



HAL
open science

Scepticisme, contextualisme, et clôture épistémique: la connaissance en contexte

Franck Lihoreau

► **To cite this version:**

Franck Lihoreau. Scepticisme, contextualisme, et clôture épistémique: la connaissance en contexte. Sciences de l'Homme et Société. Université Rennes 1, 2005. Français. NNT: . tel-00113547

HAL Id: tel-00113547

<https://theses.hal.science/tel-00113547>

Submitted on 13 Nov 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

N° ORDRE : 3232

THÈSE

présentée

DEVANT L'UNIVERSITÉ DE RENNES 1

pour obtenir le grade de :

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES 1

Mention : Philosophie

par

Franck LIHOREAU

Équipe d'accueil : Philosophie des normes

École doctorale : Droit, Science politique, Philosophie

Composante universitaire : UFR de Philosophie, Rennes 1

Scepticisme, contextualisme, et clôture épistémique
La connaissance en contexte

SOUTENUE LE 30 SEPTEMBRE 2005 devant la commission d'examen

Directeur de recherche : Frédéric Nef

Membres du jury :

Dominique Berlioz

Martin Montminy

Frédéric Nef

Pierre Joray

Jean-Maurice Monnoyer

Roger Pouivet

Table des matières

<i>Remerciements</i>	6
<i>Avant-propos</i>	7
Chapitre 1 De la connaissance ordinaire au paradoxe sceptique : préalables et perspectives	10
Introduction	10
Scepticisme et connaissance ordinaire	11
Analyse de la connaissance et problème de Gettier	13
L'idée d'une analyse vériconditionnelle de la connaissance	13
L'analyse traditionnelle de la connaissance	16
Le problème de Gettier	25
Les principes de clôture épistémique	38
L'argument de l'ignorance et paradoxe sceptique	45
Clôture épistémique et argument sceptique	45
Le puzzle des hypothèses sceptiques.....	50
Contextualisme et invariantisme	52
Qu'est-ce que le contextualisme ?	52
Qu'est-ce que l'invariantisme ?.....	57
Sur la pertinence épistémologique du débat entre invariantisme et contextualisme	60
Conclusion	61
Chapitre 2 Invariantisme sceptique et assertabilité garantie	66
Introduction	66
L'argument contextualiste par la pratique linguistique ordinaire	67
La méthodologie du langage ordinaire	67
Quelques échantillons « d'évidence linguistique » avancés par le contextualisme.....	69
La question du rapport entre acceptabilité et vérité	72
L'objection anti-contextualiste par l'assertabilité garantie	72
Objections et manœuvres d'assertabilité garantie	73
Critère d'efficacité pour une manœuvre d'assertabilité garantie.....	74
La défense du scepticisme de Unger	80
Contre la philosophie du langage ordinaire	80
Une pragmatique invariantiste des termes absolus.....	83
'Savoir' comme terme absolu	84
Une sémantique contextualiste pour les termes absolus.....	86
La menace du relativisme épistémologique.....	89
La défense du scepticisme chez Schaffer	92
La notion gricéenne d'implicature conversationnelle	93
L'hyperbole dans la perspective de Grice	95
L'hypothèse des attributions hyperboliques de connaissance.....	96
Limites du modèle hyperbolique pour les attributions de connaissance	98
Conclusion	102
Chapitre 3 Un exemple d'invariantisme modéré : l'analyse des alternatives pertinentes de Dretske	105

Introduction.....	105
Clôture et opérateurs épistémiques	106
L'exemple de la petite vieille	107
Le zèbre de Dretske.....	110
Principe d'exclusion pertinente et rejet de la clôture.....	113
La théorie des alternatives pertinentes	114
Facteurs de pertinence.....	115
Alternatives pertinentes et conditionnels subjonctifs.....	121
Vers une analyse externaliste de la connaissance	124
L'analyse causale de Goldman	125
L'analyse par les raisons concluantes de Dretske.....	128
Raisons concluantes et conditionnels subjonctifs	129
Raisons concluantes et exemples de style Gettier	131
Alternatives pertinentes et raisons concluantes.....	133
<i>Chapitre 4 Discussion de la réponse modérée au scepticisme.....</i>	<i>136</i>
Introduction.....	136
Réponses à l'argument préthéorique anti-clôture.....	137
Clôture de la connaissance et transitivité de l'évidence	137
Preuve de Moore et circularité épistémique.....	140
Propositions charnières et autorisation épistémique	144
Rejet de la clôture et conjonction abominable.....	152
L'erreur du raisonnement par division	155
Autour de l'analyse dretskenne de la connaissance.....	159
Alternatives pertinentes et assertabilité garantie	163
Conclusion	170
<i>Chapitre 5 Les théories indexicales de la 'connaissance'.....</i>	<i>172</i>
Introduction.....	172
Ambiguïté, vague et confusion : trois hypothèses incompatibles avec le contextualisme	173
L'hypothèse d'indexicalité classique	180
La distinction caractère/contenu chez Kaplan	181
'Savoir' comme terme classiquement indexical	183
L'hypothèse d'indexicalité cachée	187
Les constituants inarticulés de Perry	187
Analogie entre attributions de connaissance et de planéité	189
Conclusion	192
<i>Chapitre 6 Théorie contextualiste de l'erreur et relativité cachée</i>	<i>193</i>
Introduction.....	193
L'objection anti-contextualiste par la théorie de l'erreur	193
A l'encontre de l'hypothèse d'indexicalité classique	195
A l'encontre de l'hypothèse d'indexicalité cachée	196
La réponse du contenu littéral.....	198
La réponse du contenu visé	201

L'objection par l'identité et la différence des contenus.....	206
Relativité cachée et théorie contextualiste de l'erreur	208
Stanley, Schaffer, et les attributions contrastives de connaissance	213
L'objection par la réduction syntaxique de Stanley	213
La manœuvre contrastiviste de Schaffer.....	215
Réponse à Schaffer et à Stanley.....	217
Conclusion	220
<i>Chapitre 7 Un exemple de contextualisme orthodoxe : l'analyse des alternatives pertinentes de Lewis.....</i>	222
Introduction.....	222
L'analyse lewisienne de la connaissance	224
Le traitement lewisien du problème de Gettier.....	233
La réponse lewisienne au scepticisme.....	238
Conclusion	241
<i>Chapitre 8 Contextualisme du sujet ou contextualisme de l'attributeur.....</i>	243
Indices manqués, règle de Croyance et règle du Sujet.....	247
L'objection par les indices manqués.....	247
Une réponse par la règle de Croyance	249
Vers la règle du Sujet	252
Le contextualisme du sujet.....	256
Deux exemples de contextualisme du sujet : Hawthorne et Stanley	258
Difficultés générales avec la relativité au sujet	262
Relativité au sujet ou relativité à l'attributeur ?.....	264
Comparaison sur les exemples d'attribution en 1 ^{ère} personne	266
Comparaison sur des exemples d'attribution en 3 ^{ème} personne en contexte de standards stricts	270
Comparaison sur des exemples d'attribution en 3 ^{ème} personne en contexte de standards lâches.....	272
Au-delà de l'opposition sujet/attributeur	274
Règle du sujet et réévaluation épistémique.....	276
Conclusion	279
<i>Chapitre 9 Connaissance anti-sceptique et accomplissement épistémique.....</i>	281
Introduction.....	281
L'engagement contextualiste en faveur de la connaissance anti-sceptique	282
Une connaissance par absence de contre-évidence ?.....	285
Stine : une connaissance par la non pertinence contextuelle des alternatives sceptiques	287
Lewis : une connaissance par ignorance à juste titre	290
Contextualisme et connaissance <i>a priori</i> contingente.....	292
La règle d'Accomplissement	299
Le problème de la connaissance <i>a priori</i> contingente par la règle d'Accomplissement	301
Le problème de Gettier par la règle d'Accomplissement	302
Le problème de la connaissance anti-sceptique par la règle d'Accomplissement	307
Conclusion	308
<i>Chapitre 10 La clôture de la connaissance sous implication pertinente.....</i>	311

Introduction.....	311
Autour de l'implication pertinente.....	312
L'approche logique de l'implication pertinente.....	312
La notion d'implication pertinente relativement à un monde.....	316
Explication de notre rapport apparent à la clôture et à l'ouverture de la connaissance	321
Implication pertinente, circularité épistémique et omniscience	324
Preuve de Moore et implication pertinente	324
Implication pertinente et paradoxe de McKinsey	325
Clôture sous implication nécessaire vs pertinente.....	329
Vers la clôture sous implication pertinente connue.....	331
Connaissance robuste, connaissance médiocre, et énigme de Kripke.....	333
Connaissance robuste vs médiocre.....	333
L'énigme de Kripke pour la clôture épistémique.	335
L'énigme de Kripke par l'implication pertinente connue.	339
Robustesse et médiocrité par l'implication pertinente.....	341
Normes logiques et normes épistémologiques.....	343
Conclusion.	344
<i>Conclusion : une approche contextualiste hétérodoxe au paradoxe sceptique.....</i>	<i>346</i>
Annexe 1. Un exemple de scepticisme quant à la justification : l'argument de la régression à l'infini.....	358
Annexe 2. Connaissance ordinaire et vérités ordinairement contingentes	361
Annexe 3. À propos de l'implication stricte.....	364
Annexe 4. La réponse de Nozick au scepticisme	367
Annexe 5. La réponse de DeRose au scepticisme.....	369
Annexe 6. Un exemple d'approche logique de la pertinence.....	373
<i>Bibliographie.....</i>	<i>375</i>

Remerciements

J'ai bénéficié d'une allocation de recherche de 2001 à 2004. Je tiens à en remercier l'Ecole doctorale de Droit, Science Politique et Philosophie, ainsi que le Ministère de la recherche.

Toute ma reconnaissance à l'ensemble des membres de l'UFR de Philosophie de Rennes 1. J'y ai passé de bonnes années.

Toute ma gratitude à Frédéric Nef, mon directeur de thèse, pour m'avoir soutenu et guidé dans mon parcours philosophique.

Je tiens à remercier tous ceux qui, directement ou indirectement, ont participé à l'effort de thèse : Simon Biauxse, Virginie et Séverine Blot, Yves Bouchard, la famille Cité, François de Monneron, Filipe Drapeau-Contim, Emmanuelle Garcia, Morgan Graff, Jérémie Griard, Innocents et Stéphanie Guevou, Ghislain Guigon, Marina Jolivet, Maud Le Garzic, Yves et Léon Le Rouge, F. et T. de L'Espinasse, François Loth, Pascal Ludwig, ma famille, Mickaël Mamelin, Emmanuel Martin, Karan et Sandrine Mersch, Morgan Paris, Jimmy Plourde, Benoît Rouillet et Isabelle Lucca, Olivier Roy, David Saab, la famille Salimena, Marco Santambrogio, Mette Sangaard-Schultz, Mme Sègue, Jean-Marie Vidamment, Manabu Yamamoto, tous ceux, étudiants et enseignants, qui ont participé au groupe de travail LAGON, et tant d'autres qui ne m'en voudront pas, je l'espère, de ne pas les citer.

J'ai une pensée toute particulière pour Cédric Bahuon et Jozuël Song.

Pour sa patience, sa gentillesse, son soutien et pour tout le reste, je remercie infiniment ma mère, Renée Suzy.

Mille mercis surtout à Karina Cité. Parce que rien n'aurait été possible sans elle, parce que mes efforts furent aussi les siens, parce qu'elle me rend l'existence agréable, c'est à elle que je dédie ce travail.

Avant-propos

Voici la principale objection et la plus ruineuse qu'on puisse adresser au scepticisme *outré*, qu'aucun bien durable n'en peut jamais résulter tant qu'il conserve sa pleine force et sa pleine vigueur. [...] Quand il s'éveille de son rêve, il est le premier à se joindre au rire qui le ridiculise et à avouer que toutes ses objections étaient de pur amusement et qu'elles ne pouvaient avoir d'autre intention que de montrer la condition étrange des hommes qui doivent agir, raisonner et croire, bien qu'ils soient incapables, par l'enquête la plus diligente, de se satisfaire sur le fondement de ces opérations ou d'écarter les objections qu'on pourrait soulever contre elles. (Hume 1748, section XII, 2^{ème} partie)

Le questionnement que la prise en compte de certaines formes radicales de scepticisme nous amène à opérer semble présenter un caractère finalement assez « naturel ». Ce questionnement ne vient pas de nulle part mais prend appui sur notre concept le plus ordinaire de connaissance. Nous pensons d'ordinaire pouvoir nous attribuer à raison la connaissance d'un grand nombre de choses à propos du monde qui nous environne, une connaissance que nous pensons pouvoir atteindre par l'entremise de nos sens, du témoignage d'autrui, du raisonnement et de nos autres sources courantes d'information sur le monde. Cependant, notre concept ordinaire de connaissance est aussi tel que nul ne peut apparemment prétendre à la connaissance de quelque chose tout en admettant qu'il pourrait se tromper sur celle-ci. Or, pour chacune de ces choses dont nous pensons d'ordinaire avoir connaissance, il existe des possibilités d'erreur, celles sur lesquelles insiste le sceptique, que toute l'information dont nous disposons ne peut pas nous permettre d'exclure. Ces possibilités sont certes la plupart du temps un peu « tirées par les cheveux » mais elles font leur effet. Notre incapacité à les exclure devrait nous amener à reconnaître l'impossibilité dans laquelle nous sommes de savoir quoi que ce soit. Il ne s'agit pas de nier que le monde soit tel que nous pensons le connaître, mais simplement d'insister sur le fait qu'il pourrait être très différent. Il ne s'agit pas d'affirmer qu'aucune des choses que nous pensons savoir n'est vraie, mais seulement d'affirmer que nous n'avons pas la connaissance que nous pensons en avoir.

L'intérêt de cette forme radicale de scepticisme, dont l'histoire remonte au moins à Descartes, est donc en premier lieu conceptuel et non pas existentiel. Il est de nous amener à réfléchir sur ce qu'il peut y avoir de problématique dans notre concept ordinaire, préthéorique, courant de connaissance. Apporter une solution à ce problème n'est pas tant chercher à réfuter le scepticisme radical que chercher à penser la « condition étrange des hommes », pris dans une contradiction qui apparaît inhérente au concept ordinaire de connaissance, celui dont nous faisons usage dans la vie de tous les jours, celui qui transparaît à travers nos pratiques effectives d'attribution et de refus de connaissance. La principale motivation communément invoquée en faveur du contextualisme épistémologique est précisément sa supposée capacité à fournir une telle solution. On trouve dans la littérature diverses versions de cette théorie, qui ont cependant toutes en commun de prétendre pouvoir concilier nos prétentions ordinaires à la connaissance avec notre apparente incapacité à

exclure absolument toute possibilité d'erreur, et ainsi de rendre compte de notre rapport au scepticisme.

Le contextualisme épistémologique est à n'en pas douter l'un des programmes de recherche qui suscite le plus d'intérêt à l'heure actuelle. L'hypothèse fondamentale sur laquelle il repose – que les conditions de vérité des attributions de connaissance varient en fonction de certaines caractéristiques du contexte de celui qui les effectue – situe son approche au croisement de la philosophie de la connaissance et de la philosophie du langage. Les arguments avancés en sa faveur comme ceux avancés à son encontre peuvent ainsi être aussi bien d'ordre linguistique que plus proprement épistémologique. Bien que l'intérêt que nous lui portons relève principalement de préoccupations touchant au problème posé par le scepticisme radical, problème épistémologique par excellence, nous ne pouvons ignorer le fait que ses défenseurs, comme ses détracteurs, prennent appui sur le caractère supposé probant de certaines données issues de l'observation de nos pratiques linguistiques effectives d'attribution de connaissance. Cette attention au discours ordinaire sur la connaissance est aussi une des raisons pour lesquelles la portée de notre propos sera restreinte à la notion la plus commune, la plus courante de connaissance, une autre raison étant que pour l'instant, le contextualisme ne semble pas avoir trouvé un terrain favorable dans le domaine de la philosophie des sciences.

La réflexion autour du scepticisme a une longue histoire, elle a aussi une actualité. On pourrait dès lors proposer d'éclairer les débats philosophiques actuels sur la connaissance à la lumière de l'histoire du scepticisme et de la réflexion sur le scepticisme. Il ne fait bien entendu aucun doute que cela peut être très utile. Nous n'avons cependant pas fait le choix de cette démarche pour le présent travail, mais celui d'examiner la contribution du contextualisme aux discussions autour du scepticisme radical qui animent le champ de la philosophie de la connaissance depuis près d'un demi-siècle et peut-être plus exactement depuis la parution, dans les années soixante, des travaux d'auteurs comme Unger et Dretske, à l'examen desquels nous consacrerons une attention toute méritée.

Le débat faisant rage à l'heure actuelle entre défenseurs et détracteurs de l'approche contextualiste du scepticisme et la littérature sur le sujet ne cessant de croître corrélativement, il est hors de question de prétendre faire le tour de tous les arguments et objections avancés de part et d'autre. Le présent travail ne saurait refléter qu'une portion des discussions les plus âpres suscitées à ce jour par cette approche. Nous nous concentrerons sur un nombre limité de questions qu'elle soulève, celles portant sur les points doctrinaux du contextualisme qui, à notre avis, sont les plus importants s'agissant de répondre au scepticisme et qui sont surtout les plus controversés.

À dire vrai, il semble que la tendance soit plus à l'anti-contextualisme qu'au contextualisme. Comme nous le verrons, le contextualisme dominant, « l'orthodoxie contextualiste » comme nous l'appellerons, présente en effet un certain nombre d'aspects qui semblent pour ainsi dire miner les avantages théoriques qui sont par ailleurs censés en faire tout l'attrait. Dans cette étude, nous prenons acte d'une bonne partie des difficultés soulevées à l'encontre de l'orthodoxie contextualiste, mais pensons qu'il n'y a pas lieu pour autant de rejeter l'hypothèse contextualiste en général. Nous soutiendrons que si l'on doit pouvoir trouver une approche contextualiste satisfaisante du scepticisme et de la connaissance, ce n'est pas du côté de l'orthodoxie contextualiste qu'il nous faut la chercher, mais du côté

d'une analyse contextualiste alternative dont notre principal objectif, dans ce travail, sera de tracer les contours.

Chapitre 1 De la connaissance ordinaire au paradoxe sceptique : préalables et perspectives

Introduction

Le problème auquel nous nous référerons sous l'expression de « paradoxe sceptique » et auquel nous sommes intéressés, dans ce travail, à apporter une solution, est posé par la prise en compte d'un certain type d'argument, que l'on trouve mentionné ici et là dans la littérature épistémologique, en faveur d'une certaine forme de « scepticisme », et que nous appellerons tout simplement « l'argument sceptique ». Afin d'amener le problème en question et d'en se faire une idée plus claire, un certain nombre de points notionnels et terminologiques doivent être explicités et certaines questions abordées. Que conviendrons-nous d'entendre par « scepticisme » ? Quelle est cette forme de scepticisme en faveur de laquelle on trouve cet « argument sceptique » dont la prise en compte conduit au « paradoxe sceptique » ? Quel est cet argument que nous appelons « l'argument sceptique » ? Et en quoi consiste le problème auquel nous entendons faire référence sous le nom de « paradoxe sceptique » ?

La littérature épistémologique nous présente de prime abord le scepticisme au travers d'un certain nombre de distinctions intervenant à des niveaux différents. On distingue : un scepticisme « pyrrhonien » d'un scepticisme « académique », un scepticisme bien improprement qualifié de « cartésien » d'un scepticisme « humien », un scepticisme « de la régression » d'un scepticisme « de l'indiscernabilité » (pouvant être « direct » ou « indirect »), un scepticisme « par le principe de clôture » d'un scepticisme « par le principe de sous-détermination », un scepticisme « global » d'un scepticisme « local », un scepticisme « radical » d'un scepticisme « modéré », un scepticisme quant à la connaissance empirique d'un scepticisme quant à la connaissance *a priori*, un scepticisme quant à la connaissance perceptive d'un scepticisme quant à la connaissance testimoniale, etc. Ces distinctions recouvrent des interrogations parfois assez différentes dans le point de vue et les enjeux, et nous regrettons de ne pouvoir ici les examiner une à une dans le détail. Pour un panorama du scepticisme épistémologique, on peut se reporter à l'une des nombreuses anthologies consacrées au sujet¹. Nous préférons en donner une présentation peut-être simplifiée, mais en tous cas adaptée à notre propos qui portera principalement sur cette forme de scepticisme que nous qualifierons de « scepticisme quant à la connaissance ordinaire ».

¹ Par exemple, voir Roth & Ross (1990), DeRose & Warfield (1999), ou encore Luper (2003). Une introduction récente sur le thème du scepticisme épistémologique est celle de Neil Gascoigne (2002), avec un éclairage historique de l'apport de celui-ci à l'histoire de la philosophie en général depuis l'Antiquité, et dans la mise en place des enjeux de la philosophie de la connaissance contemporaine. Pour une introduction en langue française cette fois, on pourra consulter l'ouvrage de Tiercelin (2005) consacré au doute sceptique et à examiner le bien-fondé d'une approche pragmatiste de celui-ci.

Scepticisme et connaissance ordinaire

Relativement à un concept philosophiquement important, impliqué dans la formulation de questions ou de problèmes philosophiques, une position conformément à laquelle le concept en question est vide, ou en tous cas quasiment vide, peut être qualifiée de « sceptique ». Si F est ce concept, adopter une position sceptique quant à F revient à affirmer qu'il n'y a (presque) rien de tel qu'un F. En philosophie de la connaissance, les concepts fondamentaux philosophiquement importants sont les concepts « épistémiques » de connaissance et de justification (ou de croyance justifiée). Une position sceptique quant à l'un ou l'autre de ces deux concepts revient donc à nier qu'il existe quoi que ce soit auquel le concept épistémique en question puisse s'appliquer de manière correcte.

Selon que la cible du scepticisme est le concept de connaissance ou celui de justification, on pourra ainsi distinguer, à la suite de Luper (2003, p. xi), entre un scepticisme quant à la connaissance et un scepticisme quant à la justification. Le scepticisme quant à la connaissance affirme la (quasi-)vacuité du concept de connaissance et affirme que la (presque) totalité des cas que nous identifions d'ordinaire comme des cas de connaissance ne sont pas en réalité des cas de connaissance authentique. En bref, nous ne savons (presque) rien. Le scepticisme quant à la justification affirme la (quasi-)vacuité du concept de justification et affirme que la (presque) totalité des croyances que nous entretenons, et que nous tenons d'ordinaire pour justifiées, ne sont pas des cas de croyance justifiée. En bref, (presque) aucune de nos croyances ne serait justifiée.

Ce que nous conviendrons, dans ce travail du moins, d'appeler « scepticisme » est un scepticisme quant à la connaissance, et non quant à la justification. C'est la thèse selon laquelle nous ne savons pas (tout ou partie de) ce dont nous sommes d'ordinaire enclins à nous attribuer la connaissance. Bien entendu, si l'on pense que la connaissance implique la justification, alors tout argument proposé en faveur du scepticisme quant à la justification est indirectement un argument en faveur du scepticisme quant à la connaissance².

Ce n'est cependant pas à ce type de défense indirecte que nous allons nous intéresser. Nous allons principalement traiter d'une certaine forme, souvent qualifiée de « radicale », de scepticisme quant à la connaissance, supportée directement par un argument qui ne passe pas par l'hypothèse de la nécessité de la justification pour la connaissance, mais qui mine notre concept ordinaire de connaissance pour ainsi dire « de l'intérieur », à savoir l'argument sceptique « par la clôture épistémique » ou « par l'ignorance ». Néanmoins, avant d'en venir à cet argument et au paradoxe auquel il donne lieu, il convient de fournir quelques précisions sur la forme de scepticisme qu'il est censé appuyer. On peut répondre à cette question en indiquant le genre de connaissance dont le scepticisme en question rejette la possibilité, à savoir ce que nous appellerons la « connaissance ordinaire ».

Il est clair que nous sommes d'ordinaire, dans la vie de tous les jours, enclins à nous attribuer et à attribuer à autrui la connaissance d'un certain nombre, et même d'un grand nombre de choses. On peut évoquer la connaissance que nous pensons avoir du monde qui nous environne, de nos propres esprits ou de l'esprit d'autrui, de vérités nécessaires comme

² Pour une illustration de ce point sur le rapport entre scepticisme quant à la connaissance et scepticisme quant à la justification, on pourra se reporter à l'Annexe 1.

celles de la logique ou des mathématiques, d'événements passés ou encore à venir, des lois en vigueur dans notre pays, etc. Ce que nous conviendrons d'appeler des « connaissances ordinaires » constituent un sous-ensemble de toutes celles que nous pensons avoir d'ordinaire, en l'occurrence, celles que nous pensons avoir du « monde extérieur ».

Par « monde extérieur », il ne faut pas entendre autre chose que l'idée commune qu'on s'en fait. Disons, pour simplifier, qu'il ne paraît pas déraisonnable de distinguer entre deux types d'états dans lesquels peut se trouver un sujet connaissant à un même moment : un état mental et un état environnemental (i.e. un état de son environnement). Nous mettons ici de côté la question de savoir si, en définitive, le plan mental et le plan environnemental ne peuvent pas tous deux se réduire à du physique ; ce n'est pas ici le propos. Seul importe que les deux types d'états puissent être distingués en théorie pour un même sujet à un même moment. À la distinction entre ces deux types d'états correspond une distinction entre deux types de connaissance que peut avoir un sujet : la connaissance que peut avoir un sujet de ses propres états mentaux, et la connaissance qu'il peut avoir de l'état de son environnement. C'est principalement à cette connaissance environnementale que nous allons nous rapporter via l'expression « connaissance du monde extérieur ».

Précisons cependant que la connaissance du monde extérieur sur laquelle va porter le scepticisme soumis à notre examen est une connaissance « ordinaire » du monde extérieur. Il s'agit du genre de connaissance dont relèvent, par exemple, la connaissance qu'il y a de l'eau dans la bouteille, celle qu'il y a là une table, des chaises, qu'Untel porte une veste, que les murs sont blancs, qu'il y a tant de personnes présentes dans cette pièce, que nous avons deux mains, que le facteur n'est pas passé, que les chiens sont en train d'aboyer, que le lait est au réfrigérateur, que l'avion fera escale à Montréal, etc. Nous parlons de connaissance « ordinaire » du monde extérieur pour la distinguer d'une part d'une connaissance philosophique que nous pourrions, sait-on jamais, avoir du monde extérieur (par exemple, au travers d'un argument philosophique – comme celui dit « de McKinsey » – qui établirait *a priori* qu'il y a de l'eau dans notre environnement naturel³), et d'autre part pour la distinguer de la connaissance scientifique que nous pourrions avoir du monde extérieur (par exemple, la connaissance que la composition chimique de l'eau est H₂O).

Autrement dit, on en reste à la supposée connaissance de vérités portant sur le monde qui nous environne et supposément susceptible d'être acquise, conservée et étendue par des moyens comme la perception, l'inférence, le témoignage d'autrui, le souvenir, etc., en bref, par ce que l'on peut trouver dans ce que l'on pourrait appeler la « boîte à outils épistémiques standard » (nous laissons de côté la question de l'irréductibilité du témoignage comme source de connaissance à une combinaison d'expérience perceptive, de souvenirs et d'inférence, de même que nous laissons de côté la question de la prise en compte d'autres sources éventuelles de connaissance comme l'introspection, ou, de manière plus exotique, comme la précognition). Nous ne remettons pas d'ordinaire en cause qu'à l'aide de cette boîte à outils épistémiques standard, nous pouvons en arriver à connaître un grand nombre de choses sur le monde qui nous entoure. Cette supposée connaissance est celle que nous allons appeler la « connaissance ordinaire ».

³ Sur « l'argument de McKinsey », voir le chapitre 10.

En bref, la connaissance « ordinaire » est cette connaissance que nous sommes d'ordinaire enclins à nous attribuer, à propos du monde extérieur, et dont nous pensons pouvoir disposer par l'exploitation de nos outils épistémiques standard. Les propositions susceptibles de faire l'objet d'une telle connaissance seront simplement appelées des « propositions ordinaires ». Ceci suffira amplement pour amener le problème sceptique que nous nous proposons de traiter. Le lecteur intéressé à se faire une idée plus précise de notre notion de « connaissance ordinaire » pourra se reporter à l'Annexe 2⁴.

Analyse de la connaissance et problème de Gettier.

L'idée d'une analyse vériconditionnelle de la connaissance

Le scepticisme quant à la connaissance ordinaire est supporté par un certain type d'argument, que nous appellerons simplement « l'argument sceptique », dont la prise en compte conduit au « paradoxe sceptique ». Cet argument est très étroitement lié à un parti pris en faveur d'une analyse de la connaissance de type « infaillibiliste ». Pour comprendre ce qu'il faut entendre par là, il est utile d'éclairer ce en quoi consiste d'une part une « analyse de la connaissance », et d'autre part une analyse « infaillibiliste » de la connaissance, ce qui nous permettra d'aborder un autre problème épistémologique majeur, le « problème de Gettier ». Il se trouve d'ailleurs que l'histoire des solutions proposées en vue de le résoudre semble mettre sur la voie d'une analyse « infaillibiliste », et non « faillibiliste », de la connaissance.

Avant d'aborder ces points, il convient de rappeler rapidement que l'on distingue communément, dans le principe, entre connaissance « propositionnelle » et connaissance « non propositionnelle ». La connaissance propositionnelle est la connaissance que l'on attribue ou que l'on refuse à une personne en employant 'connaître' ou 'savoir' comme un verbe d'attitude propositionnelle : savoir que la Terre est ronde, que les chiens aboient, que deux et deux font quatre, etc.. C'est la connaissance *que*. On peut dire que c'est une connaissance qui porte sur une proposition. À défaut, on peut dire qu'une attribution de connaissance propositionnelle se fait en préfixant 'S sait que' ou 'Il est connu de S que' devant une phrase, de manière à obtenir une autre phrase, que l'on pourrait appeler une « phrase de connaissance ». On parle souvent de connaissance « déclarative » pour désigner la connaissance propositionnelle ou connaissance *que*.

Par opposition, on parlera de connaissance « non propositionnelle » dans deux cas : dans ce que nous appellerons, certes improprement, la connaissance « objectale », et dans ce que l'on appelle généralement la connaissance « procédurale ». La connaissance objectale est la connaissance *de*. Par exemple, je connais Trucmuche, vous connaissez l'histoire de France, il connaît la somme de 2 et 2. La connaissance procédurale est la connaissance *comment*, ou pour le dire mieux, le savoir faire ceci ou cela. Je sais nager (ou comment nager), vous savez monter à vélo, monter tel meuble en kit. Maintenant, il n'est pas dit que l'on ne puisse pas théoriquement réduire l'une à l'autre connaissance déclarative, procédu-

⁴ Dans l'Annexe 2, cette notion est abordée du point de vue de ces vérités qui sont supposées faire l'objet d'une connaissance ordinaire, celles que nous appelons des « vérités ordinairement contingentes »

rale, objectale⁵. Nous ferons cependant comme si la distinction devait avoir un sens, et nous nous concentrerons sur la connaissance déclarative, la connaissance *que* ceci ou cela est le cas⁶. Cette connaissance propositionnelle est celle que l'on a en vue le plus souvent lorsque l'on discute d'analyse de la connaissance ; ce que nous avons appelé la connaissance « ordinaire » est une variété de connaissance propositionnelle. Cela étant dit, qu'entend-on par une analyse de la connaissance propositionnelle ?

Dans l'approche dominante en philosophie de la connaissance contemporaine (disons, des années soixante jusqu'à nos jours), trouver une analyse de la connaissance propositionnelle revient à trouver un ensemble de conditions supposées individuellement nécessaires et conjointement suffisantes pour une application correcte du concept de connaissance. Une telle analyse aura la forme :

(K) S sait que P, si et seulement si les conditions C_1, C_2, \dots, C_n sont satisfaites,

où S vaut pour un sujet connaissant, P pour une proposition, et lorsque (K) est une analyse adéquate pour la connaissance, l'ensemble des C_i est un ensemble de conditions individuellement nécessaires et conjointement suffisantes pour que S sache que P. Une condition est individuellement nécessaire pour la connaissance de P par S lorsque S ne peut pas savoir que P sans que cette condition soit satisfaite. Des conditions sont conjointement suffisantes pour que S sache que P, lorsqu'elles ne peuvent pas être toutes satisfaites sans que S sache que P.

On parle souvent, pour désigner une analyse de la connaissance ayant ce format, « d'analyse vériconditionnelle de la connaissance propositionnelle ». On parle d'analyse « vériconditionnelle » parce que l'on suppose que le principe de décitation pour la vérité vaut pour les phrases de connaissance. Le principe de décitation pour la vérité d'une phrase dit qu'une phrase 'P' est vraie, si et seulement si P (il s'agit, en gros, du paradigme extensionnaliste (T) de Davidson)⁷. Appliqué aux phrases de connaissance, ce principe dit qu'une

⁵ On doit à Williamson et Stanley (2001) une tentative récente de réduction de la connaissance procédurale à la connaissance déclarative. Bien que leurs arguments soient des plus intéressants et méritent certainement une discussion détaillée, nous ne pouvons nous permettre de mentionner qu'une objection très générale à l'encontre d'une telle tentative de réduction. Si la connaissance procédurale était réductible à la connaissance déclarative, alors il pourrait exister un scepticisme quant à la connaissance procédurale. Cependant, l'idée d'un scepticisme quant à la connaissance procédurale est difficilement appréhendable. Premièrement, il est difficile de déterminer à quoi pourrait bien ressembler un argument sceptique visant à établir qu'un sujet ne sait pas comment faire ceci ou cela. Deuxièmement, il est difficile de se figurer comment on peut raisonnablement douter d'une connaissance procédurale (par exemple, je ne peux pas facilement douter que je sache comment faire du vélo si j'en fais).

⁶ En anglais, le verbe de connaissance 'to know' s'emploie aussi bien dans un cas de connaissance propositionnelle – 'Moore knows that dogs bark' – que dans un cas de connaissance non propositionnelle, qu'elle soit procédurale – 'Sean Connery knows how to do it' – ou de connaissance objectale – 'I know this guy'. En français par contre, on utilise plus volontiers le verbe 'savoir' dans un cas de connaissance objectale – 'Je connais ce type' – et le verbe 'savoir' dans des cas de connaissance propositionnelle – 'Moore sait que les chiens aboient' – ou de connaissance procédurale – 'Sean Connery sait comment monter un meuble en kit'. Lorsqu'il sera dans la suite question du « terme de connaissance », il sera donc question du verbe 'savoir'.

⁷ Nous disons « en gros », parce que le rapprochement entre l'analyse vériconditionnelle de la connaissance et le paradigme (T) pourrait sembler relever d'une inexactitude. Lorsque Davidson (1976) propose son paradigme extensionnel, il veut faire valoir la supériorité de ce dernier sur le paradigme intensionnel, i.e. sur l'idée développée par Carnap (1947), mais que l'on trouve également chez Church (1954), que la signification d'une

phrase d'attribution de connaissance de la forme « S sait que P » est vraie, si et seulement si S sait que P. Si ce principe est valable, comme on le croit généralement, (K) peut tout aussi bien être formulé par (K*) :

(K*) Une phrase de la forme 'S sait que P' est vraie, si et seulement si les conditions C_1, C_2, \dots, C_n sont satisfaites.

Dans ce cas, on voit que proposer un ensemble de conditions nécessaires et suffisantes pour la connaissance revient à proposer un ensemble de conditions nécessaires et suffisantes pour la vérité d'une phrase d'attribution de connaissance. C'est pourquoi on parle d'analyse « vériconditionnelle » de la connaissance. Ceci est important, car si une analyse de la connaissance doit réussir à déterminer les conditions de vérité des phrases de connaissance, il y a alors une présomption que pour tester l'adéquation d'une analyse candidate, on peut en appeler à nos intuitions quant à la conformité d'une telle analyse avec nos pratiques linguistiques ordinaires d'attribution et de refus de connaissance. Si cette analyse prédit que tel cas est un cas de connaissance parce que les conditions supposées nécessaires et suffisantes qu'elle stipule sont satisfaites, on pourra évaluer ce qu'elle vaut en se demandant : est-ce que dans ce cas, nous dirions également que le sujet sait ? Il y a certaines difficultés avec ce genre d'approche. D'une part, cela suppose que celui qui teste l'adéquation d'une analyse candidate soit un locuteur ordinairement compétent, mais on peut se demander si le locuteur ordinairement compétent n'est pas qu'une abstraction philosophique. D'autre part, ce type d'approche suppose que nous, en tant que locuteurs ordinairement compétents, soyons toujours en mesure de discriminer, parmi nos intuitions linguistiques, entre celles qui sont des intuitions sémantiques – portant sur ce qu'il est vrai de dire – et celles

expression (terme, phrase) du langage peut être pensée comme une « intension », comme une fonction des mondes possibles vers l'extension appropriée à ce type d'expression (p.ex., pour une phrase, la valeur référentielle appropriée sera une valeur de vérité). Il s'agit donc essentiellement, pour lui, de proposer les fondements d'une théorie de la signification. Soit donc le schéma (T) la phrase s est T si et seulement si p . Davidson nous dit que :

Ce que nous requérons d'une théorie de la signification pour un langage L est que, sans faire appel à aucune notion sémantique supplémentaire, elle place suffisamment de restrictions sur le prédicat 'est T' [dans le schéma (T)] pour engendrer toutes les phrases obtenue à partir de T lorsque 's' est remplacé par une description structurale d'une phrase de L et 'p' par cette phrase. (Davidson 1967, p. 309)

Non seulement, ce ne sont là que des préoccupations linguistiques, et non épistémologiques, qui sont celles de Davidson (1967), mais en outre, on peut se demander si de donner les conditions de vérité d'une phrase de connaissance revient bien à donner la signification de la phrase en question. Cette seconde inquiétude est reflétée dans le passage suivant de Goldman :

Je ne suis pas intéressé à donner la signification de 'S sait p' ; uniquement ses conditions de vérité. Je prétends avoir donné un ensemble correct de conditions de vérité pour 'S sait p'. Les conditions de vérité d'une phrase ne fournissent pas toujours sa signification. [...] Quelqu'un pourrait comprendre pleinement les conditions de vérité [...] et pourtant manquer de comprendre la signification de la phrase [parce qu'il n'a pas de compréhension de la notion de 'connaissance' en général. (Goldman 1967, p. 461)

C'est pourquoi il faut prendre la référence au schéma extensionnaliste davidsonien avec des pincettes, et c'est pourquoi nous préférons parler de « principe de décitation » et de « conditions de vérité », du moins pour l'instant. Des préoccupations d'ordre plus linguistiques sur la signification proprement dite de 'savoir' et 'S sait que P' seront abordées aux chapitres 5 et 6).

qui sont des intuitions pragmatiques – portant sur ce qu’il convient de dire, de manière non nécessairement véridique, dans certains contextes.

Pour tester une analyse vériconditionnelle de la connaissance, seules les intuitions sémantiques, portant sur la vérité ou la fausseté des phrases de connaissance, importent. Toutefois, si l’on ne peut pas distinguer entre intuitions sémantiques et pragmatiques, alors on ne peut pas tester l’adéquation d’une analyse vériconditionnelle de la connaissance. Pour dépasser cette apparente disqualification, on doit remarquer qu’un locuteur ordinairement compétent a d’un côté un ensemble d’intuitions clairement sémantiques, et d’un autre côté un ensemble d’intuitions clairement pragmatiques. Entre les deux, il a des intuitions linguistiques dont le caractère sémantique ou pragmatique est un peu plus flou, mais le philosophe de la connaissance ne devra s’intéresser qu’à celles de ces intuitions qui sont clairement sémantiques. C’est là peut-être l’un des présupposés de la façon dont travaille (encore) une bonne partie des philosophes de la connaissance, et dans cette étude, nous le prendrons à notre propre compte.

Comment évaluer une proposition d’analyse pour la connaissance ? Une analyse de la connaissance est adéquate quand elle est exacte, c’est-à-dire ni trop large, ni trop étroite. Pour tester l’adéquation d’une analyse, on peut prendre en considération un ensemble de cas à propos desquels nous sommes manifestement enclins à parler de connaissance – à propos desquels nous dirions que le sujet sait – et un ensemble de cas à propos desquels nous sommes manifestement enclins à parler de méconnaissance – à propos desquels nous dirions que le sujet ne sait pas. On peut considérer qu’au minimum, une analyse adéquate de la connaissance doit classifier correctement les cas intuitivement manifestes de connaissance comme des cas de connaissance, et les cas intuitivement manifestes de méconnaissance comme des cas de méconnaissance. On dira alors qu’une analyse est trop large lorsqu’elle a pour résultat de compter comme des cas de connaissance des cas manifestes de méconnaissance, et l’on dira qu’elle est trop étroite lorsqu’elle a pour conséquence de compter des cas manifestes de connaissance comme des cas de méconnaissance. En d’autres termes, une analyse est trop large lorsque l’ensemble des conditions qu’elle spécifie n’est pas suffisant pour la connaissance, et elle est trop étroite lorsque certaines des conditions qu’elle spécifie ne sont pas nécessaires pour la connaissance.

Une analyse de la connaissance est adéquate lorsqu’elle n’est ni trop large ni trop étroite, mais exacte. Toutefois, si l’évaluation d’une telle analyse devait porter sur son adéquation ou son inadéquation, elle se heurterait à l’impossibilité évidente dans laquelle nous sommes de prendre en compte absolument tous les cas susceptibles d’être tenus pour des cas de connaissance ou de méconnaissance. Heureusement, on n’est pas obligé d’assimiler le caractère satisfaisant d’une analyse à son caractère adéquat, et l’on considère en général qu’il suffirait qu’une telle analyse fournisse un traitement du « problème de Gettier » pour être satisfaisante. Pour présenter ce problème, commençons par donner un aperçu de ce qui lui a historiquement donné naissance, à savoir l’analyse « traditionnelle », « standard » ou « tripartite » de la connaissance.

L’analyse traditionnelle de la connaissance

La stipulation de conditions nécessaires et suffisantes pour la connaissance (propositionnelle) vise à saisir les composantes essentielles de la connaissance. On s’accorde généralement sur le fait que parmi ces composantes doivent figurer, au minimum, une

composante « objective », celle de vérité, et une composante « subjective », très souvent assimilée à celle de croyance. Une bonne partie des philosophes de la connaissance part du principe que le concept ordinaire de connaissance est celui d'une croyance qui se tient dans un rapport approprié à la vérité, la question étant celle de déterminer la nature de ce rapport. On peut dire sans trop s'avancer que l'hypothèse que la connaissance implique la vérité est une hypothèse unanimement acceptée, et l'on verra brièvement la raison d'une acceptation aussi massive. Par contre, l'hypothèse que la connaissance implique la croyance, si elle est largement admise, a donné lieu à quelques discussions, et il importe donc également d'en dire quelques mots.

Commençons par la première hypothèse. La connaissance implique de manière indéniable et minimale une composante « objective », celle de vérité. Nous ne pouvons pas savoir quelque chose de faux. Je ne peux pas savoir que le chat est sur le balcon s'il n'y est pas, que deux et deux font quatre si ce n'est pas le cas. Lorsque nous savons quelque chose, ce que nous savons ne peut pas être faux. Impliquer la vérité semble ainsi être une propriété logique fondamentale de la connaissance ; on parle parfois de propriété de « véridicité » de la connaissance, qui fait cependant même plus qu'impliquer la vérité. Que l'on dise de S qu'il sait que P ou qu'on dise au contraire qu'il ne sait pas que P, la vérité de P est présupposée. « Connaître » ou « savoir » se ramène ainsi à une sous-classe particulière des verbes d'attitude propositionnelle, à savoir la classe des verbes dits « factifs », dont relève également « regretter ». La vérité de la proposition connue est donc une composante essentielle de la connaissance. C'en est une composante « objective », au sens où elle ne dépend pas de l'état dans lequel se trouve le sujet connaissant (à moins que la proposition porte sur celui-ci). Cependant, si elle est une condition nécessaire de la connaissance, la condition de vérité n'en est pas, à elle seule, une condition suffisante. Toutes les vérités ne nous sont pas connues. C'est donc à raison que l'on considère unanimement qu'une condition supplémentaire à celle de vérité est requise pour la connaissance.

La connaissance étant toujours connaissance de quelque chose par un sujet, on considère que cette condition supplémentaire doit correspondre à une composante « subjective » de la connaissance. Elle impliquerait une certaine relation de la part *du sujet* connaissant vis-à-vis de la proposition supposée connue. Cette composante serait « subjective » en ceci qu'elle a à voir uniquement avec l'état du sujet connaissant, considéré indépendamment de son rapport avec les conditions de vérité objectives de la proposition connue (i.e. l'obtention de « l'état de choses » ou du « fait » qui rend vraie cette proposition). Bien sûr, le sujet peut se trouver dans un grand nombre d'états subjectifs très différents ; mais le genre d'état subjectif requis doit être « épistémiquement approprié », c'est-à-dire approprié pour la connaissance.

Pour désigner un état subjectif ayant un contenu propositionnel, le langage met à disposition un certain nombre d'expressions, en particulier les « verbes d'attitude propositionnelle ». 'Souhaiter que', 'craindre que', 'attendre que', 'espérer que', 'rêver que', 'douter que', sont des verbes qui désignent autant d'attitudes qu'une personne peut avoir vis-à-vis d'une proposition. 'Savoir' étant lui-même un verbe d'attitude propositionnelle, il est naturel de penser que l'état du type épistémiquement approprié est susceptible d'être désigné par un verbe de cette classe. En particulier, on pense le plus souvent que le verbe idoine est un verbe de pro-attitude, i.e. renvoyant à une attitude de « tenir pour vrai » vis-à-vis d'une proposition. Parmi les verbes de pro-attitude, on trouve les suivants : 'accepter que', 'croire

que', 'être certain que', 'être convaincu que', 'être persuadé que', 'supposer que', 'présupposer que', etc. Le « tenir pour vrai » propre à la connaissance est le plus souvent interprété comme un « croire », et en tous cas, la pro-attitude en question est interprétée comme une variété de croyance. Ainsi, les analyses traditionnelles de la connaissance requièrent au minimum la vérité et la croyance, stipulant que :

S sait que P, seulement si :

(Vérité) P est vraie, et :

(Croyance) S croit que P.

On se figurera sans difficulté que le « seulement si » ne peut pas être aisément remplacé par un « si et seulement si », car l'analyse qui en résulterait serait manifestement trop large, sujette à des contre-exemples évidents, comme ceux de formation de croyances irrationnelles. Supposons qu'une personne se mette à croire de manière irrationnelle, disons aléatoire, tout un tas de choses. Parmi ces choses, certaines sont vraies, certaines sont fausses. Parmi celles qui sont vraies, elle forme la croyance, par exemple, qu'en ce moment même, le nombre de brins d'herbe sur toute la surface de la Terre est n . Supposons en outre qu'il se trouve que, par un pur hasard, par une pure coïncidence, le nombre de brins d'herbe sur la surface de la Terre à ce moment précis soit effectivement n . Dans ce cas, cette personne a bien une croyance vraie, mais dans la mesure où cette croyance n'est vraie que par le plus grand des hasards, cette personne n'est manifestement pas qualifiée pour savoir que le nombre de brins d'herbes sur la surface du Globe est n . Cet exemple témoigne assez clairement de l'irréductibilité de la connaissance à une simple croyance vraie⁸.

Cela n'implique pas pour autant que l'on ne puisse pas trouver une analyse satisfaisante qui incorpore, entre autres, les conditions de vérité et de croyance. Une bonne partie des analyses qui seront discutées par la suite les incluent d'ailleurs à titre de conditions nécessaires pour la connaissance. Précisons d'ores et déjà que le terme de « croyance » sera entendu dans un sens suffisamment large pour couvrir une diversité de modes d'acceptation et de « tenir pour vrai », soit dans un sens large d'acceptation, allant de la simple présupposition à la certitude au plus haut degré, en passant par l'intime conviction. Une remarque supplémentaire doit cependant être faite, qui s'impose dès lors que l'on tient compte de certaines objections à l'idée que la connaissance nécessite la croyance⁹.

La plupart des analyses de la connaissance ne tiennent pas seulement pour acquis que :

(T) La connaissance implique la vérité,

mais tiennent également pour acquis que :

(B) La connaissance implique la croyance.

⁸ Certains auteurs, très rares, ont été jusqu'à soutenir, de manière résolument provocante et apparemment déraisonnable, qu'une analyse de ce type constituait une analyse adéquate de la connaissance. C'est le cas d'un auteur comme Sartwell (1991, 1992).

⁹ D'autres objections que celles qui vont suivre à la condition de croyance sont discutées dans le chapitre 2 de Lehrer (2000) notamment.

La plupart des analyses qui tiennent ces deux hypothèses pour acquises admettent la seconde, (B), sans discussion, comme s'il s'agissait là d'une évidence. Ce n'est pourtant pas une évidence, du moins pas tout à fait.

Par exemple, on pourrait envisager de chercher à établir que, pour ainsi dire, là où il y a de la connaissance, il *ne peut pas* y avoir de croyance. Dans ce sens, on pourrait arguer en faveur de la thèse selon laquelle la connaissance et la croyance s'excluent mutuellement. Autrement dit, si S sait que P, alors il ne croit pas que P, et s'il croit que P, alors il ne sait pas que P. Il s'agit là d'une thèse extrêmement forte et l'on peut se demander si quelqu'un serait prêt à la soutenir. On peut également se demander sur quels arguments on pourrait la soutenir. Un argument vient rapidement à l'esprit : dans de nombreux cas, lorsque quelqu'un sait que P, a une évidence concluante en faveur de P, et affirme que P, si on lui demande « Est-ce que tu le crois ? », il ne répondra pas « Oui, je le crois », mais « Non, je le sais ». « Je ne crois pas que P, je le sais ». On pourrait se dire qu'il ne s'agit là que d'une façon rhétorique d'insister sur la fiabilité de l'information que l'on cherche à transmettre ou d'une autre façon d'en « mettre sa main à couper ». Ceci est vrai dans de très nombreux cas, tandis que dans d'autres, l'idée que la connaissance chasse la croyance semble refléter plus qu'une intention rhétorique. On peut penser à des exemples comme les hypothèses et conjectures dans les sciences et les mathématiques. Un scientifique croit dans la vérité d'une hypothèse, pour l'instant non confirmée ; une fois qu'elle a été confirmée, le scientifique *ne croit plus* dans la vérité de cette hypothèse, il *sait* qu'elle est vraie¹⁰. On pourrait alors conclure que la connaissance ne nécessite pas la croyance, ce qui invaliderait (B).

Celui qui tient la croyance pour nécessaire à la connaissance n'a pas toutefois de quoi s'alarmer. Pour rendre compte de la grande plausibilité qu'il y a à penser que la connaissance nécessite la croyance, et en même temps des exemples dans lesquels la connaissance chasse la croyance, il suffit d'opérer une distinction entre deux notions de croyance. On pourra, à la suite de Weingartner (1994), distinguer par exemple entre une notion de croyance qui « inclut » la connaissance (*knowledge-inclusive belief*), et une notion de croyance qui « exclut » la connaissance (*knowledge-exclusive belief*). Weingartner appelle la première la notion de *B-belief*, la seconde la notion de *G-belief*. Nous parlerons de « croyance épistémiquement inclusive » et de « croyance épistémiquement exclusive ». Nous sommes désormais en position de préciser dans quel sens de « croyance » on pourrait raisonnablement dire que la connaissance implique la croyance : dans le sens où la connaissance implique la croyance *épistémiquement inclusive*. Bien entendu, la croyance épistémiquement exclusive est

¹⁰ Un exemple de Weingartner (1994, p. 139-40) est celui de la croyance d'Einstein dans la validité de sa théorie générale de la relativité : celle-ci permettait de prédire l'avance du périhélie de Mercure, la déviation des rayons de lumière passant à proximité de masses importantes, et un changement de la lumière vers le rouge proportionnel à la distance des étoiles émettrices. Selon Weingartner, parce qu'il croyait dans la validité de sa théorie, Einstein croyait dans la vérité de la seconde et la troisième prédiction, mais ne la connaissait pas avant confirmation par des résultats positifs (l'observation de l'éclipse totale du soleil de 1919, les résultats de Hubble en 1929). Après leur confirmation, avance Weingartner, Einstein savait que ces deux prédictions étaient correctes, et ne le croyait plus. De manière similaire, il semble correct de penser qu'un mathématicien parvenu à fournir une preuve d'un théorème ne croit plus dans ce théorème, mais qu'il en a désormais connaissance. Pour Weingartner (1994, p. 138 sq.), von Neumann croyait mais ne savait pas que l'hypothèse du continu était indépendante des axiomes de la théorie des ensembles, avant que la preuve partielle de Cohen en 1963 soit venue compléter celle de Gödel de 1940. Il semble bien que dans ces cas, la connaissance chasse la croyance.

une manière de « tenir pour vrai » et d'acceptation. Aussi nous conviendrons, lorsque nous dirons que la connaissance implique la croyance, d'entendre « croyance » dans un sens large, mais dans les limites de la notion de croyance épistémiquement inclusive ; c'est-à-dire comme recouvrant tous les modes du « tenir pour vrai » et de l'acceptation *sauf pour ceux qui sont incompatibles avec la connaissance*¹¹. Cela étant dit, demandons-nous quelle(s) condition(s) ajouter à celles de vérité et de croyance (épistémiquement inclusive) pour disposer d'une analyse qui soit satisfaisante.

Dans un exemple de croyance vraie mais formée de manière irrationnelle, il semble que la raison pour laquelle nous – évaluateurs de la position épistémique du sujet – refusons de lui attribuer la connaissance, est que la croyance du sujet se trouve être vraie de manière purement accidentelle. La connaissance d'une proposition exclut la possibilité que la croyance dans cette proposition soit vraie par accident. Pour que la croyance du sujet constitue une connaissance, elle doit se tenir dans une certaine relation à la composante objective de la connaissance, en l'occurrence à la vérité de la proposition connue, et elle doit se tenir dans cette relation de manière non accidentelle. On utilise communément l'expression de « chance épistémique » (*epistemic luck*) dans les cas où c'est uniquement par hasard, par accident, par chance, que les deux composantes subjective et objective de la connaissance se tiennent dans la relation en question, comme dans l'exemple des brins d'herbe cité plus haut. Lorsqu'une analyse n'a pas pour résultat d'autoriser la connaissance dans de tels cas de « chance épistémique », on dira qu'elle « exclut la chance épistémique » ; une analyse de la connaissance est satisfaisante seulement si elle exclut la chance épistémique.

Ceci implique notamment que, quelle que soit la troisième condition à ajouter, lorsque cette condition est satisfaite, la susceptibilité que la croyance du sujet ait pour contenu une

¹¹ On peut éventuellement songer à réfuter (B) d'une autre manière, en mettant en avant des exclamations comme « Je n'en crois pas mes yeux », proférées alors que le locuteur ne peut pas manquer de voir ce qu'il voit. Il ne s'agit là bien entendu que d'une affaire de rhétorique, l'exclamation visant essentiellement à traduire le caractère surprenant, choquant, ou blâmable de la scène à laquelle assiste le locuteur. On peut aussi envisager de réfuter (B) à l'aide de contre-exemples dans le genre du suivant, inspiré de Radford (1966). L'élève S a appris son cours sur l'histoire de France au XVI^e siècle, et il ne l'a pas oublié. En classe, S répond ainsi correctement à l'ensemble des questions que lui pose le professeur sur la période en question. Notamment, interrogé sur la date de la Bataille de Marignan, il répond correctement qu'elle a eu lieu en 1515. Il semble correct de dire de S qu'il sait que la Bataille de Marignan a eu lieu en 1515. Cependant, pour une raison ou une autre, S ne croit pas connaître les bonnes réponses aux questions que lui pose son professeur d'histoire, et il croit au contraire répondre au hasard à chaque fois. Par exemple, S est persuadé d'avoir totalement oublié le contenu de sa leçon, ou tellement intimidé par le professeur qu'il perd toute confiance dans la justesse de ses réponses. Il semble correct de dire de S qu'il ne croit pas que la Bataille de Marignan a eu lieu en 1515, bien qu'en fait il le sache.

On aurait ici un cas de connaissance sans croyance, et donc un contre-exemple à (B). En réalité, ce n'en est pas un de très probant, car il n'est pas si évident que notre inclination serait de dire de S qu'il sait que la Bataille de Marignan a eu lieu en 1515. Bien entendu, il semble correct aux yeux du professeur de considérer que S connaît sa leçon, mais celui-ci n'est pas informé du fait que S ne fait que répondre aux questions sans conviction dans la justesse de ses réponses. Pour que l'on ait affaire à un authentique contre-exemple à (B), il faudrait que ce soient nos inclinations à nous, qui sommes informés de la situation dans laquelle se trouve S, qui soient prises en compte et qui le donnent comme sachant que la Bataille de Marignan a eu lieu en 1515, pas celles du professeur. Or, une fois que nous sommes informés de la situation de S, nous sommes enclins à penser que S ne sait pas et que le professeur se trompe en pensant qu'il sait. On n'a pas affaire à un contre-exemple authentique à (TB).

proposition fautive (la « susceptibilité d'erreur ») est suffisamment faible pour que le fait que le contenu de l'état effectif du sujet soit une proposition vraie ne soit pas une simple affaire de chance épistémique. La condition à ajouter à celles de vérité et de croyance doit être telle que, lorsqu'elle est satisfaite par le sujet eu égard à une proposition P, celui-ci est suffisamment peu susceptible de croire à tort que P pour que le fait d'avoir raison de croire que P ne soit pas purement accidentel. Pour trouver cette troisième condition, il faut donc se tourner vers ce qui fait que le contenu de la croyance du sujet soit dans un rapport favorable à la vérité, vers ce qui fait que le sujet se trouve à *raison* avoir cette croyance. Le « ce qui fait que le sujet a raison de croire » est communément appelé la « garantie épistémique » (*epistemic warrant*). Lorsque la croyance vraie du sujet constitue une connaissance, la garantie de sa croyance implique, de manière constitutive, une susceptibilité plus importante de sa croyance à être vraie que fautive ; lorsque ce n'est pas le cas, la croyance vraie du sujet ne constitue pas une connaissance. La condition à ajouter à celles de vérité et de croyance pourra être désignée de manière générique par l'expression de « condition de garantie épistémique ». Tout le problème est de la spécifier de manière idoine.

On peut ici mentionner deux distinctions avant de poursuivre. La première a trait à la réduction de la susceptibilité d'erreur. C'est la distinction entre conception « faillibiliste » et « infaillibiliste » de la garantie épistémique. La garantie épistémique est ce qui rend le contenu d'une croyance plus susceptible d'être vrai que fautive. On pourra dire qu'elle assure la « vériductivité » (*truth-conduciveness*). Pour assurer la vériductivité, la garantie épistémique du sujet en faveur de P doit réduire la susceptibilité que celui-ci se trompe sur P, de manière suffisante pour faire qu'il ne soit pas accidentel qu'il ait raison sur P. Suffisante comment ? Deux réponses sont possibles. Selon la réponse « faillibiliste », la garantie épistémique doit réduire la susceptibilité d'erreur de manière à ce que le sujet soit significativement plus susceptible d'avoir raison que de se tromper, sans pour autant la réduire à néant : lorsqu'il a cette garantie, le sujet est dans un état épistémiquement approprié dans lequel les possibilités d'erreur sont exclues en assez grand nombre, mais pas dans leur totalité. Selon la réponse « infaillibiliste », la garantie épistémique doit réduire à néant la susceptibilité d'erreur de manière à ce que le sujet ne soit pas susceptible du tout de se tromper : lorsqu'il a une telle garantie, le sujet est dans un état épistémiquement approprié dans lequel toutes les possibilités d'erreur sont exclues, sans exception. Plus brièvement, dans un cadre faillibiliste, une croyance peut être épistémiquement garantie mais fautive ; dans un cadre infaillibiliste, une croyance épistémiquement garantie ne peut pas être fautive.

La seconde distinction concerne le rapport cognitif du sujet à la garantie de sa croyance. C'est la distinction entre conception « internaliste » et « externaliste » de la garantie épistémique. Pour simplifier les choses et éviter de rentrer dans les finesses et complications du débat¹², on peut dire que dans la première, la garantie épistémique est totalement interne au sujet, au sens où elle relève totalement de sa perspective. Dire qu'elle relève totalement de sa perspective revient avant tout à dire que le fait d'avoir une garantie épistémique pour sa croyance est toujours « signalé » au niveau de ses états mentaux. Cela fait une différence du point de vue des propriétés mentales du sujet d'avoir cette garantie plutôt que

¹² Pour des discussions sur le débat, voir notamment Alston (1989, p. 185-226), Bonjour (1985, chap. 3), Fumerton (1995, chap. 3). Pour une présentation plus générale du débat, voir Pryor (2001) et Swinburne (2001, chap. 8).

de ne pas l'avoir, une différence à laquelle il peut toujours avoir un accès cognitif. Pour l'internalisme, il y a pour ainsi dire « un effet que cela fait » d'avoir une garantie épistémique pour l'une de nos croyances, et de deux sujets distincts, si les deux entretiennent la croyance que P et si leurs états mentaux sont phénoménalement indiscernables, alors ils sont indiscernables du point de vue de la garantie épistémique de leur croyance.

Une bonne partie des épistémologues internalistes acceptent la thèse supplémentaire selon laquelle le sujet peut avoir un accès (éventuellement infaillible) à ses états mentaux. Dans ce cas, lorsque sa croyance est garantie, le sujet est toujours en position de reconnaître que c'est le cas. Autrement dit, lorsque la croyance d'un sujet est garantie, il peut savoir que c'est le cas et donc que sa croyance est plus susceptible d'être vraie que fausse. Par « savoir », on peut entendre « savoir par voie introspective », où l'introspection est conçue comme le genre d'accès privilégié que nous avons à nos propres états mentaux, par opposition à l'accès que nous pouvons avoir aux états mentaux d'autrui, ou l'accès que nous pouvons avoir à des états environnementaux. Cette seconde forme d'internalisme, l'internalisme « fort » pourrait-on dire, affirme plus que la première : elle affirme non seulement que la garantie épistémique est signalée au niveau des états mentaux du sujet, mais également que lorsque c'est le cas, le sujet peut reconnaître que sa croyance est garantie. Dans le cas où sa croyance garantie est de surcroît vraie, il peut ainsi reconnaître qu'elle constitue une connaissance, et donc l'acceptation du « principe KK » ou « principe d'introspection positive pour la connaissance : si S sait que P, alors il sait ou peut savoir que P. Robert Nozick (1981), par exemple, ramène l'internalisme à l'acceptation de ce principe¹³.

Dans la seconde conception de la garantie épistémique, externaliste, celle-ci est externe au sens où elle ne lui est pas totalement interne, c'est-à-dire au sens où elle ne relève pas entièrement de sa perspective. Ceci revient à dire que le fait de disposer d'une garantie épistémique pour sa croyance n'est pas nécessairement signalé, ne fait pas nécessairement de différence au niveau de ses états mentaux. Deux sujets ayant des états mentaux phénoménalement indiscernables peuvent différer dans la garantie de leur croyance dans une même proposition. En outre, la propriété de garantie épistémique n'est pas conçue, comme dans l'internalisme fort, comme devant être accessible au sujet. La croyance de S que P peut être garantie sans que S puisse savoir, par simple réflexion sur ses propres états mentaux, que c'est le cas. Il peut savoir que P même s'il ne sait pas par voie introspective que sa croyance est plus susceptible d'être vraie que fausse, ceci n'excluant pas qu'il puisse le savoir par une autre voie que par la voie introspective, soit dit en passant.

Récapitulons. Si la connaissance nécessite une croyance vraie, plus quelque chose, ce quelque chose est la garantie épistémique. Le sujet doit être épistémiquement garanti dans sa croyance que P pour que P lui soit connue. Le défi est celui de trouver une interprétation appropriée de la condition de garantie épistémique. Cette condition est une condition qui

¹³ Le champion de la conception internaliste adopte cette conception internaliste plus forte (qu'il formule en termes de « justification » plutôt que de « garantie »), comme il ressort de son affirmation que « si une personne S est justifiée de manière interne à croire une certaine chose, alors ce peut être quelque chose qu'elle peut savoir simplement par réflexion sur son propre état d'esprit » (Chisholm 1989, p. 7). Voir également tout le chapitre 6 de Chisholm (1989). Pour une présentation d'une conception internaliste forte, voir Bonjour (1985, chap. 1-2).

porte sur la relation entre la croyance du sujet et la vérité de la proposition, et qui, lorsqu'elle est satisfaite, fait qu'il n'est pas accidentel que la croyance en question soit vraie, en la rendant plus susceptible d'être vraie que fausse.

Dans l'analyse dite « standard » ou « traditionnelle » de la connaissance, la condition à ajouter à celles de vérité et de croyance afin d'exclure un « coup de chance épistémique » est une condition de « justification » :

(Justification) S est justifié à croire que P.

Dans l'analyse ainsi obtenue, une analyse de type (JTB) comme nous l'appellerons, la justification est ce qui fait d'une croyance vraie une connaissance. Qu'est-ce que cela signifie que d'être justifié à croire ? La plupart des philosophes de la connaissance s'accordent pour faire remonter « l'esprit » de l'analyse de type (JTB) à la conception qu'en donne Platon dans le *Ménon*, et selon laquelle les connaissances seraient des opinions vraies « reliées par un raisonnement qui en donne l'explication » (*Ménon* 98a, p. 198 sq. dans la traduction de Monique Canto-Sperber)¹⁴. Ce que l'on retient de cette conception platonicienne, c'en est essentiellement l'esprit et l'idée que la connaissance est une croyance (ou une opinion) vraie fondée sur des raisons¹⁵. C'est ainsi que la plupart du temps, les tenants d'une analyse de type (JTB) interprètent « être justifié à croire » comme « avoir de bonnes raisons de croire », sans imposer que les raisons en question soient agencées comme une démonstration d'un théorème de géométrie. Il n'est pas requis, par exemple, pour qu'une croyance soit justifiée, que le sujet soit en mesure d'articuler les raisons qui justifient sa croyance, ou de montrer (de démontrer) que sa croyance est justifiée. Il est requis par une analyse de type (JTB) que la croyance du sujet soit justifiée, pas qu'il la justifie ou soit en mesure de la justifier par voie argumentative. Avoir une bonne raison pour croire que P ne signifie pas avoir un bon

¹⁴ Il importe certainement de citer une portion plus large du 98a, qui fait ressortir cette notion d'un « lien » comme étant la marque distinctive de la connaissance par rapport à la simple opinion vraie, de même que l'inscription de cette conception dans le cadre de la théorie platonicienne de la réminiscence, ainsi que les préoccupations d'ordre moral auxquelles elle se rattache :

C'est au sujet des opinions vraies. Car, vois-tu, les opinions vraies, aussi longtemps qu'elles demeurent en place, sont une belle chose et tous les ouvrages qu'elles produisent sont bons. Mais ces opinions ne consentent pas à rester longtemps en place, plutôt cherchent-elles à s'enfuir de l'âme humaine ; elles ne valent donc pas grand chose, tant qu'on ne les a pas reliées par un raisonnement qui en donne l'explication. Voilà ce qu'est, Ménon, mon ami, la réminiscence, comme nous l'avons reconnu par nos accords précédents. Mais dès lors que les opinions ont été reliées, d'abord elles deviennent connaissances, et ensuite, elles restent en place. Voilà précisément la raison pour laquelle la connaissance est plus précieuse que l'opinion droite, et sache que la science diffère de l'opinion vraie en ce que la connaissance est lien. (p. 198 sq. dans la traduction de Canto-Sperber)

Voir également le Théétète, 201a-c.

¹⁵ Il est regrettable que l'on ramène le plus souvent la conception platonicienne de la connaissance uniquement à l'analyse en termes de croyance vraie justifiée. En effet, ce qui ressort tout aussi clairement d'un dialogue comme le *Ménon*, c'est la façon dont Socrate amène le personnage du jeune garçon, en lui posant toute une suite de questions (très orientées) auxquelles il répond correctement, à la reconnaissance d'une vérité géométrique dont il semblait auparavant totalement ignorant (82a-85b). Le fait que le jeune garçon puisse répondre correctement et ainsi « accoucher » de la vérité en question, est ensuite présenté à Ménon par Socrate comme une preuve qu'il en avait connaissance (85c-86a). Or, ceci suggère une manière de voir la connaissance comme une capacité à répondre (correctement) à des questions. C'est une suggestion que reprennent à leur compte des auteurs comme Powers (1978), Castañeda (1980), White (1982) et Craig (1990).

argument en faveur de P. Contrairement à ce que pense un auteur comme Almeder (1998), dans bien des cas, un sujet peut savoir que P même s'il n'est pas en mesure de fournir le moindre argument en faveur de P, ou de répondre à la question « Comment sais-tu que P ? ». Tout simplement, dans une analyse de la connaissance comme croyance vraie justifiée, la connaissance se distingue de la simple croyance vraie en ceci qu'elle requiert de « bonnes raisons » de croire. La question qui se pose immédiatement est celle de savoir ce qu'est une « bonne raison » de croire.

La notion de justification est traditionnellement comprise comme une notion internaliste et faillibiliste de garantie épistémique. Dans une telle perspective, une « bonne raison » de croire est une raison qui relève de notre perspective de sujet et qui, lorsqu'on fonde sur elle notre croyance, n'exclut pas toute possibilité logique d'erreur. Le plus souvent, une telle raison est entendue dans un sens internaliste fort, comme nécessairement accessible au sujet. C'est ainsi qu'elle est comprise par la théorie internaliste de référence en matière de garantie épistémique, à savoir la théorie « évidentialiste » (Russell 1948 ; Chisholm 1989 ; Feldman & Conee 1985). *Grosso modo*, dans une théorie évidentialiste, « avoir une bonne raison de croire » équivaut à « avoir quelque évidence adéquate pour croire ». Qu'est-ce que « l'évidence », et qu'est-ce que cela signifie que d'avoir une évidence ?

On peut définir succinctement l'évidence comme une information, pertinente quant à la vérité ou la fausseté d'une proposition ou d'une croyance, dont dispose le sujet au sens où il y a un accès mental ou cognitif, et dont il dispose via une source appropriée de connaissance figurant dans sa boîte à outils épistémiques standard (expérience perceptive, souvenir, inférence, etc.). En effet, de manière générale pour l'évidentialisme, cela signifie qu'une « raison de croire » est totalement déterminée par la perspective du sujet, au sens où ce qui le justifie à croire relève de son propre esprit. Par exemple, mon souvenir d'avoir fermé le gaz pourra constituer une évidence pour ma croyance éventuelle que j'ai fermé le gaz. Ma croyance que la plupart des médecins sont des charlatans pourra constituer une évidence pour ma croyance que le Docteur Mabuse est un charlatan. Dans les deux cas, ce qui justifie ma croyance dépend de ma propre perspective et n'est pas extérieur à mon esprit. L'évidence est une bonne raison interne au sujet. L'évidentialisme est donc un internalisme. Le plus souvent, un évidentialiste acceptera une thèse internaliste forte, allant jusqu'à soutenir que lorsqu'il est justifié à croire une proposition sur la base de telle ou telle évidence, un sujet peut avoir un accès cognitif, par une réflexion sur son propre esprit, au fait que cette évidence justifie sa croyance.

Qu'est-ce que l'adéquation de l'évidence à une croyance ? Sans rentrer dans les détails, cela signifie que l'évidence supporte la croyance de manière suffisante, où une croyance est suffisamment supportée par une évidence lorsque le fait d'avoir cette évidence rend significativement plus susceptible la croyance d'être vraie que fausse¹⁶. Or, lorsque la croyance

¹⁶ Par exemple, une croyance que P sera suffisamment supportée par l'évidence e à disposition de S lorsque la probabilité de P étant donnée e dépasse un certain seuil, supérieur ou égal à 0,5 selon l'auteur. Il est également possible de comprendre la susceptibilité d'une croyance à être vraie selon une autre mesure. Par exemple, en termes de degrés de croyance, correspondant au degré de crédibilité des propositions crues, et où la crédibilité est fonction de l'évidence disponible. Pour une présentation des différentes façons de formaliser la notion de « support », voir le volume I du *Handbook of Defeasible Reasoning and Uncertainty Management Systems*, édité par D.M. Gabbay et P. Smets (Kluwer Academic Publishers, 1998), et notamment l'article de D. Gillies « Confirmation Theory », p. 135-167.

justifiée porte sur une proposition empirique, la susceptibilité que cette proposition soit fausse, compte tenu de l'évidence empirique à disposition, ne sera pas nulle. Que S soit justifié à croire que P n'implique pas que P soit vrai. C'est pourquoi l'évidentialisme est aussi une forme de faillibilisme : « Selon la conception traditionnelle de la justification épistémique « interne » [soit l'évidentialisme], il n'y a pas de connexion *logique* entre la justification épistémique et la vérité. Une croyance peut être justifiée de manière interne et pourtant être *fausse* » (Chisholm 1989, p. 76-7)¹⁷.

Par « justification », nous conviendrons d'entendre une notion *internaliste et faillibiliste* de garantie épistémique, comme celle qui ressort de la conception évidentialiste : lorsque S est justifié à croire que P, il a quelque bonne raison R, déterminée de manière « interne » par sa propre perspective, pour croire que P, et dont la possession rend sa croyance que P significativement plus susceptible d'être vraie que fausse sans nécessairement exclure toute possibilité logique de fausseté (éventuellement, S peut reconnaître qu'il est justifié à croire que P le cas échéant). Nous conviendrons d'entendre par « l'analyse standard de la connaissance » toute version d'une analyse de type (JTB) dans laquelle la notion de justification employée est une notion internaliste et faillibiliste de garantie épistémique¹⁸.

Une notion faillibiliste et internaliste de garantie épistémique comme celle de justification permet-elle d'exclure la chance épistémique ? Le fait d'avoir de bonnes raisons ou une évidence adéquate pour croire suffit-il à garantir que la croyance ne soit pas vraie de manière accidentelle ?

Le problème de Gettier

L'analyse standard de la connaissance est confrontée à ce qu'il est de coutume d'appeler le « problème de Gettier », du nom de l'auteur à qui l'on doit d'avoir initié une imposante littérature sur le sujet. Il consiste à trouver une analyse de la connaissance qui permette de rendre compte des « exemples de style Gettier ». Étant donnée une analyse de la connaissance soumise à évaluation, un « exemple de style Gettier » à l'encontre de cette analyse en est un contre-exemple dans le sens suivant : il s'agit d'un cas dans lequel les conditions spécifiées par l'analyse en question sont toutes satisfaites, mais dans lequel le sujet ne peut pas raisonnablement se voir attribuer la connaissance. Autrement dit, un exemple de style Gettier à l'encontre d'une analyse établit que les conditions qu'elle spécifie ne sont pas conjointement suffisantes pour la connaissance, que cette analyse est trop large. En particulier, un exemple de style Gettier à l'encontre de l'analyse standard est un cas où les conditions de vérité, de croyance et de justification sont toutes satisfaites eu égard à une proposition P, mais où intuitivement le sujet S ne sait pas que P. On pourra considérer qu'une proposition d'analyse pour la connaissance est satisfaisante si elle permet au moins de traiter le problème, où par « traiter le problème de Gettier », on devra entendre, au mi-

¹⁷ La présentation qui précède de l'évidentialisme est une simplification, que certains pourront considérer comme outrancière. Son but est simplement de donner un aperçu d'une position internaliste et faillibiliste de la garantie épistémique, et de fixer un peu mieux ce que nous devons entendre par « justification ». Pour une discussion détaillée de l'évidentialisme, voir l'ouvrage de Feldman et Conee (2004).

¹⁸ Le terme de « justification » peut également être entendu dans un sens internaliste mais infailibiliste. On présente par exemple souvent la conception cartésienne de la connaissance, présentée dans les Méditations métaphysiques, comme usant d'une telle notion.

nimum, être capable de rendre compte des différents types d'exemples de style Gettier que l'on peut identifier à partir de la littérature. Nous considérerons la capacité à remplir ces contraintes minimales comme une raison tendant à indiquer que la proposition d'analyse considérée est sur la bonne voie. Pour identifier les différents types d'exemples de style Gettier, il suffit de se pencher sur l'essentiel de la discussion autour du problème de Gettier.

Pour produire de tels exemples, on invente une proposition Q, vraie ou fausse, dont on fait dépendre la croyance par S que P, mais qui, d'une manière ou d'une autre, empêche S de savoir que P. On a ici deux options. Tout d'abord, on peut trouver un exemple où les conditions de vérité, de croyance et de justification sont satisfaites eu égard à P, mais où S ne sait pas que P parce que la croyance de S que P se fonde sur une proposition Q qui est *fausse*. Cette dépendance de P par rapport à Q peut être indirecte ou directe. Des exemples de style Gettier par « dépendance indirecte » à l'encontre de l'analyse standard sont les deux exemples proposés par Gettier (1963) lui-même. Il s'attaque à la thèse selon laquelle une croyance vraie justifiée (au sens internaliste et infaillibiliste) constitue une connaissance. Il dit en effet explicitement viser la conception chisholmienne de la connaissance comme croyance vraie pour laquelle on a une évidence adéquate, et la conception de Ayer (1956) selon laquelle savoir revient à être sûr et avoir le droit d'être sûr (*the right to be sure*) de quelque chose de vrai. Il a en ligne de mire plus simplement l'idée qu'une croyance vraie que P constitue une connaissance si la susceptibilité de la vérité de P, ou la probabilité de P, étant donnée l'évidence du sujet, est suffisamment élevée, sans pour autant que la susceptibilité de la fausseté de P soit nulle.

Dans les deux exemples qu'il propose, la croyance de S que P dépend indirectement d'une proposition fausse Q au sens où elle est fondée sur Q par voie d'inférence valide. Le premier exemple proposé par Gettier est le suivant. Supposons que Smith et Jones postulent pour le même poste, et que Smith soit justifié à croire la proposition suivante :

(1) Jones est celui qui aura le poste, et Jones a dix pièces en poche.

La justification qu'a Smith pour croire (1) est d'une part que le président de la compagnie lui a dit que Jones serait engagé, et d'autre part que Smith a compté le nombre de pièces dans la poche de Jones un peu plus tôt. Smith déduit validement de (1) la proposition suivante :

(2) Celui qui aura le poste a dix pièces en poche.

Et Smith accepte (2) comme résultat de cette déduction. Smith par là même est justifié à croire (2). C'est finalement Smith qui obtient le poste et il s'avère qu'il a également dix pièces en poche. Par conséquent, Smith croit et est justifié à croire la proposition vraie (2). Cependant, Smith échoue manifestement à savoir que (2) est vraie.

Le second exemple que Gettier propose à l'encontre de (JTB) est celui-ci. Smith est justifié à croire :

(3) Jones possède une Ford.

Smith, qui ignore tout de l'endroit où se trouve Brown, considère les trois propositions suivantes le concernant :

(4) Brown est à Boston.

(4') Brown est à Barcelone.

(4'') Brown est à Brest-Litovsk.

Smith forme alors la disjonction suivante à partir de (3) et (4') :

(5) Ou bien Jones possède une Ford ou bien Brown est à Barcelone.

Il forme également deux autres disjonctions semblables à l'aide de (3) et (4), et de (3) et (4''). Chacune de ces disjonctions est impliquée par (3), Smith le sait, et il accepte chacune d'elles sur la base d'une déduction valide à partir de (3). Smith est par là même justifié à croire chacune de ces disjonctions, et en particulier à croire (5). Or, il se trouve que par pure coïncidence Jones ne possède pas de Ford et que Brown est à Barcelone : (5) est vraie. Donc Smith croit et est justifié à croire la proposition vraie (5). Cependant, Smith échoue manifestement à savoir que (5) est vraie.

Le fait que, dans de tels exemples, la croyance du sujet se fonde inférentiellement sur une proposition fautive, a pour effet de réduire sa croyance à un cas de croyance accidentellement vraie, vraie par coïncidence, ou par hasard, en un mot, par chance épistémique. C'est de prime abord pour cette raison que le sujet semble échouer à connaître. Autrement dit, l'addition de la seule condition de justification à celles de vérité et de croyance ne semble pas répondre à la contrainte anti-chance.

La littérature à laquelle les exemples de Gettier ont donné lieu est certainement l'une des plus abondantes en philosophie de la connaissance, et il n'est pas question d'en donner ici un compte-rendu complet¹⁹. L'intérêt de la présentation qui va suivre est de fournir un échantillon représentatif des exemples de style Gettier qui nous seront utiles pour la suite.

Une manière de répondre à l'objection de Gettier à l'encontre de l'analyse de la connaissance comme croyance vraie justifiée est de chercher à incorporer à cette dernière une condition supplémentaire capable d'exclure la chance épistémique, de garantir que la croyance du sujet ne peut pas être vraie par accident ou par hasard²⁰. Dans les deux exemples de Gettier, c'est par chance que l'inférence mise en jeu résulte dans une croyance vraie du sujet, et une raison envisageable à cela est que cette inférence procède à partir d'une proposition fautive. Dès lors, on peut songer à garantir le caractère non accidentel de la croyance vraie dans une analyse de base (JTB), en lui ajoutant la condition suivante :

(*) La croyance de S que P n'est pas inférée à partir d'une proposition fautive.

¹⁹ Pour un survol de la littérature autour du problème de Gettier jusqu'au début des années 80, voir Shope (1983). Voir aussi Pappas (1979).

²⁰ Une autre manière, qui elle n'a pas fait date, de réagir à l'objection de Gettier est celle de Thalberg (1969, 1974). Celui-ci questionne l'utilisation d'un principe de « déductibilité pour la justification » sur lequel Gettier (1963, p. 121) fait reposer explicitement les inférences intervenant dans ses deux exemples, principe selon lequel si S est justifié à croire P, et P entraîne Q, et S déduit Q de P et accepte Q comme résultat de cette déduction, alors S est justifié à croire Q. Le problème général de la réponse de Thalberg à Gettier est que sa manœuvre ignore les innombrables autres exemples de style Gettier qui eux ne reposent pas sur l'application du principe en question, et dont nous allons maintenant présenter un échantillon. Pour des répliques plus détaillées à Thalberg, voir Saunders (1972) et Hooker (1973).

Si l'addition de (quelque version de) la condition (*) à (JTB) semble bien permettre de contrer les exemples de Gettier, elle ne permet pas pour autant d'empêcher la génération d'autres exemples de style Gettier à son encontre. On peut en effet produire des exemples de style Gettier par « dépendance directe » à l'encontre d'une analyse de base (JTB) dans laquelle la croyance de S que P est fondée sur une proposition fausse Q, mais n'est pas fondée *inférentiellement* sur Q. On trouve un tel exemple chez Chisholm :

Une personne *tient pour vrai* qu'il y a un mouton dans le champ, et ce dans des conditions telles que, lorsqu'elle est dans ces conditions, une personne tient pour vrai qu'il y a un mouton dans le champ, il est alors *évident* pour cette personne qu'il y a un mouton dans le champ. Cette personne, cependant, a pris à tort un chien pour un mouton et ce qu'il voit n'est donc pas un mouton du tout. Néanmoins, il se trouve qu'il y a un mouton dans une autre partie du champ. Par conséquent, la proposition qu'il y a un mouton dans le champ sera une proposition qui est à la fois vraie et évidente, et qui sera également une proposition que cette personne accepte. Mais la situation ne nous autorise pas à dire que la personne *sait* qu'il y a un mouton dans le champ. (Chisholm 1989, p. 93)

Dans un exemple comme celui-ci, la croyance vraie et apparemment justifiée du sujet est fondée sur une proposition fausse Q. Le sujet ne serait pas justifié à croire ce qu'il a raison de croire, s'il ne croyait pas à tort que Q. Ce qui importe est que sa croyance vraie soit fondée de manière non inférentielle sur cette proposition fausse. La condition (*) est donc satisfaite, et on remarquera par ailleurs que le principe de déductibilité pour la justification n'intervient à aucun moment : le sujet n'est pas justifié à croire ce qu'il croit sur la base d'une déduction à partir de propositions qu'il est justifié à croire. Pourtant, il s'agit là d'un exemple manifeste de méconnaissance, d'un exemple dans lequel le sujet ne sait pas, et par conséquent, d'un contre-exemple à (JTB) *plus* (*). Ici encore, le fait que la croyance du sujet se fonde sur une proposition fausse a pour effet de réduire cette croyance à un cas de croyance vraie par pure chance. L'addition de (*) à une analyse de base (JTB) ne suffit donc pas à remplir la contrainte anti-chance.

Une réaction « naïve » serait de penser que l'on peut faire en sorte qu'une analyse de base (JTB) satisfasse cette contrainte anti-chance, en remplaçant simplement la condition (*) par une condition plus générale dans le genre de celle-ci :

(**) La croyance de S que P n'est pas fondée (inférentiellement ou non inférentiellement) sur une proposition fausse.

Ce qui peut sembler « naïf » dans cette réaction est de penser que la raison pour laquelle le sujet échoue à connaître, dans les exemples précédents, est que sa croyance se fonde sur une proposition *fausse*. En effet, des contre-exemples de style Gettier peuvent être avancés à l'encontre de (JTB) *plus* (**), dans lesquels la croyance vraie du sujet ne se fonde pas sur une proposition fausse, mais sur une proposition *vraie*. Clark par exemple nous invite à considérer le cas suivant, inspiré du second exemple de Gettier :

Il est vrai que Jones a toujours possédé une Ford et c'est encore le cas. Brown, dont Smith sait qu'il est généralement fiable et honnête, dit à Smith que Jones en a toujours possédé une. Mais en réalité, Brown ne sait rien à propos de Jones ou de sa Ford ; il vient simplement d'inventer ce qu'il dit à Smith (comportement plutôt inhabituel de sa part), et il se trouve par chance avoir raison. Maintenant, la croyance de Smith n'est pas seulement vraie et justifiée, mais les bases [*grounds*] sur lesquelles il fonde sa croyance sont vraies. La conjecture sauvage [*wild guess*] de Brown peut néanmoins difficilement être considérée comme fournissant à Smith

une connaissance uniquement parce qu'elle se trouve être correcte. Dans ce cas, donc, les bases sur lesquelles Smith croit [que Jones possède une Ford] sont vraies, mais les bases sur lesquelles il accepte ces bases, en l'occurrence que Brown les connaît, sont fausses ; mais la fiabilité et l'honnêteté générale de Brown justifient sa croyance. (Clark 1963, p. 447-8)

Dans cet exemple, le sujet, Smith, a une croyance vraie justifiée, la croyance que Jones possède une Ford. En outre, sa croyance est fondée sur une proposition vraie, la proposition que Brown est généralement fiable et honnête, et non sur une proposition fausse. Donc, la condition (**) est également satisfaite. Pourtant, il échoue manifestement à connaître, parce que c'est de toute évidence par chance que sa croyance est vraie. (JTB) *plus* (**) ne fait pas l'affaire²¹.

On peut penser, comme Clark, que le sujet échoue à connaître parce que, bien qu'il fonde sa croyance sur une proposition vraie, il fonde son acceptation de celle-ci sur une proposition fausse (que Brown sait que Jones possède une Ford). On pourra alors garder l'espoir de produire une analyse de base (JTB) qui satisfasse la contrainte anti-chance, en remplaçant (**) par la condition plus forte suivante :

(***) S n'accepte aucune proposition fausse dans la chaîne des raisons qui le conduisent à croire que P.

L'expression « chaîne des raisons », empruntée à Clark, renvoie ici tout simplement à l'idée que lorsque la croyance d'un sujet S est justifiée, S fonde cette croyance sur une (ou plusieurs) proposition(s), dont il fonde l'acceptation sur une (ou plusieurs) autre(s) proposition(s), dont il fonde l'acceptation sur une (ou plusieurs) autre(s) proposition(s) encore, et ainsi de suite. La condition (***) est satisfaite lorsque chacune des propositions dans la chaîne des raisons est vraie. Pour Clark, lorsque c'est le cas, la croyance à laquelle conduit la chaîne est « pleinement fondée » (*fully grounded*). Clark accepte lui-même une analyse de type (JTB) *plus* (***) dans laquelle sa version de (***) consiste précisément dans la condition que la croyance de S soit, dans le sens précédent, pleinement fondée²².

Mais une analyse de ce type ne saurait pas plus faire l'affaire que les précédentes. L'exemple suivant de Goldman est un cas de méconnaissance manifeste où toutes les conditions de (JTB) *plus* (***) sont pourtant satisfaites :

Henry conduit à travers la campagne avec son fils. Pour faire l'éducation du garçon, Henry identifie divers objets dans le paysage à mesure qu'ils se donnent à voir. « C'est une vache », dit Henry, « C'est un tracteur », « C'est un silo », « C'est une grange », etc. Henry n'a aucun doute sur l'identité de ces objets ; en particulier, il n'a aucun doute que le dernier objet mentionné soit une grange, ce qui est en effet le cas. Chacun des objets identifiés a des propriétés caractéristiques de son type. De plus, chaque objet est pleinement en vue, Henry a une excellente vue, et il a assez de temps pour les regarder avec raisonnablement de soin, puisqu'il y a peu de circulation pour le distraire. [...] Supposons [toutefois] qu'on nous dise que, à

²¹ D'autres exemples de style Gettier dans ce genre, visant à établir l'inadéquation des analyses de type (JTB**), peuvent être trouvés dans Feldman (1974), Moser & van der Nat (2002), et Lehrer (2000), entre autres.

²² On peut peut-être inclure, parmi ceux qui soutiennent que (***) est la quatrième condition recherchée, un auteur comme Armstrong (1973). On peut certainement y inclure aussi un auteur comme Sosa (1979), pour qui la connaissance nécessite de la justification du sujet qu'elle n'inclût aucune proposition fausse à titre de « présupposition épistémique » dans son raisonnement. Pour une discussion approfondie, voir Shope (1983).

P'insu d'Henry, le district dans lequel il vient d'entrer soit rempli d'imitations de granges en papier mâché. Ces imitations ressemblent exactement, depuis la route, à des granges, mais elles ne sont réellement que des façades, sans murs de fond ou d'intérieurs, bien peu susceptibles d'être utilisées comme des granges. Elles sont si savamment construites que les voyageurs les confondent invariablement avec des granges. Venant tout juste d'entrer dans le district, Henry n'a pas rencontré d'imitation ; l'objet qu'il voit est une authentique grange. Mais si l'objet sur le site était une imitation, Henry la confondrait avec une grange. Compte tenu de cette nouvelle information, nous serions fortement enclins à suspendre l'affirmation que Henry *sait* que l'objet est une grange. (Goldman 1976, p. 772-3)

Dans cet exemple, le sujet a une croyance vraie, sa croyance vraie semble justifiée sur la base de son évidence perceptive, en l'occurrence visuelle, mais au moment précis où il passe à proximité de la grange, la voit et forme sa croyance que ce qu'il voit est une grange, il ne sait pas que c'en est une. Pourtant, sa croyance ne se fonde pas sur une proposition fausse, et plus généralement, il n'accepte aucune proposition fausse dans la chaîne des raisons qui conduit à sa croyance : même si la proposition fausse que la proportion de granges est plus importante que celle de façades de granges n'intervenait pas dans la chaîne des raisons qui soutiennent sa croyance, Henry croirait toujours à tort que ce qu'il voit est une grange. On a donc apparemment un cas de croyance vraie justifiée et pleinement fondée au sens de Clark, mais sans connaissance, soit un contre-exemple à (JTB) *plus* (***) .

On notera que c'est par la plus grande des chances qu'Henry se trouve en train de regarder l'une des seules, voire la seule grange authentique dans la région, et si la croyance qu'il forme est vraie, elle est vraie de manière purement accidentelle. Une fois de plus, l'addition d'une condition supplémentaire ne parvient pas à faire en sorte que la croyance justifiée du sujet ne puisse pas être vraie par simple chance. On peut penser une fois de plus que le sujet ne compte pas comme ayant connaissance, dans un cas comme le précédent, en raison du caractère accidentel et aléatoire de sa formation d'une croyance vraie.

Une condition alternative à (***) peut être envisagée, sur la base de l'interprétation suivante. Un exemple comme celui de Goldman est un cas de chance épistémique et donc de méconnaissance, parce que bien que le sujet y ait une croyance vraie et justifiée, la justification de sa croyance est « défaite » (*defeated*). Par « la justification de S pour croire que P est défaite », il faut entendre au minimum qu'il existe une proposition vraie Q telle que, lorsqu'elle est ajoutée à la raison R qui justifie S à croire que P, S n'est plus justifié à croire que P sur la base de R. Lorsqu'une telle Q existe, elle est appelée un « défacteur » (*defeater*) pour la justification de S – on pourra aussi parler de « contre-évidence » à P. Par exemple, la proposition qu'il existe des façades de granges dans le district, ou la proposition que la proportion de façades de granges est plus grande que celle de granges authentiques, sont toutes deux des défacteurs pour la justification de la croyance d'Henry : chacune est une proposition vraie qui, ajoutée à la justification d'Henry, a pour effet de miner cette justification. Ceci étant dit, on peut penser à remplacer avantageusement la condition (***) par celle-ci :

(****) Il n'existe aucun défacteur pour la justification de la croyance de S que P.

Une analyse de ce type est communément appelée une analyse « en termes de défectibilité » ou « d'indéfectibilité » (nous opterons pour la seconde appellation)²³.

Les analyses de type (JTB) *plus* (***) diffèrent entre elles sur les conditions pour la défection de la justification d'une croyance. Comme il a été indiqué plus haut, la notion de défection inclut au minimum que :

(Défection minimale) Si la croyance de S que P est justifiée sur la base d'une raison R, la justification de cette croyance est défaite par quelque proposition Q, seulement si (i) Q est vraie et (ii) la conjonction de R et Q ne justifie pas S à croire que P.

Un problème se pose dès lors que l'on cherche à faire de la conjonction de (i) et (ii) des conditions suffisantes pour la défection de la justification d'une croyance. Considérons en effet le cas suivant, proposé par Lehrer et Paxson :

Supposons que je vois un homme pénétrer dans la bibliothèque et en subtiliser un livre en le cachant sous son manteau. Parce que je suis sûr que l'homme est Tom Grabit, que j'ai souvent vu auparavant lorsqu'il assistait à mes cours, je rapporte que je sais que Tom Grabit a subtilisé le livre. Cependant, supposons encore que Mme Grabit, la mère de Tom, ait attesté que le jour en question, Tom n'était pas à la bibliothèque, mais était en fait à des milliers de kilomètres de là, et que le frère jumeau identique de Tom, John Grabit, était à la bibliothèque. Imaginons en outre que je sois entièrement ignorant du fait que Mme Grabit ait dit toutes ces choses. Qu'elle ait dit toutes ces choses déferait la justification que j'ai pour croire que Tom Grabit a subtilisé le livre, conformément à la présente définition de la défec-tibilité. [...] Ce qui précède pourrait sembler acceptable jusqu'à ce que nous finis-sions l'histoire en ajoutant que Mme Grabit est une menteuse compulsive et pathologique, que John Grabit est une invention de son esprit dément, et que Tom Grabit a pris le livre comme je le croyais. Une fois ceci ajouté, il devrait être appa-rent que je savais bel et bien que Tom Grabit a subtilisé le livre. (Lehrer et Paxson 1969, p. 466)

Même si l'intuition peut ne pas faire l'unanimité dans un tel cas de croyance vraie justi-fiée, les philosophes de la connaissance considèrent communément ce dernier comme un cas de connaissance. Une notion de défection minimale, réduite aux conditions (i) et (ii), ne semble toutefois pas permettre de rendre raison de la satisfaction de (***). Conformément à cette notion, dans le cas précédent, le défecteur en question serait la proposition vraie que Mme Grabit a attesté que Tom n'était pas à la bibliothèque, etc. Cette proposition, si elle était ajoutée à ce qui me justifie à croire que Tom Grabit a volé le livre, semblerait devoir miner ma justification. Le cas de Lehrer et Paxson semble cependant nous enseigner que parfois, un défecteur apparent peut être « trompeur » (*misleading*), c'est-à-dire être une pro-positon vraie sur la base de laquelle on pourrait pourtant fonder une croyance fausse (par exemple, si je venais à prendre en compte la proposition vraie que Mme Grabit a fait son attestation, je fonderais la croyance fausse que c'est John Grabit et non Tom qui a subtilisé le livre). Apparemment, lorsque l'on a affaire à un défecteur « trompeur » – on parle peut-

²³ Sous ce label s'inscrivent plusieurs versions de (JTB) *plus* (***) , différant dans la formulation précise à donner à (***) . Pour certains, cette condition (***) revient à exiger l'absence totale de défecteur, l'absence de défecteurs dont S présuppose la fausseté, l'absence de défecteurs dont S est justifié à croire qu'ils sont absents, etc. La présentation ici donnée de l'analyse en termes d'indéfectibilité étant générale, les considéra-tions que l'on y trouvera sont censées couvrir ces diverses versions.

être plus volontiers « d'évidence trompeuse » (*misleading evidence*) –, celui-ci ne défait pas la justification.

Pour tenir compte d'un cas comme celui-ci, une analyse de type (JTB) *plus* (***) doit fournir une notion de défection pour la justification, qui empêche un « défecteur trompeur », comme le témoignage (erroné) de Mme Grabit, de miner la justification de la croyance du sujet, et donc de miner sa connaissance. Lehrer et Paxson (1969, p. 468) eux-mêmes entendent proposer une caractérisation adéquate de la notion de défection, en ajoutant, aux conditions (i) et (ii) pour une défection minimale, deux nouvelles conditions : la condition que (iii) S soit justifié à croire que Q est fausse, et la condition que (iv) S soit justifié à croire, de toute conséquence logique Q* de Q dont la conjonction avec R ne justifie pas S à croire que P, que Q* est fausse. Ces deux conditions sont censées contenir les cas de « défecteurs trompeurs ». Plus généralement, pour tenir compte d'un cas comme celui de Tom Grabit, on peut penser qu'une analyse en termes d'indéfectibilité doit distinguer entre deux types de défecteurs : les « défecteurs trompeurs » d'une part, qui n'auraient aucune tendance à miner la connaissance, et les « défecteurs réguliers » d'autre part, qui seuls sont susceptibles de miner la connaissance²⁴. On n'aura ensuite qu'à modifier la condition (***) de la manière suivante :

Il n'existe aucun défecteur *régulier* pour la justification de S à croire que P.

Cependant, un problème avec les analyses en termes d'indéfectibilité est qu'il semble toujours possible, pour n'importe quelle croyance vraie justifiée, de trouver une proposition vraie ayant un rôle de défecteur régulier pour la justification de cette croyance, quelle que soit la manière de concevoir un défecteur régulier²⁵. Par ailleurs, cette dernière version d'une analyse par l'indéfectibilité, dans laquelle il est précisé que le défecteur doit être régulier, admet apparemment des contre-exemples de type Gettier, comme le suivant, proposé par Harman, et dans lequel le sujet échoue à connaître parce qu'il ne dispose pas d'une (contre-)évidence dont il devrait disposer et qui lui est pourtant accessible :

²⁴ Des raffinements de la notion de défecteur ont pu être proposés dans ce sens, parmi lesquels on trouve notamment ceux de Klein (1971), de Pollock (1986) et de Moser (1989). Ces deux derniers auteurs ont ceci d'intéressant qu'ils conçoivent la qualification épistémique d'un sujet comme étant partiellement fonction de quelque élément objectif, et non plus uniquement d'éléments subjectifs. Cet élément objectif dans leurs analyses en termes d'indéfectibilité est la totalité des vérités. Chez Pollock, la connaissance nécessite que la croyance du sujet possède une justification qui n'est pas défaite, étant donné l'ensemble des circonstances défini par l'ensemble de toutes les propositions vraies. Chez Moser, ce qui est nécessaire pour la connaissance de P, lorsque la croyance que P n'est pas fondée sur l'introspection, c'est que la justification en faveur de la croyance que P, si elle est défaite par une proposition vraie Q, se voit restaurée par une autre proposition vraie R dans l'ensemble constitué par la totalité des propositions vraies.

Ces deux auteurs ont en commun de partir du principe que la défection pour la justification d'une croyance dépend de l'existence de certaines propositions dans la totalité des propositions vraies, que le sujet soit ou non susceptible de les croire ou d'être justifié à les croire. Ceci autorise que la justification d'une croyance vraie puisse être défaite par une proposition vraie pour laquelle il est humainement, physiquement, techniquement, ..., impossible de posséder de la moindre justification. Dans cette perspective, un défecteur « régulier » sera une proposition vraie qui, considérée en conjonction avec ce qui justifie la croyance du sujet, mine sa justification, que le sujet puisse (humainement, physiquement, techniquement, ...) ou non être amené à croire ou être justifié à croire cette proposition.

²⁵ C'est un problème pointé notamment par Harman (1973, p. 152) et par Goldman (1976, p. 774)

Norman veut donner à Mary l'impression qu'il est à San Francisco, en lui écrivant une lettre qui l'atteste, une lettre qu'il envoie à San Francisco à un ami qui l'envoie à son tour à Mary. Cette lettre est dans la pile de courrier non lu sur le bureau de Mary devant elle, lorsqu'elle appelle le bureau de Norman d'où on lui dit qu'il passe l'été à Rome. Dans ce cas [...], Mary n'en vient pas à savoir que Norman est en Italie, bien que toutes ses suppositions explicatives soient correctes. Le bureau de Norman rapporte ce que [Norman] lui a dit comme résultat de son intention de passer l'été à Rome, une intention qu'il a concrétisée. (Harman 1980, p. 164)

Dans cet exemple, il semble que Mary ait la croyance vraie justifiée que Norman est en Italie, et s'il existe un défecteur pour la justification de sa croyance, celui-ci n'est pas un défecteur « régulier », mais un défecteur « trompeur ». Il s'agit en l'occurrence de la proposition vraie que Norman a écrit une lettre postée de San Francisco dans laquelle il dit à Mary qu'il est à San Francisco. Si Mary venait à prendre connaissance de cette proposition vraie, elle pourrait former la croyance fautive que Norman est à San Francisco. Ainsi, il semble bien que l'on ait un cas de croyance vraie justifiée pour laquelle il n'existe pas de défecteur régulier, mais dans lequel le sujet n'a pas pour autant une connaissance. On a ainsi un contre-exemple à la version de (JTB) *plus* (***) en termes de défecteurs réguliers.

Un autre exemple proposé par Harman, et allant dans le même sens, est un exemple où le sujet échoue à connaître parce qu'il ne dispose pas d'une (contre-)évidence dont dispose cependant le reste des membres de la communauté à laquelle il appartient :

Un leader politique est assassiné. Ses associés, craignant un coup d'Etat, décident de prétendre que la balle a touché quelqu'un d'autre. Sur la télévision nationale, ils annoncent qu'une tentative d'assassinat sur le leader a échoué, mais a entraîné la mort d'un agent des services secrets par erreur. Cependant, avant que cette annonce soit faite, sur les lieux, un reporter entreprenant rapporte par téléphone la vraie histoire à son journal, qui a inclus celle-ci dans sa dernière édition. Jill achète une copie du journal et lit l'histoire de l'assassinat. Ce qu'elle lit est vrai et sont également vraies ses hypothèses sur la manière dont l'histoire a fini par se retrouver dans l'article. Le reporter, dont la signature apparaît, a vu l'assassinat et a dicté son rapport, qui est maintenant imprimé tel qu'il l'a dicté. Jill a une croyance vraie justifiée et, apparemment, toutes ses conclusions intermédiaires sont vraies. Mais elle ne sait pas que le leader politique a été assassiné. Car tout le reste du monde a entendu parler de l'annonce télévisée. Tout le reste du monde peut également avoir lu l'histoire dans l'article et, peut-être, ne sait pas que croire ; et il est très peu plausible de penser que Jill devrait savoir simplement parce qu'il lui manque une évidence que tout le reste du monde possède. Jill ne sait pas. Sa connaissance est minée par une évidence qu'elle ne possède pas. (Harman 1973, p. 143-4)

Dans cet exemple, comme dans le précédent, le sujet a une croyance vraie justifiée pour laquelle il n'existe pas de défecteur régulier, mais seulement un défecteur trompeur, en l'occurrence, la proposition vraie qu'une annonce télévisée de l'assassinat manqué du leader politique a été faite. Parce que cette annonce fournit une information erronée, celle d'une tentative ratée d'assassinat, la proposition en question serait un défecteur trompeur, et non régulier. On a donc une croyance vraie justifiée et non défaite par un défecteur régulier, mais pas de connaissance. Ici encore, on a un contre-exemple de Gettier à la version d'une analyse de type (JTB) *plus* (***) en termes de défecteurs réguliers²⁶. En fait, c'est plus géné-

²⁶ Un point intéressant avec les deux derniers exemples, celui de la lettre, et celui de l'assassinat, est que, bien qu'ils semblent tous deux être des contre-exemples à une analyse par l'indéfectibilité, ce n'est pas en raison du caractère accidentel de la vérité de la croyance du sujet. Dès le début, nous sommes partis du principe qu'une

ralement l'approche de la connaissance en termes d'indéfectibilité qui se trouve malmenée par les exemples proposés par Harman.

L'approche de l'indéfectibilité étant certainement l'approche de référence de base (JTB) dans l'ère post-Gettier, et compte tenu des discussions précédentes des autres analyses de même base, la question se pose sérieusement de savoir (1) s'il convient de continuer à chercher une quatrième condition (voire une cinquième) à ajouter à une analyse de base (JTB) pour la rendre résistante aux exemples de style Gettier, (2) si l'on peut se contenter d'une analyse de type (JTB), moyennant quelque renforcement approprié de la condition de justification, ou (3) s'il convient d'abandonner l'idée que la connaissance nécessite la justification, i.e. le fait d'avoir de bonnes raisons de croire, et de chercher une autre base pour fonder une analyse satisfaisante de la connaissance. Une bonne partie, mais non la totalité des philosophes contemporains de la connaissance a aujourd'hui délaissé la première et la seconde voie, le débat se concentrant désormais sur des analyses de base autre que (JTB)²⁷.

En fait, le bref aperçu des débats autour du problème de Gettier suggère d'abandonner la notion classique de justification. La principale façon d'abandonner cette notion est d'en troquer la composante faillibiliste au profit d'une notion infaillibiliste de garantie épistémique. Une notion infaillibiliste de garantie épistémique, et donc de connaissance, est ce qu'a proposé Unger dans sa période sceptique (1971, 1975) (nous y reviendrons dans le détail au

analyse satisfaisante de la connaissance devait à tout prix exclure ce que nous avons appelé la « chance épistémique », c'est-à-dire la possibilité qu'une croyance qui se trouve être vraie par hasard ou par accident puisse compter, dans une telle analyse, comme une connaissance. Dans tous les autres exemples de style Gettier présentés, la chance épistémique intervenait, ce qui autorisait à penser que les analyses réfutées par ces exemples l'étaient parce qu'elles n'offraient pas de « garantie anti-chance ». Cependant, les exemples proposés par Harman laissent à penser que la garantie anti-chance n'est pas la seule garantie qu'une analyse satisfaisante de la connaissance doit offrir. En effet, dans ces deux exemples, la chance épistémique n'intervient pas. Dans l'exemple de la lettre, Mary croit à raison que Norman est en Italie, parce que le bureau de Norman l'en a informée, et elle le croirait à raison et pour la même raison même si Norman ne lui avait pas envoyé sa lettre. Dans l'exemple de l'assassinat, Jill croit à raison que le leader politique a été assassiné, parce qu'elle l'a lu dans l'article de presse, et elle le croirait à raison et pour la même raison même si l'annonce télévisée n'avait pas été diffusée. Pourtant, ce ne sont apparemment pas des cas de connaissance. Ce que cela nous apprend, c'est que si une analyse satisfaisante doit indiscutablement offrir, au minimum, une garantie anti-chance, elle doit cependant offrir la garantie de quelque chose de plus. De quoi ? Des pistes seront envisagées dans la suite de notre examen. Ce qui est sûr, c'est que quel que soit ce « plus » que doit garantir une analyse satisfaisante de la connaissance, la version de (JTB) plus (***) en termes de défauts réguliers ne la garantit pas.

²⁷ Il faut cependant prendre garde à bien comprendre ce que signifie ce délaissement de la justification par les analyses contemporaines de la connaissance. Jusqu'ici, la discussion a porté sur une notion internaliste de la justification, mais comme nous l'avons déjà mentionné, la justification peut ne pas être une notion internaliste, mais externaliste. Simplement, les analyses externalistes dominantes de la connaissance considèrent que la connaissance ne requiert pas la justification, qu'il s'agisse de justification de type internaliste ou de type externaliste, au sens où elle ne doit pas être interprétée en termes de « bonnes raisons » de croire susceptibles d'être explicitement articulées par le sujet. Ce refus de la justification par les analyses externalistes de la connaissance n'implique pas cependant que la notion de justification n'intéresse pas l'externaliste en matière de justification. Au contraire, il existe des analyses externalistes de la justification. Il faut bien comprendre que l'analyse de la connaissance et celle de la justification présentent toutes deux un intérêt épistémologique, tout en pouvant être menées séparément l'une de l'autre, l'intérêt en question n'étant pas forcément conçu comme étant le même dans les deux cas. En conséquence, une analyse externaliste de la connaissance pourra opter pour une troisième condition, de type externaliste, à ajouter à celle de croyance et de vérité, mais qui ne sera pas nécessairement équivalente à la définition externaliste correspondante de la justification. Autrement dit, on ne peut pas nécessairement remplacer la troisième condition pour la notion externaliste de la connaissance par l'ensemble des conditions qui constitue l'analysans de la notion externaliste de justification.

chapitre 2). D'ailleurs, une notion infaillibiliste de la garantie épistémique et de la connaissance n'est-elle pas ce qui concorde le mieux avec la notion commune, préthéorique, de connaissance ? Comme le relève Lewis :

Il semble que la connaissance doit être par définition infaillible. Si vous affirmez que S sait que P, et que pourtant vous admettiez que S ne peut pas éliminer une certaine possibilité dans laquelle non-P, il semble certainement que vous avez admis que S ne sait pas que P en fin de compte. Parler de connaissance faillible, de connaissance en dépit de possibilité non éliminées d'erreur, *paraît* tout bonnement contradictoire. (Lewis, 1996, p. 419)

La plausibilité d'une approche infaillibiliste de la connaissance et de la justification est également rehaussée par un certain nombre de remarques de Dretske, dont les suivantes.

Dretske compare la connaissance propositionnelle au point d'ébullition de l'eau : « Vous pouvez faire bouillir de l'eau au-delà de son point d'ébullition, mais ce faisant, vous ne la faites pas mieux bouillir. Vous la faites simplement bouillir à un degré plus élevé » (Dretske 1981a, p. 363). Cela, pour mieux fixer cette idée, qu'il partage avec le sceptique, que la connaissance est un concept absolu, qui n'admet pas de degré. Il mentionne que ceux qui tiennent la connaissance pour une forme de croyance (vraie) justifiée considèrent typiquement la connaissance comme un concept absolu – au sens défini précédemment où il n'admet pas de degré – mais pensent que la justification ne l'est pas. Il est en effet courant de trouver dans la littérature des expressions comme « justification suffisante », « justification adéquate », « justification complète », suggérant que la justification admet des degrés, qu'un certain degré seuil de justification doit être atteint pour qu'une croyance vraie constitue une connaissance, que le cas échéant, notre croyance est plus susceptible d'être vraie que fautive, et que ce degré de justification une fois atteint, on ne peut pas être plus suffisamment ou plus complètement ou plus adéquatement justifié dans notre croyance. Dans cette conception de référence du rapport entre connaissance et justification, la connaissance est absolue, mais sa justification est relative.

Dretske accepte l'idée de l'absoluité de la connaissance, tout en rejetant celle de la relativité de la justification, pour deux raisons. Premièrement, parce que la fixation d'un seuil de justification ne peut être qu'arbitraire. Supposons que la susceptibilité d'une croyance à être vraie soit exprimée par une mesure de probabilité. Dans ce cas, pour que la croyance que P soit garantie, le seuil de justification doit être fixé au moins au-dessus de 0,5 (pour une mesure sur [0,1]). Or, « si le niveau ou degré de justification est représenté par des nombres réels compris entre 0 et 1 (indiquant la probabilité conditionnelle de ce en faveur de quoi on possède une évidence ou une justification), n'importe quel seuil [fixé] en dessous de 1 semble arbitraire. Pourquoi, par exemple, une justification de 0,95 devrait-elle suffisamment bonne pour connaître quelque chose alors qu'une justification de 0,94 serait inadéquate ? » (Dretske 1981a, p. 364). En outre, à supposer que le seuil de justification soit fixé à 0,95, si S sait que P parce que sa justification est de 0,95 et s'il sait que Q parce que sa justification est aussi de 0,95, alors si la vérité de Q est indépendante de celle de P, on doit nier que S sait que P et Q, dans la mesure où, conformément à la règle multiplicative pour les probabilités²⁸, le degré de justification de la conjonction de P et Q sera inférieure à 0,95.

²⁸ Deux événements E, F sont indépendants si et seulement si $\Pr(E \text{ et } F) = \Pr(E) \times \Pr(F)$, où un événement F est indépendant d'un événement E lorsque la probabilité de F est identique, que E soit ou non (connu comme) étant réalisé.

Ceci reviendrait à dire que l'on ne peut pas connaître la vérité conjointe de P et Q (ou l'occurrence conjointe de deux événements indépendants) lorsque l'on connaît la vérité de P (l'occurrence de l'un) et que l'on connaît la vérité de Q (l'occurrence de l'autre), ce qui est discutable selon Dretske. Il semble d'ailleurs difficile de lui donner tort, tant la clôture de la connaissance sous la conjonction (ou plus précisément sous la règle d'introduction pour la conjonction : *de P, Q, inférer P&Q*) apparaît évidente.

La seconde raison pour laquelle Dretske refuse la relativité de la justification est que sous l'hypothèse même d'un seuil de justification pour la connaissance, toute fixation de ce seuil en dessous de 1 semble être trop bas. Il y a selon lui des exemples évidents dans lesquels un tel seuil est franchi mais dans lesquels, intuitivement, la justification n'est pas suffisante pour la connaissance. L'exemple qu'il propose est celui-ci. Supposons que le seuil en question soit fixé à 0,95 ; supposons de plus que l'on ait un sac contenant 100 petites balles, dont 96 sont blanches, et les 4 restantes sont noires.

Si quelqu'un tire une balle au hasard de ce sac, la justification pour croire qu'elle est blanche excède le seuil de 0,95. Pourtant, il semble clair (du moins pour moi) qu'une telle justification (pour croire qu'une balle blanche a été tirée) *n'est pas* suffisamment bonne. Quelqu'un qui aurait tiré une balle blanche, et aurait cru avoir tiré une balle blanche sur la base de cette justification, ne saurait pas qu'il a tiré une balle blanche » (Dretske 1981a, p. 364)²⁹.

Un tel verdict est d'ailleurs confirmé par l'exemple de la loterie, puisqu'il est plus qu'évident que, même sur un million de joueurs, même si le degré de ma justification pour croire que j'ai un ticket perdant est de 0,999 999 – à supposer que je connaisse le nombre de joueurs et que je sache que le tirage constitue une épreuve équiprobable – je ne sais pas que mon ticket est perdant.

Supposons que l'on puisse, comme le pensent les tenants d'une conception faillibiliste de la justification, connaître une proposition si le degré de justification de notre croyance vraie dans cette proposition atteint un certain seuil. On peut penser qu'un seuil fixé à 0,95 fera très bien l'affaire ; en tous cas, un seuil fixé à 0,999 999 devra faire amplement l'affaire, ou alors il n'y a aucun sens à fixer un seuil de justification en dessous de 1. Dans l'exemple du sac de balles, si le seuil est fixé à 0,95, le faillibiliste prédira que la personne qui tire la balle du sac sait qu'il s'agit d'une blanche ; dans celui de la loterie, où le seuil doit être fixé à 0,999 999, le faillibiliste prédira que le joueur sait que son ticket est un ticket perdant. Or, il est contre-intuitif de dire que la personne qui tire la balle sait qu'il s'agit d'une blanche, ou de dire que le joueur sait que son ticket de loterie est perdant³⁰.

²⁹ Bien entendu, même si Dretske ne le précise pas, on doit supposer que l'épreuve du sac de balles est une épreuve aléatoire équiprobable, dans laquelle les diverses éventualités sont strictement équivalentes quant aux chances de se produire, en l'occurrence, en supposant que toutes les balles sont de même grosseur et poids et que l'on a agité les balles dans le sac avant le tirage. Dans ces conditions, si ce qui justifie celui qui tire à croire que la balle est blanche consiste dans ses informations correctes quant aux conditions de l'épreuve, alors le degré de justification de sa croyance sera de 0,96 (puisque dans le cas d'une épreuve équiprobable, la probabilité d'un événement est égale au nombre de cas favorables pour son occurrence (soit 96) sur le nombre de cas possibles (soit 100).

³⁰ Au fond, on comprend bien ce qu'il peut y avoir de gênant dans l'idée faillibiliste d'une relativité de la justification. Si la notion correcte de justification est une notion faillibiliste, relative, dans la mesure où la possibilité d'erreur est toujours présente, même si elle est infiniment peu probable, on doit pouvoir envisager des cas où une personne pourrait dire quelque chose comme 'Je sais que P, mais il est possible que je me trompe',

Tout ceci semble plaider en faveur de l'idée que la justification n'est pas un concept relatif, qu'elle n'admet pas de degré, et qu'il n'y a pas de seuil de justification requis pour la connaissance. La connaissance est un concept absolu, et la justification l'est également : « Le caractère absolu, non comparatif, de la connaissance dérive de l'absoluité, ou du caractère concluant, de la justification requise pour connaître » (Dretske 1981a, p. 364). Dire que la justification doit être absolue ou concluante revient à dire que lorsque S est justifié à croire que P, la susceptibilité que sa croyance soit vraie est optimale, ou que la susceptibilité que sa croyance soit fautive est réduite à néant. Lorsque S est justifié à croire que P, toute possibilité d'erreur est éliminée, même si elle est infime. Donc si la connaissance implique la justification, la connaissance elle-même implique l'élimination de toute possibilité d'erreur.

Une telle approche semble cependant conduire directement au scepticisme. Pour nous en apercevoir, commençons par introduire la notion « d'alternative » à une proposition, qui correspond à celle intuitive de « possibilité d'erreur », et la notion « d'exclusion » d'une alternative. Soit P une proposition. Nous dirons que Q est une alternative à P, s'il est logiquement possible que Q et si P implique non-Q. Par exemple, que j'ai perdu mes mains dans un accident de voiture est une alternative à la proposition que j'ai des mains, car d'avoir des mains implique de ne pas les avoir perdues dans un accident. Dans la mesure où une alternative Q à P est définie comme une hypothèse dont la vérité est logiquement possible, on en conclut aisément que seules des propositions contingentes peuvent admettre des alternatives, et qu'il n'y a aucune alternative à une proposition nécessaire (s'il est nécessaire que P, alors il est impossible que non-P ; or, si Q était une alternative à P, il serait possible que Q, et donc que non-P). Nous dirons ensuite qu'un sujet S exclut la possibilité que Q lorsqu'il sait que non-Q (quel que soit ce qui est requis de S pour savoir que non-Q). Cela étant dit, nous pouvons considérer que la position infaillibiliste engage à accepter un principe ou quelque extension d'un principe comme le suivant :

(Principe d'exclusion) S sait que P, seulement si, pour toute alternative Q à P, S exclut la possibilité que Q.

En bref, il s'agit de la position selon laquelle toute alternative à une proposition est exclue, connue comme étant fautive, lorsque cette proposition est connue. Ce qui peut encore être formulé :

(Principe d'exclusion*) Si S sait que P, alors si Q est une alternative à P, alors S sait que non-Q.

affirmation qui n'est pas sans poser de problèmes. Évidemment, si l'on interprète 'Il est possible que je me trompe' comme renvoyant à une possibilité simplement logique d'erreur, dans ce cas, 'Je sais que P mais il est possible que non-P' ne pose pas immédiatement de problème. Par contre, une telle interprétation ne nous est d'aucun secours sur les exemples du sac de balles et de la loterie. En outre, si nous jugeons que le sujet ne sait pas, c'est parce que la possibilité d'erreur, même infime, est toujours présente. Ce n'est pas essentiellement parce qu'il s'agit d'une possibilité logique d'erreur, mais parce que c'est une possibilité épistémique d'erreur : je ne dirai pas que je sais que mon ticket est perdant, parce que pour autant que je sache, il se pourrait que ce soit le ticket gagnant, et non simplement parce que c'est une possibilité logique et une possibilité dans l'absolu.

Nous venons de voir qu'il y avait quelque raison de penser qu'un « principe d'exclusion » dans ce genre devait être de mise. Il y en a une supplémentaire, et non des moindres, à savoir que ce principe n'est lui-même qu'une autre manière de formuler un principe fondamental de raisonnement sur la connaissance, et « fondamental » au sens où il jouit d'une forte plausibilité intuitive en tant que principe de raisonnement sur la connaissance, à savoir un « principe de clôture épistémique ».

Les principes de clôture épistémique

Le terme de « clôture » s'applique en premier lieu à des ensembles : un ensemble E est dit « clos » sous une relation R , lorsque pour tout membre x de E , pour tout y , si x se tient dans la relation R à y , y est un membre de E . Or, la formulation d'un principe de clôture épistémique vise à refléter philosophiquement l'idée de sens commun selon laquelle nous pouvons connaître les conséquences de ce que nous savons, et d'étendre par là même notre base de connaissance. Donc, une formulation générale d'un principe de clôture épistémique serait de dire que :

Si S sait que P et Q est une conséquence de P , alors S sait que Q .

Le terme de « conséquence » peut cependant être interprété de plusieurs manières.

La première interprétation envisageable de « Q est une conséquence de P » est celle de l'implication matérielle « Si P , alors Q » :

(Clôture sous implication matérielle) Si S sait que P et P implique matériellement Q , alors S sait que Q .

Ce principe est manifestement faux. Par exemple, supposons que j'arrive à savoir que vous avez un zona. Si vous avez un zona, alors vous êtes contaminé par une infection herpétique. Cependant, n'ayant que peu de connaissances médicales, je n'ai jamais seulement songé au lien entre zona et herpès. Est-ce que je sais que vous êtes contaminé par un herpès ? Intuitivement, non.

Cela suggère que l'on restreigne la clôture de manière appropriée, et que l'on dise que si P implique matériellement Q , un sujet S qui sait que P sait aussi que Q , à condition qu'il ait un rapport cognitif au fait que P implique matériellement Q . Une première suggestion pour appréhender cette condition est d'interpréter le rapport cognitif en question comme une croyance :

(Clôture sous implication matérielle crue) Si S sait que P et S croit que P implique matériellement Q , alors S sait que Q .

Une seconde suggestion est d'interpréter ce rapport cognitif comme une croyance justifiée :

(Clôture sous implication matérielle justifiée) Si S sait que P et S croit de manière justifiée que P implique matériellement Q , alors S sait que Q .

Ces deux suggestions ne feront cependant pas l'affaire. « Je pourrais savoir que le soleil brille, croire que ceci implique que les oiseaux chantent, et pourtant échouer à savoir que les oiseaux chantent. Après tout, ils pourraient rester silencieux malgré mes croyances » (Hales 1995, p. 186). De même, je pourrais savoir que vous êtes malade, croire de manière justifiée ou non justifiée que si vous êtes malade, alors vous êtes sous antibiotiques, mais ne

pas savoir que vous êtes sous antibiotiques, parce que vous pourriez tout simplement ne pas être sous antibiotiques.

C'est pourquoi l'on pense plus volontiers que la connaissance ou quelque chose d'approchant comme la reconnaissance de l'implication matérielle de Q par P, et non plus simplement la croyance ou la croyance justifiée dans cette dernière, est requise pour que l'on puisse savoir que Q lorsque l'on sait que P. On se rabat alors sur une variante du principe suivant de clôture de la connaissance sous implication matérielle connue :

(Clôture sous implication matérielle connue) Si S sait que P implique matériellement Q, alors si S sait que P, alors S sait que Q.

Quand on parle de « principe de clôture épistémique », c'est à ce principe là que l'on se réfère le plus souvent. Les auteurs qui parlent de « clôture épistémique » semblent également inclure sous cette expression un autre principe, celui de clôture de la connaissance sous implication logique³¹ :

(Clôture sous implication logique) Si P implique logiquement Q, alors si S sait que P, alors S sait que Q.

Pour que les choses soient plus claires et pour comprendre le rapport entre clôture sous implication matérielle connue et clôture sous implication logique, on peut rappeler le lien étroit qui existe entre ces deux principes dans l'approche « standard » de la logique épistémique, celle que l'on fait généralement remonter au *Knowledge and Belief* de Hintikka (1962).

La logique épistémique est l'approche formelle du raisonnement sur la connaissance, visant à modéliser la manière dont nous raisonnons sur la connaissance d'autrui et sur notre propre connaissance³². L'approche standard du raisonnement sur la connaissance consiste à interpréter la connaissance comme un opérateur de nécessité. C'est à la logique modale qu'il revient d'étudier les propriétés logiques des diverses notions de nécessité (et de possibilité), parmi lesquelles, entre autres et outre la nécessité épistémique, on trouve les nécessités logique, physique, et métaphysique. Pour étudier les propriétés logiques de la nécessité, dans l'une ou l'autre de ces notions, l'approche sémantique dominante est d'utiliser la « technologie des mondes possibles », l'idée de base étant qu'une proposition n'est plus vraie ou fausse *simpliciter* mais vraie ou fausse dans un monde, et qu'une proposition est nécessairement vraie si elle est vraie dans tous les mondes possibles, et possiblement vraie si elle est vraie dans quelque monde possible.

Dans une sémantique des mondes possibles, un monde est toujours possible relativement à un autre. Dire qu'un monde est possible relativement à un autre revient à dire que ce monde se tient dans une certaine relation d'accessibilité par rapport à cet autre monde. Ainsi, étant donné un ensemble de mondes de référence, 'Il est nécessaire que P' sera vrai dans un monde W, si et seulement si 'P' est vrai dans tous les mondes qui sont accessibles à partir de W. Une phrase du langage modal (nous devrions plutôt dire une « formule ») sera dite (sémantiquement) valide, si elle est vraie dans tous les mondes de n'importe quel ensemble de mondes de référence. Dans cette interprétation, on peut déterminer un certain nombre de propriétés logiques – i.e. de phrases valides – qui seront communes à toutes les

³¹ C'est ainsi un des principes qu'englobe la critique adressée par Dretske (1970) à l'encontre de la clôture.

³² La meilleure introduction à la logique épistémique est certainement celle de Fagin et al. (1995).

notions de nécessité, propriétés exprimées par les axiomes et règles suivants (où le symbole 'L' vaut pour l'opérateur de nécessité, et '→' pour l'implication matérielle) :

- (PC) Toutes les tautologies de la logique classique (propositionnelle)
- (DIST) Si $L(P)$ et $L(P \rightarrow Q)$, alors $L(Q)$
- (MP) De P , $P \rightarrow Q$, inférer Q
- (NEC) De P , inférer $L(P)$

D'un point de vue axiomatique, ces 4 propriétés forment la plus petite logique modale normale appelée **K**, et constituent les propriétés logiques minimales de toute notion de nécessité.

Pour obtenir des notions plus précises de nécessité, il suffit d'enrichir le système **K** par des axiomes et règles, et donc des propriétés logiques appropriées, chacune de ces propriétés étant garanties, au niveau sémantique, par des restrictions appropriées sur la relation d'accessibilité entre mondes. Par exemple, si l'on suppose que cette relation d'accessibilité est réflexive, on obtient la propriété de véridicité correspondant à l'axiome :

- (I) Si $L(P)$, alors P .

Le système de logique modale résultant de l'ajout de **T** à **K** est appelé **T**. Si l'on suppose en outre que l'accessibilité est transitive, on obtient la propriété correspondant à l'axiome :

- (4) Si $L(P)$, alors $LL(P)$,

La logique résultant de l'ajout de 4 à (I) s'appelle **S4**. Si l'on ajoute que l'accessibilité est symétrique (donc si l'on suppose qu'il s'agit d'une relation d'équivalence), on obtient la propriété correspondant à l'axiome :

- (5) Si $\neg L(P)$, alors $L\neg L(P)$,

La logique résultant de l'ajout de 5 à **S4** s'appelle **S5**³³.

La logique pressentie pour la nécessité logique est **S5**. Celle pressentie pour les nécessités physique et métaphysique (nécessité en vertu des lois de la physique, de la métaphysique ou « par essence ») est au moins **T**. Pour la nécessité épistémique, Hintikka (1962) a proposé la logique **S4** ; mais il est clair en tous cas que si l'on doit interpréter la connaissance en termes de nécessité épistémique, le système logique pour la connaissance doit être au minimum l'interprétation épistémique suivante du système **T**, dans laquelle « K » est l'opérateur de nécessité épistémique :

- (PC) Toutes les tautologies de la logique classique (propositionnelle)
- (DIST) Si $K(P)$ et $K(P \rightarrow Q)$, alors $K(Q)$
- (I) Si $K(P)$, alors P

³³ Lorsque l'on considère que l'accessibilité est une relation d'équivalence, on peut se contenter de définir la nécessité comme vérité dans tous les mondes possibles tout court, et non plus relativement à un monde, puisque si l'accessibilité est une relation d'équivalence, alors tous les mondes sont accessibles à partir de tous les mondes. Lorsque l'on dit sans plus de précision que la nécessité est la vérité dans tous les mondes possibles, elle pourra par défaut être entendue comme faisant référence à la nécessité logique.

(MP) De P , $P \rightarrow Q$, inférer Q

(NEC) De P , inférer $K(P)$.

On remarque que dans cette interprétation épistémique, l'axiome de distribution devient précisément le principe de clôture de la connaissance sous implication matérielle connue. On peut maintenant expliquer le rapport entre ce dernier et le principe de clôture sous implication logique.

Dans toute logique épistémique modale, i.e. dans toute extension de \mathbf{K} dans son interprétation épistémique, puisque toutes les tautologies de la logique propositionnelle classique y sont valides (par PC), et puisque d'une proposition valide, on peut inférer qu'elle est connue de tout agent épistémique (par NEC), toute tautologie propositionnelle est connue de cet agent. Nous pourrions parler d'un « principe de clôture tautologique » ou « de clôture sous vérité logique » :

(Clôture sous vérité logique) Si T est une tautologie, alors S sait que T .

Maintenant, étant donné ce principe, on peut observer que le principe de clôture sous implication logique dérive de celui de clôture sous implication matérielle connue. En effet, supposons que P implique logiquement Q . En vertu du théorème (sémantique) de déduction pour la logique classique :

Φ implique logiquement Ψ , si et seulement si $(\Phi \rightarrow \Psi)$ est une tautologie,

c'est donc une tautologie que P implique matériellement Q . Par conséquent, en vertu de la clôture tautologique, S sait que P implique matériellement Q . Par suite, en vertu de la clôture sous implication matérielle connue, si S sait que P , alors S sait que Q . Donc, si P implique logiquement Q , alors si S sait que P , alors S sait que Q . Ainsi, dans l'approche standard du raisonnement sur la connaissance, la clôture sous implication logique suit de la clôture sous implication matérielle connue et de la clôture tautologique. On peut ainsi considérer qu'une discussion du principe de clôture sous implication matérielle connue, porte, au-delà, sur ceux de clôture sous implication logique et de clôture tautologique.

Cependant, on peut d'ores et déjà faire une objection évidente à la prétention de la logique épistémique modale à constituer *la* logique du raisonnement sur la connaissance, à savoir l'objection que des principes comme ceux de clôture tautologique, sous implication matérielle connue et sous implication logique sont quasi-systématiquement invalidés, dans la pratique, par le comportement épistémique effectif des agents réels. Premièrement, il existe des cas dans lesquels un sujet manque de connaître des tautologies, parce qu'il n'y a jamais réfléchi ou n'a jamais raisonné assez loin pour parvenir à les connaître. Par exemple, à supposer que la connaissance soit tautologiquement close, si un sujet connaît toutes les tautologies, alors il doit même connaître une tautologie comprenant plus de 1 000 variables propositionnelles. Deuxièmement, parce qu'il existe des cas dans lesquels un sujet a connaissance d'une première proposition, connaissance que cette proposition en implique une seconde, et devrait avoir connaissance de la seconde s'il opérait la déduction compétente, mais manque pourtant d'avoir connaissance de la seconde, parce qu'il ne fait pas le rapprochement entre les deux pièces de connaissance. Par exemple, vous pouvez rencontrer une dame visiblement enceinte en train de tricoter de la layette rose, sans pour autant faire le rapprochement entre le fait qu'elle soit enceinte et le fait que la layette qu'elle tricote est rose ; ne faisant pas le rapprochement, le fait que l'enfant qu'elle attend est une

filles vous échappera (vous ne « percutez » pas). Troisièmement, parce qu'il existe des cas dans lesquels un sujet connaît une proposition mais manque de connaître toutes celles qui sont impliquées logiquement par cette proposition, parce qu'il ne peut pas opérer raisonnablement toutes les déductions correspondantes. Par exemple, toutes les vérités logiques, y compris les vérités mathématiques, sont des conséquences logiques de n'importe quel ensemble, même vide, de propositions, donc toutes les vérités logiques et mathématiques doivent être des conséquences logiques de l'ensemble des propositions qui me sont connues et donc, en vertu de la clôture sous implication logique, l'ensemble de mes connaissances doit inclure toutes les vérités logiques et mathématiques ; je ne déduis pas pour autant et suis d'ailleurs incapable de déduire toutes ces vérités de l'ensemble de mes connaissances³⁴.

Pour répondre à l'objection, Hintikka (1962) a envisagé de recourir à la notion de « défendabilité ». Pour résumer, dans son approche, parmi les phrases que nous assertons ou sommes prêts à affirmer, certaines le sont sur la base de nos connaissances qu'elles reflètent au niveau de notre comportement linguistique. Pour déterminer ce qu'un sujet sait, on peut alors prendre comme mesure ce qu'il affirme ou serait prêt à affirmer. Or, très souvent, nous assertons et sommes prêts à affirmer des phrases autrement que sur la base de nos connaissances. Donc, il nous faut un moyen de discriminer entre les affirmations qui reflètent des

³⁴ Il y a une objection que l'on peut éventuellement adresser à l'acceptation de la clôture sous implication matérielle connue comme principe de clôture épistémique. Elle consiste à dire que l'idée de sens commun selon laquelle nous pouvons connaître les conséquences de ce que nous savons semble être exprimée plus exactement par un principe dans le genre du suivant :

Clôture sous déduction compétente. Si S sait que P et S déduit Q de P de manière compétente et S forme la croyance que P sur la base de cette déduction (et S conserve la connaissance de P tout du long), alors S sait que P.

C'est sous une forme semblable que Williamson présente ce qu'il tient pour le principe « intuitif » de clôture de la connaissance, celui qui se conforme à l'idée intuitive selon laquelle « la déduction est un moyen d'étendre la connaissance » : « savoir p_1, \dots, p_n , déduire q de manière compétente, et par là même en venir à croire q est, en général, un moyen d'en arriver à connaître q » (Williamson 2000, p. 117). On trouve un tel principe de clôture sous déduction à plusieurs prémisses discuté dans plusieurs de ses variantes en divers endroits de Hawthorne (2004).

La réponse la plus simple à cette objection est que la clôture sous implication matérielle connue l'emporte sur la clôture sous déduction compétente par sa plus grande généralité. D'une part, S doit savoir que P implique Q, s'il déduit Q de P de manière compétente et donc, lorsque la connaissance est close sous déduction compétente, elle l'est également sous implication matérielle connue. D'autre part, il existe des cas dans lesquels un sujet ayant connaissance d'une proposition ne peut pas raisonnablement ne pas compter comme ayant connaissance d'une seconde proposition impliquée par la première, même s'il n'opère pas du tout, et a fortiori n'opère pas de manière compétente de déduction de la première à la seconde. Par exemple, supposons que je sache que j'ai bu moins d'1 litre de soda au déjeuner ; le cas échéant, j'ai bu moins de 124 litres de soda au déjeuner et je le sais, même s'il ne m'est jamais venu d'opérer la déduction de moins d'1 litre à moins de 124 litres. En outre, même si je n'ai jamais songé à l'implication correspondante, on peut raisonnablement m'en attribuer la connaissance. Dans ce cas, la connaissance est close sous implication matérielle connue, mais pas sous déduction compétente. Il est donc faux de dire que la clôture sous déduction compétente exprime plus exactement que la clôture sous implication matérielle connue l'idée que nous pouvons savoir les conséquences de ce que nous savons. Elle exprime peut-être plus étroitement l'idée selon laquelle nous pouvons étendre nos connaissances par voie d'inférence déductive. Cependant, nous pouvons savoir des conséquences de ce que nous savons sans avoir eu à les déduire. La clôture sous implication matérielle connue l'emporte donc sur celle sous déduction compétente du fait même de sa plus grande généralité, puisqu'il couvre aussi bien les cas avec que les cas sans déduction compétente.

connaissances et celles qui ne reflètent pas des connaissances. Le critère de discrimination proposé par Hintikka est qu'une assertion reflète une connaissance lorsque la phrase assertée est défendable, c'est-à-dire est immunisée contre certaines formes de critiques ou de persuasion, c'est-à-dire lorsqu'on ne peut pas persuader le sujet de revenir sur son assertion de cette phrase. La connaissance d'un sujet peut ainsi être représentée par des « ensembles modèles » (*model sets*), des ensembles de phrases qu'il serait prêt à asserter et qui sont défendables.

Déterminer quels sont les principes du raisonnement sur la connaissance revient à déterminer quels principes de raisonnement sur la connaissance sont des vérités logiques, sachant qu'une phrase ϕ est une vérité logique, si elle est auto-supportée, c'est-à-dire si sa négation est indéfendable : si le sujet est raisonnable (par exemple s'il n'est pas comme la tortue de Carroll) et s'il asserte que non- ϕ , on peut le persuader, de revenir sur son assertion, sans lui fournir aucune information factuelle et sur la base d'un argument qu'il serait prêt à accepter. On peut alors fonder l'acceptation des clôtures sous vérité logique, sous implication logique, et sous implication logique connue.

Pour la clôture sous vérité logique, supposons que T soit une tautologie, et supposons que S asserte 'Je ne sais pas que T'. S'il est raisonnable, on peut persuader S de revenir sur son assertion sans lui fournir aucune information factuelle et sur la base d'un argument qu'il serait prêt à accepter. Donc, la négation de T est indéfendable. Donc, c'est une vérité logique que si T est une tautologie, alors S sait que T :

Les vérités logiques ne sont pas des vérités que la logique nous impose ; elles ne sont pas des vérités nécessaires au sens où elles seraient inévitables. Elles ne sont pas des vérités que nous *devons* savoir, mais des vérités que nous *pouvons* savoir sans faire usage de la moindre information nouvelle. (*op. cit.* p. 37)

Pour la clôture sous implication logique cette fois, supposons que P implique logiquement Q. Supposons que S asserte « Je sais que P, mais je ne sais pas que/si Q ». Si S est raisonnable, alors on peut le persuader de revenir sur son assertion sans lui fournir aucune information factuelle et sur la base d'un argument qu'il serait prêt à accepter. Donc, c'est une vérité logique que si P implique logiquement Q, alors si S sait que P, alors S sait que Q. De manière similaire pour la clôture sous implication matérielle connue, on peut persuader S de revenir sur son assertion de « Je sais que P et je sais que P implique Q mais je ne sais pas que/si Q » sur la base d'un argument qu'il serait prêt à asserter s'il est raisonnable et sans lui dispenser aucune information factuelle :

Si S venait à asserter « Je sais que P mais je ne sais pas si Q » alors que P implique logiquement Q, ou à asserter « Je sais que P et je sais que si P alors Q mais je ne sais pas que Q », vous pouvez l'amener à reconnaître que ce qu'il dit ne pas savoir est déjà implicite dans ce qu'il dit savoir. Si votre argument est valide, il est irrationnel pour notre homme de continuer à dire qu'il ne sait pas que Q est le cas. S'il est raisonnable, vous pouvez le persuader de revenir sur l'une de ses assertions sans lui fournir aucune information nouvelle en dehors de certaines relations logiques (dont il est supposé dès le départ maîtriser les règles). Vous l'avez fait en lui indiquant qu'il en serait venu à connaître que Q par lui-même s'il avait suivi assez loin les conséquences de ce qu'il sait déjà. (*op. cit.* p. 31)

Ceci suggère que, pour le rendre plus défendable, on interprète la clôture sous implication matérielle connue comme le principe suivant :

Si S sait que P et S sait que P implique matériellement Q, alors S peut savoir, peut en arriver à savoir, ou a tout ce qu'il faut pour savoir que Q – ce qui sera le cas, par exemple, s'il est raisonnable, si l'on parvient à lui faire « percuter » à l'aide d'un argument approprié, s'il opère la déduction appropriée de manière compétente, si on réussit rationnellement à lui faire renoncer à penser le contraire, etc.³⁵.

C'est dans cette interprétation que, par la suite, nous comprendrons la clôture de la connaissance sous implication matérielle connue.

Mentionnons également que l'on trouve le principe de clôture épistémique formulé en termes d'implication stricte, c'est-à-dire d'implication matérielle nécessaire³⁶. Dans cette formulation, il admet deux versions. Tout d'abord, on a la version de la clôture sous implication stricte *simpliciter* comme chez Lewis (1996, p. 440-1) :

Clôture sous implication stricte de Lewis. Si P implique strictement Q, alors si S sait que P, alors S sait que Q.

Ceci s'explique chez Lewis par le fait qu'il pense que les propositions sont individuées sous équivalence nécessaire. Autrement dit, P et Q sont une seule et même proposition si P et Q sont vraies dans les mêmes mondes possibles (cf. Lewis 1996, p. 422 sq.). Donc, à supposer que P implique strictement Q, P est nécessairement équivalente à la conjonction de P et Q. Le cas échéant, la proposition P et la conjonction de P et Q sont une seule et même proposition. Donc, à supposer que S sache que P, il sait également que P & Q, et par conséquent, il sait que Q. D'où la clôture de la connaissance sous implication stricte.

La conception lewisienne de l'individuation des propositions, qui fonde son acceptation de ce principe, pose toutefois problème. Elle implique en effet qu'il n'y ait qu'une seule proposition qui soit nécessaire. Parce qu'elle est nécessaire, elle est vraie dans tous les

³⁵ Deux autres manières notables de répondre à l'objection par la pratique sont celle « par l'idéalisation » de Lemmon, et celle « par l'autorisation » de Levi. Pour Lemmon (1959), « on raisonne sur la connaissance « d'une sorte de fiction logique, l'homme rationnel ... (l'homme rationnel connaît (au moins implicitement) les conséquences logiques de ce qu'il sait) » (op. cit. p. 40). Le problème est qu'en philosophie de la connaissance, on est certes intéressé à déterminer des normes de rationalité épistémique, mais des normes auxquelles des agents réels, à la rationalité limitée – si l'on exclut la question de la connaissance divine –, devraient aussi pouvoir conformer leur comportement épistémique. C'est à ces agents épistémiques-là que le scepticisme refuse d'attribuer la connaissance de quoi que ce soit.

Pour Levi (1991), en matière de théorie de la révision de croyances cette fois, un ensemble de connaissances consiste dans toutes les propositions que quelqu'un est engagé à connaître et non dans celles qu'il connaît actuellement, de sorte que nous sommes engagés à connaître toutes les conséquences de ce que nous savons, même si notre performance actuelle ne remplit pas cet engagement. Donc, on assimile à la notion de connaissance une notion d'engagement à la connaissance. Pour déterminer ce que sait un sujet, on se demande ce qu'il est engagé à connaître sur la base de l'information dont il dispose déjà ou qu'il acquiert. Le problème est que ceci revient à réduire « connaître » à « être justifié à croire sur la base de ». Or, la justification n'implique pas la vérité. Ce n'est pas un problème pour Levi, pour qui la connaissance, non distinguée de la croyance, n'implique pas la vérité, mais c'est un problème pour le philosophe de la connaissance, qui tient à la distinction connaissance/croyance et qui suppose qu'au minimum, la connaissance se distingue de la croyance par la vérité.

³⁶ Pour une introduction plus détaillée à la notion d'implication stricte, on se reportera à l'Annexe 3. Nous resterons ici sur cette idée que la logique de l'implication stricte est au moins la logique T, dans laquelle la nécessité implique la vérité et dans laquelle, de P et de $L(P \rightarrow Q)$, on peut inférer validement Q

mondes possibles. Si elle est vraie dans tous les mondes possibles, elle est vraie dans tous les mondes qui sont des possibilités épistémiques pour n'importe quel sujet. Donc, n'importe quel sujet connaît cette proposition, donc connaît toutes les propositions nécessaires (voir Hawthorne 2005). Ceci a pour conséquence qu'un enfant qui, ayant appris à compter jusqu'à deux, en vient à savoir qu'il a deux mains, doit également savoir que le nombre de ses mains est le plus petit nombre pair ou le plus petit nombre n tel que tout nombre pair est la somme de n premiers. Donc, il semble plus souhaitable de requérir, pour qu'un sujet puisse connaître les implications nécessaires de ce qu'il sait, qu'il ait connaissance de leur nécessité.

Le principe de clôture épistémique peut ainsi être formulé en termes d'implication stricte *connue* comme chez Brueckner (1985), Cohen (1988), Feldman (1999) :

Clôture sous implication stricte connue. Si S sait que P, et S sait que P implique strictement Q, alors S sait que Q.

Une objection semblable à celle valant pour la clôture sous implication matérielle connue vaut à l'encontre de ce principe : ce dernier semble invalidé dans la pratique, puisqu'un sujet peut échouer à connaître ce qu'il sait être des implications nécessaires de ce qu'il sait, parce qu'il n'opère pas toutes les déductions correspondantes. On peut répondre à cette objection de la même manière que nous avons répondu à celle adressée à la clôture sous implication matérielle connue, soit en suggérant de l'interpréter comme :

Si S sait que P et S sait que P implique strictement Q, alors S peut savoir, peut en arriver à savoir, ou a tout ce qu'il faut pour savoir que Q.

Les principes de clôture sous implication connue et sous implication stricte connue sont ce que nous appellerons les principes « classiques » de clôture épistémique, dans la mesure où ce sont ceux auxquels on se réfère le plus souvent lorsque l'on aborde le scepticisme et la réponse de type contextualiste au scepticisme. On peut en fait les résumer en une seule formulation, à laquelle nous ferons référence sous le terme de « clôture épistémique classique », si aucune autre précision n'est faite :

(Clôture épistémique classique) Si S sait que P et S sait que P implique Q, alors S sait que Q.

On n'hésitera pas à l'interpréter comme :

Si S sait que P et S sait que P implique (matériellement, logiquement, ou strictement) Q, alors S peut savoir, peut en arriver à savoir, ou a tout ce qu'il faut pour savoir que Q.

L'argument de l'ignorance et paradoxe sceptique

Clôture épistémique et argument sceptique

On remarque que le principe de clôture épistémique classique permet d'exprimer une position infaillibiliste. Considérons l'instance de substitution suivante de ce principe :

Si S sait que P et S sait que P implique non-Q, alors S sait que Q.

Celle-ci revient à dire, si l'on se souvient de la définition d'une alternative, qu'un sujet ne peut pas connaître une proposition s'il n'exclut pas la possibilité de ce qu'il sait être une

alternative à cette proposition. Nous disions précédemment que l'infailibilisme semblait conduire au scepticisme. Comme nous allons le voir, une fois que le principe de clôture épistémique est en place, afin de générer un argument dont la conclusion est que nous ne savons rien de ce dont nous nous attribuons d'ordinaire la connaissance, le sceptique n'a qu'à faire valoir notre incapacité à exclure des « hypothèses sceptiques bien formulées d'erreur massive ».

Une hypothèse sceptique, si elle est bien formulée, décrit notre situation dans un monde dans lequel la plupart de nos croyances ordinaires actuelles sont fausses, mais tel que la totalité de notre évidence ne nous permet pas de déterminer si nous sommes ou pas dans ce monde. Une hypothèse sceptique d'erreur massive est une alternative à n'importe quelle proposition ordinaire. Les deux hypothèses sceptiques d'erreur massive les plus connues sont celles du Malin Génie de Descartes, et celle du cerveau dans la cuve de Putnam. Précisons que si l'on trouve, chez les deux philosophes cités, la formulation d'hypothèses sceptiques d'erreur massive, ni l'un ni l'autre n'est un sympathisant du scepticisme : l'évacuation de l'hypothèse sceptique passe chez le premier par la mise en évidence du *cogito*, et chez le second, par la thèse de l'externalisme sémantique qui sera rapidement abordée au chapitre 10³⁷.

L'hypothèse du Malin Génie est présentée par Descartes dans sa Première Méditation :

Je supposerai donc, non pas le Dieu tout bon, source de vérité, mais quelque génie méchant, et en même temps souverainement puissant et rusé, qui a mis toute son adresse à me tromper. Je tiendrai que le ciel, l'air, la terre, les couleurs, les figures, les sons et l'ensemble des choses extérieures ne sont que mystifications de songes dont il s'est servi pour tendre des pièges à ma crédulité. Je me considérerai moi-même comme n'ayant ni mains, ni chair, ni sang, ni aucun sens, et croyant faussement avoir tout cela. (Descartes 1641, *AT* VII, 22-3)

L'hypothèse du cerveau dans la cuve est présentée par Putnam en ces termes :

Supposons qu'un être humain ait été opéré par un savant fou. Le cerveau de cette personne a été enlevé de son corps et placé dans un bain de nutriments qui garde le cerveau en vie. Les terminaisons nerveuses ont été raccordées à un ordinateur ultrasophistiqué qui cause l'illusion chez la personne dont c'est le cerveau que tout est parfaitement normal. Il semble qu'il y ait des gens, des objets, un ciel, etc. ; mais en réalité, tout ce qu'éprouve cette personne est le résultat d'impulsions électroniques voyageant de l'ordinateur vers les terminaisons nerveuses. En modifiant le programme, le savant fou peut causer chez la victime l'expérience ou l'hallucination de n'importe quelle situation ou environnement souhaités par le savant fou. (Putnam 1981, p. 527)

³⁷ Parce que Descartes est censé être le premier à avoir utilisé un scénario sceptique cauchemardesque d'erreur ou d'illusion massive à des fins épistémologiques, on qualifie parfois le scepticisme fondé sur l'argument de l'ignorance de « scepticisme de style cartésien », ce qui n'est pas seulement malheureux en raison des conclusions résolument non sceptiques des Méditations métaphysiques, mais surtout à notre avis, parce que ceci laisse entendre que Descartes n'emprunte qu'un seul type de considérations sceptiques. Or, comme l'observe bien Klein (2002, p. 339-41, 349), l'argument sceptique le plus saillant dans les Méditations est celui qui fonde toute la démarche de Descartes et qui repose sur un principe d'élimination de toute base authentique pour douter : pour pouvoir connaître telle ou telle proposition, je dois éliminer toute ce qui pourrait m'en faire authentiquement douter ; mais mon appareillage cognitif n'est pas totalement digne de confiance puisqu'il m'arrive de me tromper régulièrement, et je ne peux pas éliminer la possibilité d'une défaillance de celui-là (puisque je me rend compte précisément qu'il m'arrive de me tromper). Ce n'est pas de ce genre d'argument sceptique que l'on trouve chez Descartes qu'il sera question.

Ces deux hypothèses d'erreur massive peuvent nous sembler très peu plausibles. Par exemple, on pourrait considérer l'hypothèse des cerveaux dans une cuve comme peu plausible, en raison de l'explosion combinatoire dont le savant fou devrait tenir compte dès lors que le sujet chercherait à intervenir volontairement dans le cours des événements au sein de son hallucination massive. On peut admettre que le savant fou peut ou pourrait un jour disposer d'une technologie appropriée pour la génération d'une hallucination massive, pour les cas dans lesquels le sujet vit son hallucination de manière purement passive, sans chercher à intervenir dans la scène hallucinée qui se déroule « sous ses yeux ». Toutefois, dès lors que le sujet cherche à intervenir dans le cours de son expérience, le nombre des paramètres à prendre en compte explose pour assurer la cohérence de l'hallucination et parce que chacune des actions hallucinées par le sujet introduit une branche d'événements supplémentaires dont le superordinateur se révélerait bien vite dans l'incapacité de générer l'expérience correspondante. Selon Dennett (1991), par exemple, ceci constitue une évidence puissante à l'encontre de l'hypothèse des cerveaux dans une cuve.

La réflexion de Dennett n'est cependant d'aucun effet si l'on se réfère à l'hypothèse d'un Malin Génie tout-puissant, et donc suffisamment puissant pour tenir compte de l'explosion combinatoire intervenant dans le cas d'une hallucination où le sujet est actif. En outre, l'impossibilité technique n'implique pas l'impossibilité logique, et d'ailleurs, l'impossibilité technique à un moment donné n'implique pas l'impossibilité technique à un moment ultérieur. Finalement, l'hypothèse du film *The Matrix* ne nous semble pas hors de portée scientifique et technologique, et en tous cas, elle fait sens. Enfin, on peut imaginer que le dispositif des cerveaux dans une cuve est tel qu'un sujet dans la cuve est dépourvu de volonté et d'intention d'agir, bien que sous l'effet d'une stimulation électrochimique appropriée de telle ou telle zone cérébrale, il croie en être pourvu. Cette hypothèse supplémentaire coupe court à l'argument de l'explosion combinatoire. À chaque fois qu'il croit faire l'expérience d'un mouvement volontaire, le sujet n'a en réalité aucun contrôle sur le cours de son expérience, celle-ci n'étant qu'une expérience hallucinatoire passive arrangée par le savant fou (voir Sorensen 2002).

Donc, qu'une hypothèse sceptique soit ou non plausible n'est pas la question. Il importe seulement qu'elle soit logiquement possible. Dans la suite, nous ferons référence le plus souvent à l'hypothèse sceptique des cerveaux dans une cuve, mais chacun pourra utiliser l'hypothèse sceptique de son choix (que nous soyons dans la Matrice, que nous soyons dans un rêve extrêmement cohérent qui n'en finit pas, le rêve d'un papillon, etc.). L'important est que l'hypothèse sceptique en question soit bien formulée, c'est-à-dire, qu'elle soit l'hypothèse d'un monde indiscernable de ce qui est actuellement le cas en regard de toute l'évidence disponible obtenue en nous appuyant sur nos ressources épistémiques standards (expérience perceptive, souvenir, inférence, témoignage, etc.). Convenons d'utiliser « SK » pour désigner n'importe quelle hypothèse sceptique bien formulée d'erreur massive³⁸, et d'utiliser « O » pour renvoyer à n'importe quelle proposition « ordinaire », susceptible de faire l'objet d'une connaissance ordinaire.

³⁸ Une précision avant de continuer. Jusqu'à lors, nous avons fait comme si le sceptique n'avait d'autre choix que d'utiliser une hypothèse d'erreur massive, c'est-à-dire une hypothèse qui constitue une alternative non éliminable à n'importe quelle proposition empirique ordinaire. Dans cette façon de présenter les choses, une hypothèse sceptique SK bien formulée est une hypothèse possiblement vraie, telle que (1) si SK était vraie,

La première étape de l'argumentation sceptique est de nous amener à reconnaître que nous ne pouvons pas savoir qu'une hypothèse sceptique bien formulée d'erreur massive est fausse. Pour le savoir, pour avoir une telle connaissance « anti-sceptique », il nous faudrait être en position d'exclure la possibilité qu'une telle hypothèse soit vraie. Par exemple, l'évidence dont nous disposons actuellement devrait nous permettre d'exclure la possibilité que nous soyons des cerveaux dans une cuve stimulés électrochimiquement pour avoir exactement la même évidence que celle dont nous disposons actuellement, les mêmes expériences perceptives, les mêmes souvenirs, etc. Or, par définition de l'hypothèse sceptique, rien dans notre évidence ne nous permet d'opérer une telle exclusion. Étant exactement la même dans notre monde et dans le monde sceptique, elle n'est pas plus à l'encontre de l'hypothèse sceptique qu'en sa faveur. Étant donnée cette évidence, notre croyance éventuelle de n'être pas des cerveaux dans une cuve n'est pas plus susceptible d'être vraie que fausse. Si nous ne devons en juger qu'en regard de l'évidence à notre disposition, notre monde pourrait être le monde sceptique des cerveaux dans la cuve. Cela étant, lorsque l'on est confronté pour la première fois à ce genre d'hypothèses sceptiques, avant que d'être suffisamment éduqués en épistémologie, l'inclination première est de concéder au sceptique que nous ne pouvons pas connaître la fausseté de ses hypothèses. Bien entendu, nous sentons combien une telle concession pourrait être gênante par la suite, mais nous sommes bien embarrassés dès lors qu'il s'agit de fournir une raison pour ne pas concéder au sceptique le point en question. Autrement dit, la première étape de l'argumentation sceptique consiste à nous faire admettre l'impossibilité dans laquelle nous sommes d'atteindre une connaissance anti-sceptique.

Ensuite, le sceptique cherchera à nous faire admettre que nous ne pouvons pas atteindre la moindre connaissance ordinaire si nous ne disposons pas d'une connaissance anti-sceptique. Pour ce faire, il nous fera observer que c'est pour ainsi dire une vérité conceptuelle qu'une hypothèse sceptique d'erreur massive est une alternative à toutes ces propositions qui portent sur le monde et dont nous sommes prêts à nous attribuer d'ordinaire la

alors toute proposition empirique ordinaire O serait fausse, mais que (2) notre état évidentiel (la totalité de nos croyances, de notre expérience perceptive, de nos souvenirs) serait exactement le même, que SK soit vraie ou qu'elle soit fausse.

Une hypothèse sceptique peut tout aussi être bien formulée relativement à une proposition ordinaire donnée. Nous dirons qu'une hypothèse sceptique SK est bien formulée relativement une proposition ordinaire donnée O , lorsqu'elle est logiquement possible et qu'elle est telle que (1) si elle était vraie, alors O serait fausse, mais que (2) notre état évidentiel serait exactement le même que SK soit vraie ou fausse. Cette notion diffère de celle d'hypothèse sceptique bien formulée simpliciter, en ceci qu'une hypothèse sceptique bien formulée relativement à une proposition ordinaire donnée est précisément taillée pour un argument sceptique à l'effet que nous ne connaissons pas cette proposition, alors qu'une hypothèse sceptique bien formulée simpliciter est soigneusement élaborée, en principe, pour pouvoir être utilisée à l'encontre de la possibilité de la connaissance de n'importe quelle proposition ordinaire. L'hypothèse des cerveaux dans une cuve ou celle du Malin Génie peut être utilisée, non pas seulement pour miner notre prétention à savoir que nous avons des mains, mais aussi à savoir qu'il y a là un arbre, que Chirac est président de la République, etc.

Afin de marquer la distinction entre les deux notions, nous parlerons « d'hypothèse sceptique d'erreur massive » lorsqu'il sera question d'une hypothèse sceptique bien formulée simpliciter – à l'encontre de la possibilité de la connaissance de n'importe quelle proposition ordinaire –, et nous parlerons « d'hypothèse sceptique bien formulée relativement à P » lorsqu'il sera question d'une hypothèse sceptique uniquement à l'encontre de la proposition ordinaire considérée. Dans ce travail, nous nous concentrerons essentiellement sur l'argument sceptique en tant qu'il use d'hypothèses d'erreur massive, et nous nous référerons la plupart du temps à l'hypothèse sceptique des cerveaux dans une cuve, comme exemple paradigmatique de telles hypothèses.

connaissance. Si nous avons des mains, alors nous ne sommes pas des cerveaux dans une cuve, et nous savons que le fait d'avoir des mains implique de n'être pas un cerveau dans une cuve. De même, nous savons que d'être victimes d'un Malin Génie nous faisant croire à tort dans l'existence d'un ciel, d'une terre, etc., est une possibilité alternative à ce qu'il y ait à proximité des bûches en train de brûler dans l'âtre.

Lorsqu'une hypothèse sceptique d'erreur massive SK est bien formulée, on a ceci que si SK était vraie, le monde serait radicalement différent de ce que nous pensons d'ordinaire qu'il est, du moins suffisamment pour que la presque totalité de ce que nous pensons en connaître soit faux. Dès lors que nous comprenons en quoi consiste SK, nous sommes obligés d'admettre que SK est une alternative à toute proposition ordinaire O. Une fois que nous l'admettons, le sceptique n'a plus qu'à faire appel au principe de clôture épistémique classique pour en générer l'instance suivante : si nous savons que O implique non-SK, alors si nous savons que O, nous savons que non-SK. La seconde étape de l'argumentation sceptique nous amène ainsi à admettre l'impossibilité dans laquelle nous sommes d'atteindre une connaissance ordinaire s'il nous est impossible d'atteindre une connaissance anti-sceptique. La conclusion qui en découle irrésistiblement est évidemment la conclusion sceptique : nous sommes dans l'impossibilité d'atteindre la moindre connaissance ordinaire.

L'argument entier mis en avant par le sceptique peut être exposé sous la forme suivante, où l'on voit clairement le rôle fondamental qu'y joue la clôture épistémique classique :

(Sceptique 1) Nous ne savons pas que non-SK, pour toute hypothèse sceptique bien formulée d'erreur massive SK ; or :

(Sceptique 2) Si nous ne savons pas que non-SK, alors nous ne savons pas que O, pour toute proposition ordinaire O dont nous savons qu'elle implique non-SK ; donc :

(Sceptique C) Nous ne savons pas que O, pour toute proposition ordinaire O dont nous savons qu'elle implique non-SK.

C'est l'argument sceptique « par l'ignorance », ou « par l'indiscernabilité », ou « par la clôture », celui sur lequel portera quasi-exclusivement notre attention dans ce travail³⁹. Une version plus spécifique peut en être donnée, en prenant pour proposition ordinaire celle à l'effet que nous avons des mains, et pour hypothèse sceptique celle à l'effet que nous sommes des cerveaux dans une cuve :

³⁹ Si l'on accepte l'hypothèse selon laquelle la connaissance implique la justification, on peut formuler l'argument sceptique par l'ignorance d'une manière différente, soit en utilisant un principe de clôture de la justification, comme Klein (1995, 2002) ou Cohen (1998) :

Si S est justifié à croire que P et si P implique Q, alors S est justifié à croire que Q

soit en utilisant un principe dit de « sous détermination », comme Yalçın (1992) ou Brueckner (1994) :

Si P implique non-Q, alors si l'évidence de S n'est pas plus en faveur de P que de Q, alors l'évidence de S ne justifie pas S à croire P.

On se figure aisément comment dans les deux cas. Nous préférons nous en tenir à une formulation de l'argument sceptique en termes de clôture de la connaissance, parce qu'il ne nécessite aucun engagement particulier préalable en faveur d'une analyse philosophique de la connaissance dans laquelle celle-ci implique la justification.

(Cerveau 1) Nous ne savons pas que nous ne sommes pas des cerveaux dans une cuve ; or :

(Cerveau 2) Si nous savons que nous avons des mains, alors nous savons que nous ne sommes pas des cerveaux dans une cuve ; donc :

(Cerveau C) Nous ne savons pas que nous avons des mains.

Le puzzle des hypothèses sceptiques

Clairement, notre réaction première à cet argument est une réaction de rejet : nous en rejetons la conclusion, car nous sommes enclins à nous attribuer d'ordinaire la connaissance d'un grand nombre de propositions, dont la proposition que nous avons des mains.

Ainsi, nous aurons toujours recours à la réaction mooréenne à ces arguments : [...] rejeter l'une de ces prémisses plutôt que d'en accepter la conclusion. Mais la réaction sceptique, qui, elle, est d'accepter la conclusion, est également disponible.

Nous devrions espérer un meilleur traitement de l'argument que le simple fait de choisir quelle des trois propositions individuellement plausibles – les deux prémisses et la négation de la conclusion – semble la moins certaine et de la rejeter sous prétexte que les deux autres sont vraies. (DeRose 1995, p. 3)

Cette remarque de DeRose conduit tout droit à notre « paradoxe sceptique » et nous donne déjà une petite idée de ce en quoi devrait consister tout traitement de ce dernier. Nous sommes enclins à accepter la première prémisse de l'argument sceptique, et enclins à en accepter la seconde, mais pas à en accepter la conclusion, que nous sommes mêmes plutôt enclins à refuser.

On est donc confronté à une sorte d'énigme, ou plutôt de paradoxe, consistant dans le fait que nous sommes intuitivement enclins à accepter chacune des phrases qui forment la triade suivante :

(Paradoxe1) Nous ne savons pas que non-SK, pour toute hypothèse sceptique bien formulée SK.

(Paradoxe2) Si nous savons que O, alors nous savons que non-SK, pour toute proposition ordinaire O et toute hypothèse sceptique bien formulée non-SK que nous savons être telles que O implique non-SK.

(Paradoxe3) Nous savons que O, pour quelque proposition ordinaire O.

S'il s'agit d'un paradoxe, c'est évidemment parce que la triade ainsi formée semble à première vue inconsistante, puisque précisément, si l'on en prend la première et la troisième composante, on peut construire l'argument sceptique que nous venons de détailler.

Bien entendu, ce n'est pas de manière spontanée que nous sommes amenés à considérer des possibilités sceptiques d'erreur massive, mais presque exclusivement lorsque nous nous trouvons dans le contexte de conversations philosophiques sur la connaissance. Aussi ne ressentons-nous pas, la plupart du temps, le conflit que la formulation précédente du paradoxe est censée manifester. C'est pourquoi, pour bien cerner le problème posé, il importe de prendre en compte la référence au genre de contextes dans lequel nous nous trouvons.

Le problème peut alors être reformulé avec plus d'exactitude de la manière suivante. Nous éprouvons une forte inclination « épistémiste » – le terme se trouve chez Klein (2002) – à accepter la troisième composante du paradoxe (Paradoxe 3) lorsque nous nous trouvons dans un contexte « ordinaire », non « philosophique », dans lequel nous ne sommes pas amenés à prendre en considération la moindre hypothèse sceptique d'erreur massive. Par contre, lorsque nous nous trouvons dans un contexte « philosophique », dans lequel de telles hypothèses sceptiques entrent en jeu, nous sommes enclins à accepter les deux premières composantes du paradoxe (Paradoxe1), (Paradoxe2), qui servent de prémisses à l'argument sceptique à l'effet que (Paradoxe3) est faux, et éprouvons ainsi le caractère irrésistible de la négation de (Paradoxe 3). Le problème est donc le suivant :

Lorsque nous sommes dans un contexte ordinaire, non philosophique, nous sommes enclins à nous attribuer (et à attribuer à autrui), la connaissance d'un grand nombre de propositions. Par contre, nous sommes enclins à nous refuser (et à refuser à autrui) la connaissance de ces mêmes propositions, lorsque nous sommes dans un contexte philosophique, c'est-à-dire un contexte dans lequel nous n'ignorons pas une possibilité dans laquelle une hypothèse sceptique bien formulée, qui est une alternative à ces propositions, est vraie. Or, ou bien nous avons raison de nous attribuer la connaissance d'une proposition, ou bien nous avons raison de nous la refuser, mais pas les deux. Donc, de la connaissance que nous sommes enclins à nous attribuer en contexte ordinaire et à nous refuser en contexte philosophique, ou bien c'est à raison que nous nous l'attribuons, ou bien c'est à raison que nous nous la refusons, mais pas les deux. Il y a ainsi une apparente incompatibilité entre notre inclination épistémiste à nous attribuer la connaissance en contexte ordinaire et notre inclination sceptique à nous la refuser en contexte philosophique.

Bien entendu, l'apparente incompatibilité entre notre inclination épistémiste et l'irrésistibilité de la conclusion sceptique, nous rend extrêmement perplexes ; nous ressentons une forte tension entre elles, tension qu'une solution au paradoxe sceptique doit nous permettre d'évacuer. Dès lors, que doit-on attendre d'une solution au paradoxe sceptique ?

DeRose nous met sur la voie :

En recherchant une solution au paradoxe, nous devrions chercher à expliquer comment nous sommes tombés dans le piège sceptique en premier lieu, et ne pas nous contenter de faire un simple choix parmi trois manières indésirables de nous sortir du piège. Nous devons expliquer comment deux prémisses qui ensemble supportent une conclusion que nous trouvons inacceptable peuvent elles-mêmes nous sembler aussi plausibles. Ce n'est qu'avec une telle explication en place que nous pouvons procéder avec confiance et intelligence pour nous libérer du piège. (DeRose 1995, p. 3)

Ce passage fait écho à ce que dit Cohen, à qui l'on doit d'avoir le premier formulé le paradoxe sceptique sous la forme que nous avons donnée :

Nous voulons donc une réponse au paradoxe qui préserve notre croyance que nous connaissons des choses. Mais si une telle réponse doit constituer une résolution du paradoxe, elle doit expliquer l'attrait indéniable des arguments sceptiques. Car c'est là ce qui donne lieu au paradoxe en première instance. Initialement nous prétendons connaître de nombreuses choses. Mais sous la pression sceptique, nous

commençons à nous inquiéter. Souvent quand nous considérons les arguments sceptiques, nous nous trouvons à vaciller entre la pensée que nous savons et l'inquiétude de ne pas savoir. Une résolution du paradoxe doit expliquer comment nous en arrivons à ces inclinations inconsistantes. De fait nous devons rendre compte de, ou renvoyer au loin le sceptique qui est en nous. (Cohen 1999, p.100)

De ces deux extraits, il faut retenir qu'une solution au paradoxe sceptique doit préserver notre croyance dans la légitimité de nos prétentions ordinaires à la connaissance, mais non sans rendre compte également de la perplexité que nous ressentons face à l'apparence d'incompatibilité entre cette croyance et le caractère irrésistible de la conclusion du sceptique une fois que nous prenons en compte son argument. Toute solution au paradoxe sceptique, pour être satisfaisante, doit donc rendre compte de l'observation de l'acceptabilité « relative » (au sens de contextuellement variable) de nos prétentions à la connaissance ordinaire, de l'observation que nous jugeons intuitivement acceptable de nous attribuer la connaissance d'un grand nombre de choses en contexte ordinaire, mais peu acceptable de nous en attribuer la connaissance en contexte philosophique.

L'argument principalement invoqué en faveur du contextualisme épistémologique est précisément de faire valoir la supposée capacité de ce dernier à fournir une solution satisfaisante au paradoxe sceptique. Le contextualisme, que l'on distinguera de l'invariantisme, peut être présenté, de manière générale, comme la théorie selon laquelle les conditions de vérité des phrases d'attribution de connaissance, de la forme 'S sait que P', ou de refus de connaissance, de la forme 'S ne sait pas que P', varient d'un contexte à l'autre. Cette théorie compte à l'heure actuelle de nombreux défenseurs, parmi lesquels on peut citer, sans chercher à être exhaustifs, des noms comme Cohen, DeRose, Lewis, Prades, Rieber, Neta, Heller, Stine, Unger, White, éventuellement Schaffer et bien d'autres. Chacun d'eux entend proposer une version particulière du contextualisme et c'est également ce que nous nous proposons de faire dans ce travail, quoique la version que nous y présenterons prendra quelques distances notables par rapport à ce que nous considérerons comme « l'orthodoxie contextualiste ». Il est donc important, dans le reste de ce chapitre, de préciser en quoi consiste l'approche contextualiste du scepticisme en général, et en quoi une approche contextualiste se distingue d'une approche invariantiste du scepticisme.

Contextualisme et invariantisme

Qu'est-ce que le contextualisme ?

Pour introduire l'approche contextualiste du paradoxe sceptique, on peut commencer par s'interroger sur la notion de « contexte ». Il est dommage que les auteurs qui s'intéressent aux implications de cette notion pour la philosophie de la connaissance, ne prennent pas le soin, dans leurs écrits sur le sujet, de caractériser plus précisément la notion, se contentant en général d'une compréhension intuitive du terme « contexte ». On peut cependant tenter d'en donner une caractérisation, ne fût-elle que minimale, en nous inspirant de Lewis (1980, 1983a).

A supposer que quelqu'un fasse usage d'une expression, cet usage est pour ainsi dire « localisé », et ce que nous appellerons un « contexte » est un peu comme une « localisation » pour l'usage d'une expression. S'il s'agit d'une phrase, le contexte peut être considéré, en première approximation, comme étant là où la phrase est énoncée. Puisqu'il s'agit de localiser une expression, un contexte peut donc être considéré comme un ensemble de

« coordonnées », qui sont autant de caractéristiques de ce contexte. Par exemple, une phrase est toujours énoncée dans un certain monde, à un certain moment, en un certain lieu, par un certain locuteur, à destination d'un certain auditeur, etc. Les caractéristiques d'un contexte sont, bien entendu, trop nombreuses pour être listées. Cependant Lewis nous dit que « les caractéristiques d'un contexte sont pour la plupart données implicitement » (Lewis 1983a, p. 230). Ceci peut se comprendre de la manière suivante.

Parmi les caractéristiques d'un contexte, certaines peuvent être considérées comme « basiques », au sens où toutes les autres peuvent être définies plus ou moins directement à partir d'elles. Il est assez raisonnable, quoique quelque peu arbitraire, de considérer un triplet constitué d'un monde, d'un temps et d'un locuteur, comme formant l'ensemble des caractéristiques basiques d'un contexte. Par exemple, une fois que l'on a le monde, le temps et le locuteur du contexte, le lieu du contexte est définissable simplement comme le lieu où ce locuteur se trouve dans ce monde à ce temps. De la sorte, une phrase peut être localisée par la donnée de ces trois coordonnées que sont le monde, le temps, et le locuteur du contexte d'énonciation. Un contexte peut être tout simplement assimilé à un triplet monde/temps/locuteur auquel une phrase peut être « localisée ». Bien sûr, on peut ne pas être d'accord sur la réduction de la notion de contexte à un tel triplet, si l'on estime que l'ensemble des caractéristiques basiques d'un contexte inclut plus ou moins de caractéristiques qu'un monde, un temps et un locuteur. Ce qui est important pour nous et pour la suite est de bien identifier et faire ressortir ces trois caractéristiques du contexte, et en particulier, le locuteur du contexte. Lorsqu'il sera par la suite question de phrases de connaissance, le locuteur du contexte pour de telles phrases sera appelé « l'attributeur de connaissance », et le contexte en question un « contexte d'attribution de connaissance ».

On ne devra pas supposer que lorsque nous prendrons en compte la vérité en contexte d'une phrase de connaissance, ce contexte doit nécessairement être un contexte conversationnel dans lequel cette phrase est *énoncée*, au sens physique, acoustique de l'énonciation, mais on devra bien avoir à l'esprit que ce contexte peut tout aussi bien être un contexte dans lequel cette phrase est susceptible seulement d'être énoncée. Cette remarque vaut pour n'importe quelle phrase plus généralement. En effet, si la phrase conjonctive 'Je vous déteste et ceux que je déteste finissent tous par mourir' est vraie dans un contexte où elle est énoncée par un locuteur L à destination d'un auditeur A à un temps t, d'autres phrases sont également vraies dans ce même contexte même si L ne les énonce pas, comme par exemple la phrase 'Je vous déteste', la phrase 'Je ne vous aime pas', et la phrase 'Vous finirez par mourir'. La prise en compte de cette remarque permet que, par « contexte d'attribution de connaissance », on entende aussi bien le contexte d'une conversation entretenue par différentes personnes, dans lequel la phrase de connaissance en question est énoncée ou susceptible d'être énoncée par l'un des participants à la conversation, qu'un contexte de pensée, celui d'une conversation entretenue à part soi, dans lequel une personne (vous, moi, n'importe qui) peut en venir à entretenir la pensée qu'un sujet connaît ou ne connaît pas une proposition au travers d'une phrase d'attribution ou de refus de connaissance. Le plus souvent, par la suite, nous engloberont ces différents cas sous l'expression de « contexte conversationnel », ou plus simplement sous le terme de « contexte ».

Maintenant, le contextualisme nous dit que des variations dans certaines caractéristiques du contexte peuvent induire une variation dans les conditions de vérité des phrases

d'attribution ou de refus de connaissance. Pour comprendre ce point, il convient de se reporter à ce que nous avons présenté comme l'approche classique en matière d'analyse de la connaissance, soit l'approche « vériconditionnelle ». Telle que nous l'avons brièvement présentée, cette approche revenait à envisager une analyse de la connaissance comme devant avoir la forme suivante :

- (i) Une phrase de la forme 'S sait que P' est vraie, si et seulement si les conditions C_1, C_2, \dots, C_n sont satisfaites,

où l'ensemble des C_i est, lorsque l'analyse est adéquate, un ensemble de conditions nécessaires et suffisantes pour la vérité de 'S sait que P'. Dans cette manière de voir, aucune notion de contexte n'intervient. Il n'est cependant pas difficile de voir comment une telle notion peut entrer en jeu. Puisque n'importe quelle phrase peut toujours être « localisée » dans un contexte, n'importe quelle phrase de connaissance devrait également pouvoir être « localisée » dans un contexte. Une attribution de connaissance est toujours effectuée dans un certain monde à un certain moment par une certaine personne. Ce fait peut être pris en compte en disant que la forme que devrait avoir une analyse de la connaissance ne devrait pas être (i), mais plutôt la suivante :

- (ii) Une phrase de la forme 'S sait que P' est vraie dans un contexte C, si et seulement si les conditions C_1, C_2, \dots, C_n sont satisfaites.

L'idée d'une vérité déterminée *en* contexte pour les phrases de connaissance n'est pas ce qui donne lieu à controverse. Ce qui donne lieu à controverse est l'affirmation, par le contextualisme, que la vérité des phrases de connaissance est déterminée *par* le contexte. Parler de vérité *en* contexte n'implique pas que les conditions de vérité sont susceptibles de varier d'un contexte à l'autre. Par exemple, ou bien l'Everest est le plus haut sommet du monde, ou bien ce n'est pas le cas. Si quelqu'un dit 'L'Everest est le plus haut sommet du monde', ce qu'il dit est soit vrai, soit faux, et en l'occurrence, dans notre monde, ce qu'il dit est vrai, et ce qu'il dit est vrai indépendamment de toute considération liée au contexte. Que ce soit moi qui l'énonce, ou que ce soit vous, qu'elle soit énoncée maintenant ou plus tard, la vérité ou la fausseté de la phrase en question ne s'en trouve pas affectée le moins du monde. La vérité de cette phrase est déterminée en contexte, mais par autre chose que le contexte (notamment par ce qui est le cas de l'Everest dans l'état actuel de notre monde).

Le contextualiste ne dit pas simplement que la vérité ou la fausseté d'une phrase de la forme 'S sait que P' est vérité ou fausseté déterminée en contexte, mais bel et bien qu'elle est vérité ou fausseté déterminée par le contexte. Celui-ci apporte une contribution au contenu des phrases de connaissance, qui par conséquent est variable d'un contexte à l'autre. Le contexte fait une différence dans les conditions de vérité de telles phrases. Ainsi, une attribution de connaissance peut exprimer quelque chose de vrai dans un contexte et quelque chose de faux dans un autre, cette différence dans la valeur de vérité *en* contexte s'expliquant uniquement par une différence dans le contexte d'attribution. Qu'est-ce donc qui est censé différer de la sorte d'un contexte à l'autre ?

Reprenons le format (ii) d'analyse pour la connaissance. Il en ressort que pour qu'une phrase de la forme 'S sait que P' soit vraie dans un contexte C, certaines conditions C_1, \dots, C_n doivent être satisfaites. Or, dire que la vérité de 'S sait que P' est déterminée en contexte et par le contexte revient à dire qu'il doit y avoir quelque chose de relatif au contexte, dans l'une au moins des C_i candidates. Nous avons vu que parmi les C_i candidates, il en est une

qui fait l'unanimité, la condition de vérité, que l'on doit donc s'attendre à trouver dans toute proposition d'analyse véridictionnelle pour la connaissance. Il n'y a cependant rien dans cette condition dont on puisse dire qu'il soit relatif au contexte : la vérité ou la fausseté de P ne dépend pas du contexte dans lequel on énonce 'S sait que P' (nous supposons que tous les termes ambigus, vagues, et indexicaux figurant dans la phrase qui est censée exprimer la proposition que P ont été désambiguïsés, précisés, et se sont vu fixer un référent approprié dans le contexte).

Les autres C_i candidates peuvent différer d'un auteur à l'autre, mais peuvent être conçues, de manière générale, comme des exigences sur la position épistémique du sujet S en regard de la proposition que P. Plus précisément, l'idée est que pour que 'S sait que P' soit vraie dans un contexte, S doit être en position épistémique suffisamment bonne pour satisfaire certaines exigences, ou certains « standards épistémiques », des standards pour la vérité de 'S sait que P'. À charge de telle ou telle analyse particulière de préciser quelles sont et comment se figurer les exigences du standard épistémique, et ce que cela veut dire pour un sujet que d'être en position épistémique suffisamment bonne pour les satisfaire (on peut dire par avance que nos discussions porteront principalement sur des analyses dans lesquelles les standards correspondent à des ensembles d'alternatives que le sujet doit être en position épistémique d'exclure lorsqu'il est en position épistémique suffisamment bonne pour satisfaire ces standards. N'en disons pas plus pour le moment sur ce point). La position épistémique du sujet en regard d'une proposition, par exemple l'évidence dont il dispose dans une situation donnée à un moment donné pour penser que cette proposition est vraie, n'est pas susceptible de varier uniquement en fonction du contexte dans lequel on attribue à ce sujet la connaissance de cette proposition. La question est donc de savoir si les standards épistémiques, ceux que doit satisfaire un sujet S pour se voir attribuer véridiquement la connaissance d'une proposition P, sont relatifs ou pas au contexte.

Pour le contextualisme, les standards en regard desquels la position épistémique est évaluée sont ce par quoi le contexte contribue au contenu d'une attribution de connaissance. On peut ainsi reformuler la thèse contextualiste comme la thèse selon laquelle les standards pour une attribution véridique de connaissance varient en fonction du contexte dans lequel cette attribution est effectuée. Parce qu'ils varient d'un contexte à l'autre, une même phrase de la forme 'S sait que P' pourra, selon le contexte, exprimer des propositions différentes. Dans un contexte, elle exprimera cette proposition qui est vraie seulement si le sujet satisfait les standards en place dans ce contexte, et dans un autre contexte, elle exprimera la proposition qui est vraie seulement si le sujet satisfait les standards en place dans cet autre contexte. On pourra ainsi cerner un peu mieux à quoi devra ressembler une analyse de la connaissance dans une perspective contextualiste, en disant qu'elle doit avoir un format dans le genre du suivant :

Une phrase de la forme 'S sait que P' est vraie dans un contexte C, si et seulement si c'est le cas que P et S est dans une position épistémique suffisamment bonne en regard de P pour satisfaire le standard N, où N est le standard pertinent dans C.

Une phrase de connaissance, portant sur un même sujet dans une même situation à un même moment, pourra donc être vraie dans un contexte et fausse dans un autre. Si le standard déterminé par le contexte est tel que S est en position épistémique de le satisfaire en regard de P, alors dans ce contexte, il est vrai de S qu'il sait que P ; mais si le standard dé-

terminé par le contexte est tel que S, dans la même position épistémique en regard de P, ne peut pas en satisfaire les exigences, alors dans ce contexte, il sera faux de S qu'il sait, et vrai au contraire qu'il ne sait pas que P. C'est cette relativité contextuelle des standards de connaissance (plus exactement pour la vérité de 'S sait que P') que le contextualisme épistémologique met en avant. On voit aisément comment il pourra envisager de la mettre à profit pour répondre au scepticisme.

La solution du paradoxe sceptique dans une approche contextualiste en général sera de dire qu'il n'y a d'incompatibilité qu'apparente entre notre inclination à nous attribuer la connaissance d'un grand nombre de choses dans la vie de tous les jours, et le caractère irrésistible de la conclusion jusqu'à laquelle le sceptique nous invite à raisonner en contexte philosophique. La troisième composante du paradoxe sceptique pourra exprimer une proposition vraie en contexte ordinaire mais une proposition fausse en contexte philosophique. En contexte ordinaire, 'Je sais que j'ai des mains' exprimera la proposition vraie que le locuteur/sujet est en position épistémique de satisfaire le standard ordinairement libéral en place dans ce contexte, standard dont la satisfaction n'exige pas l'exclusion d'une possibilité sceptique d'erreur massive comme celle des cerveaux dans une cuve. Par contre, dans un contexte philosophique de discussion du scepticisme, 'Je sais que j'ai des mains' exprimera la proposition fausse que le locuteur/sujet est en position de satisfaire le standard extraordinairement conservateur en place dans le contexte, standard qui cette fois exige l'impossible, l'exclusion de toute possibilité logique d'erreur, en particulier des possibilités d'erreur massive comme celle des cerveaux dans la cuve.

Parce que les conditions pour un usage véridique de 'savoir' diffèrent en contexte ordinaire et en contexte philosophique, nous pouvons dire quelque chose de vrai lorsque nous disons que nous savons en contexte ordinaire, cependant que nous dirions également quelque chose de vrai si nous disions que nous ne savons pas en contexte philosophique. Il n'y a donc pas d'incompatibilité authentique entre notre inclination ordinaire à prétendre savoir un grand nombre de choses et le caractère irrésistible de la conclusion sceptique selon laquelle nous ne savons rien. Il y a pourtant bien une apparence d'incompatibilité entre les deux. C'est cette apparence d'incompatibilité qui nous rend d'ailleurs aussi perplexes quand on nous amène pour la première fois à réfléchir philosophiquement sur le doute sceptique et sur un argument comme celui par l'ignorance. Dans l'approche contextualiste, cette perplexité s'explique aisément en disant que nous ne sommes pas d'ordinaire informés de la vérité de l'hypothèse contextualiste quant à la sensibilité contextuelle des attributions de connaissance. Parce que nous n'en sommes pas informés, nous nous trompons systématiquement lorsque nous pensons voir une incompatibilité là où il n'y en a pas. La solution de type contextualiste au scepticisme implique donc une sorte de « théorie de l'erreur », l'idée que des usagers du langage, aussi ordinairement compétents que nous pouvons l'être, peuvent se méprendre presque systématiquement sur le contenu de leurs propres attributions de connaissance.

Une solution contextualiste au paradoxe sceptique comprend donc deux principaux volets : l'hypothèse de la relativité contextuelle des standards et donc des conditions pour une attribution véridique de connaissance, et l'hypothèse de la méconnaissance de cette relativité par des locuteurs ordinaires, même compétents, dans leur pratique effective d'attribution et de refus de connaissance. Autant dire que la connaissance de la vérité de l'hypothèse des attributions contextualistes de connaissance, parce qu'elle est censée n'être

pas constitutive de la maîtrise du langage et de la compétence linguistique, se voit attribuer par le défenseur du contextualisme le statut de « découverte philosophique ». C'est, selon lui, notre confrontation avec les problèmes épistémologiques qui nous donne l'occasion d'y accéder, et nous y accédons effectivement dès lors que nous mesurons le rôle appréciable, et consolateur, qu'elle peut jouer dans l'explication de notre rapport au scepticisme. La connaissance de la relativité contextuelle des standards épistémiques permet d'expliquer en quoi le sceptique peut avoir raison : les standards en place dans le contexte qu'il réussit à instaurer sont tels que nous ne pouvons pas les satisfaire. Elle nous en console cependant, en nous apprenant que le sceptique n'a raison que dans son contexte philosophique : le reste du temps, en contexte ordinaire, les standards en place sont suffisamment lâches pour être aisément satisfaits dans de nombreux cas, et donc pour que nous puissions véridiquement nous attribuer la connaissance d'un grand nombre de choses.

Qu'est-ce que l'invariantisme ?

Dans le cadre d'une approche invariantiste du paradoxe sceptique, il n'est pas de relativité contextuelle qui tienne. Si le contextualiste affirme que les conditions de vérité des phrases de la forme 'S sait que P' ou de la forme 'S ne sait pas que P' varient en fonction du contexte, pour un invariantiste, rien de tel. S'il est vrai que nous savons que nous avons des mains, alors il est vrai que nous le savons dans n'importe quel contexte. S'il est faux que nous le savons, il est faux que nous le savons dans n'importe quel contexte. On peut dire que, même si la vérité d'une phrase de connaissance est toujours vérité déterminée en contexte, pour un invariantiste, il ne s'agit pas d'une vérité déterminée par le contexte. Aucune variation dans les caractéristiques de ce dernier n'est susceptible d'induire une variation dans le contenu d'une attribution de connaissance à un sujet. En termes de standards, cela revient à dire, pour un invariantiste, que les standards pour une attribution véridique de connaissance ne sont pas relatifs au contexte dans lequel cette attribution est effectuée. Si jamais ils sont relatifs, c'est à autre chose que le contexte (par exemple, aux monde et temps en regard desquels on entend dire que S sait que P). Une fois que les exigences des standards pour la vérité de 'S sait que P' ont été déterminées, éventuellement par cette « autre chose que le contexte », elles restent les mêmes à travers les contextes, elles sont contextuellement invariantes. Autrement dit, une analyse de la connaissance pourra être envisagée, dans une perspective invariantiste, comme ayant un format dans le genre du suivant, où la référence aux standards épistémiques est rendue explicite :

Une phrase de la forme 'S sait que P' est vraie, si et seulement si P est vraie et S est dans une position épistémique suffisamment bonne en regard de P pour satisfaire le standard N, où N est un standard contextuellement invariant⁴⁰.

⁴⁰ Il nous faudrait peut-être ici être plus précis, et observer que le monde et le temps auxquels un sujet est dit savoir ou ne pas savoir quelque chose est crucial pour l'évaluation de l'attribution ou du refus de connaissance correspondant. Pourquoi ? Parce que nous pouvons tout à fait nous demander si Sherlock Holmes sait que Moriarty est l'auteur du crime, ou si Lois Lane sait que Superman et Clark Kent ne font qu'un ; or, nous admettons que notre monde et celui de Sherlock Holmes ou celui de Superman ne sont pas le même monde. Par ailleurs, dans des contextes plus banals, il nous arrive bien souvent de nous demander ce que saurait quelqu'un si telle ou telle condition actuellement réalisée ne l'était pas. Une réponse à une telle question implique que nous nous rapportions à des situations contrefactuelles (« contraires aux faits », au sens de divergentes par

Sur cette base commune à toutes les approches que nous marquerons du label « invariantisme », on peut ensuite distinguer plusieurs grandes options, selon le niveau supposé d'exigence des standards épistémiques et selon que l'on admet ou pas qu'il puissent être relatifs à quelque chose, même si c'est quelque chose d'autre que le contexte.

On a tout d'abord ce que l'on peut appeler « l'invariantisme sceptique », position invariantiste selon laquelle les standards contextuellement invariants sont fixés à un niveau d'exigence si élevé qu'ils sont presque impossibles à satisfaire. Par exemple, pour toute proposition ordinaire *O*, ces standards ultraconservateurs exigeront du sujet, pour qu'il puisse compter comme ayant connaissance que *O*, qu'il soit en position épistémique d'exclure absolument toutes les alternatives à *O*, y compris les possibilités d'erreur massive comme celles des cerveaux dans une cuve ou du Malin Génie. Une analyse de la connaissance dans une perspective invariantiste sceptique aura donc pour résultat que la quasi-totalité de nos attributions de connaissance ordinaire seront fausses, et fausses dans n'importe quel contexte. Dans n'importe quel contexte, il sera faux, dans cette analyse, de dire que nous savons que nous avons des mains, que nous sommes assis devant notre ordinateur, ou que nous sommes en train de parler à notre épouse.

Dans une telle approche, le conflit entre notre croyance que nous savons beaucoup de choses et l'irrésistibilité de la conclusion de l'argument sceptique ne peut être évacué que par la répudiation de la première. C'est l'approche de celui qui emprunte l'argument sceptique par la clôture épistémique. Il commence par faire valoir l'impossibilité dans laquelle nous sommes de savoir que nous ne sommes pas dans une possibilité sceptique d'erreur massive, met en avant la plausibilité qu'il y a à penser que nous ne pouvons pas connaître la moindre proposition ordinaire à moins de pouvoir exclure la possibilité sceptique en question, et en conclut que nous ne pouvons pas connaître la moindre proposition ordinaire. Autrement dit, dans cette perspective, (Paradoxe 1) et (Paradoxe 2) sont vraies, donc (Paradoxe 3) est fausse. C'est la perspective de l'invariantisme sceptique, adoptée notamment par Unger dans les années 70, que nous aurons l'occasion d'aborder dans le détail au chapitre 2.

On a ensuite ce que l'on peut appeler « l'invariantisme épistémiste », position invariantiste dans laquelle les standards épistémiques, conçus comme contextuellement invariants,

rapport à ce qui est actuellement le cas), à des mondes possibles qui diffèrent du monde actuel au moins en ceci que la condition en question n'y est pas réalisée. Autrement dit, nous pouvons évaluer et raisonner sur la connaissance d'un sujet dans une situation ou un monde fort différent du nôtre. Nous pouvons aussi chercher à évaluer et à raisonner sur la connaissance que, dans un tel monde, ce même sujet pourrait avoir à un moment donné et pas à un autre. Par exemple, relativement au monde tel qu'il est décrit dans les histoires de Superman, il est vrai de dire que Lois Lane ne sait pas, au moment où Kent est embauché au Daily Planet, que Kent et Superman sont une seule et même personne, mais il est vrai de dire qu'elle sait, après que Superman/Kalel/Kent lui a révélé son secret, qu'ils ne font qu'un. De la même manière, relativement au monde tel que décrit dans les histoires de Conan Doyle, il est vrai que Sherlock Holmes ne sait pas, au début d'une enquête, qui a commis le crime, et vrai qu'il sait, après enquête, que Moriarty a commis le crime. Autrement dit, on peut penser la vérité d'une phrase de connaissance, non pas seulement comme une vérité dans un contexte, mais aussi comme une vérité à un monde et à un temps (un moment, une période de ce monde). Nous verrons par la suite, lorsque nous aborderons la théorie dretskenne de la connaissance au chapitre 3, comment ces « circonstances » peuvent être pensées comme jouant un rôle déterminant dans la fixation des standards épistémiques.

voient leur niveau d'exigence fixé à un niveau suffisamment peu élevé pour pouvoir être satisfaits dans au moins certains cas. Par exemple, ces standards libéraux exigeront du sujet, pour qu'il puisse compter comme ayant connaissance que O, qu'il soit en position épistémique d'exclure certaines alternatives, mais pas toutes les alternatives à O, en tous cas pas celles que le sceptique porte à notre attention. Une analyse de la connaissance dans une perspective invariantiste épistémiste aura pour résultat qu'une partie au moins, voire la plupart de nos attributions de connaissance ordinaire seront vraies, et vraies dans n'importe quel contexte.

Dans ce travail, la principale forme d'invariantisme épistémiste que nous examinerons sera celle dans laquelle l'affirmation de la possibilité de la connaissance ordinaire ne passe pas par l'affirmation de la possibilité d'une connaissance anti-sceptique. Expliquons-nous. Si l'on dit que nous pouvons bel et bien savoir que nous avons des mains par exemple, alors à moins de recourir au dispositif contextualiste, nous devons rejeter la conclusion de l'argument sceptique comme étant fausse dans n'importe quel contexte, ce qui implique le rejet supplémentaire de l'une ou l'autre des prémisses de cet argument. Supposons que l'on entende en conserver la seconde prémisse, celle fondée sur la clôture de la connaissance sous implication connue. On rejettera alors la première prémisse de l'argument : nous ne savons pas seulement que nous avons des mains, mais aussi que nous ne sommes pas des cerveaux dans une cuve. On s'engagera ainsi en faveur de la possibilité d'une connaissance anti-sceptique. C'est une réponse souvent qualifiée de « mooréenne » au scepticisme, du nom du philosophe Moore. On pourrait aussi bien la qualifier « d'anti-sceptique ». Dans cette réponse, (Paradoxe 3) et (Paradoxe 2) sont vraies, donc (Paradoxe 1) est fausse. Nous aurons l'occasion d'aborder très brièvement cette manière « anti-sceptique » de répondre au scepticisme sans renoncer à la seconde prémisse de l'argument sceptique, donc sans renoncer à la clôture épistémique classique, au début du chapitre 4.

Une autre manière de répondre au scepticisme consiste à admettre, avec le sceptique, la vérité de la première prémisse de son argument, mais à lui en refuser la seconde. Nous pouvons savoir que nous avons des mains sans savoir que nous ne sommes pas des cerveaux dans une cuve. Plus généralement, nous pouvons atteindre la connaissance ordinaire même si nous ne pouvons pas atteindre de connaissance anti-sceptique. Cela revient à dire que le principe de clôture de la connaissance sous implication connue est faux. Dans cette approche, (Paradoxe 1) et (Paradoxe 3) sont vraies, donc (Paradoxe 2) est fausse. C'est ce que nous appellerons « l'approche de l'invariantisme modéré ».

Des deux réponses invariantistes épistémistes au scepticisme que nous venons de présenter dans leurs grandes lignes, nous allons prêter une attention toute particulière à la seconde, celle de l'invariantisme modéré, en raison notamment de son importance toute particulière pour l'histoire de la philosophie contemporaine de la connaissance. Nous l'examinerons dans le détail aux chapitres 3 et 4, sous la forme qu'elle prend dans la fameuse « théorie des alternatives pertinentes » de Dretske.

Une partie de ce travail sera consacrée à chercher à établir qu'une approche contextualiste est préférable à une approche invariantiste, aussi bien sceptique que modérée. À ce stade toutefois, une inquiétude pourrait poindre, quant à la pertinence épistémologique de l'opposition entre invariantisme et contextualiste.

Sur la pertinence épistémologique du débat entre invariantisme et contextualisme

A la lumière de ce qui précède, en effet, on pourrait se dire que le contextualisme et l'invariantisme, tels que nous les avons présentés, ne sont pas tant des approches de la *connaissance* que des approches des *attributions de connaissance*, des phrases au travers desquelles une personne peut attribuer ou refuser une connaissance à une autre. Dès lors, on pourrait penser que le débat entre invariantisme et contextualisme n'intéresse, au mieux, que la philosophie du langage, pas la philosophie de la connaissance⁴¹.

La réponse de DeRose (1999) à cette inquiétude est la plus simple possible :

Pour autant que [le débat] contextualisme/invariantisme est un débat en philosophie du langage, il s'agit d'une partie de la philosophie du langage qui est d'une importance considérable pour l'épistémologie. La manière dont nous devrions procéder dans l'étude de la connaissance sera grandement affectée par la manière dont nous nous positionnons sur le débat contextualisme/invariantisme. [...] [En effet] il est important pour l'étude de la connaissance de discerner ce que cela signifie que de dire que quelqu'un connaît quelque chose. Si cela peut signifier des choses différentes dans des contextes différents, toutes sortes de problèmes en épistémologie, et pas seulement en philosophie du langage, seront générés par un échec à reconnaître de tels changements dans la signification. Si, d'un autre côté, il n'y a pas de tels changements, alors nous sommes condamnés à tomber dans toutes sortes d'erreurs sur la connaissance, de même que sur 'savoir', si nous pensons que de tels changements interviennent. (DeRose 1999, p. 188 sq.)

Bien que l'on puisse répliquer à DeRose que personne ne pense d'emblée que des changements de signification, tels que ceux que cherchent à mettre en lumière les contextualistes interviennent, il n'en reste pas moins que la possibilité d'une sémantique contextuelle pour les énoncés de connaissance est une possibilité théorique qui, si elle était avérée, aurait une incidence bien réelle sur notre façon de (mal) faire de l'épistémologie. Pour pouvoir parler de connaissance, il faut déjà savoir de quoi on parle. Si ce dont on parle varie en fonction du contexte dans lequel on en parle, cela n'aura pas la même incidence sur ce qu'on en dit que si ce dont on parle ne varie pas.

Une autre réponse affiliée que pourrait faire celui qui trouve un intérêt dans le débat contextualiste/invariantiste, comme c'est notre cas, consisterait à faire valoir le rôle crucial joué par certains aspects linguistiques dans l'évaluation d'une théorie de la connaissance. Quand on fait de la philosophie de la connaissance, par exemple quand on cherche à déterminer les conditions nécessaires et suffisantes que doit stipuler une analyse satisfaisante de la connaissance, on teste les analyses candidates à l'aide d'exemples et contre-exemples, comme ceux de style Gettier, à propos desquels on est appelé à statuer sur la base de certaines intuitions « préthéoriques » sur la connaissance, ou plutôt sur l'application ou non du concept de connaissance dans de tels exemples. Or, on peut penser que de telles intuitions préthéoriques sont essentiellement, ou se présentent à nous comme des intuitions linguistiques, comme des intuitions sur ce qu'il serait correct *de dire* de la connaissance ou de la méconnaissance du sujet dans un de ces exemples. Devant évaluer une proposition d'analyse de la connaissance comme simple croyance vraie, on considèrera un exemple où le sujet

⁴¹ C'est une remarque que l'on retrouve sous des formes différentes chez Klein (2000), Kornblith (2000) et Sosa (2000), entre autres.

forme une croyance qui se trouve être vraie, sans connexion raisonnable entre la croyance et la vérité, par pur chance, et on se demandera s'il serait correct ou pas de lui attribuer la connaissance correspondante. Si nos intuitions préthéoriques sur le concept de connaissance sont effectivement des intuitions linguistiques – supposées être celles de locuteurs dont la compétence dans l'usage d'un terme serait gage de leur compétence dans l'exercice du concept correspondant – et si l'activité épistémologique ne peut se passer du recours à de telles intuitions, alors il semble assez évident que ce que peut nous apprendre une théorie des attributions de connaissance ne peut pas manquer d'avoir une incidence sur notre manière de faire de l'épistémologie.

Les deux réponses précédentes à l'incrédulité quant à la pertinence philosophique de considérations linguistiques sur 'savoir' et 'S sait que P' sont très bien résumées dans l'extrait suivant de Unger :

Un aspect crucial d'un problème philosophique peut dépendre de la signification ou des conditions sémantiques de certaines expressions en termes desquels le problème est formulé directement et de manière standard. Par exemple, le problème de la connaissance pourrait ainsi dépendre de la signification de 'savoir' tel qu'il apparaît dans des phrases typiques de la forme 'Quelqu'un sait que ceci ou cela est le cas'. D'une manière très similaire, la réponse que l'on donne au problème peut dépendre des spécifications des conditions de vérité de telles phrases. (Unger 1984, p. 245)

Nous souscrivons totalement à la perspective de Unger et l'un des objectifs de ce travail est justement de montrer la pertinence épistémologique du débat entre contextualisme et invariantisme, entre ces deux conceptions très différentes de la « signification » du terme et des phrases de connaissance, qui donnent lieu à deux manières très différentes de traiter la question du scepticisme et celle de l'analyse de la connaissance, questions épistémologiques par excellence.

Conclusion

L'objectif de ce travail est de soutenir que s'il est possible de trouver une solution au paradoxe sceptique, c'est du côté d'une approche contextualiste hétérodoxe, dans le genre de celle que nous nous proposerons de défendre, qu'il nous faut la chercher. Notre travail procèdera donc en deux temps.

Dans un premier temps, il s'agira de défendre l'idée qu'une approche contextualiste est préférable à une approche invariantiste, qu'elle soit sceptique ou modérée, du paradoxe sceptique. C'est ce que nous ferons dès le chapitre 2, consacré à discuter une objection de référence à l'un des principaux arguments que le contextualisme fournit à l'appui de sa théorie. Si la motivation majeure en faveur du contextualisme est bien sa supposée capacité à répondre au scepticisme, on ne doit pas oublier que cette réponse repose sur une certaine approche des attributions de connaissance. C'est pourquoi on attend du contextualiste qu'il soit en mesure de valider sa théorie en regard de nos pratiques linguistiques ordinaires d'attribution et de refus de connaissance.

L'argument qu'il propose à cet effet est celui « par la pratique ordinaire », qui consiste à dire que l'hypothèse contextualiste fournit la meilleure explication de la variabilité contextuelle manifeste de nos jugements quant à l'acceptabilité ou l'inacceptabilité d'attributions ou de refus effectifs de connaissance. Cette explication revient à interpréter cette variabilité

contextuelle comme un phénomène d'ordre sémantique, touchant aux conditions de vérité des phrases de connaissance. L'objection « d'assertabilité garantie » que l'invariantisme sceptique adresse à l'encontre de cet argument consiste à opposer à l'explication contextualiste une explication dans laquelle le phénomène en question est interprété comme un phénomène purement pragmatique, touchant uniquement aux conditions pour une assertion « garantie » ou pragmatiquement appropriée des phrases d'attribution de connaissance : nos attributions de connaissance sont massivement fausses, mais elles sont massivement jugées acceptables effectuées en contexte ordinaire, parce qu'en contexte ordinaire, elles impliquent pragmatiquement des vérités. Nous chercherons à évaluer le bien-fondé de cette objection en discutant deux tentatives, celle de Unger et celle de Schaffer, de fournir une explication pragmatique de l'acceptabilité relative des attributions ordinaires de connaissance dans une perspective invariantiste sceptique.

Dans les chapitres 3 et 4, nous nous interrogerons sur la possibilité de proposer un traitement invariantiste modéré du paradoxe sceptique, qui serait susceptible de faire le poids face au traitement contextualiste. Du point de vue de la connaissance, une solution invariantiste modérée au scepticisme doit parvenir à raisonner un refus du principe de clôture épistémique classique, pour autoriser ainsi la possibilité d'une connaissance ordinaire sans connaissance anti-sceptique. Nous mettrons en relief deux principaux arguments anti-clôture, sur la base d'un examen de ce qui tient lieu de référence en matière d'invariantisme modéré, à savoir la théorie dretskienne « des alternatives pertinentes ». Certaines des intuitions contextualistes les plus importantes trouvent leur origine dans la discussion de cette dernière, qui à cet égard peut être considérée comme une sorte de « proto- » ou de « pré-contextualisme ». Du point de vue des attributions de connaissance cette fois, pour faire le poids face à la solution contextualiste, l'invariantiste modéré, parce qu'il soutient que la plupart de nos attributions de connaissance ordinaire sont vraies, et vraies dans n'importe quel contexte, doit expliquer pourquoi nous jugeons intuitivement inacceptables de les effectuer en contexte philosophique. Pour ce faire, l'invariantiste modéré cherchera à recourir, comme le fait symétriquement l'invariantisme sceptique, à une manœuvre d'assertabilité garantie, par laquelle il tentera d'expliquer comment l'énoncé véridique d'une phrase de connaissance peut être jugé inacceptable, parce que non garanti, lorsqu'il est effectué en contexte philosophique. La manœuvre pragmatique de référence pour le défenseur d'un invariantisme modéré est celle entreprise par Rysiew et c'est celle que nous discuterons.

Dans un second temps, il s'agira pour nous de défendre l'idée que l'approche contextualiste hétérodoxe que nous proposerons doit être préférée à l'approche contextualiste orthodoxe du paradoxe sceptique. Par une approche « contextualiste orthodoxe », nous entendons cette approche contextualiste que l'on peut reconstruire à partir des positions particulières d'auteurs contextualistes majeurs, majeurs au sens où ce sont les auteurs auxquels défenseurs et détracteurs du contextualisme se réfèrent le plus souvent. Parmi ceux-là, on comptera bien entendu la triade Cohen/DeRose/Lewis, et l'on y ajoutera des noms comme ceux de Stine, Prades, Neta et Rieber, entre autres. En dépit des sensibles différences entre leurs versions respectives du contextualisme, on remarque surtout leurs points communs doctrinaux, qui nous autorisent à parler d'une « orthodoxie contextualiste ». L'approche contextualiste que nous défendrons est hétérodoxe en ceci qu'elle diffère de « l'orthodoxie contextualiste » dans sa manière de répondre à certaines questions cruciales,

auxquelles tout tenant d'une solution de type contextualiste au scepticisme est sommé de répondre.

Nous avons vu qu'une solution de type contextualiste au paradoxe sceptique consiste à dire qu'il n'y a qu'une incompatibilité apparente entre notre inclination à nous attribuer la connaissance d'un grand nombre de choses en contexte ordinaire, et le caractère irrésistible, en contexte philosophique de la conclusion sceptique à l'effet que nous ne savons presque rien. Le cœur de toute solution de type contextualiste réside dans deux choses : l'acceptation d'une théorie des attributions contextualistes de connaissance, d'une part, et dans un engagement en faveur d'une théorie contextualiste de l'erreur, d'autre part. Accepter une théorie des attributions contextualistes de connaissance revient à affirmer que les phrases de connaissance voient leurs conditions de vérité partiellement déterminées par le contexte. Cette idée peut être envisagée sous deux de ses aspects : son aspect linguistique et son aspect proprement épistémologique.

Du point de vue linguistique, on est en droit de réclamer au contextualiste une explication du mécanisme linguistique responsable de la sensibilité contextuelle des phrases de connaissance. Sur ce point, on trouve dans l'orthodoxie contextualiste la suggestion de deux grandes hypothèses, celle de « l'indexicalité classique », pensée sur la base de la distinction de Kaplan entre « caractère » et « contenu », et celle de « l'indexicalité cachée », pensée sur le modèle des « constituants inarticulés » de Perry. Ces deux hypothèses « orthodoxes », qui seront présentées dans le chapitre 5, doivent faire face à une objection importante avancée par Schiffer, qui consiste à dire qu'aucune des hypothèses linguistiques sur 'savoir' auxquelles peut penser le contextualiste n'est compatible avec sa théorie de l'erreur : un locuteur ordinaire ne peut ignorer, s'il est compétent, la sensibilité contextuelle des phrases qu'il utilise lorsque des expressions typiquement indexicales y figurent. Au chapitre 6, nous essaierons de voir si le contextualiste ne peut pas envisager une hypothèse linguistique, différente de celles avancées par le contextualisme orthodoxe, qui soit capable d'évacuer l'objection de Schiffer, et ainsi de réconcilier la théorie des attributions contextualistes de connaissance avec la théorie contextualiste de l'erreur.

D'un point de vue plus proprement épistémologique cette fois, on est en droit de réclamer au contextualiste plus de précisions sur les conditions de vérité des phrases de connaissance, dont il dit qu'elles sont contextuellement variables, et plus de précision sur la manière dont le contexte les affecte. Il doit préciser en quoi cela consiste de satisfaire un standard épistémique, et en fonction de quels facteurs contextuels un tel standard est déterminé. En bref, on est en droit de lui réclamer une analyse de la connaissance.

Chacun des auteurs dont les approches contextualistes constituent ce que nous avons appelé « l'orthodoxie contextualiste » propose une analyse particulière de la connaissance. Toutefois, ces analyses contextualistes orthodoxes ont toutes en commun une chose, à savoir, vérifier le principe que la connaissance implique l'exclusion d'un certain nombre de possibilités d'erreur, susceptibles de varier en fonction du contexte. Nous tiendrons l'analyse proposée par Lewis, que nous exposerons au chapitre 7, comme l'exemple paradigmatique d'une analyse contextualiste orthodoxe de la connaissance. D'une part, parce qu'elle est directement formulée sur la base du principe en question. D'autre part, parce qu'elle offre l'une des explications les plus détaillées de la manière dont le contexte affecte les conditions d'application véridique du concept de connaissance, en prenant en compte un ensemble de facteurs contextuels dont toutes les analyses orthodoxes s'accordent à dire

qu'ils jouent un rôle épistémiquement pertinent. Enfin, parce que la solution au paradoxe sceptique qu'elle sert à fonder est l'exemple même du genre de solutions contextualistes que l'on trouve dominantes dans la littérature sur le sujet, solutions dans lesquelles il est hors de question de renoncer à l'une ou l'autre des composantes du paradoxe sceptique.

Pour prendre la version du paradoxe formulée en termes de mains et de cerveaux dans une cuve, ce genre de solution consiste à dire que les phrases :

(Paradoxe 1) Nous ne savons pas que nous ne sommes pas des cerveaux dans une cuve,

(Paradoxe 2) Si nous savons que nous avons des mains, alors nous savons que nous ne sommes pas des cerveaux dans une cuve,

(Paradoxe 3) Nous savons que nous avons des mains,

expriment toutes des vérités, mais pas toutes dans le même contexte. La phrase (Paradoxe 2) exprime une vérité dans tous les contextes, la phrase (Paradoxe 3) exprime une vérité en contexte ordinaire, et la phrase (Paradoxe 1) exprime une vérité en contexte philosophique. Parce que (Paradoxe 2) est vraie dans n'importe quel contexte, dans un contexte ordinaire où (Paradoxe 3) est vraie, (Paradoxe 1) est fausse et c'est sa négation qui est vraie. Autrement dit, nous comptons comme ayant connaissance de n'être pas des cerveaux dans une cuve en regard des standards lâches qui sont en place en contexte ordinaire. Par contre, et pour la même raison, dans un contexte philosophique où (Paradoxe 1) est vraie, c'est (Paradoxe 3) qui est fausse tandis que sa négation est vraie. En d'autres termes, nous comptons comme n'ayant pas connaissance d'avoir des mains en regard des standards stricts qui sont en place en contexte philosophique. C'est la solution contextualiste orthodoxe au paradoxe sceptique, celle que l'on trouve chez Cohen, DeRose, Lewis, entre autres, et celle à laquelle on se réfère communément comme à *la* solution contextualiste au scepticisme. Elle ajoute deux choses à l'explication de l'acceptabilité variable de nos prétentions ordinaires à la connaissance. Elle y ajoute la conservation, et même l'engagement en faveur du principe de clôture épistémique classique, et l'engagement en faveur de la possibilité d'une connaissance anti-sceptique en contexte ordinaire.

Une analyse contextualiste orthodoxe de la connaissance comme celle de Lewis permet de prendre en charge une telle solution. Le problème est qu'il y a certaines difficultés qui sont soulevées par l'approche contextualiste orthodoxe de la connaissance en général. Une première difficulté, que nous aborderons au chapitre 8, vient de ceci que dans cette approche, peu de place est faite au contexte du sujet auquel est attribuée la connaissance, les seuls standards épistémiques pertinents étant censés être ceux qui prévalent dans le contexte de celui qui attribue la connaissance au sujet. Le contextualisme orthodoxe est un « contextualisme de l'attributeur ». Certains auteurs ont pu proposer une approche très différente, dans laquelle ce n'est pas le contexte de l'attributeur qui déterminent les standards pertinents pour une attribution véridique de connaissance un sujet, mais le contexte du sujet, celui dans lequel lui-même s'attribuerait ou se refuserait une connaissance, selon le genre de possibilités d'erreur que lui considère. Dans cette perspective, les standards de l'attributeur se calquent sur ceux du sujet. C'est ce que nous appellerons le « contextualisme du sujet ». Nous verrons que selon que l'on opte pour un contextualisme du sujet ou un contextualisme plus orthodoxe de l'attributeur, les résultats théoriques ne sont pas les mêmes, notamment lorsqu'il s'agit de rendre compte de la manière dont on parle et raisonne

d'ordinaire sur la connaissance d'un sujet, lorsque les standards en place dans son contexte diffèrent de ceux en place dans le contexte de l'attributeur. Nous nous demanderons cependant s'il n'y a pas à gagner à voir au-delà de la distinction entre théorie de la relativité au sujet et théorie de la relativité à l'attributeur, et à considérer comment l'intégration d'une certaine condition à une analyse contextualiste de base pourrait nous faire bénéficier des avantages théoriques de l'une comme de l'autre, sans avoir à souffrir les inconvénients propres à l'une ou à l'autre.

Une autre difficulté avec l'approche contextualiste orthodoxe de la connaissance et du paradoxe sceptique est que, parce qu'elle s'engage en faveur de la clôture épistémique classique, elle s'engage également en faveur de la possibilité d'une connaissance anti-sceptique en contexte ordinaire. Dans des contextes ordinaires, nous dit-elle, les standards épistémiques sont suffisamment lâches pour que non seulement nous comptions, dans ces contextes, comme ayant connaissance d'un grand nombre de propositions ordinaires, mais aussi pour que nous comptions, dans ces contextes, comme ayant connaissance de la fausseté d'hypothèses sceptiques d'erreur massive. Le problème est double. D'une part, il y a l'inacceptabilité « absolue » (dans le sens de non contextuellement relative) de toute prétention à la connaissance anti-sceptique. Il semble que nous jugerions intuitivement inacceptable ou illégitime, pour qui que ce soit, de prétendre à une telle connaissance anti-sceptique, et ce quel que soit le contexte dans lequel il y prétendrait. D'autre part, même si l'on admet la possibilité d'une telle connaissance anti-sceptique, on voit mal quel genre d'évidence pourrait bien nous permettre de nous y qualifier. Car par hypothèse, si nous étions par exemple, un cerveau dans une cuve, toutes nos expériences perceptives, nos souvenirs, nos croyances, etc. seraient exactement les mêmes que celles qui sont les nôtres actuellement. De la sorte, dire que nous savons que nous ne sommes pas des cerveaux dans une cuve revient à dire que nous pouvons le savoir en l'absence de toute évidence appropriée. C'est le « problème de la connaissance anti-sceptique », que nous aborderons au chapitre 9, celui, pour le contextualiste orthodoxe, de trouver une explication de l'inacceptabilité « absolue » de toute prétention à la connaissance anti-sceptique qui soit compatible avec l'idée qu'une telle connaissance nous est accessible pour ainsi dire « *a priori* ».

Notre discussion de la manière dont on peut songer à le résoudre dans une conception contextualiste orthodoxe comme celle de Lewis, nous amènera une fois de plus à proposer une condition supplémentaire à intégrer à une analyse contextualiste de base pour la connaissance, mais également à envisager un abandon pur et simple de la clôture épistémique classique. Au chapitre 10, nous proposerons un principe de clôture épistémique alternatif, fondé sur cette analyse contextualiste hétérodoxe de la connaissance dont les précédents chapitres auront contribué à déterminer les principales composantes. Nous tâcherons de montrer que notre principe est plus à même que le principe classique de rendre compte d'un part de contre-exemples manifestes à ce dernier, et d'autre part, de l'idée de sens commun d'une extensibilité déductive de nos connaissances, sans compter un certain nombre d'autres services théoriques appréciables qu'il est capable de nous rendre.

Nous serons dès lors en mesure de produire, en tenant compte de tous les résultats que nous aurons obtenus, notre propre solution au paradoxe sceptique, une solution contextualiste certes, mais hétérodoxe.

Chapitre 2 Invariantisme sceptique et assertabilité garantie

Introduction

L'hypothèse d'une sensibilité contextuelle d'ordre sémantique des attributions de connaissance est cruciale pour la solution qu'entend apporter le contextualisme épistémologique au paradoxe sceptique. Or, si la seule raison en faveur de cette hypothèse était d'apporter une solution au paradoxe sceptique, on pourrait reprocher à son acceptation par le contextualiste d'être purement *ad hoc*. C'est pourquoi celle-ci doit être fondée de manière indépendante. À cet effet, l'argument principal du contextualisme, surtout développé par des auteurs comme DeRose (2002, 2004, 2005) et Cohen (1999, 2000), est un argument linguistique, l'argument « par la pratique ordinaire » comme on peut l'appeler. Il consiste à produire des exemples mettant en scène nos pratiques linguistiques ordinaires d'attribution et de refus de connaissance, et dans lesquels il apparaît clairement que l'acceptabilité intuitive de ces dernières varie d'un contexte conversationnel ordinaire à un autre. L'argument contextualiste par la pratique ordinaire, que nous exposerons dans la première section de ce chapitre, consiste à dire que l'hypothèse d'une sensibilité contextuelle (sémantique) des attributions de connaissance fournit la meilleure explication de l'observation de l'acceptabilité contextuellement variable de ces dernières.

On voit cependant assez bien la stratégie à adopter si l'on veut répondre à cet argument. Il suffit de montrer que l'on peut fournir, dans une approche invariantiste, une explication aussi bonne, voire meilleure, de l'acceptabilité contextuellement variable des attributions de connaissance, que celle proposée par le contextualisme. Cela tendrait à diminuer, voire à annuler, la force de l'argument contextualiste par la pratique ordinaire. L'alternative la plus naturellement envisageable à une explication sémantique du phénomène en question consiste dans une explication pragmatique. L'objection anti-contextualiste par l'assertabilité garantie, dont nous présenterons les grandes lignes dans la seconde section du chapitre, est précisément de dire que l'on peut produire une explication plausible de ce type, en se fondant sur l'hypothèse que ce sont les conditions d'assertion garantie, et non pas celles de vérité, des attributions de connaissance, qui varient en fonction du contexte conversationnel.

Le détail de ce genre d'objection a surtout été développé, du moins pour le moment, dans l'optique de l'invariantisme sceptique. Les deux stratégies de réponse au contextualisme que nous allons examiner dans les troisième et quatrième sections de ce chapitre, celle de Unger (1971, 1975) et celle, plus récente, de Schaffer (2004b), s'inscrivent dans cette optique. Nous tâcherons de montrer qu'aucune de ces deux tentatives pourtant très audacieuses n'est propre à fonder une objection par l'assertabilité garantie capable de déstabiliser l'argument contextualiste par la pratique linguistique ordinaire.

L'argument contextualiste par la pratique linguistique ordinaire

Pour expliquer pourquoi, en contextes philosophiques, nous sommes amenés à nous refuser la connaissance de ce dont nous sommes pourtant prêts à nous attribuer la connaissance en contextes ordinaires, non philosophiques, le contextualisme a recours à l'hypothèse selon laquelle les conditions de vérité d'une attribution de connaissance sont variables en fonction du contexte dans lequel cette attribution est effectuée. Sous cette hypothèse, une phrase d'attribution de connaissance peut être vraie dans un contexte, parce que les conditions de vérité qu'elle prend dans ce dernier sont satisfaites, mais elle peut être fausse dans un autre contexte, parce que les conditions de vérité qu'elle y prend ne sont pas satisfaites. Ainsi, si nous sommes assez naturellement enclins à nous attribuer la connaissance d'avoir des mains dans un contexte ordinaire, c'est parce que cette attribution de connaissance est véridique dans ce contexte. Si nous sommes enclins à nous refuser, ou à refuser de nous attribuer cette même connaissance dans un contexte philosophique (dans lequel des possibilités sceptiques d'erreur massive sont prises en considération), c'est parce que l'attribution de connaissance que nous ferions dans ce contexte serait erronée. Il revient au détail de l'analyse de la connaissance adoptée par tel ou tel contextualiste de spécifier les conditions sous lesquelles 'S sait que p' peut être vraie ou fausse dans un contexte donné, et d'expliquer comment ces conditions peuvent varier d'un contexte à l'autre. Ce sont des points que nous aborderons dans des chapitres ultérieurs. Dans celui-ci, et en particulier dans cette première section, nous allons nous intéresser à la justification apportée par le contextualiste en faveur de son hypothèse.

Bien entendu, si la seule justification mise en avant par le contextualiste était la prétendue capacité de son hypothèse à nous permettre de résoudre le paradoxe sceptique, alors son recours à cette hypothèse serait purement *ad hoc*. On pourrait en effet imputer au contextualiste le raisonnement suivant. Il est souhaitable de disposer d'une solution au paradoxe sceptique ; or, si l'on opte pour l'hypothèse d'une sensibilité contextuelle des phrases de connaissance, alors on dispose d'une solution au paradoxe sceptique. Donc, il est souhaitable d'opter pour cette hypothèse. Bien que cela fasse partie intégrante de l'évaluation des mérites d'une théorie philosophique quelle qu'elle soit, qu'elle permette de résoudre des problèmes philosophiques qu'il est souhaitable d'évacuer et pour la solution desquels cette théorie est précisément élaborée, cela ne saurait suffire à motiver raisonnablement l'acceptation de la théorie en question. Autrement dit, le raisonnement précédent ne constitue pas, à lui seul, une justification probante en faveur de l'hypothèse contextualiste (encore moins en faveur d'une solution contextualiste au paradoxe sceptique). On peut par conséquent raisonnablement attendre des tenants du contextualisme qu'ils en motivent l'acceptation sur la base d'arguments indépendants.

La méthodologie du langage ordinaire

Dans la mesure où l'hypothèse contextualiste apparaît en premier lieu comme une hypothèse linguistique, portant sur les attributions de connaissance, on peut attendre de ses partisans qu'ils proposent quelque argument *linguistique* probants en sa faveur. Qu'est-ce donc qu'un argument linguistique probant en faveur d'une telle hypothèse de sensibilité contextuelle des phrases de connaissance ? La réponse du contextualiste est qu'il doit s'agir d'un argument reposant sur une évidence linguistique tirée de l'usage que nous faisons

d'ordinaire, soit dans les contextes de la vie de tous les jours, des termes et phrases de connaissance. DeRose (2005), par exemple, maintient qu'en règle générale, l'observation de la manière dont une expression du langage est d'ordinaire utilisée constitue la meilleure base pour décider si la sémantique de cette expression est contextuelle ou pas ; il considère en particulier que la meilleure base pour accepter l'idée d'une sémantique contextuelle pour les phrases de connaissance vient de l'observation de nos pratiques linguistiques ordinaires d'attribution ou de refus de connaissance, et de la prise en compte des jugements portés par des locuteurs supposés compétents quant à l'acceptabilité intuitive de telles pratiques. Dans les termes de DeRose (2005) :

Nous en appelons à la manière dont nous, locuteurs compétents, évaluons intuitivement les valeurs de vérité d'affirmations particulières qui sont effectuées (ou sont imaginées être effectuées) dans des situations particulières. Nos intuitions particulières sur de tels cas peuvent bien sûr être erronées, elles n'en sont cependant pas moins parmi nos meilleurs guides lorsque nous évaluons des théories sémantiques, spécialement lorsque nous prenons soin d'éviter les types de situations où nous sommes susceptibles d'être induits en erreur, et il y a de bonnes raisons de penser que les intuitions auxquelles en appellent les contextualistes sont parmi celles dans lesquelles nous devrions placer une grande confiance.

Cela suggère que nous nous représentions les grandes lignes de la « méthodologie du langage ordinaire » (*ordinary language methodology*) sous-jacente à l'approche du contextualiste de la manière suivante. Étant donnée une expression du langage naturel, le verdict de l'intuition d'un locuteur ordinairement compétent sur l'acceptabilité ou pas d'un usage de cette expression, est un verdict quant à un usage véridique ou pas de cette expression. En l'absence de raison plausible de penser le contraire, on peut se laisser guider par de telles intuitions sémantiques, quant à ce qu'il est vrai ou faux de dire. De la sorte, s'il peut se trouver des cas dans lesquels un locuteur ordinaire d'une expression *e* juge linguistiquement acceptable un énoncé d'une phrase contenant *e* dans un contexte donné, et juge inacceptable un autre énoncé de cette même phrase dans un autre contexte, alors, pourvu qu'il n'y ait pas de raison plausible de penser le contraire, *e* est une expression sémantiquement sensible au contexte. Bien entendu, il y a plusieurs raisons plausibles qui peuvent faire qu'une phrase soit jugée acceptable énoncée dans un contexte et pas dans un autre, notamment des raisons d'ordre « pragmatique » ayant trait à ce qu'il convient ou ce qu'il est approprié de dire dans tel ou tel contexte. Une méthodologie du langage ordinaire semble cependant avoir de son côté l'avantage d'être une « méthodologie de l'immédiateté » ou « directe » (*methodology of the straightforward*), pour prendre une expression de DeRose (2005), c'est-à-dire une méthodologie linguistique qui « accorde une priorité essentielle à rendre vrais les usages directs naturels et appropriés ».

L'application d'une telle méthodologie tend à plaider en faveur du contextualisme à propos des phrases de connaissance, comme le remarque encore DeRose :

Les meilleures raisons d'accepter le contextualisme quant aux attributions de connaissance viennent de la façon dont les phrases d'attribution (et de refus) de connaissance sont utilisées dans le discours ordinaire, non philosophique [...]. Ce genre d'ancrage dans le langage ordinaire ne fournit pas seulement les meilleures raisons que nous ayons pour accepter le contextualisme quant aux attributions de connaissance, mais, je crois, est une évidence de la meilleure sorte que l'on puisse avoir pour conclure que *n'importe quelle* partie du langage ordinaire est sensible au contexte ».

Encore convient-il, si la méthodologie est correcte, de rendre manifeste que « ce que des locuteurs ordinaires compteront comme ‘connaissance’ dans certains contextes non philosophiques, ils refuseront de le compter comme tel dans d’autres contextes ». L’argument contextualiste par la pratique ordinaire consistera donc à dire que l’on est justifié à accepter l’hypothèse que les phrases de connaissance sont sémantiquement sensibles au contexte, parce que l’on peut produire des exemples, tirés ou inspirés de nos pratiques linguistiques ordinaires d’attribution et de refus de connaissance, dans lesquels les standards pour une attribution correcte de connaissance semble varier.

Quelques échantillons « d’évidence linguistique » avancés par le contextualisme

Le contextualiste qui emprunte l’argument par la pratique ordinaire doit, avant toute chose, fournir un exemple marquant une différence entre deux types de cas : 1° un cas où les standards sont assez lâches pour que, étant donnée la description qui y est faite de sa position épistémique, le sujet les satisfasse ; 2° un cas où les standards sont trop stricts (bien que pas aussi stricts que ceux que le sceptique a en vue) pour que, étant donnée la même description de sa position épistémique, le sujet les satisfasse. Puisque le contextualisme affirme que le contexte conversationnel, et non pas seulement les circonstances dans lesquelles se trouve le sujet, fixe les standards de connaissance, il importe que, dans les exemples proposés, la différence des standards relève d’une différence dans les contextes dans lesquels les attributions de connaissance sont effectuées, et non dans les circonstances dans lesquelles le sujet est décrit comme se trouvant (DeRose 1999, p. 196). Autrement dit, pour qu’un exemple du genre de ceux censés supporter l’hypothèse contextualiste, la seule différence qu’il doit avoir entre les deux cas de l’exemple doit être une différence dans le contexte conversationnel dans lequel le locuteur mis en scène énonce une phrase de connaissance. De quel genre de différence dans le contexte doit-il s’agir ?

Les contextualistes ne s’accordent pas sur un ensemble précis de facteurs contextuels qui sont censés contribuer à déterminer les standards d’attribution de connaissance. Pour tel théoricien contextualiste, tel élément du contexte sera un facteur pertinent, tandis que pour tel autre, ce ne sera pas le cas (voir le début du chapitre 7 sur ce point). La plupart des contextualistes s’accordent toutefois pour considérer que les enjeux pratiques liés à la connaissance, c’est-à-dire l’importance qu’il peut y avoir à avoir raison ou à ne pas se tromper eu égard aux conséquences attendues ou redoutées, jouent un rôle crucial dans la détermination des standards de connaissance⁴². Il est par ailleurs assez intuitif de considérer que plus les conséquences pratiques d’une erreur éventuelle de notre part peuvent être désastreuses pour nous, plus nous considérons de possibilités d’erreur, de manières dont nous pourrions nous tromper, et plus les exigences sur la position épistémique du sujet sont élevées. C’est pourquoi quelqu’un comme DeRose (2005) pense, et nous le suivrons sur ce point, que les meilleurs exemples mettent en scène deux contextes différents d’attribution de connaissance, entre lesquels la seule chose qui diffère, ce sont les enjeux, l’importance

⁴² Ceci revient à considérer que les standards épistémiques déterminés par le contexte d’attribution sont en quelque sorte, avant tout, des « standards de prudence », pour reprendre une expression de Hamburger (1987).

d'avoir raison, et que ce sont eux qui induisent une différence dans le degré d'exigence des standards épistémiques.

Bien entendu, cela n'exclut pas qu'un contextualiste puisse se référer à une autre manière de détermination des standards que celle fondée sur la considération des enjeux pratiques. DeRose (2005) estime cependant que la référence à d'autres mécanismes que la considération des enjeux pratiques, pour opérer l'élévation des standards, tend à rendre nos intuitions linguistiques plus floues et plus sujettes à controverse, s'agissant d'évaluer l'acceptabilité ou la non acceptabilité de phrases de connaissance. Selon lui, il importe également de privilégier des exemples faisant appel à des contextes ordinaires, non philosophiques, d'attribution de connaissance. Ce n'est qu'après que sa validité a été établie par la considération d'exemples empruntés à nos pratiques linguistiques ordinaires d'attribution de connaissance, que le contextualisme peut légitimement être utilisé en vue d'expliquer nos pratiques d'attribution de connaissance en contexte philosophique de discussion d'hypothèses sceptiques extravagantes.

De nombreux exemples répondent à la description précédente du « bon » exemple sur la base duquel on va pouvoir décider de la validité ou pas de l'hypothèse contextualiste⁴³. Dans la mesure où ceux de DeRose et de Cohen sont incontestablement les plus discutés dans la littérature sur le contextualisme, ce sont ces deux-là sur lesquels nous reviendrons le plus souvent et que nous aurons à l'esprit, et que nous tiendrons pour représentatifs de la démarche contextualiste. Le premier, de DeRose, nous demande de considérer la paire de situations suivantes :

Cas de la banque A. Ma femme et moi rentrons à la maison un vendredi après-midi. Nous envisageons de nous arrêter à la banque sur le chemin pour déposer nos chèques de salaire. Mais comme nous passons à hauteur de la banque, nous remarquons qu'à l'intérieur, les queues sont très longues, comme souvent le vendredi après-midi. Bien que nous aimions généralement déposer nos chèques de salaire le plus tôt possible, il n'est pas spécialement important dans ce cas qu'ils soient déposés sur le champ, donc je suggère que nous rentrions directement à la maison et déposions nos chèques de salaire le samedi matin. Ma femme dit, 'Peut-être la banque ne sera-t-elle pas ouverte demain. Beaucoup de banques ferment le samedi?'. Je réponds, 'Non, je sais qu'elle sera ouverte. J'y étais le samedi il y a deux semaines de cela. C'est ouvert jusqu'à midi?'

Cas de la banque B. Ma femme et moi passons à hauteur de la banque un vendredi après-midi, comme dans le cas A, et nous remarquons les longues queues. Je suggère à nouveau que nous déposions nos chèques de salaire le samedi matin, en expliquant que j'étais à la banque le samedi matin il y a juste deux semaines de cela et que j'ai pu constater qu'elle était ouverte jusqu'à midi. Mais dans ce cas, nous ve-

⁴³ Un autre exemple est celui du preneur d'otages de Brower (1998, p. 646), qui le décrit comme suit :

Supposons [...] qu'ayant vu mes enfants il y a une minute de cela, j'asserte 'Je sais que mes enfants sont dans le jardin'. Mon voisin Harold dit alors, 'Tant mieux, parce qu'un prisonnier évadé est à la recherche de personnes à prendre en otage dans les environs'. Je peux alors affirmer de manière appropriée, 'En y réfléchissant, je ne sais pas. Je ferais mieux de vérifier attentivement'. Les standards de connaissance semblent avoir changé, puisqu'ils requièrent désormais une investigation supplémentaire.

nous tout juste de signer un chèque très gros et très important. Si nos chèques de salaire ne sont pas déposés sur notre compte-chèques avant lundi matin, le chèque important que nous avons signé sera rejeté, nous mettant dans une très mauvaise situation. Bien entendu, la banque n'est pas ouverte le dimanche. Ma femme me rappelle tous ces faits. Elle dit alors, 'Il arrive que les banques changent leurs horaires. Sais-tu que la banque sera ouverte demain ?'. Tout en demeurant aussi confiant que précédemment du fait que la banque sera ouverte demain, je réponds alors pourtant, 'Euh, non. Je ferai mieux d'y entrer et m'en assurer'. (DeRose 1992, p. 491)

L'autre exemple de référence est celui que Cohen décrit comme suit.

Mary et John sont à l'aéroport de Los Angeles à envisager de prendre un certain vol pour New York. Ils veulent savoir si le vol fait un arrêt à Chicago. Ils surprennent quelqu'un qui demande si quelqu'un sait si le vol fait des arrêts. Un passager, Smith, répond, 'Je sais. Je viens de jeter un œil à mon itinéraire de vol et il y a un arrêt à Chicago'. Il s'avère que Mary et John ont un rendez-vous d'affaires très important à l'aéroport de Chicago. Mary dit, 'Quelle est, de toute façon, la fiabilité de cet itinéraire ? Il pourrait contenir une erreur d'impression. Ils peuvent avoir changé le programme de vol depuis son impression, etc.'. Mary et John s'accordent sur ceci que Smith ne *sait* pas vraiment que l'avion s'arrêtera à Chicago sur la base de l'itinéraire. Ils décident de vérifier auprès de l'agent de la compagnie aérienne. (Cohen 1999, p. 58 ; 2000, p. 95)

Nous voyons que ces deux exemples répondent bien à la description du « bon » exemple proposée plus haut. Dans les deux exemples, on a affaire à des attributions effectuées dans des contextes conversationnels de la vie de tous les jours, non spécialement philosophiques, des contextes qui ne diffèrent qu'en regard de l'importance pratique qu'il peut y avoir à se tromper ou à avoir raison. Dans les deux exemples ensuite, le caractère intuitivement acceptable de l'attribution de connaissance en contexte de standard lâche et du refus de connaissance en contexte de standard strict, ne prête pas spécialement à controverse. De tels exemples semblent finalement refléter assez bien la manière dont, dans la vie de tous les jours, nous sommes amenés à attribuer, à refuser, ou à refuser d'attribuer la connaissance, à autrui ou à nous-même.

De tels exemples sont de manière évidente des exemples qui mettent bien en lumière l'acceptabilité contextuellement variable des attributions de connaissance. Si l'on applique la méthodologie du langage ordinaire dont entend faire usage le contextualiste, ce sont aussi là des exemples mettant en lumière la différence induite dans nos intuitions sémantiques de locuteurs lorsque nous envisageons la position épistémique d'un même sujet au travers des exigences en place dans les contextes de ceux qui sont censés lui attribuer la connaissance. Puisqu'il est supposé, en vertu de l'adoption de cette méthodologie, que les intuitions des locuteurs ordinairement compétents quant à la vérité ou la fausseté d'une attribution de connaissance sont pour ainsi dire une mesure appropriée de la vérité ou de la fausseté même de cette attribution, ces exemples sont également des exemples qui rendent manifestes la sensibilité contextuelle des attributions de connaissance.

La question du rapport entre acceptabilité et vérité

On voit cependant clairement comment la référence à la méthodologie du langage ordinaire peut prêter le flanc à une objection assez simple que l'on peut faire à l'encontre de l'argument contextualiste par la pratique ordinaire. On peut se demander en effet si une méthodologie qui part du principe que l'on doit accorder le statut d'usage véridique à tout usage que nous jugeons linguistiquement acceptable d'une expression dans un contexte, ne favorise pas d'emblée le contextualisme. Comme le remarque DeRose (2005) lui-même, on pourrait reprocher à l'argument contextualiste par la pratique ordinaire une certaine circularité dans la démarche, en « suivant une méthodologie favorisant le contextualisme jusqu'à son inévitable conclusion contextualiste ». Car enfin, lorsqu'il avance des exemples à l'appui de son hypothèse, le contextualiste fait appel d'une part à notre jugement de locuteur supposé compétent quant à l'acceptabilité d'une attribution de connaissance en contexte et d'autre part, comme nous l'avons précédemment mentionné, il fait appel à ce que l'on peut considérer comme la présomption d'une corrélation entre de tels jugements de notre part et la vérité de l'attribution de connaissance concernée.

Cette présomption peut être décrite comme la présomption que nous (en tant que locuteurs ordinaires) ne serions pas enclins à juger une attribution de connaissance effectuée dans un contexte comme acceptable, si cette attribution n'était effectivement vraie dans ce contexte. Pour chaque exemple, nous ne serions pas enclins à juger correct d'asserter 'S sait que P' en contexte de standards lâches si l'assertion de 'S sait que P' n'était pas vraie dans ce contexte. De plus, nous ne serions pas enclins à juger correct d'asserter 'S ne sait pas que P' en contexte de standards stricts si l'assertion de 'S ne sait pas que P' n'était vraie dans ce contexte. Bien entendu, la possibilité que nous ayons là-dessus un jugement erroné n'est pas à exclure absolument, mais on peut la considérer comme négligeable sur des exemples aussi clairs que ceux mis en avant par le contextualiste, et ne pas tenir compte d'une telle possibilité en l'absence d'une raison suffisamment plausible de le faire.

Cette présomption – qu'une attribution de connaissance ne *semblerait* pas véridique à des locuteurs supposés compétents si elle *n'était* pas véridique – semble finalement être de bon sens. Au fond, peut-on raisonnablement supposer que des locuteurs supposés compétents se trompent systématiquement en croyant qu'ils font un usage véridique d'une certaine expression ? Il semble en effet que si de tels locuteurs utilisaient tous systématiquement une certaine expression pour décrire une certaine situation, ils ne pourraient pas se tromper (dans quel sens de « se tromper » ? par rapport à qui ?) en usant de l'expression pour décrire la situation. La présomption qui est au cœur de la méthodologie du langage ordinaire à laquelle se réfère le contextualiste, bénéficie donc d'une sorte d'autorité naturelle et *prima facie*, dont il n'est pas raisonnable de douter à moins d'avoir quelque base suffisamment bonne pour le faire.

C'est cependant à saper cette présomption qu'est destinée une puissante objection que certains ont développé, dans une approche invariantiste, à l'encontre de l'argument contextualiste par la pratique ordinaire.

L'objection anti-contextualiste par l'assertabilité garantie

L'argument contextualiste par la pratique ordinaire fait appel à nos intuitions de locuteurs supposés ordinairement compétents sur ce qu'il est acceptable de dire dans tel ou tel

contexte. L'un des présupposés de cet argument est que ces intuitions qui nous sont attribuées sont des intuitions sémantiques, portant sur la vérité ou la fausseté de ce qui est dit, qui sont *prima facie* correctes. La méthodologie du langage ordinaire nous autorise à penser que si nous avons une forte intuition que chacune des attributions de connaissance mises en jeu dans les exemples avancés par le contextualiste est vraie, c'est tout simplement parce que chacune d'elle est vraie. Sous-entendu : nier la vérité de ces attributions serait aller à l'encontre d'une intuition très forte à leur propos, ce qui n'est pas souhaitable. Toutefois, la validité du précédent sous-entendu n'est peut-être pas si évidente, surtout si l'on tient compte d'une observation somme toute banale, qui est que de manière générale, une phrase énoncée dans un contexte peut être jugée linguistiquement acceptable, non parce qu'elle est vraie mais parce que son assertion est garantie dans ce contexte. C'est précisément sur une telle observation que repose l'objection par l'assertabilité garantie, qui consiste à reprocher au contextualiste qui emprunte l'argument par la pratique ordinaire de confondre, dans les exemples qu'il propose à l'appui de son hypothèse, d'assimiler à tort ce qui n'est qu'une différence dans les conditions d'assertabilité garantie avec une différence dans les conditions de vérité. DeRose (1999) considère d'ailleurs cette objection comme « la source la plus influente de résistance » au contextualisme.

Objections et manœuvres d'assertabilité garantie

Avant de continuer et afin que les choses soient claires, il importe de préciser que dans le débat entre le contextualisme et l'invariantisme classique, les deux parties s'accordent sur l'observation de l'acceptabilité contextuellement variable qui ressort des exemples avancés par le contextualiste, c'est-à-dire sur l'existence de cas où le caractère acceptable, légitime ou approprié d'une attribution de connaissance semble dépendre du contexte dans lequel elle est effectuée. La divergence entre contextualistes et invariantistes porte essentiellement sur l'explication de cette relation apparente de l'acceptabilité d'une attribution de connaissance au contexte conversationnel. Dans les termes de DeRose (1999) :

La question qui divise invariantistes et contextualistes n'est pas de savoir si dans des contextes conversationnels différents, des standards assez différents déterminent si des locuteurs ordinaires diront que quelqu'un sait quelque chose. Bien sûr, ce que nous sommes enclins à appeler connaissance dans certains contextes (aux « standards lâches »), nous refuserons de l'appeler connaissance dans d'autres contextes (aux « standards exigeants »). La question est de savoir si ces standards variables déterminant quand des locuteurs ordinaires attribueront une connaissance, et/ou quand ils sont dans un sens garantis dans leur attribution de connaissance, reflètent des standards variables déterminant quand il est ou serait vrai pour eux d'attribuer la connaissance. (DeRose 1999, p. 195-6)

DeRose (1999, 2002) considère l'objection de l'assertabilité garantie comme un exemple de ce qu'il appelle les « manœuvres d'assertabilité garantie » (*warranted assertability manoeuvres*), qu'il définit comme suit :

De telles manœuvres impliquent d'expliquer pourquoi une assertion peut sembler fausse dans certaines circonstances dans lesquelles elle est en fait vraie en faisant appel au fait que l'énoncé serait inapproprié ou non garanti dans les circonstances en question. L'idée derrière la manœuvre est que nous confondons cette assertabilité garantie avec la fausseté. Alternativement, mais de manière moins commune, une intuition qu'une assertion est vraie peut être répudiée au moyen de l'idée que cette assertion, bien que fausse, est garantie, et que nous confondons cette assertabilité garantie avec la vérité. Dans l'un ou l'autre cas, la manœuvre se fonde sur

l'intuition correcte que les conditions de vérité et les conditions d'assertabilité garantie sont des choses assez différentes, mais que nous pouvons aisément confondre les unes avec les autres. (DeRose, 1999, p. 196)

L'opposition entre contextualisme et invariantisme est donc ici une opposition entre explication sémantique et explication pragmatique d'un même phénomène linguistique. L'objection par l'assertabilité garantie est au fond le reproche fait par l'invariantiste au contextualiste de chercher à expliquer un phénomène linguistique d'ordre pragmatique à l'aide d'une hypothèse sémantique.

Bien sûr, conditions de vérité et condition d'assertabilité garantie sont deux choses différentes, qui peuvent être aisément confondues, et donc, une manœuvre par l'assertabilité garantie peut parfois être efficace. La question est alors de savoir si une objection anti-contextualiste par l'assertabilité garantie satisfait les conditions pour une manœuvre d'assertabilité garantie « efficace ».

Critère d'efficacité pour une manœuvre d'assertabilité garantie

Le critère de DeRose

Les principales conditions qui constituent le critère originellement proposé par DeRose (1999, p. 198-200) pour l'efficacité d'une manœuvre d'assertabilité garantie sont au nombre de deux. La première condition procède de l'observation que le recours à une manœuvre d'assertabilité garantie n'a de sens que si, étant donnée une proposition exprimée par une phrase impliquant le genre de termes pour lesquels la question se pose de leur donner un traitement invariantiste ou contextualiste, une assertion de cette proposition, aussi bien que l'assertion de sa négation, semblent exprimer des faussetés apparentes. DeRose illustre ce point (1999, p. 196-200) en prenant un exemple selon lui manifeste face auquel le théoricien peut recourir à juste titre à une manœuvre d'assertabilité garantie. Supposons qu'un locuteur qui connaît une proposition P, puisse asserter, d'une part, 'Il est possible que P', et d'autre part, 'Il est impossible que P'. Ces deux assertions peuvent apparaître fausses au sens où l'on aurait apparemment tort de les effectuer, mais il semble que les deux ne puissent pas être toutes les deux fausses, puisque les deux semblent exprimer littéralement des propositions incompatibles. La manœuvre d'assertabilité garantie s'impose ici pour expliquer pragmatiquement l'apparente fausseté de l'une des deux assertions. Pour DeRose, la phrase 'il est possible que P' apparaît fausse lorsqu'elle est énoncée par un locuteur ayant connaissance de P parce que, bien qu'exprimant littéralement une proposition vraie (si P est connue, alors P est vraie, donc P est possible), le locuteur fait une assertion non garantie.

Il explique le caractère non garanti de cette assertion de la manière suivante. La condition de vérité pour 'Il est possible que p' est supposée donnée par la clause : *la phrase 'Il est possible que P', lorsqu'elle est assertée par A, est vraie si et seulement si A ne sait pas que P*. Il y a une règle générale de conversation à l'effet qu'un locuteur en position d'asserter deux choses doit toujours asserter celle des deux qui est « la plus forte » (où 'P' est plus forte que 'Q' si P implique Q mais Q n'implique pas P). Or, 'Je sais que P' est « plus forte » que 'Il est possible que P'. Aussi, bien qu'exprimant quelque chose de vrai par 'Il est possible que P', le locuteur, puisqu'il sait que p, ferait une assertion inappropriée ou non garantie en assertant 'Il est possible que P' plutôt que 'Je sais que P' (voire tout simplement 'P'), parce que son

assertion ne respecterait pas la règle conversationnelle « d’assertion du plus fort ». Simple-
ment, nous confondons le caractère non garanti de son assertion avec la fausseté de la pro-
position qu’elle exprime littéralement.

Bien entendu, on peut se demander si cette manœuvre d’assertabilité garantie est cor-
recte dans le détail, puisque l’on peut avoir l’impression que la clause sémantique pour ‘Il
est possible que P’ n’est pas exacte et que l’on doit lui préférer quelque chose comme : *la*
phrase ‘Il est possible que P’, lorsqu’elle est assertée par A, est vraie si et seulement si A ne sait pas que P
*et A ne sait pas que non-P*⁴⁴. On peut par ailleurs envisager d’autres règles conversationnelles
pour faire le travail de celle « d’assertion du plus fort ». On peut aussi se demander si une
explication purement sémantique de ‘Il est possible que P’, qui prendrait appui sur l’idée
d’une équivoque entre différentes manières de comprendre la modalité en question (logi-
que, épistémique, métaphysique, etc.), ne ferait pas aussi bien l’affaire. Ceci n’invalide pas
cependant l’idée qu’une manœuvre d’assertabilité garantie n’intervient à juste titre que lors-
que l’assertion d’une phrase ‘P’ et celle de sa négation ‘non-P’ apparaissent comme erronées
(on se demande ici à quelles conditions on peut légitimement envisager d’emprunter une
telle manœuvre, et non si l’usage d’une telle manœuvre permet de fournir la seule explica-
tion adéquate de l’apparente fausseté⁴⁵).

⁴⁴ DeRose examine d’autres suggestions d’analyse pour ‘Il est possible que P’ dans DeRose (1991).

⁴⁵ Dans le cadre du débat sur l’opacité des attributions de croyances, certains auteurs utilisent des manœuvres
d’assertabilité garantie satisfaisant cette condition de légitimité mise en avant par DeRose, puisqu’il s’agit pour
eux d’expliquer pragmatiquement comment, par exemple, Lois Lane peut correctement être décrite comme
croyant que Superman vole et comme ne croyant pas que Clark Kent vole, bien que ‘Superman’ et ‘Clark
Kent’ désignant le même individu Kalel, prince de Krypton, ‘Superman vole’ et ‘Clark Kent vole’ expriment
toutes deux la même proposition singulière identifiée par la paire ordonnée <Kalel, Voler>. Ces auteurs
considéreront que ‘Lois Lane croit que Superman vole’ exprime littéralement une proposition vraie, et tente-
ront une manœuvre d’assertabilité garantie sur ‘Lois Lane ne croit pas que Clark Kent vole’. On voit que le
critère de DeRose s’applique très bien ici puisque, à la fois, il semble que l’on aurait tort d’asserter cette
phrase et tort d’asserter le contraire, en l’occurrence ‘Lois Lane croit que Clark Kent vole’. On a bien deux
apparences de fausseté (même si la première peut ne pas sembler si apparente), et la manœuvre sera de dire
que l’une des deux assertions est fausse et que l’autre est vraie mais non garantie (en regard de telle ou telle
règle conversationnelle générale pour les attributions de croyances).

Grosso modo, l’exemple précédent de Lois Lane serait traité de la manière suivante par les tenants de
l’explication pragmatique de l’opacité. Soit S un sujet de croyance et P une proposition, on a une interpréta-
tion de ‘croire’ par la spécification de la clause suivante :

(B) ‘Croire’ dénote cette relation binaire B telle que S se tient dans la relation B à P si S satisfait une
certaine condition C eu égard à P (la question de la spécification de la condition C à satisfaire étant
laissée de côté).

Par ailleurs, on se donne un principe pragmatique pour les rapports de croyances en vertu duquel, grosso
modo :

(PRAG) Pour décrire la croyance d’un sujet doxastique S, un attributeur A doit utiliser une phrase
‘P’ seulement si S utiliserait lui-même ‘P’ pour décrire sa croyance.

En rapport avec notre propos, on pourra se concentrer sur la version suivante de (PRAG) : si ‘P’ exprime la
proposition que Q, alors le fait pour A d’énoncer ‘S ne croit pas que Q’ implique pragmatiquement que S
n’énoncerait pas lui-même ‘P’ pour exprimer la proposition que P. On suppose en outre, conformément à
l’histoire de Superman et de Lois, que (H1) ‘Superman’ et ‘Clark Kent’ sont un seul et même individu Kalel,
prince de Krypton, que (H2) Lois satisfait la condition C eu égard à la proposition singulière <Kalel, Voler>
(elle a vu voler et a volé avec le super héros), et que (H3) Lois énoncerait elle-même ‘Superman vole’ pour
exprimer la proposition singulière <Kalel, Voler> mais n’énoncerait pas elle-même ‘Clark Kent vole’ pour

La deuxième condition de DeRose pour une manœuvre efficace d'assertabilité garantie est que celle-ci explique pragmatiquement pourquoi, de deux phrases dont l'une est la négation de l'autre, l'assertion de l'une des deux *paraît* exprimer une fausseté (quand l'autre exprime *effectivement* une fausseté), en faisant appel à la génération d'une implicature fautive sur la base de règles générales de conversation. La notion d'implicature renvoie à la distinction gricéenne entre deux types de signification, entre « ce qui est dit » et « ce qui est communiqué » ou « véhiculé » par une assertion.⁴⁶ « Ce qui est véhiculé » par le fait de faire une assertion est susceptible de vérité ou de fausseté, mais, contrairement à « ce qui est dit » par cette assertion, cette partie de la signification n'a pas son origine dans les conditions de vérité de la phrase assertée elle-même. Elle est dévoilée par l'exploitation de règles générales de conversation, étant données certaines suppositions sur la rationalité du locuteur dans sa contribution à la conversation. On peut aussi définir de manière très générale une implicature « conversationnelle » comme une inférence qu'un auditeur est autorisé à faire sur la base d'une assertion par un locuteur et étant données certaines suppositions à propos de la participation du locuteur à la conversation, sur son honnêteté, sa véracité, la rationalité de ses contributions, ou encore son caractère coopératif. Dans le cas de 'Il est possible que p', asserté par un locuteur sachant que P, on pourra chercher à expliquer la fausseté apparente de cette assertion en disant qu'elle exprime littéralement quelque chose de vrai, mais qu'elle

exprimer cette proposition (puisque dans l'histoire en question, elle ne fait pas le rapprochement entre les deux).

Supposons qu'un locuteur énonce (i) 'Lois croit que Superman vole'. Conformément à la clause sémantique (B), l'énoncé de cette phrase exprime (littéralement) la proposition que Lois satisfait la condition de croyance C eu égard à la proposition singulière <Kalel, Voler>, ce qui est vrai (par H2). L'énoncé de (i) est donc acceptable parce qu'il est vrai. Supposons maintenant que le locuteur énonce (ii) 'Lois ne croit pas que Clark Kent vole'. Conformément à la clause (B), l'énoncé de (ii) exprime littéralement la proposition que Lois ne satisfait pas la condition de croyance C eu égard à la proposition singulière <Kalel, Voler>, ce qui est faux (par H2) ; mais par ailleurs, le fait pour ce locuteur d'énoncer (ii) implique pragmatiquement, en vertu de (PRAG), que Lois n'énoncerait pas 'Clark Kent vole' pour exprimer la proposition singulière <Kalel, Voler>, ce qui est vrai (par H3). L'énoncé de (ii) est donc faux mais néanmoins acceptable parce qu'il est garanti. On a ainsi une explication vraisemblablement efficace de l'acceptabilité de (i) et de (ii) en dépit de l'incompatibilité dans leur contenu littéral.

On peut cependant se poser la question de savoir si l'implication pragmatique considérée peut être tenue pour une implicature conversationnelle définie généralement comme ce genre d'inférence qu'un auditeur est autorisé à tirer en vertu de principes généraux de conversation et de certaines suppositions sur la rationalité du locuteur. Il semblerait certes qu'elle passe sans difficulté le test de Sadock (que nous aborderons plus loin dans le chapitre) pour les implicatures conversationnelles : on peut asserter de manière non redondante « Lois ne croit pas que Clark Kent vole ; d'ailleurs, elle n'utiliserait pas elle-même la phrase 'Clark Kent vole' pour exprimer la proposition que Kalel vole ». Elle pose cependant des difficultés avec le test d'annulabilité (que nous aborderons plus loin dans le chapitre) pour l'implicature conversationnelle. S'il s'agit effectivement d'une implicature conversationnelle, alors la phrase :

(*) Lois ne croit pas que Clark Kent vole, mais je ne veux pas dire qu'elle n'utiliserait pas 'Clark Kent vole' pour exprimer la proposition que Kalel vole

doit pouvoir être assertée sans contradiction par le locuteur. Il semble cependant qu'une assertion de (*) aurait, du moins en apparence, quelque chose de fortement contradictoire. Si l'on maintient qu'il n'y a pas de contradiction authentique, il faut néanmoins fournir une explication de l'apparente contradiction à laquelle donne lieu une telle assertion. Ce n'est toutefois pas le lieu pour poursuivre sur cette question. Pour le détail de telles manœuvres pragmatiques dans le traitement de l'opacité des contextes de croyances, voir notamment Salmon (1986) et Soames (2002).

⁴⁶ On aura l'occasion de revenir plus en détail sur l'analyse gricéenne dans la suite de ce chapitre.

implique conversationnellement quelque chose de faux par une exploitation de la règle conversationnelle « d’assertion du plus fort »⁴⁷ :

Dans le cas de ‘Il est possible que P’, l’auditeur peut, sur la base de la supposition que le locuteur suit la règle ‘d’assertion du plus fort’, calculer que le locuteur ne sait pas que P, puisque si c’était le cas, il aurait dit qu’il sait que P, ou au moins aurait dit que P, plutôt que l’inutilement faible ‘Il est possible que P’. Ainsi, si un locuteur viole cette règle conversationnelle, et affirme ‘Il est possible que P’ quand il sait que P, alors même qu’il n’aura dit rien de faux, il aura véhiculé une implicature fautive à l’effet qu’il ne sait pas que P. (DeRose 1999, p. 199)

Ainsi, pour DeRose, une manœuvre d’assertabilité garantie ne peut viser l’effectivité qu’à condition de chercher à motiver pragmatiquement le rejet de l’apparente fausseté d’une assertion problématique par l’hypothèse que cette assertion génère une implicature fautive, la fausseté de laquelle est prise à tort pour celle de la proposition littéralement exprimée par l’assertion. C’est là le critère original de DeRose. Notre préférence va cependant à une version amendée de ce critère.

Un critère amendé

Conformément à la première condition de DeRose, une manœuvre d’assertabilité garantie serait envisageable pour l’invariantiste à condition qu’il ait à décider entre deux faussetés apparentes dont l’une devrait être expliquée pragmatiquement (en termes d’implicature fautive que nous confondrions avec la proposition littéralement exprimée par une assertion). Or, selon DeRose, l’invariantisme qui envisage d’emprunter une telle objection doit raisonner un rejet d’une part, d’une fausseté apparente, et d’autre part, d’une vérité apparente. En effet, d’un côté, en contexte ordinaire, il semble vrai d’attribuer une connaissance à un sujet et il semble faux de lui refuser cette connaissance ; de l’autre, en contexte sceptique, il semble faux de lui attribuer la connaissance et il semble vrai de la lui refuser.

Ainsi, quel que soit l’ensemble d’apparences que l’invariantiste cherche à discréditer –qu’il dise que nous nous trompons sur les contextes ‘exigeants’ ou sur les contextes ‘lâches’ – il devra répudier à la fois une apparence de fausseté et (de manière beaucoup plus problématique), une apparence de vérité. (DeRose 1999, p. 201)

Donc, l’objection d’assertabilité garantie à l’encontre du contextualisme ne satisfait pas la première condition de DeRose.

D’un côté, il paraîtrait vrai de dire ‘Je sais que j’ai des mains’ et il paraîtrait faux de dire ‘Je ne sais pas que j’ai des mains’ dans des contextes conversationnels ordinaires ; d’un autre côté, il paraîtrait vrai de dire ‘Je ne sais pas que j’ai des mains’ et il paraîtrait faux de dire ‘Je sais que j’ai des mains’ dans des contextes conversationnels moins ordinaires de discussion du scepticisme. Or, supposons que l’on soit invariantiste. Pourquoi ne se concentrerait-on pas uniquement sur le fait que dans certains contextes, l’assertion de ‘Je ne sais pas que j’ai des mains’ paraît fautive et que dans d’autres, ce soit l’assertion de ‘Je sais que j’ai des mains’ qui paraît fautive ? Dans ce cas, on aurait bien affaire à deux faussetés apparentes

⁴⁷ Cette règle « d’assertion du plus fort », que l’on trouve déjà suggérée chez Strawson (1952), pourrait être interprétée comme une variante de la maxime de Quantité de Grice appelant à être aussi informatif que nécessaire et pas plus. On aura plus loin l’occasion de revenir sur les maximes et règles conversationnelles de Grice.

et il s'agirait ensuite d'expliquer que l'une d'elle n'est qu'un cas d'implicature fausse (l'identification de celle-ci pouvant différer selon qu'on est un invariantiste sceptique ou modéré). Autrement dit, il n'y aurait pas à chercher à expliquer de manière indépendante l'apparente vérité de 'Je sais que j'ai des mains' en contexte ordinaire ou celle de 'Je ne sais pas que j'ai des mains' en contexte extraordinaire, si l'on entend déjà expliquer l'apparente fausseté de 'Je ne sais pas que j'ai des mains' en contexte ordinaire, et celle de 'Je sais que j'ai des mains' en contexte extraordinaire. Il y a en effet toutes les raisons de penser qu'une explication adéquate de l'apparente fausseté d'une attribution positive (respectivement négative) de connaissance doit compter également comme une explication adéquate de l'apparente vérité de l'attribution négative (resp. positive) correspondante.

Par exemple, si je suis invariantiste sceptique, je dirai que l'assertion de 'Je ne sais pas que P', où 'P' vaut pour une proposition ordinaire, exprime littéralement une proposition vraie – p.ex. que mon évidence n'élimine pas absolument toutes les possibilités d'erreur – mais implique pragmatiquement une proposition fausse en contexte ordinaire où elle est de ce fait non garantie – p.ex. que mon évidence n'élimine pas toutes les possibilités d'erreur qui sont pertinentes dans le contexte conversationnel en cours. N'aurai-je pas *ipso facto* également expliqué que l'assertion de 'Je sais que P' exprime littéralement une proposition fausse mais véhicule une implicature vraie en contexte ordinaire, la rendant ainsi garantie dans ce contexte ? De même, si je suis un invariantiste modéré, je pourrai dire que l'assertion 'Je sais que P' exprime littéralement une proposition vraie (que j'ai éliminé toutes les possibilités d'erreur devant être éliminées) mais véhicule dans le contexte ordinaire une implicature fausse (que j'ai même éliminé des possibilités aussi lointaines que celles mises en avant par le sceptique) ; j'aurai *ipso facto* également expliqué que l'assertion de 'Je ne sais pas que p' exprime une proposition fausse mais véhicule une implicature vraie. L'invariantiste a bien affaire à deux faussetés apparentes dont l'une devra être expliquée pragmatiquement et une telle explication pourra également rendre compte des vérités apparentes correspondantes. En bref, pour qu'une manœuvre d'assertabilité garantie prenne effet, il suffit qu'il y ait à expliquer, en termes d'assertion garantie ou d'assertion non garantie dans un contexte, l'apparente vérité ou l'apparente fausseté d'une assertion dont on pense qu'elle exprime littéralement une fausseté ou une vérité.

Il convient donc de proposer une version amendée du critère de succès des manœuvres d'assertabilité garantie de DeRose, une version qui prenne en compte ce qui précède. Le critère que nous proposons est le suivant :

Une manœuvre d'assertabilité garantie pour un certain type de phrases est efficace, lorsque (1) elle explique l'acceptabilité d'une assertion pourtant fausse, ou l'inacceptabilité d'une assertion pourtant vraie d'une de ces phrases dans certains contextes, en ayant recours à une hypothèse explicative (2) faisant appel à la génération d'une implication pragmatique sur la base d'une règle conversationnelle générale (et non spécifique à l'assertion de ce type de phrases).

La condition (2) y est la plus importante⁴⁸. La nécessité d'un rattachement de l'explication du caractère garanti ou non des attributions de connaissance à une théorie générale de la communication rationnelle est justifiée par ceci que dans le cas contraire, les aspects particuliers de la pragmatique des phrases de connaissance seraient donnés de manière purement *ad hoc* et conduiraient à faire de ces phrases des « monstres pragmatico-linguistiques ».

La question est de savoir si l'invariantisme est en mesure de proposer une objection anti-contextualiste par l'assertabilité garantie qui satisfait notre critère pour une manœuvre efficace d'assertabilité garantie. Si oui, la présomption contextualiste d'une corrélation entre l'acceptabilité intuitive d'une attribution de connaissance pour un locuteur ordinairement compétent et la vérité de cette attribution est sapée ; l'argument contextualiste par la pratique ordinaire, qui repose sur cette présomption, s'écroule. Si non, il n'y a pas de raison de penser que les principes d'une méthodologie du langage ordinaire, qui sont ceux adoptés par le contextualiste, ne devraient pas s'appliquer avantageusement à l'investigation des attributions ordinaires de connaissance. Selon que l'invariantisme est sceptique ou modéré, on doit s'attendre à la formulation d'une objection d'assertabilité garantie en des termes différents. Une telle objection a surtout été développée, si l'on en juge par la littérature sur le sujet, du côté de l'invariantisme sceptique. C'est pourquoi nous nous concentrerons dans ce chapitre sur des tentatives d'explication pragmatique, dans un cadre invariantiste sceptique, de l'acceptabilité variable des attributions de connaissance. Autrement dit, nous nous concentrerons sur des tentatives d'explication qui partent du principe qu'aucune attribution de connaissance ordinaire ne sera jamais vraie, mais que certaines d'entre elles n'en seront pas moins acceptables en regard des standards lâches d'*assertabilité garantie* en vigueur dans les contextes ordinaires : le contextualiste confondrait l'assertabilité garantie avec la vérité des phrases de connaissance⁴⁹.

⁴⁸ La prise en compte de ce critère amendé, plutôt que de celui originellement fourni par DeRose n'affecte cependant en rien l'esprit de sa réponse principale à l'objection invariantiste d'assertabilité garantie. Le cœur de sa réponse consiste en effet à dire que l'objection d'assertabilité garantie ne remplit pas la seconde condition du critère que nous proposons, celle exigeant qu'une manœuvre d'assertabilité garantie fasse appel à la production d'une implication pragmatique par l'exploitation de règles conversationnelles générales (et non pas spécifiques aux assertions de phrases de connaissance). D'une part, l'invariantisme se contente généralement, selon DeRose, de proposer une objection d'assertabilité garantie « dans l'abstrait », en disant simplement, sans fournir plus de détails, que ce qui diffère d'un contexte à l'autre dans les exemples-types, ce sont les conditions d'assertabilité garantie et non de vérité des phrases de connaissance, et que le contextualisme confond les deux. D'autre part, lorsqu'il entend proposer une explication pragmatique de l'assertabilité garantie ou non d'une phrase de connaissance, la règle supposée générer l'implicature attendue n'est pas une règle conversationnelle générale mais une règle spécifique aux assertions de phrases de connaissance. Plus généralement, l'explication pragmatique que donne l'invariantiste classique de l'acceptabilité variable des attributions de connaissance repose sur la mise en avant de règles spécifiques pour la génération d'implicatures à partir d'assertions de connaissance. Les invariantistes « semblent en appeler à des règles spéciales pour l'assertabilité de 'connaît', du type 'Si quelqu'un est suffisamment proche, relativement aux intérêts et buts courants, de connaître, ne dites pas qu'il ne sait pas, mais dites plutôt qu'il sait' » (DeRose 1999, p. 201). Donc, la seconde partie du critère d'effectivité des manœuvres d'assertabilité garantie ne serait pas satisfaite par une objection invariantiste de l'assertabilité garantie. De la non-satisfaction apparente des conditions d'effectivité des manœuvres d'assertabilité garantie, DeRose conclut à l'échec de l'objection de l'assertabilité garantie à l'encontre du contextualisme des attributions de connaissance.

⁴⁹ Dans le chapitre 4, nous aborderons cependant, de manière succincte, une tentative d'explication pragmatique dans un cadre invariantiste mais modéré, celle de Rysiew (2001)

La défense du scepticisme de Unger

L'invariantiste sceptique doit fournir un modèle linguistique en deux volets pour les phrases de connaissance. D'une part, un volet « sémantique » dans lequel il propose une analyse sémantique des phrases du type 'S sait que P' - où 'P' figure une proposition ordinaire – qui soit propre à générer la fausseté massive de nos assertions ordinaires de telles phrases. D'autre part, un volet « pragmatique » dans lequel il propose une analyse pragmatique de telles assertions, qui permette de prédire le caractère garanti de ces dernières lorsqu'elles sont effectuées en contexte ordinaire. Ce second volet est celui qui est censé poser le plus de difficulté pour un tenant de l'invariantisme sceptique. DeRose (1999) reprochait ainsi à la stratégie invariantiste de mettre en avant la possibilité d'une explication pragmatique du caractère garanti ou non garanti des assertions qui l'intéressent, en se référant à des inférences pragmatiques fondées sur l'exploitation de règles conversationnelles, non pas générales, mais spécifiques aux assertions de phrases de connaissance. Il discute néanmoins une exception, celle de Unger (1971, 1975), qui a proposé d'expliquer l'acceptabilité, en contexte ordinaire, d'attributions pourtant fausses de connaissance, en faisant appel à des règles de conversation dont il croit qu'elles s'appliquent à l'assertion d'un grand nombre de phrases, phrases sur le modèle desquelles il entend penser celles de connaissance. DeRose estime cependant que la défense par Unger d'un invariantisme sceptique manque de plausibilité et échoue, de toutes manières, à fonder une objection d'assertabilité garantie qui soit probante (DeRose 1999, p. 202-3). Dans cette section, nous verrons que DeRose n'a pas tort à propos de Unger. Par contre, il serait bon de tenir compte d'une suggestion récente d'un développement de l'objection sceptique par l'assertabilité garantie, suggestion que l'on trouve chez Schaffer (2004b), et que nous aborderons dans le détail dans la section suivante.

Contre la philosophie du langage ordinaire

Avant d'en venir à l'exposition de son invariantisme sceptique, il convient de rappeler que Unger (1971, 1975) avait à cœur de répondre à une objection, issue de la tradition de la philosophie du langage ordinaire, à l'encontre du scepticisme et qui consistait à dire, essentiellement, que les attributions ordinaires de connaissance ne seraient pas si massivement acceptables pour des locuteurs compétents si elles n'étaient vraies. Derrière cette objection se cache ce présupposé : les jugements d'acceptabilité ou de non acceptabilité de certaines assertions, lorsqu'ils sont partagés par la masse des locuteurs (supposés) compétents, reflètent des intuitions d'ordre sémantique, touchant à la vérité ou à la fausseté des propositions assertées. On trouve en substance une telle objection et un tel présupposé chez Austin, qui, dans la classification proposée plus avant, trouverait éventuellement sa place parmi les tenants d'un invariantisme modéré : les standards de connaissance sont suffisamment lâches pour rendre vraie la (presque) totalité de nos attributions de connaissance ordinaire.

Austin (1946) suggère une manière de réponse au scepticisme en termes d'alternatives pertinentes, comme nous dirions aujourd'hui. Il affirme qu'il n'y a qu'un seul et unique standard de connaissance qui soit légitime et en regard duquel une attribution de connaissance peut légitimement être évaluée. Le sceptique rejette la (presque) totalité de nos attributions ordinaires de connaissance, parce que le standard de connaissance auquel il se réfère est illégitime. Comment Austin conclut-il dans l'illégitimité du standard du sceptique ? Sous prétexte que la légitimité ou l'illégitimité en question ne peut être évaluée, de

droit, qu'en regard de nos pratiques effectives ordinaires d'attribution de connaissance. Considérons son raisonnement un peu plus dans le détail.

Austin remarque qu'il y a une différence entre le standard de connaissance envisagé par le sceptique et celui qui gouverne nos attributions de connaissance ordinaires. Le standard du sceptique exige que le sujet connaissant soit en mesure d'exclure des possibilités aussi éloignées que celles que présentent ses scénarios, alors que l'élimination d'alternatives comme celles-ci n'est pas ordinairement exigée pour pouvoir prétendre correctement à la connaissance. Par exemple, dans les circonstances ordinaires, *tant qu'il n'y a pas de raison de penser* que l'on ne rêve pas, il n'est pas requis par nos standards de connaissance que nous soyons capables d'éliminer une telle possibilité. Autrement dit, le sceptique évalue nos prétentions ordinaires à la connaissance selon des standards plus stricts que ceux qui gouvernent l'usage correct de l'expression « connaître ». L'ensemble des possibilités que le sujet doit être en position d'éliminer pour qu'on puisse lui attribuer la connaissance est plus important selon le standard visé par le locuteur sceptique, que selon le standard employé dans la vie de tous les jours par le locuteur ordinaire. Or, Austin pense qu'il n'y a qu'un seul standard de connaissance qui soit légitime, celui qui gouverne nos attributions ordinaires. Le sceptique se trompe quand il prétend que nos attributions ordinaires sont incorrectes, parce qu'il se fonde sur une élévation illégitime des standards d'application ordinaires. Car nous attribuons ordinairement la connaissance dans un grand nombre de cas, même quand les standards du sceptique ne sont pas satisfaits. Le sceptique est accusé de distorsion du concept de connaissance au point qu'il ne soit plus applicable à nos prétentions épistémiques ordinaires. On retrouve une semblable accusation à l'encontre du scepticisme chez des auteurs comme Moser (1990) et Bar-On (1990), pour qui également le sceptique chercherait à introduire une confusion entre « connaissance dans un sens ordinaire » et légitime et « connaissance dans un sens extraordinaire » et illégitime⁵⁰.

Il y a derrière la critique austinienne l'idée que l'on doit accorder, dans l'analyse épistémologique, le primat à nos usages ordinaires d'attribution de connaissance. Pour Austin, on peut utiliser la locution « je sais » de manière tout à fait correcte tout en ignorant les critères proposés par le sceptique. Le sceptique, ou bien se méprend sur les standards de connaissance, ou bien au mieux semble suggérer un nouveau standard pour l'usage correct de « je sais », autrement dit de nouvelles règles gouvernant nos attributions de connaissance – ce que d'une part on peut tout à fait rejeter (parce qu'on n'a pas envie de changer les standards courants), et ce qui d'autre part serait absurde puisque si nous acceptons les nouveaux standards que nous recommande le sceptique, alors nous ne pouvons plus utiliser « je sais » de manière correcte. D'une certaine manière, Austin nous dit qu'il y a certains standards constants en vertu desquels les conditions de vérité des attributions de connaissance sont à un niveau d'exigence suffisamment bas pour rendre vraies, si ce n'est la totalité, du moins la plupart, de nos attributions ordinaires de connaissance.

Cette réponse au scepticisme repose sur la prémisse que le standard de connaissance utilisé par le sceptique n'est pas légitime, contrairement à celui qui gouverne nos attributions ordinaires de connaissance. L'argument d'Austin permettant de fonder cette prémisse,

⁵⁰ Pour être tout à fait précis, Moser (1990) va même jusqu'à soutenir, et Bar-On (1990) s'accorde avec lui sur ce point, que nous pouvons savoir dans un sens ordinaire que les possibilités sceptiques d'erreur massives ne sont pas réalisées.

l'argument du primat du langage ordinaire, peut être brièvement reconstruit de la manière suivante : si le scepticisme est correct, alors la plupart sinon la totalité de nos attributions de connaissance ordinaires sont fausses ; mais des locuteurs compétents de telles phrases les jugent massivement acceptables ; or ils ne les jugeraient pas acceptables si leurs assertions de telles phrases étaient massivement fausses ; donc le scepticisme est erroné. On peut parler, avec Schaffer (2004b), d'un « argument par l'usage » à l'encontre du scepticisme, dans lequel on voit à l'œuvre, en arrière-plan, les principes d'une méthodologie du langage ordinaire.

On pourrait considérer la critique d'Austin comme tout à fait décisive. Il semble cependant ne pas faire de différence entre « appliquer une expression de manière appropriée » et l'« appliquer de manière véridique ». En général, l'usage d'une expression peut être appropriée étant données les règles gouvernant son application, et pourtant la proposition exprimée être fausse. Il pourrait ainsi être tout à fait approprié pour quelqu'un de prétendre qu'il sait, même si en fait il ne sait pas (bien qu'on ne puisse par ailleurs le blâmer pour son auto-attribution de connaissance). Les règles qui gouvernent l'application ordinaire de l'expression « connaître » nous permettraient de dire que nous savons certaines choses sur la base de notre évidence perceptive, même s'il y a des alternatives non éliminées à ce que nous prétendons connaître, parce que les standards ordinaires d'application de l'expression « connaître » n'exigent pas l'élimination de telles alternatives, et ce alors même que nos attributions de connaissances peuvent être fausses. On pourrait ainsi, en bon sceptique, reprocher à la philosophie du langage ordinaire de se fonder sur l'inférence facile du fait que les règles du langage autorisent une attribution de connaissance à la conclusion qu'une telle attribution est vraie ou véridique⁵¹.

⁵¹ On trouve un tel reproche formulé chez Stroud (1984, p. 67 et suivantes). Pour illustrer la distinction entre application appropriée et application véridique d'un concept, Stroud demande de considérer le cas d'observateurs d'avions qui auraient appris, dans des manuels militaires, à distinguer des avions de type E et de type F sur la base de certaines caractéristiques de la carlingue : les avions de type E ont les caractéristiques XYZ, ceux de type F les caractéristiques XYZ. Il y a aussi des avions de type G possédant tout comme les F les caractéristiques XYZ, mais il n'est pas important que les observateurs soient en mesure de les distinguer des F, c'est pourquoi on ne les mentionne pas dans les manuels.

Dans ces circonstances, il est tout à fait approprié, au sens de complètement justifié selon les règles d'identification des avions spécifiées dans le manuel, pour un observateur qui détecte un avion avec XYZ de prétendre savoir qu'il s'agit d'un F. Toutefois, il est clair que l'observateur ne sait pas que c'est un F selon Stroud (en tous cas on peut se poser la question), même si c'est bien un F dont il s'agit, et ceci en raison de la présence des quelques G aux alentours. Un observateur ne peut pas savoir qu'un avion XYZ est un F même si c'en est un, à moins de pouvoir éliminer la possibilité que ce soit un G. Il peut ainsi être tout à fait approprié pour quelqu'un de prétendre qu'il sait, même si en fait il ne sait pas (et bien qu'on ne puisse le blâmer pour son auto-attribution de connaissance).

Stroud étend cette remarque au cas du locuteur qui prétend ordinairement connaître certaines propositions : les règles qui gouvernent l'application ordinaire de l'expression « connaître » nous permet de dire, dans un grand nombre de circonstances que nous savons certaines choses sur la base de notre évidence perceptive, même s'il y a des alternatives à ce que nous prétendons connaître, parce que les standards ordinaires d'application de l'expression « connaître » n'exigent pas l'élimination de la possibilité d'être confrontés à des alternatives comme celles avancées par le sceptique, alors même que nos attributions de connaissances peuvent être fausses.

En résumé, selon Stroud, une attribution de connaissance peut être tout à fait appropriée selon les règles ou standards ordinaires et pourtant être fausse. Pour le dire autrement, Stroud met en avant la distinction entre conditions de vérité et conditions d'assertabilité garantie, et la possibilité de confondre les deux. Autrement

Unger reconnaît à nos pratiques linguistiques ordinaires un intérêt indéniable dans la vie de tous les jours, mais argue que cet intérêt pratique peut ne pas aller de pair avec la véridicité dans un grand nombre de nos assertions ordinaires. Autrement dit, il pense que les locuteurs ordinairement compétents font systématiquement des attributions de connaissance fausses qu'ils jugent cependant acceptables parce qu'elles sont assertées de manière garantie en contexte ordinaire. Cette hypothèse selon laquelle des locuteurs pourraient faire un usage erroné des termes épistémiques, tout en restant linguistiquement compétents, est-elle acceptable ? La réponse pourrait être « oui », à condition de montrer qu'il existe des précédents appropriés d'expressions utilisées de manière systématiquement erronée par des locuteurs compétents mais dont l'usage soit pragmatiquement acceptable.

Une pragmatique invariantiste des termes absolus

Unger (1971, 1975) entend précisément appuyer cette idée que la classe des termes que nous échouons systématiquement à appliquer de manière véridique mais réussissons à appliquer de manière pragmatiquement appropriée, ne se réduit pas aux termes épistémiques, mais s'étend au-delà à toutes nos assertions de phrases contenant ce qu'il appelle des « termes absolus ». Selon Unger (1971, 327-30), outre le fait que ces termes sont modifiables par des adverbes comme 'absolument' ou 'parfaitement' – si F est un tel terme, on peut dire d'un a qu'il est *absolument*, ou *parfaitement* F –, leur application n'admet pas de degrés, au sens où si F est un terme, disons un prédicat, absolu, alors étant données deux choses a, b, si la phrase 'a est F' est vraie et si la phrase 'b est F' est vraie, alors la phrase 'a est plus F que b' ne peut pas être vraie. Parmi ces termes, on trouve selon Unger les adjectifs 'plat', 'droit', 'complet', 'inutile', 'vide', et 'certain'. Plus précisément, ce sont ce qu'il appelle des termes absolus « basiques », un terme absolu étant considéré comme basique s'il n'est pas du tout défini à l'aide d'un autre terme absolu. Par exemple, 'cube' serait un terme absolu non basique, puisque 'être un cube' signifierait, entre autres, 'avoir des surfaces qui sont plates' (c'est un exemple de Unger 1971, p. 327 sq.). On remarque que Unger présuppose qu'un terme défini à l'aide d'un terme absolu (en tous cas basique) hérite de celui-ci la propriété d'être un terme absolu.

On peut prendre l'exemple devenu paradigmatique de ce que nous appellerons des « attributions de planéité », c'est-à-dire des phrases de la forme 'x est plat', où 'x' dénote une surface. Pour Unger, 'Plat' est un terme absolu (basique), parce qu'une surface n'est plate que si elle n'a absolument aucune bosse ou si elle n'est pas du tout irrégulière : s'il y a la moindre bosse, alors, la surface n'est pas vraiment plate, mais « presque plate » ou « très proche d'être plate ». Ceci est indiqué par le fait que la phrase 'cette surface est *très* plate' semble suggérer que la surface en question n'est pas plate. Pour Unger, lorsque l'on pense comparer deux surfaces quant à leur degré de planéité, en disant par exemple 'a est plus plat que b', la comparaison porte en réalité sur leur degré d'approximation de la planéité. 'Plat' est un prédicat absolu, parce que deux surfaces ne peuvent pas être toutes deux plates, cependant que l'une est plus plate que l'autre. En tant que prédicat absolu, puisqu'une surface n'est plate que si elle ne présente aucune irrégularité, il ne doit y avoir que très peu de surfaces dont on puisse dire véridiquement qu'elles sont plates, car dans notre monde physi-

dit, l'objection du langage ordinaire ne permet pas d'invalider l'exigence sceptique d'une élimination de toutes les possibilités logiques d'erreur.

que au niveau macroscopique (par opposition au monde idéal des objets sur lesquels raisonne le géomètre), (presque) toutes les surfaces que nous qualifions de ‘plates’ révéleront, par l’entremise d’un microscope ou d’une loupe par exemple, quelque irrégularité topographique⁵² (de la même manière pour un prédicat absolu non basique comme « cubique », quelque chose n’est cubique que si ses surfaces n’admettent pas la moindre irrégularité topographique, ce qui ne se rencontre quasiment jamais dans le monde au niveau macroscopique). Donc, quand nous disons « la surface du bureau est plate », nous ne disons pas vraiment qu’elle est plate, ce qui reviendrait à dire quelque chose de faux, mais nous disons, par exemple, qu’elle est plus proche d’être plate que pas :

Il se peut [...] que l’usage normal soit, dans chaque [utilisation du terme absolu ‘plat’], d’indiquer que l’objet en question est suffisamment proche d’être plat, pour le genre de choses dont il s’agit, pour les buts qui peuvent être présumés dans ce cas, et relativement à d’autres facteurs que le contexte est susceptible de fournir. (Unger 1975, p. 69)

‘Savoir’ comme terme absolu

Plus important d’un point de vue épistémologique est l’exemple des attributions de certitude. Selon Unger, un cas où ‘certain’ s’applique correctement à un sujet ou à une proposition requiert l’absence totale de doute (dans ‘il est certain que p’, on a affaire à un contexte « impersonnel » où la phrase signifie ‘il n’y a aucun doute que p’ ; dans ‘S est certain que p’, le contexte est « personnel » et la phrase signifie ‘il n’y a aucun doute dans l’esprit de S que p’ ; mais dans les deux cas, et que l’un puisse ou non se réduire à l’autre, il n’y a aucun doute quant à la vérité de P). De la sorte, ‘P est plus certain que Q’ ne peut être paraphrasé adéquatement que par ‘Soit P est certain et Q ne l’est pas, ou alors P est plus proche de la certitude que ne l’est Q’. Dans les termes de Unger :

C’est une nécessité logique que si quelqu’un est certain de quelque chose, alors il n’y a jamais rien dont il soit plus certain. Car selon notre paraphrase, si la personne est plus certaine d’une autre chose, alors ou bien elle est certaine de cette autre chose alors qu’elle n’est pas certaine de la première, ou bien elle est plus proche d’être certaine de cette autre chose qu’elle ne l’est de la première ; autrement dit, elle n’est certaine d’aucune des deux. Ainsi, s’il est logiquement possible qu’il y ait quelque chose dont une personne puisse être plus certaine qu’elle ne l’est maintenant d’une chose donnée, alors elle n’est pas vraiment certaine de cette chose donnée. (Unger 1971, p. 333 sq.)

⁵² Cette conclusion sceptique sur nos jugements de planéité semble pouvoir être contrecarrée en insistant sur la distinction entre deux sens de ‘plat’ : d’un côté, il y aurait le sens que lui attribue le géomètre et qui renverrait à un ensemble d’objets idéaux ; de l’autre celui que lui attribue le commun des locuteurs dans la vie de tous les jours et qui s’appliquerait à des objets physiques à l’échelle macroscopique. On dirait alors que le raisonnement de Unger se fonde sur une confusion de ces deux sens. Unger pourrait répondre 1° que cette théorie des deux sens de ‘plat’ revient à compliquer la sémantique des attributions de planéité sans nécessité, d’autant que 2° l’on s’attend communément à retrouver dans les objets physiques macroscopiques les propriétés qui sont essentielles à leur contrepartie dans le monde idéal des objets géométriques (un objet en bois n’est pas un cube de bois s’il n’a que cinq faces). Nous laissons ce point de côté.

Or, selon Unger, la connaissance implique la certitude. La seule justification qu'il donne à cette thèse repose sur l'intuition linguistique que l'on peut avoir du caractère quelque peu incongru d'une assertion du type 'il sait qu'il pleut, mais il n'en est pas certain', ou de manière plus évidente dans 'il sait vraiment qu'il pleut, mais il n'en est pas vraiment certain'. L'incongruité d'une telle assertion serait l'indication que la connaissance requiert la certitude. Parce que la connaissance impliquerait la certitude en terme de laquelle elle serait définie, elle hériterait non seulement de celle-ci la propriété d'être un terme absolu (mais non basique cette fois), mais aussi de l'inapplicabilité propre à ce type de termes.

Donc, selon Unger, 'savoir', de même que 'plat', est un terme absolu ; simplement, ce qui joue le rôle des « irrégularités » dans le cas d'un usage du terme de connaissance, ce sont toutes les alternatives que l'évidence dont dispose l'agent épistémique doit être en mesure d'éliminer pour que celui-ci puisse compter comme ayant une connaissance. Autrement dit, la connaissance est absolue au sens où une proposition P n'est connue que si toutes les alternatives à P sont éliminées. Pour le dire autrement, 'savoir' étant un terme absolu, il renvoie à l'exigence d'exclusion, par le sujet, de toutes les possibilités logiques d'erreur, une exigence telle que si elle n'est pas satisfaite, le terme 'savoir' ne s'applique pas véridiquement. Or, dans la mesure où une hypothèse sceptique radicale du type Malin Génie ou cerveau dans une cuve, ayant valeur d'alternative à chacune des propositions que nous croyons connaître d'ordinaire, ne peut pas être éliminée par l'évidence dont nous disposons, aucune de nos prétentions ordinaires à la connaissance ne peut être vraie. Quand nous disons que nous connaissons telle ou telle proposition ordinaire, par exemple, que nous sommes assis là à notre bureau, ou que nous avons des mains, l'attribution de connaissance que nous effectuons est littéralement fautive.

En bref, pour Unger, l'application correcte d'un terme absolu à un objet implique l'absence de toute « irrégularité » d'un certain type. Pour ce qui est de la planéité, l'irrégularité est topographique : ce sont les bosses sur la surface considérée ; pour ce qui est de la connaissance, l'irrégularité est épistémologique : ce sont les alternatives non éliminées à une proposition prétendument connue. Lorsque F est un terme absolu, 'être un F', c'est être dépourvu d'une certaine sorte de choses. C'est une telle exigence dans l'application de F qui en fait un terme absolu. Parce que la planéité, respectivement la connaissance, est un concept absolu, pour que ce concept puisse être satisfait par une surface, respectivement une proposition candidate au titre de connaissance, il ne doit y avoir absolument aucune bosse sur cette surface, respectivement aucune alternative que le sujet considéré n'exclut pas. Or, il se trouve qu'il y a toujours quelque alternative que nous ne sommes pas en mesure d'exclure. Unger en conclut qu'il n'y a (presque) aucune proposition ordinaire dont nous puissions véridiquement nous attribuer la connaissance.

Unger pense ainsi avoir fourni une explication et une justification linguistique de l'exigence sceptique d'exclusion de toutes les alternatives, et donc de l'hypothèse sceptique d'une fausseté systématique de nos énoncés de connaissance ordinaires. Mieux, il ramène le cas des termes de connaissance à une classe plus large d'expressions, les termes absolus, qui auraient cette caractéristique d'être appliquées de manière pragmatiquement appropriée, quoique de manière erronée, en vertu d'une règle conversationnelle générale (c'est-à-dire valant pour l'usage de tout terme absolu), dans le genre de la suivante :

Une phrase du type 'x est F', où F est un terme absolu, est assertée de manière garantie si ce qui est dénoté par 'x' est suffisamment proche de satisfaire les condi-

tions sémantiques d'un usage véridique de F, où ce qui compte comme étant suffisamment proche est relatif au contexte d'assertion de la phrase (p.ex. aux intérêts, buts, présupposés, etc. de la conversation).

Si cette règle est correcte, alors Unger a fourni une explication pragmatique de l'acceptabilité variable des attributions de connaissance, qui ne fasse pas de 'savoir' un « monstre isolé » du langage, en les ramenant à une classe plus large de phrases, celle contenant des termes absolus tels qu'il les caractérise.

Appliquée aux attributions de connaissance, la règle précédente devient : une assertion de 'Je sais que j'ai des mains' est garantie dans un contexte, si le locuteur est en position suffisamment proche de satisfaire les conditions d'une assertion véridique de cette phrase, où ce qui compte comme suffisamment proche est fonction du contexte en question. Lorsque l'on est dans un contexte ordinaire où les enjeux ne sont pas très importants et où les conséquences d'une erreur ne seraient pas désastreuses et seraient même bénignes, même si l'on n'est pas en position épistémique de satisfaire les conditions contextuellement invariantes pour une auto-attribution vraie de connaissance, on sera néanmoins dans une position épistémique suffisamment proche de satisfaire de telles conditions pour être autorisé à se décrire comme ayant la connaissance correspondante. En vertu de la règle précédente, une attribution comme 'Je sais que la banque est ouverte le samedi matin', ou 'Il sait que l'avion s'arrête à Chicago', font l'objet d'une assertion fautive mais garantie, c'est-à-dire sémantiquement inacceptable mais pragmatiquement acceptable dans un contexte conversationnel ordinaire. Par contre, quel que soit le contexte, un énoncé d'une phrase de connaissance du type 'Je ne sais pas que la banque est ouverte le samedi matin' ou 'je ne sais pas que l'avion s'arrête à Chicago' sera (presque) toujours vrai, puisque les conditions de vérité, contextuellement invariantes, de telles phrases sont exigeantes au point de n'être (presque) jamais satisfaites par qui que ce soit. Il semble donc, à première vue du moins, que Unger a fourni une explication pragmatique de l'acceptabilité variable des attributions de connaissance, en proposant une règle de conversation assez générale pour l'assertabilité garantie de 'savoir', susceptible donc de servir de fondement à une objection anti-contextualiste efficace par l'assertabilité garantie.

Une sémantique contextualiste pour les termes absolus

DeRose (1999, p. 202-3) pense que nul n'est tenté par l'approche pragmatique d'un invariantiste sceptique comme Unger parce qu'une telle approche a pour conséquence que nous faisons un usage systématiquement erroné d'une large classe de termes du langage, les termes absolus dont les termes de connaissance ne constitueraient qu'une sous-classe – conséquence contrebalancée certes par l'idée d'une acceptabilité pragmatique massive de l'usage de tels termes – alors que l'on pourrait à première vue envisager un traitement sémantique contextualiste de l'usage de ces termes, qui ne nous engagerait pas vis-à-vis d'une telle fausseté systématique. On peut notamment songer à concevoir l'acceptabilité contextuellement relative de phrases contenant des prédicats absolus comme 'plat' comme une variation dans les standards de précision pour leur application, entendus comme des composants d'un « score conversationnel ».

Selon Lewis (1979), pour toute conversation, à chaque étape de celle-ci, il existe quelque chose comme un « score » de la conversation à cette étape, constitué d'un ensemble de

composants, chacun correspondant à un élément pertinent pour l'évaluation de la vérité ou de l'acceptabilité de n'importe quelle phrase susceptible d'être énoncée à cette étape de cette conversation. Le score conversationnel à un moment de la conversation évolue au fur et à mesure de celle-ci en vertu d'un mécanisme « d'accommodation » que l'on peut rapidement présenter en disant qu'un « tableau du score conversationnel » est mis à jour en fonction des actes de langages successifs des participants à la conversation :

Si à un moment t , quelque chose est dit qui requiert du composant s_n du score conversationnel qu'il ait une valeur dans le co-domaine r pour que ce qui est dit soit vrai, ou autrement acceptable ; et si s_n a bien une valeur dans le co-domaine r juste avant t ; et si telle et telle condition supplémentaire est remplie ; alors à t , le composant s_n du score prend une valeur dans le co-domaine r . (Lewis 1979, p. 240)

Plus simplement, si une intervention de l'un des participants à la conversation requiert, pour être vraie, que l'un des composants du score conversationnel ait une certaine valeur, cet élément prendra automatiquement cette valeur. Parmi les composants du score conversationnel, on trouve notamment un composant correspondant à l'ensemble des présuppositions courantes à tel moment de la conversation, un autre les objets qui sont saillants relativement à un domaine de discours, un autre encore le lieu et le temps de référence, et un autre enfin qui correspond aux standards de précision pour des prédicats « vagues », parmi lesquels Lewis compte par exemple 'plat'. Prenons l'exemple suivant que Lewis emprunte à Austin.

Si vous dites 'L'Italie a la forme d'une botte' et si personne ne remarque rien, des standards lâches sont requis et ces standards s'abaissent si besoin ; par la suite 'La France est hexagonale' est suffisamment vraie. (Lewis 1979, p. 245)

Dans un contexte où l'énoncé de la première phrase est acceptable pour décrire la forme de l'Italie, les standards de précision sont suffisamment bas pour rendre véridique l'usage d'un prédicat comme 'hexagonal' pour décrire la forme de la France. En vertu de la règle d'accommodation, en énonçant la phrase 'L'Italie est en forme de botte', le degré de précision des standards pour un usage véridique de prédicats « vagues » abaissé, si besoin est, de manière à rendre véridique un usage d'un prédicat comme 'hexagonal'. Le score conversationnel a changé.

On peut ainsi rendre compte du caractère « absolu », mis en relief par Unger, de termes comme 'plat' ou 'certain', d'une manière compatible avec l'idée qu'au moins quelques surfaces sont plates et quelques vérités (pour nous) certaines :

Peter Unger a soutenu que presque rien n'est plat. Prenez quelque chose dont vous affirmez qu'il est plat ; il trouvera quelque chose d'autre et vous fera admettre qu'il est plus plat encore [...]. Mais 'plat' est un *terme absolu* : il est inconsistant de dire que quelque chose est plus plat que quelque chose qui est plat. Ayant admis que votre bureau est plus plat que la chaussée, vous devez concéder que la chaussée n'est pas plate après tout [...]. Je suggère que la bonne réponse à Unger est qu'il est en train de vous changer le score. Lorsqu'il dit que le bureau est plus plat que la chaussée, ce qu'il dit est acceptable uniquement sous des standards élevés de précision. Sous les standards originels, les bosses sur la chaussée étaient trop petites pour être pertinentes quant à la question de savoir si la chaussée est plate ou quant à la question de savoir si la chaussée est plus plate que le bureau. Puisque ce qu'il

dit requiert des standards élevés, les standards s'élèvent de manière à s'en accommoder. Il n'est plus vrai alors que la chaussée est plate. Ce qui n'altère pas le fait que cela *était* suffisamment vrai *dans son contexte originel*. (Lewis 1979, p. 245-6)

Ainsi, on peut rendre compte de l'acceptabilité dans l'usage d'un terme absolu comme 'plat' dans une perspective, non pas invariantiste et pragmatique, mais sémantique et contextualiste, en disant que les conditions de vérité des attributions de planéité varient conformément à l'accommodation des exigences des standards de précision qui constituent l'un des composants du score conversationnel du contexte. On voit mal ce qui pourrait nous faire préférer le traitement pragmatique d'un invariantiste comme Unger, des termes absolus et donc en particulier du terme de connaissance, au traitement sémantique que peut en offrir le contextualiste. D'autant qu'une linguiste aussi éminente que Partee (2004) considère que, compris sur le modèle lewisien pour les standards de précision, le rapprochement que l'on peut faire entre 'savoir' et la classe de prédicats vagues « absolus » comme 'certain', 'plat', 'vide', 'en forme de botte' ou 'hexagonal', apparaît comme extrêmement prometteur, en tous cas plus prometteur qu'un rapprochement avec des prédicats vagues scalaires, non absolus, comme 'grand', 'petit', 'riche', admettant des comparaisons du type 'a est plus F que b' et excluant des modifications par des adverbes comme 'absolument' ou 'parfaitement' (cf. Partee 2004, p. 153). Ceci d'autant plus qu'un traitement sémantique de 'savoir' sur un modèle contextualiste n'aurait pas cette conséquence, somme toute fâcheuse, de nous engager, comme celui pragmatique de Unger, en faveur de la fausseté quasi-systématique des énoncés de phrases d'attribution de connaissance. Un tel traitement contextualiste a ainsi à son avantage de se conformer à la méthodologie du langage ordinaire, dont nous avons déjà dit qu'elle bénéficie d'une sorte d'autorité *prima facie*.

On ne peut donc pas considérer que Unger soit parvenu à rattacher le comportement pragmatique qu'il attribue aux phrases de connaissance à celui de précédents reconnus comme manifestant un comportement pragmatique analogue. Les « précédents » qu'il utilise sont des cas d'attributions impliquant des termes absolus, comme les attributions de planéité, dont il rattache l'assertabilité garantie à une règle conversationnelle censée valoir pour la classe suffisamment large des termes en question. Certes. On peut cependant donner de ces « précédents » une interprétation strictement contextualiste qui n'engage pas en faveur d'une théorie de l'erreur massive dans l'usage des termes absolus, contrairement à celle de Unger. Pour cette raison, on peut s'interroger sur la plausibilité même de l'approche invariantiste sceptique de Unger, qui fait appel à une évidence linguistique dont on peut donner une explication contextualiste. Il est ainsi permis de douter que l'on puisse fonder, sous l'hypothèse que 'savoir' serait un terme absolu, une manœuvre efficace d'assertabilité garantie à l'encontre de l'argument contextualiste par la pratique ordinaire.

Supposons juste un instant que, malgré tout, l'hypothèse linguistique de Unger sur les attributions de connaissance soit correcte. On aurait alors deux explications disponibles pour un même type de phénomène linguistique, l'une contextualiste, l'autre invariantiste. Or, ceci pourrait suggérer une conclusion « relativiste », dans le genre de celle envisagée par le « second » Unger⁵³, conclusion à l'effet qu'un traitement invariantiste et un traitement

⁵³ On peut distinguer trois grandes périodes dans la pensée épistémologique de Unger. Dans la première (Unger 1971, 1975), il opte explicitement pour un invariantisme sceptique et donc pour la fausseté massive des attributions ordinaires de connaissance, comme nous venons de le voir. Dans la seconde (Unger 1984), il

contextualiste des termes absolus, dont celui de connaissance, sont globalement équivalents, l'un ne pouvant être préféré à l'autre sur une base objective. En examinant rapidement le relativisme sémantique et épistémologique qu'il défend dans Unger (1984), nous ferons une idée plus précise, d'une part, des enjeux du débat autour des attributions de connaissance, et d'autre part, de la manière dont on peut envisager de le trancher (s'il est seulement possible de le faire), notamment sur la base de considérations d'économie explicative.

La menace du relativisme épistémologique

Les considérations de Unger (1984) sur le débat entre invariantisme et contextualisme dépassent le strict cadre de l'analyse des attributions de connaissance. Il s'agit en effet pour lui d'asseoir la thèse générale de ce qu'il appelle le « relativisme philosophique », thèse selon laquelle, pour certains termes « à teneur philosophique », c'est-à-dire mis en jeu de manière cruciale dans la formulation de certains problèmes philosophiques :

Un invariantiste peut assigner aux termes philosophiquement importants une sémantique qui soit confortable pour une position sceptique sur ce problème, et un contextualiste peut, de manière tout aussi appropriée, assigner une sémantique qui soit confortable pour une position de sens commun sur ce problème, antithétique de la position sceptique. Dans notre hypothèse [relativiste], puisqu'il n'y a rien permettant de décider entre les deux assignations, les problèmes considérés sont insolubles : bien que nous puissions préférer une solution supposée à l'autre, celle du sens commun à celle du scepticisme, il n'y a rien permettant de décider objectivement en faveur de l'une ou l'autre position. (Unger 1984, p. 261)

Le contextualisme et l'invariantisme sont donc envisagés par Unger comme deux approches très générales susceptibles d'être empruntées sur un grand nombre de problèmes philosophiques⁵⁴.

En ce qui concerne plus particulièrement le problème philosophique de la connaissance, il s'agira ainsi *primo*, de se demander quelle hypothèse linguistique est la plus indiquée, de l'invariantisme ou du contextualisme à propos de 'savoir', pour d'une part la prise en charge d'une position sceptique – selon laquelle nous ne saurions réellement que peu de choses, voire aucune – et d'autre part pour la prise en charge d'une position plus conforme au sens commun – pour lequel nous pouvons savoir un grand nombre de choses. Il s'agira *secundo* de voir s'il est possible de décider entre les deux hypothèses sur une base « objective ». Pour Unger, une telle question est indécidable, et le problème philosophique de la connaissance est par là même insoluble. Le relativisme épistémologique découle du relativisme sémantique sur 'savoir'.

Selon Unger, l'invariantisme est le plus indiqué pour le défenseur d'une position sceptique, et le contextualisme pour le défenseur du sens commun (*op. cit.* p. 265). Le sceptique

endosse ce qu'il appelle lui-même un « relativisme » sémantique et philosophique, selon lequel il n'y aurait aucune base objective permettant de trancher entre contextualisme et invariantisme sceptique qui, en regard d'un principe d'économie explicative du type « rasoir d'Occam modifié », proposent des théories des attributions de connaissance globalement équivalentes. Dans la troisième période (Unger 1986), il semble cette fois afficher des tendances qui le feraient se ranger parmi les contextualistes. Sur Unger (1986), voir deux notes plus bas.

⁵⁴ Pour un exemple d'approche contextualiste en éthique, voir Unger (1995) notamment.

adoptera une sémantique invariantiste simple, qui assigne comme condition nécessaire pour la vérité d'une phrase de la forme 'S sait que p' que le sujet S soit en position d'éliminer comme fausse toute alternative à p, et pas uniquement celles qui sont pertinentes dans le contexte, avec pour effet que la plupart de nos affirmations de connaissance seront fausses. Le défenseur du sens commun, quant à lui, adoptera plus avantageusement une sémantique contextualiste plus complexe, qui assigne aux phrases de connaissance des conditions de vérité variables selon le contexte – parmi lesquelles, par exemple, la condition que toutes les possibilités (et celles-là seules) figurant dans un ensemble contextuellement déterminé d'alternatives soient exclues par le sujet – avec pour effet qu'une bonne partie au moins de nos prétentions ordinaires à la connaissance seront vraies. Cela étant, peut-on se référer à quelque chose comme des « faits objectifs » pour décider laquelle des deux hypothèses linguistiques est « la bonne » ?

Les « faits objectifs » sont essentiellement ceux-ci : nos pratiques linguistiques ordinaires sont telles que nous sommes prêts à attribuer à autrui et à nous-mêmes la connaissance d'un grand nombre de choses ; dans certains contextes, on jugera légitime de le faire, dans d'autres pas ; selon qu'une attribution de connaissance paraît légitime ou pas, étant donnée l'information dont nous disposons sur la position épistémique de ceux à qui nous l'attribuons, nous adaptons notre comportement (linguistique mais pas seulement) en conséquence. Selon Unger (1984, p. 249), l'invariantiste et le contextualiste s'accordent sur ces faits objectifs. De sorte que s'il faut décider entre les deux hypothèses contextualiste et invariantiste, ce ne peut être que sur une autre base que la simple référence à des « faits objectifs » sur les situations linguistiques typiques. En l'occurrence, pour Unger, s'il faut trancher, ce ne peut être que sur la base de certains principes permettant de déterminer ce qui compte comme une « bonne explication ». Plus particulièrement, le principe qu'il a en vue s'inscrit dans le voisinage d'un principe d'économie explicative comme celui du « rasoir d'Occam modifié » tel qu'on peut le voir à l'oeuvre chez Grice (1989b)⁵⁵. Il peut être formulé de la manière suivante : une hypothèse linguistique correcte sur une expression *e* doit rendre compte de nos pratiques linguistiques ordinaires, dans lesquelles nous faisons usage de *e*, *sans compliquer le dispositif linguistique sans nécessité*.

Les « faits objectifs » sont les mêmes et sont reconnus par le contextualiste et par l'invariantiste comme ce dont il s'agit de rendre compte. Seule la manière d'en rendre compte diffère et c'est cela, selon Unger, qui constitue le désaccord fondamental entre les deux parties :

L'invariantiste dit que la sémantique sera assez simple. Il doit alors admettre certains autres facteurs, considérablement éloignés de la sémantique, qui soient corrélativement complexes. En apparence opposition, le contextualiste dit que ce sont

⁵⁵ Le « rasoir d'Occam modifié » est utilisé par Grice sur la distinction entre une lecture de 'et' comme une pure conjonction logique et une lecture temporelle comme 'et ensuite'. Cette double interprétation de 'et' peut être traitée sémantiquement sur le modèle de l'ambiguïté ; dans ce cas, on dira que deux sens sont associés à la conjonction de coordination : celui de pure conjonction, et celui comportant la succession temporelle. 'Et' peut aussi être interprété comme n'ayant qu'un seul contenu sémantique associé, celui de la pure conjonction, le sens de 'et ensuite' intervenant uniquement dans certains cas par l'exploitation de la maxime pragmatique de Manière 'Soyez ordonné'. En regard du « rasoir d'Occam modifié », c'est cette seconde interprétation, celle proposée par Grice, qui l'emporte. Voir notamment Schaffer (2004) à propos de l'exigence de ne pas compliquer la pragmatique sans nécessité.

les processus associés qui sont simples alors que la sémantique est compliquée.
(Unger 1984, p. 248)

On a donc la situation suivante. Pour rendre compte des attributions de connaissance et de leur acceptabilité contextuellement variable, l'invariantiste propose une sémantique simple combinée à une pragmatique complexe, alors que le contextualiste, lui, propose une sémantique complexe contrebalancée par une pragmatique simple. Or, si seul un raisonnement du type « rasoir de Grice » (l'expression est de Davis 1998) fondé sur un principe d'économie explicative, doit permettre de trancher entre les deux hypothèses linguistiques, alors il faut bien concéder que la question est indécidable, puisque les deux sont globalement équivalentes en regard de l'économie explicative. Or, si cette question ne peut pas être tranchée, le débat épistémologique lui-même entre scepticisme et sens commun ne peut pas être tranché⁵⁶.

On peut néanmoins interroger Unger quand il affirme que l'invariantiste prend le parti de compliquer la pragmatique malgré la sémantique simple vis-à-vis de laquelle il s'engage s'il est sceptique. Quand peut-on dire, en effet, que l'on complique la pragmatique ? Si l'on se rapporte au critère que nous avons indiqué pour une manœuvre efficace d'assertabilité garantie, et en particulier à la justification de la seconde condition posée par ce critère, on peut dire que l'on complique la pragmatique en cherchant à rendre compte de l'usage d'un certain type d'expressions, lorsque l'on est amené à postuler des règles conversationnelles

⁵⁶ Alors qu'il était dans les années 70 favorable à une position invariantiste de type sceptique (Unger 1971, 1975) et comme on vient de le voir, favorable, dans Unger (1984, section 6), à un relativisme sémantique à propos de 'savoir' et à un relativisme épistémologique subséquent, Unger semble opérer à nouveau un changement de cap théorique à partir de Unger (1986), dans lequel il se déclare favorable à une perspective contextualiste cette fois, qu'il interprète là encore comme une position plus en accord que l'invariantisme avec la position du sens commun, et comme une hypothèse sémantique prédisant la vérité de la plupart des attributions de connaissance que nous effectuons d'ordinaire (Unger 1986, p. 171). Il propose un modèle conique de la connaissance (a cone model of knowledge), qu'il conçoit comme une option alternative par rapport à une analyse de la connaissance en termes de conditions logiquement nécessaires de vérité pour 'S sait que P', et soutient que la manière la plus plausible d'interpréter ce modèle est de l'interpréter comme « un résumé d'une sémantique contextuelle pour les termes ordinaires de connaissance » (op. cit. p. 170). Grosso modo, la connaissance consiste dans la réalisation d'un grand nombre d'aspects, dont certains sont une affaire de degrés, et peut être envisagée sur le modèle d'un cône dont le sommet figure le cas absolument parfait de connaissance dans lequel tous les aspects sont satisfaits au plus haut degré (cas donc très rare). Nous jugeons cependant acceptables un grand nombre d'attributions de connaissance ordinaires. D'où l'idée de concevoir le modèle conique de la connaissance comme représentant les rapports entre les différents aspects contextuels impliqués dans l'application correcte du concept de connaissance, et de proposer une évaluation sémantique des phrases ordinaires de connaissance dans l'esprit de ce qui suit. À supposer que je dise 'Vous savez que vous portez un pantalon' :

En vous attribuant la connaissance [dans un certain contexte], mes mots doivent être évalués sémantiquement d'une manière proche de celle-ci : relativement aux conditions d'acceptabilité déterminées par ce même contexte, vous êtes (au moins) suffisamment proche du cas parfait de connaissance (que quelque chose est tel) pour satisfaire ces mêmes conditions en regard de cette même attribution de la connaissance que vous portez un pantalon » (Unger 1995, p. 19).

De cette manière, nos prétentions ordinaires à la connaissance se trouvent fondées sémantiquement, allant ainsi dans le sens du sens commun. Il est à noter que Unger cherchera par la suite à étendre l'approche contextualiste du domaine épistémologique au domaine éthique, en arguant que « dans de nombreux cas, la valeur de vérité (ou l'acceptabilité) d'un jugement s'agissant de décider si le comportement d'une personne est moralement permis dépend du contexte dans lequel le jugement est effectué ou évalué » (Unger 1995, p. 2).

ad hoc, spécifiques à l'usage de ces expressions dont elles feraient des monstres isolés du langage. Ainsi, l'invariantisme sceptique compliquerait la pragmatique s'il était amené à isoler les phrases de connaissance du point de vue de leur comportement pragmatique, en faisant appel à des règles pragmatiques spécifiques à l'assertion de ce type de phrases, et pour l'exploitation desquelles il n'y a pas de précédents appropriés.

Ne peut-on pas cependant fournir une explication de l'acceptabilité de nos attributions de connaissance en contexte ordinaire, qui fasse appel à l'exploitation de règles conversationnelles suffisamment générales, et bénéficiant de précédents appropriés permettant de rattacher le comportement pragmatique des attributions de connaissance à celui d'une classe plus large de phrases ? Dans ce cas, les règles pragmatiques ne seraient pas multipliées, et l'on ne compliquerait pas la pragmatique outre mesure. On ne constaterait pas cette relativité entre sens commun et scepticisme, entre contextualisme et invariantisme, mais bel et bien supériorité de l'invariantisme sur le contextualisme, du scepticisme sur le sens commun. Car à supposer qu'une telle explication pragmatique de nos prétentions épistémiques ordinaires soit disponible, la règle du jeu étant celle d'économie explicative, alors l'invariantisme sceptique qui l'emporte : il proposerait une sémantique simple sans compliquer la pragmatique, alors que le contextualiste, bien que proposant une pragmatique simple, compliquerait la sémantique⁵⁷. Le dispositif linguistique de l'invariantisme sceptique serait, globalement, le moins compliqué, donc le meilleur d'un point de vue explicatif. Exit le contextualisme. Encore convient-il de produire l'explication pragmatique en question.

Récemment, Schaffer (2004b) a justement soutenu que l'on pouvait envisager une explication pragmatique de l'acceptabilité massive d'attributions de connaissance systématiquement fausses, plus élaborée que celle donnée par la règle conversationnelle de Unger (1971, 1975), et propre selon lui à conférer à l'invariantisme sceptique (et bien qu'il se défende d'en être un) un avantage décisif sur le contextualisme, et ce sur le même critère dont l'application était censée plaider en faveur du relativisme de Unger (1984), en l'occurrence le critère d'économie explicative.

La défense du scepticisme chez Schaffer

Reprenons notre critère pour une manœuvre efficace d'assertabilité garantie. Une explication pragmatique de l'acceptabilité d'un certain type de phrases constitue une bonne candidate, si elle fournit une règle conversationnelle générale. Celle-ci doit permettre de produire certaines implicatures en termes desquelles on peut rendre compte des mêmes jugements linguistiques que ceux prédits par une théorie contextualiste de telles phrases. La règle conversationnelle fournie par Unger (1971, 1975), dans sa défense de l'invariantisme sceptique, était assez générale, puisqu'elle ne gouvernait pas seulement l'usage des termes de connaissance mais également celui de tous les « termes absolus » dont 'savoir' n'était qu'un cas particulier. Cependant, la possibilité de proposer une théorie contextualiste d'autres termes absolus, comme 'plat', qui évite de les concevoir comme étant employés de manière systématiquement erronée, semblait en miner les avantages explicatifs. On peut en

⁵⁷ Sur l'intérêt qu'il y a à décider entre contextualisme et invariantisme sur la base d'un raisonnement du type « rasoir de Grice », voir en particulier Schaffer (2004b).

outre se demander si une règle conversationnelle encore plus générale que celle de Unger, qui ne s'applique pas seulement aux termes absolus mais à toute catégorie d'assertions, et qui s'intègre dans un ensemble de principes pragmatiques généraux dont la plausibilité est déjà reconnue et supportée linguistiquement de manière indépendante, ne ferait pas mieux l'affaire. Les règles d'implicature conversationnelle de Grice (1979) constituent à ce titre un précédent notable.

La notion gricéenne d'implicature conversationnelle

L'idée fondamentale de la « théorie de la conversation » de Grice est que « ce qui est dit » par l'énoncé d'une phrase n'en épuise pas la signification, une partie de celle-ci pouvant être fournie par une inférence, induite chez l'auditeur par l'énonciation du locuteur de cette phrase, et par l'exploitation de certaines règles générales régissant l'échange conversationnel auquel participent le locuteur et l'auditeur, en tant qu'acteurs au sein d'une même interaction. Le principe premier gouvernant un tel échange est ce que Grice appelle le « Principe de Coopération » : « Que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptés de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé » (Grice 1979, p. 57). Ce principe donne lieu à plusieurs maximes très générales. Ce sont les maximes de Quantité – que votre contribution soit aussi informative qu'il est requis et pas plus qu'il n'est requis dans le cadre de ce qui est visé par l'échange –, de Relation – soyez pertinents relativement aux visées de l'échange –, de Manière – soyez clairs (*perspicuous*) dans l'usage des moyens linguistiques nécessaires pour les visées de l'échange (évitez l'obscurité, l'ambiguïté, soyez bref et méthodique) – et enfin, plus important pour la suite, la maxime de Qualité – que votre contribution soit véridique – qui s'analyse elle-même en deux sous-maximes : une règle de « véricité » – ne dites pas ce que vous tenez pour faux – et une règle de « garantie » – ne dites pas ce pour quoi vous n'avez pas de garantie (d'évidence, de preuves, de justification de quelque sorte que ce soit, etc.)^{58, 59}.

Ces règles conversationnelles sont « exploitées » par les participants, moyennant la supposition que tous sont engagés dans un échange rationnel sous couvert du Principe de Coopération. Il y a « exploitation » de la coopération notamment lorsque l'un des participants produit un énoncé propre à véhiculer une proposition différente de celle qui est littéralement exprimée (« ce qui est dit »), moyennant la supposition partagée par les autres

⁵⁸ Les noms de ces deux sous-maximes (« véricité », « garantie ») ne sont pas de Grice.

⁵⁹ De nombreux efforts ont été faits pour ramener cet ensemble de règles à un nombre plus restreint. Parmi ces tentatives, on trouve celle de la théorie Q/R de Horn, exposée notamment dans Horn (1997), qui est une tentative pour réduire le travail des maximes de Grice, ainsi que d'autres règles de conversation, à celui de la maxime de Qualité interprété comme « convention de véricité » (Horn 1997, p. 315) et de deux autres principes : le principe Q de « dire autant que possible, modulo la Qualité et R », et le principe R de « ne dire pas plus que nécessaire, modulo Q » (cf. Horn 1997, p. 313 par exemple). Une autre tentative de réduction est celle de la « théorie de la pertinence » de Sperber et Wilson (1989) qui, comme son nom l'indique, entend ramener le raisonnement pragmatique, à l'œuvre notamment dans les phénomènes identifiés comme des cas d'implicatures, mais aussi dans tous les cas où il y a lieu de distinguer entre signification littérale et signification visée, à une version de la seule maxime de Relation, à un principe de Pertinence, où la pertinence est définie en termes de rapport optimal entre l'effort d'interprétation et son effet (implications contextuelles, modifications de la valeur de crédence, révision des croyances).

participants que ce locuteur est coopératif⁶⁰. Un exemple est celui d'une personne affirmant manquer d'essence et à qui l'interlocuteur répond qu'il y a une station-service au coin de la rue. Dans ce cas, le premier peut inférer, sur la base de la supposition que le second est coopératif, que la station-service est ouverte et qu'il pourra y faire le plein d'essence. Cette information est véhiculée par la réponse du second par une exploitation de la maxime de Relation, et étant donnés les enjeux en cours (trouver vite de l'essence). Ceci étant dit, on peut reformuler la notion d'implicature conversationnelle introduite précédemment en disant que dans le cadre d'une conversation, un énoncé d'une phrase implique conversationnellement la proposition que P, s'il véhicule la proposition que P en vertu de l'hypothèse que le locuteur de cette phrase est coopératif⁶¹.

Une notion distincte d'implicature est celle d'implicature « conventionnelle » qui, comme celle conversationnelle, n'est pas une partie du contenu littéral d'une phrase, mais qui, par contraste, est véhiculée non en vertu du Principe de Coopération mais en vertu de l'usage conventionnel de certaines expressions et constructions syntaxiques. Pour prendre un exemple de Grice, la conjonction de coordination 'mais' est une unité linguistique dont l'occurrence dans une phrase du type 'P mais Q' donne lieu à l'implicature que, lorsque la conjonction est vraie, la vérité du second conjoint 'q' est remarquable d'une manière ou d'une autre (par exemple, dans 'Jean-Jean fait de la philosophie morale, mais il passe son temps à mentir'). Une telle implicature est générée, non par l'exploitation de la Coopération, mais en vertu d'une convention pour l'usage de 'mais'. Pour résumer sur la notion d'implicature, on peut dire avec Gazdar qu'une « implicature est une proposition qui est impliquée par l'énoncé d'une phrase dans un contexte même si cette proposition n'est ni une partie ni une implication sémantique/logique de ce qui est actuellement dit » (Gazdar 1979, p. 38). Nous nous autoriserons donc, de temps à autre, l'emploi de l'expression « implication pragmatique » pour désigner le même phénomène que celle « d'implicature ». Dans ce qui suit, il sera essentiellement question de la notion d'implicature conversationnelle, puisque c'est sur la base de celle-ci que Schaffer entend suggérer un traitement invariantiste sceptique de l'acceptabilité massive de nos prétentions ordinaires à la connaissance.

⁶⁰ Il faut remarquer que les règles gricéennes de conversation font aussi bien leur travail lorsqu'elles sont respectées que lorsqu'elles sont apparemment violées.

⁶¹ Une autre caractérisation de la notion d'implicature conversationnelle est donnée par Gamut :

Un locuteur S fait un usage correct d'une phrase A [...] devant un auditeur L, uniquement quand :

S croit que A est vraie ;

S croit que L ne croit pas que A est vraie ;

S croit que A est pertinente par rapport au sujet de la conversation ;

Pour toutes phrases B dont A est une conséquence logique (et qui ne sont pas équivalentes à A), (i) – (iii) ne sont pas toutes satisfaites eu égard à B. (Gamut 1991, p. 205)

Compte tenu de cette clause, on dira que « une phrase B est une implicature conversationnelle d'une phrase A si et seulement si B est une conséquence logique des conditions sous lesquelles A peut être utilisée correctement » (Gamut 1991, p. 207).

L'hyperbole dans la perspective de Grice

Schaffer (2004b) envisage en effet la possibilité de rendre compte de l'assertabilité garantie de phrases de connaissances fausses en prenant appui sur les règles de Grice⁶² pour la génération d'implicatures conversationnelles⁶³. Plus précisément, il propose de ramener les attributions de connaissance fausses mais jugées acceptables au phénomène linguistique de l'hyperbole. Une hyperbole est une figure de pensée prenant appui sur une exagération qui, étant donnée la situation dans laquelle elle intervient, exclut toute possibilité que ce qu'a pu vouloir dire celui qui l'utilise soit la proposition fausse qui constitue le contenu littéral de l'énoncé hyperbolique (ceci n'est pas une définition). Par exemple, dire 'Ce type fait dix mètres de haut' pour exprimer le fait que la personne en question est très grande, ou encore 'cet avion fait un kilomètre de long'⁶⁴, ou bien classiquement 'j'ai mille choses à vous dire', sont des cas d'hyperbole. Lorsque l'on énonce 'cet avion fait un kilomètre de long', on exprime bien entendu une proposition fausse, parce qu'exagérant la taille de l'appareil, mais ne constituant pas la signification sur laquelle s'arrêtera l'auditeur. Il y a bien en effet quelque chose de vrai qui est par là même véhiculé par l'énoncé de cette phrase (dans le contexte), en l'occurrence la proposition que cet avion est grand relativement aux standards pertinents dans le contexte. L'auditeur tiendra cette proposition vraie pour la « signification » de l'énoncé.

Dans la théorie de Grice, un tel cas d'hyperbole sera interprété comme une dérision de la maxime de Qualité, engageant à ne faire que des assertions vraies dont on est justifié à penser qu'elles sont vraies⁶⁵. Dans le cas de l'avion, l'exigence de véracité est violée, puisque ce qui est littéralement exprimé au travers de la phrase 'L'avion fait un kilomètre de long' est évidemment faux, et que le locuteur ne peut pas raisonnablement l'ignorer. Ceci permet à l'auditeur d'inférer, sur la base de la supposition que le locuteur de cette phrase est coopératif, véreux, etc., que ce que ce dernier a l'intention de signifier par son énoncé diffère de

⁶² Schaffer mentionne également la possibilité de rendre compte de l'assertabilité garantie de telles phrases en se fondant sur la « théorie de la pertinence » de Sperber & Wilson (1989). En substance, l'invariantisme sceptique qui est censé en découler affirmera, selon Schaffer (2004b), que :

Dire 'Je sais que j'ai des mains' génère l'implication que j'ai éliminé toute possibilité logique de n'avoir pas de mains. Dans certains contextes, il peut être informatif de générer certaines de ces implications (mon audience pourrait bien se demander si j'ai des moignons ou des prothèses), et ne pas être promoteur d'erreur d'en générer d'autres (on pourrait attendre de mon audience qu'elle apprécie le fait que je n'ai pas l'intention de traiter la possibilité des cerveaux dans une cuve). Et il se peut que dans un tel contexte, 'Je sais que j'ai des mains' soit optimal en regard du rapport entre de tels effets et la brièveté de l'expression.

⁶³ Grice introduit également la notion d'implicature conversationnelle généralisée pour rendre compte de ces propositions véhiculées par des assertions en vertu du Principe de Coopération mais indépendamment de tout contexte spécifique rattachant ces propositions aux assertions correspondantes, le rapport entre celles-ci et celles-là étant entré dans l'usage. On peut d'ailleurs envisager, à titre d'option alternative à l'explication de DeRose par la règle « d'assertion du plus fort », de rendre compte de l'apparente incongruité qu'il y a à asserter 'Il est possible que P' pour un locuteur sachant que P en disant qu'une telle assertion génère comme implicature conversationnelle généralisée que ce locuteur ne sait pas que P. Nous reviendrons sur cette notion d'implicature conversationnelle généralisée lorsque nous discuterons l'approche de Schaffer.

⁶⁴ On trouve de tels exemples chez Schaffer (2004b).

⁶⁵ L'exemple de Grice (1979) pour l'hyperbole est celui de 'Il y a toujours un marin dans le cœur d'une jolie fille'.

« ce qui est dit » par son énoncé ; l'auditeur se reporte sur la signification visée possible la plus proche, en l'occurrence la proposition que l'avion est très grand relativement aux standards en vigueur dans le contexte (pour ce qui compte comme 'très grand' pour un avion). Le locuteur affirme quelque chose de faux (parce qu'exagéré) pour communiquer quelque chose de vrai (c'est une hyperbole)⁶⁶.

L'hypothèse des attributions hyperboliques de connaissance

Par une semblable exploitation de la maxime de qualité, Schaffer pense pouvoir expliquer l'acceptabilité des phrases de connaissance fausses, de la manière suivante. La connaissance est définie par le sceptique de manière à exiger l'élimination de toutes les contre-possibilités, ce qui est une exigence impossible à satisfaire pour n'importe quelle proposition empirique ordinaire. Les conditions de vérité de 'S sait que p' sont donc partiellement données par la clause suivante :

Pour tout sujet S, toute proposition ordinaire p, 'S sait que p' est vraie, seulement si S est en position d'éliminer toutes les alternatives à P (sans exception).

De sorte qu'un énoncé de 'S sait que P', où P est une proposition ordinaire, est littéralement fausse, puisqu'il implique que S est en position d'éliminer toutes les alternatives à p, exagérant ainsi la taille de l'ensemble des alternatives qu'il est en position d'éliminer (ce qui en fait un cas d'hyperbole). Parce que ce qui est dit par cet énoncé est faux, la maxime de Qualité est violée. Ceci permet d'inférer, sur la base d'une supposition par l'auditeur du caractère coopératif du locuteur, que par son énoncé, celui-ci veut dire qu'il est en position d'éliminer les possibilités non-P qui sont pertinentes dans le contexte courant. Cette implicature conversationnelle est vraie, même si l'assertion qui donne lieu à celle-ci est fausse.

L'explication pragmatique de l'acceptabilité de 'Je sais que j'ai des mains' en contexte ordinaire, non philosophique, est donc la suivante. Un terme de connaissance est un terme absolu, dont l'application véridique requiert l'élimination de toutes les possibilités logiques d'erreur. Donc, 'Je sais que j'ai des mains' est vraie seulement si je peux éliminer toute possibilité logique dans laquelle je n'ai pas de mains. Or, je peux éliminer certaines possibilités dans lesquelles je n'ai pas de mains (telles que les possibilités où j'ai des moignons, ou des crochets, ou des prothèses mécaniques), mais pas d'autres (telles que la possibilité d'être un cerveau dans une cuve), rendant ainsi littéralement faux un énoncé de ma part de 'Je sais que j'ai des mains' ; mais en supposant que je sois un locuteur coopératif, cette violation de la maxime de qualité « aiguille » mon auditoire sur une interprétation non littérale, en l'occurrence hyperbolique, de mon énoncé ; une telle violation force mon auditoire à inférer que ce que j'ai voulu véhiculer par mon énoncé est plutôt que je peux éliminer ces possibilités logiques dans lesquelles je n'ai pas de mains et qui sont pertinentes dans le contexte. Selon Schaffer (2004b), « si cette approche est correcte, alors le scepticisme de style Unger [le nom que donne Schaffer à cette approche] supporte une explication pragmatique, bien fondée sur des principes et sur des précédents (*precedented and principled*), de tous les jugements linguistiques actuels ».

⁶⁶ Pour le détail des étapes de « ce qui est dit » par l'énoncé d'une phrase hyperbolique à « ce qui est véhiculé » par le fait de l'énoncer, voir notamment Levinson (1983, p. 109 sq.).

On aurait là une explication purement pragmatique de l'assertabilité garantie des phrases de connaissance, permettant de rendre compte de leur fausseté systématique, postulée par l'invariantiste sceptique, sur la base de principes de conversation généraux, valables pour tout type d'assertions et pas seulement pour les assertions de phrases de connaissance. Si cette explication pragmatique est correcte, alors on a une bonne candidate pour une objection d'assertabilité garantie à l'encontre du contextualisme. Non seulement cela, mais aussi, on devrait considérer, sur le même critère d'économie que celui qui servait à Unger (1984) pour montrer l'équivalence des modèles contextualistes et invariantistes de 'savoir', que l'invariantiste sceptique qui traite les attributions de connaissance sur le modèle de l'hyperbole fournit une meilleure hypothèse linguistique que celle du contextualiste. Car si le principe méthodologique déterminant est un principe d'économie explicative, du style « la machinerie linguistique ne devrait pas être compliquée sans nécessité » (Schaffer 2004b), alors l'invariantiste sceptique l'emporte puisqu'il propose une sémantique simple sans compliquer la pragmatique. D'une part, la sémantique proposée n'a pas besoin de postuler de règles additionnelles pour la régulation de la contribution du contexte aux conditions de vérité des phrases de connaissance. D'autre part, la pragmatique proposée pour expliquer l'acceptabilité de nos attributions ordinaires de connaissance est déjà en place, puisque les attributions de connaissance sont interprétées comme des cas d'hyperbole, et que les cas d'hyperbole peuvent être traités dans le cadre d'une pragmatique gricéenne qui, dans les grandes lignes du moins, est suffisamment bien supportée. « Ainsi – conclut Schaffer – l'hypothèse du sceptique est préférable, eu égard à la simplicité et à l'élégance théorique globale », à celle du contextualiste.

On peut même proposer une raison additionnelle qui tendrait à confirmer l'approche suggérée par Schaffer, à savoir l'apparente réussite de certains tests bien connus pour l'identification d'implicatures conversationnelles lorsqu'ils sont appliqués aux phrases d'attribution de connaissance. Le meilleur test de ce genre – ce qui ne le rend pas indiscutable pour autant – est celui de l'annulabilité (*cancellability*), avancé par Grice lui-même : une implicature, contrairement à une implication sémantique, peut être annulée sans contradiction. Par exemple, 'la station-service est ouverte' est impliquée par 'il y a une station-service au coin de la rue', mais il s'agit d'une implicature conversationnelle, puisqu'elle peut être annulée sans contradiction par le locuteur s'il dit 'il y a une station-service au coin de la rue – mais elle est fermée pour congés annuels'. L'applicabilité de ce test aux implicatures vient de ce qu'il ne s'agit pas d'une implication sémantique, de sorte que si β est impliquée conversationnellement par α , on peut énoncer ' α et non- β ' sans contradiction. Selon Schaffer, l'implication de 'Je peux éliminer les (seules) possibilités non-P qui sont pertinentes dans le contexte' à partir d'une assertion de 'Je sais que P' passe ce test, puisqu'elle peut être annulée par le locuteur en disant 'Je sais que j'ai des mains – et je veux dire par là que je peux même éliminer la possibilité d'être un cerveau dans une cuve'. Il semble bien que l'implicature (que le locuteur peut éliminer les *seules* possibilités contextuellement pertinentes) soit annulée sans contradiction par cette dernière phrase. Ceci semblerait confirmer l'hypothèse invariantiste sceptique de l'implicature conversationnelle et des attributions hyperboliques de connaissance.

Limites du modèle hyperbolique pour les attributions de connaissance

Considérons cependant un autre test parfois mentionné pour l'implicature conversationnelle, celui de la renforçabilité (*reinforceability*) de Sadock (1978) : une implicature conversationnelle à partir de l'assertion d'une phrase peut être ajoutée à celle-ci dans une assertion et ce sans redondance. Par exemple, il n'y a rien de redondant à dire 'il y a une station-service au coin de la rue – elle est ouverte' ; de même il n'y a rien de redondant à dire 'certains patrons pensent que le client est roi, mais tous ne le pensent pas'. Or, si l'on envisage l'hypothèse invariantiste sceptique d'une implicature conversationnelle de 'je peux éliminer les possibilités non-p contextuellement pertinentes' à partir d'un énoncé de 'Je sais que p', le test de renforçabilité semble satisfait, puisque l'on pourrait asserter de manière apparemment non redondante, dans un certain sens, 'Je sais que P et je peux éliminer les possibilités non-p contextuellement pertinentes'. Il n'est pourtant pas si évident que cela confirme l'hypothèse invariantiste sceptique de l'implicature conversationnelle. En effet, l'une des conditions préliminaires à l'application du test de renforçabilité est que la proposition candidate au titre d'implicature conversationnelle d'une assertion ne soit pas logiquement impliquée par celle littéralement exprimée par l'assertion. Or, si l'invariantiste sceptique a raison, la proposition littéralement exprimée par l'assertion de 'Je sais que p' par un locuteur L serait que L peut éliminer toutes les possibilités non-p. Cependant, si toutes les possibilités non-p sont éliminées, alors logiquement toutes les possibilités non-p contextuellement pertinentes – qui forment un sous-ensemble des premières – seront également éliminées. La proposition que L peut éliminer les possibilités non-p contextuellement pertinentes pourrait ainsi être comprise comme étant simplement logiquement impliquée et non conversationnellement impliquée par l'auto-attribution de connaissance de L. Il semble donc que certains tests parfois utilisés pour les implicatures conversationnelles soient inapplicables de manière avantageuse à l'appui de l'hypothèse des attributions hyperboliques de connaissance.

Une autre objection à l'hypothèse des attributions hyperboliques de connaissance est avancée par Hawthorne (2004). Si toute attribution de connaissance est hyperbolique au sens de Schaffer, alors elle est un type particulier d'exagération. Or, le langage fournit le moyen d'indiquer que nous n'exagérons pas lorsque nous disons quelque chose qui pourrait laisser penser qu'on exagère. Par exemple, si je parle du dernier-né de la gamme des Boeing, qui mesure très précisément un kilomètre de long, pour indiquer que je n'exagère pas, je peux dire, selon Hawthorne, quelque chose comme 'cet avion fait littéralement un kilomètre de long'. Dans ce cas, l'usage de l'adverbe 'littéralement' annulerait l'interprétation hyperbolique. Or, « si les attributions de connaissance étaient ordinairement hyperboliques, on s'attendrait à ce qu'un usage d'annulation de l'exagération de 'littéralement' soit disponible. Ce n'est toutefois pas le cas. Quand nous disons que quelqu'un pense qu'il sait que p, nous ne sommes aucunement disposés à dire qu'il pense littéralement qu'il sait que p. De plus, nous ne disons rien de tel que 'Je ne sais pas littéralement qu'il y a une table dans la pièce, mais je sais littéralement que $2 + 2 = 4$ ' » (Hawthorne 2004, p. 120). Le problème avec cette objection de Hawthorne est que, comme il le voit très bien lui-même (*op. cit.* note 19, p. 120), 'littéralement' peut souvent être utilisé non pour annuler, mais pour renforcer une exagération, comme par exemple dans 'Je suis littéralement mort de soif'. En fait, on peut même se demander si une phrase comme 'Cet avion fait littéralement un kilomètre de

long' ou comme 'Je suis littéralement mort de soif' est jamais interprétée en français autrement que comme une hyperbole. Ces considérations valent également pour l'usage très similaire de 'et je n'exagère pas', rajouté à une phrase susceptible d'être comprise comme une exagération. On peut douter que de tels dispositifs linguistiques soient jamais utilisés pour annuler une exagération mais plus probablement pour renforcer une exagération. Ce n'est donc pas de ce côté-là qu'il faut chercher à mettre en défaut le tenant de l'hypothèse des attributions hyperboliques de connaissance.

Une autre remarque vient toutefois presque immédiatement à l'esprit à l'encontre de l'interprétation des attributions de connaissance ordinaire entendues comme des cas d'hyperbole. Quand je dis 'Je sais que j'ai des mains', je n'ai pas du tout l'impression d'être dans l'hyperbole, et d'ailleurs, je n'ai pas du tout l'impression d'être dans l'exagération. Au contraire, un énoncé de 'l'avion fait un kilomètre de long' est un cas évident d'hyperbole, et le traitement de celui-ci dans la lignée de la théorie gricéenne de la conversation semble plutôt efficace. Un énoncé d'une phrase de la forme 'S sait que P' n'est pas aussi évidemment hyperbolique qu'avec la phrase 'l'avion fait un kilomètre de long' qui exagère clairement la taille de l'appareil. Celui qui énonce cette dernière se rend bien compte, s'il y réfléchit un peu, que ce qu'il dit est littéralement faux, et si quelqu'un lui répond 'Un kilomètre, tant que ça ?', il pourra revenir de manière plausible sur sa précédente assertion en disant 'Non, bon d'accord, pas un kilomètre, mais quand même, c'est un gros avion'. Celui qui par contre énonce 'Je sais que le lait est dans le réfrigérateur' ne se rend compte à première vue de rien de tel, pas plus que l'auditeur d'ailleurs. D'ailleurs, en y réfléchissant bien, à moins d'être sceptique et sensibilisé à l'invariantisme des termes de connaissance, à supposer que cet énoncé exprime littéralement une proposition fautive, nul ne s'en aperçoit.

Il est d'ailleurs très improbable que quelqu'un qui affirme savoir que le lait est dans le réfrigérateur se voie répondre 'Tu le sais, à ce point-là ?' ou 'Ah bon, tu le sais ?'. Même si c'était le cas, il est encore plus improbable que le locuteur initial revienne sur sa précédente assertion. Il répliquerait plutôt par un 'oui' et énoncerait ce qui lui fait penser que le lait est dans le réfrigérateur ('Et bien oui, je viens de le voir en ouvrant la porte du réfrigérateur'). À vrai dire, quelle que soit sa réplique, il n'aura pas du tout l'impression d'avoir exagéré les choses en disant qu'il *sait*. Dans la plupart des cas où son énoncé est effectué, il ne donnera pas l'impression à son auditeur d'avoir exagéré les choses en utilisant le terme de connaissance. Or, si nul ne se rend compte que ce qui est dit par 'Je sais que le lait est dans le réfrigérateur' est faux parce que exagéré, il n'y a alors aucune base sur laquelle, conjointement à la supposition de la coopération rationnelle minimum du locuteur, inférer que ce dernier a l'intention de véhiculer telle ou telle proposition, distincte de celle exprimée littéralement par l'énoncé initial, en bref aucune base pour une implicature conversationnelle du type de celles que Schaffer a en tête. Car pour être aiguillé sur une interprétation non littérale, il faut que la violation de la maxime correspondante soit un tant soit peu manifeste.

Schaffer (2004b) anticipe une telle objection en remarquant, à juste titre d'ailleurs, que certaines hyperboles sont moins évidentes que d'autres, plus particulièrement quand elles mettent en jeu des expressions très imagées comme dans 'je meurs de soif' (l'exemple est de Schaffer). Selon lui, un énoncé de cette phrase n'est pas hyperbolique de manière évidente parce que, citant Bach (2000, p. 263), elle est « compressée par les précédents » de sorte que « le contenu littéral de l'énoncé est apparemment négligé ». Autrement dit, l'usage de phrases de ce genre est si courant et commun, si « ancré dans la langue » pourrait-on

dire, que l'auditeur, à l'énoncé d'une telle phrase, passe directement au contenu non littéral visé par le locuteur (à la proposition que la personne décrite comme mourant de soif a très soif), et donc sans remarquer la fausseté littérale de l'énoncé. Schaffer en conclut que « le fait que 'Je sais que j'ai des mains' ne soit pas hyperbolique de manière évidente n'est pas une objection ».

Cette conclusion de Schaffer serait déjà un peu plus plausible si un énoncé de connaissance comme 'Je sais que j'ai des mains' était aussi imagé que dans 'Je meurs de soif', ce qui n'est vraisemblablement pas le cas. Il est par ailleurs improbable que 'savoir' ait un jour été une expression imagée. Quoi qu'il en soit, la réponse de Schaffer suggère que dans le cas des énoncés d'une phrase de connaissance, le caractère hyperbolique n'est pas aussi évident que dans un cas comme 'l'avion fait un kilomètre de long', parce qu'un usage hyperbolique systématique (ou du moins suffisamment courant) de 'savoir' a fini par faire, comme dans le cas de 'Je meurs de soif', que nous soyons dispensés d'un accès cognitif au contenu littéral de tels énoncés (littéralement faux), pour accéder directement à ce qui est véhiculé par ces énoncés, donc au contenu visé par le locuteur. Schaffer semblerait ainsi suggérer que l'implicature supposée de 'Je suis en mesure d'éliminer toutes les possibilités non-P contextuellement pertinentes' à partir de l'énoncé de 'Je sais que P' est un cas d'implicature conversationnelle généralisée, entrée dans l'usage de la langue.

On notera en passant qu'une telle suggestion permettrait de répondre à une critique de Grice lui-même à l'encontre du scepticisme (dans Grice 1989a, p. 151), reprise par Hawthorne (dans Hawthorne 2004, p. 126-8), rejoignant une remarque nous avons faite un peu plus haut à propos de la méthodologie du langage ordinaire. Le sceptique affirme que des locuteurs compétents se trompent systématiquement en croyant que leurs attributions ordinaires de connaissance sont vraies ; mais si des locuteurs compétents utilisent tous systématiquement une certaine expression pour décrire une certaine situation, ils semblent qu'ils ne puissent pas se tromper en usant de l'expression pour décrire la situation. Donc, comment pourrions-nous systématiquement nous tromper dans notre usage d'attributions positives de connaissance pour décrire notre position épistémique ordinaire vis-à-vis de propositions ordinaires ? La réponse de l'invariantiste sceptique serait la suivante : les implicatures conversationnelles généralisées, du fait d'être entrées dans l'usage, ne rendent pas pour autant obsolètes les usages littéraux des phrases assertées, et de la même manière que 'être mort de soif' continue à avoir une signification littérale liée à un certain état de l'organisme de celui dont on parle, 'savoir' signifie toujours littéralement 'être en position d'éliminer toutes les alternatives', même si étant entrée dans l'usage, l'implicature conversationnelle de l'élimination des seules alternatives contextuellement pertinentes est identifiée directement, par tout locuteur compétent, à la signification littérale des phrases de connaissance qu'ils énoncent ; ceci étant, il se trompe systématiquement dans ses énoncés de telles phrases. On aurait ainsi, de manière un peu cocasse, une réponse (pro-sceptique) gricéenne à une objection (anti-sceptique) gricéenne : une implicature conversationnelle généralisée à l'appui d'une théorie sceptique de l'erreur.

Revenons au rapprochement que fait Schaffer entre 'Je sais que P' et 'Je meurs de soif'. Nous doutons que ce rapprochement soit aussi évident à faire. Premièrement, on peut trouver certaines asymétries entre une phrase de connaissance et une phrase comme 'Je suis mort de soif'. Cette dernière est une exagération, mais pas une simple exagération, une hyperbole. Contrairement à 'Il meurt de soif', qui peut être interprétée littéralement comme

exprimant quelque chose de vrai ou de faux, ‘Je meurt de soif’ ne fera d’emblée l’objet d’aucune interprétation littérale de la part de l’auditeur, qui en fait directement une interprétation hyperbolique. Par contre, il n’est pas aussi évident que la nécessité d’une interprétation littérale de ‘Je sais que le lait est au réfrigérateur’, comme exprimant quelque chose de vrai ou de faux, soit aussi immédiatement exclue par l’auditeur, qui, comme précédemment suggéré, ne tend aucunement à en faire une interprétation hyperbolique. Au contraire, il semblerait plutôt qu’aucune autre interprétation que celle littérale, permettant une évaluation de l’attribution en termes de vérité et de fausseté, ne soit envisagée par l’auditeur.

Ensuite, si le contenu littéral de ‘Je sais que j’ai des mains’ ou ‘Je sais que le lait est dans le réfrigérateur’ était aussi apparemment survolé, et négligé par des locuteurs compétents, que celui de ‘Je meurs de soif’, alors pas plus qu’ils ne se rendent compte que ce dernier exprime littéralement quelque chose de faux, ils ne devraient se rendre compte que les énoncés de connaissance en question expriment littéralement quelque chose de faux. Or, il semble que l’on puisse produire des cas où, en supposant que la définition sceptique de la connaissance comme élimination de toutes les contre-possibilités logiques soit correcte, des énoncés de telles phrases seraient faux de manière évidente pour l’auditeur, cette fausseté étant rendue manifeste par le contexte d’énonciation. On peut amener cette remarque par la comparaison suivante.

Si ce que dit Schaffer est correct – si le fait que l’usage systématiquement hyperbolique d’une expression imagée dispense d’un accès cognitif au contenu littéral d’usages de cette expression –, alors dans tous les cas où quelqu’un a très soif et dit ‘Je meurs de soif’ (et si tout va correctement), bien que son énoncé soit littéralement faux, ni lui ni son auditoire ne se rend compte que c’est le cas (et ne se rend compte qu’il exagère sur l’état de sa physiologie). L’auditeur saisit directement la signification comme étant que la personne a très soif, et ce indépendamment de toute considération du contexte.

Maintenant, considérons un cas où quelqu’un est dans une certaine position épistémique vis-à-vis d’une certaine proposition comme celle exprimée par ‘le lait est au réfrigérateur’, et où il dit ‘Je sais que le lait est au réfrigérateur’. Supposons en outre que la connaissance implique l’élimination de toutes les alternatives, comme le soutient le sceptique, et donc que l’énoncé de la personne en question soit littéralement faux. On peut alors envisager que la fausseté littérale de son énoncé apparaisse de manière évidente à un auditeur dans un contexte où, par exemple, la possibilité a été soulevée que la brique de lait au réfrigérateur soit vide et que la pleine ait été jetée à la poubelle par inadvertance, et à supposer que le locuteur n’ait pas été vérifier dans la poubelle. Dans un tel cas, à supposer que le sceptique ait raison d’exiger l’élimination d’absolument toutes les alternatives, le contexte interviendrait de manière à faire ressortir certaines possibilités d’erreur non éliminées par le locuteur, et par là même de manière à rendre évidente la fausseté de sa prétention à savoir que le lait est au réfrigérateur. Cependant, on ne considérerait pas l’assertion initiale du locuteur comme étant hyperbolique mais tout simplement comme étant fautive, comme étant un simple cas d’exagération, et l’on ne serait en outre pas disposé à tirer la moindre implicature sur la base cette fausseté.

On a donc une nouvelle asymétrie entre ‘Je meurs de soif’ et ‘Je sais que le lait est au réfrigérateur’. Dans le cas de la première phrase, quel que soit le contexte, l’auditeur passe directement à la signification visée par le locuteur, pourvu bien sûr que le locuteur ne soit pas manifestement en état d’importante déshydratation. Au contraire, si l’on admet la défi-

dition sceptique de la connaissance, on peut facilement trouver des contextes où il serait raisonnable pour l'auditeur de s'arrêter à la signification littérale d'une attribution de connaissance. Ce qui va à l'encontre de Schaffer et de sa suggestion de réduction des phrases de connaissance au précédent d'une phrase hyperbolique comme 'Je meurs de soif'.

Nous terminons par deux courtes objections supplémentaires et plus générales à l'encontre du traitement de Schaffer. La première, déjà entrevue, est qu'il n'est pas plausible de penser que lorsque quelqu'un énonce 'Je sais que P', le seul contexte conversationnel ayant changé mais pas sa position épistémique, il puisse raisonnablement revenir sur son assertion et asserter au contraire 'Bon d'accord, je ne sais pas que p, mais quand même', comme s'il admettait qu'il y a bien une exagération (de l'ordre de l'hyperbole ou autre). Il est par contre assez plausible que quelqu'un qui énonce 'Je meurs de soif' revienne sur son assertion, son état physiologique restant inchangé (contrairement au contexte conversationnel qui, lui, est variable), en disant 'Évidemment je ne meurs pas de soif, mais quand même', admettant par là qu'il y a bien une exagération de l'ordre de l'hyperbole.

Deuxièmement, un critère auquel on pourrait penser pour déterminer si une expression ℓ admet un usage hyperbolique est de voir si, étant donnée une phrase ' Φ^* ' impliquée immédiatement par une phrase ' Φ ' où ℓ apparaît, la phrase complexe ' Φ mais non- Φ^* ' peut recevoir une interprétation qui ne la rende pas contradictoire (logiquement, pragmatiquement, etc.)⁶⁷. Par exemple, dans le sens littéral de 'mourir de soif', dire d'une personne qu'elle meurt de soif implique qu'elle meurt tout court. Maintenant, dans un sens hyperbolique, quelqu'un peut dire 'Je meurs de soif' sans que, bien entendu, cela implique qu'il soit en train de mourir, et asserter 'Je meurs de soif mais je ne suis pas en train de mourir' peut être interprété de manière non contradictoire, et d'ailleurs sera interprété comme exprimant quelque chose de vrai. Par contre, considérons le cas d'une phrase de connaissance. 'Je sais que p' ou 'Il sait que p' implique 'p', au sens où, 'savoir' étant un verbe factif, nul ne peut savoir que P si ce n'est pas le cas que P. Il n'y a vraisemblablement aucune interprétation plausible de la phrase 'Je sais que le lait est au réfrigérateur mais le lait n'est pas au réfrigérateur', ou de 'Il sait que le lait est au réfrigérateur mais le lait n'est pas au réfrigérateur', qui rende cette phrase non contradictoire.

On peut en conclure qu'interpréter l'acceptabilité des attributions ordinaires de connaissance sur le modèle de l'hyperbole, comprise dans le cadre de la pragmatique griécienne (ou une autre d'ailleurs), constitue une manœuvre d'assertabilité garantie très peu plausible de la part de l'invariantisme sceptique. Le modèle pragmatique des attributions hyperboliques de connaissance ne peut pas servir à raisonner le caractère garanti d'une attribution fautive de connaissance ordinaire, et rendre compte de l'acceptabilité variable des phrases de connaissance.

Conclusion

Résumons. L'une des principales motivations en faveur de l'acceptation d'une approche contextualiste est tirée de l'observation, qui ressort clairement des exemples avancés par le contextualiste à l'appui de son hypothèse, de l'acceptabilité contextuellement variable

⁶⁷ Évidemment, cette condition que nous proposons n'est pas à considérer comme une condition suffisante pour un cas d'hyperbole, mais juste comme une condition que nous croyons indiscutablement nécessaire.

des attributions de connaissance ordinaires. L'argument contextualiste par la pratique ordinaire consiste à dire que l'hypothèse contextualiste fournit la meilleure explication du phénomène observé. Cette explication est sémantique : si un énoncé d'une phrase d'attribution de connaissance ordinaire dans un contexte est jugé acceptable à nos yeux, c'est parce que la phrase énoncée est vraie dans ce contexte ; si un énoncé de cette même phrase dans un autre contexte est jugé inacceptable à nos yeux, c'est parce que la phrase énoncée est fautive dans le contexte. L'objection par l'assertabilité garantie, susceptible d'être adressée par l'invariantisme sceptique à l'encontre de cette explication contextualiste, consiste précisément à dire que l'on peut rendre compte du même phénomène dans un cadre strictement invariantiste et sceptique. Pour ce faire, il suffit de s'en remettre à la pragmatique, et de dire que seules les conditions d'assertion garantie des ces phrases, elles, varient en fonction du contexte. Tout énoncé d'une phrase d'attribution de connaissance ordinaire est erroné, et ce quel que soit le contexte dans lequel il est effectué. Si un énoncé d'une phrase d'attribution de connaissance ordinaire dans un contexte est jugé inacceptable, c'est donc simplement parce qu'il est erroné, exprimant une proposition fautive quel que soit le contexte ; si un énoncé de cette même phrase dans un autre contexte est jugé acceptable à nos yeux, c'est parce que quoique erroné, il est garanti dans le contexte en question, exprimant une proposition fautive mais impliquant pragmatiquement une proposition vraie.

On ne peut pas se contenter de répondre à cette objection en ignorant les ressources pragmatiques à disposition de l'invariantisme sceptique, en ne prenant en compte, comme DeRose, que l'hypothèse des attributions « approximatives » de connaissance de Unger. C'est pourquoi, nous avons cherché à montrer que même si le sceptique peut effectivement disposer, à travers l'hypothèse des attributions « hyperboliques » de connaissance de Schaffer, d'une explication pragmatique à première vue économique de l'acceptabilité relative de nos prétentions épistémiques, cette explication n'est tout simplement pas plausible. Car ce qui apparaît à ce jour comme la meilleure explication pragmatique envisageable pour l'invariantiste sceptique manque de plausibilité et ne suffit donc pas fonder son engagement en faveur de la fausseté massive de nos attributions de connaissance. Cela tend, à notre avis, à indiquer que l'invariantiste sceptique devrait désespérer de parvenir un jour à entreprendre une manœuvre d'assertabilité garantie efficace à l'encontre du contextualisme des attributions de connaissance.

On peut dire en tous cas que pour le moment, les tentatives d'objection anti-contextualiste par l'assertabilité garantie, envisagées du point de vue d'un invariantisme sceptique, n'affectent pas la validité de la méthodologie du langage ordinaire dans laquelle le contextualiste place sa confiance lorsqu'il avance son argument linguistique par la pratique ordinaire. Cette méthodologie, et donc cet argument, repose sur la présomption d'une corrélation entre nos jugements d'acceptabilité quant aux attributions de connaissance et la vérité de telles attributions. L'objection sceptique par l'assertabilité garantie – celle de confondre une variation contextuelle dans les conditions pragmatiques avec une variation contextuelle dans les conditions sémantiques des phrases de connaissance – ne parvient pas à miner cette présomption. Nous avons d'ailleurs vu que la méthodologie du langage ordinaire jouit d'une autorité *prima facie* qu'une sorte de bon sens, en général et pas seulement philosophique, nous autorise à ne pas remettre en question en l'absence de quelque bonne raison de le faire. L'invariantisme sceptique ne nous en fournit pas de plausible. Nous nous

demanderons, dans une courte section du chapitre 4, si l'invariantiste modéré peut faire mieux que le sceptique à cet égard.

Pour le moment, nous pouvons considérer que l'observation de nos pratiques ordinaires d'attribution et de refus de connaissance tend *très fortement* à indiquer, en l'absence d'évidence du contraire, que les conditions de vérité pour les attributions de connaissance sont variables en fonction de certaines caractéristiques du contexte. L'argument par la pratique ordinaire semble donc bien pouvoir constituer une motivation linguistique, indépendante de l'objectif de solutionner le paradoxe sceptique, en faveur d'une perspective contextualiste. Il ressort d'ailleurs assez clairement de la précédente discussion qu'une approche contextualiste devra être préférée à une approche invariantiste et sceptique du paradoxe en question.

Notre objectif étant, dans un premier temps, de soutenir qu'une approche contextualiste est préférable à une approche invariantiste du paradoxe sceptique, nous devons encore nous demander si l'autre grande option invariantiste contemporaine, l'invariantisme modéré, est susceptible de représenter un concurrent sérieux au contextualisme. Le chapitre suivant est consacré à cette question.

Chapitre 3 Un exemple d'invariantisme modéré : l'analyse des alternatives pertinentes de Dretske

Introduction

Ce que nous appelons « l'invariantisme modéré » est un type d'approche « épistémiste » du paradoxe sceptique. Dans une approche invariantiste *épistémiste* du paradoxe sceptique, nous pouvons disposer d'une connaissance ordinaire. Dans une approche invariantiste épistémiste *et modérée*, nous pouvons disposer d'une connaissance ordinaire même si nous ne pouvons pas disposer d'une connaissance anti-sceptique. Autrement dit, la seconde prémisse de l'argument sceptique – que la connaissance ordinaire requiert la connaissance anti-sceptique – est fautive. Par là même, le principe de clôture épistémique classique est faux. Ainsi, nous pouvons savoir que nous avons des mains sans savoir que nous ne sommes pas des cerveaux dans une cuve. L'intérêt d'une telle réponse est évidemment qu'elle respecte nos jugements linguistiques quant à ce qu'il est correct et incorrect de nous attribuer ou de nous refuser comme connaissance. Nous jugeons acceptable de nous attribuer la connaissance d'avoir des mains en contexte ordinaire, tandis que nous jugeons inacceptable de nous attribuer la connaissance de n'être pas un cerveau dans une cuve et jugeons plus acceptable de nous en refuser la connaissance dans n'importe quel contexte.

Dans ce chapitre, nous aborderons l'approche invariantiste modérée au travers de la philosophie dretskenne de la connaissance, qui à n'en pas douter est, avec celle de Nozick (que nous n'aborderons qu'en passant dans ce chapitre mais à laquelle nous consacrons l'Annexe 4), l'une des tentatives les plus stimulantes et les plus discutées dans la littérature, de répondre au scepticisme dans un tel cadre. On doit d'ailleurs à Dretske (1970) d'avoir le premier envisagé cet argument comme reposant sur un principe de clôture épistémique, dans l'acceptation duquel se situerait selon lui le piège sceptique. C'est pourquoi nous tiendrons sa réponse au scepticisme pour paradigmatique de l'approche invariantiste modérée du scepticisme. L'autre grande raison de nous concentrer sur la théorie de la connaissance de Dretske est qu'il s'agit d'une « théorie des alternatives pertinentes », dans laquelle la réponse de type contextualiste au scepticisme trouve ses origines, au point que l'on peut aller jusqu'à qualifier la théorie dretskenne de « proto-contextualisme »⁶⁸ et au point que Dretske lui-même, dans un article récent, va jusqu'à la qualifier de « contextualisme modeste » (Dretske 2005, p. 31). Dans notre classification cependant, la théorie des alternatives pertinentes que l'on trouve chez Dretske s'inscrit dans une approche invariantiste modérée de la connaissance⁶⁹.

La réponse de Dretske au scepticisme, qui est toute simple et semble à première vue de bon sens, consiste à refuser la seconde prémisse de l'argument sceptique, i.e. à dire que le principe de clôture épistémique est faux. S'il est faux, l'argument sceptique est infondé. S'il

⁶⁸ À la suite de Pritchard (2002, p. 20) et de Brendel & Jäger (2005a, p. 3).

⁶⁹ Nous aborderons la question d'une théorie proprement contextualiste des alternatives pertinentes au chapitre 7.

est infondé, il ne peut pas servir à asseoir la conclusion sceptique que nous ne savons rien de ce dont nous sommes d'ordinaire enclins à nous attribuer la connaissance. En effet, si le principe de clôture épistémique est faux, alors nous pouvons tout à fait connaître la vérité d'une proposition ordinaire, par exemple que nous avons des mains, même si nous ne connaissons pas la fausseté d'une hypothèse sceptique d'erreur massive comme celle des cerveaux dans une cuve. On sauvegarde ainsi nos prétentions à la connaissance ordinaire tout en rendant compte de notre inclination à refuser de nous attribuer la connaissance anti-sceptique. Cette réponse au scepticisme n'est elle-même fondée qu'à condition que l'on soit en mesure de raisonner le rejet de la clôture épistémique indépendamment du projet de répondre au scepticisme. Car si le rejet de la clôture épistémique n'était motivé que par le fait qu'il nous permet de répondre au scepticisme, ce rejet serait purement *ad hoc*.

On peut à cet égard isoler, dans les écrits de Dretske consacrés à la philosophie de la connaissance, deux principaux arguments à l'encontre du principe de clôture épistémique classique :

- La connaissance n'est pas close puisque l'on peut produire des cas manifestes d'ouverture, de non clôture, de la connaissance (argument préthéorique anti-clôture),
- La connaissance n'est pas close puisqu'une analyse satisfaisante de la connaissance est incompatible avec le fait qu'elle le soit (argument théorique anti-clôture).

Ce sont ces deux arguments, dont nous allons voir qu'ils sont étroitement liés, que nous allons présenter dans ce chapitre. Le chapitre suivant sera partiellement consacré à les examiner.

Clôture et opérateurs épistémiques

Le premier argument dretsken anti-clôture consiste à dire que la connaissance n'est pas close sous implication (matérielle, stricte, logique) connue, puisque l'on peut produire des cas manifestes « d'ouverture » de la connaissance. Dretske développe en détail cet argument dans son article « Epistemic Operators » de 1970.

Dretske ne se réfère pas au principe de clôture épistémique classique en termes de « clôture » de la connaissance, mais en termes de « pénétration » de l'opérateur de connaissance. Parmi ce qu'il appelle des « opérateurs de phrase » (*sentential operators*) – caractérisés syntaxiquement comme relevant de ce genre d'expressions dont la préfixation à une phrase donne une autre phrase –, Dretske distingue trois classes. Celle des opérateurs « pleinement pénétrants », comme 'Il est vrai que', 'C'est un fait que', 'Il est nécessaire que', 'Il est possible que' (*op. cit.* p. 1007), qui sont manifestement clos sous implication, ou dans les termes de Dretske, qui « pénètrent » jusqu'à chacune des conséquences nécessaires d'une proposition sur laquelle ils sont supposés opérer. Un opérateur comme 'Il est étrange que', 'Il est erroné que', ou 'Il est accidentel que', sera dit, au contraire, « non pénétrant » (*op. cit.* p. 1008 sq.), lorsqu'il échoue systématiquement à se comporter selon un principe de clôture sous implication, quand il ne pénètre même pas jusqu'aux conséquences logiques les plus élémentaires d'une proposition à laquelle il s'applique. « Clairement, il peut être étrange que P et Q, mais pas du tout étrange que P, et pas du tout étrange que Q » (*op. cit.* p. 1008). Enfin, un opérateur sera dit « semi-pénétrant », lorsqu'il n'est ni pleinement pénétrant ni non pénétrant, mais qu'il a un « degré de pénétration » strictement compris entre celui d'un opé-

rateur non pénétrant et celui d'un opérateur pleinement pénétrant : il pénètre au moins jusqu'aux conséquences logiques les plus élémentaires, mais pas jusqu'à toutes les conséquences nécessaires d'une proposition à laquelle il s'applique (Dretske conçoit ainsi la notion de « semi-pénétrabilité » comme une notion comparative).

La thèse défendue par Dretske est que « tous les opérateurs épistémiques sont des opérateurs semi-pénétrants » (*op. cit.* p. 1009). Parmi les opérateurs épistémiques : 'S sait que', 'S voit que', 'S a quelque raison de croire que', 'compte tenu de notre évidence, il est probable que'. Dretske cherche principalement à établir que 'S sait que' est un opérateur semi-pénétrant, ne pénétrant pas jusqu'à chacune des conséquences *connues* d'une proposition (*op. cit.* p. 1010). Autrement dit, il cherche à réfuter le principe de clôture épistémique classique.

L'opérateur de connaissance est au moins semi-pénétrant, il pénètre au moins jusqu'aux conséquences logiques les plus élémentaires d'une proposition. La vérité d'une conjonction implique celle de chacun de ses conjoints et il semble en effet que si l'on dit qu'un sujet S sait que P et Q, alors on doit admettre qu'il sait que P et qu'il sait que Q. Le principe de distribution de la connaissance sur la conjonction est donc correct : si S sait que (P & Q), alors S sait que P et S sait que Q. L'opérateur de connaissance a donc un degré de pénétration supérieur à celui d'un opérateur non pénétrant, comme 'Il est étrange que' par exemple. Pour Dretske, s'il est *au moins* semi-pénétrant, l'opérateur de connaissance l'est aussi *au plus*. C'est ce qu'entend montrer Dretske à l'aide de ce qu'il tient pour des contre-exemples intuitivement manifestes à la thèse de la pleine pénétrabilité de cet opérateur, des contre-exemples au principe de clôture épistémique classique.

Il y a un premier genre d'exemple que Dretske propose à l'encontre de la clôture épistémique, mais qui n'a pas vraiment fait date, ce qui peut s'expliquer par ceci qu'il semble d'emblée ou bien défectueux, ou bien incompréhensible. C'est l'exemple de la « petite vieille », censé établir que l'opérateur de connaissance ne pénètre pas jusqu'à toutes ces conséquences que sont les présuppositions.

L'exemple de la petite vieille

Pour simplifier les choses, disons que l'on dispose au moins de deux notions de présuppositions. La première est sémantique. Une présupposition est sémantique lorsqu'elle peut être expliquée par une référence au contenu des phrases. Étant donnée une proposition P, Q est une présupposition sémantique de P à la seule et unique condition que P implique Q et que non-P implique Q. La seconde est pragmatique, non pas associée uniquement au contenu, mais au contexte dans lequel une phrase est énoncée. Dans ce sens, une présupposition est, *grosso modo*, ce qui est tenu pour acquis par les participants à une conversation, à un moment donné de la conversation. « Présupposer une proposition dans le sens pragmatique, c'est tenir sa vérité pour acquise, et supposer que les autres engagés dans le contexte font de même » (Stalnaker 1972, p. 387). Stalnaker définit même la notion de contexte en termes de présuppositions pragmatiques : « la connaissance et les croyances d'arrière-plan [*background knowledge and beliefs*] censées être partagées par le locuteur et son auditoire constituent les présuppositions qui définissent le contexte. Stalnaker (1973) avance même la suggestion d'une réduction des présuppositions sémantiques à une sous-classe des présuppositions pragmatiques d'une conversation. Pour ce qui nous concerne, il nous sera plus utile de conserver la distinction initiale sémantique/pragmatique.

Par « présupposition », Dretske entend la présupposition dans le sens sémantique. Pour identifier les présuppositions sémantiques associées à une proposition, on peut recourir au test de la négation : on nie la proposition (ou la phrase qui l'exprime) considérée, et l'on observe si la proposition candidate au titre de présupposition reste vraie en dépit de la négation ; le cas échéant, il s'agit bien d'une présupposition. L'exemple type pour illustrer la notion de présupposition (sémantique) est celui d'une phrase comme 'Jean a cessé de fumer'. Cette phrase « pose » que Jean ne fume pas, et présuppose que Jean fumait. Pour se rendre compte que 'Jean a cessé de fumer' présuppose que Jean fumait, il suffit de procéder au test de la négation. Si l'on nie 'Jean a cessé de fumer', si l'on dit par exemple 'Jean n'a pas cessé de fumer', ou 'Jean fume toujours', on observe que 'Jean ne fume pas' cesse d'être vraie, alors que 'Jean fumait' continue de l'être. De la même manière, si je dis 'Mon frère est encore en prison', cela présuppose que j'ai un frère.

Pour montrer que la connaissance n'est pas close sous présupposition, Dretske propose de considérer l'exemple suivant :

Supposons que je vous décrive les « aventures » de mon frère Harold. Harold visite New York pour la première fois, et décide de faire une visite guidée en bus. Il monte dans un bus plein de monde et prend immédiatement le dernier siège vacant. La petite vieille dame qu'il a poussée sur le côté pour atteindre le siège se tient devant lui l'air mauvais. Les minutes passent. Finalement, prenant conscience que mon frère ne va pas bouger, elle soupire et marche de manière résignée vers l'arrière du bus. [...] J'ai dit que la petite vieille dame a pris conscience que mon frère ne bougerait pas. Ceci implique-t-il qu'elle a pris conscience, ou savait que *c'était mon frère* qui refusait de bouger ? Clairement non. [...] Elle savait que mon frère ne bougerait pas, et elle le savait en dépit du fait qu'elle ne savait pas quelque chose qui était nécessairement impliqué par ce qu'elle savait – en l'occurrence, que la personne qui refusait de bouger était mon frère. (Dretske 1970, p. 1013)

Pour Dretske, cet exemple de la petite vieille est clairement un contre-exemple à la clôture sous présupposition. Il serait clairement faux, selon lui, de penser que la petite vieille, sachant que le frère de Dretske ne bougerait pas, puisse être décrite comme ayant connaissance que c'est le frère de Dretske qui ne bougerait pas. Or, il semble correct de penser que 'x est F' présuppose 'C'est x qui est F', nous dit-il. Parce que cet exemple manifeste un échec de la clôture sous présupposition, raisonne Dretske, il manifeste *ipso facto* un échec de la clôture épistémique classique plus généralement.

Certaines considérations peuvent cependant mettre en lumière le caractère peu probant de l'argument de Dretske. Tout d'abord, Dretske nie qu'un argument comme le suivant soit correct :

(Vieille 1) La petite vieille sait que mon frère ne bougera pas.

(Vieille 2) Si la petite vieille sait que mon frère ne bougera pas, alors la petite vieille sait que c'est mon frère qui ne bougera pas.

(Vieille C) Donc, la petite vieille sait que c'est mon frère qui ne bougera pas.

Le problème est que cet argument ne repose pas sur le principe de clôture que Dretske a en vue de réfuter. On peut commencer par considérer une objection de Gail Stine (1971) à cet effet. Selon elle, Dretske juge erroné l'argument de la petite vieille parce qu'il lit la première prémisses de cet argument en faisant du verbe de connaissance une interprétation *de re*, et non une interprétation *de dicto*. Sur la distinction *de dicto/de re*, Hughes et Cresswell écrivent :

Ces termes sont souvent expliqués en disant que dans une modalité *de dicto*, la nécessité (ou la possibilité) est attribuée à une proposition (ou *dictum*), mais que dans une modalité *de re*, elle est attribuée à la possession d'une propriété par une chose (*res*) ; ainsi en assertant une modalité *de dicto*, nous disons qu'une certaine proposition doit (ou peut) être vraie, alors qu'en assertant une modalité *de re* nous disons qu'un certain objet doit (ou peut) avoir une certaine propriété. (Hugues et Cresswell 1968, p. 183)

Une interprétation *de dicto* d'une phrase comme 'S sait que A est F' fait porter la modalité épistémique sur l'ensemble de la proposition exprimée par 'A est F' à laquelle est préfixée l'opérateur 'S sait que'. Une interprétation *de re* d'une telle phrase fait porter, quant à elle, la modalité épistémique seulement sur un des constituants de la proposition exprimée par la phrase 'A est F'. 'S sait que A est F' pourra, dans une lecture *de re*, se voir reformulée par la phrase 'A est tel que S sait de lui qu'il est F'. C'est selon Stine une telle lecture *de re* que fait Dretske de (Vieille 1), lecture qui peut être rendue par :

(Vieille 1*) Mon frère est tel que la petite vieille sait de lui qu'il ne bougera pas.

Toujours selon Stine, il est clair que dans cette interprétation des prémisses de l'argument de la petite vieille, on ne peut pas tirer la conclusion que la petite vieille sait que c'est mon frère qui ne bougera pas. Par contre, dans cette interprétation, l'argument de la petite vieille n'est pas une instance du principe de clôture épistémique classique. Selon Stine, ce serait le cas dans une interprétation *de dicto* de (Vieille 1), interprétation dans laquelle l'argument de la petite vieille serait par contre tout à fait correct.

Une autre remarque, moins lourde que celle de Stine, permet de voir que Drestke ne parvient pas, par son exemple, à montrer que la connaissance n'est pas close sous présupposition. La raison en est simple : l'exemple en question ne repose pas sur un cas authentique de présupposition sémantique. 'Mon frère ne bougera pas' ne présuppose pas 'C'est mon frère qui ne bougera pas'. Pour l'observer, il suffit d'appliquer le test de la négation. On voit clairement que 'Mon frère bougera' n'implique pas 'C'est mon frère qui ne bougera pas', et l'on voit mal dans quel sens comprendre l'une et l'autre de ces phrases de manière à faire que la vérité de la seconde soit impliquée par celle de la première.

On pourra répondre en disant la chose suivante. Qu'à cela ne tienne, gardons la phrase 'Mon frère ne bougera pas', mais considérons-en cette autre implication 'J'ai un frère'. Si c'est Dretske qui parle, ces deux phrases expriment respectivement la proposition que le frère de Dretske ne bougera pas et la proposition que Dretske a un frère. Or, cette seconde proposition est clairement une présupposition de la première, ce qui se vérifie d'ailleurs aisément par le test de la négation. Néanmoins, ici encore, l'opérateur de connaissance échoue à pénétrer de la proposition que le frère de Dretske ne bougera pas à la présupposition que c'est le frère de Dretske qui ne bougera pas. De :

La petite vieille sait que le frère de Dretske ne bougera pas,

on ne peut pas vraisemblablement conclure que :

La petite vieille sait que c'est le frère de Dretske qui ne bougera pas.

On aurait donc bien un contre-exemple à la clôture sous présupposition.

Admettons. De toute manière, la cible de Dretske serait manquée. Ce que cela montrerait en effet, ce serait au plus que la connaissance n'est pas close sous présupposition *simplificiter*, et donc sous implication *simplificiter*. Or, Dretske cherche à réfuter la thèse selon laquelle la connaissance serait close sous implication *connue*. Pour réfuter cette thèse en prenant appui sur les présuppositions, il faudrait que Dretske propose une version de son exemple, dans laquelle la petite vieille saurait que la proposition que le frère de Dretske ne bougera pas présuppose la proposition que c'est le frère de Dretske qui ne bougera pas. Il faudrait que des prémisses de l'argument suivant, on ne puisse pas en tirer légitimement la conclusion :

(Vieille 1) La petite vieille sait que mon frère ne bougera pas

(Vieille 2*) La petite vieille sait que la proposition que mon frère ne bougera pas présuppose que c'est mon frère qui ne bougera pas.

(Vieille C) Donc, la petite vieille sait que c'est mon frère qui ne bougera pas.

Cependant, la seule interprétation un tant soit peu raisonnable de (Vieille 2*) requiert la supposition que la petite vieille sait que la personne qu'elle a en face d'elle est le frère de Dretske. Dans cette interprétation, sous cette supposition, il n'y a rien qui à première vue empêche la conclusion (Vieille C) d'être vraie si les prémisses (Vieille 1), (Vieille 2*) le sont. En résumé, l'exemple de la petite vieille n'est pas un contre-exemple à la clôture de la connaissance sous présupposition *connue*, et donc encore moins à la clôture sous *implication connue*. Ce n'est pas, de toute manière, le contre-exemple à la clôture que la littérature a retenu de Dretske.

Le zèbre de Dretske

Le contre-exemple le plus connu de Dretske à l'encontre de la clôture est certainement celui du zèbre. À l'aide de cet exemple, il cherche à montrer que l'opérateur de connaissance ne pénètre pas jusqu'à toutes les conséquences qu'il qualifie de « contrastives » d'une proposition. En fait, ce qu'il appelle une conséquence contrastive d'une proposition est tout simplement la négation de ce que nous avons convenu d'appeler une « alternative » à cette proposition. Par exemple, si P est une proposition et la possibilité que Q est une alternative à cette proposition, non-Q est une conséquence contrastive à P. L'exemple du zèbre qu'il propose est donc présenté comme un contre-exemple à la thèse suivante : si S sait que P et sait que Q est une alternative à P, alors il sait que non-Q. Celle-ci n'est autre qu'une instance de substitution du principe de clôture classique, celui de clôture de la connaissance sous implication connue.

Voici l'exemple du zèbre :

Vous emmenez votre fils au zoo, voyez plusieurs zèbres, et, interrogé par votre fils, vous lui dites qu'il s'agit de zèbres. Savez-vous que ce sont des zèbres ? En fait, la plupart d'entre nous auront peu d'hésitation à dire que nous le savions. Nous savons à quoi ressemblent des zèbres, et, en outre, c'est le zoo de la ville et les animaux sont dans une cage sur laquelle est clairement indiquée « Zèbres ». Néanmoins, que quelque chose soit un zèbre implique que ce n'est pas une mule et, en particulier, n'est pas une mule savamment déguisée par les autorités du zoo pour ressembler à des zèbres. Savez-vous que ces animaux ne sont pas des mules savamment déguisées par les autorités du zoo pour ressembler à des zèbres ? Si vous êtes tentés de répondre « oui » à cette question, pensez un moment aux rai-

sons que vous avez, à l'évidence que vous pouvez produire en faveur de cette affirmation. L'évidence que vous aviez pour penser qu'il s'agissait de zèbres a été effectivement neutralisée, puisqu'elle ne compte pas à l'effet qu'ils ne soient pas des mules savamment déguisées pour ressembler à des zèbres. [...] La question ici n'est pas si cette alternative est plausible, [...] mais si vous savez que cette alternative est fautive. Je ne pense pas que ce soit le cas. En ceci, je m'accorde avec le sceptique. Je me désolidarise du sceptique uniquement lorsqu'il conclut de cela que, par là même, vous ne savez pas que les animaux dans la cage sont des zèbres, [...] parce que je rejette le principe qu'il utilise pour atteindre sa conclusion – le principe que si vous ne savez pas que Q est vraie, alors qu'il est connu que P implique Q, alors vous ne savez pas que P est vraie.

Ce que je suggère est que nous admettions simplement que nous ne savons pas que certaines de ces « alternatives sceptiques » contrastives ne sont pas le cas, mais refusions d'admettre que nous ne savons pas ce que nous disions initialement savoir. (Dretske 1970, p. 1015-6)

Ce passage de Dretske est suffisamment clair. Si je peux savoir que l'animal est un zèbre sans savoir qu'il s'agit d'une mule déguisée, alors le principe de clôture épistémique est faux. Or, dans une situation comme celle décrite, le sujet en question nous semblera correctement décrit comme sachant qu'il s'agit d'un zèbre, mais pas comme sachant qu'il ne s'agit pas d'une mule déguisée. Étant donnée sa position épistémique dans la situation décrite, il n'est pas en mesure d'exclure cette possibilité alternative.

Dretske propose d'autres exemples censés illustrer le même point, comme celui du mur rouge : le mur est rouge, je le vois rouge, et je sais qu'il est rouge sur la base de mon expérience visuelle ; par contre, cette même évidence perceptive ne me permet pas de savoir qu'il ne s'agit pas d'un mur blanc savamment éclairé pour apparaître rouge, et ce bien que je sache que si c'est un mur rouge, alors il ne s'agit pas d'un mur blanc savamment éclairé pour apparaître rouge. Ici encore, conclut Dretske, on a affaire à un contre-exemple à l'idée que la connaissance est close sous implication connue.

Un grand nombre d'exemples de ce genre peuvent être, et ont été élaborés, en général, pour illustrer le point sur lequel Dretske veut insister⁷⁰. Tous procèdent selon la même recette, qui consiste 1° à trouver une proposition dont on serait d'ordinaire enclin à attribuer la connaissance à un sujet, compte tenu de l'évidence qui lui est disponible, 2° à trouver une alternative à cette proposition, telle que l'on serait également enclin à attribuer au sujet la connaissance qu'il s'agit d'une alternative à cette proposition, et 3° à insister sur le fait que l'évidence dont il dispose en faveur de cette proposition ne permet pas au sujet d'éliminer l'alternative en question, ce dont 4° on conclut qu'il ne connaît donc pas la fausseté de l'alternative.

A supposer que Dretske ait raison, si nous manquons, dans les contre-exemples élaborés à partir de la recette précédente, de connaître la fausseté d'alternatives dont nous savons pourtant qu'elles sont des alternatives à ce que nous sommes supposés savoir initialement, ce n'est pas essentiellement en raison d'une limitation de notre rationalité ou de quelque déficience ou défaillance dans nos capacités de raisonnement. La considération de telles limitations n'intervient pas dans les exemples précédents, les sujets pris en compte sont

⁷⁰ On en trouve chez Goldman (1976), Stine (1976), Vogel (1987, 1990, 1999), White (1991), Hales (1995), et à vrai dire un petit peu partout dans la littérature. Il n'est évidemment pas question de les mentionner tous.

supposés être capables de déduction compétente, et disposés à accepter la conclusion d'une inférence valide quand elle se présente. Ce n'est donc pas parce qu'ils ne croient pas, ne veulent pas croire, ou croient le contraire, que la connaissance en question leur fait défaut. Si la connaissance de la fausseté des alternatives prises en compte fait défaut, c'est pour une autre raison. Laquelle ? Selon Dretske, nous ne savons pas que les alternatives mentionnées – la possibilité que les animaux soient des mules savamment déguisées, que le mur soit blanc mais savamment éclairé pour paraître rouge, etc. – sont fausses, simplement parce que toute l'évidence dont nous disposons dans la situation telle que décrite dans les exemples – l'évidence visuelle perceptive qui nous autorise à savoir que les animaux sont des zèbres, que le mur est rouge – ne nous met pas en position d'éliminer les alternatives en question⁷¹ (les choses seraient différents si l'on continuait l'histoire du zèbre en disant que le père rentre dans la cage de l'animal et lui prend un échantillon d'ADN pour l'analyser en laboratoire. Une fois en possession du résultat de l'analyse, nous dirions bien entendu qu'il sait qu'il ne s'agit pas d'une mule déguisée en zèbre). L'évidence qui nous fait connaître que P, dont nous savons qu'elle implique non-Q, ne nous permet pas cependant de connaître que non-Q ; donc nous ne savons pas que non-Q. Donc, le principe d'exclusion – *Si S sait*

⁷¹ En un mot, Dretske semble dire que la connaissance n'est pas close sous implication, parce que la perception, ce moyen privilégié d'acquisition de connaissance, n'est pas close sous implication. Dans un article récent (Dretske 2003), il va plus loin dans ce sens, puisqu'il va jusqu'à soutenir qu'aucun de nos moyens non perceptifs d'acquisition de connaissance, aucun de nos moyens de préservation de la connaissance, aucun de nos moyens d'extension de la connaissance, n'est clos.

Dans Dretske (op. cit. p. 113 sq.), il considère le cas de cette supposée source de connaissance qu'est le témoignage d'autrui, et propose un contre-exemple à la clôture de la connaissance par témoignage : « Nous savons tous que les pneus sont des objets matériels. Pourtant je peux apprendre, si on m'en informe, que j'ai un pneu à plat sans apprendre, du moins pas parce qu'on me l'enseigne, qu'il y a un monde matériel. Personne, en effet, ne m'a jamais dit qu'il y avait un monde matériel et, même si quelqu'un l'avait fait (par exemple, un professeur de philosophie), ce ne serait pas de cette façon que je serais venu à savoir qu'il y en avait un ». Cette réflexion, combinée à celle à l'effet que la perception n'est pas close, amène Dretske à conclure que nos sources de connaissance ne sont pas closes. Dretske considère également le cas de ce moyen d'extension de la connaissance qu'est la preuve. Selon lui, celle-ci n'est pas close, puisque « je peux prouver que la racine carrée de 5 est plus grande que la racine carrée de 4 [...], sans être capable de prouver que 5 a une racine carrée. Une preuve que 5 a une racine carrée requiert la connaissance du système des nombres réels, que l'on peut ignorer » (op. cit. p. 114). Dretske affirme également que notre moyen le plus important de conserver la connaissance, en l'occurrence le souvenir, n'est pas clos sous implication connue. Je peux me souvenir que je suis allé à la banque avant de m'arrêter chez le boulanger, sans me souvenir de cette conséquence (dont je suis pourtant au courant) que le passé, ou la succession des événements passés, est réel – puisque la réalité du passé n'est pas susceptible de faire l'objet d'un souvenir. « Cela ne m'empêche pas de me souvenir de choses qui requièrent qu'il y ait un passé [...]. Vous n'avez pas à être capables de vous souvenir de ce qui doit être vrai pour que ce dont vous vous souvenez soit vrai » (ibid.).

Des réflexions comme les précédentes suffisent, selon Dretske, à établir qu'aucun de nos moyens d'acquérir des connaissances, de les étendre, et de les préserver, n'est clos sous implication, et que :

Le cas échéant [...], il semble bizarre de supposer que la connaissance elle-même soit close. Comment quelqu'un est-il supposé obtenir la clôture de quelque chose, lorsque tout moyen de l'obtenir, de l'étendre, de la préserver est ouvert ? N'est-ce pas là une sorte de régression ? (ibid.)

Autrement dit, les exemples de style Dretske (p.ex. celui du zèbre et du mur rouge, celui du pneu à plat, celui de la racine carrée de 5, celui de la réalité du passé) seraient des contre-exemples à la clôture épistémique, parce que dans ces exemples, le sujet qui sait que P sur la base de l'évidence disponible (perception, témoignage, inférence, souvenir) n'est pas, ipso facto, en position évidentielle d'éliminer la possibilité que Q, et donc de savoir que non-Q (même s'il sait que non-Q est impliquée par P).

que P et sait que P implique non- Q , alors S sait que non- Q – qui exprime la position de l'infailibilisme sceptique, et le principe de clôture épistémique classique dont il est une instance de substitution, sont faux. C'est l'argument « préthéorique » de Dretske à l'encontre de la clôture épistémique classique.

Son argument « théorique » anti-clôture, quant à lui, consiste, quant à lui, à dire que la connaissance n'est pas close parce qu'une analyse satisfaisante de la connaissance est incompatible avec le fait qu'elle le soit. L'argument est qualifié de « théorique » parce que contrairement au précédent, il ne fait pas appel à nos intuitions préthéoriques, mais suppose une réflexion théorique préalable sur l'analyse à donner de la connaissance, analyse qui, selon Dretske, doit être une analyse de la connaissance par les « alternatives pertinentes ». Ce doit être une analyse dans laquelle la connaissance d'une proposition n'implique pas l'exclusion de toutes les alternatives à cette proposition, mais seulement de toutes celles qui sont « pertinentes » pour la connaissance de cette proposition.

Principe d'exclusion pertinente et rejet de la clôture

Pour comprendre ce point, on peut remarquer que si le principe d'exclusion est faux et que l'on peut connaître une proposition même si l'on n'est pas en position d'exclure toute alternative à celle-ci, deux options sont alors offertes. La première consiste à ajouter, au refus du principe d'exclusion, l'affirmation que S peut connaître la vérité de P , même si aucune alternative Q à P n'est connue de S comme étant fausse. Cette première option n'est manifestement pas viable. En effet, l'accepter reviendrait à accepter que l'on puisse savoir que quelqu'un porte une cravate bleue, même si l'on ne sait pas qu'il ne porte pas une cravate jaune, ou que l'on puisse savoir que quelqu'un porte une cravate même si l'on n'exclut pas qu'il puisse porter à la place un nœud papillon. Donc, une théorie de la connaissance, si elle refuse le principe d'exclusion, doit se rabattre sur une autre option.

L'autre option envisageable consiste à ajouter, au refus du principe d'exclusion, l'affirmation que S ne peut pas connaître la vérité de P , si quelque alternative Q à P connue de S n'est pas elle-même connue comme étant fausse. Autrement dit, la connaissance d'une proposition requiert l'exclusion d'un ensemble d'alternatives à cette proposition, même s'il ne s'agit que d'un ensemble très restreint d'alternatives. Pour qu'un sujet S puisse connaître une proposition P , au moins certaines alternatives à P doivent être exclues par S , d'autres n'ont pas à l'être. On pourra, à la suite de Dretske, parler « d'ensemble de pertinence » (*relevance set*) pour désigner, relativement à une proposition P , cet ensemble restreint d'alternatives que le sujet doit exclure pour que l'on puisse correctement dire que P lui est connue. Une alternative Q à une proposition P sera qualifiée de « pertinente » pour la connaissance de P si elle relève de l'ensemble de pertinence de P ; dans le cas contraire, on parlera d'une alternative « non pertinente ». Donc, puisque Dretske refuse le principe d'exclusion, il doit le troquer pour un principe « d'exclusion pertinente » :

Principe d'exclusion pertinente. Si S sait que P , alors il exclut toute alternative Q à P qui est pertinente pour sa connaissance de P .

Une théorie de la connaissance est une « théorie des alternatives pertinentes », si l'analyse de la connaissance qu'elle propose a pour résultat le principe d'exclusion pertinente.

Le principe d'exclusion pertinente étant apparemment incompatible avec celui de clôture épistémique classique, on comprend que, pour pouvoir soutenir, sur la base de son

argument théorique, que la connaissance n'est pas close sous prétexte que sa clôture est incompatible avec une analyse adéquate de la connaissance, Dretske considérera qu'une telle analyse sera à chercher parmi celles qui valident le principe d'exclusion pertinente, parmi celles qui exigent l'exclusion des seules alternatives qui sont pertinentes pour la connaissance d'une proposition.

La théorie des alternatives pertinentes

On comprend aisément comment une analyse de la connaissance par les alternatives pertinentes peut fournir une réponse au scepticisme. Pour un sceptique comme Unger, la connaissance est un concept « absolu », dont l'application véridique implique l'élimination par le sujet de toute possibilité logique d'erreur. Certes, Dretske admet l'absoluité du concept de connaissance, mais selon lui, cette absoluité n'est que « relative ». Pour introduire cette idée, Dretske (1981a) propose de donner une interprétation, différente de celle de Unger, de la comparaison entre attributions de connaissance et attributions de planéité.

Bien entendu, dire d'une surface qu'elle est plate revient à dire qu'elle est dépourvue de toute irrégularité topographique, de bosse par exemple. Doit-on en conclure que (presque) rien dans le monde n'est plat ? C'est ce que soutient, on s'en souvient, quelqu'un comme Unger. Dretske, quant à lui, estime que l'absoluité d'un concept comme celui correspondant au prédicat « être plat », est une absoluité relative ou relationnelle : « Bien que rien ne puisse être plat s'il présente la moindre bosse ou irrégularité, ce qui *compte* comme étant une bosse ou une irrégularité dépend du type de surface décrit » (*op. cit.* p. 366). Être plat, c'est être plat pour un certain type de surface, pour une route, pour un miroir. Une route peut être plate en dépit des nombreuses irrégularités visibles sur la chaussée, irrégularités qui, si elles se retrouvaient sur la surface d'un miroir, nous feraient dire que celle-ci n'est pas plate. Même si l'absence d'une certaine sorte de choses est la règle pour une application véridique d'un concept absolu :

Dès qu'il s'agit de déterminer ce qui *compte* comme une chose de cette sorte [...], et donc ce qui compte à l'encontre d'une application correcte de ce concept, on découvre le critère ou standard particulièrement spongieux et relatif [...]. De tels concepts, pourrions-nous dire, sont *relationnellement absolus* ; absolus, oui, mais seulement par rapport à un certain standard. (*op. cit.* p. 366-7)

Si F est un concept absolu, c'est parce que tout F doit être dépourvu de *toutes* les choses qui sont pertinentes pour son application correcte ; s'il est *relatif*, c'est parce que tout F doit être dépourvu de toutes les choses *qui sont pertinentes* pour son application correcte.

Selon Dretske, on doit entendre que la connaissance est un concept absolu dans ce sens relationnel ou relatif : la connaissance a un caractère absolu, parce que *toutes* les alternatives pertinentes pour la connaissance d'une proposition doivent être éliminées par le sujet ; mais elle a un caractère relatif, parce que *seules* les alternatives qui sont *pertinentes* pour la connaissance doivent être éliminées. Une telle approche par les alternatives pertinentes « tente de caractériser la connaissance d'une manière qui préserve à la fois notre croyance que la connaissance est un concept absolu et notre croyance que nous possédons bien des connaissances » (Cohen 1992, p. 431). Cherchant à concilier une conception infaillibiliste de la connaissance avec nos fortes inclinations épistémistes, l'approche des alternatives pertinentes promet ainsi une solution attractive du problème du scepticisme. Dans les termes de Cohen :

Nous pouvons savoir lorsque [nous éliminons] toutes les alternatives *pertinentes*, où l'ensemble des alternatives pertinentes (un sous ensemble propre de l'ensemble de toutes les alternatives) est déterminé par un certain standard. De plus, selon l'approche des alternatives pertinentes, les standards déterminent que les alternatives soulevées par le sceptique ne sont pas pertinentes. Si ceci est correct, alors le fait que [nous ne puissions pas] éliminer les alternatives du sceptique ne conduit pas à un résultat sceptique. Car la connaissance requiert uniquement l'élimination des alternatives pertinentes. (*ibid.*)

Maintenant, si l'on opte, comme entend le faire Dretske, pour une théorie des alternatives pertinentes, on doit d'abord fournir un critère de pertinence pour les alternatives, pour pouvoir ensuite proposer une analyse de la connaissance ayant pour résultat que toutes les alternatives qui sont pertinentes selon ce critère soient exclues par la connaissance. Pour que l'argument théorique de Dretske soit en place, il faudra encore, dans un premier temps, montrer que cette analyse est une analyse satisfaisante pour la connaissance, et dans un second temps, que si cette analyse est bien satisfaisante, alors le principe de clôture épistémique est faux.

Facteurs de pertinence

Selon Dretske, la connaissance est un « état évidentiel dans lequel toutes les alternatives pertinentes (à ce qui est connu) sont éliminées » (Dretske 1981a, p. 367). Dans Dretske (1981a), il se demande quels facteurs contribuent à déterminer l'appartenance d'une alternative à l'ensemble de pertinence. Il commence cependant par préciser quels facteurs envisageables ne sont pas des facteurs de pertinence, et insiste en particulier sur deux d'entre eux.

Tout d'abord, Dretske affirme que la possibilité d'une défaillance du « canal » ou de la « source » épistémique, de la manière dont nous venons à acquérir la connaissance, n'est jamais une alternative pertinente, parce que la simple possibilité d'une telle défaillance n'entraîne pas que nous échouons à connaître, mais simplement que nous *pourrions* échouer à connaître. L'idée d'une déficience du canal épistémique est l'idée d'un manque de fiabilité dans la manière dont nous en arrivons à savoir telle ou telle chose (par voie perceptive, inférentielle, testimoniale, à l'aide d'une calculatrice, etc.), en un mot, d'un manque de fiabilité de la méthode par laquelle nous en venons à acquérir des informations sur le monde environnant.

Selon Dretske, la possibilité d'une déficience du canal épistémique ou d'un dysfonctionnement dans nos processus ou méthodes ordinaires de formation de croyances et d'acquisition de connaissances, n'est jamais une alternative pertinente à éliminer. Non pas que nous devions supposer une constante fiabilité du canal épistémique, chez n'importe quel sujet, dans n'importe quelle situation. Car évidemment, un sujet n'est pas nécessairement à l'abri d'un dysfonctionnement possible dans son processus d'acquisition de connaissances ou dans sa méthode de formation de croyances : nous pouvons être fatigués et être sujets à des hallucinations, commettre une erreur de raisonnement, lire un journal qui a publié une information erronée, les piles de notre calculatrice peuvent être en train de faiblir et celle-ci afficher un résultat incorrect, etc.

Ce n'est pas non plus que l'on ne puisse pas discréditer une prétention à la connaissance en pointant le manque de fiabilité d'un processus ou d'une méthode de formation de croyance. Il nous arrive de prétendre savoir telle ou telle chose, et de nous rendre compte

par la suite que c'était à tort que nous y prétendions, parce que nous avons formé notre croyance fautive correspondante sur la base d'un processus ou d'une méthode peu fiable. « Certains peuvent défier la fiabilité de ce canal (notre système visuel, auditif, les journaux, la calculatrice), et s'il s'avère non fiable de quelque manière que ce soit, ils auront discrédité notre prétention à la connaissance » (*op. cit.* p. 374).

Simplement, une prétention à connaître ne peut pas être discréditée sous le seul prétexte que le canal épistémique *pourrait* ne pas être fiable ou que nous ne savons pas qu'il est fiable. Car si le canal est tout à fait fiable, alors le sujet sait, du moins dans les cas les plus ordinaires (en dehors, par exemple, de cas de Gettier), ce qu'il prétend savoir par ce canal. Le fait de dire que le canal *pourrait* ne pas être fiable a pour seule conséquence que le sujet *pourrait* ne pas savoir, non pas qu'il ne sait pas. Dretske formule ce point en disant que « des dysfonctionnements possibles dans le canal par lequel nous recevons de l'information (combiné à un faux message résultant) sont des membres de l'ensemble de contraste [i.e. des alternatives], mais ne sont pas des membres de l'ensemble de pertinence » de la proposition sur laquelle on s'interroge (*op. cit.* p. 374).

Ceci a pour conséquence de répondre à une des formes de scepticisme que l'on trouve mentionnée chez Descartes par exemple, et qui se fonde sur la possibilité d'être induits en erreur par nos sens. Lorsque Descartes dit, dans sa *Première Méditation*, qu'il n'est pas prudent de se fier à ce qui nous fait nous tromper occasionnellement, il semble supposer, en feignant de jouer le jeu du sceptique, que la véritable connaissance, lorsqu'elle est d'ordre perceptive, implique une parfaite fiabilité de nos sens, et que dans la mesure où l'on ne peut pas exclure la possibilité que nos sens ne soient pas fiables en telle ou telle occasion, on ne peut pas se fier à eux pour nous faire connaître quoi que ce soit en cette occasion. Pour Dretske, il y aurait là une conclusion erronée de la part du sceptique : la possibilité d'une défaillance de nos sens n'a pas besoin d'être éliminée pour pouvoir légitimement prétendre à une connaissance sur la base du témoignage des sens. Il s'agit là d'une possibilité d'erreur qui n'est pas pertinente⁷². La possibilité d'un dysfonctionnement du canal épistémique n'est d'ailleurs jamais une alternative pertinente pour la connaissance.

L'importance pour le sujet d'avoir raison et de ne pas se tromper n'est pas non plus, selon Dretske, un facteur de pertinence. « Ces facteurs affectent non pas le *fait que oui ou non* quelque chose est connu, mais le fait que oui ou non il est raisonnable de *dire* que vous savez ou de *penser* que vous savez » (*op. cit.* p. 367). Bien entendu, il y a une grande différence entre rater son vol quand c'est un vieil amant éconduit qui nous attend à destination et rater son vol quand c'est une question de vie ou de mort d'arriver à l'heure à destination. La raison en est que se tromper sur les horaires aurait des implications pratiques plus importantes dans un cas que dans l'autre, de sorte qu'il est raisonnable d'exiger, qu'en plus de la consultation des horaires de vol dans la rubrique du journal consacrée au trafic aérien, des précautions supplémentaires soient prises lorsque c'est une question de vie ou de mort, et par exemple d'exiger l'élimination de possibilités qu'il n'eût pas été nécessaire d'éliminer dans

⁷² On note d'ailleurs que Descartes lui-même met l'accent sur le fait que l'on peut toujours finir par déterminer si nos sens sont dignes de confiance ou s'ils ne le sont pas, d'autant que le fait qu'ils nous trompent parfois n'implique pas qu'ils nous trompent toujours ; la possibilité d'un dysfonctionnement du canal épistémique n'est pas le fondement que cherche Descartes pour pouvoir opérer une remise en cause globale de l'ensemble de ses opinions.

l'autre cas, comme celle d'une erreur d'impression dans la rubrique du journal consacrée au trafic aérien. Doit-on en conclure que l'importance d'avoir raison, ou que la prise en compte subséquente de certaines possibilités d'erreur, influe sur la taille de l'ensemble de pertinence ?

Dretske rejette une telle conclusion. À propos de l'un de ses propres exemples, il nous dit ne voir :

Aucune raison pour laquelle une jauge d'automobile standard, transportée de l'automobile à une centrale nucléaire, fonctionnant comme le *seul* indicateur du niveau de refroidissement, ne devrait pas, à supposer qu'elle continue à fonctionner de manière fiable (aussi fiable que lorsqu'elle fonctionnait sur l'automobile), être capable de faire précisément ce que font des instruments plus chers – en l'occurrence, dire aux opérateurs que la température est à un niveau convenable [...]. Si [les opérateurs] se fondent sur [cette jauge], je ne vois aucune raison de nier qu'ils sachent. Ils devraient être nerveux, mais la nervosité ne doit pas être expliquée par le fait qu'ils ne sachent pas quel est le niveau de refroidissement, mais par leur incertitude quant au moment où (en raison d'un dysfonctionnement de la jauge) ils *cessent* de le savoir. (*op. cit.* p. 376)

De même, si le journal⁷³ comporte des informations correctes sur les horaires de vol, la consultation de ces horaires étant une méthode *a priori* fiable pour en arriver à obtenir des informations sur le trafic aérien, nous aurons connaissance, par leur consultation, de nos horaires de vol. Si c'est une question de vie ou de mort d'arriver à l'heure à destination, nous jugerions certainement plus raisonnable de prendre des précautions supplémentaires pour pouvoir éliminer la possibilité que le journal contienne une erreur d'impression. Cette possibilité d'erreur n'est cependant pas une alternative pertinente. Le fait qu'on ne puisse pas l'éliminer n'a donc pas pour conséquence que nous ne savons pas, mais seulement que nous *pourrions* ne pas savoir quelle est l'heure d'arrivée du vol. Pour Dretske, l'importance qu'il y a pour un sujet, ou pour sa communauté, à avoir raison et à ne pas se tromper, ne suffit pas à rendre une alternative pertinente.

Cela étant, qu'est-ce qui rend une alternative pertinente pour la connaissance d'une proposition ? Une réponse assez naturelle est de dire que les alternatives à éliminer pour connaître une proposition dans une situation donnée de connaissance sont simplement fonction de certains facteurs relevant des circonstances « objectives » de la situation en question, de ce qui est actuellement le cas dans la situation où se trouve le sujet. Dans les termes de Goldman, dans une telle conception de la pertinence :

Il y a une réponse 'correcte', dans n'importe quelle situation, à [la question de savoir] quelles alternatives sont pertinentes. Étant donnée une spécification complète de la situation [du sujet connaissant], un ensemble unique d'alternatives pertinentes est déterminé : un ensemble auquel [une] alternative appartient ou un [ensemble] auquel elle n'appartient pas. Selon cette conception, le contenu sémantique de 'savoir' contient des règles (implicites) qui associent à toutes circonstances d'un [sujet]

⁷³ Pour être plus au goût du jour, cet exemple pourrait être reformulé en termes de consultation des informations quant au trafic aérien sur le site Internet d'une compagnie aérienne.

connaissant supposé un ensemble d'alternatives pertinentes. Une analyse de 'savoir' est incomplète à moins qu'elle spécifie ces règles. (Goldman 1976, p. 775-6)⁷⁴

D'où la question : si pour Dretske, la pertinence est fonction des circonstances dans lesquelles se trouve un sujet connaissant⁷⁵, quelle est plus précisément la règle par laquelle cette fonction associe à des circonstances données un ensemble d'alternatives à éliminer ?

Dretske déclare qu'une « alternative pertinente est une alternative qui aurait pu être réalisée dans les circonstances existantes si l'état de choses actuel n'avait pas été matérialisé », et que la différence entre une alternative pertinente et une alternative non pertinente réside, « non dans ce que nous nous trouvons *regarder* comme une possibilité réelle (de manière raisonnable ou pas), mais dans le type de possibilité qui existe actuellement dans la situation objective » (1970, p. 1021). Pour comprendre la règle de pertinence circonstancielle qui

⁷⁴ Goldman (1976) entend lui-même rester neutre sur la question de savoir si l'ensemble de pertinence est uniquement fonction de ce qui est le cas dans la situation effective de connaissance dans laquelle se trouve le sujet (op. cit. p. 777), bien qu'il marque sa préférence pour une conception de la pertinence comme étant partiellement fonction du contexte dans lequel on attribue la connaissance au sujet.

⁷⁵ Une autre manière de procéder serait de se demander quelle possibilité compte comme une alternative pertinente ou non pertinente selon les standards qui gouvernent justement nos pratiques ordinaires d'attribution de connaissance. C'est la réponse que l'on peut débusquer en filigrane chez un précurseur de l'approche des alternatives pertinentes, et surtout un illustre représentant de la philosophie du langage ordinaire, comme John Austin. Sa réponse au scepticisme, que nous avons abordée au chapitre précédent, peut être totalement reformulée en termes d'alternatives pertinentes, attendu qu'une alternative est désormais pertinente ou non pertinente en regard du standard qui gouverne nos pratiques linguistiques ordinaires d'attributions de connaissance. Pour Austin, conformément à ce standard, on est entièrement justifié à ignorer une possibilité d'erreur, tant que l'on n'a pas, et à moins que l'on ait quelque raison de penser que cette possibilité soit réalisée. On trouve une telle condition pour la pertinence également adoptée par Stine (1976, p. 252). Une formulation apparemment équivalente de cette condition est celle-ci : Q est une alternative pertinente pour la connaissance de S que P, seulement si S a quelque raison positive de douter que Q soit fausse. C'est une condition de ce genre qui, selon Sosa (2004, p. 37), ressort de la lecture de Peirce, et notamment du passage suivant :

Une personne peut, il est vrai, dans le cours de son étude, trouver des raisons de douter ce qu'il avait commencé par croire ; mais dans ce cas, il doute parce qu'il a une raison positive de le faire, et non au nom de la maxime cartésienne. Ne prétendons pas douter en philosophie de ce dont nous ne doutons pas dans nos cœurs. (Peirce, 5.2650)

Ainsi, il ne suffit pas qu'une alternative soit possiblement vraie pour être pertinente. Il faut, pour qu'elle le soit, que nous ayons quelque raison de penser qu'elle soit vraie. Or, pour Austin, nous n'avons aucune raison de penser qu'une possibilité sceptique d'erreur massive puisse être réalisée. Au fond, si l'hypothèse sceptique est bien formulée, nous ne devrions avoir aucune raison de penser qu'elle soit vraie, puisque par hypothèse, la totalité de notre évidence ne plaiderait pas plus à son encontre qu'en sa faveur : si j'étais un cerveau dans une cuve, mon évidence ne me fournirait aucune raison de penser que j'en suis un, mais pas plus pour penser que je n'en suis pas un. Dès lors, qu'une telle possibilité soit réalisée n'est pas une alternative pertinente, conformément au seul standard légitime de connaissance, et elle n'a pas besoin d'être éliminée pour que nous puissions nous attribuer la connaissance de manière tout à fait appropriée.

Nous avons déjà vu comment répliquer à la réponse austinienne au scepticisme, et nous n'y reviendrons pas, d'autant qu'elle ne se fonde pas sur une théorie de la connaissance proprement dite, mais sur une prise de position concernant les attributions de connaissance, ou au plus sur une proto-théorie de la connaissance (nous savons ce que nous sommes d'ordinaire enclins à dire que nous savons). Rappelons en effet que nous sommes ici intéressés à savoir si quelque théorie de la connaissance, conforme au principe d'exclusion pertinente, permet de fonder une réponse invariantiste modérée au scepticisme par le rejet de la clôture épistémique, et si oui laquelle. Dans le chapitre 9, nous discutons un peu plus l'idée, telle qu'on la trouve chez Stine, de rattacher la pertinence à ce que nous avons quelque raison de tenir pour une possibilité réalisée.

ressort de ces deux citations, prenons un exemple de Dretske lui-même, celui du dessert (*op. cit.* p. 1021 sq.), qui vise en tout premier lieu à mettre en lumière le rôle d'un ensemble d'alternatives pour la détermination du contenu de phrases non épistémiques.

Supposons que dans un restaurant, Brenda, qui mange seule à sa table comme à son habitude de célibataire solitaire, soit arrivée au moment du dessert, mais qu'elle soit repue, raison pour laquelle elle ne commande pas de dessert. Qu'elle ne commande pas de dessert est l'état de chose actuel est ce qui est effectivement le cas. Il y a bien d'autres choses qu'elle aurait pu faire au lieu de ne pas commander de dessert : elle aurait pu commander un dessert et le renverser sur le serveur, elle aurait pu commander un dessert et le fourrer dans ses chaussettes, ou encore le mettre dans un sac et le porter à l'un de ses amis malades. Chacune de ces possibilités constitue une alternative à la proposition que Brenda n'a pas commandé de dessert : si elle n'en commande pas, alors ce n'est pas le cas qu'elle en commande un et le jette sur le serveur, le fourre dans ses chaussettes, le porte à un ami alité.

Ces alternatives ne sont cependant pas pertinentes, parce qu'elles ne sont pas des possibilités qui auraient pu être réalisées dans les circonstances effectives si l'état de chose actuel ne s'était pas réalisé. Dans les circonstances décrites dans la petite histoire, Brenda n'ayant aucun ami, et *a fortiori* aucun ami alité, même si elle avait commandé un dessert, ce n'aurait pas été le cas qu'elle l'eût porté à un ami alité. Dans ces circonstances, Brenda ne commande pas de dessert simplement parce qu'elle n'a plus faim. Compte tenu de ces circonstances, si je dis que Brenda n'a pas commandé de dessert, je dis que Brenda n'a pas commandé de dessert *plutôt que, par opposition à, ou au lieu de* commander un dessert et de le manger, et non pas au lieu ou plutôt que de commander un dessert et le jeter sur le serveur, le mettre dans ses chaussures, ou le porter à un ami. La seule possibilité pertinente est celle dans laquelle elle commande le dessert et le mange, pas les autres.

Bien entendu, on peut imaginer des circonstances dans lesquelles la possibilité qu'elle ait commandé un dessert et l'ait jeté sur le serveur serait pertinente (par exemple, si elle se fait un devoir de s'en prendre systématiquement au serveur à chaque fois qu'elle va au restaurant), mais ce ne sont pas là les circonstances de la petite histoire, qui seules sont à prendre en compte pour déterminer ce qui est dit par « Brenda n'a pas commandé de dessert ». Selon Dretske en effet, ce que je dis quand j'énonce une phrase 'P' est partiellement fonction d'un ensemble d'alternatives qui sont pertinentes, compte tenu des circonstances d'évaluation, et je ne dirais pas la même chose par 'P' si les circonstances d'évaluation, et donc l'ensemble des alternatives pertinentes, venaient à changer. Ce qui est dit par « Brenda n'a pas commandé de dessert », compte tenu des circonstances décrites dans la petite histoire, c'est que Brenda n'a pas commandé de dessert plutôt que d'en avoir commandé un et de l'avoir mangé. Cette alternative est pertinente parce que dans les circonstances décrites, si elle avait commandé un dessert, elle l'aurait mangé. Autrement dit, une phrase 'P' exprime la proposition que P *plutôt que* Q_1, \dots, Q_m , où les Q_i sont des alternatives pertinentes à P, c'est-à-dire des alternatives qui, compte tenu des circonstances d'évaluation de 'P', pourraient être réalisées si ce n'était pas le cas que P.

Selon Dretske (1970, 1972), ce qui vaut pour le contenu d'une phrase 'P' vaut de la même manière pour celui d'une phrase de connaissance comme 'S sait que P' et les alternatives qui sont pertinentes pour la détermination de la proposition exprimée par une phrase sont également des alternatives qui sont pertinentes pour la connaissance de cette proposi-

tion. En d'autres termes, lorsqu'un sujet S sait que P dans des circonstances données, il sait que P plutôt qu'un certain nombre d'alternatives à P qui contribuent à déterminer ce que sait S dans les circonstances de référence⁷⁶. Comme il ressort de l'exemple précédent, pour Dretske, une alternative Q est pertinente pour la connaissance que P lorsque la condition suivante est satisfaite : elle pourrait ou aurait pu être réalisée étant données les circonstances de référence, si P n'était pas ou n'avait pas été réalisée.

Pour illustrer cette notion de pertinence, on peut prendre un exemple sur lequel Dretske (1981a) s'étend longuement, celui de l'observateur d'oiseaux. Il nous demande d'imaginer un ornithologue amateur qui se rend à son poste d'observation favori dans le Wisconsin. Il y remarque un canard en train de barboter, dont il reconnaît la silhouette familière et le plumage, parfaitement visibles à cette distance, comme étant ceux caractéristiques d'un colvert, pourtant assez rare dans la région. « Il semble suffisamment raisonnable de dire que l'observateur d'oiseaux *sait* que [l'oiseau] est un colvert. Il peut voir que c'en est un » (*op. cit.* p. 369). Or, supposons qu'un ornithologue professionnel soit, non loin de l'amateur, à la recherche d'une autre espèce d'oiseaux, les grèbes sibériens, dont il pense que certains spécimens auraient migré depuis leur Sibérie natale jusque dans cette région du Midwest, et qu'ils sont censés posséder tous les traits distinctifs du colvert, à ceci près que le colvert a un ventre blanc, alors que le grèbe sibérien a un ventre rouge. Cette différence ne se remarque pas lorsque les oiseaux sont dans l'eau, de sorte que si l'oiseau en train de barboter était un grèbe sibérien, l'amateur ne pourrait pas, même s'il était informé de la différence, le distinguer d'un colvert depuis son poste – il faudrait pour cela que l'oiseau fût en vol.

Étant donnée la supposition que l'ornithologue professionnel cherche à confirmer son hypothèse sur la migration des grèbes sibériens, on peut se demander s'il est encore raisonnable d'attribuer à l'ornithologue amateur la connaissance que ce qu'il voit en train de barboter est bien un colvert. Pour Dretske, le fait que l'ornithologue amateur ne soit pas au courant de la présence aux alentours de l'ornithologue professionnel, ni de son hypothèse, ne peut pas suffire à priver le premier de la connaissance qu'il a de voir un colvert. Car supposons que l'ornithologue professionnel se trompe en réalité, lorsqu'il pense que des grèbes sibériens ont migré dans le Midwest, tout simplement parce qu'aucun volatile de cette espèce n'a pu migrer dans la région, en raison de certains obstacles géographiques, ou mieux, parce qu'il n'existe rien de tel qu'un grèbe sibérien, simple mythe d'ornithologue. Dans ce cas, selon Dretske, il serait tout à fait injustifié, sous prétexte que depuis son poste d'observation, le ventre de l'oiseau n'est pas visible (laissant non éliminée la possibilité alternative qu'il puisse s'agir d'un grèbe sibérien), de nier que l'amateur a bien connaissance que l'oiseau qu'il observe est un colvert :

Que notre observateur d'oiseaux sache ou non que l'oiseau qu'il voit est un colvert dépend de ce que oui ou non, dans un sens objectif, il pourrait y avoir un grèbe lui ressemblant [...]. Si, de fait, il n'y a pas de grèbe lui ressemblant, cela tranche le problème. Il sait que c'est un colvert. S'il y a des grèbes, mais qu'en raison de certaines barrières géographiques, ils sont confinés à leur habitat sibérien, alors, là en-

⁷⁶ Ce sont des considérations de ce genre que Schaffer (2004) met en avant à l'appui de la forme de contextualisme qu'il appelle le « contrastivisme », dont nous aurons l'occasion de dire deux mots un peu plus loin au chapitre 6.

core, la possibilité que l'oiseau soit un grèbe, bien que restant une possibilité logique, n'est pas une possibilité pertinente [dans la mesure où] les grèbes ne peuvent pas migrer. Si toutefois il existe des grèbes et s'ils peuvent migrer, mais simplement ne l'ont pas fait, le cas devient plus ambigu. Je pense cependant que nous avons maintenant une possibilité authentique, une alternative pertinente [...]. Il n'y a rien que possède l'observateur (que ce soit dans l'apparence de l'oiseau ou dans son information générale d'arrière-plan) qui exclut la possibilité que ce qu'il est en train de regarder soit un grèbe ayant migré. Par là même, il ne sait pas que c'est un colvert. (Dretske 1981a, p. 377 sq.)

Drestke distingue donc, parmi l'ensemble de toutes les possibilités d'erreur, celles qui sont des possibilités « authentiques » de celles qui ne le sont pas. Les possibilités authentiques sont celles qui « existent actuellement, dans la situation objective », compte tenu, pour ainsi dire, de la spécification complète des circonstances dans lesquelles se trouve le sujet connaissant. Si dans la spécification des circonstances de connaissance de l'ornithologue amateur est inclus le fait qu'il existe des grèbes sibériens et qu'ils peuvent migrer, la possibilité que ce qu'il voit soit un grèbe et non un colvert est une possibilité « objective », « authentique », « existant actuellement », une possibilité qui pourrait (ou aurait pu) être réalisée si l'oiseau n'était pas (ou n'avait pas été) un colvert.

Alternatives pertinentes et conditionnels subjunctifs

Si l'on s'en tient à l'exemple de l'ornithologue amateur, on peut être tenté d'interpréter le « pourrait » et la notion de « possibilité authentique » ou « objective » comme renvoyant à une possibilité physique. Dans ce cas, une alternative pertinente serait simplement une alternative qui est possible physiquement, sous certaines lois physiques et étant donnée la réalisation de certaines conditions antécédentes. On peut en effet proposer de lire le fait que les grèbes ne peuvent pas migrer en raison de barrières géographiques comme une impossibilité physique, de sorte que l'oiseau observé par l'amateur n'aurait pas pu être dans un sens physique un grèbe sibérien. Yourgrau (1983, p. 183 sqq.) interprète de cette façon les enseignements que Dretske tire de cet exemple. Il cherche à prendre Dretske en faute, notamment en indiquant le manque de précision qu'il peut y avoir à comprendre les alternatives pertinentes comme des possibilités physiques. Yourgrau se méprend cependant, car ce n'est clairement pas dans ce sens restreint que Dretske entend dire qu'une alternative pertinente est une possibilité « authentique » ou « objective ». Car le cas échéant, ceci contredirait le verdict que donne Dretske à propos de l'exemple de la jauge d'essence.

Dans l'exemple de la jauge, rappelons-le, une jauge tout à fait fiable dans ses indications est transportée d'une automobile sur une centrale nucléaire, où elle continue à fonctionner de manière fiable. Le fait qu'elle indique maintenant le niveau de refroidissement de la centrale oblige à prendre des précautions supplémentaires, et la nervosité occasionnée par la considération des conséquences désastreuses que pourrait avoir un dysfonctionnement de la jauge induit naturellement la considération de la possibilité d'un dysfonctionnement de celle-ci. Néanmoins, Dretske insiste bien sur le fait que cette possibilité n'est pas une alternative pertinente à la connaissance que le niveau de refroidissement de la centrale est tel qu'indiqué par la jauge. Or, si l'on interprète l'idée que seules les possibilités « objectives » d'erreur sont des alternatives pertinentes comme l'idée que seules les possibilités *physiques* d'erreur sont des alternatives pertinentes, on devrait considérer, contrairement à ce

qu'en pense Dretske, que la possibilité que la jauge soit victime d'un dysfonctionnement *est* une alternative pertinente à la connaissance du niveau de refroidissement de la centrale. Il est en effet physiquement possible, du moins au sens de compatible avec les lois physiques qui régissent notre monde, que la jauge soit victime d'un dysfonctionnement. C'est pourquoi il vaut mieux considérer que lorsqu'il parle de possibilités « objectives », Dretske ne veut pas dire des possibilités « objectives » dans un sens physique, ou du moins pas uniquement. Pour lui, l'ensemble des alternatives pertinentes pour la connaissance d'une proposition ne se réduit pas à l'ensemble des possibilités physiques que nous nous trompons. Dans ce cas, que doit-on précisément entendre par 'Si P n'était pas (n'aurait pas été) le cas, Q pourrait (aurait pu) être le cas', impliqué dans la formulation du critère dretsken de pertinence ?

Tout dépend de l'interprétation que l'on entend faire, plus généralement, des conditionnels de la forme 'Si P était le cas, Q serait le cas'. Lorsque l'on ne se soucie pas de savoir si P est ou sera actuellement le cas, on parle souvent de conditionnel « subjunctif » ou « irréal », tandis que l'on parlera plus volontiers de conditionnel « contrefactuel » ou « contraire au fait » lorsque c'est un fait que P n'est pas le cas. L'interprétation la mieux connue des conditionnels subjunctifs et contrefactuels est en termes de « proximité » entre mondes possibles. Même si Dretske se contente, dans une large mesure, d'une interprétation intuitive du conditionnel par lequel il caractérise la pertinence, et même si à l'époque de la publication de Dretske (1970), la « logique des conditionnels » (*conditional logics*) n'est encore qu'à ses débuts, il nous semble que nous pouvons, grâce à un minimum de « technologie des mondes possibles », rendre compte de ce que Dretske a en tête sans manquer de lui faire justice.

On peut dire, en première approche, qu'un conditionnel de la forme 'Si P était le cas, Q serait le cas' est vrai, si dans les mondes où P est le cas et qui sont les plus « proches » du monde actuel, P est également le cas. Bien entendu, la question se pose de savoir à quelles conditions un monde est un monde « proche » du monde actuel. Une lecture devenue courante de la notion de proximité est en termes de similitude : un monde *w* est plus ou moins proche d'un autre monde selon qu'il lui est plus ou moins semblable. C'est dans ces termes qu'est formulée l'approche générale des conditionnels subjunctifs la plus connue. La première version de celle-ci a été proposée par Stalnaker (1968), version dont Lewis a montré par la suite qu'elle était un cas particulier d'une théorie générale des contrefactuels qu'il expose dans Lewis (1973). On peut dire que, dans cette approche générale qui est devenue celle de référence – la « théorie Stalnaker-Lewis classique des conditionnels » comme on l'appelle parfois –, la sémantique des conditionnels subjunctifs est conçue en termes (d'une relation) de similitude globale entre mondes. Par exemple, pour interpréter ce genre de conditionnels, Lewis (1973) propose de distribuer tous les mondes possibles de la manière suivante : pour chaque monde possible *W*, tous les autres sont disposés sur des « sphères » centrées sur *W*, de tailles variables en fonction du degré de similitude des mondes en question par rapport à *W*. Dans une telle approche, 'Si P était vraie, alors Q serait vraie' sera vraie à un monde *W*, si et seulement si il n'y a aucun monde dans lequel P est vraie, ou si

quelque monde où P et Q sont vraies est plus similaire à W que tout autre monde où P est vraie mais Q est fausse⁷⁷.

Cette interprétation aurait malheureusement pour conséquence de prédire des valeurs de vérité manifestement incorrectes pour les conditionnels subjunctifs dont l'antécédent n'est vrai que dans un monde très différent du monde actuel. Pour prendre un exemple de Bennett (1974), dans le monde actuel, Kennedy a été assassiné. Supposons que le rapport de la commission Warren soit dans le vrai et que son assassinat soit le fait d'un individu isolé. On remarque qu'un monde où Kennedy n'a pas été assassiné semble manifestement plus lointain que n'importe quel monde où il a été assassiné, mais par quelqu'un d'autre qu'Oswald. Aucune des deux conditions de vérité, qui seraient en vigueur dans l'approche de Lewis, pour la phrase « Si Oswald ne l'avait pas tué, Kennedy n'aurait pas été tué », n'est donc satisfaite, et l'approche de Lewis prédit par conséquent la fausseté de cette phrase, qui est pourtant manifestement vraie (sous hypothèse que l'assassinat de Kennedy soit le fait d'un individu isolé)⁷⁸.

En dépit de ce problème, et d'autres encore, qui touchent la conception de Stalnaker/Lewis, il est néanmoins possible de nous inspirer d'une sémantique des mondes possibles pour obtenir une compréhension un peu plus qu'intuitive de ce que Dretske entend par une alternative pertinente. Nous proposons de nous en tenir, pour les besoins de la présente investigation, à une lecture des conditionnels subjunctifs dans laquelle la phrase 'Si P n'était pas le cas, Q serait le cas' est vraie à un monde w de référence lorsque c'est le cas que Q dans les mondes non-P les plus proches de w , mais où la proximité est entendue en termes de différence minimale, plutôt qu'en termes de similarité globale entre mondes. Nous entendons par là qu'un conditionnel de la forme 'Si P n'était pas le cas, Q serait le cas' est vrai à un monde W , si Q est le cas dans les mondes qui ne diffèrent du monde W que par ceci que P n'y est pas le cas. Autrement dit, nous considérerons que pour Dretske, une analyse satisfaisante de la connaissance est une analyse des alternatives pertinentes, ayant pour résultat de vérifier le principe suivant d'exclusion pertinente :

Principe d'exclusion pertinente. Si S sait que P, alors S exclut toute possibilité Q qui est une alternative pertinente pour la connaissance par S que P,

sachant que pour Dretske, le critère de pertinence est celui-ci :

⁷⁷ Lewis (1973) a proposé une logique des conditionnels, fondée sur un tel « système de sphères », qu'il jugeait idoine pour les conditionnels subjunctifs, tandis que la logique des conditionnels proposée avant lui par Stalnaker (1968) était censée valoir aussi bien pour les conditionnels indicatifs que pour les subjunctifs. On trouve chez Chellas (1975) l'idée de concevoir les différentes logiques des conditionnels comme des logiques modales dont la sémantique incorpore des relations d'accessibilité indexées sur des propositions. On aura par exemple, pour toute proposition P, une relation d'accessibilité R_P définie sur un ensemble de mondes. Dire qu'un monde w se tient dans la relation R_P à un monde w' pourra être interprété en disant que P est vraie dans le monde w' qui est *ceteris paribus* le même que w . Pour un survol des différentes logiques des conditionnels, voir Nute (1984) et le chapitre 5 de Priest (2001). Pour une vision d'ensemble de la discussion autour de la théorie Stalnaker-Lewis en particulier, voir en particulier Harper, Stalnaker et Pearce (1981).

⁷⁸ Fine (1975) illustre une conclusion similaire en prenant l'exemple du conditionnel « Si Nixon avait appuyé sur le bouton, il y aurait eu un holocauste nucléaire ». Pour une réponse de Lewis – en gros, de dire que l'on ne doit pas fonctionner sur une notion intuitive de similarité globale entre mondes – et une réplique récente de Tooley, voir respectivement Lewis (1986) et Tooley (2003).

Critère dretsken de pertinence. Une alternative Q à P est pertinente pour la connaissance par S que P, si et seulement si si P n'était pas le cas, Q pourrait être le cas, i.e. si et seulement si parmi les mondes qui ne diffèrent du monde actuel de S que par ceci que P n'y est pas le cas, il existe un monde dans lequel Q est le cas.

Pour illustrer ce point, reprenons l'exemple du zèbre. Supposons que dans le monde actuel, les autorités du zoo municipal soient tout à fait honnêtes, qu'il y ait un zèbre dans la cage du zoo marquée « Zèbre », et que j'en vienne à croire qu'il s'agit d'un zèbre sur la base de ma perception visuelle d'un animal à rayures que je reconnais comme un zèbre et de ma lecture de la pancarte « Zèbre ». Pour que cette croyance vraie constitue une connaissance, il faut et il suffit que je sache qu'il ne s'agit pas plutôt d'un spécimen de l'une ou l'autre de ces espèces qui se trouvent dans le zoo, *mais pas* que je sache qu'il ne s'agit pas plutôt d'une mule savamment déguisée en zèbre par les autorités du zoo. Dans chacun des mondes qui ne diffèrent du monde actuel que par ceci que l'animal dans la cage n'est pas un zèbre, les autorités du zoo sont honnêtes, et en tous cas, pas du tout enclines à substituer une espèce à une autre pour tromper le client. Aussi, parmi ces mondes qui ne diffèrent du monde actuel que par ceci que l'animal dans la cage n'est pas un zèbre, on trouvera des mondes où il s'agit d'une girafe, d'un éléphant, d'un tigre, etc. Qu'il puisse s'agir d'une girafe, d'un éléphant, d'un tigre, etc., sont des possibilités qui pourraient être réalisées s'il ne s'agissait actuellement d'un zèbre, et sont donc pertinentes pour la connaissance qu'il y a là un zèbre. Or, dans aucun des mondes ne différant de l'actuel que par ceci que l'animal dans la cage n'y est pas un zèbre, il ne s'agira d'une mule savamment déguisée en zèbre par les autorités du zoo. Un tel monde différerait par beaucoup plus que par ceci que l'animal n'y serait pas un zèbre. Étant données les circonstances objectives actuelles, ce n'est pas une possibilité qui pourrait être réalisée s'il ne s'agissait actuellement d'un zèbre, et elle n'est donc pas pertinente pour la connaissance qu'il s'agit bien d'un zèbre.

Vers une analyse externaliste de la connaissance

Pour Dretske, une analyse satisfaisante de la connaissance doit être une analyse des alternatives pertinentes dans le genre de celle dont nous venons de voir une application. Ceci est selon lui confirmé par le fait que ce qu'il tient pour une analyse satisfaisante de la connaissance – formulée en termes de « raisons concluantes » – vérifie un principe d'exclusion pertinente comme celui présenté plus haut (Dretske 2003, p. 113).

Nous avons déjà dit que, selon la position la plus populaire à l'heure actuelle en matière d'analyse vériconditionnelle de la connaissance propositionnelle, une analyse satisfaisante de la connaissance est censée être une analyse « externaliste » de la connaissance, dans laquelle ce qui garantit le sujet à croire n'est pas nécessairement quelque chose d'interne à la perspective du sujet, comme le simple fait d'avoir telle ou telle raison de croire. Dans une perspective externaliste, la condition de garantie épistémique est une contrainte sur la relation entre la croyance du sujet (ou quelque chose qui en relève) et le fait qui la rend vraie (ou quelque chose qui en relève). Pour Dretske, il ne fait aucun doute que c'est du côté de l'externalisme qu'il faut chercher une analyse satisfaisante de la connaissance. Ainsi, contre l'internalisme, Dretske fait valoir l'exemple de la connaissance perceptive, qu'il tient pour la connaissance par excellence, à l'encontre de l'idée que la croyance doit être supportée à un degré suffisant par quelque raison cognitivement accessible au sujet.

[Le fait de voir ma femme sur le sofa] ne me donne pas ce genre de justification. Ce que le fait de voir ma femme sur le sofa fournit est une expérience, E, d'un genre compatible avec le fait qu'elle ne soit pas là. Il y a toujours quelque chose (généralement un grand nombre de choses) qui peut faire qu'il y ait E (qui peut me faire avoir ces raisons de croire qu'elle est sur le sofa) sans que ma croyance soit vraie. Le fait, donc, qu'aucune de ces choses n'a fait qu'il y ait eu E sans qu'elle ne soit pas là, est quelque chose qui doit être vrai pour que ma croyance perceptive soit vraie et, par suite, pour que je sache qu'elle est là. C'est un fait, pourtant, que de la voir là ne justifie pas. (Dretske 2003, p. 105)

L'idée est donc que la connaissance ne requiert pas de justification au sens internaliste classique d'une évidence nécessairement accessible au sujet. « La connaissance perceptive [...] dérive des circonstances dans lesquelles on en vient à croire, pas de la justification pour la croyance » (*op. cit.* p. 105). Dire qu'elle dérive des « circonstances » et qu'il s'agit d'une notion externaliste signifie, par exemple, que dans des circonstances d'éclairage normal, je n'ai pas besoin de savoir ou d'être justifié à croire que les circonstances en question sont normales pour être en mesure de voir, et donc de savoir, de quelle couleur est la cravate de tel ou tel. « Voir votre cravate sous cet éclairage me 'connecte' (de manière externe, comme il se trouve) à votre cravate et sa couleur de sorte à me donner, avec ou sans justification, la connaissance de sa couleur » (*op. cit.* p. 106). Prenant la connaissance perceptive comme paradigmatique, Dretske généralise alors le point précédent à toute forme de connaissance : la connaissance en général est une notion externaliste, qui n'est pas simplement fonction de l'évidence à disposition du sujet, mais des circonstances objectives dans lesquelles il se trouve lorsqu'il forme sa croyance, et de la relation qui vaut entre cette croyance et le fait qui la rend vraie. En quels termes formuler une analyse externaliste de la connaissance ?

Selon la manière dont on conçoit la nature de la relation en question, entre la croyance et ce qui la rend vraie, on obtient des formes différentes d'externalisme. Une manière naturelle de concevoir cette relation est de la concevoir comme une relation causale, à la manière de ce que l'on peut appeler « l'externalisme causal » de Goldman (1967), et contrairement à la manière de ce que l'on peut appeler « l'externalisme modal » de Dretske, qui, lui, conçoit la relation en question comme une relation modale, et que, précisément, Dretske défend comme une alternative à l'externalisme causal de Goldman.

L'analyse causale de Goldman

Pour Goldman, une croyance est garantie, et donc est susceptible de constituer une connaissance, seulement lorsqu'elle se tient dans une relation causale au fait qui la rend vraie, et pas n'importe quelle relation causale, une relation causale « appropriée ».

Cette idée semble trouver une application assez naturelle dans les cas de connaissance perceptive. Dans la perspective externaliste de Goldman, lorsque nous sommes garantis à croire que ceci ou cela est le cas sur la base de notre expérience perceptive, ce n'est pas parce que nous disposons de quelque chose comme une évidence, que nous pourrions éventuellement produire comme justification de notre croyance que ceci ou cela est le cas, mais parce que notre expérience perceptive nous relie au fait que ceci ou cela soit le cas, d'une manière propre à nous en fournir une connaissance. Pour Goldman, cette relation est une relation causale. Si je sais que Frimousse est sur le sofa pour l'y avoir vu, c'est parce que le fait que Frimousse soit sur le sofa cause chez moi une certaine expérience visuelle E,

qui elle-même cause ma croyance que Frimousse est sur le sofa, en conjonction avec d'autres croyances d'arrière-plan sur l'apparence de Frimousse, sur l'absence dans la maison d'un autre chat ayant la même apparence que lui, etc. On remarque que pour une croyance perceptive d'un sujet, se tenir dans une relation causale à un fait ne se réduit pas simplement à être causé par lui. En effet, la croyance en question peut être causalement reliée à un fait lorsque ce fait cause une évidence qui, en conjonction avec quelque croyance d'arrière-plan, cause la croyance en question (comme dans le cas de Frimousse). Pour l'instant, on comprend assez intuitivement ce que Goldman veut dire quand il dit que la croyance doit être reliée causalement à un fait.

Cependant, pour que la croyance constitue une connaissance, il ne suffit pas qu'elle soit reliée causalement à un fait correspondant, mais il faut encore qu'elle y soit reliée de manière « appropriée ». Par « être dans une relation causale appropriée pour la connaissance », Goldman entend dire que la croyance doit être reliée causalement au fait qui la rend vraie certes, mais en vertu de ce qu'il appelle un « processus causal producteur de connaissance », au rang desquels il compte la perception, le souvenir, ou quelque combinaison des deux. Le souvenir est un processus causal au sens où selon lui, S se souvient que P à t seulement si la croyance que P à un moment antérieur t_1 est une cause de sa croyance que P à t. Le fait que P peut causer la croyance de S que P à t_1 au travers de la perception, cette croyance à t_1 causant à son tour sa croyance que P à t au travers du souvenir. Dans ce cas, le fait que P est une cause de la croyance de S que P à t. Goldman ne tient pas spécialement à rentrer dans le détail des processus causaux producteurs de connaissance, mais ce qui précède suffit à donner une idée de l'analyse de la connaissance qu'il défend : « S sait que P » est vrai, si et seulement si (1) c'est le cas que P, (2) S croit que P, et (3) la croyance de S que P est dans une relation causale appropriée au fait que P.

Cette analyse constitue, selon Goldman, une analyse satisfaisante de la connaissance propositionnelle, capable de rendre raison d'exemples de style Gettier. On pense ainsi à un exemple comme celui de la montre de Russell. Si la croyance du sujet qu'il est 8 heures, fondée sur l'indication de sa montre arrêtée 24 heures plus tôt, ne constitue pas une connaissance, c'est parce que la croyance en question ne se tient pas dans une relation causale au fait qu'il soit 8 heures, puisque le fait qu'il soit 8 heures ne cause ni l'indication de la montre, ni la croyance du sujet à cet effet. On pense aussi à un exemple comme celui de l'entretien de recrutement de Gettier. Si la croyance du sujet que celui qui aura le poste a dix pièces en poche, fondée sur une inférence valide à partir de sa croyance justifiée que Jones aura le poste et a dix pièces en poche, ne constitue pas une connaissance, c'est parce que sa croyance ne se tient pas dans une relation causale avec le fait que celui qui aura le poste a dix pièces en poche. En l'occurrence, celui qui, ayant dix pièces en poche, aura le poste, c'est le sujet et non pas Jones, alors que ce qui cause la croyance du sujet est soit sa croyance antécédente que Jones aura le poste, soit le fait qu'il a entendu dire que Jones aura le poste.

Même si elle semble fournir un traitement approprié de tels exemples de style Gettier, l'analyse de Goldman échoue cependant sur d'autres. Un contre-exemple apparent à l'analyse de Goldman est celui de la pomme de Newton, que l'on trouve par exemple chez Neta (2002). Une pomme tombe sur la tête de Newton. Par une coïncidence incroyable, Newton a une lésion cérébrale telle que, quelle que soit la vitesse à laquelle la pomme chute, l'impact de la pomme (plus la lésion) causera la croyance chez Newton que les objets

chutent précisément à cette vitesse et qu'il a une lésion cérébrale. Il se trouve que la pomme chute [à une certaine vitesse], et Newton s'en retourne avec la croyance vraie que les objets chutent à cette vitesse et qu'il a une lésion cérébrale. Intuitivement, nous ne dirions pas que Newton sait que les corps chutent à la vitesse en question et qu'il a une lésion cérébrale. Pourtant, le fait que les corps chutent bien à cette vitesse et qu'il ait une lésion cérébrale est bien ce qui cause sa croyance à cet effet. L'analyse causale de Goldman devrait donc prédire, de manière contre-intuitive, que Newton sait que les corps chutent à cette vitesse (et qu'en outre il a une lésion cérébrale). Une réponse possible serait de dire que la relation causale entre la croyance de Newton et le fait correspondant doit encore être appropriée. Elle ne l'est cependant pas, puisqu'elle ne vaut en vertu d'aucun des processus causaux producteurs de connaissance identifiés par Goldman.

Prenons donc un autre exemple, celui des granges, mentionné dans notre premier chapitre et que Goldman (1976) lui-même a présenté comme un contre-exemple à une analyse causale de la connaissance comme celle défendue dans Goldman (1967). Le verdict de l'intuition sur cet exemple est que Henry ne sait pas que ce qu'il voit est une grange, et ce parce qu'il aurait pu trop facilement se tromper sur ce qu'il voit, puisque la région qu'il traverse est truffée de façades de granges en papier mâché. Pourtant, sa croyance que ce qu'il voit est une grange est bien en relation causale appropriée avec le fait qu'il voie une grange, le processus causal producteur de connaissance étant la perception visuelle de Henry. Si l'analyse de Goldman est correcte, Henry devrait donc savoir qu'il a une grange devant les yeux, ce qui est contre-intuitif.

Prenons un dernier contre-exemple à l'analyse de Goldman, celui de l'éruption de la montagne, que l'on trouve chez Dretske (1971, p. 4 sq.). Supposons qu'un sujet S en vienne à savoir qu'une certaine montagne M a été un volcan en éruption il y a de cela très longtemps, en se basant sur son observation de la présence et de la distribution de la lave solidifiée dans les environs immédiats de M. Conformément à l'analyse de Goldman, S sait que M a été en éruption il y a longtemps, seulement si l'éruption de M est en relation causale avec – ou plus simplement, a causé – la présence et la distribution particulière de la lave autour de M. Cette relation causale pourrait être formulée en disant que la présence et la distribution de lave autour de M sont causées par l'éruption de la montagne, et elles causent leur propre observation par S, observation qui à son tour cause la croyance par S dans l'éruption de M. On peut simplifier en disant que S sait que M a été en éruption il y a longtemps, seulement si :

(α) L'éruption de M est en relation causale avec la croyance par S que M a été en éruption il y a longtemps.

Pour l'instant, il n'y a pas de problème. Maintenant, considérons une version légèrement modifiée de cette histoire. Comme précédemment, l'éruption de M a causé la présence et la distribution de la lave dans ses environs. Cette fois par contre, non loin de M se trouve une autre montagne N, et la géologie de la région est telle que si M n'avait pas été en éruption, N l'aurait été à sa place, auquel cas la présente distribution de la lave autour de M eût cependant été la même. Dans ce cas, nous ne dirions pas de S qu'il sait que M a été en éruption sur la base de son observation de la distribution de la lave aux alentours. Car si M n'avait pas été en éruption, N l'aurait été à la place, donnant lieu à la même observation par S de la lave autour de M, et S croirait encore, mais à tort cette fois, que M a été en éruption. Le problème est que la condition causale (α) de Goldman est bien satisfaite, puisque c'est

bien l'éruption de M qui a causé la distribution particulière de la lave autour de M, qui elle-même a causé son observation par S, qui, à son tour, a causé la croyance de S dans l'éruption de M. Autrement dit, l'analyse causale de Goldman prédit que S sait que M a été en éruption à travers son observation de la lave, et ce contrairement à ce que nous serions intuitivement prêts à dire.

Si Dretske pense que Goldman est sur la bonne voie, il n'en pense pas moins que son analyse est insuffisante. Des exemples comme le dernier ont rapidement convaincu Dretske de préférer à un externalisme causal un externalisme modal⁷⁹. À la condition d'une relation *causale* appropriée entre la croyance et le fait qui la rend vraie, Dretske préfère la condition que la raison qui fonde cette croyance se tienne dans une relation *modale* appropriée au fait qui rend vraie cette croyance, en l'occurrence, que les raisons qui fondent la croyance soient « concluantes ». Dretske défend cette position dans « Conclusive Reasons » (1971) et également, quoique de manière plus succincte, dans Dretske (2003).

L'analyse par les raisons concluantes de Dretske

Pour Dretske, lorsque je sais, je ne dois pas pouvoir me tromper et ma possession d'une raison « concluante » pour entretenir une croyance doit exclure la possibilité d'une erreur de ma part. Selon lui, en effet, « posséder des raisons concluantes [...] n'implique pas seulement que P soit le cas et n'implique pas seulement que S croit que P, mais implique aussi que, dans les circonstances dans lesquelles il en est venu à croire que P, il était suffisamment sûr pour éliminer la possibilité qu'il se trompe sur P » (1971, p. 13). Dretske entend exprimer ce réquisit en disant qu'une raison R est concluante en faveur d'une proposition P, lorsque la condition exprimée par le conditionnel suivant est satisfaite :

⁷⁹ Lorsque nous faisons référence à « l'externalisme causal de Goldman », nous faisons référence uniquement à l'analyse causale qu'il défend dans « A Causal Theory of Knowing » (1967), et non pas à ses travaux épistémologiques plus récents qui, eux, prennent en compte certaines des remarques que nous venons de mentionner, ainsi que les avantages, mis en lumière par Dretske, d'opter pour une théorie des alternatives pertinentes. Dès Goldman (1976) et par la suite dans Goldman (1986), il s'intéresse à repenser l'idée d'une relation causale appropriée en incorporant une notion de fiabilité, notamment locale, des processus causaux producteurs de croyances, soit en exigeant de tels processus que, lorsqu'ils produisent une croyance, sont tels qu'ils ne l'auraient pas produite si certaines possibilités alternatives pertinentes à ce qui est actuellement le cas avaient été réalisées. On notera aussi que l'analyse de Dretske par les alternatives pertinentes, et sa théorie des raisons concluantes que nous allons présenter dans la suite, est compatibles avec l'idée que la croyance doit être dans une relation causale appropriée avec le fait qui la rend vraie. Simplement, cette relation causale est appropriée lorsqu'elle est fiable dans le sens de fondée sur des raisons concluantes, propres à éliminer toutes les alternatives pertinentes. Sa notion de raison concluante est celle d'une raison que le sujet ne posséderait pas si la croyance qu'elle fonde était fautive, et il est assez clair que Dretske admet au minimum une analyse des énoncés causaux en termes contrefactuels. D'ailleurs, dans Dretske (1981b), il soutient explicitement qu'un sujet sait que P à condition que sa croyance que P soit causée par un état de chose R qui porte l'information que P, c'est-à-dire par un état de choses dont la réalisation exclut toutes les alternatives pertinentes à P. À noter encore que dans les années 60-70, Goldman n'est pas le seul auteur à proposer une analyse causale de la connaissance. Armstrong (1973), par exemple, défend une analyse causale dans laquelle la garantie épistémique exige du lien causal entre une croyance et un état de chose qui soit tel que, étant donnée la réalisation d'un certain nombre de conditions déterminant l'état du sujet, il y a une loi causale qui fait que lorsque ces conditions pertinentes sur l'état du sujet sont réalisées, s'il croit que P, alors c'est le cas que P, autrement dit, une loi de la nature en vertu de laquelle ce doit être le cas qu'une croyance est vraie si le sujet l'entretient. Cette conception tombe sous le coup des remarques faites à l'analyse causale de Goldman (1967).

Si P n'était pas le cas, R ne serait pas le cas.

L'analyse dretskenne de la connaissance par les raisons concluantes peut donc être formulée :

La croyance vraie de S que P constitue une connaissance, si et seulement si il existe une raison R telle que S croit que P sur la base de R et telle que si P n'était pas le cas, R ne serait pas le cas (ou S n'aurait pas cette raison R de croire que P).

La manière d'interpréter le conditionnel subjonctif 'Si P n'était pas le cas, R ne serait pas le cas' est cruciale. Dretske nous donne deux précisions importantes quant à la façon dont il souhaite interpréter ce conditionnel. Tout d'abord, il affirme que 'Si P n'était pas le cas, R ne serait pas le cas' revient à dire 'Étant donné R, il est impossible que non-P', soit encore 'Il est impossible que (R et non-P)' (voir p.ex. Dretske 1971, p. 13). Il ne peut pas cependant en rester là, puisque l'impossibilité en question peut être lue de plusieurs manières. C'est pourquoi il précise que :

Lorsque R et P sont des expressions d'états-de-choses particuliers, [le conditionnel 'Si P n'était pas le cas, R ne serait pas le cas'] exprime une uniformité générale, mais cette uniformité générale n'est pas que, à chaque fois qu'un état similaire à R est le cas, un état similaire à P est (ou a été) aussi le cas. L'uniformité en question concerne la relation entre des états similaires à R et P *sous un ensemble fixe de circonstances*. À chaque fois que (un état tel que) R [est le cas] *dans des circonstances C*, alors (un état tel que) P [est le cas], où les circonstances C sont définies en termes de ces circonstances qui prévalent actuellement à l'occasion de R et P. (Dretske 1971, p. 7)

Par exemple, le conditionnel 'Si l'enfant n'avait pas été malade, le thermomètre n'aurait pas indiqué plus de 40°' exprime une relation d'uniformité entre des états de choses similaires à la température normale de l'enfant et des états-de-choses similaires à l'indication du thermomètre *dans un ensemble fixe de circonstances* incluant l'état actuel du thermomètre, c'est-à-dire la donnée de son état (bon ou mauvais) de fonctionnement. Si le thermomètre est actuellement en bon état de fonctionnement, cette donnée doit être prise en compte, et ne doit pas être autorisée à varier dans l'évaluation du conditionnel : « pour déterminer la vérité de l'assertion originale, nous devons supposer que le thermomètre est précis (ou défectueux) *quelle que soit l'actuelle condition* » (Drestke 1971, p. 9). Ainsi, ce qui est exprimé par 'Si P n'était pas le cas, R ne serait pas le cas' semble voir sa portée restreinte à des situations contrefactuelles dans lesquelles les circonstances sont au minimum les mêmes que dans la situation actuelle en regard de laquelle le conditionnel est évalué.

Raisons concluantes et conditionnels subjonctifs

L'interprétation que Dretske entend donner du conditionnel pose cependant un autre problème. Il nous dit que « si S a des raisons concluantes de croire que P, alors il est faux de dire que [...] S *pourrait se tromper en croyant que P* » (Dretske 1971, p. 13), ce qui suggère que l'on interprète 'Si P n'était pas le cas, R ne serait pas le cas' comme :

(β) Étant donné R, il est impossible que non-P.

Une interprétation de cette sorte revient à dire que le conditionnel ‘Si P n’était pas le cas, Q ne serait pas le cas’ est susceptible de contraposition, et qu’il équivaut donc à cet autre ‘Si Q était le cas, P serait le cas’. En effet, supposons, dans une interprétation conforme à celle suggérée par Dretske, que l’on ait équivalence entre ‘Si P n’était pas le cas, Q ne serait pas le cas’ et ‘Étant donné Q, il est impossible que non-P’. La phrase ‘Étant donné Q, il est impossible que non-P’ équivaut à la phrase ‘Il est impossible que (Q et non-P)’, elle-même équivalente à ‘Il est impossible que (non-P et Q)’. Cette dernière équivaut à son tour à ‘Étant donné non-P, il est impossible que Q’, soit à ‘Si Q était le cas, P serait le cas’. Dretske semble donc adopter une interprétation des conditionnels subjunctifs dans laquelle ces derniers seraient contrapposables.

On a cependant des raisons de penser que les conditionnels subjunctifs ne sont pas contrapposables. Supposons que les conclusions du rapport Warren soient effectivement exactes et que l’assassinat du président américain soit le fait d’un homme isolé, Oswald. Soit le conditionnel subjunctif suivant :

(i) Si Oswald ne l’avait pas tué, Kennedy n’aurait pas été tué.

Si les conditionnels subjunctifs pouvaient être contraposés, (i) serait équivalent à :

(ii) Si Kennedy avait été tué, alors Oswald l’aurait tué,

et l’ensemble des mondes pertinents pour l’évaluation de (i) devrait être le même que pour celle de (ii). Clairement, ce n’est pas le cas.

On remarque par exemple que des mondes où l’antécédent de (ii) est vrai sont des mondes qui, à première vue, sont des plus proches et des plus similaires du monde actuel (du moins en regard de l’assassinat de Kennedy). On remarque par contre que n’importe quel monde où l’antécédent de (i) est vrai est un monde des plus éloignés du monde actuel (sous la supposition que le rapport Warren est dans le vrai). Un tel monde est même radicalement différent du monde actuel. Du moins, un tel monde où Kennedy n’aurait pas été assassiné est suffisamment différent du monde actuel pour que l’on puisse le considérer comme beaucoup plus lointain que n’importe quel monde dans lequel Kennedy a été assassiné par quelqu’un d’autre qu’Oswald. Intuitivement, l’ensemble des mondes pertinents pour l’évaluation de (i) ne sera pas le même que celui pour l’évaluation de (ii). Ce qui tendrait à indiquer le caractère non contrapposable des conditionnels subjunctifs⁸⁰ et ainsi à indiquer que la façon dont Dretske suggère d’interpréter les conditionnels subjunctifs est quelque peu problématique.

⁸⁰ Un autre exemple censé manifester intuitivement l’échec des conditionnels subjunctifs à se contraposer est fourni par Sosa (1999, note 1, p. 149-150). Considérons le conditionnel subjunctif suivant :

(χ) Si l’eau coulait du robinet, ce ne serait pas le cas que (l’eau coule du robinet mais la valve principale est fermée).

Si les conditionnels subjunctifs se contraposaient, on aurait comme équivalent de (χ) le conditionnel suivant :

(χ') Si l’eau coulait du robinet, la valve principale étant fermée, l’eau ne coulerait pas du robinet.

Alors que (χ) est intuitivement acceptable, intuitivement (χ') ne l’est pas, en tous cas, l’est indéniablement beaucoup moins que (χ), et moins que la négation de (χ') – ‘Ce n’est pas le cas que si l’eau coulait du robinet, la valve principale étant fermée, l’eau ne coulerait pas du robinet’. Cet exemple tendrait, selon Sosa, à invalider l’hypothèse de contraposition pour les conditionnels subjunctifs.

C'est pourquoi une fois encore nous préférons, pour rendre raison de manière aussi charitable que possible de l'analyse dretskenne, interpréter le conditionnel des raisons concluantes en termes de différence minimale entre mondes. Ceci nous permet de formuler ainsi l'analyse dretskenne par les raisons concluantes :

La croyance vraie de S que P constitue une connaissance, si et seulement si il existe une raison R telle que S croit que P sur la base de R et telle que dans les mondes qui ne diffèrent du monde actuel de S que par ceci que P n'y est pas le cas, R n'est pas le cas.

Cette analyse s'applique tout naturellement à l'exemple précédemment mentionné du thermomètre. Supposons que dans le monde actuel, un enfant ait 40° de fièvre et que j'en vienne à croire qu'il a 40° de fièvre. Ce qui m'amène à le croire est le fait qu'un thermomètre en parfait état de fonctionnement m'indique 40° de température corporelle. Dans ce cas, je sais que l'enfant a 40° de fièvre, si dans les mondes qui ne diffèrent du monde actuel que par ceci que l'enfant n'y a pas 40° de fièvre (mais, disons, entre 37° et 42° de fièvre, fourchette raisonnable dans notre monde), le thermomètre ne m'indique pas 40° de température corporelle. Or, dans ces mondes, le thermomètre ne m'indique pas 40° de température corporelle (mais entre 37° et 40° de température corporelle). Donc, je peux savoir que l'enfant a 40° de fièvre en me basant sur la lecture du thermomètre.

Raisons concluantes et exemples de style Gettier

Dretske présente son analyse de la connaissance par les raisons concluantes comme une analyse satisfaisante de la connaissance. Pour le vérifier, le test est celui de la capacité à rendre compte des exemples de style Gettier, test que passe l'analyse dretskenne pour un nombre important des exemples les plus classiques. Par exemple, son analyse prédit bien que je ne sais pas qu'il est 8 heures en regardant ma montre arrêtée sur 8 heures : s'il n'avait pas été 8 heures, mais 9 heures, j'y aurais quand même lu qu'il était 8 heures et en serait venu à croire qu'il est 8 heures. L'analyse dretskenne prédit aussi bien que Smith ne sait pas que celui qui aura le poste a dix pièces en poche sur la base de son inférence à partir de sa croyance justifiée que Jones aura le poste et qu'il a dix pièces en poche : si ni lui ni Jones n'obtenait le poste, il en inférerait quand même que celui qui aura le poste a dix pièces en poche.

Jusque là, l'analyse de Dretske fait aussi bien que celle de Goldman. Selon Dretske, elle fait même mieux en ceci qu'elle ne compte pas des cas manifestes d'ignorance comme des cas de connaissance. Dretske commence par remarquer que la condition causale de Goldman est incluse dans la condition modale que lui-même propose, au sens où lorsque le fait que P est en relation causale avec la croyance de S que P, S ne croirait pas que P si ce n'était pas le cas que P. Par exemple, si le fait qu'il y ait trois pommes sur la table cause ma croyance (d'ordre perceptif) qu'il y a trois pommes sur la table, alors s'il n'y avait pas trois pommes sur la table, je n'aurais pas la croyance (d'ordre perceptif) qu'il y a trois pommes sur la table, parce que je n'aurais pas alors l'expérience perceptive des pommes sur la table. L'inclusion de la condition causale dans la condition modale est d'ailleurs ce que l'on doit attendre dans une analyse contrefactuelle des énoncés causaux, analyse que Dretske endorse lui-même volontiers. Le caractère plus inclusif de la condition dretskenne est préci-

sément ce qui fait la supériorité de celle-ci sur la condition de Goldman. Pour le voir, reprenons l'exemple de la montagne en éruption.

L'éruption de la montagne M a causé la distribution spécifique de lave dans son voisinage, sachant toutefois que la géologie de la région est telle que s'il n'y avait pas eu l'éruption de M, la montagne proche N se serait mise en éruption à la place, et que le cas échéant la distribution présente de la lave eût été la même. Intuitivement, si S fonde sa croyance que M a été en éruption sur son observation de la distribution de la lave aux alentours, sa croyance ne constitue pas une connaissance, puisque si M n'avait pas été en éruption, N l'aurait été, donnant lieu à la même distribution de lave aux alentours, et le cas échéant, S croirait quand même, mais à tort, que M a été en éruption. Dretske pense que son analyse rend mieux compte du verdict de l'intuition que celle de Goldman. Celle de Goldman a, comme on l'a vu, pour conséquence de prédire que S sait que M a été en éruption, alors que celle de Dretske prédit le résultat attendu.

Dans l'analyse de Goldman, rappelons-le, S sait que M a été en éruption, seulement si la condition suivante est satisfaite :

(α) L'éruption de M est dans une relation causale à la croyance de S dans l'éruption de M.

Or, cette condition est bien satisfaite par la croyance de S, puisque c'est bien l'éruption de M qui a causé la distribution particulière de la lave autour de M. Par contraste, dans l'analyse de Dretske, S sait que M a été en éruption, seulement si c'est la condition suivante qui est satisfaite :

(α') Si M n'avait pas été en éruption, S n'observerait pas cette distribution particulière de la lave (et ne fonderait pas sa croyance dans l'éruption de M sur cette observation).

Cette condition n'est justement pas satisfaite, puisque si M n'avait pas été en éruption, N l'aurait été, bien que la distribution de la lave eût, dans ce cas, été la même que dans la situation actuelle (où c'est bien M qui a été en éruption). De sorte que l'observation de la distribution de la lave autour de M aurait amené S à former la croyance fautive que M, et non N, a été en éruption. En conformité avec le verdict de l'intuition, l'analyse de Dretske prédit que S ne sait pas que M a été en éruption.

On peut voir de plus la supériorité de l'analyse de Dretske dans sa façon de traiter l'exemple de la grange. Dans l'analyse de Goldman et contrairement au verdict de l'intuition, Henry devrait savoir qu'il a une grange devant les yeux, puisqu'il croit à raison que c'est le cas et que sa croyance est causalement reliée, par son expérience visuelle, au fait que c'est le cas. Dans l'analyse de Dretske au contraire et conformément au verdict de l'intuition, Henry ne sait pas qu'il a devant lui une grange, puisque s'il ne s'agissait pas d'une grange, il s'agirait d'une façade de grange, auquel cas il aurait quand même une expérience visuelle semblable à celle qu'il a actuellement, sur laquelle il fonderait la croyance erronée qu'il s'agit d'une grange. Ceci semble suggérer que l'analyse de Dretske par les raisons concluantes semble assez satisfaisante, du moins pour l'instant et en tous cas un peu plus satisfaisante que celle de Goldman, s'agissant de traiter certains cas de style Gettier de référence.

Maintenant, selon Dretske, l'analyse de la connaissance par les raisons concluantes est une analyse des alternatives pertinentes, vérifiant un principe d'exclusion pertinente.

Alternatives pertinentes et raisons concluantes

Pour comprendre pourquoi l'analyse dretskenne de la connaissance par les raisons concluantes vérifie un principe d'exclusion pertinente, commençons par redéfinir la notion d'exclusion à la lumière de cette analyse :

Exclusion dretskenne. S exclut la possibilité que Q, s'il existe une raison concluante R à l'encontre de Q (ou en faveur de non-Q).

Ceci nous permet de reformuler le principe dretsken d'exclusion pertinente, par :

Principe dretsken d'exclusion pertinente. Si S sait que P sur la base de R, alors R est une raison concluante à l'encontre de Q, pour toute alternative Q à P telle que, parmi les mondes qui ne diffèrent du monde actuel de S que par ceci que P n'y est pas le cas, il existe un monde dans lequel Q est le cas.

Or, nous observons aisément que ce principe est vérifié par la théorie dretskenne des raisons concluantes.

Supposons que S sache que P sur la base d'une raison R. Cette raison R doit donc être une raison concluante en faveur de la croyance de S que P, si l'analyse par les raisons concluantes est correcte. Autrement dit, par la définition d'une raison concluante, ce doit être le cas que, dans les mondes qui ne diffèrent du monde actuel de S que par ceci que P n'y est pas le cas, R n'est pas le cas. Maintenant, si Q une alternative pertinente à P, parmi les mondes en question, il doit exister un monde w dans lequel Q est le cas. Or, puisque R n'est le cas dans aucun de ces mondes, il n'est pas non plus le cas dans w. Donc, si S sait que P sur la base de R, alors R est une raison concluante à l'encontre de toute alternative pertinente Q à P. Une analyse de la connaissance par les raisons concluantes vérifie donc bien un principe d'exclusion pertinente.

Selon Dretske, on peut tenir une analyse de la connaissance par les raisons concluantes comme satisfaisante dans la mesure où il s'agit d'une analyse des alternatives pertinentes, dans la mesure où une analyse satisfaisante de la connaissance doit être une analyse des alternatives pertinentes et dans la mesure où elle permet de traiter assez bien certaines objections de style Gettier. Une raison supplémentaire, envisagée par Dretske, en faveur d'une telle analyse est qu'elle permet de justifier un rejet de la clôture épistémique, et donc de répondre au scepticisme. En effet, selon lui, l'analyse de la connaissance par les raisons concluantes falsifie le principe de clôture de la connaissance. La connaissance n'est pas close, parce que la condition des raisons concluantes, qui est une condition nécessaire de la connaissance dans cette analyse, n'est pas close.

Dans Dretske (2003, p. 113), on trouve le détail de ce raisonnement appliqué à l'exemple suivant. Il est évident que je sais que si ma femme est sur le sofa, alors il ne s'agit pas d'une réplique mécanique parfaite de ma femme. Dès lors, si le principe de clôture épistémique classique est vrai, si je sais que ma femme est sur le sofa, alors je dois savoir que ce n'est pas plutôt une réplique mécanique parfaite de ma femme. Supposons que je sache bel et bien que ma femme est sur le sofa, et que je le sache parce que j'ai l'expérience visuelle

de ma femme sur le sofa. Dans ce cas, mon expérience visuelle de ma femme sur le sofa est une raison concluante pour croire que c'est le cas, puisque l'on a ceci que :

Si ma femme n'était pas sur le sofa, je n'aurais pas l'expérience visuelle de ma femme sur le sofa.

En effet, dans les mondes qui ne diffèrent du monde actuel que par ceci que ma femme n'est pas sur le sofa, je n'ai pas l'expérience visuelle de ma femme sur le sofa (mais celle d'un sofa sans rien dessus que je ne sois en mesure de distinguer nettement de ma femme).

Par contre, mon expérience visuelle de ma femme sur le sofa n'est pas une raison concluante pour croire que ce qui se trouve sur le sofa n'est pas une réplique mécanique parfaite de ma femme, puisque l'on n'a pas ceci que :

Si la créature sur le sofa était une réplique mécanique parfaite de ma femme, je n'aurais pas l'expérience visuelle de ma femme sur le sofa.

En effet, dans les mondes qui ne diffèrent du monde actuel que par ceci que ce qui se trouve sur le sofa est une réplique parfaite de ma femme, j'ai la même expérience visuelle de ma femme sur le sofa que dans le monde actuel. Donc, mon expérience visuelle de ma femme sur le sofa est une raison concluante pour croire que ma femme est sur le sofa, mais pas pour croire que ce qui se trouve sur le sofa n'est pas une réplique de ma femme. Par conséquent, je peux savoir que ma femme est sur le sofa sans savoir que ce qui s'y trouve n'est pas une réplique de ma femme, et l'on a un échec de la connaissance à être close sous implication connue.

Nous pouvons donc résumer l'argument théorique anti-clôture proposé par Dretske, l'argument anti-clôture par l'analyse de la connaissance, de la manière suivante. On peut produire une analyse satisfaisante de la connaissance – soit en général une analyse des alternatives pertinentes et en particulier une analyse par les raisons concluantes – dans laquelle on peut observer que la connaissance n'est pas close sous implication connue, parce que l'une des conditions nécessaires de la connaissance ne l'est pas. De plus, si la connaissance n'est pas close sous implication connue, alors l'argument sceptique, dont l'une des prémisses repose sur l'acceptation de la clôture de la connaissance, est tout simplement erroné.

Une réponse invariantiste modérée au scepticisme a été proposée par Nozick (1981). Elle se fonde sur un argument théorique anti-clôture analogue à celui de Dretske. L'analyse externaliste de la connaissance proposée par Nozick est d'ailleurs assez proche de celle proposée par ce dernier. Pour résumer cette réponse, dont le détail est donné à l'Annexe 4, ce qui est requis pour faire d'une croyance vraie que P, fondée sur une méthode M de formation de croyance, une connaissance, est que le sujet « traque » la vérité lorsqu'il a cette croyance, ce qui est le cas lorsque les deux conditions suivantes de « sensibilité » et de « réceptivité » sont satisfaites :

(Sensibilité) Si P n'était pas le cas et S devait former sa croyance quant à P sur la base de la méthode M, S ne croirait pas que P sur la base de M (i.e. dans les mondes non-P qui sont les plus proches du monde actuel et auxquels S utilise la méthode M pour former sa croyance quant à P, S ne croit pas que P sur la base de M)

(Réceptivité) Si P était le cas et S devait former sa croyance quant à P sur la base de la méthode M, S croirait que P sur la base de M (i.e. dans les mon-

des P qui sont les plus proches du monde actuel et auxquels S utilise la méthode M pour former sa croyance quant à P, S croit que P sur la base de M).

On a bien l'impression que cette analyse se rapproche de, voire se confond avec celle de Dretske. On peut citer en ce sens deux autres considérations.

La première est qu'il semble que l'on puisse se passer de la condition de réceptivité. Car si l'on suppose que la connaissance implique une croyance vraie, toutes les fois où un sujet S connaît une proposition P au monde actuel, il a la croyance vraie que P dans le monde P le plus proche du monde actuel, en l'occurrence le monde actuel lui-même ; de sorte que la condition de réceptivité « est redondante de toute manière : elle vaut automatiquement dès lors que la croyance vraie est présente » (DeRose 1995, note 27, p. 27). Si cette remarque est correcte, on peut simplement se contenter de formuler l'analyse nozickienne comme celle dans laquelle :

S sait que P sur la base de M, si et seulement si c'est le cas que P et S croit que P sur la base de M et la croyance de S que P est sensitive.

La seconde remarque est que, dans la formulation précédente de l'analyse nozickienne, pour qu'un sujet S sache que P sur la base de la méthode M, M doit être telle que si P n'était pas le cas et S devait former sa croyance quant à P sur la base de M, S ne croirait pas que P sur la base de M. Cependant, comme l'observe Luper (1987b, p. 225), ceci ne « peut pas rendre compte de manière appropriée de ces méthodes de formation de croyance [qui], bien que capables d'indiquer que P est vraie, ne peuvent jamais recommander la croyance que P comme fausse. De telles méthodes ne peuvent *jamais* satisfaire la condition de Nozick. Son antécédent requiert que S croie soit que P, soit que non-P via M. Pour ce faire lorsqu'il utilise [une telle méthode], S *doit* en arriver à croire que non-P. Et alors S ne peut pas satisfaire le conséquent de la condition de Nozick ». Le moyen d'évacuer cette difficulté est simplement de se rabattre sur une condition de sensibilité amendée de la manière suivante :

Si P n'était pas le cas, S ne croirait pas que P via M.

Dès lors, on s'aperçoit que la condition de sensibilité nozickienne *Si P n'était pas le cas, S ne croirait pas que P sur la base de M* prend en charge le travail de la condition dretskenne des raisons concluantes *Si P n'était pas le cas, S n'aurait pas la raison R de croire que P*, puisqu'en définitive, la méthode M est appelée à jouer le même rôle que la raison R.

C'est pourquoi les remarques et discussions qui vont suivre à propos de la réponse de Dretske au scepticisme, vaudront *mutatis mutandis* pour celle de Nozick, et plus généralement, pour toute réponse de type invariantiste modéré au scepticisme.

Chapitre 4 Discussion de la réponse modérée au scepticisme

Introduction

La réponse de l'invariantisme modéré au scepticisme repose sur le rejet de la clôture épistémique classique. Elle consiste à dire que, dans une bonne partie des cas, nous pouvons disposer d'une connaissance ordinaire, comme celle d'avoir des mains, sans disposer d'une connaissance anti-sceptique, comme celle de n'être pas un cerveau dans une cuve, et ce indépendamment de toute considération touchant au contexte. Celui qui emprunte cette ligne de réponse doit donc faire deux choses au moins.

D'une part, il doit raisonner son rejet de la clôture épistémique classique. Pour ce faire, un invariantiste modéré comme Dretske propose deux arguments. Tout d'abord, un argument « préthéorique » qui consiste dans la production de contre-exemples apparents à la clôture de la connaissance sous implication connue. Nous nous demanderons si des tentatives d'y répondre, comme celles de Klein ou de Wright et Davies, obtiennent quelque succès. Nous aurons l'occasion d'insister, en examinant une objection générale à l'encontre de l'approche invariantiste modérée du scepticisme, celle de la « conjonction abominable » de DeRose, sur le fait que si les exemples sur lesquels repose l'argument préthéorique en question sont des données avec lesquelles toute analyse de la connaissance et toute réponse au scepticisme doivent composer, ils n'ont rien de décisifs, le rejet de la clôture épistémique classique devant encore être fondée théoriquement. C'est pourquoi nous attacherons une attention toute particulière à discuter l'argument « théorique » anti-clôture proposé par l'invariantiste modéré, argument qui consiste, rappelons-le, à dire qu'une analyse satisfaisante de la connaissance est incompatible avec la clôture de la connaissance sous implication connue.

D'autre part, l'invariantiste modéré doit parvenir à concilier son affirmation de la possibilité d'une connaissance ordinaire avec cette donnée incontournable de notre rapport au scepticisme qu'est l'acceptabilité relative de nos attributions de connaissance ordinaire, et en particulier l'inacceptabilité d'une attribution de connaissance ordinaire effectuée en contexte philosophique. Si nous pouvons bel et bien savoir que nous avons des mains, comment se fait-il qu'en contexte de discussion philosophique, nous soyons si peu enclins à nous l'attribuer, et pourquoi jugerions-nous difficilement acceptable pour quelqu'un s'attribuer une telle connaissance dans un tel contexte ? Pour répondre à cette question, l'invariantiste modéré peut sortir de sa poche une tentative d'explication pragmatique du phénomène. Si celle-ci est concluante, alors on a du souci à se faire quant à la prétention du contextualiste à offrir du même phénomène la meilleure explication. Nous aurons l'occasion, précisément, dans la dernière partie de ce chapitre, de discuter ce qu'il en est de la tentative faite par Rysiew pour rendre compte pragmatiquement de l'acceptabilité relative de nos attributions de connaissance ordinaire dans la perspective d'une réponse invariantiste modérée au scepticisme.

Réponses à l'argument préthéorique anti-clôture

Considérons tout d'abord l'argument « préthéorique » à l'encontre de la clôture épistémique classique. Il consiste, rappelons-le, à produire des exemples dans lesquels la connaissance du sujet décrit échoue manifestement à être close sous implication connue. Ce sont les exemples de style Dretske. Pour Dretske, si un exemple comme celui du zèbre est un contre-exemple à la clôture épistémique classique, c'est parce que ce qui est censé permettre nous permettre de savoir que l'animal dans la cage est un zèbre, notre expérience perceptive, essentiellement visuelle, ne nous permet pas de savoir que ce n'est pas plutôt une mule savamment déguisée en zèbre. Un tel diagnostic repose une certaine conception de ce qu'est censé être un principe de clôture épistémique. Dretske l'interprète comme le principe selon lequel si S sait que P sur la base de E, alors si S sait que Q est impliquée par P, alors S sait que Q sur la base de E.

Dès lors, pour sauvegarder la clôture épistémique classique contre les supposés contre-exemples de style Dretske, il suffit de répondre que l'interprétation précédente de la clôture épistémique classique n'est pas la bonne, et que dans l'exemple du zèbre, nous pouvons bel et bien savoir qu'il ne s'agit pas d'une mule savamment déguisée, bien que ce ne soit pas sur la base de cette même évidence qui nous permet de savoir qu'il s'agit d'un zèbre. Ici, deux options sont envisageables. On peut dire que lorsque nous savons que c'est un zèbre sur la base de notre expérience perceptive, nous savons bien que ce n'est pas une mule déguisée en zèbre, non pas sur la base de cette même expérience perceptive, mais sur la base de notre connaissance désormais acquise que c'est un zèbre, précisément. On peut dire aussi que lorsque nous savons que c'est un zèbre sur la base de notre évidence perceptive, nous savons que ce n'est pas une mule déguisée, ni sur la base de cette même évidence, ni sur la base de notre connaissance désormais acquise que c'est un zèbre, mais nous le savons de manière antécédente et indépendante. La première option est celle de Klein, la seconde celle de Wright et Davies.

Clôture de la connaissance et transitivité de l'évidence

Selon Klein (1981, 1995, 2002), ce que réfutent les exemples de style Dretske, ce n'est pas le principe de clôture épistémique classique, mais un principe de transitivité de l'évidence dans le genre du suivant⁸¹ :

(Transitivité de l'évidence) Si P est connue d'un sujet S sur la base d'une évidence E (acquise, étendue, conservée), alors si (S sait que) P implique Q, alors si Q est connue de S, alors Q est connue de S sur la base de E.

Pour Dretske, si nous sommes censés ne pas savoir que les animaux ne sont pas des mules déguisées en zèbres, c'est parce que nous ne savons pas que c'est le cas sur la base de la même expérience visuelle qui nous fait savoir que ce sont des zèbres. Il s'agit là, selon Klein, d'un problème qui a plus à voir avec la transitivité de l'évidence (perceptive) plutôt

⁸¹ Klein présente son objection à Dretske en termes de justification plutôt qu'en termes de connaissance. Il précise cependant en divers endroits que le point qu'il cherche à établir peut aussi bien être reformulé en termes de connaissance, puisque selon lui, la connaissance implique la justification. Je présente l'objection de Klein en termes de connaissance, et non de justification, puisque nous avons vu que l'on pouvait douter du fait que la connaissance implique la justification, et dans la mesure où c'est la clôture de la connaissance et le scepticisme quant à la connaissance qui nous intéressent dans ce travail.

qu'à la clôture de la connaissance. Pour Klein, c'est faire là une mauvaise interprétation de la notion de clôture de la connaissance que de l'interpréter par le principe de transitivité de l'évidence⁸². Ce dernier « est un principe beaucoup plus fort que le Principe de Clôture. [Il] implique le Principe de Clôture ; mais le Principe de Clôture ne [l'] implique pas. Parce que [il s'agit] d'un principe plus fort, on pourrait s'attendre à ce qu'il y ait des contre-exemples à celui-ci qui ne soient pas des contre-exemples au Principe de Clôture » (Klein 1995, p. 559).

Pour Klein, ce qui suit est une interprétation plus plausible de la clôture épistémique classique : lorsque S sait que P sur la base de E, S sait que P *simpliciter*, et le cas échéant, toute proposition Q impliquée par P peut être connue de S sur la base de P. Pour la comprendre, on peut distinguer cette interprétation de la clôture de celle par la transitivité de l'évidence, en disant que cette dernière suppose que, lorsqu'un sujet S sait que P sur la base d'une évidence E, cette même évidence E que le sujet possède en faveur de P doit être une évidence en faveur de Q pour que S sache que Q ; alors que Klein suggère que lorsque S sait que P sur la base de E, il peut savoir que Q sur la base de P, non sur la base de E.

Dans l'interprétation de Klein, lorsqu'une proposition est connue, cette proposition même constitue une évidence épistémiquement adéquate en faveur de n'importe laquelle de ses conséquences. Par exemple, « si j'ai une évidence adéquate pour [savoir] que 2 est un nombre premier, je peux utiliser cette proposition comme une raison adéquate pour [savoir] qu'il existe au moins un nombre premier » (Klein 2002, p. 344). Cette interprétation correspond ainsi à une variante d'un principe de déductibilité pour la justification, que proposait déjà Gettier (1963), variante dans laquelle :

(Déductibilité pour la connaissance) Si S sait que P, et P implique Q, et S déduit Q de P et accepte Q comme résultat de cette déduction, alors S sait que Q.

⁸² Klein produit lui-même un contre-exemple au principe de transitivité de l'évidence, en l'occurrence « l'exemple du voleur de voitures malin » (The Case of the Clever Car Thief). Dans cet exemple, un sujet S croit qu'un individu NN a volé une voiture et que NN est si malin que lorsqu'il vole une voiture, il se comporte comme s'il en était le véritable propriétaire afin de ne pas attirer l'attention sur lui. La croyance de S que NN est aussi malin est une évidence indiquant qu'il se comportera comme s'il était le propriétaire de la voiture qu'il conduit. Or, le fait que NN se comporte comme s'il était le véritable propriétaire de la voiture qu'il conduit est une évidence indiquant qu'il en est l'authentique propriétaire (i.e. s'il en était l'authentique propriétaire, NN se comporterait de manière tout à fait semblable). Autrement dit, on observe, à raison selon Klein, les deux choses suivantes :

(*) la proposition que NN soit un voleur de voitures malin (c'est l'évidence de départ) justifie la proposition que NN se comportera comme s'il était l'authentique propriétaire des voitures qu'il conduit (c'est la proposition en faveur de laquelle l'évidence de départ est une évidence) ;

(**) la proposition que NN se comportera comme s'il était l'authentique propriétaire des voitures qu'il conduit (donc, la proposition justifiée par E) justifie elle-même la proposition que NN est l'authentique propriétaire des voitures qu'il conduit.

Or, si l'évidence est transitive, pour que (**) soit valable – ce qui est le cas selon Klein – il faudrait que ce soit la proposition qui compte comme l'évidence de départ dans (*) qui justifie la proposition que NN est l'authentique propriétaire des voitures qu'il conduit. Cependant, intuitivement, la proposition que NN est un voleur de voitures malin ne peut pas justifier la proposition que NN est le propriétaire des voitures qu'il conduit (parce qu'une telle évidence peut aussi bien compter en faveur de la proposition que NN n'est pas l'authentique propriétaire des voitures). Par conséquent, il semble qu'on ait là un contre-exemple au principe de transitivité de l'évidence, dont Klein conclut qu'il est erroné.

Klein ne suggère pas seulement que ce principe est une interprétation envisageable de la notion de clôture épistémique. Selon lui, il s'agit de *la* bonne interprétation de la notion. Il affirme que dans cette interprétation, le principe de clôture est imperméable aux contre-exemples de style Dretske.

Pour Klein, l'exemple du zèbre doit être interprété à la lumière du principe de déductibilité pour la connaissance, et dans cette interprétation, on a bien connaissance que les animaux ne sont pas des mules déguisées. Si l'expérience visuelle d'un animal à rayures blanches et noires dans une cage étiquetée « Zèbres » compte comme une évidence nous permettant de savoir que les animaux sont des zèbres, cette connaissance même est utilisable comme une évidence on ne peut plus adéquate nous permettant de savoir qu'il ne s'agit pas de mules déguisées. La proposition *Les animaux sont des zèbres* étant en place, nous pouvons déduire de manière compétente la proposition *Ce ne sont pas des mules déguisées*, et il nous suffit alors d'accepter cette proposition comme résultat de cette déduction pour savoir qu'elle est vraie⁸³. En bref, la réponse de Klein à l'exemple du zèbre est de dire que si nous savons (par voie de reconnaissance visuelle) que les animaux sont des zèbres, nous pouvons savoir que les animaux ne sont pas des mules déguisées en raisonnant à travers un argument comme (Zèbre) :

(Zèbre 1) Les animaux sont des zèbres

(Zèbre 2) Si les animaux sont des zèbres, alors ce ne sont pas des mules savamment déguisées en zèbres ; donc :

(Zèbre C) Ce ne sont pas des mules savamment déguisées en zèbres.

Le problème est que si l'on nous demande comment nous savons que les animaux ne sont pas des mules déguisées, et si nous répondons en appelant au raisonnement en question, on pourra tout simplement nous répliquer que ce dernier ne constitue pas une base ou une raison suffisante pour savoir que l'alternative mentionnée sont fausses. En tous cas, quelqu'un qui prétendrait savoir que les animaux dans la cage ne sont pas des mules savamment déguisées en zèbres en disant qu'il le sait parce qu'il sait que ce sont des zèbres, sera vraisemblablement considéré comme faisant là une prétention illégitime à la connaissance. Dans les termes de Cohen, « si je peux inférer de mon évidence que je vois un zèbre, et inférer, du fait que je vois un zèbre, que je ne vois pas une mule savamment déguisée, alors qu'est-ce qui explique l'intuition que je ne sais pas que je ne suis pas en train de regarder une mule savamment déguisée ? » (Cohen 2000, p. 101).

Ici, à supposer que l'on souhaite maintenir, malgré le fait que l'on ne puisse ouvertement y prétendre, que l'on a connaissance que les animaux ne sont pas des mules déguisées, on a deux options : ou bien on maintient que cette connaissance nous est accessible *en raisonnant à travers* des arguments comme (Zèbre) ou (Cerveau), ou bien on maintient que cette connaissance nous est accessible *bien que ce ne soit pas en raisonnant à travers* des arguments

⁸³ Klein pense que de la même manière, il nous est possible de répondre au sceptique de la manière suivante. Je peux savoir que j'ai des mains sur la base de la totalité de mon évidence (de mon expérience sensorielle, de mes souvenirs, etc.), et la prémisse que j'ai des mains étant ainsi en place, je peux raisonner de manière compétente, à travers l'implication de Je ne suis pas un cerveau dans une cuve par J'ai des mains, à la conclusion que je ne suis pas un cerveau dans une cuve, que je peux donc connaître par voie d'inférence à partir d'une prémisse que je connais par voie non inférentielle.

comme (Zèbre). La première option est celle de Klein, mais il ne dit rien sur la manière dont il entend expliquer le caractère quelque peu illégitime qu'il y aurait à prétendre savoir que les animaux ne sont pas des mules déguisées. On voit d'ailleurs mal ce qu'il pourrait en dire.

En fait, prétendre savoir que (Zèbre C) sur la base d'arguments comme (Zèbre) a quelque chose de circulaire (dans le sens du terme anglais *question-begging*). Une telle observation est à l'origine d'une approche alternative à celle de Klein des contre-exemples de style Dretske, en l'occurrence celle de Wright et de Davies. Dans leur approche, des exemples comme ceux du zèbre n'illustrent pas un échec du principe de clôture épistémique, mais d'un autre principe aisément confondu avec ce dernier. Leur idée est que *toutes les fois où nous connaissons les prémisses de (Zèbre), nous en connaissons la conclusion, mais que nous ne pouvons pas prétendre connaître la conclusion en question en vertu de la connaissance que nous avons des prémisses, les arguments du (Zèbre) exemplifiant une forme de circularité qui les rend « non probants »*. En quoi de tels arguments sont-ils « circulaires » et « non probants » ? Pour illustrer ce point, commençons par faire un petit détour par un bref examen de la très célèbre « Preuve de Moore ».

Preuve de Moore et circularité épistémique

Prenant pour point de départ l'affirmation par Kant d'avoir, par sa réfutation de l'idéalisme, découvert « une démonstration stricte – la seule possible » de l'existence d'objets matériels, Moore en prend immédiatement le contre-pied en disant :

Je puis apporter une foule de preuves diverses dont chacune est parfaitement rigoureuse ; et j'ai souvent été en mesure d'en fournir bien d'autres. Par exemple, je puis à présent prouver qu'il existe deux mains humaines. Comment ? Je lève les deux mains et je dis, en agitant la main droite « Voici une main », et j'ajoute, agitant de même la main gauche, « En voici une autre ». Et si par là j'ai prouvé *ipso facto* l'existence de choses extérieures, tout le monde comprendra qu'il est encore bien d'autres manières de le faire : inutile de multiplier les exemples. [...]

Mais ai-je bien prouvé à l'instant l'existence de deux mains humaines ? Je l'ai prouvée, et j'insiste et sur la parfaite rigueur de la preuve, et sur l'impossibilité d'apporter éventuellement une meilleure preuve, ou plus rigoureuse, de quoi que ce soit. (Moore 1939, p. 145-6)

Pour justifier sa prétention à avoir fourni une telle « preuve », Moore met en avant trois conditions nécessaires conformément auxquelles, selon lui, un argument peut être considéré comme une preuve. Il faut, selon lui, (i) que l'argument en question soit valide, (ii) que ses prémisses soient connues (ou justifiées), et (iii) que sa conclusion ne soit pas l'une des prémisses.

Selon Moore, on ne devrait éprouver aucune difficulté à considérer sa « preuve » comme une preuve authentique de l'existence d'un monde extérieur, dans la mesure où elle satisfait les trois conditions précédentes. C'est sans compter notre intuition première qu'il y a quelque chose de fondamentalement illégitime dans la Preuve de Moore, intuition qui porte en général le lecteur à douter qu'elle puisse être la preuve de quoi que ce soit. Une importante littérature a été consacrée à raisonner cette intuition. L'objection la plus courante reproche à la Preuve de Moore de manifester une forme plus ou moins subtile de circularité ; c'est un reproche que l'on trouve par exemple chez Lehrer (1971) ou encore

chez Stroud (1984), mais qui est le mieux développé chez des auteurs contemporains comme Wright (1985, 2000, 2003) et Davies (1998, 2000, 2003)⁸⁴.

Selon ces derniers, l'erreur de Moore est simplement que son argument, que l'on peut représenter comme suit :

(Moore 1) voici une main, en voici une autre, or :

(Moore 2) s'il y a là des mains, alors il existe un monde extérieur ; donc :

(Moore C) il existe un monde extérieur,

n'est pas du tout un argument « probant » (*cogent*), même s'il répond au critère mooréen de la preuve. « Un argument *probat* est un argument par lequel on peut être amené à une conviction rationnelle dans la vérité de sa conclusion » (Wright 2000, p. 140). On voit clairement qu'à cet égard, le critère mooréen en question n'est pas adéquat. S'il l'était, arguent Wright et Davies, alors on devrait considérer l'argument suivant comme une preuve de sa conclusion :

(Foot 1) Untel vient de marquer un but ; or :

⁸⁴ Une autre objection majeure que je mentionnerai accuse la Preuve de Moore de manifester une forme de dogmatisme du sens commun. Ce que quelqu'un comme Lehrer (1971) par exemple reproche à Moore, c'est de faire reposer sa preuve sur une prémisse qui n'a d'autre justification que de s'accorder avec le sens commun qui considère l'expérience perceptive comme une source authentique et irréductible de justification et de connaissance, prémisse pour laquelle Moore estime n'avoir pas à fournir de justification supplémentaire, comme si elle jouissait d'un statut spécial du fait de refléter une croyance de sens commun.

Mais pourquoi, pourrait demander le sceptique, les croyances du dogmatique devraient-elles être considérées comme justifiées sans argument et son hypothèse être rejetée sans argument ? Les dogmatiques affirment que les croyances de sens commun sont innocentes jusqu'à preuve de leur culpabilité ; mais pourquoi, pourrait demander le sceptique, son hypothèse ne recevrait-elle pas un traitement comparable avant la sanction de l'évidence ? [...] En effet, pourrait poursuivre le sceptique, pourquoi ne pas tenir toute croyance pour innocente jusqu'à preuve de leur culpabilité ? (Lehrer 1971, p. 292-3)

Ce reproche fait à Moore d'un dogmatisme du sens commun n'est pas tout à fait légitime. Effectivement, il tient les croyances de sens commun comme justifiées par défaut et jusqu'à preuve de « leur culpabilité ». Cela autorise cependant que des croyances de sens commun puissent être réfutées. Dans « What is Philosophy » (in Moore 1953) notamment, il admet que de telles croyances puissent être amendées voire abandonnées à la lumière d'une découverte scientifique ou plus généralement d'une évidence allant à leur rencontre. Le philosophe sceptique n'est cependant pas un scientifique et la seule façon qu'il a de remettre en cause des croyances de sens commun est de faire valoir un principe qu'il tire d'une élaboration ou d'une supposée intuition philosophique comme le principe d'élimination des alternatives, ou de mettre en avant une hypothèse sceptique comme celle des cerveaux dans une cuve ou du Malin Génie, hypothèse sur laquelle aucune évidence empirique ne permettra de statuer. Dans cette mesure, il n'y a pas de fondement rationnel ou empirique susceptible de nous faire préférer une prémisse sceptique à une prémisse de sens commun. La question reste cependant de savoir pourquoi il nous faudrait préférer une proposition de sens commun à titre de prémisse, plutôt que n'importe quelle prémisse sceptique.

Sur ce point, Moore dit, dans « Hume's Theory Examined » (in Moore 1953), que « la seule manière de décider quel est le meilleur entre l'argument de mon adversaire et le mien, est de décider quelle prémisse est connue comme étant vraie ». Or, on voit bien qu'il serait arbitraire et circulaire par rapport au sceptique d'affirmer que nous savons que nous avons des mains, plutôt que d'affirmer, comme le sceptique, que nous ne savons pas que nous ne sommes pas victimes d'un Malin Génie. C'est ce problème de la circularité dans la preuve de Moore qui va justement nous occuper.

(Foot 2) Si Untel vient de marquer un but, alors un match de football est en train d'avoir lieu ; donc :

(Foot C) Un match de football est en train d'avoir lieu, plutôt qu'un film sur le football en train d'être tourné.

Supposons que l'on dise que ce qui garantit ma croyance que (Foot 1) consiste dans le fait que je vois le ballon entrer dans les buts, les autres spectateurs se lever, et que je les entende crier et siffler. Dans des circonstances ordinaires, il s'agit du genre d'évidence sur la base de laquelle nous en venons à former des croyances dans la vérité de propositions comme (Foot 1), et nombreux sont ceux qui pensent que c'est également le genre d'évidence qui garantit épistémiquement une croyance comme celle dans la vérité de (Foot 1). La seconde prémisse, elle, est garantie de manière évidente, dès lors que l'on comprend ce que cela signifie que de marquer un but au football (pas de but sans match). Si le critère mooréen de la preuve est correct, on ne devrait avoir aucun mal à considérer (Foot) comme une preuve authentique de sa conclusion. On a cependant la très forte intuition que même si (Foot 1) et (Foot 2) sont suffisamment garanties, et que l'argument est (connu comme étant) valide, (Foot) ne constitue pas une « preuve » de (Foot C). Le critère mooréen semble donc incorrect, et la « preuve du monde extérieur » quelque peu mise en péril. Comme le dit Wright :

Un argument valide est une chose. Un argument valide avec des prémisses garanties en est une autre. Mais un argument probant [*cogent*] en est encore une autre : c'est un argument, en gros, par lequel quelqu'un pourrait/devoir être amené à une conviction rationnelle de la vérité de la conclusion – un cas où il est possible *d'apprendre* la vérité de la conclusion lorsque l'on dispose d'une garantie pour les prémisses et que l'on raisonne ensuite jusqu'à elle au travers des étapes de l'argument en question. (Wright 2003, p. 57)

Pour Wright et Davies, une preuve authentique est un argument tel que l'on peut apprendre la vérité de sa conclusion en raisonnant à travers les étapes de cet argument, pourvu que celui-ci soit valide et que ses prémisses soient garanties. Plus précisément :

Un argument est probant, lorsque (i) il est valide, (ii) l'agent en reconnaît la validité, (iii) chacune de ses prémisses est garantie, et (iv) la garantie de l'agent en faveur de ses prémisses se transmet à la conclusion par l'inférence valide correspondante, c'est-à-dire lorsque la conclusion est garantie *en vertu de* la garantie des prémisses.

Si (Moore) et (Foot) satisfont bien les conditions mooréennes (i) à (iii), ils échouent à être probants, parce qu'ils ne satisfont pas la condition (iv). Selon Wright et Davies, si cette condition de « transmission épistémique » n'est pas satisfaite par ces deux arguments, c'est parce qu'ils exemplifient une forme de « circularité épistémique ».

Il ne s'agit pas, bien entendu, de cette forme de circularité argumentative simple dans laquelle la conclusion d'un argument valide figure parmi ses prémisses, de manière explicite ou implicite, puisque la conclusion envisagée ne figure pas parmi les prémisses, ni explicitement, ni implicitement. D'ailleurs, on peut rappeler que Moore incorpore cette condition de non circularité argumentative dans son critère d'une preuve rigoureuse. La circularité que Wright et Davies ont en vue est une forme de circularité plus subtile, qui touche un argument lorsque sa conclusion ne figure pas, même implicitement, parmi les prémisses, mais figure implicitement dans *ce qui tient lieu de garantie* en faveur des prémisses :

(Circularité épistémique) Un argument est épistémiquement circulaire quand la garantie de ses prémisses implique une garantie antécédente en faveur de sa conclusion.

Un argument valide est non probant si la garantie en faveur de ses prémisses ne se transmet à sa conclusion, et cette condition de transmission épistémique n'est pas satisfaite lorsque l'argument est circulaire (*begs the question*), lorsqu'il est tel que l'accès à la garantie des prémisses passe par une garantie antécédente de la conclusion⁸⁵.

Reprenons l'argument (Foot). Dans celui-ci, on a bien un cas d'inférence valide puisqu'il s'agit simplement d'un cas de *modus ponens* dans lequel l'implication qui fait passer de (Foot 1) à (Foot C) est justifiée par un minimum de réflexion et de connaissance sportive. Cependant, la garantie fournie par mon expérience visuelle en faveur de (Foot 1) ne se transmet pas à (Foot C), car ce n'est ici que parce que (Foot C) est déjà en place, à titre d'hypothèse de fond ou d'information collatérale, que mon expérience de la foule en délire dans les gradins constitue en premier lieu une garantie en faveur de (Foot 1). En effet, il pourrait se faire que ce ne soit pas une authentique partie de football qui est en train d'avoir lieu, mais la scène d'un film en train d'être tournée, auquel cas, l'expérience en question n'aurait aucune tendance à être une évidence en faveur de (Foot 1). (Foot) est donc un exemple de circularité épistémique. C'est pourquoi, selon Wright et Davies, il n'est pas probant.

Le diagnostic que font Wright et Davies de l'erreur de Moore est en tous points semblable à celui qu'ils font de (Foot). Dans le cas de (Moore) « la connaissance de la première [ligne de l'argument] ne fournit pas le moindre support [évidentiel] à la seconde, à moins qu'il soit raisonnable, *de manière antécédente*, d'accepter la troisième [ligne de l'argument] » (1985, p. 436). Cela est indiqué par le fait « qu'une fois que l'hypothèse est sérieusement entretenue selon laquelle il est aussi probable que non, pour autant que je sache, qu'il n'y ait pas de monde matériel tel qu'on le conçoit ordinairement, mon expérience perd toute tendance à corroborer les propositions particulières sur le monde matériel que je tiens normalement pour certaines » (1985, p. 437). (Moore) est un exemple de circularité épistémique. L'expérience visuelle qui est censée garantir épistémiquement ma croyance qu'il y a là des mains (Moore 1) ne la garantit effectivement qu'à condition que certaines hypothèses de fond ou informations collatérales soient déjà en place, parmi lesquelles l'hypothèse de l'existence d'un monde d'objets extérieurs. Or, c'est précisément là la conclusion à laquelle

⁸⁵ L'une des manières prééminentes dont un argument valide peut être circulaire est celle intervenant lorsque la garantie en faveur de ou l'évidence qui supporte les prémisses, étant d'ordre empirique, dépend inévitablement de certaines « informations collatérales » qui sont présupposées. Voir p.ex. Wright (2003, p. 58 sqq.) sur ce point. Cette idée d'une dépendance informationnelle peut être résumée en disant qu'une évidence ne constitue une garantie en faveur d'une proposition ou hypothèse P que relativement à quelque information collatérale ou hypothèse de fond. Cette idée semble être le pendant de celle que l'on trouve en philosophie des sciences chez un auteur comme Kuhn (1962), selon laquelle toute observation est « chargée de théorie » (*theory-laden*). Elle est également étroitement liée au holisme de la confirmation empirique, tel qu'il peut se dégager des « Deux dogmes de l'empirisme » de Quine (1951). Nous pensons pouvoir reformuler cette notion de « dépendance informationnelle » en disant que :

La garantie fournie par une évidence (ou un corpus d'évidence) E en faveur d'une proposition P est informationnellement dépendante quand le fait que E soit considéré à juste titre comme garantissant P dépend de ce que le sujet possède à titre d'information collatérale une proposition B.

les prémisses de (Moore) doivent transmettre leur garantie épistémique pour rendre cet argument probant. Autrement dit, pour que mon expérience me garantisse à croire qu'il y a là des mains, il faut déjà que je possède quelque garantie antécédente et indépendante pour croire qu'il existe un monde extérieur. (Moore) est circulaire, viole la condition de transmission épistémique, et par conséquent n'est pas probant.

Maintenant, qu'en est-il d'un argument comme (Zèbre) ? Pour Wright et Davies, le diagnostic est le même que pour les deux autres. Il n'est pas probant parce qu'il est circulaire. Je ne peux être garanti à croire que l'animal est un zèbre sur la base de mon expérience visuelle de créatures à rayures dans la cage marquée « Zèbres », qu'à condition de disposer d'une garantie indépendante et antécédente pour croire que ce n'est pas une mule déguisée en zèbre (de la même manière, je ne peux être garanti à croire que le mur est rouge sur la base de mon expérience visuelle d'un mur qui m'apparaît rouge, qu'à condition de disposer d'une garantie indépendante et antécédente pour croire qu'il n'est pas blanc mais éclairé pour paraître rouge). (Zèbre) contrevient donc au principe de transmission épistémique et n'est donc pas probant : raisonner à travers un tel argument que l'on reconnaît valide et dont on connaît les prémisses ne permet pas d'apprendre la vérité de sa conclusion.

C'est dans ce diagnostic d'une violation de la condition de transmission épistémique que réside la réponse de Wright et Davies à l'attaque lancée par Dretske sur la clôture épistémique classique. Pour eux, le principe de clôture épistémique stipule simplement que :

A chaque fois qu'un sujet S sait que A et sait que A implique C, il sait que C,

alors que la condition ou le principe de transmission épistémique stipule que :

Parce qu'il sait que A et sait que A implique C, S sait que C.

Ce n'est pas la même chose. Le principe de transmission est plus fort que celui de clôture. Si l'on a un échec de la clôture, on a un échec de la transmission, mais on peut avoir un échec de la transmission sans un échec de la clôture. Un exemple comme celui du zèbre de Dretske manifeste une violation du principe de transmission, pas un échec du principe de clôture. Nous pouvons savoir que l'animal est un zèbre, et lorsque c'est le cas, nous savons que ce n'est pas une mule savamment déguisée en zèbre, mais pas *parce que* nous savons que c'est un zèbre. On a donc à la fois une réponse à Dretske, et une réponse à Klein.

Propositions charnières et autorisation épistémique

Ce diagnostic de la circularité ou de l'échec de la transmission épistémique est assez séduisant. Il y a toutefois une question qui se pose. Si nous pouvons savoir que l'animal n'est pas une mule déguisée, qu'une partie de football est en train de se dérouler, ou qu'il existe un monde extérieur, comment le savons-nous ? Si nous pouvons savoir toutes ces choses de manière indépendante et antécédente, quelle est notre garantie épistémique en leur faveur ? La réponse de Wright et Davies est de distinguer entre deux manières de garantie épistémique. Chez Wright (1985, 1991, 2000), ceci passe par la notion de « proposition charnière » (*hinge proposition*), inspirée du Wittgenstein de *De la certitude*⁸⁶. De celui-ci, il

⁸⁶ Wittgenstein donne plusieurs exemples de propositions qui semblent tomber en dehors de notre domaine de réalisation épistémique et dont il pense qu'elles n'ont aucun statut épistémique, et en particulier, qu'elles ne

sont pas des propositions à la connaissance desquelles on puisse prétendre. Non pas que nos moyens de réalisation cognitive soient insuffisants à nous les faire connaître, comme pourrait soutenir un sceptique, mais plutôt qu'elles ne sont pas susceptibles d'être connues ou ignorées. Notre position vis-à-vis de telles propositions n'est pas un résultat, un accomplissement cognitif, mais une (pré-)condition de tout accomplissement cognitif.

Quand Moore dit qu'il sait ceci et cela, il ne fait en réalité qu'énumérer des propositions empiriques que nous affirmons sans les vérifier spécialement, donc des propositions qui jouent un rôle logique particulier dans le système de nos propositions empiriques. (§136)

J'aimerais dire : Moore ne sait pas ce qu'il affirme savoir, mais c'est là pour lui quelque chose de solidement fixé, comme pour moi ; le considérer comme solidement fixé est inhérent à la méthode selon laquelle nous doutons et nous livrons à des investigations. (§151)

Ceci permet ainsi à Wittgenstein de rendre compte du fait qu'il y a quelque chose d'incongru à penser que nous tenons pour vraies de telles propositions en tant que résultat d'une réalisation cognitive, même si nous ne manquons pas de les tenir pour vraies.

Dire que les propositions-charnières sont en dehors de notre domaine de réalisation cognitive, c'est dire aussi qu'elles ne nécessitent pas la moindre justification et ne sont donc pas susceptibles de faire l'objet d'une croyance justifiée. Selon Gascoigne (2003, p. 144), elles possèderaient une sorte de certitude intrinsèque « qui les mettrait au-delà du jeu de l'offre et de la demande des raisons ». Pourquoi ? Parce que « leur rôle est semblable à celui des règles d'un jeu » (§95). Selon cette métaphore (elles ne sont que « semblables » à des règles d'un jeu), de même que l'on ne peut pas considérer les règles du Monopoly comme vraies ou fausses, mais seulement dire si, relativement à ces règles, tel mouvement est légal ou non dans le cadre de ce jeu, de même, et bien que l'on puisse légitimement les tenir pour vraies, ce que l'on ne peut pas faire, c'est demander si elles sont justifiées ou non, connues ou non.

On peut faire un pas de plus et se demander, si l'on consent à filer la métaphore, si l'on ne peut pas envisager que leur « rôle logique » serait de servir de cadre de référence relativement auquel toute proposition évaluable épistémiquement serait évaluée comme justifiée (ou connue) ou non, de la même façon que dans un jeu de société, la légalité d'un mouvement est évaluée relativement aux règles du jeu. En allant un peu plus loin, on peut envisager que ces propositions-charnières soient conditions de toute justification ou connaissance possible dans un autre sens encore, à savoir en rentrant dans la justification des propositions ayant un statut épistémique de sorte que rien ne serait une justification en faveur d'une proposition si certaines propositions-charnières n'étaient pas déjà en place : c'est une telle interprétation que l'on trouvera plus loin chez Wright. À vrai dire, Wittgenstein semble laisser la place à ces deux interprétations, comme en témoigne le passage suivant, dans lequel est mentionné explicitement le rôle de charnière que sont appelées à jouer certaines propositions :

C'est-à-dire : les questions que nous posons et nos doutes reposent sur ceci : certaines propositions sont soustraites au doute, comme gonds sur lesquels tournent ces questions et doutes. (§341)

C'est-à-dire : il est inhérent à la logique de nos investigations scientifiques qu'effectivement certaines choses ne soient pas mises en doute. (§342)

Mais ce n'est pas que nous ne puissions pas nous livrer à une investigation sur tout, bien forcés ainsi de nous contenter de présuppositions. Non. Si je veux que la porte tourne, il faut que les gonds soient fixes. (§343)

On voit que cette notion de 'proposition-charnière' vient remettre en cause l'idée qu'aucune proposition n'est à l'abri d'un doute cohérent en l'absence d'une telle justification. Certaines propositions sont selon lui à l'abri d'un tel doute, parce qu'elles relèvent de « l'échafaudage de nos pensées » (the scaffolding of our thoughts). C'est ce qui ressort clairement du passage suivant :

Je parle au téléphone avec NY. Mon ami me dit que ses petits arbres portent des bourgeons comme ceci et comme cela. Je suis alors convaincu que cet arbre est un Suis-je alors convaincu que la Terre existe ? (§208)

L'existence de la Terre est plutôt une partie de l'image totale qui forme pour moi le point de départ de la croyance. (§209)

retient la distinction entre deux grands types de propositions, celles qui s'inscrivent dans notre domaine de « réalisation » ou « d'accomplissement épistémique », et celles qui tombent en dehors. Une proposition tombe dans notre domaine de réalisation cognitive lorsqu'elle est épistémiquement appréciable, s'il nous est possible d'en douter, de la justifier, de la confirmer ou de l'infirmier. Selon Wright, seules les propositions qui sont cognitivement réalisables peuvent recevoir leur garantie épistémique du fait d'être supportées par une évidence appropriée. C'est le cas de propositions empiriques ordinaires comme *J'ai des mains, Il y a un arbre dans le jardin, l'animal est un zèbre, le joueur vient de marquer un but, le mur est rouge, etc.*, pour lesquelles il y a un sens à, et pour lesquelles il peut être raisonnable de demander quelles raisons nous avons de les accepter, ou d'en douter. Ces propositions peuvent nous être connues sur la base d'une évidence, certes défectible, et une telle connaissance ne va pas sans une garantie épistémique, dans une notion de garantie que l'on peut rendre par :

Garantie usuelle. Une croyance que P est garantie pour un sujet S, si et seulement si (i) S a une raison suffisante pour entretenir cette croyance que P, et (ii) ce n'est pas le cas qu'il est rationnel, pour qui que ce soit, de penser que la probabilité que P soit vraie ne soit pas améliorée par le fait que S entretienne la croyance que P.

On voit qu'il s'agit d'une notion internaliste et faillibiliste de garantie comme justification⁸⁷.

A côté des propositions empiriques ordinaires qui sont cognitivement réalisables et pour lesquelles on peut obtenir quelque garantie épistémique au sens « usuel » précédent, Wright admet des propositions qui tombent en dehors de notre domaine de réalisation cognitive. Ce sont les « propositions charnières ». Celles-ci ne sont pas le genre de propositions pour lesquelles nous pouvons avoir quelque justification épistémique, ou quelque évidence justifiante en leur faveur. Au contraire, les propositions charnières contribuent à la garantie épistémique que fournit l'évidence à des propositions cognitivement réalisables. Dire qu'elles tombent en dehors de notre domaine de réalisation cognitive ne signifie pas cependant que de telles propositions charnières ne peuvent pas elles-mêmes nous être connues. Elles peuvent nous être connues, mais leur connaissance ne nécessite pas de ga-

Ma conversation téléphonique avec NY renforce-t-elle ma conviction que la Terre existe ? Il y a bien des choses qui pour nous semblent solidement fixées et qui disparaissent de la circulation. Elles sont pour ainsi dire poussées sur une voie de garage. (§210)

Or elles donnent leur forme à nos façons de voir, à nos recherches. Peut-être en a-t-on disputé un jour. Mais peut-être ont-elles appartenu depuis des temps immémoriaux à l'échafaudage de toutes nos façons de voir. (§211)

La notion de proposition charnière autorise un diagnostic de ce qui ne va pas avec le scepticisme, sans s'engager dans la démarche « héroïque » de réfuter le sceptique sur son propre terrain, comme c'est au contraire le cas chez Moore. Il concède d'ailleurs au sceptique de la régression que la justification en faveur des propositions-charnières nous fait défaut. Le sceptique commet cependant une erreur qui est de supposer en première instance que toute proposition est susceptible de et requiert une justification. Toutes les tentatives héroïques pour établir que nous avons bel et bien une justification en faveur de propositions-charnières tombent dans la même erreur que celle du sceptique. Cette approche « diagnostic » fondée sur la notion de proposition-charnière se retrouve chez des auteurs comme Putnam (1992), Strawson (1985) ou encore Stroll (1994), qui chacun à sa façon, cherche à répondre à certaines questions que l'analyse wittgensteinienne laisse en suspens. L'approche de Wright et de Davies s'inscrit dans la filiation de Wittgenstein, mais se distingue de l'approche « diagnostic » de ce dernier de manière notable sur certains points.

⁸⁷ Pour plus de détails, se reporter à Wright (1991, p. 95 sqq.) notamment

rantie au sens usuel, ne requiert pas de justification. Simplement, « parmi nos croyances il y en a qui sont garanties dans leur acceptation non en tant que résultat de quelque réalisation cognitive particulière, mais plutôt en tant que produit d'une place spéciale qu'elles occupent dans le cadre de la pensée et de l'enquête » (Wright 1991, note p. 104). Selon Wright, des propositions comme *Il existe un monde extérieur*, *Je ne suis pas un cerveau dans une cuve*, *Je ne suis pas en train de rêver*, occupent une telle place, et sont des propositions charnières.

La notion de proposition charnière qui ressort des travaux de Wright est très clairement résumée par Pritchard :

Les facteurs individuants d'une proposition charnière semblent être : (i) que l'on ne peut pas obtenir de garantie pour cette proposition [...] ; et (ii) que l'on ne peut pas supposer de manière cohérente que cette proposition manque de garantie, puisque ceci conduirait à [une] sorte d'auto-subversion intellectuelle. (Pritchard, 2001a, p. 380)

L'auto-subversion intellectuelle viendrait du fait que, si nous supposions n'être pas garantis à croire qu'une proposition charnière comme *Il existe un monde extérieur* ou *Je ne suis pas un cerveau dans une cuve* ou *Je ne suis pas en train de rêver*, dans la mesure où de telles propositions doivent déjà être en place pour que soient garanties la plupart des propositions empiriques ordinaires, nous devrions concéder n'avoir pas de garantie à croire, et donc n'avoir pas de connaissance de, la plupart des propositions empiriques ordinaires, dont nous sommes pourtant enclins à nous attribuer d'ordinaire la connaissance (moyennant une évidence appropriée). Si les propositions charnières font partie de « l'échafaudage de nos pensées », alors si elles ne sont pas en place, on doit s'attendre à un collapsus de nos pensées. Pour distinguer la garantie dans ce sens, de la garantie au sens usuel de justification, le terme « d'autorisation » (*entitlement*) est introduit : la connaissance de propositions empiriques ordinaires nécessite une justification pour les accepter, la connaissance de propositions charnières requiert uniquement que nous soyons épistémiquement et rationnellement autorisés à les accepter, sous peine de voir la plupart de nos croyances sur le monde dépossédées de leur statut de connaissance⁸⁸.

On comprend dès lors rétrospectivement un peu mieux en quoi un argument comme (Moore) n'est pas probant. La garantie épistémique ne se transmet pas à la conclusion d'un

⁸⁸ Ceci permet à Wright de répondre à ce qu'il considère comme le cœur de l'argument sceptique par l'ignorance, à savoir la prémisse que nous ne pouvons obtenir aucune garantie pour croire (et donc pour savoir) que nous ne sommes pas dans une possibilité d'erreur massive, victimes d'un Malin Génie, des cerveaux dans une cuve, ou en train de rêver :

Il n'y a de fait aucune méthode propre à miner de manière sceptique notre droit à nous fonder sur n'importe laquelle de nos facultés cognitives en utilisant un scénario, quelle que soit sa nature exacte, de déficience indétectable en première personne. (Wright 1991, p. 115)

Pourquoi ? Parce que la connaissance de telles propositions charnières ne nécessite pas que l'on fasse quoi que ce soit pour disposer d'une justification en leur faveur, mais simplement que nous soyons rationnellement autorisés à les accepter. Nous pouvons ainsi savoir sans justification que nous ne sommes pas dans une hypothèse sceptique d'erreur massive, ce qui revient à faire « implorer » l'argument du sceptique. De manière semblable, nous pouvons connaître sans justification, mais avec autorisation, qu'il existe un monde matériel, et c'est parce que nous en avons une connaissance antécédente que nous pouvons savoir avec justification que nous avons des mains, qu'il y a un arbre dans le jardin, etc., sur la base de notre expérience perceptive.

argument, même valide, lorsque cette conclusion est une proposition charnière. Puisque seul un argument dont les prémisses seraient des propositions ordinaires serait susceptibles de transmettre la garantie, et que ces prémisses ordinaires ne sont elles-mêmes garanties qu'à condition que des propositions charnières soient déjà en place, un tel argument serait inévitablement épistémiquement circulaire, et donc non probant. Pour être *justifié* à croire qu'il y a des mains sur la base de mon évidence perceptive, je dois être, de manière antécédente, *autorisé* à croire qu'il existe un monde extérieur, sans quoi mon évidence perceptive n'aurait aucune tendance à supporter ma croyance d'avoir des mains. Je suis autorisé à croire la propositions générale qu'il existe un monde extérieur, parce qu'il s'agit là d'une proposition charnière. Mon évidence, plus cette autorisation, est ce qui justifie ma croyance qu'il y a là des mains. Sous peine de circularité épistémique, ma croyance qu'il y a là des mains ne peut pas me servir de prémisse dans un argument à l'effet qu'il existe un monde extérieur⁸⁹.

Une telle explication n'est pas transposable telle quelle au cas d'un argument comme (Zèbre). En effet, si la proposition qu'il existe un monde extérieur semble bien répondre à la définition d'une proposition charnière, ce n'est pas clairement le cas de la proposition que l'animal dans la cage n'est pas une mule savamment déguisée en zèbre. Ce n'est pas une proposition générale n'a pas à être en place de manière antécédente et indépendante pour pouvoir être garanti à croire n'importe quelle proposition empirique, mais au plus pour être garanti à croire que les animaux sont des zèbres. Elle n'a pas ce rôle de charnière au sein de l'ensemble de nos croyances sur le monde, puisqu'en suivant le critère qui semble ressortir de la lecture de Wright, d'une part, on peut supposer de manière cohérente qu'elles ne sont pas garanties ou douter qu'elles le soient sans que cela conduise à une auto-subversion intellectuelle, et que d'autre part, il est toujours possible, dans certaines circonstances, d'obtenir une garantie ou justification positive en faveur de leur vérité. Si le besoin se présente, par une enquête plus poussée, je peux être amené à vérifier que les animaux dans la cage ne sont pas des mules déguisées.

Qu'à cela ne tienne, il suffit de dire que ce qui est censé valoir pour l'ensemble des croyances d'un sujet vaut aussi bien d'ensembles de croyances plus restreints. C'est ce que Davies retient de l'approche de Wright. La proposition que l'animal dans la cage n'est pas une mule déguisée en zèbre n'est certes pas une proposition charnière, mais elle n'en reste pas moins une proposition nous sommes épistémiquement autorisés, et non justifiés à accepter, lorsqu'il s'agit pour nous de savoir si l'animal est un zèbre. L'idée de Davies est que

⁸⁹ Wright (2000, 2003) étend ses considérations sur la circularité et la transmission épistémique au traitement de problèmes posés par le rapport entre les thèses de l'externalisme du contenu et de l'accès privilégié au contenu, notamment au Paradoxe de McKinsey visant à établir l'incompatibilité des deux thèses en question. Wright pense que l'argument qui donne lieu au verdict incompatibiliste de McKinsey manifeste un échec du principe de transmission épistémique : nous sommes garantis à croire que nous entretenons la pensée que l'eau mouille à la seule condition que nous soyons de manière indépendante et antécédente garantis à croire qu'il existe de l'eau dans notre environnement physique. C'est dans les grandes lignes, le diagnostic de Wright. Cette tentative de Wright est discutée par Hale (2000), Sainsbury (2000), Suarez (2000), Pritchard (2002a). On trouve aussi une tentative légèrement différente de celle de Wright chez Davies (1998, 2000, 2003). Notons que les analyses de Wright et de Davies sur les arguments « incompatibilistes » quant au rapport entre externalisme et accès privilégié au contenu sont si proches qu'elles sont régulièrement assimilées dans la littérature sur le sujet. L'argument incompatibiliste de McKinsey est présenté au chapitre 10, dans lequel nous proposons aussi une explication de son caractère non probant.

pour toute proposition P que nous connaissons par justification, pour laquelle nous avons une garantie « évidentielle » (fondée sur quelque évidence), il y a un ensemble déterminé de propositions que nous connaissons par autorisation, qui sont garanties de manière non évidentielle. C'est l'ensemble des propositions que nous sommes autorisés à accepter pour qu'une évidence constitue une justification en faveur de P. Cet ensemble de propositions sera évidemment variable selon la proposition qu'est censée être P. Si c'est de la proposition que l'animal dans la cage est un zèbre qu'il s'agit, l'ensemble en question inclura la proposition que ce n'est pas une mule savamment déguisée en zèbre. Si c'est de la proposition qu'un joueur vient de marquer un but qu'il s'agit, l'ensemble en question inclura la proposition que nous assistons au déroulement d'un match de foot plutôt qu'au tournage d'un film sur le football.

Sur la base de cette idée, Davies peut aisément fonder son diagnostic d'une circularité ou d'un échec de transmission dans un exemple comme celui du zèbre. Notre expérience visuelle d'un équidé à rayures blanches et noires dans une cage étiquetée « Zèbres » constitue une évidence qui nous justifie à croire que l'animal dans la cage est un zèbre, mais la garantie évidentielle que nous avons en faveur de cette proposition ne saurait être si nous n'étions déjà autorisés à croire qu'il ne s'agit pas plutôt d'une mule savamment déguisée en zèbre. La proposition qu'il ne s'agit pas d'une mule déguisée en zèbre est une proposition pour laquelle nous avons une garantie non évidentielle, que nous sommes autorisés à croire, *s'agissant de savoir si l'animal est un zèbre*. S'il s'agissait de savoir si l'animal n'est pas plutôt une mule déguisée, la proposition que ce n'en est pas une ne serait plus une proposition pour laquelle nous avons une garantie non évidentielle, ce serait la proposition-cible, pour laquelle nous aurions besoin d'une garantie évidentielle, d'une justification sur la base d'une évidence appropriée. S'agissant de savoir si l'animal n'est pas une mule déguisée en zèbre, l'argument (Zèbre) n'est donc pas probant. La garantie évidentielle que nous avons pour en accepter la première prémisse, que l'animal est un zèbre, a pour pré-condition une garantie non évidentielle antécédente pour en accepter la conclusion. Autrement dit, on a un cas de circularité épistémique. Ce n'est donc pas la clôture de la connaissance qui est en cause dans un exemple de style Dretske comme celui du zèbre. Nous pouvons savoir, à titre de réalisation cognitive, que l'animal est un zèbre, savoir, à titre de vérité conceptuelle, que cela implique que l'animal n'est pas une mule déguisée, et savoir, à titre d'autorisation épistémique, que l'animal n'est pas une mule déguisée. On n'a pas un échec de la clôture épistémique classique. On a tout simplement un échec de la transmission épistémique, et partant, une réponse à l'argument préthéorique anti-clôture de Dretske.

Le problème, avec cette manière de répondre à l'argument préthéorique anti-clôture, est tout simplement que la conception de la garantie épistémique sur laquelle repose cette réponse est incompatible avec la clôture épistémique classique⁹⁰. Dans cette conception, que ce soit chez Davies ou chez Wright, la connaissance implique bien entendu une garantie épistémique. Ces deux auteurs admettent une conception faillibiliste de la garantie épistémique, et donc des degrés de garantie épistémique, une croyance étant suffisamment garantie pour constituer une connaissance si son degré de garantie effective est supérieur

⁹⁰ L'objection que nous allons offrir à l'encontre de cette réponse à Dretske est lointainement inspirée d'une critique de Black (à paraître) à Cohen (1999, 2000).

ou égal à un certain degré seuil, le « degré requis » de garantie épistémique. Autrement dit, on a ceci que :

(*) Un sujet S sait que α seulement si $g(\alpha) \geq g_k(\alpha)$, où $g(\alpha)$ est le degré de garantie effectif de α , et $g^*(\alpha)$ est le degré de garantie requis pour la connaissance de α)⁹¹.

En outre, la conception de Wright et Davies distingue deux types de garantie épistémique, une garantie évidentielle et une garantie non évidentielle. Distinguer ces deux types de garantie leur permet de rendre compte de l'idée qu'une proposition n'est garantie sur la base d'une évidence empirique qu'à condition que certaines hypothèses de fond soient déjà en place qui, si elles sont bien garanties, ne le sont pas elles-mêmes sur la base de quelque évidence, mais le sont par autorisation.

Ainsi, à toute hypothèse de fond β que nous sommes autorisés à accepter s'agissant de savoir ce qu'il en est de la vérité d'une proposition donnée, il conviendra d'associer un degré $g_{ne}(\beta)$ qui sera le degré de garantie non évidentielle de β . Or, puisque la garantie d'une proposition empirique ordinaire α est aussi fonction de l'évidence empirique en faveur de α , il semble que l'on doive également associer à α un degré $g_e(\alpha)$ de garantie évidentielle. Le degré de garantie (totale) effectif d'une croyance dans une proposition empirique ordinaire sera alors égal à la somme du degré de garantie évidentielle de cette croyance et du degré de garantie non évidentielle des hypothèses de fond qui sont autorisées s'agissant de savoir ce qu'il en est de cette proposition ordinaire. Autrement dit, on aura ceci que, pour une proposition empirique ordinaire α :

$$(**) g(\alpha) = g_e(\alpha) + g_{ne}(\beta),$$

où β est une hypothèse (ou un ensemble d'hypothèses) de fond autorisée quant à savoir ce qu'il en est de la vérité de α .

Sur la base de cette reconstruction des positions de Wright et Davies, on peut mettre en lumière l'incompatibilité de celles-ci avec la clôture épistémique classique. Pour cela, convenons tout d'abord que *zèbre* vaudra pour la proposition empirique ordinaire que l'animal dans la cage est un zèbre (ce que l'on supposera être actuellement le cas), que *mule* vaudra pour l'hypothèse selon laquelle l'animal est une mule savamment déguisée en zèbre, et que \neg *mule* vaudra pour la négation de *mule*. Dans la conception de Wright et Davies, \neg *mule* est une hypothèse de fond s'agissant de savoir ce qu'il en est de *zèbre*. Pour plus de simplicité, supposons que ce soit la seule hypothèse de fond autorisée. Si l'on admet la clôture épistémique classique, dans la mesure où je sais, à titre de vérité conceptuelle, que *zèbre* implique \neg *mule*, on doit également admettre que :

(1) Si je sais que *zèbre*, alors je sais que \neg *mule*.

⁹¹ Davies (2000, p. 395 sqq.) suggère que la meilleure façon de représenter la garantie d'une croyance est de lui attribuer une mesure de probabilité, comme dans une théorie de la confirmation classique. Parce qu'il ne fait que le suggérer, et par souci de généralité, nous ne mentionnerons pas explicitement les probabilités, mais supposons néanmoins que la fonction g de garantie épistémique assigne à chaque proposition α d'un ensemble donné E de propositions une valeur prise dans $[0, 1]$, et qu'elle satisfait au moins les trois conditions suivantes, qui correspondent au trois axiomes du calcul des probabilités absolues ou inconditionnelles :

- (1) $g(\alpha) \geq 0$, pour tout $\alpha \in E$,
- (2) $g(T) = 1$, si T est une tautologie, et
- (3) $g(\alpha \text{ ou } \beta) = g(\alpha) + g(\beta)$, si $\alpha, \beta, (\alpha \text{ ou } \beta) \in E$ et α et β s'excluent mutuellement.

Maintenant, Wright et Davies admettront bien entendu que l'antécédent de (1) est vrai dans les circonstances décrites par Dretske dans son exemple du zèbre, et que je sais que $z\grave{e}bre$, et donc, par (*), que :

$$(2) g(z\grave{e}bre) \geq g^*(z\grave{e}bre),$$

où $g(z\grave{e}bre)$ est le degré de garantie effective de ma croyance que $z\grave{e}bre$ et $g^*(z\grave{e}bre)$ le degré de garantie requis pour que ma croyance que $z\grave{e}bre$ constitue une connaissance. On se doute bien entendu que, puisque je sais que $z\grave{e}bre$, $g(z\grave{e}bre) > 0$. Puisque $z\grave{e}bre$ implique $\neg mule$, on doit avoir également ceci que :

$$(3) g(\neg mule) \geq g(z\grave{e}bre),$$

où $g(\neg mule)$ est le degré de garantie effectif de ma croyance que $z\grave{e}bre$. Or, compte tenu de (2), il appert que pour que le conséquent de (1) soit vrai, il faut que :

$$(4) g(\neg mule) \geq g(z\grave{e}bre) \geq g^*(z\grave{e}bre).$$

Or, puisque $\neg mule$ est une proposition que je suis autorisé à accepter pour savoir si $z\grave{e}bre$, et non justifié à accepter sur la base de mon évidence en faveur de $z\grave{e}bre$, ma croyance que $\neg mule$ n'est garantie que non évidentiellement, à un degré $g_{nc}(\neg mule)$. Ce qui implique que pour que le conséquent de (1) soit vrai, il faut que :

$$(5) g_{nc}(\neg mule) \geq g(z\grave{e}bre) \geq g^*(z\grave{e}bre).$$

Le problème est que l'on peut penser que $g_{nc}(\neg mule)$ sera strictement moindre que $g^*(z\grave{e}bre)$, sans quoi, même en l'absence de toute évidence pour me garantir à croire que $z\grave{e}bre$, je pourrais quand même savoir que $z\grave{e}bre$ du simple fait d'être autorisé à croire que $\neg mule$, ce qui est absurde. Or, puisque $g_{nc}(\neg mule)$ est donc strictement inférieur à $g^*(z\grave{e}bre)$, et que l'on a (2), *a fortiori* $g_{nc}(\neg mule)$ sera strictement inférieur à $g(z\grave{e}bre)$. Donc, (5) est faux, et par là même (4) est faux. Or, (4) est une condition nécessaire pour que le conséquent de (1) soit vrai. Par suite, le conséquent de (1) est faux, bien que son antécédent soit supposé vrai. Ce n'est pas le cas que si je sais que l'animal est un zèbre, alors ce n'est pas une mule déguisée en zèbre.

Ce qui précède tend à indiquer que la perspective de Wright/Davies, qui distingue entre connaissance (ou garantie) à titre de réalisation épistémique et connaissance (ou garantie) à titre d'autorisation épistémique, est incompatible avec l'admission du principe de clôture épistémique classique. La perspective qui est censée fonder leur réponse à l'argument préthéorique à l'encontre de la clôture classique ne garantit pas la vérité de cette dernière.

Un autre problème avec leur diagnostic des exemples de style Dretske et de l'erreur de Moore est le suivant. Supposons que l'on dise, avec Davies, ou avec Wright, que nous pouvons connaître la conclusion de (Zèbre), (Foot), et même (Moore), à chaque fois que nous en connaissons les prémisses. Comment expliquer, dès lors, que même lorsqu'il nous semble tout à fait correct et légitime de nous attribuer la connaissance de ces prémisses, il nous semble cependant incorrect et illégitime de nous attribuer la connaissance de la conclusion ? Comment expliquer qu'il soit intuitivement correct de m'attribuer la connaissance d'avoir en face de moi un zèbre dans la cage alors qu'il est intuitivement incorrect de m'attribuer la connaissance de n'être pas plutôt en présence d'une mule savamment déguisée ? Ni Wright ni Davies ne semble disposé à nous fournir l'explication attendue.

On peut donc considérer que, s'agissant de répondre à l'argument préthéorique de Dretske à l'encontre de la clôture épistémique classique, ni la manœuvre de Klein, ni celle de Wright et Davies ne sont décisives. Une raison de la difficulté à répondre de manière décisive à l'argument préthéorique de Dretske est que les exemples qu'il nous demande de considérer apparaissent manifestement, et de manière très forte, comme des contre-exemples au principe de clôture sous implication connue. Tout le monde, dans les circonstances décrites dans l'exemple du zèbre, pourra raisonnablement prétendre savoir que l'animal dans la cage est un zèbre, mais personne, dans les mêmes circonstances, ne prétendra raisonnablement savoir que l'animal qu'il voit dans la cage n'est pas plutôt une mule si savamment déguisée en zèbre que le simple fait de voir l'animal ne permet de le distinguer d'un zèbre authentique.

C'est tout le défi lancé par Dretske. Aucune théorie de la connaissance ne peut faire l'impasse sur les exemples qu'il avance à l'encontre de la clôture. Toute réponse au scepticisme, s'il elle est satisfaisante, doit rendre compte de l'apparent échec du principe de clôture épistémique classique dans ces exemples, et ce, qu'elle entende ou pas conserver ce principe. Ou bien on considère des exemples comme celui du zèbre comme d'authentiques contre-exemples à la clôture épistémique classique, et alors on doit développer une analyse de la connaissance qui en tienne compte et qui soit capable de fonder théoriquement ce diagnostic, ou bien on rejette ce diagnostic et l'on doit développer une analyse de la connaissance capable d'expliquer pourquoi de tels exemples nous apparaissent en premier lieu comme des contre-exemples manifestes à la clôture épistémique classique que l'on souhaite préserver. Quel genre d'indication pourrait nous amener à penser que cette seconde option serait la bonne ? Avons-nous quelque raison de penser qu'il serait déraisonnable de refuser le principe de clôture épistémique classique ? La prochaine section s'intéresse à l'une des raisons parfois invoquée pour ne pas céder à la tentation d'une réponse au scepticisme par un refus de la clôture épistémique classique.

Rejet de la clôture et conjonction abominable

Celui qui entend répondre au scepticisme par un rejet de la clôture épistémique classique doit faire face à une difficulté que d'aucuns jugent insurmontables. Rejeter ce dernier revient à s'engager en faveur de ce que DeRose (1995, section 9) appelle « l'abominable conjonction », c'est-à-dire à s'engager à affirmer quelque chose comme :

(AC) Je sais que j'ai des mains mais je ne sais pas que je ne suis pas un cerveau dans une cuve.

Pour DeRose, affirmer quelque chose comme (AC) est tout simplement absurde, et cela suffit, selon lui, à jeter le discrédit sur toute tentative de répondre au scepticisme par un abandon de la clôture épistémique classique. Selon lui, nous devrions avoir l'impression d'une incongruité manifeste à énoncer (AC). En quoi un tel énoncé serait-il incongru ? La réponse la plus naturelle serait celle-ci : parce qu'il va à l'encontre du principe de clôture épistémique classique. Autrement dit, si l'on mettait en balance la seconde prémisse de l'argument sceptique, qui découle de l'acceptation de la clôture épistémique classique, et la conjonction abominable (AC) qui en est la négation, ce serait la première que nous jugerions le plus plausible de ne pas répudier.

On peut se demander si cette difficulté est bien insurmontable pour le tenant d'un invariantisme modéré. On peut en effet envisager les choses de la manière suivante. Compte tenu de la plausibilité intuitive de la seconde prémisse de l'argument sceptique, dont (AC) est la négation et qui procède de la clôture épistémique classique, l'invariantiste modéré doit, et c'est peut-être le point important dans la remarque de DeRose, expliquer pourquoi nous la jugeons intuitivement plausible, en dépit de sa supposée fausseté. Sur ce point certes, les tenants de l'invariantisme modéré restent muets. Il n'est cependant pas difficile de voir comment ils pourraient répondre. En acceptant certains principes pourtant faux, et en faisant sur eux reposer nos jugements, il peut nous arriver de tenir pour vraies des propositions fausses, qui nous apparaîtront cependant plausibles ; mais cela ne signifie nullement qu'une correction de nos principes et jugements ne s'impose pas. De la même manière, on pourrait répondre à l'objection par la conjonction abominable que la seconde prémisse de l'argument sceptique est bel et bien erronée, en expliquant que nous sommes cependant enclins à la juger correcte, parce que nous acceptons de manière irréfléchie le principe erroné sur lequel elle repose, celui de clôture épistémique. Si (AC) nous semble incongrue à asserter, c'est parce qu'elle entre en contradiction avec quelque principe que nous acceptons *à tort*. L'intérêt d'une analyse invariantiste modérée serait ainsi de nous indiquer qu'une correction s'impose de certains des principes épistémiques que nous acceptons de manière irréfléchie, et des jugements que nous formons comme résultat de leur acceptation. En d'autres termes, l'intérêt d'une approche comme celle de Dretske (ou de Nozick) serait de nous guérir, par ses lumières théoriques, d'une partie de notre « débilite » préthéorique.

Une telle fonction « thérapeutique », pour ne pas dire « orthopédique », est bien l'une de celles, s'il en est, que l'on est prêt à reconnaître en général à la philosophie. C'est en tous cas une fonction que semble lui reconnaître un invariantiste modéré comme Nozick, lorsqu'il nous dit que :

Il y a deux types d'approches philosophiques d'une notion N. Le premier type classe les cas exactement comme ils sont classifiés sous la notion N, classifiant correctement les cas clairs de N et les cas clairs de non-N, tout en laissant dans l'obscurité les cas obscurs. [...] Le second type d'approche rend la notion plus précise ; elle classe correctement les cas clairs et de plus, classe les cas dont le statut était laissé dans l'obscurité par la notion N elle-même, par là même rendant N plus utile pour certains objectifs. Des approches peuvent aussi mélanger ces caractéristiques, reclassant certains cas auparavant obscurs tout en laissant à d'autres leur ancien statut. (Nozick 1981, p.36)

Appliqué à notre propos, ce passage semble suggérer que la philosophie de la connaissance peut également avoir pour tâche de réformer ou corriger nos jugements et pratiques ordinaires et préthéoriques d'attribution et de refus de connaissance.

L'invariantiste modéré semble donc avoir à sa disposition une explication de l'apparente plausibilité et acceptabilité de la seconde prémisse de l'argument sceptique, et ce en dépit de la supposée fausseté de cette prémisse. On ne peut donc pas conclure, du caractère apparemment incongru qu'il y aurait à affirmer (AC), que l'on peut plausiblement accepter la seconde prémisse de l'argument sceptique. En effet, si l'on accepte de manière irréfléchie le principe de clôture épistémique, il faut s'attendre précisément à ce qu'on trouve plausible d'accepter la prémisse en question même si elle est fausse, et à ce que l'on trouve absurde de produire une affirmation comme (AC) même si elle est vraie. Ainsi, si la réponse de l'invariantisme modéré au scepticisme consiste à dire que la seconde prémisse

de l'argument sceptique est fausse, elle repose fondamentalement sur le rejet du principe de clôture épistémique classique, et ce à deux titres au moins : d'une part, parce que l'acceptation de la prémisse en question repose sur celle de ce principe, et d'autre part, parce qu'un rejet de ce principe permet de contenir l'objection de l'abominable conjonction, posée par le rejet de la prémisse sceptique. Peut-être serait-ce là une manière de répondre à l'objection de la conjonction abominable. Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'à condition que la fausseté du principe de clôture épistémique ait pu être confirmée de manière indépendante. Or, qu'en est-il ? Les arguments dretskeiens anti-clôture établissent-ils réellement la nécessité d'un rejet de la clôture épistémique ?

D'un côté, l'argument préthéorique, par les contre-exemples intuitifs à la clôture épistémique classique, semble supporter de manière assez probante le rejet du principe de clôture de la connaissance sous implication connue. Pourquoi ? Simplement parce que les exemples en question nous apparaissent bien comme des contre-exemples à la clôture sous implication connue. Dans des circonstances comme celles de l'exemple du zèbre, nous nous attribuerions volontiers la connaissance que l'animal dans la cage est un zèbre, mais pas la connaissance qu'il ne s'agit pas d'une mule déguisée. Nous jugerions d'ailleurs quelque peu illégitime, pour quelqu'un dans la situation de l'exemple, de prétendre savoir qu'il ne s'agit pas d'une mule déguisée en zèbre, en l'absence du moins d'une évidence appropriée sur la base de laquelle il serait en position d'exclure cette possibilité. De la même manière pour les autres contre-exemples mentionnés. Selon nous, Dretske a réussi à mettre en évidence la nécessité de rendre compte d'une observation absolument cruciale, à savoir l'observation que la connaissance échoue manifestement à être close sous implication connue dans un certain nombre de cas. Nous suggérons donc qu'une condition *sine qua non* pour une solution satisfaisante au paradoxe sceptique est qu'elle rende compte des exemples d'échec apparent de la clôture épistémique classique.

Ceci n'implique pas nécessairement qu'il faille en rendre compte en partant du principe que ces contre-exemples apparents sont des contre-exemples authentiques à la clôture. Bon nombre de théoriciens de la connaissance et du raisonnement sur la connaissance sont d'ailleurs très intéressés à conserver au moins quelque version de la clôture épistémique classique. Le principe de clôture sous implication connue, ou du moins une variation autour de ce dernier, semble à première vue aller dans le sens de la possibilité de raisonner sur sa propre connaissance et sur celle d'autrui. Il est, de plus, censé devoir refléter cette intuition de sens commun que nous pouvons étendre notre connaissance par voie déductive. C'est pourquoi les raisons à avancer pour penser que ce principe est faux doivent faire plus que tendre à en suggérer la fausseté. Ceux qui le pensent seront peu enclins à admettre le caractère concluant d'exemples comme celui du zèbre, et préféreront trouver une explication des échecs apparents de la connaissance à être close, qui ne les oblige pas à renoncer à la clôture épistémique classique. Ceux-là exigeront plus qu'un argument par des contre-exemples intuitifs à la clôture, et ne tiendront pas un tel argument pour décisif à l'encontre de cette dernière. Le tenant d'une réponse invariantiste modérée au scepticisme comme celle de Dretske (ou de Nozick) peut à ce moment-là sortir de sa poche la carte de l'argument théorique anti-clôture.

Le seul problème, et il est de taille, est que l'argument théorique, sur lequel on entend fonder le rejet de la clôture classique, ne semble pas probant. Cet argument consiste à dire que la connaissance n'est pas close sous implication connue, parce que l'idée qu'elle le soit

est incompatible avec une analyse satisfaisante de la connaissance. Il n'est donc probant qu'à deux conditions :

- à condition que l'analyse dretskenne de la connaissance par les raisons concluantes soit satisfaisante, et :
- à condition que, du fait que la condition des raisons concluantes n'est pas close, on soit autorisé à conclure que la connaissance, dont elle est une condition nécessaire, n'est pas close.

Or, on a quelque raison de penser qu'aucune de ces deux conditions n'est satisfaite. Commençons par le second point.

L'erreur du raisonnement par division

Du fait que la condition des raisons concluantes n'est pas close, peut-on légitimement conclure que la connaissance, dont elle est une condition nécessaire, n'est pas close ? Pour cela, il faudrait que l'on soit autorisé, plus généralement, à raisonner de la manière suivante : si la connaissance est close, alors chacune de ses conditions nécessaires, telles que stipulées par une analyse satisfaisante de la connaissance, doit être close; or, l'une des conditions nécessaires pour la connaissance n'est pas close ; donc la connaissance n'est pas close non plus. On trouve cet argument formulé de manière explicite par Nozick et Dretske, par Brueckner (1985), mais aussi par Sosa (1999), et que l'on retrouve assez souvent ici et là dans la littérature. Pourtant, comme l'on noté des auteurs comme Hales (1995) et Warfield (2004), cet argument est fallacieux, puisqu'il repose sur le principe suivant :

Si la connaissance est close sous implication connue, alors pour toute C, si C est une condition nécessaire pour la connaissance, alors C est close sous implication connue,

ce qui fait de cet argument un exemple « d'erreur par division ». On commet une erreur par division lorsque, à propos d'un cas particulier, on suppose que ce qui est le cas du tout doit l'être également des parties. Par exemple, on commet une erreur par division lorsque :

- de la prémisse que le zéro a été inventé en Inde, on infère que le zéro a été inventé dans la province indienne du Pendjab,
- de la prémisse que notre ordinateur a été manufacturé par IBM, on infère que la carte graphique de notre ordinateur a été manufacturée par IBM,
- de la prémisse que la muraille de Chine a été achevée à telle date, on infère que telle partie de la muraille a été achevée à cette date.

L'objection que l'on peut faire à l'argument dretsken anti-clôture est donc qu'il exemplifie une semblable erreur par division⁹², et que, même en supposant que l'analyse par les

⁹² On pourrait tout aussi bien formuler cette objection comme une objection par une erreur par composition. On commet une erreur par composition lorsque l'on suppose que ce qui est le cas d'une partie doit également être le cas du tout dont elle est une partie, sans se demander s'il est raisonnable et à quelles conditions il est raisonnable de tirer cette conclusion. Pour prendre un exemple simple, ce serait une erreur par composition de conclure, du fait qu'une partie de la muraille de Chine a été achevée à telle date, que la muraille de Chine a été achevée à cette date. Pour prendre un autre exemple, ce serait une erreur par composition de conclure, du seul fait que les verres de mes lunettes ont été fabriqués en Turquie, que mes lunettes, en tant que tout, ont

raisons concluantes soit satisfaisante, en lui-même le fait que la condition nécessaire des raisons concluantes ne soit pas close ne tend aucunement à indiquer que la connaissance elle-même n'est pas close. On pourrait répondre en disant qu'il n'est pas exclu que, dans certains cas, pour certain tout, pour certaine propriété de ce tout, et sous certaine condition, il soit raisonnable de raisonner par division. Par exemple, parce que l'on sait que ce fromage est un fromage à pâte dure, on sait que n'importe quelle part de ce fromage est à pâte dure. Toutefois, avant de pouvoir raisonner de la sorte à propos de la connaissance et de la propriété de clôture, il importe d'établir que certaines conditions sont satisfaites, qui rendent raisonnable de raisonner ainsi. Or, ni Dretske, ni Nozick, ni Brueckner, ni Sosa ne se penchent sur le sujet.

On pourrait éventuellement chercher à proposer un argument anti-clôture, fondé sur une stratégie différente de celle du raisonnement par division, et qui cette fois ne serait pas fallacieux. La stratégie de Dretske, mais on la retrouve aussi chez Nozick, consistait à chercher à établir que la connaissance n'est pas close en établissant que l'une des conditions nécessaires pour la connaissance ne l'est pas. Une stratégie plus simple et non fallacieuse serait de chercher à montrer qu'un sujet peut connaître une proposition P, savoir que P implique Q, mais ne pas satisfaire en regard de Q l'une des conditions nécessaires pour la connaissance. Ne satisfaisant pas cette condition en regard de Q, le sujet ne sait pas que Q, et l'on a alors un échec de la connaissance à être close. Il est préférable de chercher à appliquer cette stratégie à partir de conditions dont le caractère nécessaire pour la connaissance n'est pas aussi chargé de théorie que celle des raisons concluantes, ou celle de sensibilité. Or, les conditions de vérité et de croyance semblent faire figure de bonnes candidates à cet égard. Cependant, il est clair que la condition de vérité ne peut pas échouer à être close sous implication (le *modus ponens*, notamment, préserve la vérité). Donc, tout reposerait sur la condition de croyance. Voici comment appliquer la stratégie mentionnée en partant de la condition de croyance.

La croyance étant censée être nécessaire pour la connaissance, on pose que :

(1) Si S sait que P, alors S croit que P.

On suppose ensuite que le principe de clôture épistémique est vrai :

(2) Si S sait que P et S sait que P implique Q, alors S sait que Q.

Si (1) et (2) sont vrais, alors ce qui suit doit l'être également :

(3) Si S sait que P et S sait que P implique Q, alors S croit que Q.

Il ne reste plus qu'à trouver un contre-exemple à (3), et l'on aura alors montré que le principe de clôture épistémique est faux. Pour Warfield (2004) par exemple, c'est la meilleure façon d'établir l'échec de la clôture épistémique. Il n'est pas le seul à le penser et il semble d'ailleurs tout à fait correct de dire que dans un grand nombre de cas, nous pouvons savoir (et donc croire) une proposition P sans en croire, et sans même en tenir pour vraie, l'une des conséquences Q, et ce même si nous savons que Q est impliquée par P. Il y a toutefois

été fabriquées en Turquie. N.B. Sous certaines conditions, et pour quelque propriété, il peut être raisonnable de passer de la possession de cette propriété par une partie à la possession de cette propriété par le tout ; par exemple, s'il y a une fève dans une part de cette galette, alors il y a une fève dans cette galette – mais pas dans toute part de la galette.

plusieurs raisons pour lesquelles une telle stratégie ne semble pas pouvoir faire l'affaire, raisons essentiellement rattachées au souci de répondre au scepticisme.

Lorsque le sceptique nous fait admettre, par sa dialectique, que, dans la mesure où nous ne disposons d'aucune évidence concluante à cet effet, nous ne savons pas que nous ne sommes pas dans l'un de ses scénarios d'erreur massive, nous n'en continuons pas moins à croire que ce n'est pas le cas. On ne pourrait donc pas, de toute manière, répondre au sceptique en disant qu'il existe des cas dans lesquels la connaissance échoue à être close, sous prétexte que nous n'y croyons pas l'une des conséquences de ce que nous sommes pourtant supposés connaître. De tels cas existent évidemment, dans lesquels par exemple nous ne rapprochons pas deux propositions que nous connaissons, et qui sont susceptibles de servir de prémisses dans un argument valide en faveur d'une certaine conclusion. Dans de tels cas, parce que nous ne faisons pas le rapprochement, nous ne tirons pas la conclusion, et n'avons pas ainsi l'occasion d'accepter cette dernière comme résultat d'une déduction compétente. Cela ne veut pas dire pour autant que nous ne pouvons pas faire le rapprochement, opérer la déduction, et croire la conclusion qui en résulte. Des cas comme ceux dont il est question manifestent tout simplement le fait que nous n'avons pas à tout moment à l'esprit l'ensemble de nos connaissances.

Un défenseur de la clôture pourrait dire que le compartimentage des connaissances⁹³ est plus un fait de psychologie empirique qu'un résultat propre à faire le poids face au caractère normatif d'un principe comme celui de clôture de la connaissance. Le principe de clôture dit que quelqu'un qui connaît une proposition et sait que cette proposition implique une autre, doit pouvoir connaître cette autre proposition, moyennant éventuellement la réalisation de certaines conditions plus « empiriques » (si la personne fait le rapprochement, si elle raisonne de manière compétente jusqu'à la conclusion, si la connaissance des prémisses n'est pas perdue entre temps lors du processus psychologique d'inférence, si une bonne occasion se présente de faire l'inférence, etc.). Une partie de l'attrait d'un argument sceptique comme celui par l'ignorance, vient justement de ce qu'il fonctionne indépendamment de la réalisation ou pas de ces conditions « empiriques ». Le défenseur de la clôture épistémique intéressé par ailleurs à répondre au scepticisme ne voudra donc pas tenir compte de ces contre-exemples supposés à la clôture dans lesquels le sujet, pour quelque raison d'ordre « empirique » ou « psychologique », *manquerait* de croire une conclusion dont il sait pourtant qu'elle découle de prémisses qu'il connaît.

Que dire, par contre, de contre-exemples supposés dans lesquels le sujet *ne voudrait pas croire* une conclusion qu'il sait pourtant découler de prémisses qu'il connaît ? Ne peut-on pas imaginer qu'une personne refuse de croire, et donc s'empêche de savoir, ce qu'il sait pourtant être une conséquence nécessaire de ce qu'il sait ? Hales (1995) notamment, insiste sur la possibilité de produire des contre-exemples de ce type au principe de clôture. Il nous demande de considérer un exemple, qu'il reprend à Quine (1959), dans lequel un étudiant en logique se voit présenter un résultat trop étrange pour qu'il l'accepte, à savoir le résultat que, étant données deux personnes John et Mary, il y a quelqu'un qui, s'il est admiré par John, admire Mary. Pourtant, ce résultat est vrai, et même logiquement vrai. D'ailleurs, on

⁹³ L'idée d'un penseur compartimenté dans ses croyances se trouve chez Stalnaker (1984). Lewis en reprend le principe et l'applique à la connaissance dans « Elusive Knowledge » (1996, p. 442-3).

peut supposer que le professeur de logique en présente une preuve à l'étudiant⁹⁴. L'étudiant de logique à qui une preuve dans ce genre est présentée et qui est un bon étudiant, sait que les prémisses sont vraies, et sait que celles-ci impliquent la conclusion que, pour deux personnes quelconques John, Mary, il existe quelqu'un que John admire et qui admire Mary. Or :

Étant donnée la vérité du principe de clôture [...], nous pouvons conclure de ces faits que l'étudiant sait effectivement qu'il s'agit d'une vérité logique que, pour deux personnes quelconques John et Mary, il y a quelqu'un qui, s'il est admiré par John, admire Mary. Le problème est qu'il semble tout à fait possible que l'étudiant connaisse les prémisses, sache ce qu'elles impliquent, et continue à refuser d'accepter la conclusion déplaisante. Lorsqu'il réfléchit à la conclusion, son côté superstitieux et sceptique prend le dessus. (Hales 1995, p. 189)

On ne peut pas tenir compte de ce genre d'exemples comme d'un contre-exemple pertinent à la clôture, si l'on est dans l'optique de répondre au scepticisme. Rappelons encore une fois que ce principe ne vise pas à exprimer une vérité générale d'ordre empirique. La question n'est pas de savoir si ce principe est confirmé par nos pratiques effectives de raisonnement sur la connaissance. Si ce principe exprime une vérité conceptuelle sur la connaissance et le raisonnement sur la connaissance, alors sa validité n'est pas affectée par le fait que dans certains cas, voire de nombreux cas, il soit manifestement violé par les agents réels dans leur pratique effective. Que certaines personnes refusent d'accepter les conséquences, qu'ils savent découler de prémisses qu'ils acceptent et dont ils connaissent la vérité, ne manifeste pas l'irrecevabilité de la clôture épistémique classique, mais l'irrationalité logique de ces personnes. C'est certainement ce que dirait, à raison d'ailleurs, le sceptique.

On ne peut donc pas, en vue de répondre au scepticisme dans une approche invariantiste modérée, prétendre aussi facilement réfuter le principe de clôture épistémique, sous prétexte qu'il existerait des cas évidents dans lesquels une condition, aussi manifestement nécessaire pour la connaissance que peut l'être la condition de croyance, n'est pas satisfaite par une proposition que le sujet sait être impliquée par une proposition qu'il connaît. Pas

⁹⁴ La preuve en question pourrait être dans le genre de celle-ci. La disjonction suivante est valide, i.e. vraie sous toutes les interprétations :

(i) (Si John admire John, alors John admire Mary) ou (si John admire Mary, alors Mary admire Mary).

A supposer que le premier disjunct soit vrai et que l'on ait :

Si John admire John, alors John admire Mary,

il sera également vrai que :

Il existe un z tel que John admire z et z admire Mary.

A supposer que le second disjunct soit vrai et que l'on ait :

Si John admire Mary, alors Mary admire Mary,

il sera également vrai que :

Il existe un z tel que John admire z et z admire Mary.

Donc, que l'un ou l'autre disjunct soit vrai, on a ceci que :

(ii) Il existe un z tel que John admire z et z admire Mary.

Donc, étant donné (i), on a (ii). Or, la disjonction (i) est valide. Par conséquent, (ii) est valide.

plus que l'on peut réfuter la clôture en montrant qu'une condition nécessaire pour la connaissance n'est pas close, ce qui requerrait une motivation antécédente pour penser qu'il est raisonnable de raisonner par division dans un tel cas.

En fait, même à supposer que les conditions, quelles qu'elles soient, qui rendent raisonnable un raisonnement par division, soient réunies, on peut douter du fait que l'argument de Dretske soit probant à l'encontre de la clôture. Pour qu'il le soit, il faudrait encore que l'analyse dretskenne de la connaissance soit satisfaisante. Et l'on peut en douter.

Autour de l'analyse dretskenne de la connaissance

Une analyse de la connaissance est satisfaisante, seulement si elle n'est ni trop large, ni trop étroite. Exclure la largesse excessive de l'analyse de la connaissance est ce en quoi consiste tout le problème de Gettier et nous avons convenu de faire comme si nous avions une indication suffisamment bonne du fait que l'analyse dretskenne par les alternatives pertinentes n'était pas trop large. La question est maintenant de savoir si elle n'est pas trop étroite, c'est-à-dire si elle ne transforme pas des cas manifestes de connaissance en des cas de méconnaissance. Or, l'analyse dretskenne, considérée en particulier comme une analyse par les raisons concluantes, ou en général comme une analyse des alternatives pertinentes, tombe effectivement dans ce travers. Notamment, elle ne permet pas de rendre compte de la possibilité de certaines connaissances par inférence, du genre de celles que l'on est pourtant prêt à s'attribuer d'ordinaire.

Pour illustrer ce point, prenons l'exemple suivant, emprunté à Hawthorne (2004, p. 42). Supposons que dans la pièce dans laquelle je me trouve, il y ait un vrai chien et un faux canard, mais si bien imité que je ne pourrais pas discerner, de là où je suis, et sans une investigation plus poussée, d'un vrai canard. En entrant dans la pièce, mon regard se porte directement sur le chien, et j'en viens à former la croyance vraie qu'il y a un chien dans la pièce. De cette croyance, j'infère cette autre croyance qu'il y a un animal dans la pièce. Supposons encore, cependant, que le vrai chien et le faux canard soient placés dans la pièce de telle sorte que, s'il n'y avait pas eu de chien dans la pièce, c'est le faux canard que j'aurais vu ou que j'aurais pu voir, auquel cas je n'aurais pas formé la croyance qu'il y a un animal dans la pièce. Disons par exemple que dans la situation actuelle, le faux canard se trouve caché par la stature du chien. Dans ces circonstances, s'il n'y avait pas eu de chien, j'aurais vu le faux canard, mais pas de chien, et je n'aurais pas alors cru qu'il y avait un chien dans la pièce, mais qu'il y avait là un canard. Ma croyance qu'il y a un chien dans la pièce est donc bien fondée sur une raison concluante, et l'analyse dretskenne prédira volontiers, en conformité avec l'intuition, que cette croyance vraie constitue une connaissance à part entière. Cependant, que dire de ma croyance, inférée de celle-ci, qu'il y a un animal dans la pièce ? Il semble que si l'on se réfère à la manière dont nous attribuons ordinairement la connaissance, on doit concéder que j'ai bel et bien connaissance qu'il y a un animal dans la pièce, si je l'infère de ma connaissance qu'il y a un chien dans la pièce. Pourtant, l'analyse de Dretske fait une prédiction contraire.

En effet, ma croyance qu'il y a un animal dans la pièce ne passe pas le test des raisons concluantes. Car s'il n'y avait pas eu de chien dans la pièce, il n'y aurait pas eu d'animal dans la pièce et c'est le faux canard que j'aurais vu ; en le voyant sans pouvoir le discerner d'un vrai canard, j'aurais encore formé la croyance, fautive cette fois, qu'il y a un animal

dans la pièce. On devrait donc en conclure, si l'on se fie à l'analyse dretskenne et contrairement à l'intuition, que je ne sais pas qu'il y a un animal dans la pièce. Bien entendu, ce résultat n'est pas surprenant dans le cadre dretsken, dans la mesure où celui-ci se dispense de la clôture épistémique. Cependant, il semble qu'il y ait des instances de la clôture épistémique classique qui ne reçoivent pas aussi facilement une telle dispense. C'est le cas dans cet exemple. « Nous ne pouvons pas vivre avec l'idée que je sais qu'il y a là un chien mais que je ne sais pas qu'il y a là un animal. Nous ne pouvons pas non plus vivre très bien avec l'idée que la présence du faux canard détruit la connaissance de la présence du chien » (*ibid.*). Donc il semble que je sais qu'il y a là un animal en dépit du fait que cette croyance ne repose pas sur des raisons concluantes à la Dretske.

Un autre exemple, inspiré également de Hawthorne (2004), est celui de la bière. Je sais compter et je sais que si j'ai bu moins d'un verre de bière, alors j'ai bu moins de 14 verres de bière. Aussi, c'est un résultat auquel on est intuitivement enclin à s'attendre que, si je sais que j'ai bu moins d'un verre de bière, alors je sais que j'ai bu moins de 14 verres de bières. Supposons donc que je boive effectivement moins d'un verre de bière, et que je le sache. Par exemple, disons que n'ayant pas terminé mon verre de bière, j'en arrive à former la croyance vraie que j'ai bu moins d'un verre de bière, et que mon système perceptif et mes capacités d'appréhension perceptive des quantités étant on ne peut plus fiables et non affectées par la faible quantité d'alcool présente dans mon organisme, si je n'avais pas bu moins d'un verre de bière mais plus, je n'aurais pas eu l'appréhension perceptive d'avoir bu moins d'un verre de bière. Donc, je sais que j'ai bu moins d'un verre de bière aussi bien selon le verdict de l'intuition que selon l'analyse dretskenne par les raisons concluantes. Je devrais pouvoir savoir que j'ai bu moins de 14 verres de bière. Supposons donc que, de ma connaissance d'avoir bu moins d'un verre de bière, j'infère la croyance d'avoir bu moins de 14 verres de bière. Il se trouve que le monde est ainsi fait que si un être humain normalement constitué (supposons que je sois dans ce cas), en bonne santé et de ma corpulence, en vient à ingurgiter plus de 14 verres de bière d'un coup, cela provoque chez lui d'importantes hallucinations. Supposons que cela irait jusqu'à provoquer chez cette personne l'hallucination d'avoir bu une quantité raisonnable de bière, disons moins d'un verre (il n'est pas rare de rencontrer des personnes ayant beaucoup trop bu qui croient n'avoir encore bu que très peu, même en laissant de côté la mauvaise foi dont peut parfois faire preuve la personne ivre). Ainsi, si j'avais bu plus de 14 verres de bière, j'aurais quand même eu l'appréhension perceptive d'en avoir bu moins d'un verre. Aussi, selon l'analyse dretskenne par les raisons concluantes, ma croyance d'avoir bu moins de 14 verres de bière, fondée sur mon appréhension perceptive d'avoir bu moins d'un verre de bière, ne constitue pas une connaissance à part entière. En résumé, conformément à l'analyse dretskenne, je peux savoir que j'ai bu moins d'un verre de bière mais pas que j'en ai bu moins de 14 verres (même si j'opère une déduction compétente de la première proposition à la seconde)⁹⁵. Ce qui est fortement contraire à l'intuition et à la manière dont nous attribuons d'ordinaire la connaissance. Ainsi, dans ce cas comme dans le précédent, il semble que l'analyse par les

⁹⁵ Hawthorne (2004, note 106, p. 44) présente un exemple similaire, dans lequel il substitue aux verres de bière des livres de saumon. Avec l'alcool cependant, l'exemple ne perd pas autant en plausibilité. Il est à noter que notre version des verres de bière, de même que la sienne, part de la supposition que nous ne pouvons pas toujours distinguer entre perception véridique et hallucination de notre part, supposition avec laquelle tout le monde ne sera pas forcément d'accord.

raisons concluantes est trop étroite, puisqu'elle a pour conséquence, dans certains cas, de nous priver de connaissances inférentielles élémentaires que nous serions d'ordinaire volontiers enclins à nous attribuer, et qu'il nous semble d'ordinaire tout à fait légitime de nous attribuer.

A supposer qu'une telle critique par l'étroitesse déstabilise l'analyse dretskienne par les raisons concluantes, un tenant de l'approche de Dretske pourrait répondre en disant 1° que l'intérêt de cette analyse est uniquement qu'elle est censée vérifier le principe d'exclusion pertinente, 2° que la critique précédente n'invalide pas toute analyse envisageable qui vérifie ce principe, et 3° qu'en règle générale, une analyse vérifiant ce principe a de toute manière pour résultat d'invalider le principe de clôture épistémique classique. On pourrait alors lui répliquer qu'une telle analyse, quelle qu'elle soit, qui vérifie le principe d'exclusion pertinente, non seulement serait toujours trop étroite, mais qu'en outre, elle serait trop large, parce que le critère dretskien de pertinence est lui-même trop large.

Une analyse, quelle qu'elle soit, vérifiant le principe dretskien d'exclusion pertinente, serait trop étroite. Une telle analyse devrait en effet avoir pour résultat que si S sait que P, alors S exclut la possibilité que Q, pour toute alternative Q à P qui est pertinente pour la connaissance de P, telle que si P n'était pas (ou n'avait pas été) le cas, Q pourrait (ou aurait pu) être le cas. Or, prenons l'exemple suivant, qui est assez similaire à celui du chien présenté un peu plus haut. Supposons que je tire le rideau d'une cabine d'essayage dans un magasin de vêtements, dans laquelle je découvre qu'il y a une dame corpulente sur laquelle je ne me laisse le temps que de poser le regard avant de fermer le rideau. Sur la base de cette importante découverte, j'en arrive bien entendu à croire qu'il y a déjà là une dame, et j'en infère et en arrive à croire qu'il y a déjà quelqu'un (un personne humaine) dans la cabine. Supposons que la dame dans la cabine soit si corpulente qu'elle cache derrière elle un mannequin d'homme en latex de nouvelle génération, si bien manufacturé qu'il me faudrait faire plus que poser mon regard sur celui-ci pour pouvoir le distinguer d'une authentique personne. Ainsi :

1. S'il n'y avait pas eu la dame dans la cabine, c'est un mannequin d'homme que j'y aurais trouvé. La possibilité qu'il y ait un mannequin d'homme est une possibilité pertinente pour ma connaissance qu'il y a une dame dans la cabine. Or, c'est une possibilité qui est exclue par le coup d'œil, aussi bref soit-il, que j'ai jeté dans la cabine : s'il n'y avait pas eu la dame dans la cabine, j'aurais eu l'expérience visuelle de quelque chose que j'aurais pris pour un homme, pas pour une femme. Je sais donc qu'il y a déjà une dame dans la cabine. Cependant :
2. S'il n'y avait pas eu quelqu'un dans la cabine, je n'y aurais trouvé personne. La possibilité qu'il n'y ait personne dans la cabine est donc une possibilité pertinente pour ma connaissance qu'il y a déjà quelqu'un dans la cabine. Or, c'est là une possibilité qui n'est pas exclue par le coup d'œil que j'ai jeté dans la cabine : s'il n'y avait eu personne (d'humain) dans la cabine, j'aurais quand même eu l'expérience visuelle de quelque chose – le mannequin – que j'aurais pris pour quelqu'un. Je ne sais donc pas qu'il y a déjà quelqu'un dans la cabine.

On a alors pour conséquence étrange que je peux savoir qu'il y a une dame dans la cabine, mais que je ne peux pas savoir par inférence qu'il y a quelqu'un dans la cabine. Si cela est

correct, alors une analyse de la connaissance, fondée sur un principe comme celui d'exclusion pertinente dretskenne, sera trop étroite⁹⁶.

En même temps, et de manière presque paradoxale, elle sera trop large. En effet, selon Dretske, si une possibilité Q est une alternative pertinente pour la connaissance par S que P, alors S doit exclure Q pour savoir que P ; sinon S n'a pas à le faire. Or, le critère dretsken de pertinence est celui-ci : une alternative Q à P est pertinente pour la connaissance par S que P, si et seulement si Q serait (ou pourrait être) le cas si P n'était pas (ou n'avait pas été) le cas. Le problème est qu'il peut y avoir conflit entre ce qui compte comme une alternative pertinente selon ce critère, et ce qui compte comme une alternative pertinente selon le verdict de l'intuition la plus ordinaire et la plus stable. Reprenons l'exemple de Kennedy. Il a été assassiné et Oswald est suspecté de l'avoir assassiné. Pour savoir si Oswald a tué Kennedy, nous devons exclure un certain nombre d'alternatives, celles qui sont pertinentes pour la connaissance de la culpabilité d'Oswald. Considérons la possibilité que quelqu'un d'autre qu'Oswald ait assassiné Kennedy, et demandons-nous si cette possibilité est une alternative pertinente pour la connaissance de la culpabilité d'Oswald, selon le critère dretsken d'une part, et selon le verdict de l'intuition d'autre part.

Selon le critère dretsken, cette possibilité est une alternative pertinente, à condition qu'il soit vrai dans notre monde actuel que *si Oswald n'avait pas tué Kennedy, quelqu'un d'autre l'aurait fait*. Ou bien ceci est vrai, ou bien ceci est faux dans notre monde actuel. *Primo*, supposons que notre monde actuel soit un monde Warren, un monde dans lequel le rapport Warren est dans le vrai. Alors, il y est faux que *si Oswald n'avait pas tué Kennedy, quelqu'un d'autre l'aurait fait*. Le cas échéant, la possibilité que quelqu'un d'autre ait tué Kennedy n'est pas une alternative pertinente pour savoir si Oswald a tué Kennedy. *Secundo*, supposons que notre monde actuel soit un monde non-Warren. Alors, il pourrait y être vrai que *si Oswald n'avait pas tué Kennedy, quelqu'un d'autre l'aurait fait*. Le cas échéant, la possibilité que quelqu'un d'autre ait tué Kennedy est pertinente pour savoir si Oswald a bien tué Kennedy. En résumé, dans la conception dretskenne de la pertinence, la possibilité que quelqu'un d'autre ait assassiné Kennedy est une alternative pertinente pour notre connaissance de la culpabilité d'Oswald, à supposer que notre monde soit un monde non-Warren, mais pas si notre monde est un monde Warren.

Selon le verdict de l'intuition la plus ordinaire cette fois, la possibilité que quelqu'un d'autre ait tué Kennedy est une possibilité qui est pertinente pour la connaissance de la culpabilité d'Oswald, et ce indépendamment du monde dans lequel on est censé se trouver, monde Warren ou pas. Que l'on soit dans un monde Warren ou dans un monde non-Warren, nous ne pouvons pas raisonnablement nous attribuer la connaissance de la culpabilité d'Oswald, à moins que nous soyons en mesure d'exclure la possibilité de la culpabilité de quelqu'un d'autre que lui. D'une certaine façon, si un juge devait fonder son verdict sur

⁹⁶ Cet exemple semble n'être qu'une variante de celui du chien présenté plus haut, mais nous ne l'utilisons pas en vue d'indiquer tout à fait la même chose. Dretske pense qu'une analyse adéquate de la connaissance est une analyse qui satisfait son principe d'exclusion des alternatives pertinentes. Son analyse par les raisons concluantes le satisfait. Notre exemple du chien visait à montrer que cette analyse par les raisons concluantes n'était pas adéquate. S'il y parvient, nous n'aurons pas montré pour autant grâce à lui qu'aucune analyse qui satisfait son principe d'exclusion pertinente n'est adéquate. C'est précisément ce que notre exemple de la grosse dame dans la cabine vise à établir.

la base de l'analyse dretskenne, la plus grande injustice serait à crandre. Donc, le critère dretsken de pertinence semble trop large par rapport au verdict de l'intuition sur ce qu'un sujet doit, ou n'a pas à exclure comme alternative pour se voir attribuer véridiquement la connaissance d'une proposition. En un mot, il a pour effet de rendre un peu trop facile de se qualifier pour la connaissance.

Ce qui précède semble indiquer que la pertinence d'une alternative n'est pas uniquement fonction des circonstances de la situation de connaissance, de ce qui est le cas dans le monde dans lequel se trouve le sujet dont la position épistémique est évaluée. Il y a quelque raison de penser que la pertinence d'une alternative n'est pas seulement fonction des circonstances dans lequel se trouve le sujet connaissant mais qu'elle est aussi fonction du contexte dans lequel la connaissance est attribuée au sujet lorsque l'on tient compte des circonstances en question. Nous y reviendrons dès le chapitre 7. Pour l'instant, contentons-nous de dire que l'argument théorique de Dretske à l'encontre de la clôture épistémique, dont le rejet est nécessaire à la réponse invariantiste modérée qu'il entend apporter au scepticisme, n'est pas aussi manifestement probant qu'on pourrait le souhaiter.

Alternatives pertinentes et assertabilité garantie

Il y a une autre remarque importante que l'on peut faire à propos de l'approche invariantiste modérée du scepticisme, mais qui cette fois, ne touche plus à la théorie de la connaissance, mais plus particulièrement la théorie des attributions de connaissance. Pour l'invariantisme sceptique, la quasi-totalité de nos attributions ordinaires de connaissance sont fausses, ce qui appelle une explication de la raison pour laquelle nous sommes si massivement enclins à les tenir pour vraies lorsque nous les effectuons en contexte ordinaire, non philosophique. Pour l'invariantisme modéré au contraire, une bonne partie de nos attributions ordinaires de connaissance sont vraies. Ceci appelle une explication de la raison pour laquelle nous sommes si aisément rendus perplexes par l'argument sceptique, et de la raison pour laquelle nous sommes enclins, dans un contexte où celui-ci nous est présenté, à juger peu acceptables des attributions de connaissance que nous serions d'ordinaire enclins à effectuer. Le sceptique avait recours à une stratégie d'explication pragmatique, qui consistait à dire que si une prétention ordinaire à la connaissance nous semblait acceptable, c'était parce qu'elle était acceptable en regard des standards lâches d'assertabilité garantie pour les phrases de connaissance, qui sont en place dans les contextes ordinaires. Cela autorisait le sceptique à adresser au contextualiste une objection d'assertabilité garantie, à l'effet que ce dernier confondrait l'assertabilité garantie des attributions de connaissance en contexte ordinaire avec la vérité en contexte de telles attributions. On peut se demander si l'invariantiste modéré ne peut pas avoir recours à une stratégie pragmatique sensiblement différente, mais également susceptible de fonder une objection anti-contextualiste d'assertabilité garantie. Une telle stratégie explicative consisterait à dire que si une prétention ordinaire à la connaissance nous semble inacceptable lorsque nous la faisons en contexte philosophique, c'est parce que, bien que véridique, elle est inacceptable en regard des standards stricts d'assertabilité garantie, qui gouvernent nos attributions de connaissance dans les contextes philosophiques. L'objection d'assertabilité garantie à l'encontre du contextualiste serait alors de dire que ce dernier confond l'assertabilité non garantie des attributions ordinaires de connaissance en contexte philosophique avec la fausseté en contexte de ces attributions.

Voici ce que dit DeRose des manœuvres d'assertabilité garantie opérées dans le cadre d'un invariantisme modéré :

Pour autant qu'il m'est donné de voir, [les invariantistes modérés] ne sont mus par rien d'autre qu'une simple manœuvre d'assertabilité garantie qui échoue misérablement à satisfaire tous les critères raisonnables que nous puissions discerner pour ce qui est exigé pour la réussite d'une manœuvre d'assertabilité garantie. Bien sûr, certains invariantistes peuvent être en mesure de raisonner avec plus de succès un rejet des faits qui supportent le contextualisme d'une manière que je n'arrive pas à me figurer. Mais il n'y a en date aucune explication de la sorte dont je sois au courant. (DeRose 1999, p. 203)

Mais depuis que DeRose a écrit ces lignes⁹⁷, une explication au moins a été proposée, celle de Rysiew. Nous allons maintenant examiner si elle est préférable à une explication sémantique telle que celle du contextualiste.

L'invariantiste modéré doit élaborer une stratégie pragmatique permettant d'expliquer pourquoi, si elle est véridique, une attribution ordinaire de connaissance nous apparaît inacceptable lorsqu'elle est effectuée dans certains contextes. Pour ce faire, en conformité avec le critère pour une manœuvre efficace d'assertabilité garantie (que nous avons proposé dans le chapitre 2), il devra fonder l'idée qu'une attribution véridique de connaissance ordinaire peut générer, dans certains contextes épistémiquement conservateurs, une implicature fautive, qui nous fait juger l'assertion comme inacceptable, parce que non garantie dans ces contextes. La génération de cette implicature fautive doit être rapportée à quelque règle de rationalité conversationnelle qui soit générale, non spécifique à l'assertion de phrases de connaissance. Quels que soient les détails de la mise en œuvre de la stratégie pragmatique, l'invariantisme modéré doit expliquer pourquoi une assertion vraie d'une phrase d'attribution de connaissance ordinaire est non garantie en contexte philosophique.

Rysiew (2001) propose une telle explication, certainement la plus connue car pour le moment la seule publiée, fondée sur l'exploitation de la maxime de Relation de Grice. Il va même plus loin, puisqu'il entend expliquer pourquoi, pour une proposition ordinaire O, non seulement une attribution de connaissance de la forme 'Je sais que O', quoique on ne peut plus véridique, n'est pas garantie dans certains contextes, mais aussi pourquoi un refus symétrique de connaissance comme 'Je ne sais pas que O', bien qu'erroné, est on ne peut plus garanti dans ces mêmes contextes. Pour y parvenir, Rysiew opte pour une analyse de la connaissance par les alternatives pertinentes, inspirée de Dretske. Il précise que sa conception particulière de la pertinence est que :

⁹⁷ Le passage suivant de Rysiew fait écho à cette remarque de DeRose:

Malheureusement, les invariantistes sophistiqués (non sceptiques) se sont jusqu'ici contentés d'une 'simple manoeuvre d'assertabilité garantie' [...] ; et pour autant que de tels invariantistes prétendent sophistiqués ont nié que le contexte affecte les conditions de vérité (versus les conditions 'd'assertabilité garantie') des phrases d'attribution de connaissance et en sont restés là, leur sophistication a été pure prétention. En date, nul n'a offert d'argument attrayant montrant qu'un invariantisme non sceptique est vraiment compatible avec nos pratiques manifestement flexibles d'attribution de connaissance. (Rysiew 2001, p. 179)

Les alternatives pertinentes sont fixées par ce que nous, humains (normaux), *tenons pour* des contre-possibilités plausibles [*likely*] à ce dont le sujet est dit avoir connaissance. Ainsi, par exemple, que *q* soit une alternative pertinente à *p* dépend de la plausibilité que nous attribueurs, *en tant qu'humains normaux*, assignons dans les circonstances en question, à la possibilité que l'état de choses actuel soit *q*, plutôt que *p* (ou que nous *assignerions* à *q*, dans le cas de circonstances que nous n'aurions simplement pas considérées). (Rysiew 2001, p. 488)

Bien que légèrement différente, sa conception de la pertinence se rapproche donc de celle de Dretske.

Rysiew distingue cependant conceptuellement les alternatives qui sont « pertinentes » de celles qui sont « saillantes ». Les alternatives pertinentes à une proposition sont, selon lui, les seules à affecter les conditions et la valeur sémantique des phrases d'attribution de connaissance, les seules à affecter ce qui est littéralement exprimé par une phrase de la forme 'S sait que P'. Elles sont contextuellement invariantes, de sorte que les conditions de vérité de phrases de connaissance ne sont pas sensibles au contexte de leur énonciation : 'S sait que P' exprime la proposition que S a une croyance vraie que P et qu'il est en position épistémique suffisamment bonne pour éliminer toutes les alternatives pertinentes à P, où l'ensemble de pertinence reste le même à travers les contextes (Rysiew 2001, p. 490). L'ensemble de pertinence est supposé contextuellement fixe, parce que Rysiew présume qu'il y a un ensemble d'alternatives que « tous les locuteurs [normaux] s'accorderont » (*op. cit.* p. 489) à considérer comme des alternatives plausibles. Au contraire, les alternatives saillantes à une proposition seront contextuellement variables parce qu'elles sont fonction de l'importance de ce qui est en jeu dans le contexte d'attribution. Selon Rysiew, elles affectent directement ce que l'énoncé d'une phrase d'attribution de connaissance implique pragmatiquement (*idem*).

Dans de nombreux cas, le domaine de pertinence et celui de saillance se recouperont, dans la mesure où telles que Rysiew les définit, toute alternative pertinente à une proposition est aussi toujours une alternative saillante à cette proposition. Le contexte consistant chez Rysiew essentiellement dans certains faits concernant la psychologie des locuteurs, la notion de saillance doit être comprise comme ayant trait à des faits psychologiques, susceptibles de différer d'un locuteur à l'autre, et celle de pertinence comme devant « saisir ce que, en termes de psychologies des locuteurs, les divers usages de 'savoir' (appliqués à une proposition et une situation données) ont en commun » (*idem*). Cette distinction entre pertinence et saillance⁹⁸, entre deux types de « contenu », sémantique et pragmatique, des

⁹⁸ Voici comment Rysiew formule cette distinction entre pertinence et saillance :

[Mon] standard de pertinence favori (comme la psychologie d'un attributeur de connaissance, qua humain normal) est plutôt invariant. Donc, j'endors une sémantique plutôt invariantiste pour 'savoir' : la simple mention d'une certaine alternative non-*p*, ou le simple fait que le locuteur ait certaines possibilités non-*p* à l'esprit quand il dit, 'S sait que *p*', n'affecte pas ce que la phrase signifie (ce qu'elle exprime littéralement). Ceci ne veut pas dire, cependant, que celles des possibilités non-*p* qui ont été mentionnées, ou celles qu'un locuteur particulier a à l'esprit, soient indistinctement non pertinentes – elles sont non pertinentes pour des questions sémantiques, mais elles importent. Aussi, réservons le terme 'pertinente' pour ces contre-possibilités qui doivent être éliminées si S sait que *p* ; et utilisons 'saillante' pour référer à ces contre-possibilités que les participants à une conversation donnée 'ont à l'esprit'. (Rysiew 2001, p. 488)

attributions de connaissance, entre ce qui est littéralement dit (et qui comprend la donnée d'un ensemble de pertinence) et ce qui est pragmatiquement véhiculé par de telles phrases (ce à quoi le contexte contribue par la règle de saillance), lui permet de rendre compte, dans un cadre invariantiste modéré, de l'observation de l'acceptabilité relative des attributions de connaissance ordinaire.

Pour Rysiew, dans un grand nombre de circonstances, la phrase d'attribution de connaissance ordinaire 'Je sais que O' exprimera une proposition vraie, la proposition vraie que dans les circonstances en question, S est en position épistémique d'éliminer toutes les alternatives pertinentes à O. Cette phrase exprime une proposition qui est vraie dans n'importe quel contexte, des plus libéraux aux plus conservateurs. Il n'empêche qu'une assertion de cette même phrase, quoique véridique, sera non garantie dans certains contextes plus conservateurs que d'ordinaire. Contrairement à l'ensemble de pertinence, le domaine des alternatives saillantes à une proposition n'est pas forcément le même d'un contexte d'énonciation à un autre ; s'il n'a aucune incidence sur la valeur sémantique d'une phrase d'attribution de connaissance, il en a cependant une sur la valeur pragmatique (garantie, non garantie) de son assertion. Plus précisément, une assertion de 'Je sais que O', exprimant littéralement la proposition que S – le locuteur – est en position épistémique d'éliminer toutes les alternatives *pertinentes* à O, impliquera pragmatiquement que S est en position d'éliminer toutes les alternatives à O qui sont *saillantes* dans le contexte où elle est effectuée. 'Je sais que O' fera donc l'objet d'une assertion véridique dans tous les contextes, mais non garantie dans certains.

Rysiew pense pouvoir rendre compte, de manière analogue, de l'idée qu'une éventuelle assertion de 'Je ne sais pas que O' serait garantie, quoique fausse, dans ces contextes où 'Je sais que O' n'est pas garantie. Pour lui, le fait d'asserter, faussement, une telle phrase dans un tel contexte implique pragmatiquement que le sujet – le locuteur – n'est pas en position épistémique d'éliminer certaines des alternatives saillantes dans ce contexte. Or, certaines des alternatives à O, qui sont saillantes dans certains contextes ne peuvent pas être éliminées par le sujet dans la position épistémique qui est la sienne. L'assertion en question génère donc une implicature vraie. Pour cette raison, 'Je ne sais pas que O' fera l'objet d'une assertion fausse mais bien garantie.

La manœuvre d'assertabilité garantie de Rysiew consiste à :

Localiser le phénomène posé par le contextualiste –la sensibilité contextuelle, un changement dans les conditions de vérité et les valeurs de vérité, et ainsi de suite – au niveau de *ce qui est véhiculé (pragmatiquement) par des énonciations de phrases de connaissance, plutôt qu'au niveau de ce que ces phrases expriment littéralement.* (Rysiew 2001, p. 488)

Si cette manœuvre est efficace, alors Rysiew a fourni une explication purement pragmatique de l'acceptabilité relative des attributions de connaissance ordinaire, telle qu'elle se manifeste dans les exemples avancés par les contextualistes en faveur de leur position. Ainsi, dans l'exemple de la banque de DeRose, on dira que le personnage principal dit quelque chose de vrai, aussi bien dans le cas où les standards sont ordinairement peu exigeants (où il n'est pas spécialement important que le chèque soit mis en banque le samedi matin), que dans le cas où les standards sont stricts (où les enjeux de l'encaissement du chèque le samedi matin sont très importants). Puisque les conditions de vérité pour 'Je sais que la banque est ouverte le samedi matin' sont contextuellement invariables, si on asserte quelque chose

de vrai par cette phrase en contexte libéral, on assertera quelque chose de vrai par cette phrase en contexte plus conservateur ; mais on dira également que dans le contexte plus conservateur, le protagoniste assertera de manière garantie qu'il ne sait pas que la banque sera ouverte, même si par là, il exprime littéralement quelque chose de faux : seul compte le fait que son assertion implique pragmatiquement une proposition vraie, celle de n'être pas en position d'éliminer cette alternative qui, dans le contexte, est saillante, la possibilité que la banque ait changé ses horaires.

Le traitement pragmatique de Rysiew laisse entrevoir également une solution au paradoxe sceptique. Nous jugeons acceptables de dire que nous savons que nous avons des mains en contexte ordinaire, parce que (1) nous disons par là quelque chose de vrai – que nous pouvons éliminer toutes les possibilités d'erreur qui sont pertinentes – et que (2) nous le disons de manière garantie la plupart du temps, dans des contextes ordinaires où aucune implicature, à l'effet que nous pouvons éliminer une possibilité sceptique d'erreur massive, n'est générée par notre énoncé – dans un contexte ordinaire, une telle possibilité n'est pas saillante. Cependant, nous jugeons aussi acceptables de dire que nous ne savons pas que nous avons des mains, lorsque nous le disons en contexte philosophique, parce que, si nous disons par là quelque chose de faux, nous le disons de manière garantie dans ce genre de contexte, où une implicature vraie est générée par notre énoncé, à l'effet que nous ne pouvons pas éliminer une possibilité sceptique contextuellement saillante comme celle du cerveau dans une cuve.

Il reste encore expliquer comment les implicatures ou implications pragmatiques en question sont générées par le fait d'asserter les phrases de connaissance correspondantes, autrement dit, il faut encore préciser par l'exploitation de quelle règle générale de conversation on les obtient. Rysiew propose (*op. cit.* p. 491) comme explication l'exploitation de la maxime gricéenne de Relation 'Parlez à propos' ou 'Soyez pertinents'⁹⁹. Dans l'invariantisme modéré de Rysiew, elle y est mise à profit de la manière suivante. Premièrement, dans un contexte d'assertion donné C, certaines alternatives à une proposition P sont saillantes. Lorsque L asserte dans C 'S sait que P', son auditoire suppose que L est coopératif, qu'il a l'intention que sa contribution soit à propos, et donc que son assertion est faite en regard des possibilités saillantes dans C, possibilités qui contribuent à déterminer le propos de la conversation. Pour cette raison, l'assertion de L autorise son auditoire à inférer que son intention est de communiquer qu'il est en position d'éliminer toutes les alternatives saillantes dans C. Deuxièmement, et de la même manière, en assertant 'S ne sait pas que P' dans C, L autorise son auditoire à inférer, sur la base de l'assomption de sa coopérativité et de sa volonté de parler à propos, que son intention est de communiquer qu'il n'est pas en position d'éliminer les alternatives saillantes dans C.

Si Rysiew a raison, alors il donne effectivement du fil à retordre au contextualiste, puisque son traitement semblerait faire aussi bien que celui du contextualiste pour expli-

⁹⁹ Rysiew déclare en ce sens :

Étant donné le Principe de Coopération (CP) de Grice, non seulement nous pouvons expliquer, mais nous devrions attendre à ce que le phénomène pragmatique auquel je me suis référé soit en général généré par le fait de faire des attributions de connaissance. En particulier, je considère la maxime de Relation – soit, 'Soyez pertinents' – comme sous-tendant le phénomène que j'ai posé. (Rysiew 2001, p. 491)

quer l'acceptabilité contextuellement variable des phrases de connaissance. DeRose répond à cette inquiétude en disant qu'il lui semble très peu plausible de penser que soient attachés à des usages de 'savoir' deux types de contenus, un contenu sémantique, et un contenu pragmatique. Non pas qu'il pense qu'il soit absurde de soutenir que la signification de nos assertions ne soit pas épuisée par leurs conditions de vérité, mais plutôt parce qu'il estime qu'au lieu de poser deux types de significations différentes pour les attributions de connaissance, « il est rationnel de préférer des explications qui ne font appel qu'à une signification 'basique' pourrait-on dire – les autres propositions 'non basiques' véhiculées étant générées par cette signification et des principes généraux » (DeRose 2002, note 17). Autrement dit, l'invariantisme de Rysiew perdrait en économie explicative.

Cette objection de DeRose semble assez injuste et injustifiée, puisque Rysiew ne dit pas qu'il y a deux significations nécessairement attachées aux termes de connaissance, mais au contraire, qu'il y a un contenu « attaché » (sémantiquement) au terme 'savoir' ou à une phrase où 'savoir' intervient (c'est le contenu en regard duquel la pertinence joue un rôle), et qu'il y a un contenu « détaché » (pragmatiquement) du fait de faire usage de 'savoir' ou d'énoncer une phrase où 'savoir' intervient (c'est le contenu en regard duquel la saillance contextuelle intervient). Rysiew rattache la génération du contenu « détaché », impliqué pragmatiquement, à la prise en compte du contenu « attaché », ce qui est littéralement exprimé, et à des considérations touchant au principe de Coopération et à l'exploitation d'une maxime conversationnelle générale comme celle de Relation. En bref, le reproche que fait DeRose à Rysiew reviendrait en quelque sorte à accuser un tenant de la théorie gricéenne de la conversation d'enfreindre le principe du « rasoir d'Occam modifié ». Or, le cadre gricéen ne « multiplie pas les significations sans nécessité » : une expression ou une phrase a une seule signification, celle que l'on pourrait qualifier de 'basique' – ce qui est littéralement dénoté ou exprimé –, mais elle peut, dans ses usages ou énonciations particulières, par l'exploitation de certains principes de conversation rationnelle, donner lieu à plusieurs autres significations, que l'on pourrait, elles, qualifier de 'non basiques' – ce qui est pragmatiquement impari par cet usage¹⁰⁰. Aussi, on ne peut pas reprocher à Rysiew de marquer, de manière *ad hoc*, une distinction entre deux types de significations qui seraient « attachées » à un terme ou à une phrase de connaissance. Rysiew ne marque rien de tel.

Par contre, une objection un peu mieux fondée est la suivante, qui porte sur le recours au principe pragmatique dont Rysiew pense que l'exploitation génère les implicatures qui sont censées expliquer nos jugements d'acceptabilité. Selon lui, c'est de la maxime gricéenne de Relation 'Soyez pertinents' qu'il s'agit, dont l'exploitation, dans le cas d'attribution en contexte philosophique, générerait d'une part l'implicature fautive par laquelle il explique le caractère non garanti d'une assertion (vraie) de 'Je sais que O' effectuée dans ce contexte, et générerait d'autre part l'implicature vraie par laquelle il explique le caractère garanti d'une assertion (fautive) de 'Je ne sais pas que O' effectuée dans ce même

¹⁰⁰ Bien entendu, lorsque nous parlons de significations « basique » et « non basique », c'est pour reprendre les termes de DeRose, qui lui pense en ces termes le traitement de Rysiew. On trouve parfois employé le terme de « signification » pour renvoyer à « ce qui est littéralement dit », et celui de « sens » pour renvoyer à « ce qui est véhiculé » en vertu de principes pragmatiques. Nous parlerons ici, avec Rysiew, en termes de « ce qui est dit » (ou « exprimé littéralement ») et « ce qui est impliqué pragmatiquement » (ou « communiqué » ou « véhiculé », ou encore « impliqué conversationnellement » si besoin).

contexte. La difficulté réside dans le fait que l'appel à la maxime de Relation ne semble pas pouvoir rendre compte de la génération de telles implicatures.

Concentrons-nous sur la supposée génération de l'implicature à partir d'une assertion (vraie) de 'Je sais que j'ai des mains' faite par un locuteur/sujet S en contexte philosophique, contexte où l'hypothèse des cerveaux dans une cuve est prise en considération. La proposition impliquée conversationnellement par cette assertion est que S est en position suffisante pour éliminer la possibilité d'être un cerveau dans une cuve, possibilité qui est l'alternative saillante dans le contexte en question. Selon Rysiew, cette implication pragmatique est produite par une violation de la maxime de Relation, par le fait que la contribution de S à la conversation ne soit pas à propos, ne soit pas pertinente eu égard à la conversation en cours et aux questions qui y sont discutées. En assertant 'Je sais que j'ai des mains' dans le contexte, S communique la proposition fautive qu'il est en position d'éliminer la possibilité contextuellement saillante d'être un cerveau dans une cuve. Pour cette raison, son assertion est non garantie.

Le problème avec cette explication est que premièrement, il n'est pas certain qu'il s'agisse bien ici d'une *violation* de la maxime de Relation. Deuxièmement et surtout, il ne semble pas que dans un contexte de discussion du scepticisme, une assertion comme 'Je sais que j'ai des mains' ne soit pas à propos. Pour qu'il y ait une telle exploitation de la maxime de Relation, il faut, pour ainsi dire, que ce que dit le locuteur soit sans rapport avec ce qui est en jeu dans le contexte de la conversation. Or, comment une prétention à savoir que l'on a des mains pourrait-elle être sans rapport et n'être pas à propos, lorsque des hypothèses sceptiques à l'effet d'un rejet de nos prétentions épistémiques ordinaires sont prises en considération ? Comment 'Je sais que j'ai des mains' pourrait-il n'être pas pertinent et donc non asserté de manière garantie en contexte de discussion avec le sceptique ?

Le problème est peut-être que Rysiew, comme Grice, se contente d'employer la notion de pertinence dans un sens usuel et non technique, qui rattache, sans plus de détail, l'idée d'une contribution « pertinente » à l'idée d'une contribution « à propos » relativement aux visées de la conversation¹⁰¹. Les choses sont de plus obscurcies par le fait que, dans certains cas, une contribution pourra être jugée pertinente lorsqu'elle fournit une quantité d'informations idoine pour les visées de la conversation. Ainsi, on peut, semble-t-il, violer la maxime de Quantité en fournissant des informations non pertinentes. Or, il semble que c'est précisément ce qui se passe lorsque l'on asserte 'Je sais que j'ai des mains' dans un contexte où des alternatives sceptiques sont saillantes. Parce que cette assertion est suffisamment informative, elle ne peut pas manquer d'être pertinente.

Ainsi, notre attribution de connaissance ordinaire serait bel et bien pertinente en contexte sceptique, et l'on devrait en conclure que Rysiew n'a pas fourni d'explication pragmatique convenable de pourquoi une assertion vraie de 'je sais que j'ai des mains' devrait être non garantie en contexte sceptique, explication pourtant essentielle à une objection effective d'assertabilité garantie, entreprise dans la perspective d'un invariantisme modéré, à l'encontre du contextualisme.

¹⁰¹ Rysiew (2001, p. 491) dit qu'une contribution pertinente est « à propos » (to the point), respectant ainsi l'esprit de Grice. Le rapport de la pertinence au propos, au plans et buts de la conversation en cours est également suggéré par Levinson (1983, p. 380, note 4).

Comme nous le disions, il n'y a guère, à l'heure actuelle, que la tentative d'explication pragmatique de Rysiew par la Relation qui ait été proposée en vue de fonder une telle objection. On peut dès lors conclure de ce qui précède que, pour le moment, la position sémantique du contextualiste trône encore comme la meilleure, du point de vue de l'explication à donner de l'acceptabilité relative des phrases d'attribution de connaissance ordinaire.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous nous sommes demandés si l'on pouvait disposer d'une solution de type invariantiste modérée au paradoxe sceptique capable de représenter une concurrente sérieuse à une solution de type contextualiste. Parce qu'elle consiste à rejeter le principe de clôture épistémique classique en vue d'autoriser que nous puissions posséder quelque connaissance ordinaire sans pour cela disposer d'une connaissance anti-sceptique (par exemple, autoriser que nous puissions savoir que nous avons des mains sans savoir que nous ne sommes pas des cerveaux dans une cuve), une solution invariantiste modérée doit faire deux choses : premièrement, elle doit proposer une théorie de la connaissance qui soit satisfaisante et qui permette de raisonner de manière probante un rejet de la clôture épistémique classique ; deuxièmement, elle doit proposer une théorie des attributions de connaissance qui soit en mesure de rendre compte de manière plausible de l'acceptabilité contextuellement relative de nos attributions de connaissance ordinaire, afin d'expliquer pourquoi nous jugeons plutôt inacceptable de nous attribuer une telle connaissance lorsque nous nous le faisons en contexte philosophique. Nous espérons avoir donné quelques raisons de penser qu'aucun de ces deux réquisits n'est encore rempli par l'invariantisme modéré à l'heure actuelle.

En combinant ces conclusions à celles du chapitre précédent, nous pouvons tirer l'enseignement que, pour le moment et jusqu'à preuve du contraire, une approche contextualiste semble plus indiquée qu'une approche invariantiste, qu'elle soit sceptique ou modérée, du paradoxe sceptique ; ou encore que s'il doit pouvoir se trouver une solution au paradoxe sceptique, nous avons quelque raison de penser que ce doit être, non pas du côté d'une approche invariantiste, mais du côté d'une approche contextualiste de la connaissance et des attributions de connaissance, qu'il faille la chercher.

Dans ce qui suit, nous allons faire comme si cela était acquis, et nous nous demandons la chose suivante : si effectivement une solution satisfaisante au paradoxe sceptique doit être une solution de type contextualiste, à quoi doit ressembler une approche contextualiste donnée pour constituer une telle solution ? La réponse que nous tâcherons de faire valoir est celle-ci : si l'on doit pouvoir trouver une solution contextualiste au scepticisme, celle-ci doit être une solution contextualiste *hétérodoxe*, dont nous allons tenter de tracer les contours et de proposer une version, en mettant en avant le genre de services qu'elle peut rendre au philosophe de la connaissance. Pour qu'une telle réponse ait un sens, il nous faut bien entendu identifier quelque chose comme un contextualisme *orthodoxe*, dont différera notre contextualisme hétérodoxe dans sa manière de répondre à certaines questions fondamentales, auxquelles est sommé de répondre tout tenant d'une solution contextualiste au paradoxe sceptique.

Ces questions peuvent être classées en deux grandes catégories, celles ayant trait à la partie « philosophie du langage » de l'approche contextualiste, et celles ayant trait à sa partie

« philosophie de la connaissance » proprement dite. Car n'oublions pas que l'hypothèse contextualiste, si elle est censée fournir une solution satisfaisante à un problème épistémologique majeur, celui du paradoxe sceptique, se présente de prime abord comme une hypothèse sur les *attributions* de connaissance. C'est l'hypothèse que les conditions de vérité d'une attribution de connaissance de la forme 'S sait que P' sont variables en fonction de certaines caractéristiques du contexte. On peut dès lors se représenter les choses de la manière suivante. La partie « philosophie du langage » doit nous dire par quel mécanisme linguistique on peut expliquer que les conditions pour une attribution véridique de connaissance sont contextuellement variables, elle doit nous dire quelle est la caractéristique des phrases de connaissance qui est responsable de leur sensibilité sémantique au contexte. La partie « philosophie de la connaissance », quant à elle, doit nous dire quelles sont précisément les conditions pour une attribution véridique de connaissance, elle doit nous dire comment le contexte détermine les exigences du standards qu'un sujet doit satisfaire pour compter comme ayant connaissance, et en quoi cela consiste pour un sujet que de satisfaire les exigences d'un tel standard.

La question « épistémologique », celle de la connaissance – comment formuler une analyse de la connaissance capable de fonder une solution satisfaisante au paradoxe sceptique ? – fera l'objet des chapitres 7 à 10 de ce travail. La question « linguistique », celle des phrases de connaissance, fera quant à elle l'objet des deux prochains chapitres.

Chapitre 5 Les théories indexicales de la ‘connaissance’

Introduction

Toute solution contextualiste au paradoxe sceptique repose sur l’acceptation de l’hypothèse linguistique d’une sensibilité contextuelle des phrases de connaissance. Or, on peut caractériser, de manière très large, la sensibilité contextuelle, entendue sémantiquement comme une variabilité dans les conditions de vérité, et non d’assertabilité garantie, de la façon suivante, selon qu’on la considère au niveau de la phrase entière, ou au niveau d’un terme apparaissant dans une phrase. Une phrase est sensible au contexte, quand le contenu d’un énoncé de celle-ci dépend et varie en fonction du contexte de son énonciation. Un terme est sensible au contexte, quand sa contribution au contenu d’un énoncé d’une phrase où il apparaît dépend et varie en fonction du contexte d’énonciation de cette phrase.

La manière la plus simple qu’a le contextualiste d’expliquer la sensibilité contextuelle qu’il postule pour les phrases de connaissance, semble alors être de considérer que ‘S sait que P’ est une phrase sensible au contexte parce que ‘savoir’ est un terme sensible au contexte.

Supposons donc que le contextualiste cherche à expliquer la sensibilité contextuelle qu’il défend, en disant que ‘savoir’ est un terme sensible au contexte. On peut alors, de manière assez générale, en nous inspirant de Macfarlane (2005), considérer qu’une sémantique contextualiste pour ‘savoir’ est donnée par quelque spécification appropriée de la clause suivante :

‘Savoir’ dénote, dans un contexte d’usage donné C, une relation (au moins) binaire qui vaut (au moins) entre un sujet S et une proposition P, si et seulement si P est vraie et S est en position épistémique suffisamment bonne en regard de P pour satisfaire un standard de connaissance N qui est (partiellement) fonction de C.

Cette clause – qui laisse de côté la question de savoir en quoi consiste un standard et en quoi consiste une position épistémique suffisamment bonne pour le satisfaire – permet d’exprimer, de manière suffisamment intuitive et générale, l’idée contextualiste d’une contribution du contexte aux conditions de vérité des phrases de connaissance. Plus précisément, la contribution du contexte au contenu d’une phrase de connaissance de la forme ‘S sait que P’ est un standard dont la satisfaction par S est une condition nécessaire pour un usage véridique d’une telle phrase. À ce stade, on est en droit de demander au contextualiste plus de précisions sur le mécanisme linguistique par lequel un usage du terme de connaissance est censé induire la sensibilité contextuelle d’une phrase de connaissance. Si ‘savoir’ est bien un terme sensible au contexte, on est en droit d’exiger du contextualiste qu’il fournisse un modèle linguistique plausible pour comprendre comment ce terme fait intervenir le contexte dans les conditions de vérité des phrases dans lesquelles il figure.

Le contextualiste a ici deux options. Ou bien il existe des précédents au modèle desquels il peut rattacher, de manière plausible et non problématique, la sensibilité contextuelle

du terme de connaissance, ou bien les énoncés de connaissance relèvent d'une sorte inédite de sensibilité contextuelle. La seconde option est très peu explorée, principalement parce qu'elle reviendrait à faire de 'savoir' une espèce de « monstre » ou « d'orphelin sémantique » (constituant une classe d'expressions contextuellement sensibles à lui seul). Il n'est donc pas étonnant que la majeure partie de la littérature se soit attachée à discuter la première option, celle qui consiste à rattacher la sensibilité contextuelle de 'savoir' à quelque classe d'expressions indiscutablement sensibles au contexte.

Cependant, le choix d'une telle hypothèse sémantique doit être effectué sous la double contrainte (1) de sa plausibilité et (2) de sa compatibilité avec des aspects cruciaux de la solution contextualiste au scepticisme. Il y a une importante diversité des sortes de termes dont la contribution sémantique pourrait expliquer la variation des conditions de vérité d'une phrase d'une énonciation à l'autre. On peut mentionner, sans chercher à être exhaustif, les indexicaux ('Je') et les démonstratifs ('ceci'), les termes relationnels ou « contextuels » ('local', 'ennemi', 'voisin')¹⁰², les prédicats scalaires ('riche', 'grand'), les prédicats vagues ('chauve'), les déterminants ('beaucoup de'), les expressions exprimant la modalité ('possible'), les cas d'ambiguïté (syntaxique ou lexicale), les cas d'ellipse, etc.

Il n'est évidemment pas question de faire passer le test précédemment mentionné à absolument toutes les hypothèses linguistiques envisageables, mais au moins de restreindre de manière pertinente à l'aide de ce test le domaine des hypothèses candidates, en se concentrant sur certaines d'entre elles qui ont pu être effectivement proposées dans la littérature pour rendre compte de l'hypothèse contextualiste, en l'occurrence les hypothèses du vague, de l'ambiguïté, et de la confusion. Le résultat de l'application de ce test, effectué dans la première section de ce chapitre, nous permettra d'isoler deux hypothèses candidates pour le mécanisme impliqué dans la sensibilité contextuelle du terme et des phrases de connaissance, des hypothèses qui toutes deux se verront attribuer le label « indexical », et qui sont d'ailleurs celles sur lesquelles défenseurs et détracteurs du contextualisme se sont le plus concentrés : l'hypothèse « d'indexicalité classique » comme nous l'appellerons, et l'hypothèse « d'indexicalité cachée ». Le chapitre suivant sera consacré à examiner une objection importante, supposément adressée à l'encontre de toute tentative pour isoler un mécanisme linguistique capable de donner les résultats dont le contextualiste a besoin, à savoir l'objection par la théorie de l'erreur et la cécité sémantique.

Ambiguïté, vague et confusion : trois hypothèses incompatibles avec le contextualisme

Si le contextualisme est vrai, on peut penser que 'savoir' fournit une dépendance contextuelle aux phrases dans lesquelles il intervient. Il a précédemment été avancé un double critère, en regard duquel la pertinence des hypothèses linguistiques considérées pour expliquer cette contribution peut être évaluée. Ce critère est le suivant : une hypothèse pertinente sur la sensibilité contextuelle des attributions de connaissance doit (1) être plausible en elle-même, et (2) être conforme avec l'esprit d'une solution contextualiste au paradoxe sceptique. Dans cette première section, ce double critère sera mis à profit.

¹⁰² Le label « contextuel » est emprunté à Nunberg (1992) et à Vallée (2003).

Une première hypothèse pour expliquer la sensibilité contextuelle des attributions de connaissance est de considérer ‘savoir’ comme un terme ambigu. Dans un cas classique d’ambiguïté (lexicale ou structurale/syntaxique), une phrase ayant une certaine forme de surface pourra avoir des significations différentes, c’est-à-dire exprimer des propositions différentes avec des structures logiques différentes. Par exemple, la phrase ‘Tous les étudiants lisent un livre’ peut être structurellement ambiguë, si l’on ne tient pas compte du contexte, entre deux formes logiques différentes, la forme :

Pour tout x , [si x est un étudiant, alors il existe y tel que (y est un livre et x lit y)],

et la forme :

Il existe y tel que [y est un livre et pour tout x , (si x est un étudiant, alors x lit y)].

Le contexte résout l’ambiguïté en déterminant quelle proposition de quelle forme logique est exprimée par l’énoncé de la phrase. Ici, on devrait donc plutôt parler d’un usage « pré-sémantique » du contexte (Perry 1998), dont aucun élément ne détermine la valeur sémantique de quelque expression sensible au contexte intervenant dans la phrase, mais qui, pour ainsi dire, fournit les conditions préalables à l’évaluation sémantique de cette dernière. Maintenant, si ‘savoir’ est un cas d’ambiguïté, il doit s’agir d’une ambiguïté d’ordre lexical et non structural. Dans cette interprétation, le terme sera supposé pouvoir exprimer des propriétés épistémiques différentes du sujet par exemple (disons celle qu’il possède lorsqu’il satisfait le standard visé par le sceptique, et celle qu’il possède lorsqu’il satisfait celui du sens commun), le rôle du contexte étant simplement de résoudre l’ambiguïté.

On s’aperçoit assez aisément – c’est un point mis en avant par Neta (2003b) – qu’une explication de la sensibilité contextuelle de ‘savoir’ en terme d’ambiguïté ne passe pas le test de la compatibilité avec la solution contextualiste au paradoxe sceptique. Supposons en effet qu’il s’agisse d’un prédicat ambigu entre un premier sens sceptique ou extraordinaire, et un second sens ordinaire ou non sceptique. Dans ce cas, on pourrait énoncer véridiquement la phrase ‘Moore ne sait pas qu’il n’est pas un cerveau dans une cuve’, attendu que ‘savoir’ y est utilisé dans le sens extraordinaire du sceptique, et énoncer de manière tout aussi véridique la phrase ‘Moore sait qu’il a des mains’, attendu que ‘savoir’ y est utilisé dans le sens ordinaire non sceptique. Les deux énoncés peuvent donc exprimer en même temps, dans le même contexte, des propositions vraies, le même contexte permettant de déterminer le sens approprié pour chacune des deux phrases. Cependant, dans une solution contextualiste, il n’existe aucun contexte où ces deux énoncés puissent être simultanément vrais, même si on laisse de côté les considérations liées à l’acceptation de la clôture épistémique. À supposer par exemple que l’on continue à raisonner dans le cadre de l’hypothèse d’une ambiguïté, l’énoncé de ‘Moore sait qu’il a des mains’, pour être véridique, exige l’instauration d’un contexte où c’est le sens ordinaire de ‘savoir’ qui prévaut, alors qu’un énoncé véridique de ‘Moore ne sait pas qu’il n’est pas un cerveau dans une cuve’ implique l’instauration d’un contexte où c’est le sens extraordinaire du sceptique qui prévaut. Le contexte ne peut donc pas être le même dans les deux cas, le cas où ‘savoir’ est censé être utilisé dans un sens ordinaire, et celui où il est censé être utilisé dans un sens extraordinaire.

Donc, l'hypothèse d'ambiguïté de « connaître » est incompatible avec la solution contextualiste générale au paradoxe sceptique¹⁰³.

Il y a, en outre, des raisons de penser que l'hypothèse d'une ambiguïté ne passe pas même le test de plausibilité. On peut ici indiquer deux de ces raisons que l'on trouve mentionnées notamment dans Kompa (2002). La première est que l'on attend généralement d'un locuteur compétent d'une phrase contenant un terme ambigu typique, qu'il soit en mesure de préciser non seulement la lecture qu'il fait de ce terme dans l'usage qu'il en fait, mais aussi les lectures les plus communes qui lui sont associées, et en général, ce locuteur sera en mesure de le faire. Au contraire, on n'attend pas d'un locuteur compétent qu'il soit en mesure d'indiquer quelle lecture il fait de 'savoir' dans l'un des usages qu'il en fait (il est probable que le locuteur nous jettera un regard étrange si on lui demande de le faire), et l'on attend encore moins de lui qu'il soit en mesure de préciser quelles sont les lectures les plus communes qui lui sont associées (et il est probable qu'un tel locuteur ne sera de toute façon pas en mesure de le faire). La seconde raison de douter de la plausibilité de l'hypothèse d'une ambiguïté est que, dans les cas classiques (non controversés) d'expressions ambiguës, celles-ci n'admettent qu'un nombre fini et défini de lectures. Or, supposons que 'savoir' soit un terme ambigu et qu'il admette un nombre fini et défini de lectures. Nous avons supposé que la valeur sémantique d'un énoncé d'une phrase contenant 'savoir' dépend du contexte du locuteur. C'est cette dépendance au contexte du locuteur qu'il s'agit d'expliquer. Cependant, si le terme de connaissance est sensible au contexte du locuteur, il doit admettre un nombre de lectures au moins aussi grand qu'il peut y avoir de contextes, donc de locuteurs. Or, le nombre des locuteurs et donc des contextes est potentiellement infini, du moins indéfini, ce qui semble aller à l'encontre de l'idée d'une limitation du nombre de lectures possibles de « connaître », et par conséquent à l'encontre de l'idée qu'il puisse s'agir d'un terme ambigu.

Si l'on peut leur reprocher de n'avoir rien de décisif, les deux raisons qui viennent d'être invoquées pour douter de la validité de l'hypothèse d'ambiguïté suffisent néanmoins à en entamer la plausibilité. On peut en complément faire l'objection suivante. Pour simplifier les choses, réduisons à deux les différentes lectures que serait censée autoriser l'ambiguïté de ce terme : d'un côté, celle qu'en fait le sceptique, spécifiée par des standards épistémiques extraordinairement stricts, de l'autre celle qu'en fait le sens commun, spécifiée par des standards épistémiques ordinairement lâches. On dirait alors que, lorsque le non sceptique énonce 'Je sais que j'ai des mains' et que le sceptique énonce 'Tu ne sais pas que tu as des mains' à l'adresse du premier, la contradiction entre les deux énoncés n'est qu'apparente. On dirait qu'elle disparaîtra aussitôt après que les deux parties ont précisé dans quel sens de 'savoir' ils entendaient respectivement employer le terme (en donnant par exemple la précision « Par 'savoir', j'entends la satisfaction du standard strict selon lequel ..., alors que tu entends la satisfaction du standard lâche selon lequel ... »). Cependant, 'savoir' est un verbe factif, de sorte que lorsque qu'il prétend savoir qu'il a des mains, le non sceptique s'engage vis-à-vis de la vérité de l'énoncé suivant : 'J'ai des mains'. Or, si effectivement la contradiction n'est qu'apparente entre le sceptique et le non sceptique, et si la précision que chacune des parties donne de son énoncé respectif permet de la faire dis-

¹⁰³ Si ici la question porte sur la prise en charge de l'hypothèse d'ambiguïté par le contextualiste, on remarquera en passant que celle-ci a pu être défendue dans un esprit invariantiste par quelqu'un comme Fogelin (1994).

paraître, le non sceptique devra s'engager vis-à-vis de la vérité de la conjonction suivante : 'J'ai des mains, mais je ne sais pas que j'ai des mains'. Dans cet usage, le terme de connaissance renverrait ici au sens spécifié par les standards stricts du sceptique. Il n'en reste pas moins qu'asserter une telle conjonction a clairement quelque chose de contradictoire. On est obligé de souffrir cette incongruité si l'on pense que 'savoir' est un terme ambigu, et l'on aura raison de préférer toute autre hypothèse sémantique sur la sensibilité contextuelle des attributions de connaissance qui permette de s'en passer.

Une autre hypothèse, envisagée par Goldman (1976) et défendue notamment par Heller (1999b), à propos de la caractéristique sémantique responsable de la dépendance contextuelle des phrases de connaissance, consiste à dire que cette dernière dérive du fait que le terme de connaissance est un terme vague. Pour aller au plus simple, un prédicat 'être F' est vague quand, pour quelque x, un locuteur normal et compétent est indéterminé quant à la vérité de 'x est F' et celle de 'x n'est pas F' - on pense classiquement à l'exemple de « être chauve » et aux sorites auxquels donne lieu son caractère vague. On pourrait ainsi envisager d'expliquer la sensibilité contextuelle des phrases de connaissance, en disant que 'savoir' est un terme vague qui ne produit pas de verdicts clairs dans certains cas, de la même manière qu'il existe certains individus dont il est difficile de dire s'ils sont chauves ou non.

Le caractère non souhaitable d'une telle hypothèse est exprimé par Schiffer de manière très explicite :

[Celui] qui en appelle à la variabilité contextuelle du vague doit dire la chose suivante. Dans un contexte où le scepticisme est pris en compte, la pénombre de 'savoir' rétrécit radicalement, à tel point que quiconque dit 'Je sais que j'ai des mains' fait en réalité une fausse assertion. Mais le locuteur, soit parce qu'il n'est pas informé de la manière dont les caprices du vague affectent le discours, soit parce qu'il se méprend sur son contexte, pense à tort que des précifications interviennent, qui le comptent comme parlant de manière véridique. Ce n'est pas une histoire sémantique à prendre au sérieux. (Schiffer 1996a, p. 328)

La raison pour laquelle Schiffer pense qu'il s'agit là d'une "histoire sémantique" peu sérieuse vient de ce qu'elle a pour conséquence d'attribuer aux locuteurs une forme de cécité sémantique et qu'il considère l'idée d'une telle cécité comme peu plausible et en contradiction avec certaines vérités linguistiques générales. On aura l'occasion de voir au chapitre suivant comment Schiffer exploite une objection similaire en vue de réfuter toute tentative d'explication de la sémantique de 'savoir' dans un cadre contextualiste. On peut dire pour l'instant qu'il a raison en ceci qu'un contextualiste serait bien mal inspiré de vouloir expliquer la dépendance contextuelle des phrases de connaissance par le vague, car cette hypothèse est incompatible avec sa solution au paradoxe sceptique. Nous mentionnons deux raisons qui ont pu être invoquées et qui le laissent penser.

La première est que, comme l'observe Neta (2003b), une telle hypothèse ne permettrait d'asseoir la réponse contextualiste qu'à condition que le paradoxe sceptique mette en jeu des cas limites analogues, pour les attributions de connaissance, à ceux qui posent problème pour les « attributions de calvitie », c'est-à-dire des cas où nous serions laissés dans la plus totale indétermination quant à la vérité d'énoncés de phrases comme 'Je sais que j'ai des mains' ou 'Je ne sais pas que je ne suis pas un cerveau dans une cuve'. Or, si l'on accepte le diagnostic contextualiste général du paradoxe sceptique, celui-ci ne met pas en jeu des cas limites, mais au contraire des cas d'énoncés dont la valeur de vérité est parfaitement déterminée, ne serait-ce que du point de vue de l'intuition (nous avons l'intuition que nous

savons un grand nombre de choses et nous avons l'intuition que nous ne savons pas que nous ne sommes pas dans un cauchemar sceptique). Le problème est d'ailleurs, pour le contextualiste, d'expliquer comment de tels énoncés, exprimant apparemment des propositions incompatibles, peuvent être vrais simultanément. L'hypothèse du vague de 'savoir' ne cadre donc pas avec le genre de solution au paradoxe sceptique envisagée par le contextualiste.

Une autre objection est inspirée de Kompa (2002). 'Être F' est un prédicat vague s'il existe des cas pour lesquels nous sommes laissés dans une totale indétermination quant à décider si ce prédicat s'applique ou ne s'applique pas. Il importe toutefois d'observer que cette indétermination est inhérente au concept même de F-ité, et qu'elle ne peut pas être résolue par une information additionnelle quant au contexte dans lequel le prédicat 'être F' est utilisé. Par exemple, si nous avons affaire à un cas limite de calvitie, qui nous laisse dans l'indétermination quant à savoir si c'est 'Il est chauve' ou si c'est 'Il n'est pas chauve' qui est l'affirmation correcte dans le cas en question, cela ne changera rien à l'affaire de procéder à une investigation poussée des caractéristiques du contexte dans lequel nous nous demandons ce qu'il en est de l'état capillaire de la personne considérée. Maintenant, si l'on est un contextualiste à propos de 'savoir', on considérera que le contexte apporte une contribution sémantique décisive aux énoncés de connaissance. Plus précisément, on considérera que les caractéristiques du contexte déterminent un locuteur normal et compétent en faveur ou bien de la vérité d'un énoncé de 'S sait que P' ou bien de la vérité de sa négation. Le fonctionnement que le contextualiste attribue au terme 'savoir' semble donc contredire celui de termes vagues typiques, et il ne saurait donc être question de faire appel à l'hypothèse du vague pour rendre compte de la sensibilité sémantique au contexte des phrases de connaissance.

On peut aussi recourir à l'hypothèse, défendue par Schiffer (1996a, 2004), selon laquelle 'savoir' serait un prédicat « confus ». On peut dire d'un prédicat qu'il est confus lorsque celui-ci est associé à un critère, dont l'application à des cas particuliers est susceptible de donner lieu à des résultats contradictoires. En d'autres termes, notre concept ordinaire de connaissance serait pour ainsi dire contradictoire, et la tâche de la théorie de la connaissance serait de le réformer. Il n'est pas utile de s'étendre sur la compatibilité de cette hypothèse avec le contextualisme. En effet, comme le remarque Neta, cette hypothèse, selon laquelle le critère d'application du prédicat de connaissance résulterait dans des verdicts opposés sur des cas particuliers, est précisément celle que rejette le contextualisme dans le cadre de sa réponse au scepticisme. Pour le contextualiste, le conflit entre les intuitions intervenant dans la génération du paradoxe sceptique n'est qu'apparent et le dispositif contextuel vise précisément à expliquer l'apparence d'inconsistance et comment nous pouvons nous y laisser prendre. Au contraire, si 'savoir' était un prédicat confus, alors il y aurait là une authentique contradiction, et le diagnostic contextualiste ne pourrait plus être posé. L'hypothèse du prédicat confus n'est donc pas compatible avec le traitement de la théorie contextualiste.

Il semble donc que si l'on est contextualiste, ni l'hypothèse d'ambiguïté, ni celle du vague, ni celle de la confusion, ne sont des tentatives sérieuses de rendre compte de la sensibilité contextuelle des attributions de connaissance, dans la mesure où de telles hypothèses concernant 'savoir' ou bien ne sont pas plausibles en elles-mêmes, ou bien ne sont pas compatibles avec le contextualisme et son traitement du paradoxe sceptique.

Il existe cependant deux modèles linguistiques pour comprendre la sensibilité contextuelle de constructions linguistiques non vagues, non ambiguës, non confuses, qui sont compatibles avec un parti pris contextualiste sur le terme de connaissance et sur le paradoxe sceptique. Le premier est le « modèle indexical classique » ou l'hypothèse « d'indexicalité classique », où le terme d'indexicalité est ici compris dans un sens large, comme renvoyant à une propriété d'expressions dont la référence varie d'un contexte d'usage à un autre. C'est l'hypothèse pour 'savoir' que certaines figures majeures du contextualisme épistémologique, comme Cohen ou DeRose, semblent avoir en vue, lorsqu'ils expliquent comment une phrase de connaissance peut exprimer une proposition vraie en contexte ordinaire et fausse en contexte philosophique. Comme nous le verrons, on trouve également un autre modèle contextuel pour les attributions de connaissance, qui reçoit également le label « indexical », mais qui cette fois ne requiert pas, à proprement parler, que la référence de 'savoir', la relation dénotée par le terme de connaissance, varie en fonction du contexte d'usage : c'est ce que nous appellerons l'hypothèse « d'indexicalité cachée »¹⁰⁴ pour les attributions de connaissance, hypothèse dont nous verrons par ailleurs qu'elle se décline en deux versions.

Le contextualisme implique qu'il y ait une contribution du contexte aux conditions de vérité des attributions de connaissance. Une possibilité est que cette sensibilité contextuelle des phrases de connaissance dérive de celle du terme de connaissance (et indépendamment de toute dépendance contextuelle de quelque autre constituant des contenus exprimés par l'énoncé de telles phrases). On se demande quelle propriété sémantique du terme de connaissance en est responsable, autrement dit comment 'savoir' induit la sensibilité contextuelle des phrases dans lesquelles il apparaît. La question est de savoir comment rendre compte de cette contribution sémantique. Admettons que la contribution sémantique du contexte est un standard épistémique en regard duquel une attribution de connaissance est évaluée. La question précédente revient alors à se demander par quel mécanisme le contexte fournit un standard épistémique au contenu d'un énoncé de cette phrase, à charge ensuite de préciser si le standard en question correspond, comme chez DeRose, à la donnée de la distance dans l'espace logique sur laquelle la croyance doit « traquer » la vérité (voir l'Annexe 5), ou comme chez Lewis, à un ensemble de possibilités pertinentes devant être éliminées par l'évidence du sujet (voir le chapitre 7), ou s'il répond à quelque autre caractérisation.

Du point de vue d'une sémantique formelle, il est habituel et raisonnable de considérer que, dans un énoncé de 'S sait que P', le terme de connaissance dénote une relation (de connaissance) binaire entre un sujet (désigné par 'S') et une proposition (exprimée par 'P'). Prenons ceci comme point de départ. Dans cette perspective, deux options sont envisageables pour expliquer la dépendance contextuelle des phrases de connaissance, l'une qui conserve le format binaire de la relation dénotée par le terme de connaissance, l'autre qui fait de cette relation une relation plus que binaire. Cohen distingue bien les deux options :

¹⁰⁴ 'Savoir' n'est pas le seul verbe d'attitude propositionnelle pour lequel un traitement contextualiste selon une hypothèse d'indexicalité cachée a pu être proposé. Richard (1990) propose ainsi de traiter 'croire' sous cette hypothèse, en vue notamment de solutionner les énigmes liées à l'opacité en contexte de croyance, comme celle bien connue de Kripke (1979). Pour une discussion de la théorie contextualiste des attributions de croyance, voir notamment Schiffer (1992, 1996b), Reimer (1996), et pour une référence plus récente Frances (2002).

Comment devrions-nous concevoir cette sensibilité contextuelle des attributions de connaissance du point de vue de la sémantique formelle? Nous pourrions l'envisager comme une sorte d'indexicalité. Dans cette manière d'en concevoir la sémantique, les attributions de connaissance impliquent une référence indexicale à des standards. Ainsi, le prédicat de connaissance exprimera des relations différentes (correspondant à des standards différents) dans des contextes différents.

Mais nous pourrions à l'inverse envisager le prédicat de connaissance comme exprimant la même relation dans tout contexte. Dans ce modèle, nous considérons le contexte comme déterminant un standard en regard duquel la proposition impliquant la relation de connaissance est évaluée. Nous pourrions ainsi penser la connaissance comme une relation à trois places entre une personne, une proposition, et un standard. (Cohen 1999, p. 61)

On a donc deux façons de concevoir la relation dénotée par 'savoir', et par là même deux hypothèses envisageables sur la manière dont ce terme induit la sensibilité contextuelle des phrases où il apparaît. Dans un cas, on considèrera que 'savoir' dénote des relations sujet/proposition différentes dans des contextes différents, et on acceptera alors « l'hypothèse d'indexicalité classique » selon laquelle :

Indexicalité classique. La relation dénotée par un usage de 'savoir' est une relation binaire indexée par un standard, entre un sujet et une proposition.

Dans ce cas, c'est la relation dénotée qui est contextuellement variable. Une phrase de la forme 'S sait que P' exprimera, énoncée dans un contexte, une proposition que l'on pourra exprimer plus adéquatement par la paraphrase 'S sait_N que P', dans laquelle l'index N renvoie au standard en place dans le contexte.

Dans l'autre cas, on considèrera que 'savoir' dénote la même relation sujet/proposition dans des contextes différents, et on acceptera alors « l'hypothèse d'indexicalité cachée », pour reprendre une expression de Schiffer (1992, 1996a, 1996b) :

Indexicalité cachée. La relation dénotée par un usage de 'savoir' est une relation non indexée (au moins) ternaire entre un sujet, une proposition, et un standard.

Dans ce cas, seul le troisième terme de la relation dénotée par le terme de connaissance est contextuellement variable et non la relation. La proposition exprimée par un énoncé de 'S sait que P' dans un contexte pourra être rendue plus adéquatement par la paraphrase 'S sait que P relativement à N', où N est le standard en place dans le contexte¹⁰⁵.

L'une ou l'autre hypothèse sur la dénotation de 'savoir' prédit le même résultat pour l'interprétation des phrases de connaissance. Dans les deux cas en effet, 'S sait que P' exprimera des propositions différentes dans des contextes d'énonciation différents, justifiant par là qu'on les réunisse sous le label « hypothèse d'indexicalité », la différence résidant essentiellement dans la manière dont on conçoit le mécanisme sémantique par lequel 'savoir' fournit cette sensibilité contextuelle aux phrases dans lesquelles il intervient¹⁰⁶. On

¹⁰⁵ On trouve notamment l'idée d'une telle paraphrase chez Bach (2005).

¹⁰⁶ Il faut noter que Cohen rejette immédiatement après l'avoir formulée et sans vraiment en motiver le rejet, la question de la caractérisation du mécanisme sémantique expliquant le rôle du contexte dans notre discours sur la connaissance comme non pertinente d'un point de vue épistémologique (Cohen 1999, p. 61). Une telle

peut les considérer toutes deux comme les deux hypothèses qui définissent la position de l'orthodoxie contextualiste sur la question du mécanisme linguistique par lequel le terme 'savoir' est censé induire la sensibilité des phrases de connaissance.

Pour chacune de ces deux hypothèses sur la sémantique de 'savoir', il existe des précédents pour lesquels on est censé disposer d'un modèle linguistique susceptible d'en rendre compte, et auxquels les contextualistes intéressés dans la partie « philosophie du langage » de leur théorie ont explicitement envisagé de rapporter la sémantique des phrases de connaissance. Après les avoir présentées isolément dans les deux sections à suivre, nous examinerons, au chapitre suivant, une objection importante qui a pu être avancée à l'encontre du contextualisme des phrases de connaissance, considérée aussi bien comme un contextualisme de l'indexicalité classique que comme un contextualisme de l'indexicalité cachée.

L'hypothèse d'indexicalité classique

L'hypothèse d'indexicalité classique est celle qui est la plus communément invoquée par les contextualistes (Cohen 1988, DeRose 1992, Unger 1995 notamment) pour rendre de compte de la sensibilité contextuelle des attributions de connaissance. Nous verrons cependant que le terme de connaissance présente à première vue des dissimilarités profondes par rapport à certains de ces termes autour desquels est construit le modèle de ce que nous appelons ici « l'indexicalité classique ».

Que prédit l'hypothèse d'indexicalité classique pour 'savoir' ? 'Savoir' fournirait la sensibilité contextuelle par un mécanisme linguistique analogue à celui d'un indexical classique, où l'expression « d'indexical classique » renvoie tout simplement à ces termes que l'on identifie, classiquement et de manière non controversée, sous le label « indexical ». Parmi ceux-là, on cite généralement comme paradigmatiques le pronom personnel 'Je', le pronom démonstratif 'Ceci', et les adverbes de temps 'Maintenant' et de lieu 'Ici'. Les contextualistes qui acceptent l'hypothèse d'indexicalité classique pour 'savoir' se réfèrent à la quasi-

remarque semble d'autant plus étrange que si l'on se réfère à la lettre de Cohen (1988), c'est l'hypothèse indexicale qui devrait recueillir sa sympathie :

The theory [...] construes 'knowledge' as an indexical. As such, one speaker may attribute knowledge to a subject while another speaker denies knowledge to that same subject, without contradiction. (Cohen 1999, p.97)

Cependant, ce passage suggère également que l'on y interprète le terme « d'indexical » dans un sens large, en vue de désigner toute forme de sensibilité contextuelle d'ordre sémantique, dans un sens suffisamment large du moins pour couvrir aussi bien les cas d'indexicalité classique que ceux d'indexicalité cachée. Quoi qu'il en soit, pour Cohen (1999, 2000), la question du modèle sémantique précis pour la dépendance contextuelle des énoncés de connaissance n'est pas importante, l'essentiel tenant selon lui dans l'hypothèse contextualiste générale d'une sensibilité contextuelle sémantique des attributions de connaissance, et non dans la manière dont, linguistiquement, les standards épistémiques sont factorisés dans les conditions de vérité des phrases de connaissance en fonction du contexte.

On ne peut cependant pas adhérer à cette remarque de Cohen. Même si l'on a quelque raison de penser que le choix entre l'hypothèse de l'indexical et celle de l'indexical caché ne fait pas de différence du point de vue de la valeur de vérité qu'elles associent aux énoncés de connaissance, mais seulement dans la façon de représenter les faits sur la connaissance, il n'en reste pas moins que toute théorie contextualiste, dans la mesure où elle accepte l'hypothèse d'une sensibilité contextuelle d'ordre sémantique des attributions de connaissance, doit pour être complète produire le mécanisme linguistique qui explique cette dépendance.

unanimité au travail de Kaplan (1989)¹⁰⁷, fondé sur sa distinction entre deux composantes sémantiques que sont le « caractère » et le « contenu » de ce terme¹⁰⁸. Nous présentons brièvement l'approche des indexicaux par Kaplan, avant d'évaluer le résultat d'une analyse de 'savoir' dans ce cadre.

La distinction caractère/contenu chez Kaplan

Selon Kaplan, la référence des indexicaux classiques n'est pas fixée au moyen d'une description qui serait la signification que leur associerait un locuteur compétent du langage. Par exemple, la signification de l'indexical pur 'Je' ne sera pas celle d'une description apparemment équivalente, comme 'le locuteur de cet énoncé', qui en fixerait la référence. Plutôt, on distinguera entre deux sortes de signification pour une telle expression : on ne parlera plus de la référence tout court de 'Je', mais de sa référence dans un contexte, et l'on en dissociera son « contenu » de son « caractère ». Kaplan trouve commode de représenter ce qu'il appelle le « contenu » d'une expression par une intension à la Carnap, c'est-à-dire « par une fonction des circonstances d'évaluation vers une extension appropriée » (Kaplan 1989, p. 502). Ce que l'on doit ici entendre par « circonstances d'évaluation » correspond à « des situations aussi bien actuelles que contrefactuelles en regard desquelles il est approprié de demander les extensions d'une expression bien formée donnée. Une circonstance inclura généralement un état ou une histoire possible du monde, un temps, et peut-être même d'autres éléments » (Kaplan 1989, p. 502). Ce que l'on doit entendre par une « extension appropriée » dépend du type d'expression dont on demande quelle est son extension dans une circonstance donnée. Ainsi, l'extension appropriée d'une phrase, dans des circonstances données, sera une valeur de vérité (le vrai, le faux), celle d'un terme, dans des circonstances données, un individu, celle d'un prédicat à n places, dans des circonstances données, un ensemble de n -uplets d'individus, etc. (Kaplan 1989, p. 501).

Par contraste avec le « contenu » d'une expression, son « caractère » peut être représenté par une fonction des contextes possibles d'usage vers des contenus. Le caractère d'une expression est « fixé par des conventions linguistiques et, en retour, détermine le contenu de l'expression dans tout contexte. Parce que le caractère est ce qui est fixé par des conventions linguistiques, il est naturel de l'envisager comme une *signification* au sens de ce qui est connu par l'utilisateur compétent du langage » (Kaplan 1989, p. 505). Ces règles conven-

¹⁰⁷ Bien que les indexicaux cités aient tous en commun de voir leur référence varier d'un usage à l'autre, Kaplan distingue ce qu'il appelle les « indexicaux purs » (pure indexicals) des « vrais démonstratifs » (true demonstratives), selon la manière dont est supposée être fixée leur référence respective. La référence d'un vrai démonstratif comme 'ceci' est partiellement fonction des intentions de référer et des actions (par exemple, d'un geste d'ostension) du locuteur, alors que la référence d'un indexical pur comme 'je' est « automatique », ne dépendant jamais ni des actions ni des intentions du locuteur. Il est toutefois de coutume d'utiliser le label « indexical » de manière à englober les indexicaux purs et les vrais démonstratifs de Kaplan, voire plus encore.

¹⁰⁸ Bien entendu, le traitement du phénomène de l'indexicalité que propose Kaplan, apparenté à certains égards à l'approche de Stalnaker (1978), s'il est certainement le plus influent, n'est pas le seul et ne fait pas l'unanimité. D'une part, d'autres approches ont été proposées qui par exemple ne marquent pas de distinction entre le contenu d'une expression en contexte et la signification linguistique de celle-ci. Parmi ces approches alternatives, certaines sont explicitement discutées dans Kaplan (1989), dont celle de Frege (1918-1919), celles de Russell (1940) ou de Reichenbach (1947), et l'on trouve encore, dans la lignée montagovienne, la « théorie de la double indexation » chez Kamp (1971). Pour un aperçu panoramique de la question, voir Leezenberg (1994).

tionnelles font partie de la signification des expressions, mais pas de leur contenu, qu'elles ne font que déterminer. Tout l'intérêt de cette distinction vient de ce qu'elle autorise un traitement efficace des expressions sensibles au contexte, et en l'occurrence des indexicaux classiques, puisqu'elle permet de comprendre comment une même expression, à laquelle se trouve conventionnellement associée une « signification » linguistique constante, peut avoir des valeurs sémantiques (des référents, des valeurs de vérité) différentes dans des contextes d'usage différents, autrement dit permet de rendre compte de la sensibilité contextuelle des expressions indexicales.

L'explication de cette dernière, selon la distinction de Kaplan, est en effet fort simple. Alors que le caractère d'expressions non indexicales du langage est fixe, délivrant le même contenu dans tous les contextes, celui des expressions indexicales est sensible au contexte, délivrant des contenus différents en fonction du contexte. Le contenu d'un indexical – soit sa contribution au contenu de, à « ce qui est dit », à la proposition exprimée dans le contexte, par la phrase où il intervient – est déterminée par son « caractère ». Autrement dit, la référence d'un indexical dans un contexte d'usage est spécifiée, pour cet usage précis, en fonction de certaines caractéristiques du contexte en question – en vertu de règles sémantiques définies par convention linguistique (Kaplan 1989, p. 505, 523 notamment)¹⁰⁹. Prenons le cas du pronom personnel 'Je'. Son caractère est une fonction qui associe un individu à chaque contexte par la règle conventionnelle *le locuteur de l'énoncé*. 'Je' n'a donc pas de contenu si ce n'est relativement à un contexte. En l'occurrence, le contenu de 'Je' relativement à un contexte d'usage C est le locuteur de C. De la même manière, pour Kaplan, qui les considère comme des indexicaux purs¹¹⁰, les adverbes de lieu 'ici' et de temps 'maintenant' ont respectivement pour contenu, dans un contexte C, le lieu de C et le temps de C.

Le caractère d'un terme indexical est donc cette partie de sa signification qui demeure constante à travers les contextes d'usage (le caractère de 'Je' délivre dans n'importe quel contexte le locuteur du contexte), alors que son contenu sera cette partie de sa signification qui varie d'un contexte à l'autre (le contenu de 'Je' est le locuteur dans une occasion d'usage donnée). De la même manière pour la sémantique des phrases contenant des indexicaux classiques : la phrase 'Je suis directeur d'école' possède un *caractère* constant à travers les contextes, mais des *contenus* différents selon le contexte dans lequel elle est énoncée, en l'occurrence selon la personne qui, dans ce contexte, est le locuteur. Ce qui est dit, le contenu, varie d'un locuteur à l'autre.

¹⁰⁹ N.B. Kaplan pense que le contexte doit se voir associé un certain nombre d'aspects ou de paramètres, dont au minimum un agent, un monde possible, un temps et un lieu. La notion de contexte que nous avons adoptée dans le premier chapitre est donc moins inclusive que la sienne, puisqu'elle se dispense du paramètre de lieu.

¹¹⁰ L'appartenance de 'ici' et de 'maintenant' à la catégorie des indexicaux purs ne va peut-être pas de soi, contrairement à ce que pense Kaplan. Si leur usage dans un contexte renvoie au lieu ou au temps du contexte respectivement, l'extension spatiale ou temporelle du lieu ou du temps en question est affaire des intentions du locuteur, et se rapproche en cela des démonstratifs. Une conséquence est que ces adverbes autorisent une restriction du domaine de leurs interprétations possibles dans un contexte : 'Ton mari n'est pas ici'/'Ton mari n'est pas ici au bureau (à Rennes)'. 'Je' n'autorise pas une telle restriction des interprétations.

‘Savoir’ comme terme classiquement indexical

C'est sur ce modèle pour les indexicaux classiques que la plupart des contextualistes envisagent la supposée sensibilité au contexte du terme et des phrases de connaissance. Supposons donc que ‘savoir’ se comporte comme un indexical classique, pensé sur le modèle de Kaplan. Quels seraient le caractère et le contenu d'une attribution de connaissance, si cette hypothèse d'indexicalité classique était correcte ? Un contextualiste acceptant cette hypothèse considérera que ‘savoir’ et ‘S sait que P’ ont un caractère constant qui est une fonction du contexte vers les contenus, délivrant des contenus différents selon le contexte d'usage. De manière générale, il dira que le caractère de ‘savoir’, dans une phrase du type ‘S sait que P’, requiert que ce soit le cas que P et que S soit en position épistémique de satisfaire tel standard de connaissance N, le standard en question étant ce que le contexte fixe en déterminant le contenu de la phrase de connaissance. C'est ensuite par l'adoption d'une théorie particulière de la connaissance que le contextualiste pourra spécifier ce qu'il convient d'entendre par « être en position épistémique de satisfaire un standard », et qu'il pourra rattacher à ‘savoir’ les règles sémantiques qui en fournissent le contenu contextuellement sensible, de manière semblable à celle dont la règle *le locuteur de l'énoncé* est associée, par convention linguistique, au pronom personnel ‘Je’. Considérons, par exemple, la version que DeRose donne de l'hypothèse d'indexicalité classique, dans laquelle les standards de connaissance contextuellement variables sont conçus comme des exigences sur la force de la position épistémique du sujet :

Dans les termes de la distinction caractère/contenu, le « caractère » de ‘S sait que P’ est, en gros, que S a une croyance vraie que P et est en position épistémique *suffisamment bonne* par rapport à P ; ceci reste constant d'une attribution à l'autre. Mais à quel point ce qui est bon est-il suffisamment bon ? C'est cela qui varie avec le contexte. Ce que le contexte fixe en déterminant le « contenu » d'une attribution de connaissance, c'est à quel point la position épistémique de S doit être bonne pour compter comme ayant connaissance que P. (DeRose 1992, p. 497)

Prenons comme illustration l'exemple de la banque de DeRose. Dans cet exemple, il nous est demandé de considérer la phrase de connaissance suivante :

(**⌘**) Je sais que la banque sera ouverte samedi matin.

Dans les termes de la distinction caractère/contenu, le caractère de ‘savoir’ dans (**⌘**) exigera du locuteur qu'il ait une croyance vraie dans l'ouverture de la banque le samedi matin et qu'il soit en position épistémique suffisamment bonne pour compter comme ayant connaissance de l'ouverture de la banque le samedi matin. Or, le terme et les phrases de connaissance étant tenus pour indexicaux, le contenu de (**⌘**) sera différent selon le contexte dont le locuteur est l'agent. Ainsi, dans le contexte où les enjeux de l'encaissement du chèque avant lundi sont négligeables, le contenu de ‘savoir’ dans (**⌘**) sera tel que d'avoir vu la banque ouverte un samedi matin il y a deux semaines de cela suffira pour que le sujet (en l'occurrence le locuteur) soit en position épistémique suffisamment bonne pour compter comme ayant connaissance de l'ouverture de la banque le samedi matin. (**⌘**) sera alors vraie dans ce contexte (pourvu que les conditions de croyance et de vérité soient satisfaites par ailleurs). Par contre, dans le contexte où les enjeux d'un encaissement du chèque avant le lundi ne sont pas négligeables, le contenu de ‘savoir’ dans (**⌘**) sera tel que d'avoir vu la banque ouverte le matin il y a deux samedis de cela ne suffira pas pour que le sujet (en l'occurrence le locuteur) soit en position suffisamment bonne ; en particulier, le contenu de

‘savoir’, dans ce contexte plus exigeant, requiert du sujet/locuteur qu’il dispose d’une évidence propre à éliminer la possibilité d’un changement des horaires d’ouverture de la banque depuis deux semaines, évidence dont il ne dispose pas. Dans ce contexte, (8) sera fausse.

Une théorie contextualiste des alternatives pertinentes, comme celle de Lewis (1996) que nous présenterons au chapitre 7, peut aussi se voir prise en charge sur le modèle de Kaplan pour l’indexicalité classique¹¹¹. Voici par exemple la présentation qu’en donne Schaffer selon la distinction caractère/contenu :

Un énoncé du type ‘*s* sait que *p*’ est vrai dans le contexte *c* si et seulement si (i) R est l’ensemble des mondes pertinents dans *c*, et (ii) l’évidence de *s* élimine tout monde $\neg p$ dans R. Ainsi la question du contenu, pour Lewis, devient la question « Quelles [possibilités] sont les ‘alternatives pertinentes’ ? [...] ». Donc, de même que le caractère de ‘Je’ est une fonction du contexte vers un individu par la règle *locuteur de l’énoncé*, de même le caractère de ‘savoir’ est une fonction du contexte vers une propriété épistémique par la règle *alternatives pertinentes*. (Schaffer 2004a, p. 74)

De manière similaire, on pourra considérer que dans le cadre de la version contextualiste que donne Cohen (1999, 2000) de l’analyse standard de la connaissance, la prise en charge par l’hypothèse d’indexicalité classique donne le résultat suivant : le caractère de ‘savoir’ dans une phrase du type ‘S sait que P’, exige que S ait une croyance vraie et justifiée à un degré suffisant à l’effet que P, et son contenu est tel que la croyance de S est suffisamment justifiée si elle est justifiée à un degré D_C , où C est le contexte dans lequel la phrase est énoncée.

Quelle que soit l’analyse de la connaissance acceptée, l’hypothèse de l’indexicalité classique peut être admise par le contextualiste, si celui-ci pense que les conditions de vérité d’une phrase de la forme ‘S sait que P’ peuvent différer d’un contexte à l’autre en vertu du fait que le terme ‘savoir’ dénote des relations de connaissance différentes dans des contextes d’usage différents. Le cas échéant, il pourra considérer que ‘savoir’, interprété sur le modèle de l’indexicalité classique, dénote une relation binaire *savoir_N* indexée sur un standard, censée valoir entre un sujet S et une proposition P. Une manière équivalente serait d’utiliser la phrase indexée ‘S sait_C que P’, où la présence de l’index nous dit que cette phrase porte sur cette espèce de connaissance (cette relation de connaissance indexée *savoir_C*) déterminée par le contexte C. Cette façon d’expliquer la sensibilité contextuelle des attributions de connaissance impliquerait la variabilité de la référence de ‘savoir’ en fonction du contexte, cette référence étant supposée être une relation binaire de connaissance. Si la sémantique de ‘savoir’ est analogue à celle des indexicaux classiques et si elle doit être pensée selon la distinction de Kaplan, on doit considérer, comme le propose Schaffer (2004a), un ensemble non vide de plusieurs relations binaires de connaissance, dans lequel ‘savoir’ prend sa référence en fonction du contexte.

¹¹¹ Nous disons ‘dans le genre de celle de Lewis’ car dans la mesure où l’approche de l’indexicalité que propose Lewis (1980) prend ses distances par rapport à certaines intuitions fondamentales qui supportent le traitement de Kaplan, il serait inopportun de faire de Lewis (1996) un tenant de l’hypothèse d’indexicalité classique pour ‘savoir’. On doit pour cette raison considérer la citation suivante de Schaffer comme une extrapolation du type « si Lewis optait pour la distinction de Kaplan caractère/contenu, il proposerait la sémantique suivante sur la base de sa théorie des alternatives pertinentes ... ».

Pourquoi le modèle de l'indexicalité classique pour 'savoir' est-il privilégié par les contextualistes ? Une première raison est que de traiter 'savoir' comme un indexical classique apparaît comme une extension naturelle de la thèse contextualiste de la sensibilité contextuelle des attributions de connaissance : la valeur de vérité des attributions de connaissance varie en fonction du contexte dans lequel elles sont effectuées, parce que la référence du terme de connaissance varie en fonction de son contexte d'usage. Une seconde raison est que ce modèle de sensibilité contextuelle permet d'expliquer simplement comment on peut, comme le prétend le contextualisme, sans contradiction affirmer savoir quelque chose dans un contexte et admettre n'en avoir pas connaissance dans un autre :

Lorsque, confronté aux doutes de ma femme, j'admets que je ne sais pas que la banque sera ouverte samedi, je ne contredis pas une prétention précédente à connaître que je pourrais avoir formulée avant que le doute soit soulevé et avant que l'enjeu soit si important, puisque, dans un sens important, je ne veux pas dire la même chose par 'savoir' que ce que je voulais dire dans mon affirmation précédente : alors que 'savoir' est utilisé avec le même caractère, il n'est pas utilisé avec le même contenu. Du moins est-ce ce que prétend le contextualiste. (DeRose 1992, p. 496)

Le modèle de Kaplan permet ainsi de rendre compte du caractère non contradictoire de certaines de nos prétentions épistémiques, sans pour cela avoir à considérer 'savoir' comme un terme polysémique. On ne dira pas qu'il y a d'une part un sens de 'savoir' – celui du sceptique – qui renvoie à des conditions épistémiques extraordinairement strictes, et un sens de 'savoir' – celui du sens commun – qui renvoie à des conditions épistémiques ordinairement lâches. Les sens ne sont pas multipliés : il y a certes une multiplicité de contenus, mais il n'y a qu'un seul caractère, une seule signification conventionnelle pour 'savoir'. Contrairement à ce qu'en pensait Unger, le contextualiste ne complique pas la sémantique.

Une autre raison en faveur d'un traitement de 'savoir' sur le modèle des indexicaux classiques est qu'il semble s'agir de la manière la plus simple qu'a le contextualiste d'échapper à l'accusation de relativisme quant à la notion de vérité. Cette accusation est la suivante. Si l'hypothèse des attributions contextualistes de connaissance est correcte, alors les attributions de connaissance sont sensibles au contexte, de sorte que la vérité d'une phrase de la forme 'S sait que P' est relative au contexte dans lequel elle est énoncée, et que cette phrase peut exprimer une proposition vraie lorsqu'elle est énoncée par un locuteur mais exprimer une proposition fautive lorsqu'elle est énoncée par un autre locuteur, ou par le même locuteur mais dans un contexte conversationnel différent. Dans ce cas, il semblerait, à première vue, que le contextualiste doive admettre une forme de relativisme quant à la notion de vérité, puisqu'une phrase 'S sait que P' ne serait plus vraie ou fautive *simpliciter*, mais vraie ou fautive pour tel ou tel locuteur. La réponse que peut faire le contextualiste à cette accusation de relativisme, s'il conçoit 'savoir' comme un indexical classique, consistera simplement à dire que « la vérité est relative au contexte de l'attributeur, mais [que] la notion de vérité est préservée en traitant les attributions de connaissance comme ayant un composant indexical » (Brower 1998, p. 648). De la même manière que l'existence d'un indexical pur comme 'Je' n'entraîne pas une conception relativiste de la vérité, traiter 'savoir' sur le modèle des indexicaux classiques n'entraîne pas non plus une telle conséquence.

Le contextualiste qui accepte l'hypothèse d'indexicalité classique pour 'savoir' peut en expliquer la supposée sensibilité contextuelle en traitant celui-ci sur le modèle de l'indexical pur 'Je'. Or, il est clair que 'savoir' ne relève pas de la même catégorie lexicale que ce pro-

nom. Ce qui fait dire à Schaffer (2004a) que traiter le terme de connaissance sur le modèle de ce dernier, du point de vue de son comportement sémantique, reviendrait à en faire un « monstre lexical » (*a lexical freak*). Cependant, comme le remarque Stalnaker (2004), le pronom personnel à la première personne possède déjà une place à part dans la catégorie des indexicaux classiques : « c'est 'Je' qui est le monstre lexical – un indexical qui se distingue d'autres expressions, y compris d'autres expressions indexicales, d'un grand nombre de façons » (Stalnaker 2004, p. 113)¹¹². Toutefois, il est également possible de traiter le terme de connaissance sur le modèle d'un autre indexical classique, comme celui des démonstratifs. Nous rappelons que la différence établie par Kaplan entre indexicaux purs et vrais démonstratifs est que la référence des premiers est complètement déterminée par des règles linguistiques, du type *locuteur de l'énoncé* dans le cas de 'Je', alors que celle des seconds implique en outre un composant additionnel extralinguistique, comme un geste d'ostension ou une intention de référer de la part du locuteur. On trouve chez DeRose une comparaison explicite entre le comportement des attributions de connaissance et celui des phrases contenant des démonstratifs, en l'occurrence le démonstratif complexe 'cette pièce', lorsqu'il explique comment A peut attribuer à S la connaissance que P et B refuser au même S la connaissance de cette même P :

Ceci est semblable à la façon dont deux personnes qui pensent qu'elles sont dans la même pièce mais sont en réalité dans des pièces différentes et qui communiquent via un interphone, veulent dire des choses différentes par 'cette pièce' lorsque l'un affirme 'Frank n'est pas dans cette pièce' et l'autre insiste 'Frank est dans cette pièce – je le vois !'. Il y a une manière importante selon laquelle les deux veulent bien dire la même chose par 'cette chambre' et en vertu de laquelle ils utilisent l'expression dans le même sens. Mais il y a également une manière importante selon laquelle ils ne veulent pas dire la même chose par cette expression ; il s'agit de la manière dont nous pouvons expliquer l'absence de contradiction entre ce que les deux personnes veulent dire. Pour utiliser la terminologie de Kaplan, l'expression est utilisée avec le même caractère mais avec des contenus différents. (DeRose 1992, p. 496)

Donc, 'Je' n'est pas le seul indexical classique sur le modèle duquel le contextualiste peut envisager de traiter le terme de connaissance.

Quel que soit cependant l'indexical classique sur le modèle duquel le contextualiste peut chercher à ramener le comportement de 'savoir', une version appropriée de l'objection de la monstruosité linguistique pourrait être proposée. Voici dans ses grandes lignes l'objection de Schaffer (2004a) à l'hypothèse d'indexicalité classique pour 'savoir'. Il n'est pas plausible que 'savoir' soit un monstre lexical dont le comportement sémantique serait

¹¹² Pour prendre un exemple de Stalnaker lui-même, dans le cas de 'Je', la donnée du contexte (ou plus précisément de caractéristiques « automatiques » du contexte) plus son caractère, i.e. sa signification conventionnelle, détermine totalement sa référence, et le champ de ses interprétations ne semble pas pouvoir être restreint plus avant ; alors que dans le cas de l'adverbe 'ici' par exemple, le champ de ses interprétations peut être restreint de manière à en réduire la sensibilité contextuelle. La phrase 'Ton mari n'est pas ici' peut être rendue moins variable, du point de vue de ses interprétations possibles, par la contrainte reflétée par la phrase suivante énoncée dans les mêmes circonstances 'Ton mari n'est pas ici au bureau' (Stalnaker op. cit., p. 114). Cette remarque de Stalnaker semble aller dans le sens de cette idée selon laquelle 'ici' ne serait pas, contrairement à ce qu'en pense Kaplan (1989), un indexical pur, mais plutôt un démonstratif : certes un usage de 'ici' a une référence automatique, mais celle-ci est une portion de l'espace comprenant le lieu où il est fait usage de 'ici', portion dont l'étendue est en partie fonction des intentions du locuteur et peut être rendue explicitement par une paraphrase appropriée.

sans précédent. Or, l'indexicalité classique n'admet pas de précédent sur lequel on pourrait calquer de manière évidente le comportement de 'savoir'. Car si l'on considère une liste des termes dont le caractère indexical ne prête pas à discussion, par exemple 'Je', 'Ceci', 'Ici', 'Maintenant', on s'aperçoit que 'savoir' en diffère à plusieurs égards. On peut mentionner tout d'abord le fait qu'il s'agit d'un prédicat, alors que les 'Je' ou 'Ceci' sont des expressions référentielles dont l'occurrence *plus* le contexte nous donne comme référence une caractéristique du contexte. On peut ensuite noter que les indexicaux classiques sont de manière évidente sensibles au contexte pour n'importe quel locuteur compétent, alors que la sensibilité contextuelle de 'savoir' requiert une bonne dose de théorisation philosophique. Ce second point est plus manifeste que le précédent, dans la mesure où il est courant d'inclure dans la liste des indexicaux classiques des expressions qui ne sont pas strictement référentielles, comme par exemple les adverbes 'Actuellement', 'Présentement', et les adjectifs 'Actuel' et 'Présent'. Autrement dit, si l'on peut inclure dans la liste des indexicaux classiques des prédicats ou des composants prédictifs, on voit mal quelle contre-indication il y aurait à considérer l'indexicalité classique comme pouvant être aussi une propriété du prédicat de connaissance.

Même si l'on attend du tenant de l'hypothèse d'indexicalité classique qu'il nous offre quelque bonne raison de penser que l'on doit inclure 'savoir' dans une telle liste, on ne peut pas considérer que cette objection de la monstruosité lexicale soit concluante à l'encontre de l'hypothèse d'indexicalité classique. Voyons ce qu'il en est de l'autre principale hypothèse, envisagée par l'orthodoxie contextualiste, sur le mécanisme linguistique impliqué dans la sensibilité contextuelle des phrases de connaissance.

L'hypothèse d'indexicalité cachée

Pour rendre compte de la manière dont le terme de connaissance fournit une telle sensibilité contextuelle aux phrases de connaissance, la première option consistait à dire qu'il dénote des relations de connaissance différentes dans différents contextes d'usage. Le modèle pour 'savoir' était celui des indexicaux classiques, et 'S sait que P' était comprise comme incluant une référence indexicale à un standard de connaissance. Il est également une autre option envisageable à propos de la caractéristique sémantique responsable de la dépendance au contexte des attributions de connaissance, à savoir celle qui consiste à concevoir les phrases du type 'S sait que P' comme des cas d'indexicalité cachée. Cette option est de mise si l'on pense que les attributions de connaissance sont sensibles au contexte mais que 'savoir' dénote, non pas des relations binaires variables, mais une même relation fixe de connaissance. Il suffit de préciser que cette relation n'est pas binaire mais ternaire, le troisième terme de cette relation étant ce qui est contextuellement variable, en l'occurrence le standard déterminé par le contexte. Un précédent auquel on pense immédiatement, sur le modèle duquel on pourra chercher à comprendre le terme de connaissance, est le cas de la phrase 'Il pleut' selon l'analyse qu'en donne Perry (1986) dans le cadre de sa distinction entre « constituants articulés » et « constituants inarticulés » du contenu.

Les constituants inarticulés de Perry

Perry introduit sa distinction entre « constituants articulés » et « constituants inarticulés » du contenu, afin de rendre compte de la possibilité de parler de quelque chose sans « le désigner » et de la possibilité « d'avoir des informations au sujet de quelque chose sans

avoir pour autant aucune ‘représentation’ de la chose en question » (Perry 1986, p. 10). Soit un énoncé de ‘Il pleut’ effectué par un locuteur. De toute évidence, lorsqu’il pleut, il pleut dans certains lieux et pas dans d’autres. ‘Pleuvoir’ doit donc contribuer au contenu de l’énoncé par une relation binaire *Pleuvoir*, dont le premier terme est un temps, le moment de l’énonciation, marqué au niveau de la phrase par le présent du verbe ‘pleuvoir’, et dont le second terme est un lieu, celui auquel l’énoncé exprime une proposition vraie, le lieu de l’énonciation, et qui n’est la contribution d’aucune expression dans la phrase énoncée. Alors que le paramètre temps est un « constituant articulé », au niveau de l’expression, du contenu de l’énoncé de ‘Il pleut’, le paramètre lieu, lui, en est un « constituant inarticulé »¹¹³. Pour Perry, la sensibilité contextuelle d’un énoncé comme ‘Il pleut’ n’est qu’un cas particulier de ce phénomène général « d’épisodes de langage et de pensée dont les conditions de vérité dépendent d’objets qu’ils ne représentent pas », phénomène qui « consiste dans l’usage d’un prédicat ou d’un concept à *n* places pour traiter d’une relation à *n*+1 places » (*op. cit.* p. 129).

On peut retenir de la distinction de Perry qu’une proposition consiste en un ensemble ordonné, dont les membres sont les constituants de la proposition et peuvent être soit des objets, soit des propriétés ou des relations, et peuvent être soit des constituants articulés soit des constituants inarticulés de la proposition, en vertu des définitions suivantes :

Constituant articulé. Un constituant α de la proposition P exprimée par un énoncé d’une phrase ‘P’ est un constituant **articulé** de la proposition P, s’il existe une expression ‘ α ’ dans la phrase énoncée ‘P’, dont la contribution à la proposition exprimée P est le constituant α .

Constituant inarticulé. Un constituant α de la proposition P exprimée par un énoncé d’une phrase ‘P’ est un constituant **inarticulé** de la proposition P, s’il n’existe pas, dans la phrase énoncée ‘P’, d’expression ‘ α ’ dont la contribution à la proposition exprimée P est le constituant α ¹¹⁴.

¹¹³ D’où l’analyse sémantique suivante proposée par Perry (1986, p. 114) :

Un usage *u* de ‘Il pleut’ exprime une proposition P, si et seulement s’il y a des *u*’, *u*”, *t*, *p*, et R tels que :

1. *u*’ est un usage de ‘il’ ;
2. *u*” est un usage de ‘pleut’ qui désigne *t* et R ;
3. *u* arrive à *p* ;
4. *u* consiste de *u*’ suivi de *u*” ;
5. P est la proposition que R(*t*, *p*).

¹¹⁴ Stanley présente l’analyse des constituants inarticulés de manière tout à fait limpide :

X est un constituant inarticulé d’un énoncé *u* ssi (1) *x* est un élément fourni par le contexte aux conditions de vérité de *u*, et (2) *x* n’est la valeur sémantique d’aucun constituant de la forme logique des phrases énoncées.

[...] Une analyse d’une construction linguistique en termes de constituants inarticulés est une analyse selon laquelle des usages de cette construction expriment des propositions ayant un constituant inarticulé. (Stanley 2000, p. 410)

Assurément, il y a un intérêt à opérer une telle distinction entre constituants articulés et inarticulés¹¹⁵. En quoi peut-elle cependant nous être utile s'agissant de comprendre la sensibilité contextuelle des attributions de connaissance et comment justifier que ce soit en ces termes que l'on envisage de traiter de telles phrases ? En bref, pourquoi traiter le prédicat et les phrases de connaissance sur le modèle des constituants inarticulés de Perry ? Ici, le contextualiste pourra faire valoir une raison majeure, qui va maintenant être exposée, à savoir que l'analogie entre le prédicat 'savoir' et un prédicat comme 'être plat' semble à première vue prometteuse, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, et que le prédicat 'être plat' et les phrases du type 'x est plat' peuvent être traités sur le modèle des constituants inarticulés.

Analogie entre attributions de connaissance et de planéité

Il est courant, nous l'avons déjà dit, chez les contextualistes¹¹⁶, de proposer de comprendre la sensibilité contextuelle des attributions de connaissance qu'ils postulent, par analogie avec des phrases où apparaissent des adjectifs comme 'plat', 'vide', 'chauve', 'grand', 'riche', 'heureux', que l'on s'accorde généralement à tenir pour sensibles au contexte¹¹⁷. Nous avons vu précédemment que, parmi les adjectifs mentionnés, certaines distinctions devaient être effectuées, et en particulier que l'on pouvait distinguer entre les prédicats scalaires – comme 'grand', 'riche', 'heureux', qui ne sont pas modifiables par des adverbes comme 'absolument' ou 'parfaitement' –, les prédicats non scalaires qui sont des termes « absolus » – comme 'plat', 'vide', qui sont modifiables par 'absolument' ou 'parfaitement' – et les prédicats vagues – comme 'chauve'. Nous avons vu que le contextualiste ne pouvait pas chercher à comprendre 'savoir' par analogie avec les adjectifs comparatifs « re-

¹¹⁵ Et ce bien que l'existence des cas de constituants inarticulés ait pu être critiquée par Stanley (2000) pour qui la classe des termes sensibles au contexte se réduit exclusivement à l'indexicalité classique :

Ma propre conception du rôle vériconditionnel du contexte est très conservatrice. Premièrement, il y a des expressions qui sont de manière évidente des indexicaux au sens étroit, des mots tels que 'je', 'ici', 'vous', 'maintenant', et leurs camarades. Deuxièmement, il y a des expressions qui sont des démonstratifs de manière évidente, tels que 'ceci' et 'cela'. Troisièmement, il y a des expressions qui sont des pronoms de manière évidente, tels que 'il' et 'elle'. Des expressions qui ne relèvent d'aucune de ces classes ne sont pas dépendantes du contexte. (Stanley 2000, p. 400)

L'analyse et l'argument de Stanley (2000) seront abordés de manière un peu plus détaillée à la fin du prochain chapitre.

¹¹⁶ Cf. Lewis (1979), Cohen (1999, 2000), et Heller (1999b), notamment.

¹¹⁷ Cette quasi-unanimité sur la dépendance contextuelle des adjectifs comparatifs est reflétée par exemple dans le passage suivant de Richard :

Presque tout le monde s'accorde pour dire que [les adjectifs comparatifs] sont sensibles au contexte, au sens où le contexte fournit à l'adjectif un paramètre nécessaire pour la détermination d'une extension (même vague).

Nous ne pouvons pas dire qui est riche et qui ne l'est pas avant d'avoir déterminé ce qui compte comme un luxe et ce qui compte comme une nécessité ; ce qui compte comme tel varie selon la classe, la culture, et le centre d'intérêt du moment. Ce qui compte comme étant grand varie en fonction de (quelque chose comme) une classe de référence ; que 'carrière' s'applique à une chose ou pas dépend apparemment des « standards de précision » en vigueur ; etc. Ainsi, la propriété exprimée par ces adjectifs et les conditions de vérité des phrases où ils figurent, dépendent des paramètres que le contexte fournit. (Richard 2004, p. 217-8)

latifs » comme ‘grand’, ‘riche’, ‘heureux’, ni à le traiter comme un prédicat vague. Nous allons maintenant aborder plus en détail le cas du prédicat ‘être plat’.

Un auteur comme Cohen (1999, 2000) semble tenir l'exemple de ce prédicat comme un précédent approprié pour comprendre la sensibilité contextuelle de ‘savoir’ et des attributions de connaissance. La plupart des auteurs, dans la lignée de Lewis (1979) et contrairement à Unger, considèrent la dépendance contextuelle des phrases du type ‘x est plat’ comme étant d'ordre sémantique¹¹⁸, le contexte étant tenu comme faisant une contribution décisive aux conditions de vérité de la phrase. Pour l'instant, il importe de remarquer qu'en admettant le caractère sémantique de sa dépendance au contexte, le prédicat ‘être plat’ autorise un traitement de cette dernière en termes de constituants inarticulés. De sorte que si ce prédicat peut légitimement servir de précédent pour celui de connaissance, on est alors justifié *prima facie* à étendre ce traitement à ‘savoir’ et à considérer, dans un cadre contextualiste, les phrases de connaissance comme des cas de constituants inarticulés. D'où deux questions : 1°) qu'est-ce que comprendre ‘x est plat’ sur le modèle des constituants inarticulés ? 2°) qu'est-ce que comprendre ‘S sait que P’ sur le modèle des constituants inarticulés ?

Si la dépendance contextuelle manifeste des attributions de planéité est bien d'ordre sémantique, comme le prétendent les contextualistes qui soutiennent l'analogie ‘savoir’/‘être plat’, un énoncé d'une telle phrase pourra exprimer une proposition vraie dans un certain contexte et exprimer une proposition fautive dans un autre. Cette dépendance peut alors être expliquée en disant qu'une surface n'est plate que relativement à une classe de comparaison (*plate pour un miroir, pour une table, pour un terrain de football*), et qu'un énoncé de « x est plat » exprime en réalité la proposition que x est plat pour un F, où la classe de comparaison F est fournie par le contexte d'énonciation. De la sorte, un énoncé de « x est plat » pourra être véridique dans un contexte qui fournit F₁ à titre de classe de comparaison, mais être erroné dans un contexte qui fournit F₂ à la place.

Une première façon de rendre compte de la manière dont ‘être plat’ fournit la dépendance contextuelle aux attributions de planéité consisterait à y inclure une référence indexicale à une classe de comparaison ; on opterait alors (ici à titre de possibilité purement théorique) pour l'hypothèse d'indexicalité classique, ce qui aurait l'avantage de préserver le caractère unaire apparent du prédicat ‘être plat’. Il y a cependant une autre manière d'en rendre compte, celle de Hofweber (1999) qui explique la sensibilité contextuelle des phrases du type ‘X est plat’ à l'aide de la distinction de Perry entre constituants articulés et non articulés. Pour Hofweber, la proposition exprimée par un énoncé de la phrase ‘X est plat’, où x est une surface, comporte un constituant inarticulé. Un tel énoncé exprime, selon lui, la proposition que x est plat pour un F (par exemple, pour un miroir si X est un miroir), alors qu'il n'y a, dans ‘x est plat’, aucune expression, au niveau de la phrase énoncée, dont la contribution à la proposition que x est plat pour un F serait la classe des F. Conformément à la caractérisation donnée précédemment des cas de constituants inarticulés, on peut en conclure que la classe de comparaison est un constituant inarticulé de la proposition expri-

¹¹⁸ On peut rappeler que pour Unger, ‘être plat’ étant un prédicat « absolu », son application correcte dans la plupart des cas ordinaires est régie par une règle d'ordre pragmatique qui nous autorise à l'utiliser dès lors que la surface concernée est suffisamment proche d'être plate, ce qui compte comme « suffisamment proche » étant fonction du contexte (des intérêts, buts, présupposés, etc. de la conversation).

mée par un énoncé de ‘x est plat’, et qu’elle est la contribution du contexte au contenu de ce dernier.

On peut penser à une raison qui, à première vue, devrait nous faire préférer l’approche des constituants inarticulés à celle de l’indexical classique pour les attributions de planéité, à savoir l’existence effective de constructions linguistiques, qui articulent les mêmes éléments lexicaux que dans les constructions linguistiques du type ‘x est plat’ *plus* un élément valant pour un constituant supplémentaire, en l’occurrence une classe de comparaison. Ainsi le langage autorise des constructions linguistiques de la forme ‘x est plat *pour un F*’, où la référence à la classe de comparaison est rendue explicitement, contraignant par là même le domaine des interprétations possibles d’une telle phrase. La possibilité et l’utilité d’une telle restriction par voie de complétion lexicale serait incompréhensible si ‘x est plat’ intégrait une référence indexicale à une classe de comparaison, notamment si l’on comprend une telle référence sur le modèle du pronom ‘Je’, dont la référence est « automatique » et dont le domaine des interprétations possibles ne peut pas être restreint. Ce qui importe surtout, c’est que l’on puisse donner des attributions de planéité une analyse en termes de constituants inarticulés.

Maintenant, si cette analyse de ‘x est plat’ est sérieusement envisageable et si l’analogie entre ‘savoir’ et ‘être plat’ est en effet éclairante (comme le suggèrent nombre de contextualistes), on peut envisager d’appliquer l’approche des constituants inarticulés au cas des attributions de connaissance. Dans le cadre de cette approche, une construction linguistique du type ‘S sait que P’ exprime une proposition dont l’un des constituants est inarticulé ; il s’agit en l’occurrence du standard (ou de ce qui tient lieu de standard, par exemple un ensemble d’alternatives, une distance sur l’espace logique des possibilités, un degré de justification, etc.) fourni par le contexte, et relativement auquel un énoncé de cette phrase sera dit vrai ou faux. L’interprétation de ‘savoir’ sera donc que ce terme dénote, relativement à un contexte, une relation ternaire entre un sujet, une proposition et un standard, standard qui est un constituant inarticulé fourni par le contexte. La dépendance contextuelle d’une phrase du type ‘S sait que P’ pourra dès lors être rendue explicite par une construction de la forme ‘S sait que P *relativement à D*’, où D est le standard contextuellement pertinent. C’est cette approche en termes de constituants inarticulés qui correspond à ce que nous appelons l’hypothèse « d’indexicalité cachée » pour les attributions de connaissance¹¹⁹.

Pour résumer, la motivation principale en faveur d’une analyse des constituants inarticulés pour des constructions de la forme ‘S sait que P’ repose sur l’analogie qui, pour bon nombre de contextualistes, est censée valoir entre les attributions de connaissance et celles de planéité. Si cette analogie est solide, alors puisque ‘x est plat’ admet une analyse en termes de constituants inarticulés, il y a tout lieu de penser que ‘S sait que P’ autorise également une telle analyse. Nous verrons par la suite, en discutant une importante objection que nous allons examiner dans le chapitre suivant, que cette hypothèse d’indexicalité cachée peut se décliner en deux sous hypothèses : celle « de la relativité implicite » et celle « de la relativité cachée » proprement dite.

¹¹⁹ On trouve la notion d’indexicalité cachée chez Crimmins (1992), Crimmins & Perry (1989), Schiffer (1992, 1996a, 1996b) et Reimer (1996) notamment, dans le cadre d’une discussion sur l’analyse des attributions de croyance en termes de constituants inarticulés.

Conclusion

L'objection que nous allons aborder, celle « par la théorie de l'erreur » ou « par la cécité sémantique », est extrêmement intéressante, puisque, en prenant pour référence les deux hypothèses contextualistes orthodoxes de l'indexicalité classique et de l'indexicalité cachée, elle cherche à établir que l'approche contextualiste du paradoxe sceptique en général est vouée à l'échec. On peut la résumer comme suit.

Pour asseoir sa solution au paradoxe, le contextualiste doit expliquer l'apparence d'incompatibilité qu'il y a entre l'inclination épistémiste que nous éprouvons en contexte ordinaire, à dire que nous savons un grand nombre de choses, et l'inclination sceptique que nous avons en contexte philosophique, à admettre que nous n'en savons finalement rien. Pour expliquer cette apparence d'incompatibilité, le contextualiste en appelle à une « théorie de l'erreur », en disant que les locuteurs ordinaires que nous sommes, parce qu'ils ignorent cette découverte philosophique de la sensibilité contextuelle des attributions de connaissance, croient voir une incompatibilité là où il n'y en a pas, entre le contenu d'un énoncé de 'Je sais que j'ai des mains' en contexte ordinaire et celui d'un énoncé de 'Je ne sais pas que j'ai des mains' en contexte philosophique. Pour rendre compte, cependant, de la sensibilité contextuelle des phrases de connaissance qu'il postule, le contextualiste semble n'avoir comme options sérieuses que de considérer les phrases de connaissance comme des phrases indexicales, soit sur le modèle de l'indexicalité classique, soit sur le modèle de l'indexicalité cachée. Or, aucune de ces deux hypothèses n'est compatible avec la théorie de l'erreur dont il a besoin pour asseoir sa solution au paradoxe sceptique. C'est l'objection que Schiffer adresse à l'approche contextualiste en général.

Dans le prochain chapitre, nous verrons que si cette objection permet effectivement d'établir le caractère peu plausible des deux hypothèses contextualistes orthodoxes en question, on ne peut pas en conclure qu'elle invalide l'approche contextualiste de la connaissance et des attributions de connaissance. Nous proposerons d'ailleurs une hypothèse linguistique hétérodoxe sur la sensibilité contextuelle des phrases de connaissance, dont nous montrerons qu'elle échappe à l'objection par la théorie de l'erreur, et s'accorde on ne peut mieux avec l'esprit d'une solution contextualiste au paradoxe sceptique.

Chapitre 6 Théorie contextualiste de l'erreur et relativité cachée

Introduction

Nous venons de présenter deux hypothèses linguistiques qu'un contextualiste peut émettre en vue de rendre compte de la sensibilité contextuelle des attributions de connaissance, l'hypothèse d'indexicalité classique, et celle d'indexicalité cachée telle qu'elle se dessine dans l'approche des constituants inarticulés. Selon la première hypothèse, 'savoir' a une référence indexicale à un standard ; selon la seconde, le standard est un constituant inarticulé de la proposition exprimée par l'énoncé d'une phrase où 'savoir' intervient. Dans les deux cas, on obtient la conséquence que la proposition exprimée par l'énoncé d'une phrase de connaissance peut ne pas être la même d'un contexte d'énonciation à l'autre. En un mot, l'une ou l'autre hypothèse est en mesure de prédire la variabilité contextuelle dont le contextualiste affirme qu'elle est d'ordre sémantique.

L'objection « par la théorie de l'erreur » ou « par la cécité sémantique », élaborée par Schiffer (1996a) et renforcée par Rysiew (2001) entre autres, s'attaque de manière générale à l'affirmation d'une dépendance contextuelle des attributions de connaissance, et en particulier trouve confirmation dans la considération des modèles de l'indexicalité classique et cachée. On peut dire que l'objection anti-contextualiste de Schiffer repose sur une certaine idée de ce que requiert la compétence linguistique, à savoir l'idée selon laquelle celle-ci exclurait certaines formes d'ignorance sémantique, dont celle requise par la solution contextualiste au paradoxe sceptique.

Nous commencerons par voir comment cette objection affecte les deux conceptions de référence sur la sensibilité des phrases de connaissance, mais insisterons sur le fait qu'elle n'invalide que celles-là, et non pas le projet plus général d'isoler un mécanisme linguistique nous permettant de comprendre comment 'savoir' induit la sensibilité contextuelle des phrases où il apparaît. Nous proposons d'ailleurs ensuite d'envisager une hypothèse linguistique alternative, hétérodoxe, pour laquelle il existe des précédents linguistiques indéniables, permettant de rendre plausible l'engagement en faveur d'une théorie contextualiste de l'erreur, et ainsi d'évacuer l'objection de Schiffer. Nous défendrons cette hypothèse contre une autre objection, de Hofweber cette fois. Nous aurons enfin l'occasion de discuter une critique d'ordre linguistique encore plus générale, adressée par Stanley à l'encontre de l'idée même d'une sensibilité contextuelle des phrases de connaissance.

L'objection anti-contextualiste par la théorie de l'erreur

L'objection par la théorie de l'erreur de Schiffer met l'accent sur le fait que la réponse contextualiste au scepticisme repose sur une « théorie de l'erreur », selon laquelle « des personnes énonçant certaines phrases de connaissance dans certains contextes confondent systématiquement les propositions exprimées par leurs énoncés avec les propositions

qu'elles exprimeraient en énonçant ces phrases dans certains autres contextes » (Schiffer 1996a, p. 325). Pour le contextualiste, il n'y a pas de contradiction authentique, mais uniquement apparente, entre nos prétentions ordinaires à connaître un grand nombre de propositions sur le monde extérieur et notre inclination à concéder au sceptique que nous ne savons pas la plupart de ces choses. Considérons ce qu'en dit Cohen :

L'idée fondamentale derrière le contextualisme est que les conditions de vérité pour des phrases de la forme 'S sait que P' incluent des standards sensibles au contexte. Selon le traitement contextualiste du paradoxe sceptique, des locuteurs compétents peuvent ne pas avoir conscience de ces standards sensibles au contexte, du moins de manière explicite, et ainsi ne pas distinguer les standards qui s'appliquent dans les contextes sceptiques de ceux qui s'appliquent dans les contextes quotidiens. Ceci les amène à penser à tort que certaines attributions de connaissance sont en conflit, alors qu'en réalité elles sont compatibles. (Cohen 1999, p. 77)

Ainsi, le contextualiste accepte d'une part, une sémantique contextuelle pour les attributions de connaissance, et d'autre part, une théorie de l'erreur selon laquelle des locuteurs compétents sont systématiquement induits en erreur par la sémantique contextuelle en question, parce qu'ils ne sont pas informés de la sensibilité contextuelle de leurs propres attributions.

Cette théorie contextualiste de l'erreur est tout sauf correcte, objecte Schiffer. Il n'est pas plausible, selon lui, que des locuteurs compétents puissent confondre systématiquement les propositions exprimées dans un contexte par leurs attributions de connaissance, avec d'autres propositions que ces mêmes attributions exprimeraient si elles étaient effectuées dans d'autres contextes. La raison en est que cela reviendrait en effet à attribuer à des locuteurs pourtant compétents une forme de « cécité » ou « d'ignorance sémantique »¹²⁰ : un locuteur compétent pourrait énoncer « Je sais que P » dans des contextes différents, mais manquer de se rendre compte que c'est telle proposition qui est exprimée par un énoncé d'une telle phrase dans tel contexte, et telle autre qui est exprimée par un énoncé de cette même phrase dans tel autre contexte. Pour le contextualisme, le contenu de nos énoncés de connaissance varie en fonction du contexte, mais « nous sommes ignorants de ce que nous sommes réellement en train de dire, et ce parce que nous n'apprécions pas la nature indexicale des phrases de connaissance » (Schiffer 1996a, p. 325).

Cette hypothèse d'ignorance sémantique ne tient pas selon Schiffer, pour qui c'est une vérité linguistique générale que des locuteurs, s'ils sont linguistiquement compétents, ne peuvent pas ignorer le contenu de leurs énoncés, vérité qui reste valable lorsque les phrases qu'ils énoncent contiennent des expressions sensibles au contexte : « des locuteurs auraient connaissance de ce qu'ils sont en train de dire si les phrases de connaissance étaient indexicales comme le requiert le contextualiste (Schiffer 1996a, p. 328), qu'elles soient indexicales sur le modèle de l'indexicalité classique, ou qu'elles le soient sur celui de l'indexicalité cachée¹²¹.

¹²⁰ L'expression se trouve notamment chez Cohen (2004, p. 191)

¹²¹ Schiffer (1996a, 2004) envisage lui-même trois façons dont le contextualiste pourrait chercher à expliquer la supposée sensibilité contextuelle des phrases de connaissance : 1°) en disant que les attributions de connaissance renferment un indexical caché, 2°) en disant que « connaître » est lui-même un terme indexical, ou 3°) en disant que « connaître » est un terme vague. Nous avons déjà éliminé l'hypothèse du vague comme n'étant pas une candidate compatible avec le contextualisme et la solution contextualiste au scepticisme. Res-

A l'encontre de l'hypothèse d'indexicalité classique

Considérons pour commencer l'hypothèse d'indexicalité classique. Il ne fait aucun doute pour Schiffer que, si 'savoir' était un indexical classique, ou se comportait comme tel, des locuteurs compétents ne manqueraient pas de s'en apercevoir. D'autres auteurs lui ont emboîté le pas, parmi lesquels Kompa (2002) qui nous demande de considérer le cas de l'adverbe de lieu 'Ici'. Il paraît évident qu'un locuteur ayant une relative maîtrise du français, et qui fait usage de ce terme, a un accès cognitif minimal à la dépendance contextuelle de ce dernier et de la phrase où il figure. S'il est compétent, il sait qu'il réfère, en l'utilisant, au lieu dans lequel il l'utilise (et il en connaît l'étendue spatiale), et il sait qu'il référerait à d'autres lieux s'il utilisait 'Ici' dans des lieux d'usage différents. Au contraire, à supposer que 'savoir' soit un indexical classique, il semble qu'un locuteur utilisant ce terme en ignore la dépendance contextuelle, du moins ignore qu'il renvoie à des standards différents selon le contexte d'usage. Pourtant, ce locuteur ne sera pas considéré comme ne maîtrisant pas l'usage de 'savoir' et des phrases de connaissance. Ainsi, 'savoir' ne semble pas se comporter comme un indexical classique, eu égard aux conditions requises pour la compétence linguistique.

Une autre asymétrie apparaît entre les indexicaux classiques (non controversés) et le terme de connaissance, qui touche au rôle de la connaissance de la signification linguistique ou conventionnelle pour la compétence dans l'usage d'un indexical. Supposons que 'savoir' soit un indexical classique ou se comporte comme tel. Si l'analyse kaplanienne des indexicaux est correcte, alors :

La dépendance au contexte est générée par une règle sémantique déclenchée par l'occurrence de 'savoir' et qui donne des propriétés épistémiques différentes dans des contextes différents. Le modèle pour ce mécanisme est 'Je', dont l'occurrence déclenche une règle sémantique qui donne des individus différents dans des contextes différents. (Schaffer 2004, p. 82)

La difficulté est posée par le statut de la règle sémantique qui devrait être associée au caractère du terme de connaissance, s'il se comporte comme un indexical classique compris sur le modèle de Kaplan. En effet, dans ce modèle, les règles sémantiques qui définissent le caractère d'un indexical classique comme 'Je', correspondent aux conventions linguistiques qui forment cette partie de la signification dont on attend de tout locuteur compétent du langage qu'il la connaisse (Kaplan 1989, p. 505 notamment). Par exemple, on attend de tout locuteur compétent qu'il ait, de la signification de 'Je', la connaissance de la règle selon laquelle 'Je' a pour référence quiconque en fait un usage, règle qui saisit la signification conventionnelle de 'Je'.

Au contraire, on n'attend rien de semblable d'un tel locuteur, s'agissant cette fois de la signification de 'savoir'. En particulier, on n'attend pas de lui qu'il sache que 'savoir' dénote quelque chose comme une propriété ou relation épistémique en vertu d'une règle comme celle des alternatives pertinentes (ou d'une autre). Par ailleurs, la possibilité de formuler en des termes différents cette règle sémantique pour 'savoir' (en termes d'alternatives pertinentes, de degré de justification épistémique, de distance sur l'espace logique, etc.), semble

tent les deux hypothèses qui tombent sous le label « indexical » et que nous avons exposées dans le chapitre précédent.

indiquer qu'il n'y a pas lieu de penser qu'une telle règle soit disponible : si elle l'était, elle répondrait à une convention linguistique, donc ne serait pas ignorée par un usager compétent du langage, et il n'y aurait pas de discussion sur sa formulation (de la même manière que la règle *le locuteur de cet énoncé*, pour le pronom 'Je', est saisie comme signification conventionnelle par tout locuteur compétent, et ce indépendamment de toute élaboration théorique de sa part, comme par exemple la distinction caractère/contenu).

Les deux asymétries précédentes, entre 'savoir' et les indexicaux mentionnés, semblent plaider à l'encontre de l'hypothèse d'indexicalité classique d'une part, et d'autre part semblent appuyer l'idée de Schiffer selon laquelle des locuteurs compétents ne peuvent pas être aveugles au contenu de leurs propres énoncés, même lorsque ceux-ci comportent des occurrences d'expressions contextuellement dépendantes. Si 'savoir' était un indexical classique, n'importe quel locuteur ordinairement compétent devrait se rendre compte de sa sensibilité au contexte, devrait réaliser qu'il ne dit pas la même chose en employant ce terme dans des contextes différents et ainsi ne pas pouvoir se tromper aussi systématiquement sur le contenu de ses attributions de connaissance que le requiert la théorie contextualiste de l'erreur.

On pourrait néanmoins penser que la plausibilité du réquisit contextualiste d'une ignorance sémantique pour les attributions de connaissance, peut être préservée, si l'on opte pour un autre modèle que celui des indexicaux classiques. L'autre modèle de référence, pour l'orthodoxie contextualiste, est celui de l'indexicalité cachée, comprise sur le modèle des constituants inarticulés de Perry. D'ailleurs, dans les termes de Schiffer :

Ce serait l'analyse la plus vraisemblable [pour rendre compte de la supposée dépendance contextuelle des attributions de connaissance] si nous pouvions réellement prendre au sérieux l'idée que des phrases de la forme 'S sait que p' expriment des propositions de la forme *S sait que p relativement au standard N*. (Schiffer 1996a, p. 326)

Schiffer estime que ce n'est pas là une idée à prendre au sérieux.

A l'encontre de l'hypothèse d'indexicalité cachée

Dans l'hypothèse d'indexicalité cachée pour les phrases de connaissance, leur sensibilité au contexte est expliquée par ceci qu'un énoncé d'une phrase de la forme 'S sait que P' exprime, dans un contexte C, la proposition que S connaît que P relativement à un standard N, où N est un constituant inarticulé qui est la contribution de C au contenu de la phrase. De cette façon, la proposition exprimée par un énoncé d'une phrase de connaissance pourra n'être pas la même d'un contexte à l'autre, même si c'est en définitive de la même relation ternaire de connaissance qu'il s'agit. La question est simplement de déterminer si l'on peut sérieusement soutenir que la proposition exprimée par une attribution de connaissance, conçue sur le modèle de l'indexicalité cachée, peut n'être pas ignorée par un locuteur compétent, comme le requiert une solution contextualiste au paradoxe sceptique. Autrement dit, est-il plausible d'envisager qu'un locuteur compétent puisse, dans une utilisation d'une phrase comportant un constituant inarticulé, ignorer la sensibilité au contexte de cette phrase, ignorer que c'est tel constituant qui constitue la contribution sémantique du contexte et ainsi ignorer quelle proposition il exprime par un énoncé d'une telle phrase dans un contexte donné ? En bref, la question pourrait être : peut-on être totalement igno-

rant de ce que l'on est en train de dire par un énoncé de 'il pleut' ? La réponse de Schiffer est immédiate :

Celui qui dit implicitement qu'il pleut à Londres en énonçant 'Il pleut' sait très bien quelle proposition il est en train d'asserter ; s'il s'exprime bien, il peut vous dire que ce qu'il voulait dire et exprimait implicitement était qu'il pleut à Londres. Mais aucune personne ordinaire qui énonce 'Je sais que p', même si elle s'exprime bien, ne serait tentée de vous dire que ce qu'elle voulait dire et exprimait implicitement était qu'elle savait que P relativement à tel et tel standard. (Schiffer 1996a, p. 326-7)

De la même façon que pour l'hypothèse d'indexicalité classique :

Le problème [...] est que lorsqu'une théorie de l'indexical caché pour [des types de phrases de la forme 'S sait que P'] est invoquée en vue d'expliquer [le caractère paradoxal de l'argument sceptique], le contextualiste se trouve engagé en faveur d'une théorie de l'erreur qui n'est pas plausible. Il se trouve engagé à dire que lorsqu'une occurrence de [l'argument sceptique] exprime un argument fondé, alors la répugnance de la personne ordinaire à en accepter la conclusion est due au fait qu'elle ne se rend pas compte que la proposition assertée par l'occurrence de [la conclusion sceptique] n'est pas celle qu'un énoncé de [la conclusion sceptique] exprimerait dans un contexte quotidien [...]. Ceci est à peu près aussi plausible que l'idée qu'un locuteur compétent puisse exprimer qu'il pleut à New York en énonçant 'Il pleut' mais penser à tort qu'il exprime qu'il pleut à Los Angeles. (Schiffer 2004, p. 168)

En bref, si une phrase de connaissance était un cas d'indexicalité cachée, un locuteur compétent ne manquerait pas de savoir ce qu'il exprime par un énoncé d'une telle phrase dans un contexte particulier, à moins peut-être de considérer les phrases de connaissance comme des cas monstrueux d'indexicalité cachée – qui se comporteraient vis-à-vis de la compétence linguistique de manière déviante par rapport aux précédents reconnus d'indexicalité cachée.

Ainsi, il pourrait sembler que l'on ait quelque raison de penser que le présupposé contextualiste d'une ignorance quant au contenu de nos énoncés de connaissance et d'une sensibilité contextuelle qui nous échapperait, soit très peu plausible, que cette sensibilité soit conçue sur le modèle de l'indexicalité classique ou sur celui de l'indexicalité cachée. L'objection de Schiffer pourrait alors être résumée de la manière suivante : le contextualisme soutient à la fois que les attributions de connaissance sont sensibles au contexte et que des locuteurs, même compétents, se trompent systématiquement sur le contenu de tels énoncés ; mais si les attributions de connaissance étaient sensibles au contexte, alors des locuteurs compétents ne pourraient pas l'ignorer, et ne pourraient donc pas se tromper systématiquement sur les propositions qu'ils expriment par ces énoncés ; par conséquent, l'hypothèse des attributions contextualistes de connaissance est incompatible avec la théorie contextualiste de l'erreur.

Comment peut-on répondre à cette objection de la cécité sémantique ? Pour Schiffer, les enseignements du contextualisme épistémologique vont à l'encontre de ce qu'il tient pour une vérité linguistique générale, qui est que des locuteurs compétents ne peuvent pas se tromper sur le contenu sémantique de leurs énoncés, et en particulier quand il s'agit d'énoncés de phrases contenant une expression sensible au contexte. Ceci étant dit, un type de réponse envisageable à Schiffer consiste d'emblée à admettre, avec ce dernier, que la condition d'accès cognitif au contenu soit une vérité linguistique générale, mais à chercher à arguer qu'il ne s'agit là d'une vérité que pour un certain type de « contenu ». Ce type de

réponse est une manœuvre envisagée par Rysiew (2001) et par Hofweber (1999), même s'ils soutiennent qu'une telle manœuvre ne serait, de toute manière, d'aucun secours pour le contextualiste.

Ce genre de réponse consiste à identifier un sens du « contenu » dans lequel il serait effectivement correct de dire qu'un locuteur compétent d'un énoncé peut en ignorer le contenu. Comme l'observe Rysiew (2001, p. 483-5), l'objection de Schiffer admet deux lectures, qui ne sont pas toutes deux à première vue incompatibles avec une théorie contextualiste de l'erreur. Dans une première lecture, la théorie de l'erreur contextualiste est interprétée comme affirmant qu'un locuteur compétent peut ignorer *ce que disent* les phrases qu'il énonce quand celles-ci mettent en jeu des termes sensibles au contexte. Dans la seconde lecture, elle est interprétée comme affirmant qu'un locuteur compétent peut ignorer *ce qu'ils veulent dire* en énonçant de telles phrases. Selon la lecture que l'on fait de l'hypothèse d'une ignorance sémantique de la sensibilité des phrases de connaissance, continue Rysiew, celle-ci peut ne pas être totalement extravagante.

Si Schiffer pense que cette hypothèse contrevient à une vérité linguistique générale, selon laquelle le contenu de nos énoncés ne peut pas nous échapper si nous sommes des locuteurs compétents, c'est parce qu'il fait de la théorie contextualiste de l'erreur la seconde lecture. C'est la raison pour laquelle il trouve « manifestement peu plausible de supposer que des locuteurs puissent se tromper sur ce qu'ils veulent dire (*what they mean*) – sur ce que sont leurs intentions communicatives – en énonçant certaines phrases » (Rysiew 2001, p. 483). Il semble que ce soit là, effectivement, l'interprétation qui ressort de la critique de Schiffer, et celle que lui attribue Hofweber¹²². Par contre, argue Rysiew, si le Contextualiste a en vue « ce qui est littéralement exprimé » par nos énoncés, s'il a en vue les propositions que nos énoncés expriment (par opposition à ce que nous exprimons en énonçant certaines phrases dans certains contextes), alors « il n'est en fait pas si implausible de supposer que des locuteurs puissent se tromper sur les propositions que leurs énoncés expriment littéralement » (Rysiew 2001, p. 483).

Deux options sont en réalité envisageables : ou bien on distingue les deux notions du contenu que sont celles du « contenu littéral » et du « contenu visé », et l'on fait valoir que l'hypothèse d'une cécité sémantique est plausible pour l'une de ces notions : c'est la ligne de réponse envisagée par Rysiew (2001) ; ou bien on considère qu'une seule notion du contenu est correcte et que c'est celle du « contenu visé », comme le suppose Schiffer, mais on argue que cette notion laisse néanmoins quelque place à la possibilité de l'ignorance sémantique : c'est la ligne de réponse explorée par Hofweber (1999). Comme nous allons tout de suite le voir, la première ligne de réponse conduit en définitive à un renforcement de l'objection anti-contextualiste de Schiffer.

La réponse du contenu littéral

Pour Rysiew, il y a bien un sens de « contenu » dans lequel l'objection de Schiffer est infondée, à savoir s'il entend par « contenu » la proposition qui est littéralement exprimée par l'énoncé d'une phrase. Car dans ce sens de « contenu », il est manifeste que des locu-

¹²² C'est également ce qui ressort de la discussion que fait Schiffer (1992) des attributions de croyances.

teurs peuvent se tromper sur le contenu de leurs énoncés, même lorsque les phrases correspondantes comprennent des expressions sensibles au contexte.

Rysiew propose d'illustrer ce point à l'aide d'un exemple de DeRose évoqué précédemment, et qu'il tient pour un cas manifeste d'échec, de la part des locuteurs, à accéder au contenu littéral de leurs énoncés. Supposons que A et B soient dans des pièces distinctes, par exemple A dans le salon et B dans la chambre, mais qu'ils croient tous deux se trouver dans la même pièce, et qu'ils puissent communiquer entre eux par un interphone ; en apercevant Frank dans le salon, A énonce à l'adresse de B et de manière véridique 'Frank est dans cette pièce', ce à quoi B répond de manière non moins véridique 'Frank n'est pas dans cette pièce'. Chacun de ces deux énoncés exprime une proposition vraie, et il n'y a pas la moindre contradiction à l'horizon. Pourtant, A et B ne sont pas d'accord l'un avec l'autre, l'un pensant que l'énoncé de l'autre exprime une proposition fautive. Pour Rysiew, la seule explication est qu'aucun des deux ne se trompe sur ses propres intentions communicatives : A veut dire par son énoncé que Frank est dans la même pièce que A et B, et B veut dire par son énoncé que Frank n'est pas dans la même pièce que A et B, et ni A ni B ne peut se tromper sur ce qu'il veut dire par son propre énoncé, à moins que sa pensée elle-même soit confuse. Ce sur quoi ils se trompent ne peut être que le contenu littéral de leurs énoncés.

Un tel exemple atteste, selon Rysiew, de la plausibilité d'une théorie de l'erreur touchant au contenu *littéral* de certains énoncés. La raison de la discorde dans l'exemple précédent est celle-ci :

Les parties d'un échange communicatif ont tendance à lire les intentions communicatives du locuteur sur les mots effectivement prononcés ; de sorte qu'ils se tromperont souvent sur ce que ces mots expriment littéralement. Il me semble par contre que les intentions communicatives sont quelque chose sur quoi nous nous trompons rarement. (Il y a de grandes chances, si vous ne savez pas ce que vous voulez dire en disant 'P', que votre pensée elle-même soit, à ce moment-là, obscure). (Rysiew 2001, p. 484)

On peut s'interroger sur la pertinence de l'exemple que prend Rysiew par rapport à ce qu'il cherche à établir¹²³. Néanmoins, que cet exemple aille ou n'aille pas dans le sens de ce que

¹²³ La distinction entre ce qu'un énoncé d'une phrase veut dire – contenu littéral – et ce que le locuteur veut dire en énonçant cette phrase – contenu visé – semble aller de soi. Il n'est d'ailleurs pas farfelu de penser avec Rysiew que dans certains cas, des locuteurs puissent ne pas avoir accès au contenu littéral de certains de leurs énoncés. Il n'est cependant pas du tout évident que l'exemple qu'il donne à l'appui de cette thèse soit un cas où des locuteurs compétents se trompent non pas sur le contenu visé mais sur le contenu littéral de leurs énoncés. On peut très bien admettre que dans l'exemple qu'il discute, les interlocuteurs en question ne se trompent pas sur ce qu'ils veulent dire. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils se trompent sur ce qui est dit par leurs énoncés. Ce sur quoi ils se trompent, c'est plutôt sur le fait qu'ils soient dans la même pièce tous les deux, et éventuellement sur le fait que cette pièce soit telle ou telle pièce, mais pas sur le contenu littéral de ce qu'ils énoncent. L'explication alternative que nous suggérons est celle-ci.

Quand l'un énonce 'Frank est dans cette pièce', la proposition exprimée par cet énoncé est vraie ; quand l'autre énonce 'Frank n'est pas dans cette pièce', la proposition exprimée par cet énoncé est également vraie. Dans les deux cas, la pièce en question est tout simplement la pièce dans laquelle se trouve celui qui parle, ni plus ni moins, que celui-ci pense être dans le salon ou dans la chambre. Il semble que ce soit là une description des plus simples et des plus naturelles que l'on puisse faire de ce qui se passe dans cet exemple, quelle que soit par ailleurs l'analyse particulière que l'on adopte sur la sémantique des démonstratifs complexes. La question est alors la suivante : attendu qu'un énoncé, par A, de 'Frank est dans cette pièce' a pour contenu littéral que Frank est dans la même pièce que A, et qu'un énoncé par B de 'Frank n'est pas dans cette pièce' a pour contenu littéral que Frank n'est pas dans la même pièce que B, peut-on dire de A et de B que le conte-

veut établir Rysiew, en l'occurrence que des locuteurs tout à fait compétents peuvent se tromper sur le contenu littéral de leurs énoncés, concédons-lui ce point. La réponse que l'on peut alors faire à l'objection de Schiffer est la suivante. On peut admettre avec Schiffer la quasi-nécessité de la « transparence » du contenu visé (« Je trouve manifestement peu plausible – dit-il – de supposer que des locuteurs puissent se tromper sur ce qu'ils veulent

nu littéral de leurs énoncés respectifs leur échappe alors que ce n'est pas le cas du contenu visé lorsqu'ils les énoncent ?

Deux cas de figure sont envisageables :

1^{er} cas de figure : Ni A ni B n'a la moindre idée de la pièce dans laquelle ils sont censés se trouver. Dans ce cas, à supposer, comme on le fait, que A et Franck soient dans le salon alors que B est dans la chambre, son énoncé de 'Franck est dans cette pièce' est vrai si Franck est dans la même pièce que lui (ce qui est le cas), et non parce que Franck est dans le salon (même si c'est le cas) : A et Franck eussent-ils été dans une autre pièce, p.ex. la salle de bain, l'énoncé de A n'en aurait pas été moins véridique ; pour la même raison, l'énoncé par B de 'Franck n'est pas dans cette pièce' est véridique, non parce que Franck n'est pas dans la chambre (ce qui est cependant le cas), mais parce que Franck n'est pas dans la pièce dans laquelle B lui-même se trouve. Parce que ni A ni B n'a la moindre idée de la pièce dans laquelle ils sont censés se trouver, tout ce qu'ils peuvent vouloir dire est précisément ce qui est dit par leurs énoncés : pour A, que Franck est dans la même pièce que lui ; pour B, que Franck n'est pas dans la même pièce que lui. 'Franck est dans cette pièce', énoncé par A, a pour contenu littéral que Franck est dans la pièce dans laquelle se trouve A, et il se trouve que c'est précisément ce qu'il veut dire lorsqu'il l'énonce ; 'Franck n'est pas dans cette pièce', énoncé par B, a pour contenu littéral que Franck n'est pas dans la pièce dans laquelle se trouve B, et il se trouve que c'est précisément ce qu'il veut dire lorsqu'il l'énonce.

S'il y a un désaccord entre A et B, ce n'est donc pas parce que le contenu de leurs intentions communicatives leur échappe, ni parce que les propositions littéralement exprimées par leurs énoncés leur échappent. À supposer que la distinction entre ce qui est dit par un énoncé et ce que le locuteur veut dire par un énoncé soit fondée, dans cet exemple, et dans ce cas de figure où ni l'un ni l'autre ne sait dans quelle pièce il se trouve, les deux types de contenus coïncident.

2nd cas de figure : A pense à raison se trouver dans le salon, et B pense à raison se trouver dans la chambre. Dans un tel cas de figure, manifestement, le contenu littéral de l'énoncé de A est toujours que Frank est dans la même pièce que lui, et celui de l'énoncé de B que Frank n'est pas dans la même pièce que lui. Qu'en est-il cependant du contenu visé par chacun des interlocuteurs ? Ce que B veut dire par 'Frank n'est pas dans cette pièce' est que Frank n'est pas dans la chambre, ce qui est censé être le cas, la chambre étant précisément la pièce dans laquelle se trouve être B. Ce que A veut dire par 'Frank est dans cette pièce', c'est que Frank est dans le salon. Chacun peut se tromper sur le fait que la pièce où il se trouve est bien le salon/la chambre, mais pas sur le fait que ce qu'il veut dire est que Frank est/n'est pas dans le salon/la chambre (et encore moins sur le fait que Frank est/n'est pas dans la même pièce que lui). Même s'il se trompait en croyant se trouver dans le salon/la chambre, le contenu littéral de son énoncé n'en serait pas moins vrai, qui est que Frank est/n'est pas dans la même pièce que lui, et il n'y a pas de raison de supposer que A/B puisse penser que ce qui est dit par son énoncé est plus que cela : un locuteur compétent, comme A et B sont supposés l'être, n'ignore pas qu'un énoncé de 'Frank est/n'est pas dans cette pièce' ne fournit aucune information en lui-même sur la pièce dont il s'agit, si ce n'est qu'il s'agit de la pièce où ce locuteur se trouve. Dans l'exemple considéré, A et B se croient (à tort) dans la même pièce, et c'est pour cette raison qu'il ne jugent pas utile de préciser de quelle pièce il s'agit selon eux ; mais qu'intervienne un appel de l'extérieur demandant à l'un ou l'autre s'il a vu Frank, ni l'un ni l'autre ne répondra par 'Franck est/n'est pas dans cette pièce', sans plus de précision et en comptant sur le fait que l'on puisse lire par l'interphone son intention communicative dans la phrase telle qu'il l'énonce. La raison est que dans ce cas de figure, comme dans le précédent, le locuteur sait pertinemment ce qui est littéralement exprimé par son énoncé.

En conclusion, contrairement à ce qu'en pense Rysiew, il semble que l'exemple de DeRose n'illustre pas le fait que des locuteurs ne peuvent pas se tromper sur le contenu visé par leurs énoncés alors qu'ils peuvent se tromper sur le contenu littéral de leurs énoncés. Dans cet exemple, en effet, le contenu littéral, de toute évidence, n'échappe pas aux interlocuteurs. En bref, cet exemple n'est pas le genre d'exemples qui attestent de la plausibilité de la suggestion, faite par Rysiew, d'une forme d'ignorance sémantique touchant au contenu littéral de certains énoncés, si une telle forme d'ignorance est envisageable.

dire – sur ce que sont leurs intentions communicatives – en énonçant certaines phrases » (*op. cit.* p. 483) –, mais cela n'exclut aucunement la possibilité d'une « opacité » du contenu littéral pour certains énoncés, en l'occurrence ceux qui comprennent des éléments sensibles au contexte.

On peut toutefois se demander si, de toute manière, cette réponse par le contenu littéral est bien une manœuvre que le contextualiste a à sa disposition. Rysiew remarque bien, en effet, que même si l'on pouvait parler d'une ignorance touchant au contenu littéral de certains énoncés, cela ne serait en fait d'aucun secours au contextualiste. Si l'on s'en tient à la notion de contexte proposée par des figures dominantes du contextualisme, comme Cohen et DeRose, on s'aperçoit qu'elle a pour effet d'assimiler le contenu des attributions de connaissance au contenu visé, et non au contenu littéral de tels énoncés. Le contenu d'un énoncé de connaissance est censé varier, d'un contexte à l'autre, en fonction des buts, intentions, intérêts, présupposés, croyances, etc. du locuteur.

Cela signifie tout simplement que l'idée indépendamment plausible que nous pouvons nous tromper sur ce que *les phrases que nous énonçons* veulent dire devient, dans la perspective contextualiste, l'affirmation manifestement peu plausible que nous sommes effectivement systématiquement dans l'erreur sur ce que *nous* (attributeurs de connaissance) voulons dire en énonçant des phrases d'attribution de connaissance. (Rysiew 2001, p. 485)

Autrement dit, le contextualisme semble considérer que le contenu des attributions de connaissance est déterminé par les intentions communicatives du locuteur, dans la perspective d'une « sémantique fondée sur l'intention » (*intention-based semantics*). Ce qui, étant donnée la théorie de l'erreur endossée par le contextualiste, revient à rejeter l'idée que des locuteurs même compétents ont accès au contenu de leurs intentions communicatives. Or, selon Rysiew, comme d'ailleurs pour Schiffer, « cela revient simplement à échanger une forme de scepticisme contre une autre : épistémiquement parlant, nous gagnons le monde mais nous y perdons nos esprits » (Rysiew 2001, p. 485).

La question est alors la suivante : peut-on réellement considérer, avec Rysiew et Schiffer, comme absurde ou comme contraire à une vérité générale sur l'usage ordinaire du langage, l'hypothèse contextualiste selon laquelle nous pouvons nous tromper sur le contenu intentionnellement fondé de nos énoncés de connaissance (l'erreur venant de ce que ce contenu visé nous serait opaque et inaccessible cognitivement) ? Cette question nous amène à cet autre manière de répondre à l'objection de Schiffer, à savoir la réponse du contenu visé, qui consiste à arguer qu'il n'est pas absurde de penser que des locuteurs compétents puissent se tromper sur, ou ignorer au moins partiellement, le contenu visé de leurs propres énoncés de certaines phrases sensibles au contexte. C'est une réponse à Schiffer que considère Hofweber.

La réponse du contenu visé

L'objection de Schiffer repose sur le principe que des locuteurs compétents ne peuvent pas ignorer le contenu visé (versus littéral) de leurs propres énoncés. Ce principe repose lui-même sur ce que Hofweber appelle la thèse du « contenu fondé sur l'intention », thèse que la théorie contextualiste de l'erreur a pour conséquence de contredire. En l'occurrence, il s'agit de la thèse selon laquelle :

Contenu fondé sur l'intention. La proposition exprimée par un énoncé d'un locuteur est déterminée par les intentions communicatives du locuteur.

C'est une thèse qu'admet Schiffer sans la motiver. Quoi qu'il en soit, il appert que pour répondre à l'objection de Schiffer, un contextualiste doit montrer que l'idée d'une ignorance sémantique quant au contenu intentionnellement fondé est plausible. Nous venons de voir que pour Rysiew, elle n'est pas plausible du tout. Nous allons maintenant voir comment Hofweber entend précisément montrer qu'il n'y a rien d'extravagant dans une telle idée, quand on essaie de la comprendre selon la distinction de Perry entre constituants articulés et inarticulés, moyennant une lecture moins stricte que celle que fait Schiffer de la thèse du contenu fondé sur l'intention. Il s'intéresse donc plus particulièrement à la critique que Schiffer adresse à l'hypothèse d'indexicalité cachée, et nous verrons que cela l'amène à introduire une distinction entre deux types de relativité contextuelle, tombant tous deux sous le label « d'indexicalité cachée » : la « relativité implicite », et la « relativité cachée » proprement dite.

Si l'on raisonne sur l'idée d'une indexicalité entendue en termes de constituants inarticulés, et à partir de la thèse du contenu intentionnellement fondé, le point crucial de l'objection de Schiffer peut être reformulé de la façon suivante. Si cette thèse reflète bien une vérité linguistique générale, alors étant donné un énoncé d'une phrase, la proposition exprimée par cet énoncé ne peut pas comporter de constituant inarticulé α , à moins que le locuteur ait l'intention que ce soit le cas, et donc ait un accès cognitif au fait que ce soit le cas, et au fait que α soit ce constituant, sauf si l'on suppose que ce que le locuteur a l'intention de communiquer puisse lui échapper. C'est cette supposition que Schiffer ne regarde pas comme plausible. Lorsque l'on demande à un locuteur dans quel lieu il entend dire qu'il pleut en énonçant 'il pleut', celui-ci est généralement en mesure de répondre correctement, parce que le lieu en question figure intentionnellement comme constituant inarticulé de la proposition qu'exprime son énoncé, et que, par conséquent, il ne peut manquer de savoir de quel lieu il parle. De la même façon, si la thèse du contenu fondé sur l'intention reflète bien une vérité linguistique générale, alors si le locuteur d'une phrase de connaissance n'a pas d'intention communicative d'attribuer une connaissance relativement à quelque standard, alors le contenu de son attribution de connaissance ne peut pas inclure un standard à titre de constituant. Car s'il a une telle intention, le locuteur ne peut pas, sans contredire la thèse en question, ignorer (1) que son attribution de connaissance appelle une contribution du contexte à son contenu, (2) que la contribution du contexte à ce contenu est un standard de connaissance à titre de constituant inarticulé, et (3) que c'est tel standard qui figure à titre de constituant inarticulé du contenu. Parce que la théorie contextualiste de l'erreur implique une telle ignorance sémantique, on devrait en conclure que soit le contextualisme est erroné, soit c'est la thèse du contenu fondé sur l'intention qui est erronée.

Hofweber soutient cependant que l'objection de Schiffer ne vaut que dans une certaine interprétation de cette thèse, et que dans une interprétation alternative de celle-ci, il n'est pas absurde de penser que des locuteurs compétents puissent être victimes de cécité sémantique relativement au contenu visé de leurs propres énoncés de connaissance. Hofweber commence par chercher un cadre théorique permettant de penser l'idée d'une indexicalité cachée des attributions de connaissance, de manière consistante avec la possibilité d'une ignorance sémantique, du genre de celle postulée par le contextualisme. Il introduit à cet effet une distinction supplémentaire dans la notion de constituants inarticulés de

Perry, distinction fondée sur la présence ou l'absence d'un accès cognitif, de la part des locuteurs, aux constituants inarticulés des propositions qu'expriment leurs énoncés, et il introduit corrélativement une distinction entre deux formes d'indexicalité cachée, l'une dont l'existence est indéniable, l'autre dont la possibilité est envisageable, à savoir la « relativité implicite » et la « relativité cachée » proprement dite. Il définit ces deux notions de relativité comme suit :

Relativité implicite. On a affaire à un cas de *relativité implicite*, lorsque la proposition exprimée par un énoncé d'une certaine phrase contient un constituant inarticulé et que le locuteur a un accès cognitif au fait que c'est le cas et au fait que ce soit ce constituant.

Relativité cachée. On a affaire à un cas de *relativité cachée*, lorsque la proposition exprimée par un énoncé d'une phrase contient un constituant inarticulé et que le locuteur de cet énoncé n'a pas d'accès cognitif au fait que c'est le cas.

Dire des attributions de connaissance qu'elles sont des cas d'indexicalité cachée revient à dire qu'une phrase de la forme 'S sait que P' exprime la proposition que S sait que P *relativement à un standard N*, standard qui est un constituant inarticulé fourni par le contexte d'énonciation. Dire qu'elles sont des cas de relativité implicite revient à dire en plus que N est un constituant inarticulé qu'un locuteur de 'S sait que P' ne peut pas ignorer s'il est compétent, et c'est dire que ce même locuteur doit savoir qu'il exprime telle ou telle proposition par son énoncé. Cette hypothèse d'une relativité implicite des attributions de connaissance est celle que les discussions précédentes ont conduit à rejeter. Dire que les attributions de connaissance sont des cas de relativité cachée, c'est dire, cette fois, que N est un constituant inarticulé qu'un locuteur de 'S sait que P' peut ignorer, même s'il est linguistiquement compétent, et c'est dire que ce même locuteur peut tout à fait ignorer qu'il exprime telle ou telle proposition par son énoncé. Cette hypothèse d'une relativité cachée est compatible avec la théorie de l'erreur du contextualiste, et peut être envisagée par celui-ci en vue de répondre à l'objection de Schiffer. On peut néanmoins se poser deux questions : 1°) l'idée d'une relativité cachée en général est-elle plausible ? Et 2°) l'idée d'une relativité cachée des attributions de connaissance est-elle plausible ?

Hofweber propose le test suivant pour déterminer si l'on a affaire à un cas de relativité implicite : étant donné un cas d'indexicalité caché, il suffit de demander, au locuteur de la phrase 'P' concernée, relativement à quoi il entend dire que P, et s'il est en mesure de répondre (correctement), alors on a affaire à un cas de relativité implicite. Un tel test permettrait selon Hofweber de reconnaître l'exemple des attributions de planéité comme un précédent pour cette forme d'indexicalité cachée. Un énoncé de 'x est plat' serait un cas de relativité implicite, puisque le locuteur serait toujours en mesure d'explicitement la classe de comparaison relativement à laquelle il entendrait dire que x est plat (pour un miroir, pour un paysage, pour une semelle, etc.). De même, l'application d'un tel test permettrait de dire que les attributions de connaissance ne sont pas des cas de relativité implicite, comme nous l'avons déjà indiqué. Ensuite, s'il existe bien des cas de relativité cachée, on aurait affaire à un tel cas si, lorsque l'on demande à un locuteur, même compétent, de 'P', relativement à quoi il entend dire que P, celui-ci n'est pas nécessairement en mesure de répondre, ou ne sait pas quoi répondre. On peut se demander s'il existe des cas authentiques de relativité cachée, dans la mesure où cela semblerait de prime abord aller à l'encontre des enseigne-

ments d'une sémantique fondée sur l'intention communicative ? C'est en tous cas ce que pense Hofweber, qui propose d'en produire des exemples, et qui argue que la possibilité d'une relativité cachée n'est pas incompatible avec la thèse du contenu fondé sur l'intention, pourvu que l'on fasse de cette thèse une lecture appropriée.

Un exemple authentique de relativité cachée est un cas où un locuteur peut énoncer une phrase, exprimant une proposition contenant un constituant inarticulé fourni par le contexte, sans savoir que c'est le cas qu'il exprime une telle proposition, ni quel est ce constituant. Or, il y a selon Hofweber un certain nombre de cas où la connaissance du fait qu'une relation, auparavant représentée comme n -aire, est en réalité une relation $n+1$ -aire, résulte d'une découverte empirique, et n'est pas constitutive de la compétence linguistique. Il présente notamment l'exemple suivant : un locuteur linguistiquement compétent peut énoncer 'x se meut à n km/h', en se représentant naïvement que se mouvoir est une propriété unaire, alors qu'il s'agit en réalité d'une relation binaire entre un objet et un cadre de référence. Ce locuteur n'en est pas moins compétent lorsqu'il énonce 'x se meut à n km/h', même s'il ignore cette découverte empirique de la relativité du mouvement. Sans quoi il faudrait convenir qu'avant cette découverte empirique, nul n'était en mesure d'effectuer de manière compétente une attribution de mouvement. Cet exemple est interprété par Hofweber en disant que d'une part, la proposition exprimée par un énoncé de 'x se meut à n km/h' comporte la relation de mouvement relatif et l'objet x comme constituants articulés, et le cadre de référence – en l'occurrence la surface du globe – à titre de constituant inarticulé, et en disant que d'autre part, bien que ce soit le cas que son énoncé exprime cette proposition, un locuteur compétent l'ignorera, à moins d'avoir été informé par ailleurs de la relativité du mouvement.

Un autre exemple de relativité cachée est celui d'une phrase comme 'C'est l'hiver', ou 'C'est l'été'. Lorsque c'est l'hiver, c'est l'hiver dans un certain hémisphère et pas dans l'autre. 'C'est l'hiver' peut ainsi être interprété comme un cas d'indexicalité cachée, où le constituant inarticulé fourni par le contexte est un hémisphère terrestre, et sa relativité peut être rendue explicite à l'aide d'une phrase du type 'C'est l'hiver dans tel hémisphère'. Un énoncé de 'C'est l'hiver' exprimera donc la proposition que c'est l'hiver dans l'hémisphère Nord si le locuteur se trouve situé dans l'hémisphère Nord, et exprimera la proposition que c'est l'hiver dans l'hémisphère Sud si c'est dans l'hémisphère Sud que l'énoncé est effectué. Cette relativité à un hémisphère n'est cependant pas le genre de chose que l'on pourrait reprocher à une personne, en sa qualité de locuteur, d'ignorer. La parfaite maîtrise du langage n'est pas, à elle seule, en mesure de nous en faire acquérir la connaissance, celle-ci résultant vraisemblablement d'une découverte empirique et ayant, pour la plupart d'entre nous, été apprise sur les bancs de l'école. Jusqu'à ce que nous en soyons informés, nous reconnaissons les saisons de manière naïve en termes de température, de changement dans la végétation, de durée du jour et de la nuit, etc. Nous les reconnaissons et étions capable de dire correctement dans quelle saison nous étions. Quelqu'un qui ne serait toujours pas informé de la relativité des saisons pourrait ainsi être en mesure de reconnaître les saisons, et être en mesure d'exprimer une proposition vraie par un énoncé de 'C'est l'hiver'. Si une telle phrase est bien un exemple d'indexicalité cachée, il s'agit plus particulièrement d'un exemple de relativité cachée, d'un cas où un locuteur même compétent linguistiquement peut ignorer qu'un hémisphère est un constituant de ce qui est exprimé par son énoncé.

De tels exemples témoignent, selon Hofweber, de l'existence d'une authentique relativité cachée pour certaines expressions du langage ordinaire, et plaident donc en faveur de la possibilité d'une ignorance partielle du contenu d'un énoncé par un locuteur compétent. Cependant pour Hofweber, l'existence de tels cas n'en est pas pour autant inconsistante avec la thèse, bien comprise, du contenu fondé sur l'intention, lorsque l'on en fait une « lecture lâche ». Si l'on en fait une « lecture stricte », celle de Schiffer, elle requiert qu'il n'y ait aucun constituant de la proposition exprimée par un énoncé, que le locuteur n'ait pas explicitement l'intention d'être un constituant de la proposition en question ; auquel cas, à supposer évidemment qu'un locuteur ait bien un accès cognitif à ses propres intentions communicatives, le locuteur en question ne pourra pas ignorer quels sont les constituants de la proposition exprimée par son énoncé. Cette lecture rend la thèse du contenu fondé sur l'intention incompatible avec l'existence d'une relativité cachée.

Si par contre on en fait une « lecture lâche », cette thèse requiert uniquement que, quelle que soit la proposition exprimée par un énoncé, celle-ci est reflétée de manière adéquate dans les intentions communicatives du locuteur, au sens où un énoncé aurait pour contenu que P seulement si le locuteur a l'intention de communiquer que P avec cet énoncé. Dans ce cas, si l'idée de la relativité cachée est correcte à propos du contenu de certains énoncés, elle devra également valoir pour le contenu des états mentaux associés à ces énoncés. Si la proposition exprimée par l'énoncé de 'x se meut à // km/h' contient bien comme constituant inarticulé un cadre de référence, c'est parce que le contenu de la croyance du locuteur contient lui-même ce cadre de référence à titre de constituant « non représenté », et parce que ce constituant échappe au locuteur, parce qu'il lui est « caché »¹²⁴. Conformément à la thèse du contenu fondé sur l'intention, pour qu'un énoncé ait pour contenu que P, son locuteur doit avoir une intention communicative ayant aussi pour contenu que P. Cela n'est pas contredit par le fait que le contenu d'un énoncé comporte un constituant inarticulé α , pourvu que le contenu de l'intention de son locuteur comporte lui-même α à titre de constituant non représenté. Ainsi, « il n'est en aucun cas requis que la personne ayant l'intention [de communiquer] soit consciente de tous les constituants de la proposition qui est, ou modèle, le contenu de cette intention ». Si Hofweber a raison, alors l'existence de cas de relativité cachée n'est pas incompatible avec la thèse du contenu fondé sur l'intention.

L'hypothèse d'une relativité cachée des attributions de connaissance pourrait dès lors apparaître comme une manne providentielle pour le contextualiste, puisqu'elle lui permettrait de contenir l'objection de Schiffer. Notamment, cette hypothèse fournit une explication bienvenue de la contradiction apparente qui se trouve, selon la solution contextualiste, au cœur du paradoxe sceptique : si nous pensons y voir une contradiction, c'est précisément parce que la relativité contextuelle des attributions de connaissance est cachée, au sens où le locuteur d'une attribution de connaissance n'a pas d'accès cognitif au fait que la proposition qu'elle exprime comporte un constituant inarticulé contextuellement variable,

¹²⁴ Que le contenu d'un état mental puisse comporter un constituant non représenté va dans le sens de Perry qui, sans se prononcer sur une version particulière du langage de la pensée, affirme qu'« il n'y a aucune raison de croire que les pensées qui emploient des représentations dans le langage de la pensée n'aient pas des constituants inarticulés, comme c'est le cas des énoncés qui utilisent les phrases du langage naturel » (1986, p. 119). Ce qu'Hofweber ajoute à cette idée de Perry, c'est qu'un constituant non représenté ou inarticulé de la pensée ou de la croyance peut être ignoré des sujets ou locuteurs.

en l'occurrence un standard de connaissance. Cette cécité sémantique vis-à-vis des attributions de connaissance explique que nous puissions penser qu'il y a une incompatibilité entre notre inclination à dire que nous savons lorsque nous sommes en contexte ordinaire, et notre inclination à admettre que nous ne savons pas lorsque nous sommes en contexte philosophique. Les changements contextuels subtils affectant le constituant inarticulé passent inaperçus des locuteurs, qui ignorent tout de la relativité des phrases de connaissance. C'est une hypothèse pour laquelle il semble exister des précédents et qui est tout à fait compatible avec une interprétation « lâche » de la thèse du contenu fondé sur l'intention. Il semblerait dès lors que l'objection de Schiffer à la théorie contextualiste de l'erreur ne soit plus de mise. La réponse à la question du modèle sémantique pour la sensibilité au contexte des attributions de connaissance serait trouvée.

C'est ce que nous pensons, mais ce n'est pas ce que pense Hofweber. Car même si l'on admet, selon lui, la compatibilité entre relativité cachée et contenu intentionnellement fondé, penser les attributions de connaissance comme des cas de relativité cachée pose un autre problème, celui « de l'accès à l'identité et à la différence des contenus visés ».

L'objection par l'identité et la différence des contenus

Hofweber cherchait à montrer qu'il y avait bien des précédents authentiques de relativité cachée et que l'existence de tels cas n'allait pas à l'encontre de la thèse du contenu fondé sur l'intention. Cependant, pense Hofweber, l'hypothèse des attributions de connaissance comme cas de relativité cachée ne tient pas. Il argue que, bien qu'une telle approche permette de répondre à l'objection de la cécité sémantique, l'hypothèse d'une relativité cachée des attributions de connaissance n'en conduit pas moins à des conséquences qui vont à l'encontre d'une vérité générale quant à l'usage du langage, mais à l'encontre d'une vérité différente de celle exprimée par la thèse du contenu fondé sur l'intention.

Son argumentation est la suivante. Dans des cas authentiques de relativité cachée, le constituant inarticulé/non représenté du contenu d'un énoncé/d'une intention communicative est, selon Hofweber, le même pour tout locuteur au sein de sa communauté linguistique. Pour reprendre l'exemple des attributions de mouvement:

Il y a un cadre de référence proéminent pour la communauté linguistique utilisant le mot '*mouvement*'. C'est le cadre de référence par défaut, et celui-ci est le même pour tout le monde, à savoir la surface de la Terre. Le point important, je pense, est que ce cadre de référence est celui qui est proéminent pour tout le monde dans la communauté linguistique. Ce sera le constituant inarticulé pour tout le monde, ne conduisant par conséquent pas à des résultats bizarres en matière de désaccord ou d'accord entre les locuteurs. Donc, lorsqu'une personne énonce 'Joe se meut à 15 miles à l'heure', et qu'une autre personne énonce la même phrase, les propositions exprimées sont les mêmes. [...] Ainsi, dès lors qu'il s'agit d'identité ou de différence (ou d'incompatibilité) entre des contenus, le constituant inarticulé ne fait pas de contribution substantielle. Il s'efface, puisqu'il est le même pour tout le monde.

Donc, s'il doit y avoir une relativité cachée des attributions de connaissance, on peut s'attendre à ce que le constituant inarticulé de la proposition exprimée par un énoncé de 'S connaît que P' pour un locuteur L soit le même que lorsqu'un énoncé de cette même

phrase est effectué par un locuteur L', pourvu que L et L' appartiennent à la même communauté linguistique¹²⁵.

Le problème est, selon Hofweber, que les contextualistes, parce qu'ils affirment la sensibilité contextuelle des attributions de connaissance, mais aussi la cécité sémantique des locuteurs de telles phrases, doivent admettre que « la contribution du contexte au contenu d'une attribution de connaissance différera substantiellement d'un énoncé à l'autre au sein de la communauté de langage ». Supposons en effet que les phrases de connaissance soient sensibles au contexte et que cette relativité échappe aux locuteurs, même compétents, de telles phrases. Dans ce cas, il serait faux que (i) lorsque deux locuteurs énoncent la même phrase 'S sait que P' dans des contextes différents, le contenu de leurs énoncés est le même, il serait faux que (ii) lorsque que l'un énonce 'S sait que P' et que l'autre énonce 'S ne sait pas que P' dans des contextes différents, les contenus de leurs énoncés respectifs sont incompatibles, et il serait faux que (iii) les locuteurs savent que leurs énoncés expriment des contenus identiques ou différents ou incompatibles. D'une part, la phrase 'Moore sait qu'il a des mains' exprime une proposition vraie ou fausse selon que le contexte du locuteur est un contexte ordinaire ou un contexte philosophique. A énonce cette phrase en contexte ordinaire, B en contexte philosophique, mais ni A ni B ne se rend compte que l'énoncé de l'autre a un contenu qui contredit le contenu du sien, parce qu'ils ignorent tous deux que la proposition exprimée par leur énoncé respectif comporte un standard contextuellement variable à titre de constituant inarticulé. D'autre part, la phrase 'Moore sait qu'il a des mains' exprime une proposition vraie lorsqu'elle est énoncée dans le contexte ordinaire dont A est le locuteur. La phrase 'Moore ne sait pas qu'il a des mains' exprime aussi une proposition vraie lorsqu'elle est énoncée dans le contexte philosophique dont B est le locuteur. A et B ignorant la contribution de leur contexte propre au contenu de leur énoncé respectif, aucun des deux ne se rend compte que le contenu de son énoncé est compatible avec celui de l'autre. « Ainsi, nous dit Hofweber, un contextualiste ne soutiendra pas seulement que des locuteurs n'ont aucun accès [...] au contenu de leurs énoncés, mais aussi qu'ils n'ont aucun accès à l'identité, à la différence et à l'incompatibilité des contenus de leurs énoncés ».

Or, il s'agit là, pour Hofweber, d'une vérité générale sur l'usage du langage, que les locuteurs, même s'ils ignorent la sensibilité contextuelle sémantique de certains de leurs énoncés, ont nécessairement, s'ils sont compétents, un accès cognitif à l'identité, à la différence ou à l'incompatibilité entre leurs propres énoncés et ceux d'autres locuteurs. Il en conclut que l'hypothèse des attributions contextualistes de connaissance est linguistiquement intenable. Autrement dit, l'objection de Hofweber au contextualisme des attributions de connaissance est du même type général que celle de Schiffer : le contextualisme a pour conséquence une certaine forme de cécité sémantique ; or, cette forme de cécité sémantique contredit une certaine vérité linguistique générale ; donc, le contextualisme est erroné. Dans le cas de l'objection de Schiffer, la vérité générale en question est que des locuteurs compétents ne peuvent pas ignorer le contenu de leurs propres énoncés, même s'il s'agit d'énoncés de phrases comportant des expressions sensibles au contexte. Dans le cas de Hofweber, la vérité générale dont il s'agit est la nécessité, pour des locuteurs compétents,

¹²⁵ On peut se demander si Hofweber ne confond pas abusivement cadre de référence physique et cadre de référence linguistique dans l'exemple qu'il donne.

d'avoir accès à l'identité ou à la différence des contenus de leurs énoncés, même si l'accès total au contenu de leurs énoncés leur fait défaut.

Nous soutenons dans ce travail une approche contextualiste du paradoxe sceptique, et donc, d'une part, nous nous engageons en faveur d'une théorie contextualiste de l'erreur, et d'autre part, nous devons produire une explication de la manière dont les phrases de connaissance sont censées être sensibles au contexte. Nous avons vu, grâce à l'objection de Schiffer, que les deux explications orthodoxes de la dépendance contextuelle des phrases de connaissance (indexicalité classique, indexicalité comme relativité implicite) étaient incompatibles avec une théorie contextualiste de l'erreur. Nous avons vu également que nous pouvions évacuer cette difficulté en optant pour une explication alternative, celle de la relativité cachée, et c'est une telle explication que nous souhaitons adopter. Cela pose un autre problème, qui est celui de répondre à l'objection de Hofweber. Il nous faut donc répondre à celle-ci et nous comptons le faire en arguant que la supposée vérité linguistique générale sur laquelle elle repose, celle de la nécessité d'un accès à l'identité et à la différence des contenus, n'est pas une vérité aussi évidente qu'Hofweber le pense.

Relativité cachée et théorie contextualiste de l'erreur

Cette vérité générale, que met en avant Hofweber dans son objection à l'hypothèse de la relativité cachée des attributions de connaissance, peut être partiellement formulée de la manière suivante, qui met l'accent sur l'accès à la différence des contenus :

Différenciation. Soient A et B deux locuteurs. Étant donnée une même phrase 'P', si 'P' exprime la proposition P_1 lorsqu'elle est énoncée dans le contexte dont A est le locuteur, et si elle exprime la proposition P_2 dans le contexte dont B est le locuteur, alors si A et B sont linguistiquement compétents, ils doivent savoir qu'ils expriment des propositions différentes par leurs énoncés, et ce même si aucun des deux n'a un accès cognitif à tous les constituants de la proposition qu'il exprime par son énoncé.

Selon Hofweber, l'hypothèse de la relativité cachée autorise qu'un locuteur, même compétent, puisse ignorer partiellement le contenu d'un de ses énoncés. Un locuteur compétent de 'x se meut à telle vitesse' peut tout à fait rapporter une vérité par son énoncé, même s'il ignore qu'un cadre de référence, en l'occurrence la surface du globe, figure dans le contenu comme constituant inarticulé. Cette ignorance partielle du contenu est annulée par le fait que c'est le même constituant inarticulé qui figure dans le contenu pour tous les locuteurs (la surface du globe est le cadre de référence fourni par le contexte, pour tout locuteur situé sur Terre). L'ignorance sémantique partielle n'a donc pas d'incidence sur l'accès à la différence des contenus et ainsi, ne contredit pas le principe de différenciation. Par contre, c'est une conséquence du contextualisme que des locuteurs compétents peuvent ignorer la sensibilité contextuelle des attributions de connaissance, et ignorer qu'ils expriment des propositions différentes dans des contextes différents par leur énoncé respectif d'une même phrase de connaissance. Cette forme d'ignorance sémantique va donc directement à l'encontre du principe de différenciation, que Hofweber tient pour une vérité générale sur le langage.

On peut toutefois se demander si c'est un bien une vérité générale sur le langage que, même si les locuteurs n'ont pas accès à tous les constituants des propositions qu'expriment

leurs énoncés, ils ont toujours accès au fait que les propositions qu'ils expriment par ces énoncés sont différentes ou incompatibles le cas échéant. La question qui se pose est celle de savoir si, comme l'exige le principe de différenciation, des locuteurs différents d'énoncés d'une même phrase exprimant en contexte des propositions différentes, sont toujours en mesure de dire que les contenus de leurs énoncés sont différents ou pas, lorsque l'accès à quelque constituant des propositions qu'ils expriment leur fait défaut. Selon nous, la réponse est non.

Considérons le cas d'une phrase du type 'C'est l'hiver', que Hofweber reconnaît comme un cas de relativité cachée, où le constituant inarticulé est, par défaut, l'hémisphère dans lequel se situe le locuteur. Selon Hofweber, la compétence linguistique ne requiert pas d'un locuteur qu'il soit informé de la relativité des saisons à un hémisphère de référence, ni qu'il ait un accès total au contenu de l'un de ses énoncés de la phrase en question. Par contre, selon Hofweber, la compétence linguistique requiert d'un locuteur A qu'il soit en mesure de dire si un autre locuteur B de cette même phrase exprime dans son contexte la même proposition ou une proposition différente de celle exprimée dans le contexte de A. Le problème vient de ce que l'on peut produire des exemples où deux locuteurs ignorant tout de la relativité des saisons peuvent néanmoins être compétents, mais échouer à se rendre compte qu'ils expriment des propositions différentes par leur énoncé respectif de la même phrase 'C'est l'hiver'. Nous ne voulons pas dire que ce genre d'exemples se trouve souvent, mais simplement que l'on peut en trouver en cherchant bien. En vue de rendre ce point manifeste, et à défaut de mieux, nous considérerons un exemple un peu fantaisiste, celui d'Oscar aux antipodes.

Oscar et Lothar sont les meilleurs amis du monde. Ils sont voisins et habitent tous les deux dans un quartier agréable de Londres. Ils ont ainsi la chance de vivre sous un climat tempéré où les quatre saisons sont assez bien marquées. À ce propos, tous deux sont assez savants pour être en mesure d'identifier correctement les saisons sur la base de leur observation plus ou moins raisonnée du temps qu'il fait, de la température, de l'état de la végétation, ainsi que de tous les autres indices usuels participant de notre reconnaissance naïve des saisons. Ils savent bien évidemment qu'ils habitent Londres, et comme on leur a appris en cours de géographie, Londres se situe dans l'hémisphère nord, par opposition à Auckland par exemple, qui se situe dans l'hémisphère sud. Ils n'ignorent donc pas qu'eux-mêmes se situent dans l'hémisphère nord. Par contre, ce qu'ils seront supposés ignorer (on peut imaginer que ce sont deux enfants, ou juste que ce sont des adultes souffrant de certaines lacunes dans leur éducation, dont la suivante), c'est que les saisons dépendent de l'hémisphère dans lequel on se situe, et par exemple, que lorsque c'est l'hiver, c'est l'hiver dans tel ou tel hémisphère, alors que c'est l'été à la même période dans l'autre hémisphère. Cela, ils ne l'ont jamais appris, et ils n'ont pas été en mesure de se le figurer par eux-mêmes. En bref, ils l'ignorent.

La suite de l'histoire est un peu triste, car les deux compères doivent se séparer. Nous sommes au début de l'hiver dans l'hémisphère nord, et Oscar doit déménager avec toute sa famille pour Auckland, à l'autre bout de la Terre, dans l'hémisphère sud où c'est au contraire l'été qui commence. Les

au revoir sont déchirants pour l'un comme pour l'autre, et dans l'avion, Lothar manque déjà terriblement à Oscar. C'est pourquoi aussitôt débarqué sur le sol néo-zélandais, Oscar n'attend pas d'être sorti de l'aéroport pour passer un coup de fil à son ami. Ils discutent, discutent. Ils tiennent réellement l'un à l'autre. Aussi quand Oscar interroge Lothar sur ses projets pour les jours à venir, c'est avec un réel intérêt qu'il le fait. Lothar lui répond « tu sais, quand c'est l'hiver, il n'y a pas grand chose à faire. Et bon, là, c'est l'hiver ». Oscar acquiesce alors, de manière erronée quoique véreuse, en disant « il n'y a pas de doute, c'est l'hiver », alors qu'à l'extérieur de l'aéroport, l'été qui commence se fait sentir par les premières chaleurs (l'explication de l'erreur d'Oscar n'est pas cruciale dans cette affaire, du moment qu'il la commet. On peut par exemple imaginer, pour « gettiériser » la situation, que les autorités compétentes ont eu la bonne idée de coller un papier peint figurant des paysages enneigés de l'île du sud, afin de vanter les beautés de l'hiver néo-zélandais, et supposer qu'Oscar, sous le coup de la fatigue, croit apercevoir, en les regardant, les environs immédiats de l'aéroport au travers de baies vitrées).

Quand Oscar et Lothar parlent ainsi de l'hiver, on a affaire à un cas de relativité cachée¹²⁶. Ce qu'ils sont ici supposés ignorer, comme mentionné plus haut, ce n'est pas que l'un se trouve dans l'hémisphère nord et l'autre dans l'hémisphère sud. Ce qu'ils sont supposés ignorer, c'est que les saisons dépendent de l'hémisphère dans lequel on se trouve, de sorte que lorsque c'est l'hiver dans l'hémisphère nord, c'est l'été dans l'hémisphère sud. Selon Hofweber, le contenu d'un énoncé de 'C'est l'hiver' comprend un hémisphère à titre de constituant inarticulé, et quelqu'un dit quelque chose de vrai en disant 'C'est l'hiver' si c'est l'hiver dans l'hémisphère où il se trouve. Il n'a pas besoin, pour dire la saison dans laquelle il est, de savoir qu'un hémisphère entre dans la constitution de la proposition qu'il exprime (ou alors il faudrait considérer que, dans un temps reculé où personne de

¹²⁶ Quelques rappels en guise de précisions s'imposent peut-être sur la distinction entre constituants inarticulés simpliciter et constituants cachés. Pour Perry (1986), des énoncés de certaines phrases expriment des propositions dont certains constituants ne sont pas articulés au niveau de l'expression, mais qui sont fournis par le contexte. Par exemple, la proposition exprimée par un énoncé de 'il pleut' comporte un lieu à titre de constituant non articulé, qui n'est la contribution d'aucune expression figurant dans la phrase énoncée. Par exemple, s'il n'y a pas plus d'indication, le constituant inarticulé sera le lieu de l'énonciation. Un tel cas est ce que Schiffer (1992, 1996a, 1996b) assimile à un cas d'« indexicalité cachée » et ce que Hofweber appelle un cas de « relativité implicite ». Un locuteur ne sera pas considéré comme faisant un usage compétent de 'il pleut' s'il n'est pas en mesure de préciser, si on le lui demande, dans quel endroit il entend dire qu'il pleut. Un locuteur compétent doit savoir que son énoncé est sensible au contexte, au sens où la phrase énoncée exprime telle ou telle chose lorsque c'est lui qui l'énonce à l'endroit où il se trouve mais pas forcément la même chose lorsqu'elle est énoncée par quelqu'un d'autre dans un autre endroit. Par contraste, Hofweber parle de « relativité cachée » dans des cas où la proposition ou la pensée exprimée comporte un constituant qui n'est pas seulement non articulé, mais qui est un constituant caché, auquel un locuteur même compétent n'a pas forcément un accès cognitif. Donc, la relativité cachée, c'est l'idée que la compétence linguistique pour certaines phrases ne requiert pas un accès total de la part des locuteurs au contenu de leurs énoncés de ces phrases, l'existence de certains constituants non articulés du contenu n'étant pas connue par simple maîtrise d'un système linguistique (comme pour 'il pleut', dont la connaissance de la sensibilité au contexte fait partie intégrante de la compétence linguistique d'un usager du français), mais faisant l'objet d'une découverte empirique (comme dans le cas de la relativité du mouvement à un cadre de référence ou de la relativité des saisons à un hémisphère).

l'hémisphère nord n'était encore allé dans l'hémisphère sud, personne n'était un locuteur compétent d'un énoncé comme 'C'est l'hiver' ou 'C'est l'été').

Parce que l'hémisphère dans lequel ils se trouvent n'est pas le même, le contenu des énoncés respectifs d'Oscar et de Lothar est différent. Celui de Lothar exprime quelque chose de vrai relativement à son hémisphère nord, alors que celui d'Oscar exprime quelque chose de faux dans son propre hémisphère où c'est actuellement l'hiver. Si la proposition que c'est l'hiver, exprimée par les énoncés d'Oscar et de Lothar, comporte bien comme constituant caché l'hémisphère correspondant qui la rend vraie, alors la proposition exprimée dans le cas d'Oscar est que c'est l'hiver dans l'hémisphère où il se trouve (l'hémisphère sud), alors que dans le cas de Lothar, c'est la proposition que c'est l'hiver dans l'hémisphère où il se trouve lui (l'hémisphère nord) qui est exprimée. Tous deux ignorent cependant qu'ils expriment des propositions différentes, l'une fausse, l'autre vraie. Certes, l'un comme l'autre ignore que les saisons sont relatives à un hémisphère terrestre de référence, et Oscar se trouve dans une situation où il est dans l'erreur (il s'apercevra de son erreur une fois sorti de l'aéroport, cela n'a guère d'importance). Mais si Hofweber a raison quand il dit que l'ignorance partielle du contenu, dans un cas authentique de relativité cachée, ne mine pas la compétence linguistique, alors l'ignorance de la relativité des saisons ne remet pas en cause leur compétence de locuteur d'une phrase comme 'C'est l'hiver' ou 'C'est l'été', tout au plus la qualité de leur éducation.

Il semble donc bien que l'on ait affaire à un cas où des individus que l'on devrait tenir pour linguistiquement compétents, si l'on en croit Hofweber, ne comptent pas comme ayant connaissance que leurs énoncés de la même phrase ont des contenus différents. Il semble par conséquent qu'il ne soit pas contraire à l'usage ordinaire du langage que des locuteurs tenus pour compétents ignorent la différence de contenu de leurs énoncés, dans des cas de relativité cachée du moins. On ne peut donc pas considérer, avec Hofweber, l'hypothèse d'une relativité cachée des attributions de connaissance comme erronée sous le seul prétexte qu'elle aurait pour conséquence de contredire le principe de différenciation : celui-ci peut échouer pour des cas non controversés de relativité cachée, dans certaines circonstances.

Le principe d'accès à l'identité et à la différence des contenus posé par Hofweber n'inclut pas seulement celui de différenciation, mais aussi celui de compatibilité :

Compatibilité. Nécessairement, si A et B sont des locuteurs compétents, alors si A énonce 'P' et B énonce 'non-P', alors si la proposition P_1 exprimée par 'P' dans le contexte dont A est le locuteur est compatible avec la proposition P_2 exprimée par 'non-P' dans le contexte dont B est le locuteur, alors A et B savent que P_1 et P_2 sont compatibles.

Le contextualisme n'implique pas seulement la fausseté du principe de différenciation, mais aussi celle du principe de compatibilité. En effet, il prédit que pour deux locuteurs A, B, même compétents, respectivement d'un énoncé de 'S sait que P' et d'un énoncé de 'S ne sait pas que P', la proposition P_1 exprimée par 'S sait que P' dans le contexte dont A est le locuteur peut être compatible avec celle P_2 exprimée par 'S ne sait pas que P' dans le contexte dont B est le locuteur, sans pour autant que A et B sachent que P_1 et P_2 sont compatibles. La question est alors la suivante : peut-on envisager de trouver, parmi les cas

non controversés de relativité cachée, des précédents d'un échec du principe de compatibilité ? Pour Hofweber, il est évident que non. Nous pensons le contraire.

On peut observer que le principe de compatibilité échoue bel et bien, même dans des cas non controversés de relativité cachée. Pour s'en assurer, il suffit de considérer l'exemple suivant, où il est à nouveau question de relativité des saisons :

Comme dans l'exemple précédent d'Oscar aux antipodes, Oscar et Lothar sont en mesure de reconnaître que c'est l'hiver ou que c'est l'été lorsque c'est l'hiver ou lorsque c'est l'été dans l'hémisphère dans lequel ils se trouvent. Comme dans l'exemple précédent, c'est l'hiver dans l'hémisphère nord et l'été dans l'hémisphère sud, tous deux savent pertinemment dans quel hémisphère ils se trouvent, mais ne sont pas au fait de la relativité des saisons à un hémisphère de référence. Oscar se trouve dans l'hémisphère nord (à Londres) et Lothar dans l'hémisphère sud (à Auckland). Cette fois-ci, ils ne se sont jamais rencontrés, mais trouvent l'occasion de correspondre. À l'occasion d'une communication téléphonique, Oscar énonce 'C'est encore l'hiver', et B lui répond 'Mais non, c'est l'été', contestant par là même ce que vient de dire Oscar, et déclenchant ainsi une dispute entre les deux correspondants, chacun ne sachant s'il doit traiter l'autre de mauvais plaisantin, de menteur, ou d'imbécile.

Dans ce cas, 'C'est l'hiver' exprime la proposition que c'est l'hiver dans l'hémisphère nord dans le contexte dont Oscar est le locuteur ; 'C'est l'été' exprime la proposition que c'est l'été dans l'hémisphère sud dans le contexte dont Lothar est le locuteur. Bien entendu, la proposition que c'est l'hiver dans l'hémisphère nord est compatible avec la proposition que c'est l'été dans l'hémisphère sud. Cependant, en raison de leur ignorance de la relativité des saisons à un hémisphère de référence, Oscar et Lothar ignorent que les propositions exprimées par leurs énoncés sont compatibles et pensent au contraire qu'elles sont en conflit, chacun concluant de son côté que l'autre est un idiot fini. Il semble bien que l'on ait ici un cas de relativité cachée authentique, qui pourtant signe un échec manifeste du principe de compatibilité. On peut conclure, de l'échec du principe de différenciation et de celui de compatibilité, que Hofweber a tort de tenir pour une vérité linguistique générale, que des locuteurs compétents ne peuvent pas manquer d'avoir un accès cognitif à l'identité, la différence et l'incompatibilité des contenus de leurs énoncés : cette supposée vérité est contredite par des exemples non controversés de relativité cachée.

Le contextualiste pourra ainsi défendre son affirmation d'une sensibilité contextuelle des attributions de connaissance contre les accusations de contrevenir à des vérités générales, comme le principe du contenu fondé sur l'intention que l'on trouve chez Schiffer, ou celui d'accès à l'identité et à la différence des contenus que l'on trouve chez Hofweber, à l'aide de l'hypothèse de relativité cachée pour les attributions de connaissance, et en faisant valoir qu'il existe des précédents de relativité cachée pour lesquels ces supposées vérités ne valent pas. Autrement dit, même si l'on pose comme une vérité générale que la proposition exprimée par un énoncé est déterminée par les intentions communicatives du locuteur, il n'en reste pas moins envisageable que dans le cas de phrases de connaissance, pourvu que ces dernières soient interprétées comme des cas de relativité cachée, des locuteurs tout à faits compétents linguistiquement puissent se trouver dans une ignorance sémantique par-

tielle (au point de n'être pas même en mesure de se rendre compte si les contenus de leurs énoncés diffèrent et/ou s'ils sont compatibles).

C'est là tout ce que requiert la théorie contextualiste de l'erreur. La solution contextualiste au scepticisme implique un engagement en faveur d'une telle théorie de l'erreur, dans laquelle des locuteurs compétents sont censés pouvoir se tromper sur le contenu de leurs énoncés de connaissance. La solution contextualiste implique d'autre part que l'on soit en mesure de produire le mécanisme linguistique par lequel 'savoir' fournit la sensibilité contextuelle aux phrases dans lesquelles il apparaît. L'inquiétude était celle d'une inconsistance entre les hypothèses contextualistes orthodoxes à propos de ce mécanisme, et la théorie contextualiste de l'erreur. Nous venons de la lever en proposant d'interpréter les attributions de connaissance comme des cas de relativité cachée. Celle-ci présente en outre l'avantage de respecter le statut de découverte linguistico philosophique que le contextualiste attribue à son hypothèse de la sensibilité contextuelle des phrases de connaissance.

Parce qu'elle est cachée, la relativité contextuelle des phrases de connaissance passe inaperçue de locuteurs même compétents, et c'est ce à quoi l'on peut s'attendre tant que ces locuteurs ne sont pas informés de cette relativité. De même que nous pouvons exprimer une proposition vraie par un usage de 'C'est l'hiver' avant d'avoir été informés du fait que l'hémisphère de référence dans notre contexte d'usage entrainé dans les conditions de vérité d'une telle phrase, de même nous pouvons exprimer une proposition vraie par un usage de 'Je sais que P' même si nous ignorons que le standard épistémique de référence dans notre contexte d'usage entre dans les conditions de vérité d'une telle phrase. C'est tout à l'honneur du contextualiste que de les en informer. De la même manière que notre instituteur nous a appris la relativité des saisons à un hémisphère, relativité qui a fait l'objet d'une découverte empirique, de la même manière, le philosophe contextualiste nous apprend la relativité de la connaissance à un standard, relativité qui fait l'objet d'une découverte philosophique. C'est de cette manière, que selon nous, il faut aborder l'insistance du contextualiste sur la relativité au contexte des phrases de connaissance.

Stanley, Schaffer, et les attributions contrastives de connaissance

L'objection par la réduction syntaxique de Stanley

Avant de conclure ce chapitre, il serait intéressant de prendre en considération une objection plus générale que celles précédemment examinées, à l'encontre de la thèse principale du contextualisme selon laquelle les attributions de connaissance seraient sensibles au contexte. Il s'agit d'une objection que l'on trouve dans Stanley (2000). L'auteur y propose un argument à l'effet que :

(*) Il n'y a pas de sensibilité contextuelle authentique en dehors des cas d'indexicalité classique, toute sensibilité contextuelle apparente ne se ramenant pas à celle-ci devant se réduire à un cas d'argument implicite.

Pour faire court, le moment essentiel de son argument en faveur de (*) est l'application du « test du liage ». Le test du liage (*binding test*) pour déterminer si la forme logique d'une expression admet une place d'argument implicite consiste à se demander si l'on peut produire des constructions linguistiques contenant une telle expression et admettant une inter-

prétation dans laquelle la supposée variable implicite se trouve liée par un terme quantifié. Deux exemples classiques que prend Stanley (2000, p. 421-3) sont ceux d'expressions comme 'local' ou comme 'ennemi', dans leur usage adjectival plus particulièrement (expressions que certains auteurs, dont Nunberg (1992), Condoravdi et Gawron (1996), et Vallée (2003), classent dans la catégorie des « contextuels », pour les distinguer notamment de termes dont la sensibilité au contexte est de type indexical dans un sens plus classique ou étroit). Selon lui, 'local' a pour forme logique 'local relativement à x' (*local to x*) et 'ennemi' la forme logique 'ennemi de x', où la valeur de x est la personne saillante dans le contexte lorsque la variable n'est pas déjà liée par un terme quantifié. On peut en effet trouver certaines constructions linguistiques contenant ces expressions qui admettent une interprétation en termes de variable liée (*bound variable reading*). La phrase :

- (i) Tous les journalistes sont allés dans un bar local pour écouter les informations,

peut être interprétée de la manière suivante :

- (ii) Chaque journaliste x est tel que x est allé dans un bar local relativement à x pour écouter les informations (Stanley 2000, p. 422).

De même, la phrase :

- (iii) Tous les guerriers ont combattu un ennemi,

peut être interprétée en termes de variable liée :

- (iv) Chaque guerrier x a combattu un ennemi de x.

Stanley argue que pour une grande variété d'expressions typiquement considérées comme sensibles au contexte, quoique non indexicales dans le sens classique, l'analyse de l'indexicalité cachée, en termes de constituants inarticulés à la Perry notamment, n'est pas en mesure de faire, de manière plausible, une place à l'interprétation en termes de variable liée. Il conclut qu'en dehors des indexicaux classiques, tout phénomène de sensibilité contextuelle est contraint par la présence d'une variable syntaxique dans la structure authentique des expressions concernées. 'Savoir' n'étant pas, de toute évidence, un indexical classique, il en conclut encore que 'savoir' n'est pas une expression sensible au contexte (Stanley 2000, p. 430 sq.).

Pourtant, si Stanley a raison, et si (*) est correct, sa conclusion devrait plutôt être que, si 'savoir' est une expression sensible au contexte, alors il s'agit d'un cas d'argument implicite (où la valeur de la variable implicite est un standard contextuellement pertinent – ou quoi que ce soit qui fait office de standard). En effet, supposons que Stanley ait raison. Si les phrases de connaissance sont apparemment sensibles au contexte, alors 'savoir' relève soit de la classe des indexicaux classiques, soit de la classe des démonstratifs classiques, soit de la classe des pronoms classiques ; autrement, les phrases de connaissance sont des cas d'argument implicite. Or 'savoir' n'est ni un indexical classique, ni un démonstratif classique, ni un pronom classique. La seule conclusion que l'on puisse dès lors légitimement tirer, à ce stade, est que l'apparente sensibilité contextuelle des phrases de connaissance se ramène à un cas d'argument implicite. Si tel est le cas, il doit s'agir d'un cas d'argument implicite où la valeur de la variable cachée est un standard contextuellement pertinent. En bref, Stanley ne peut conclure dans la fausseté de l'hypothèse contextualiste d'une dépen-

dance contextuelle des phrases de connaissance, qu'à condition qu'une interprétation d'une telle dépendance en termes d'argument implicite manque de plausibilité.

La manœuvre contrastiviste de Schaffer

Schaffer (2004a) propose précisément une interprétation des attributions de connaissance sur le modèle de l'argument implicite, en termes d'attributions « contrastives » de connaissance. Son idée est la suivante. Si l'on opte pour une interprétation des standards en termes d'alternatives pertinentes, alors la façon la plus naturelle de concevoir une phrase de connaissance comme un cas d'argument implicite, est de supposer que 'savoir' dénote une relation de connaissance ternaire $K(s, p, q)$, où s est un sujet, p une proposition, et q une variable de contraste dont la valeur, prise dans le domaine des alternatives à p , est fixée par saturation, soit explicitement sous la forme d'une attribution explicitement contrastive de connaissance (de la forme 'S sait que p plutôt que q '), soit implicitement grâce au contexte, dans le cas d'attributions superficiellement binaires de connaissance (de la forme 'S sait que P '). Que la proposition de contraste soit explicitement articulée au niveau de l'expression, ou qu'elle soit implicite, une variable de contraste est bien présente, dont la valeur a une incidence bien réelle pour les conditions de vérité des attributions de connaissance. C'est l'existence de cette variable de contraste (implicite ou explicite) qui est censée expliquer l'acceptabilité variable des attributions (superficiellement binaires ou explicitement ternaires) de connaissance. Une attribution explicitement ternaire du type 'S sait que p plutôt que q_1 ' pourra exprimer une proposition vraie, alors que 'S sait que p plutôt que q_2 ' pourra exprimer une proposition fautive. Une attribution binaire de connaissance du type 'S sait que p ' pourra être vraie lorsque le contexte en autorise la lecture 'S sait que p plutôt que q_1 ', mais fautive lorsqu'il en autorise la lecture 'S sait que p plutôt que q_2 ', la détermination de la valeur de la variable de contraste étant fonction des alternatives disponibles à partir du contexte. Dans tous les cas, la sensibilité contextuelle est contrôlée par la forme logique véritable des phrases de connaissance.

C'est ce que propose Schaffer. Qu'une attribution de connaissance soit implicitement ou explicitement contrastive, 'savoir' exprime une relation ternaire de connaissance. À cet égard, l'interprétation de Schaffer semble, de prime abord, assez semblable à celle en terme d'indexicalité cachée. Cependant, l'analyse des attributions de connaissance en termes d'argument implicite ne doit pas être confondue avec celle en termes de constituants inarticulés (avec des cas de relativité implicite ou cachée). La différence entre les deux peut être formulée comme suit.

Considérons une version contrastiviste de l'hypothèse d'indexicalité cachée pour les phrases de connaissance, dans laquelle ce qui tient lieu de constituant inarticulé est désormais une proposition de contraste. On peut alors remplacer une phrase de la forme 'S sait que p ', énoncée dans un contexte C , par une autre de la forme 'S sait que p plutôt que q ', où q est une alternative (ou un ensemble d'alternatives) contextuellement pertinente(s) dans C . Dans ce cas, il y aurait une réalité *sémantique* de la proposition de contraste figurant à titre de constituant inarticulé et fourni par le contexte au contenu d'une attribution binaire de connaissance. Cette contribution du contexte ne serait toutefois pas de saturer une place d'argument implicite dans la structure profonde de telles phrases.

Considérons maintenant le contrastivisme des attributions de connaissance proposé par Schaffer. On peut, dans cette approche, remplacer toute attribution binaire de la forme

‘S sait que p’ par une autre, ternaire, de la forme ‘S sait que p plutôt que q’, où q est cette fois-ci une variable qui peut prendre sa valeur dans le domaine des alternatives pertinentes dans le contexte, ou alors être liée par un terme quantifié. Dans ce cas, il y aurait une réalité *syntactique* d’une variable de contraste au sein de la forme logique même des attributions de connaissance. Le contexte contribuerait au contenu de telles phrases par des mécanismes standard de saturation de la place d’argument implicite, si la variable n’est pas déjà liée par un quantificateur. L’approche des constituants inarticulés et celle des arguments implicites s’opposent ainsi l’une à l’autre. De sorte que si l’analyse contrastiviste de Schaffer est correcte, alors notre hypothèse de la relativité cachée des phrases de connaissance ne tient pas.

Si l’analyse contrastiviste de Schaffer est correcte et que les phrases de connaissance sont des cas d’argument implicite où la variable implicite est une proposition de contraste, le test du liage doit fonctionner pour les phrases de connaissance, et permettre ainsi d’établir que la contribution du contexte aux conditions de vérité de telles phrases est contrainte par leur forme logique. Hawthorne (2004, p. 98-100, note 116) doute que l’on puisse produire un exemple de phrase de connaissance autorisant une interprétation en termes de variable liée. Ce n’est pas l’avis de Schaffer, dont l’argument linguistique-phare en faveur de son contrastivisme fait précisément appel au test du liage, en vue de révéler l’existence d’une variable cachée dans la forme logique sous-jacente d’attributions binaires de la forme ‘S sait que p’¹²⁷. Son argument est le suivant. Considérons l’attribution binaire

¹²⁷ Schaffer propose en réalité plusieurs autres arguments linguistiques, qu’il admet lui-même n’être pas décisifs, en faveur de l’existence d’une place d’argument additionnelle dans la forme sous-jacente des phrases de connaissance. On peut en indiquer deux en particulier, avec les objections symétriques que leur a adressées Stalnaker (2004a).

Le premier est « l’argument des attributions contrastives » (Schaffer 2004a, p. 77). Il consiste essentiellement à dire que l’existence d’attributions de connaissance explicitement contrastives révèle l’existence implicite d’une place pour une variable de contraste dans toute attribution de connaissance.

Un diagnostic en faveur de l’existence de variables implicites est l’existence de contreparties explicites qui articulent les mêmes éléments lexicaux plus une place d’argument supplémentaire. [...] Les attributions de connaissance ont des formes explicitement contrastives également. Il y a des attributions binaires telles que ‘Holmes sait que Mary a volé le vélo’, mais il y a aussi des attributions contrastives telles que ‘Holmes sait que Mary a volé le vélo plutôt que le wagon’. (Schaffer 2004a, p. 77-8)

C’est Dretske (1970, 1972, 1981 notamment) qui, dans la littérature épistémologique, a le premier attiré l’attention sur le fait que les attributions de connaissance pouvaient avoir une forme explicitement contrastive, et qu’une telle caractéristique pouvait avoir une incidence sémantique quant à la détermination du sens et des conditions de vérités de tels énoncés. Néanmoins, même si l’on admet la pertinence sémantique de la forme contrastive de certaines attributions de connaissance, peut-on considérer l’existence de telles attributions non binaires comme une évidence en faveur de l’existence d’une référence couverte, c’est-à-dire de la réalité syntaxique d’une variable de contraste dans la structure profonde de toute attribution de connaissance ?

L’objection de Stalnaker (2004) à cet argument des attributions contrastives consiste à dire que si la possibilité de faire des attributions de connaissance contrastives « montrait qu’il y a une référence implicite dans la structure sous-jacente, alors il y aurait un bien trop grand nombre de références implicites. [...] Quand on peut dire P, on pourrait dire P plutôt que Q, où Q est quelque chose de contrastant que l’on aurait pu dire » (Stalnaker 2003, p. 109). Autrement dit, si l’on tirait des conclusions analogues à celles de l’argument des attributions contrastives, alors, de la possibilité de dire, dans le contexte approprié, quelque chose comme ‘Celui que vous cherchez est grand plutôt que chauve’, comme ‘J’aime les frites plutôt que les pommes de terre bouillies’, comme ‘l’horlogerie apprend la minutie plutôt que la patience’ ou encore comme ‘John préfère Picasso plutôt que Cézanne à Matisse’ (ce dernier exemple est de Stalnaker), on devrait conclure que ‘être grand’

suivante de connaissance ‘Mikey sait que cette boisson est du Coca’. On peut préfixer à cette phrase un terme quantifié, par exemple : ‘À chaque test, Mikey sait que cette boisson est du Coca’. Or, on peut donner de cette phrase une interprétation en termes de liage d’une variable de contraste, c’est-à-dire de la manière suivante : « Au premier test, Mikey sait que cette boisson est du Coca plutôt que du Sprite ; au second test, Mikey sait que cette boisson est du Coca plutôt que du Pepsi ; etc. Explication : le quantificateur lie [la variable de contraste] *q* » (*op. cit.* p. 78).

Réponse à Schaffer et à Stanley

On peut raisonnablement douter de l’efficacité du test du liage, d’une part, à établir l’existence d’une place d’argument implicite dans la forme logique d’une construction linguistique en général, et d’autre part, à établir la contrastivité des phrases de connaissance en particulier. Stalnaker (2004), par exemple, exprime sa suspicion assez générale quant la pertinence des résultats obtenus grâce au test du liage. Il prend l’exemple de phrases comme ‘Bob choisit le brocoli’ et ‘John a écrit son nom’, contenant une occurrence de verbes qui sont des cas paradigmatiques de relations binaires, en l’occurrence ‘choisir’ et ‘écrire’. Clairement, on écrit toujours, c’est-à-dire en chaque occasion qu’on a d’écrire, à l’aide d’un instrument d’écriture. Il n’y en a pas pour autant de variable implicite dont la valeur serait

dénote une relation à deux termes, que ‘aimer’ et ‘apprendre’ sont en réalité à trois termes, et que ‘préférer’ est en réalité à quatre termes (Schaffer lui-même considère ‘préférer’ comme un cas type de relation ternaire), ce qui paraît très étrange.

Un deuxième argument mis en avant par Schaffer (2004a) est l’argument du « stress focal » (argument from focus), qui repose sur l’idée que des différences dans le stress contrastif peuvent induire des différences dans les conditions de vérité des attributions de connaissance. Autrement dit, étant donnée une phrase ‘P’, la phrase ‘S sait que P’ obtenue en préfixant ‘P’ à l’aide de l’opérateur ‘S sait que’ aura des conditions de vérité différentes selon que l’énoncé de cette dernière fait porter le stress sur telle ou telle partie de la phrase enchâssée ou sur telle autre. Par exemple, selon Schaffer, un énoncé de ‘Holmes sait que Mary a volé un vélo’ aura des conditions de vérité différentes si le locuteur fait porter le stress sur ‘Mary’, sur ‘a volé’, ou sur ‘un vélo’. L’explication serait que ‘savoir que Mary a volé le vélo’ consiste à savoir que Mary a volé le vélo plutôt que de l’avoir simplement emprunté, alors que ‘savoir que Mary a volé le vélo’ consiste à savoir que Mary a volé le vélo plutôt que le wagon, et que ‘savoir que Mary a volé le vélo’ consiste à savoir que Mary plutôt que quelqu’un d’autre a volé le vélo. Même si la proposition-cible est la même, celle exprimée par ‘Mary a volé le vélo’, la proposition de contraste diffère dans chaque cas (dans un cas, il s’agit de la proposition que Mary a emprunté le vélo, dans le second que Mary a volé le wagon, et dans le dernier, que quelqu’un d’autre que Mary a volé le vélo), induisant une différence vériconditionnelle pour les énoncés de connaissance correspondants. Schaffer considère une telle sensibilité aux différences focales comme un indice de l’existence d’une variable cachée dans la structure profonde des phrases de connaissance.

Stalnaker est d’accord avec Schaffer sur le fait que le stress focal sert à pointer un contraste susceptible de faire une différence sémantique pour les phrases de connaissance, mais doute que cela soit une évidence authentique de l’existence cachée d’une place d’argument, dans la mesure où l’on peut trouver des cas de phrases non épistémiques, où un contraste marqué par le stress focal ne marque pas la présence cachée d’un *n*+1-ième constituant dans une relation apparemment *n*-aire. À supposer que quelqu’un dise ‘Harry aime le thé’, et que l’auditeur comprenne que Harry aime se baigner dans du thé, je peux le corriger en disant ‘Harry aime boire du thé’, en faisant porter le stress sur ‘boire’. Effectivement, ce que je dis, ce faisant, c’est que Harry aime boire du thé plutôt que de se baigner dans du thé. Pourtant, ‘aimer’ exprimant une relation binaire, « le contraste n’est pas utilisé pour indiquer le troisième terme non mentionné de la relation [...] » (2004a, p. 112). Or, si une telle utilisation peut être faite du stress focal dans le cas de phrases non épistémiques, on peut se demander si l’on peut légitimement se servir de considérations similaires dans le cas de phrases de connaissance, c’est-à-dire se servir de la sensibilité sémantique de telles phrases au stress focal pour établir que ‘savoir’ dénote une relation ternaire dont le troisième terme serait une variable de contraste.

un instrument d'écriture quel qu'il soit, et dont la détermination jouerait sur la valeur de vérité d'un énoncé de 'John a écrit son nom'. De manière similaire, on choisit toujours, c'est-à-dire en chaque occasion qu'on a de choisir, à partir d'un ensemble d'options, mais cela n'implique pas l'existence d'une référence implicite à quelque option, qui serait telle qu'un énoncé de 'Bob choisit le brocoli' serait vraie ou fausse selon qu'il s'agit d'une référence à celle(s) des options disponibles distincte(s) de celle choisie par Bob.

Pourtant :

On peut dire (de manière peu plausible) 'À chaque repas, Bob choisit le brocoli', ce qui implique qu'au repas un, Bob choisit le brocoli plutôt que les autres options disponibles au repas un, et qu'au repas deux, il choisit le brocoli plutôt que les autres options disponibles au repas deux, etc. [...]. [Mais] cela ne montre rien concernant une place d'argument pour les alternatives à partir desquelles le choix est effectué. Tirer cette conclusion ne serait pas plus plausible que de prendre le fait que je puisse dire 'John a [écrit] son nom sur chaque contrat' (en utilisant peut-être différents instruments d'écriture pour signer des contrats différents), comme une raison de penser qu'il y a une référence implicite à l'instrument d'écriture qui serait à lier. (Stalnaker 2004, p. 110 sq.)

Autrement dit, dans la mesure où il n'est pas clair que l'on puisse utiliser le test du liage en vue d'établir que certaines expressions, dénotant apparemment des propriétés n -aires différentes en fonction du contexte, dénotent en réalité des propriétés $n+1$ -aires qui admettent une place pour une variable susceptible d'être liée par un quantificateur, ou saturée à partir du contexte, il semble qu'on ne puisse pas légitimement se servir de ce test à la manière de Schaffer pour montrer l'existence d'une variable de contraste implicite dans la structure sous-jacente des attributions binaires de connaissance¹²⁸.

En outre, et dans le même sens, supposons un instant que le test du liage permette effectivement d'établir ce qu'il est censé établir, c'est-à-dire l'existence d'une place d'argument implicite dans la structure sous-jacente de certaines expressions. Considérons l'exemple proposé par Schaffer de la phrase 'Mikey sait que sa boisson est du Coca'. Outre la phrase 'À chaque test, Mikey sait que sa boisson est du Coca', nous pouvons dire :

(1) Quel que soit le critère d'identification, Mikey sait que sa boisson est du Coca,

cette construction autorisant la lecture suivante en termes de variable liée :

(1*) Quel que soit le critère d'identification d , Mikey sait que sa boisson est du Coca en vertu de d ,

impliquant qu'en vertu du critère de couleur, Mikey sait que sa boisson est du Coca, qu'en vertu du critère de goût, il sait que sa boisson est du Coca, etc.

Mais nous pouvons dire également :

(2) Quelle que soit la méthode employée, Mikey sait que sa boisson est du Coca,

cette construction autorisant elle aussi une interprétation en termes de variable liée :

¹²⁸ On trouve également une critique de l'utilisation du test du liage chez Hawthorne (2004, note 116, p. 98-100).

(2*) Quelle que soit la méthode employée m , Mikey sait que sa boisson est du Coca sur la base de m ,

impliquant que sur la base de sa perception visuelle, Mikey sait que sa boisson est du Coca, que sur la base de son expérience gustative, il sait que sa boisson est du Coca, que sur la base des dires de Peter, il sait que sa boisson est du Coca, etc.

Or, si l'on considère les mérites du test du liage à la manière de Schaffer, c'est-à-dire si on le tient pour pertinent dans la mise à jour de l'existence de places d'arguments implicites dans la structure logique des phrases de connaissance, on devrait pouvoir conclure de l'exemple précédent que celles-ci incluent, dans leur forme logique sous-jacente, non seulement une variable de contraste (S sait que p plutôt que q), mais aussi une variable de critère d'identification (S sait que p en vertu de d), et une variable de méthode (S sait que p sur la base de m), entre autres variables envisageables (parmi lesquelles une variable de temps, de lieu, de monde, etc.), chacune d'elles étant susceptibles de prendre sa valeur dans le domaine approprié par un mécanisme de saillance contextuelle, ou d'être liée par un terme quantifié approprié. En mettant les choses bout à bout, 'savoir' dénoterait une relation de connaissance $K(s, p, q, d, m, \dots)$, et la forme logique véritable d'une phrase du type 'S sait que p ' devrait être rendue explicite par une phrase du type 'S sait que p plutôt que q en vertu de d sur la base de $m \dots$ ', où les points de suspension doivent être remplacés, de manière lexicalement appropriée, pour intégrer autant de types de variables dont le succès du test du liage pourrait révéler l'existence.

Cependant, il est clair que parmi toutes les variables implicites révélées par ce test, la détermination de la valeur de certaines d'entre elles n'influe pas nécessairement sur la valeur de vérité d'une phrase de connaissance (par exemple, le critère d'identification ou la méthode employée n'est pas nécessairement pertinente pour l'évaluation de 'Mikey sait que sa boisson est du Coca'). En outre, à chaque variable couverte supposée, on peut associer une variable de contraste, de sorte que l'on pourrait considérer que la structure sous-jacente de 'Mikey sait que sa boisson est du coca' pourrait être rendue explicite par 'Mikey sait que sa boisson est du coca *plutôt que du Sprite* en vertu de sa couleur *plutôt que de son goût* sur les dires de Peter *plutôt que sur la base de son expérience visuelle ...*'. Une telle prolifération de variables et la complexification de la forme logique des phrases de connaissance ne sont pas des résultats très souhaitables. Cependant, dans la mesure où le langage n'interdit pas l'interprétation en termes de variables liées d'une construction de la forme 'À chaque test, quelque soit le critère d'identification, quelle que soit la méthode employée, ..., Mikey sait que sa boisson est du Coca', cette explosion des variables syntaxiques est une conséquence inévitable, si le succès du test du liage est effectivement pertinent pour révéler l'existence de places d'arguments implicites.

Ces remarques permettent de tirer plusieurs leçons. Premièrement, il n'est pas certain que le test du liage soit pertinent pour révéler la présence d'un cas d'arguments implicites. Deuxièmement, à supposer qu'il le soit, ce test pouvant être appliqué aux phrases de connaissance avec succès (trop de succès même, étant donnée la prolifération subséquente des variables syntaxiques susceptibles d'être mises à jour), Stanley devrait conclure dans un mécanisme de contrôle syntaxique des effets contextuels sur les conditions de vérité de ces phrases, et donc, dans leur dépendance au contexte lorsque les variables ne sont pas déjà liées par quelque terme quantifié au niveau de la phrase ; ou ce qui revient au même, il ne peut pas conclure, de sa tentative de réduction syntaxique de la contribution sémantique du

contexte, dans l'inanité de l'hypothèse des attributions contextualiste de connaissance. Troisièmement, toujours à supposer que le test du liage soit pertinent pour la mise à jour de références implicites, son succès ne permet pas d'asseoir la conception contrastiviste des attributions de connaissance, qui est celle de Schaffer, du moins non sans entraîner comme conséquence indésirable l'explosion du nombre des variables syntaxiques susceptibles d'être découvertes par application du test en question. Ce qui, au-delà de l'analyse de Schaffer, met à mal plus généralement l'approche des attributions de connaissance en termes d'argument implicite. Le contextualisme n'est donc pas affecté par l'objection de Stanley, fondée sur la réduction à un contrôle syntaxique des effets vériconditionnels du contexte. Notre hypothèse de la relativité cachée des phrases de connaissance reste encore la meilleure explication, du moins la seule qui puisse être sérieusement envisagée par un contextualiste.

Conclusion

En partant du principe que l'hypothèse des phrases contextualistes de connaissance était correcte, nous nous sommes posés la question du mécanisme linguistique responsable de leur sensibilité. Plusieurs options ne pouvaient pas être envisagées par le contextualiste, du moins pas d'une manière qui soit à la fois plausible et compatible avec le genre de solution qu'il entend apporter au paradoxe sceptique. Les deux principales options envisagées par l'orthodoxie contextualiste sont l'hypothèse de l'indexicalité classique, et celle de la relativité cachée. Nous avons vu que ces deux hypothèses doivent faire face à une objection majeure, initialement formulée par Schiffer, celle de la théorie de l'erreur : un locuteur ordinairement compétent ne peut pas ignorer la sensibilité contextuelle des expressions qu'il utilise, dans les cas de référence en matière d'indexicalité classique et d'indexicalité cachée, alors que le contextualisme est commis à dire que des locuteurs ordinairement compétents se trompent parfois systématiquement sur le contenu des expressions de connaissance qu'ils emploient. Cette objection est présentée comme décisive à l'encontre de toute théorie contextualiste des phrases de connaissance. Nous admettons le caractère décisif de cette objection à l'encontre des théories contextualistes *orthodoxes* par l'indexicalité classique et l'indexicalité cachée, mais pas à l'encontre de *toute* théorie contextualiste.

Nous avons soutenu qu'une théorie contextualiste des phrases de connaissance doit répondre à la question du mécanisme sémantique de manière non orthodoxe, par une hypothèse comme celle de la relativité cachée. Dans ce cas, l'objection anti-contextualiste par la théorie de l'erreur est levée, et l'on a tout ce qu'il faut, sémantiquement parlant, pour fonder l'hypothèse des attributions contextualistes de connaissance et pour appuyer la théorie contextualiste de l'erreur. En outre, elle a l'avantage de permettre de s'accorder avec le statut de découverte philosophique qu'accorde le contextualiste à son hypothèse d'une relativité contextuelle des attributions de connaissance. De la même manière que notre instituteur nous a informés de la découverte empirique de la relativité du mouvement, de la relativité des saisons à un hémisphère (ou encore, de la relativité du zénith, ou de l'azimut du soleil au plan de l'observateur), de la même manière, le contextualiste nous informe de la découverte philosophique de la relativité contextuelle des attributions de connaissance.

À ce stade, nous avons donc accompli plusieurs choses. Nous avons tout d'abord cherché à établir que s'il doit pouvoir se trouver une solution satisfaisante au paradoxe, c'est plus du côté d'une approche contextualiste que d'une approche invariantiste qu'il nous

faut la chercher. Nous souhaitons soutenir en plus que s'il doit y avoir une solution satisfaisante au paradoxe sceptique à trouver du côté d'une approche contextualiste, c'est du côté d'une approche alternative par rapport à l'orthodoxie contextualiste qu'il nous faut la chercher. À cet effet, nous avons tenté, dans le présent chapitre et le précédent, d'indiquer les insuffisances des réponses orthodoxes à la question du mécanisme linguistique responsable de la sensibilité contextuelle des phrases de connaissance. Nous avons plaidé pour une réponse hétérodoxe à cette question, via l'hypothèse de la relativité cachée des *phrases de connaissance*. Dans les chapitres suivants, nous essaierons de plaider en faveur d'une approche contextualiste hétérodoxe de *la connaissance* proprement dite.

Une solution contextualiste au paradoxe sceptique doit se fonder, dans son détail, sur une théorie de la connaissance. Si le contextualisme dit, en général, que les conditions de vérité de 'S sait que P' varient en fonction de certaines caractéristiques du contexte, il reste encore à déterminer précisément quelles sont ces conditions de vérité, à quelles conditions on peut dire quelque chose de vrai par 'S sait que P'. C'est à la théorie de la connaissance proprement dite de répondre à cette question. Or, pour fonder une solution contextualiste satisfaisante du paradoxe sceptique, cette théorie de la connaissance devra elle-même être satisfaisante, c'est-à-dire proposer une analyse être capable de nous rendre autant de services épistémologiques que possible, comme par exemple nous permettre de traiter le problème de Gettier, entre autres. C'est à cette question de l'analyse contextualiste de la connaissance que nous consacrerons le reste de ce travail. Nous y tracerons les contours d'une analyse contextualiste hétérodoxe de la connaissance, dont nous soutiendrons qu'elle est préférable, à bien des égards, à celle que nous tiendrons pour représentative de l'orthodoxie contextualiste, à savoir l'analyse contextualiste des alternatives pertinentes de Lewis.

Chapitre 7 Un exemple de contextualisme orthodoxe : l'analyse des alternatives pertinentes de Lewis

Introduction

Le tenant d'une solution de type contextualiste au scepticisme affirme que les conditions pour une attribution véridique de connaissance varient en fonction de certaines caractéristiques du contexte dans lequel elle est effectuée. Dans les deux chapitres précédents, nous nous sommes interrogés sur les fondements linguistiques d'une telle hypothèse. Dans le reste de ce travail, nous nous interrogerons sur ses fondements proprement épistémologiques. Pour commencer, on peut observer que la formulation générale de l'hypothèse contextualiste laisse deux questions en suspens. Premièrement, il n'y est pas précisé quelles sont les conditions pour une attribution véridique de connaissance, mais simplement qu'elles varient d'un contexte à l'autre. Deuxièmement, il n'y est pas indiqué en fonction de quelles caractéristiques du contexte ces conditions sont censées varier. C'est à une analyse de la connaissance, et non plus seulement de 'savoir', qu'il revient de traiter ces deux points. C'est cette question de l'analyse de la connaissance que nous allons aborder. Nous nous demanderons quelles sont les conditions qu'une analyse de la connaissance doit stipuler, sous l'hypothèse contextualiste, pour, d'une part, être considérée comme une analyse satisfaisante de la connaissance, et d'autre part, pour fonder une solution satisfaisante au scepticisme. Pour répondre à cette question, nous prendrons comme point de départ ce que nous identifierons comme une analyse de la connaissance des plus représentatives de l'orthodoxie contextualiste.

Les conditions de vérité pour 'S sait que P' varient en fonction de certaines caractéristiques du contexte. Nous avons présenté les choses en disant que ce qui est censé varier de la sorte, ce sont les « standards » pour une attribution véridique de connaissance. Le problème est qu'il y a plusieurs manières de penser ces standards et leur satisfaction, et elles diffèrent de Cohen à Lewis, de DeRose et Heller à Rieber, de Stine à Neta. Par exemple, pour Cohen (1999, 2000), les standards renvoient à des exigences sur le degré de justification requis d'une croyance ; pour DeRose (1995) ou Heller (1999a, 1999b), ils renvoient à des exigences sur l'étendue des mondes possibles sur laquelle une croyance doit traquer la vérité ; pour Neta (2002), ils renvoient à des exigences sur ce qui compte comme une évidence adéquate. Nous avons cependant suggéré que nous pouvions nous représenter un tel standard, en lui faisant correspondre un ensemble de pertinence, un ensemble de possibilités alternatives que le sujet doit pouvoir exclure lorsqu'il est en position épistémique suffisamment bonne pour satisfaire les exigences du standard en question. Plus un standard sera exigeant, plus l'ensemble des possibilités à exclure sera large. On peut ainsi se représenter les facteurs contextuels qui sont censés participer de la variabilité des standards épistémiques comme contribuant à déterminer un sous-ensemble de l'ensemble de toutes les alternatives, de toutes les contre-possibilités logiques à la proposition dont le locuteur du contexte entend attribuer la connaissance à un sujet. Cela étant, on peut considérer qu'une

analyse contextualiste candidate pour la connaissance pourra toujours être reformulée comme une analyse de la connaissance en termes d'alternatives contextuellement pertinentes, une analyse qui nous dit quelles alternatives à une proposition un sujet doit pouvoir exclure s'il compte comme ayant connaissance relativement aux standards en place dans un contexte.

La question se pose alors de savoir comment le contexte contribue à déterminer l'ensemble de « pertinence contextuelle ». Autrement dit, si la pertinence d'une alternative est fonction du contexte, quelles sont les règles de pertinence contextuelle qui définissent cette fonction ? Le tenant d'une analyse contextualiste de la connaissance doit fournir un critère de pertinence contextuelle pour les alternatives, c'est-à-dire un ensemble de règles en vertu desquelles, étant donné un contexte de référence, est déterminé un ensemble de possibilités qu'un sujet devra éliminer s'il doit compter, dans le contexte en question, comme ayant connaissance. Sur ce point, les analyses de la connaissance proposées par les contextualistes peuvent diverger parfois considérablement, ou alors être assez vagues. Par exemple, chez DeRose (1992), ce sont l'importance d'avoir raison et de ne pas se tromper, les possibilités qui ont été mentionnées, ou celles qui sont considérées dans le cadre d'une conversation, qui affectent la taille de l'ensemble de pertinence. Chez Cohen (1988), la pertinence contextuelle, si elle est fonction des possibilités que l'attributeur du contexte prend en considération, est aussi fonction de celles que le sujet connaissant lui-même prend en considération, de l'évidence dont il dispose, et le caractère plus ou moins lointain de certaines possibilités par rapport à ce qui est actuellement le cas dans la situation effective du sujet (ces deux derniers facteurs étant liés à des considérations d'ordre « probabiliste », dont Cohen admet qu'elles sont imprécises. Cf. Cohen 1988, p. 116). Pour Stine (1976), le contexte détermine à quel point une alternative doit être susceptible d'être réalisée pour être pertinente, l'évidence du sujet déterminant d'emblée une probabilité pour chaque alternative, mais Stine admet laisser « plutôt indéterminée la manière dont le contexte détermine ce qui doit être tenu pour une alternative pertinente » (Stine 1976, p. 249).

Tous les contextualistes semblent néanmoins s'accorder sur un facteur contextuel de pertinence, à savoir la saillance de possibilités logiques d'erreur dans le contexte de l'attributeur, par exemple : le fait que ces possibilités soient prises en considération par les participants à une conversation. C'est ainsi par le fait que des alternatives sceptiques extraordinaires ne sont pas ignorées en contexte philosophique qu'ils expliquent l'élévation des standards à un niveau d'exigence qui les rend presque impossibles à satisfaire. Cette idée que les possibilités alternatives non ignorées par des attributeurs sont des possibilités pertinentes dans le contexte où ils sont les attributeurs, est une idée à laquelle semble devoir souscrire tout tenant d'une approche contextualiste de la connaissance et du paradoxe sceptique. La question sera ensuite de savoir quelles conditions supplémentaires de pertinence contextuelle sont à ajouter à celle-ci pour que l'on dispose d'une analyse contextualiste satisfaisante de la connaissance en termes d'alternatives pertinentes.

Pour y répondre, nous allons prendre pour point de départ une proposition d'analyse contextualiste de la connaissance, que nous tiendrons pour représentative de l'orthodoxie contextualiste, à savoir celle offerte par Lewis (1996) (une autre analyse contextualiste de la connaissance, celle de DeRose formulée en termes de sensibilité, est présentée dans l'Annexe 5). Le choix de tenir son analyse comme représentative de l'orthodoxie contextualiste, s'il peut paraître arbitraire, ne se justifie pas seulement par le fait, en lui-même, qu'elle

soit explicitement formulée en termes d'alternatives pertinentes. Bien sûr, elle présente ainsi l'indéniable commodité d'être, pour ainsi dire, la contrepartie contextualiste directe de cette analyse invariantiste modérée dont est issue l'approche contextualiste, celle de Dretske, que nous avons présentée au chapitre 3. C'est surtout que l'on trouve chez Lewis le critère de pertinence contextuelle qui est certainement le plus clairement défini et donc le plus aisément évaluable dans ses applications.

C'est donc à présenter l'analyse contextualiste des alternatives pertinentes de Lewis, comme l'analyse « contextualiste orthodoxe » de référence, que sera consacré ce chapitre. Les deux chapitres suivants seront destinés à examiner certaines difficultés qui lui sont posées, et à indiquer comment elles peuvent être surmontées par une modification appropriée, dans une direction « non orthodoxe », du critère lewisien de pertinence. En d'autres termes, l'objectif, une fois encore, est de mettre en évidence le bénéfice qu'il peut y avoir à opter pour une approche contextualiste hétérodoxe.

L'analyse lewisienne de la connaissance

L'article « Elusive Knowledge » de Lewis (1996) est, à n'en pas douter, le monument incontournable de la littérature contextualiste. Le projet de l'auteur y est explicitement formulé dès les premières lignes. Parce que « c'est un fait mooréen que nous en savons beaucoup » et que « c'est l'une de ces choses que nous savons mieux que nous connaissons les prémisses de n'importe quel argument philosophique en vue d'établir le contraire » (*op.cit.* p. 418), mais parce que par ailleurs, « il semble que la connaissance doive être par définition infaillible » (*op. cit.*, p. 419), le but est clair : produire une analyse de la connaissance qui permette de concilier la légitimité de nos prétentions ordinaires à la connaissance, avec l'impossibilité dans laquelle nous sommes d'éliminer absolument toute possibilité d'erreur, élimination que requiert pourtant le concept de connaissance.

Pour ce faire, Lewis opte pour une approche contextualiste de la connaissance. Son approche est pour nous intéressante à plus d'un titre, d'une part parce qu'elle est certainement la plus sérieuse des approches contextualistes orthodoxes, et d'autre part, parce que l'analyse de la connaissance sur laquelle elle repose ne vise pas seulement à fournir un traitement satisfaisant du problème du scepticisme, mais aussi un traitement satisfaisant du problème de Gettier (ce qui, par exemple, est l'un des défauts de l'approche de DeRose, présentée en annexe, qui, elle, n'a qu'un œil sur le scepticisme). Parce qu'elle est l'analyse contextualiste la plus sérieuse, et parce qu'elle rassemble toutes les composantes d'une analyse contextualiste orthodoxe de la connaissance, c'est elle que nous prendrons principalement comme référence lorsque nous en viendrons par la suite mettre en relief les limites de l'approche contextualiste orthodoxe en général.

Lewis admet d'emblée qu'une analyse de la connaissance digne de ce nom doit tenir compte d'un principe infaillibiliste de ce type :

S sait que P si et seulement si l'évidence de S élimine toute possibilité dans laquelle non-P,

ou ce qui revient au même :

S sait que P si et seulement si c'est le cas que P dans toute possibilité non éliminée par l'évidence de S.

Bien évidemment, il y a certains points à éclaircir. Qu'est-ce que « l'évidence » de S et qu'est-ce donc « qu'éliminer » une possibilité ?

L'évidence du sujet est caractérisée par Lewis en des termes essentiellement internalistes. Elle est constituée « basiquement », en effet, par la totalité de l'expérience perceptive et des souvenirs du sujet (*op. cit.* p. 424), toutes choses auxquelles il est raisonnable de penser que le sujet ne peut pas ne pas avoir un accès mental, ne serait-ce qu'au sens où cela fait une différence dans sa perspective, du point de vue de ce que l'on peut appeler les propriétés phénoménales de ses états mentaux, que d'avoir telle ou telle expérience perceptive (plutôt que pas ou plutôt qu'une autre) ou tel ou tel souvenir (plutôt que pas ou plutôt qu'un autre). Lewis n'exclut pas qu'au rang des « formes basiques d'évidence », on puisse aussi inclure une forme d'évidence qui serait issue de l'exercice de capacités extrasensorielles, ou quelque chose comme une « disposition innée à croire en Dieu » (*op. cit.* p. 424), mais n'entend pas s'étendre sur la question. Il suggère également que l'on considère le témoignage comme une forme d'évidence à part entière, qui alors serait « non basique ». Il est d'ailleurs assez courant, dans la littérature, de tenir le témoignage d'autrui pour une source réductible de connaissance et de justification, bien qu'il faille préciser, d'une part, qu'en général on cherche à faire dériver connaissance et justification testimoniales d'une combinaison de connaissances et justifications perceptives et inférentielles, et non principalement mnémoniques¹²⁹, et préciser d'autre part, que pour Lewis, il est hors de question de parler de la justification, si on l'entend la considérer comme une condition nécessaire de la connaissance.

Il est pour lui hors de question de parler de justification dans ce sens (cf. *op. cit.* p. 421-22) si, par « justification », on entend quelque argument supporté par des raisons que le sujet est en mesure d'articuler, en particulier verbalement ou dans un langage idoïne¹³⁰. Les raisons qu'il avance sont les suivantes. D'une part, bien que j'aie les meilleures raisons du monde de croire que je n'ai pas le ticket gagnant du loto, cela ne suffit pas pour que je sache que je ne gagnerai pas. D'autre part, aucune raison ne fonde notre confiance dans la perception, le souvenir ou le témoignage d'autrui, alors que ce sont là de manière évidente des sources de connaissance. Ensuite, il arrive que nous sachions des choses dont nous avons oublié comment nous en sommes venus à les connaître. En outre, nous sommes capables « de connaître le nom qui va avec ce visage, ou le sexe de ce poulet, en nous fondant sur de subtils indices visuels, sans savoir quels ils peuvent être » (*op. cit.* p. 422). Ce que suggère finalement Lewis, c'est peut-être que l'on pourrait être autorisé à assimiler évidence et justification, si l'on opte pour une définition plus large de cette dernière, dans laquelle celle-ci serait « quoi que ce soit qui fait d'une croyance vraie une connaissance, indépendamment du fait que cela implique ou non un argument à partir de raisons supportrices » (*op. cit.* note 2, p. 421).

S'agissant maintenant de savoir ce qu'il entend par « éliminer » une possibilité, Lewis en propose deux versions. Dans la première, « une possibilité W est non éliminée si et seulement si l'expérience perceptive et le souvenir du sujet dans W coïncide avec son expé-

¹²⁹ Pour des explorations récentes du rôle du témoignage dans la connaissance et la justification, et plus généralement en épistémologie contemporaine, voir notamment Coady (1973, 1992), et Pritchard (2004a, 2004b).

¹³⁰ Il marque nettement son intention de se dispenser de toute référence à un « langage du sense datum » ou à quoi que ce soit de ressemblant aux « énoncés protocolaires » de l'empirisme logique (Lewis 1996, p. 424).

rience perceptive et son souvenir dans son actualité » (*op. cit.* p. 424). Autrement dit, si @ est l'actualité de S, la possibilité par rapport à laquelle la position épistémique de S est évaluée, alors une possibilité W est éliminée par S dans @, lorsque l'évidence dont il dispose dans W diffère de celle dont il dispose dans @. La seconde version que Lewis propose de sa notion d'élimination (*op. cit.* p. 425) incorpore une référence au contenu propositionnel de l'évidence : à supposer que l'évidence E d'un sujet S puisse être pleinement caractérisée par la proposition P, alors « E élimine W, si et seulement si W est une possibilité dans laquelle l'expérience et le souvenir du sujet a un contenu différent de P » (et non « si et seulement si W est une possibilité dans laquelle P est fausse »). Lewis, bien qu'il envisage la possibilité de cette seconde version, se cantonne, dans le reste de son article, à la première, et nous le suivrons dans ce sens.

Une autre question se pose. Si l'évidence du sujet doit éliminer toutes les possibilités d'erreur, quel est cet ensemble de possibilités dont toutes doivent être éliminées ? Il importe que l'ensemble des possibilités d'erreur à éliminer soit restreint, du moins, plus restreint que celui des possibilités logiques d'erreur. À cela, il y a au moins deux raisons que mentionne Lewis, l'une épistémologique, et l'autre linguistique. La raison épistémologique, que l'on trouve mentionnée dans Lewis (1996), est celle-ci. Si l'ensemble des possibilités à éliminer pour connaître devait être celui des possibilités logiques d'erreur, comme le suppose le sceptique, nul ne saurait quasiment rien. Car manifestement, toute l'évidence dont nous pouvons disposer n'élimine pas des possibilités logiques aussi lointaines que celles dans lesquelles des hypothèses sceptiques d'erreur massive sont vraies. Dans un monde où je suis un cerveau dans une cuve, ou victime d'un Malin Génie, mon évidence ne diffère pas, par hypothèse, de celle dont je dispose actuellement. C'est pourquoi une restriction appropriée de l'ensemble des possibilités à éliminer doit être imposée, afin d'atténuer le potentiel sceptique que peut présenter l'hypothèse d'infailibilité de la connaissance. C'est donc bien une analyse des alternatives pertinentes que va proposer Lewis : connaître, c'est éliminer toutes les alternatives certes, mais toutes les alternatives qui sont pertinentes pour connaître, la question étant de déterminer ce qui compte comme une alternative pertinente.

La seconde raison, d'ordre linguistique, en faveur d'une restriction de l'ensemble des possibilités pertinentes pour la connaissance, Lewis la mentionne à plusieurs reprises (Lewis 1968, 1979, 1983a). D'une part, on doit considérer la connaissance comme une modalité, de manière analogue à la nécessité causale et à l'obligation. D'autre part, bien qu'il y ait un certain sens dans lequel les expressions modales du langage ordinaire ('il se peut que', 'ce doit être le cas que', etc.) expriment des modalités « absolues » logiques ou métaphysiques, la plupart du temps elles expriment des « modalités relatives » :

De même qu'une phrase ϕ est nécessaire si elle vaut dans tous les mondes, de même ϕ est causalement nécessaire si elle vaut dans tous les mondes compatibles avec les lois de la nature ; obligatoire pour vous si elle vaut dans tous les mondes dans lesquels vous agissez droitement ; implicitement connue, crue, espérée, assertée, ou perçue par vous si elle vaut dans tous les mondes compatibles avec le contenu de votre connaissance, de vos croyances, espoirs, assertions, ou perceptions. Celles-ci, et bien plus, sont des modalités *relatives*, exprimables à l'aide d'une quantification sur un domaine restreint de mondes. (Lewis 1968, p. 37)

Comment est déterminé le domaine de mondes ou de possibilités en question, dans le cas des modalités épistémiques ? À quoi sont *relatives* les diverses modalités épistémiques ?

Le passage précédent pourrait être entendu comme suggérant que le domaine des possibilités pertinentes pour l'évaluation d'une phrase comportant une modalité épistémique, basiquement de la forme 'S sait que P', se restreigne aux possibilités épistémiques, i.e. à ces possibilités que S sait ne pas être actuellement le cas, celles qui sont incompatibles avec ce qu'il sait. Ce n'est pas ainsi qu'il faut l'entendre, car alors, étant donnée la conception que défend Lewis (1996) de l'individuation des propositions, la définition qu'il donne de la connaissance deviendrait dénuée d'intérêt. En effet, voici ce qu'il dit des propositions :

Ce que je choisis d'appeler 'propositions' sont individuées grossièrement, par équivalence nécessaire. Par exemple, il y a une seule proposition nécessaire. Elle vaut dans toute possibilité ; donc dans toute possibilité laissée non éliminée par l'évidence de S, qui que puisse être S et quelle que puisse être son évidence. Ainsi la proposition nécessaire est connue toujours et partout. (Lewis 1996, p. 422)

Dire que les propositions sont individuées par équivalence nécessaire revient à dire que deux propositions qui sont nécessairement équivalentes ne sont pas distinguées, c'est-à-dire que si P et Q sont vraies dans les mêmes mondes, alors P et Q sont une seule et même proposition. Dès lors, on obtient plusieurs conséquences intéressantes, quoique problématiques comme nous le verrons plus loin.

Tout d'abord, on obtient cette conséquence que tout le monde connaît toutes les vérités nécessaires : s'il n'y a qu'une seule proposition qui soit nécessaire et si P est cette proposition, alors elle est vraie dans toutes les possibilités ; donc elle est vraie dans toutes les possibilités qui doivent être éliminées par l'évidence d'un sujet pour que celui-ci sache que P ; donc, n'importe quel sujet sait que P. Autrement dit, la connaissance est close sous équivalence nécessaire : si P est nécessairement équivalente à Q, alors S sait que P si et seulement si S sait que Q.

En outre, on obtient cette conséquence que la connaissance est close sous implication logique et plus généralement sous implication stricte. Autrement dit, le principe suivant doit être vrai du sujet épistémique lewisien : si P implique (strictement) Q, alors si S sait que P, alors S sait que Q. La seule justification explicite qu'il donne de ce principe de clôture épistémique dans Lewis est que « si nous analysons la connaissance comme une modalité, comme nous l'avons fait, nous ne pouvons pas échapper à la conclusion que la connaissance est close sous implication (stricte) » (*op. cit.* p. 440-1), dans la mesure où « une version en théorie de la preuve de ce principe de clôture est commune à toutes les logiques modales 'normales' : si la logique valide l'inférence d'une conclusion à partir de zéro prémisses ou plus, alors elle valide aussi l'inférence obtenue en préfixant l'opérateur de nécessité à chaque prémisses et à la conclusion » (*op. cit.* note 21, p. 441).

On peut cependant rappeler une explication plus substantielle de l'acceptation de ce principe de clôture épistémique, d'un point de vue sémantique cette fois, sur la base de ce qui vient d'être dit de la conception lewisienne de l'individuation des propositions par équivalence nécessaire. Dans cette conception, P et Q sont une seule et même proposition si P et Q sont vraies dans les mêmes mondes. Donc, à supposer que P implique (strictement) Q, P est nécessairement équivalente à la conjonction (P & Q) de P et de Q. Le cas échéant, la proposition P et la conjonction (P & Q) de P et de Q sont une seule et même proposition. Ainsi, à supposer qu'un sujet S sache que P, il sait également que (P & Q), et par conséquent il sait que Q. Donc, si P implique (strictement) Q, alors si S sait que P, alors S sait que Q. L'acceptation de ce principe de clôture épistémique, qui englobe celui de clôture

sous implication connue, est tout à fait cruciale, au moins autant qu'il peut se révéler problématique, pour la solution contextualiste orthodoxe de Lewis au scepticisme, comme nous le verrons par la suite.

Enfin, et plus important s'agissant de la restriction du domaine des possibilités pertinentes pour la connaissance, de ce qui précède, il découle que ce domaine ne peut pas se restreindre aux seules possibilités épistémiques, à ces possibilités que le sujet sait n'être pas réalisées. Dans la conception que nous venons d'exposer, si une conjonction (P & Q) est connue, alors la proposition P est connue et la proposition Q est connue ; or, toute proposition Q est la conjonction de toutes les propositions non-W où W est une possibilité non-P ; de la sorte, on a ceci que S sait que P si et seulement si S sait que non-W, pour toute possibilité W où non-P ; d'où l'on a encore que S sait que P si et seulement si P est vraie dans toute possibilité W telle que S ne sait pas que non-W. Or, dire que S ne sait pas que non-W revient précisément à dire que W est une possibilité épistémique pour S, une possibilité compatible avec sa connaissance ; ce qui nous met en présence d'une analyse de la connaissance dépourvue de substance et non informative. Ce qui n'est, par contre, pas le cas de celle que Lewis demande de considérer, dans laquelle on apprend que la connaissance est fonction du travail effectué par l'évidence du sujet. Dans sa version de base, rappelons-le, le genre d'analyse de la connaissance auquel va la préférence de Lewis affirme que S sait que P si et seulement si son évidence élimine toute possibilité W dans laquelle non-P.

Soit. Le domaine des possibilités qui sont pertinentes pour la connaissance doit être plus réduit que l'ensemble de toutes possibilités logiques, mais elle ne peut pas non plus se réduire à l'ensemble des seules possibilités épistémiques du sujet. La question se pose donc de nouveau : comment est déterminé le domaine des possibilités que l'évidence d'un sujet doit éliminer pour que celui-ci connaisse une proposition ?¹³¹ La réponse que donne Lewis s'inscrit clairement dans le cadre d'une approche contextualiste de la connaissance : l'ensemble des possibilités qui sont pertinentes pour la connaissance est constitué de toutes les possibilités qui sont pertinentes dans le contexte conversationnel, et est donc variable en fonction du contexte conversationnel. Selon Lewis, cela s'explique par ceci que, de la même manière que lorsque nous disons « Tous les verres sont vides », pour signaler que nous nous apprêtons à une nouvelle tournée, nous – les participants à la conversation – ignorons la plupart des verres existants dans le monde entier au moment où nous parlons, parce qu'ils ne sont pas pertinents « pour la vérité de ce qui est dit » (*for the truth of what is said*), de même « si je dis que toute possibilité non éliminée est une possibilité dans laquelle P, ou des mots à cet effet, j'ignore sans aucun doute une partie de toutes les possibilités alternatives qui existent. Elles sont en dehors du domaine. Elles sont non pertinentes pour la vérité de ce qui est dit » (*op. cit.* p. 425). À ce stade, on peut se demander ce que cela veut dire, pour une possibilité, que d'être ignorée dans un contexte, et se demander si le fait, pour une possibilité, d'être ignorée dans un contexte, suffit à la rendre non pertinente pour la connaissance, ou plutôt pour une attribution véridique de connaissance.

¹³¹ A noter également une chose, de moindre importance pour notre propos. L'ensemble de ces possibilités ne se restreint pas à celui des possibilités qui sont compatibles avec les lois actuelles de la nature et avec l'histoire actuelle de notre monde, mais doit inclure des possibilités où les lois de la nature et l'histoire sont différentes de celles de notre actualité (cf. Lewis 1996, p. 423 sq.).

Sur ce point, il peut être intéressant de revenir sur la notion de « score conversationnel », à laquelle nous avons déjà fait référence dans le chapitre 2. Lewis (1979) nous dit que ce score comporte un composant présuppositionnel. Lewis retient de la définition des présuppositions par Stalnaker (1973) que les présuppositions sont ces propositions dont la vérité est tenue pour acquise à un certain moment dans une conversation. La valeur de vérité ou l'acceptabilité d'une phrase dépend partiellement de l'ensemble des présuppositions courantes à l'étape de la conversation où cette phrase est (susceptible d'être) énoncée. Le composant présuppositionnel du score, à une certaine étape d'une conversation, correspond donc à l'ensemble des propositions qui sont tenues pour acquises à cette étape par les participants.

Dès lors, quel est le rapport entre l'ensemble des présuppositions courantes et l'ensemble des possibilités qui sont ignorées et dont dépend la vérité d'une attribution de connaissance ? Le rapport est celui-ci, que l'on peut comprendre la notion de présupposition en termes d'ignorance de possibilités. C'est ce que suggère explicitement Lewis, lorsqu'il dit que « nous présupposons la proposition Q si et seulement si nous ignorons toutes les possibilités dans lesquelles non-Q », et lorsqu'il dit que « nous ignorons exactement ces possibilités qui falsifient nos présuppositions » (*op. cit.* p. 426). Puisque le « nous » signifie « nous, les locuteurs ou auditeurs du contexte », on peut reformuler ceci en disant qu'une proposition Q est présupposée dans un contexte C, si et seulement si toute possibilité non-Q est ignorée dans C. Puisqu'un ensemble de propositions peut être représenté par l'ensemble des possibilités dans lesquelles toutes ces propositions sont vraies, on doit pouvoir représenter l'ensemble des présuppositions courantes d'un contexte conversationnel, ou le composant présuppositionnel du score d'une conversation à un moment donné, par l'ensemble unique des possibilités dans lesquelles toutes ces présuppositions sont vraies. Cet ensemble est celui des possibilités « actives » (*live possibilities*) du contexte, celui des possibilités non ignorées par les participants à ce moment de la conversation. Chez Stalnaker (1978), cet ensemble de possibilités est appelé « l'ensemble du contexte » (*context set*) ; parfois, on assimile directement le « contexte » à cet ensemble (voir par exemple Heim 1983).

Ainsi, affirmer qu'une possibilité W est ignorée dans un contexte C revient à dire qu'elle ne relève pas de l'ensemble du contexte correspondant, qu'elle n'est pas une possibilité active pour les participants de la conversation, et ainsi que non-W est présupposée dans C. C'est simplement cela qu'il faut entendre par « ignorer une possibilité W ». Il ne faut pas entendre par là « ne pas savoir que non-W », mais simplement « présupposer que non-W », tenir pour acquis la fausseté de W. À ce stade, ce que semble donc dire Lewis, c'est que l'ensemble des possibilités qui sont pertinentes pour la vérité ou la fausseté d'une attribution de connaissance est l'ensemble des possibilités qui ne sont pas ignorées dans le contexte conversationnel où cette attribution est effectuée : pour que 'S sait que P' soit vraie dans un contexte, P doit valoir dans toute possibilité de l'ensemble du contexte. Une telle définition de la pertinence est cependant insuffisante. Elle affirme ceci :

La phrase 'S sait que P' est vraie dans un contexte C, si et seulement si P est vraie dans toute possibilité W que l'évidence de S n'élimine pas et qui n'est pas ignorée dans C.

Lewis observe que la restriction de l'élimination aux possibilités qui ne sont pas ignorées dans le contexte aurait pour effet de rendre trop peu exigeantes les attributions de connaissance. Cela est évident dès lors que l'on remarque qu'une telle restriction invalide-

rait le principe de véridicité de la connaissance (si S sait que P, alors c'est le cas que P). En effet, supposons que dans l'actualité de S, W ne soit pas le cas. Supposons que pour compter comme ayant connaissance de W, son évidence n'ait à éliminer que les possibilités qui ne sont pas ignorées dans le contexte. Dans ce cas, si dans ce contexte il est présupposé à tort que W par les participants (autrement dit, si dans ce contexte, toute possibilité non-W soit ignorée, y compris l'actualité de S), alors on pourra dire de S qu'il sait que W, alors même que ce n'est pas actuellement le cas que W, ce qui contredit le principe de véridicité. Ainsi, si l'on autorise l'ensemble des possibilités qui sont pertinentes à varier en fonction du contexte, cette variation ne peut pas se faire n'importe comment, et il convient d'imposer quelque contrainte supplémentaire, que Lewis formule de la manière suivante :

Je peux ignorer à juste titre [*properly*] certaines possibilités non éliminées ; je ne peux pas en ignorer d'autres à juste titre. Notre définition de la connaissance requiert une précaution *sotto voce*. S sait que P si et seulement si l'évidence de S élimine toute possibilité dans laquelle non-P – Psst ! – sauf pour ces possibilités que nous n'ignorons pas à juste titre. (Lewis 1996, p. 425)

Si nous voulons donner de cette définition une formulation métalinguistique, on dira plus volontiers que :

La phrase 'S sait que P' est vraie dans un contexte C, si et seulement si P vaut dans toute possibilité que l'évidence de S n'élimine pas et qui n'est pas ignorée à juste titre dans C.

Il nous faut encore un moyen de décider entre les possibilités qui sont et ne sont pas ignorées à juste titre dans le contexte, soit un critère de pertinence contextuelle, et à cet effet, Lewis propose un certain nombre de règles, que l'on peut appeler des « règles de pertinence contextuelle ». Il en distingue deux sortes : les règles « prohibitives », qui disent quelles possibilités ne peuvent pas être ignorées à juste titre dans le contexte, et les règles « permissives », qui disent quelles possibilités peuvent y être ignorées à juste titre. Parmi les premières, l'une d'elles a déjà été suggérée ; c'est celle d'Actualité :

La possibilité qui est actuellement réalisée n'est jamais ignorée à juste titre ; l'actualité est toujours une alternative pertinente ; rien de faux ne peut être présupposé à juste titre. (*op. cit.* p. 426)

L'actualité en question est bien entendu celle du sujet, pas celle des attributeurs qui sont intéressés par la position épistémique du sujet en regard d'une proposition. Cela permet de tenir compte de deux points cruciaux. Premièrement, elle permet de garantir le principe de véridicité : si nous sommes intéressés par la position épistémique de S en regard d'une proposition P à un monde W, nous ne pouvons pas lui attribuer véridiquement la connaissance de P à moins que ce soit le cas que P à W. Deuxièmement, et par voie de conséquence, elle permet de se dispenser d'inclure explicitement la condition de vérité dans la formulation de l'analyse de la connaissance : si 'S sait que P' est vraie dans C, c'est que l'actualité de S est une possibilité non éliminée et non ignorée à juste titre dans laquelle c'est le cas que P.

Les deux autres règles de pertinence que Lewis mentionne comme « prohibitives » sont la règle de Croyance et celle de Ressemblance :

Règle de Croyance. Une possibilité que le sujet croit réalisée n'est pas ignorée à juste titre, qu'il ait raison ou pas de la croire réalisée. Pas plus que ne l'est une [possibilité] qu'il devrait croire réalisée – une [possibilité] qu'une évidence et des arguments le justifient à croire – qu'il la croit réalisée ou non. (*op. cit.* p. 428)

Règle de Ressemblance. Supposons qu'une possibilité ressemble de manière saillante à une autre. Alors si l'une d'elles ne peut pas être ignorée à juste titre, l'autre ne le peut pas non plus (ou plutôt, nous devrions dire que si l'une d'elles ne peut pas être ignorée à juste titre *en vertu de règles autres que cette règle*, alors l'autre ne le peut pas non plus). (*op. cit.* p. 429)

La règle de Ressemblance est donc une sorte de métarègle de pertinence, et comme nous le verrons, elle est censée faire le gros du travail dans le traitement du problème de Gettier. Notons cependant d'ores et déjà deux choses à son propos. Premièrement, Lewis ne juge pas important de préciser ce qu'il convient d'entendre par « ressembler *de manière saillante* ». Deux possibilités peuvent se ressembler à bien des égards, mais peut-être une ressemblance à n'importe quel égard ne peut-elle pas justifier l'application de la règle de Ressemblance : il faut qu'elle soit « saillante ». Qu'est-ce donc, pour une possibilité, que de ressembler à une autre de manière saillante ? Nous verrons que cette notion de saillance peut se révéler problématique.

Deuxièmement, Lewis donne une indication sur le genre de ressemblance « saillante » qui ne suffit pas à justifier l'application de la règle, à savoir la ressemblance en regard de l'évidence du sujet. Celle-ci ne doit pas pouvoir en justifier l'application, sans quoi le scepticisme triompherait toujours, dans n'importe quel contexte. Pourquoi ? Parce que :

L'actualité est une possibilité non éliminée par l'évidence du sujet. Toute autre possibilité *W* qui est de la même façon non éliminée par l'évidence du sujet ressemble par là même à l'actualité à un égard saillant : à savoir, en regard de l'évidence du sujet. Ce sera le cas même si *W* est à d'autres égards très dissemblable de l'actualité – même si par exemple, il s'agit d'une possibilité dans laquelle le sujet est radicalement induit en erreur par un démon. [...] La règle de Ressemblance n'est jamais censée s'appliquer à *cette* ressemblance. (*op. cit.* p. 430)

Lewis reconnaît le caractère quelque peu *ad hoc* de cette exception, mais précise qu'elle permet de rendre raison de nos pratiques effectives d'attribution de connaissance ordinaire, et qu'elle doit pouvoir être reformulée de manière à lui ôter tout caractère *ad hoc*. Cette exception ne sera cependant d'aucune utilité pour faire face à certaines difficultés que nous évoquerons dans le chapitre 9.

Du côté des règles « permissives » de pertinence, Lewis mentionne la règle de Fiabilité, les règles de Méthode et celle de Conservatisme (*op. cit.* p. 432-4). Nous n'y prêterons par la suite qu'une attention limitée, dans la mesure où elles nous semblent présenter un caractère surnuméraire pour l'analyse lewisienne. La règle de Fiabilité stipule que nous pouvons ignorer à juste titre la possibilité d'un dysfonctionnement des processus et moyens normaux d'acquisition, de conservation et d'extension de la connaissance du sujet : nous présupposons à juste titre la fiabilité de la perception du sujet ou de ses souvenirs par exemple. Les règles de Méthode, quant à elles, qui se situent dans le prolongement de la règle de Fiabilité, portent sur deux méthodes d'inférence non déductive et stipulent que nous pouvons ignorer à juste titre, d'une part, la possibilité que l'échantillon sur lequel le sujet fonde ses généralisations inductives soit tronqué, et d'autre part, la possibilité que la meilleure explication d'un phénomène à laquelle puisse parvenir le sujet ne soit pas la « bonne » explication. Enfin, la règle de Conservatisme stipule que nous pouvons ignorer à juste titre ces possibilités qui sont normalement ignorées par les gens autour de nous.

En dehors des trois règles prohibitives et des quatre règles permissives de pertinence, il y a une règle à laquelle Lewis semble conférer un statut particulier : la règle d'Attention. Il

n'en fait pas mention dans le passage consacré aux règles prohibitives, mais à la suite de l'exposé des quatre règles permissives précédentes, et étrangement, en mettant l'accent sur une formulation qui semble en faire une règle non pas permissive, mais prohibitive :

Règle d'Attention. Une possibilité qui n'est pas ignorée du tout est *ipso facto* non ignorée à juste titre. Ce qui est et n'est pas ignoré est un trait du contexte conversationnel particulier. Peu importe à quel point une certaine possibilité peut être lointaine, peu importe que nous ayons pu l'ignorer dans quelque autre contexte, si dans ce contexte, de fait nous ne l'ignorons pas mais y prêtons attention, alors pour nous maintenant, c'est une alternative pertinente. (*op. cit.* p. 434)

Une manière de comprendre le choix de présenter la règle d'Attention, qui a une forme prohibitive, à la suite de la présentation des règles permissives, est peut-être de concevoir cette règle comme pouvant être abordée de deux points de vue différents. Tout d'abord, comme une règle effectivement prohibitive d'Attention : une possibilité qui n'est pas ignorée dans un contexte n'est pas ignorée à juste titre dans ce contexte. Ensuite, comme une règle permissive d'Inattention : une possibilité qui est ignorée dans un contexte est ignorée à juste titre dans ce contexte, pourvu qu'aucune règle prohibitive ne fasse qu'elle ne soit pas ignorée à juste titre dans ce contexte. Qu'elle doive être scindée en deux, ou qu'elle doive être uniquement entendue comme une règle prohibitive, la règle d'Attention est censée permettre à Lewis de répondre au scepticisme, et est à ce titre tout à fait cruciale. La pertinence des possibilités non ignorées d'erreur est un point sur lequel tous les contextualistes insistent et s'accordent, nous l'avons dit. C'est une condition *sine qua non* dans toute analyse de la connaissance de type contextualiste qu'une possibilité non ignorée soit pertinente pour l'évaluation d'une attribution de connaissance. Si, plutôt que de parler de l'ensemble des possibilités qui ne sont pas ignorées à juste titre, et qui comptent pour l'évaluation épistémique du sujet, nous acceptons de parler de l'ensemble de pertinence contextuelle, et si nous nous rappelons la définition de l'ensemble du contexte donnée précédemment, alors on peut reformuler la règle d'Attention en disant que l'ensemble du contexte est toujours un sous-ensemble de celui de pertinence.

Maintenant, quel est le rapport entre les règles permissives et les règles prohibitives de pertinence contextuelle ? On peut partager l'avis de Oakley pour qui :

Les règles permissives [...] sont défectibles, et les règles prohibitives sont les défecteurs. Ainsi il est approprié d'ignorer des possibilités lorsqu'une règle permissive autorise qu'on l'ignore, pourvu qu'aucune règle prohibitive ne s'applique dans le contexte, auquel cas la règle permissive serait défaite. (Oakley 2001, p. 316)

On peut néanmoins s'interroger sur la nécessité de présenter des règles permissives. Premièrement, si la seule règle permissive était que nous ignorions à juste titre toute possibilité qu'il ne contrevient pas aux règles prohibitives d'ignorer, alors en particulier, nous ignorions à juste titre ces possibilités que les règles permissives nous permettent d'ignorer à juste titre. Si nous sommes autorisés à ignorer toutes les possibilités dont l'ignorance n'est pas interdite par les règles prohibitives, alors nous sommes *ipso facto* autorisés à ignorer toutes les possibilités que nous ignorons, toutes celles que les gens autour de nous ignorent normalement, celle d'une déficience de nos moyens épistémiques ordinaires, celle d'une non représentativité de l'échantillon fondant une induction, ou celle d'une non coïncidence entre la meilleure et la « bonne » explication, pourvu que leur ignorance ne soit pas interdite par les règles prohibitives. Deuxièmement, si les règles prohibitives font bien leur travail et sont exhaustives, alors, une fois appliquées, nous ne devrions pas pouvoir ignorer à juste

titre une possibilité que nous ne pouvons pas ignorer à juste titre dans le contexte, et par conséquent, les seules possibilités que nous devrions pouvoir ignorer ne peuvent être que celles que nous pouvons ignorer. Il semble ainsi que l'on puisse totalement se dispenser des règles permissives, l'important étant, pour l'analyse lewisienne de la connaissance, que nous puissions déterminer quelles possibilités sont pertinentes, non ignorées à juste titre, devant être éliminées par l'évidence du sujet.

C'est pourquoi nous pensons pouvoir donner de l'analyse contextualiste de Lewis une formulation qui, ne faisant intervenir que les règles prohibitives, en conserve les points essentiels :

Analyse lewisienne de la connaissance. La phrase 'S sait que P' est vraie dans un contexte C, si et seulement si P vaut dans toute possibilité W que l'évidence de S n'élimine pas et qui n'est pas ignorée à juste titre dans C en vertu des règles suivantes :

(Actualité) L'actualité de S est une possibilité qui n'est jamais ignorée à juste titre dans C,

(Croyance) Une possibilité que S croit ou devrait croire réalisée n'est pas ignorée à juste titre dans C,

(Attention) Une possibilité qui n'est pas ignorée dans C n'est pas ignorée à juste titre dans C,

(Ressemblance) De deux possibilités qui se ressemblent de manière saillante (autrement qu'en regard de l'évidence de S), si l'une n'est pas ignorée à juste titre dans C, alors l'autre n'est pas ignorée à juste titre dans C.

Il y a quelque chose d'important à remarquer dans cette analyse : elle autorise la possibilité que l'on puisse nous attribuer la connaissance de propositions en l'absence de toute évidence appropriée à notre disposition, en l'absence de toute élimination, et uniquement par ignorance à juste titre de toute possibilité d'erreur. En effet, si la connaissance requiert l'élimination de toutes les possibilités d'erreur qui ne sont pas ignorées à juste titre dans le contexte, alors cette condition sera aussi bien satisfaite lorsque aucune possibilité d'erreur ne se trouve non ignorée à juste titre, ou de manière équivalente, si toute possibilité d'erreur se trouve ignorée à juste titre dans le contexte. Ce point important est l'un des points faibles de l'analyse de Lewis, comme nous aurons l'occasion de l'indiquer dans le chapitre 9.

Venons-en à la manière dont Lewis entend motiver l'acceptation de l'analyse qu'il propose. Selon lui, une telle analyse est satisfaisante parce qu'elle permet à la fois d'évacuer le problème de Gettier et de traiter celui du scepticisme.

Le traitement lewisien du problème de Gettier

C'est grâce à la règle de Ressemblance que l'analyse contextualiste de la connaissance proposée par Lewis est censée permettre de traiter les exemples de style Gettier (se reporter au premier chapitre). Lewis entend en disposer par une combinaison de la règle d'Actualité avec celle de Ressemblance. Nous ne mentionnerons que le traitement, représentatif de sa

stratégie générale, qu'il offre de deux cas de style Gettier en particulier, celui de l'horloge arrêtée de Russell, et celui des granges de Goldman, et de l'exemple de la loterie.

Dans le cas des granges de Goldman, il s'agit d'expliquer pourquoi nous jugeons incorrect de dire qu'Henry sait que ce qu'il voit est une grange, alors que ce qu'il voit est peut-être la seule grange authentique de toute la région, peuplée de façades de granges en papier mâché, qu'il traverse en voiture. Pour Lewis, cela s'explique par ceci que, dans n'importe quel contexte, Henry ne compte tout simplement pas comme ayant connaissance que ce qu'il voit est une grange. La possibilité qu'il puisse être en train de voir l'une des innombrables façades de granges qui peuplent la région ressemble de manière saillante à la possibilité qui pour lui est actuellement réalisée : elle ressemble à celle-ci en regard de l'abondance des façades de granges dans la région. Or, la possibilité qui pour lui est actuellement réalisée ne peut pas être ignorée à juste titre (par la règle d'Actualité). Donc, la possibilité qu'il puisse voir l'une des innombrables façades de granges qui peuplent la région ne peut pas être ignorée à juste titre (par la règle de Ressemblance). Il s'agit cependant d'une possibilité pertinente que l'évidence visuelle d'Henry n'élimine pas : dans une telle possibilité alternative, il aurait exactement la même expérience visuelle d'une grange que celle qu'il a actuellement.

Dans le cas de l'horloge arrêtée de Russell, le problème est d'expliquer pourquoi nous jugeons incorrect d'attribuer à quelqu'un la connaissance qu'il est telle heure, lorsque ce qui lui fait penser que c'est le cas est l'indication (correcte) de son horloge, arrêtée 24 heures plus tôt sur l'heure en question. Pour Lewis, c'est simplement que la possibilité que le sujet ait regardé l'horloge à une autre heure ressemble de manière saillante à son actualité : elle lui ressemble en regard du fait que l'horloge y est arrêtée. Cette possibilité n'est donc pas ignorée à juste titre, elle est pertinente. Ce n'est cependant pas une possibilité que l'évidence dont dispose cette personne élimine. On ne peut donc pas compter ce cas comme un cas de connaissance.

Le traitement lewisien de l'exemple de l'horloge suggère un traitement d'un autre exemple similaire, celui de la conférence rêvée, emprunté à Moore. Un conférencier fait le rêve extrêmement réaliste qu'il est en train de donner la conférence qu'il est effectivement en train de donner dans un état somnambulique. La question de savoir s'il sait qu'il est en train de donner cette conférence lorsque ce qui le lui fait penser est son rêve de conférence, est facilement tranchée par l'analyse de Lewis. Dans l'actualité du conférencier, il est en train de rêver qu'il donne la conférence qu'il est effectivement en train de donner. Une autre possibilité ressemble à son actualité de manière saillante : la possibilité dans laquelle il n'est pas en train de donner la conférence en question, mais dans laquelle il rêve quand même qu'il est en train de la donner. Cette possibilité ressemble à son actualité de manière saillante, soit en regard du fait qu'il est en train de rêver cette conférence. Elle ne peut donc pas être ignorée à juste titre. Cette possibilité ne peut cependant pas être éliminée par l'évidence du conférencier, puisque si elle était réalisée, il rêverait quand même qu'il est en train de donner la conférence, et son évidence serait exactement la même que celle qu'il a actuellement.

Venons-en maintenant à l'exemple de la loterie. Le problème de style Gettier posé par cet exemple est celui d'expliquer pourquoi nous sommes enclins à tenir pour incorrect de dire, avant le tirage, que nous savons que nous possédons un ticket perdant, alors que nous

avons, pour croire que c'est le cas, la plus haute justification envisageable, à savoir 999 999 chances sur 1 000 000 de perdre. Le traitement proposé par Lewis (*op. cit.* p. 430)¹³² consiste à dire que je ne peux pas compter comme ayant connaissance, avant le tirage, que mon ticket sera perdant. En effet, pour chaque ticket vendu à cette loterie, il existe la possibilité que le ticket en question soit le ticket gagnant, où chacune de ces possibilités ressemblent à l'autre de manière saillante, et où, parmi ces possibilités, on trouve celle qui est actuellement réalisée. Ici encore, la stratégie explicative est la même, qui est de dire que nous jugeons incorrect d'attribuer la connaissance, parce que le concours des règles de Ressemblance et d'Actualité rend pertinentes des possibilités d'erreur que l'évidence du sujet n'élimine pas.

Il semble ainsi que l'analyse lewisienne de la connaissance soit en mesure de traiter le problème de Gettier, à l'aide de la règle de Ressemblance. Une critique importante a cependant été adressée par Cohen (1998) à l'encontre de la prétention de Lewis à fournir une analyse de la connaissance qui nous rende un tel service. Elle porte en particulier sur la règle de Ressemblance. Cette objection peut être amenée à partir de la considération du cas suivant, que l'on peut considérer comme une variation sur le thème du mouton de Chisholm. Soient Smith, Jones et Clyde, trois sujets. Smith voit un rocher en forme de mouton derrière lequel se trouve un vrai mouton, qu'il ne peut cependant pas voir depuis son poste d'observation. Jones voit un vrai mouton sur une colline mais a quelque raison de croire qu'il n'y a aucun mouton sur la colline et que ce qu'il voit n'est qu'un rocher en forme de mouton. Clyde voit un rocher en forme de mouton sur une colline sur laquelle il n'y a en réalité aucun mouton. Tous croient cependant qu'il y a un mouton (de chair et de sang) sur la colline.

Intuitivement, nous dirions qu'aucun des trois ne sait qu'il y a un mouton sur la colline devant laquelle ils se trouvent respectivement. Smith n'en a pas connaissance parce qu'il se trouve dans une situation de style Gettier, analogue à celle du mouton de Chisholm. Clyde n'en a pas connaissance parce que sa croyance qu'il y a un mouton sur la colline est tout bonnement fautive. Jones, lui, n'en a pas connaissance parce qu'il dispose d'une raison de croire qu'il n'y a pas de mouton sur la colline, raison qui vient court-circuiter sa croyance qu'il y a un mouton sur la colline. Il est à noter que nous avons, sur cet exemple, l'intuition plutôt stable qu'il serait incorrect, parce que faux, d'attribuer à l'un ou l'autre de ces trois sujets, la connaissance qu'il y a un mouton sur la colline. Cette intuition est stable, notamment dans le sens où l'incorrection qu'il y aurait à leur en attribuer la connaissance ne dépend pas du contexte dans lequel une telle attribution serait effectuée : nous avons l'intuition que, quel que soit le contexte, il serait faux, pour un tiers attributeur, de dire de Smith, de Jones ou de Clyde, qu'ils savent qu'il y a un mouton sur la colline. Le verdict est le même pour tous les trois : ils ne savent pas.

Maintenant – raisonne Cohen –, si l'analyse lewisienne est correcte, il n'est pas exclu, contrairement à l'intuition stable que l'on peut en avoir, que le verdict puisse ne pas être le même dans les différents cas. Plus précisément, il n'est pas exclu que, dans certains contextes, il soit vrai de dire, de l'un des trois observateurs, qu'il sait qu'il y a un mouton

¹³² Pour un traitement de l'exemple de la loterie dans le cadre d'autres analyses contextualistes de la connaissance, se reporter par exemple à DeRose (1996b) ou à Cohen (1998).

sur la colline, et vrai de dire des deux autres qu'ils ne le savent pas. Supposons que l'on ait un tiers attributeur, Albert, et que celui-ci ne se rende pas compte des trois points suivants. 1° Il ne se rend pas compte que la croyance de Smith qu'il y a un mouton sur la colline repose sur une base erronée. 2° Il ne se rend pas compte que Jones a quelque raison de croire qu'il n'y a pas en réalité de mouton sur la colline. 3° Il ne se rend pas compte qu'il ne fait qu'apparaître à Clyde qu'il y a un mouton sur la colline. Toutes ces choses dont Albert ne se rend pas compte sont autant de possibilités d'erreur. Ce qui revient à dire qu'Albert ignore la possibilité que la croyance de Smith ait été formée de manière inappropriée, la possibilité que Jones ait quelque raison de croire le contraire de ce qu'il croit, et la possibilité qu'il ne fasse qu'apparaître à Clyde qu'il y a un mouton sur la colline. Toutes ces possibilités sont ignorées dans le contexte dont le locuteur est Albert. Qu'en serait-il, maintenant, si l'on se fie à l'analyse lewisienne, de la valeur de vérité d'une attribution par Albert, à chacun de ces sujets, de la connaissance qu'il y a un mouton sur la colline ?

Primo, puisque Jones a quelque raison de croire qu'il s'agit plutôt d'un rocher en forme de mouton, en vertu de la règle de Croyance, la possibilité qu'il puisse s'agir d'un rocher en forme de mouton n'est pas ignorée à juste titre dans le contexte d'Albert, et elle doit donc être éliminée par l'évidence de Jones, ce qui n'est pas le cas. Selon l'analyse de Lewis, si Albert disait 'Jones sait qu'il y a là un mouton', il dirait donc quelque chose de faux dans son contexte. *Secundo*, puisque qu'il n'y a pas de mouton sur la colline en face de Clyde, bien qu'il lui semble qu'il y en ait un, en vertu de la règle d'Actualité, la possibilité qu'il ne fasse qu'apparaître à Clyde qu'il y a là un mouton n'est pas ignorée à juste titre dans le contexte d'Albert, et elle doit donc être éliminée par l'évidence de Clyde, ce qui n'est pas le cas. Selon l'analyse de Lewis, si Albert disait 'Clyde sait qu'il y a un mouton', il dirait donc par là quelque chose de faux dans son contexte. *Tertio*, par contre la seule possibilité non éliminée par l'évidence de Smith, possibilité dont la non élimination est ce qui, précisément, nous porte à penser que Smith ne sait pas, est une possibilité qui est ignorée à juste titre dans le contexte d'Albert. C'est la possibilité que Smith ne fasse que voir un rocher en forme de mouton avec un vrai mouton caché derrière : Smith n'a en effet aucune de raison de croire que ce puisse être le cas, et, bien que cette possibilité ressemble à ce qui est actuellement le cas, Albert ignore simplement cette possibilité. Donc, il semble que l'on obtienne, par l'analyse lewisienne de la connaissance, le résultat qu'une attribution par Albert de la connaissance qu'il y a un mouton sur la colline serait vraie lorsqu'elle porte sur Smith, mais qu'une attribution de cette même connaissance à Jones ou à Clyde serait fautive. Ceci va à l'encontre de notre intuition stable selon laquelle ni Smith, ni Jones, ni Clyde ne peuvent se voir attribuer légitimement une telle connaissance, et ce quel que soit le contexte dans lequel elle est supposée leur être attribuée.

L'analyse lewisienne autorise-t-elle vraiment l'ignorance à juste titre, dans le contexte d'Albert, de la possibilité que Smith voie un rocher en forme de mouton avec un vrai mouton derrière, si cette possibilité ressemble de manière saillante à l'actualité de Smith ? Pour Cohen, la réponse est oui, car la question est de savoir pour qui la ressemblance entre deux possibilités doit être saillante : pour le sujet, ou pour l'attributeur ? Selon lui, la manière dont Lewis entend traiter les exemples de style Gettier, comme celui de la montre de Russell, indique clairement que la règle de Ressemblance ne s'applique que dans le cas où la ressemblance entre possibilités est saillante pour l'attributeur, et non pour le sujet (lorsque sujet et attributeur sont distincts). Dans le cas de la montre, le sujet ne compte pas comme

sachant l'heure qu'il est grâce au coup d'œil qu'il jette à la montre, et ce parce que la possibilité qu'il soit une autre heure que celle indiquée ressemble à l'actualité de manière saillante, soit en regard du fait que la montre est également arrêtée sur l'heure en question ; mais c'est une possibilité qui ressemble à l'actualité du sujet d'une manière qui est saillante pour nous, attributeurs du contexte qui sommes informés de sa situation, et non pour le sujet ! Pour Cohen, si elle devait être saillante pour le sujet, on n'aurait plus affaire à un cas de Gettier, « puisque [le sujet] ne serait même pas justifié à croire ce que dit la montre » (*op. cit.* p. 295). Or, si la ressemblance doit être saillante pour l'attributeur afin que la règle de Ressemblance puisse s'appliquer, poursuit Cohen, alors puisque que la ressemblance entre l'actualité de Smith et la possibilité qu'il soit en train de voir un rocher en forme de mouton avec un mouton derrière n'est pas saillante pour l'attributeur Albert, la règle de Ressemblance ne rend pas cette possibilité pertinente. Étant également non pertinente dans le contexte d'Albert en vertu des autres règles, elle est tout simplement non pertinente dans ce contexte, et elle n'a donc pas à être éliminée par l'évidence de Smith pour qu'Albert puisse dire de lui qu'il sait.

À supposer que l'exemple de Cohen pose un problème à l'analyse lewisienne, ce n'est toutefois pas celui que Cohen met en avant et qui repose sur une méprise importante. Selon lui, la ressemblance entre l'actualité de Smith et la possibilité que Smith soit en train de regarder un rocher derrière lequel se trouve un mouton, n'est pas saillante pour l'attributeur Albert. Pour cette raison, la possibilité d'erreur en question est ignorée à juste titre dans le contexte de ce dernier. Parce qu'elle est par ailleurs ignorée à juste titre, en conformité avec les autres règles de pertinence contextuelle, cette possibilité n'a pas à être éliminée par l'évidence de Smith. C'est toutefois se méprendre encore plus sur l'analyse lewisienne que de tirer cette conclusion, et ce pour au moins deux raisons. Premièrement, parce qu'une possibilité au moins dans laquelle Smith voit un rocher avec un vrai mouton derrière *est* pertinente dans le contexte d'Albert : c'est l'actualité de Smith, qui, en vertu de la règle d'Actualité, ne peut être ignorée à juste titre dans aucun contexte ; donc, la possibilité en question n'a pas besoin que l'on se réfère à la règle de Ressemblance pour pouvoir décider de sa pertinence ou de sa non pertinence : elle est pertinente en vertu de la règle d'Actualité.

Deuxièmement, et de manière plus importante, Cohen se méprend profondément sur l'analyse de Lewis. La possibilité que Smith voie un rocher avec un mouton derrière n'est même pas une possibilité que son évidence aurait à éliminer pour qu'il puisse se voir attribuer la connaissance du mouton sur la colline (à supposer que cette possibilité fût pertinente d'une manière ou d'une autre). L'évidence de Smith n'aurait pas à l'éliminer, tout simplement parce que ce n'est pas une possibilité d'erreur en regard de cette attribution, et ce parce que c'est actuellement le cas qu'il y a un mouton sur la colline. Soyons plus précis. L'analyse lewisienne dit que 'S sait que P' est vraie dans un contexte C si et seulement si l'évidence de S élimine toute possibilité non-P qui n'est pas ignorée à juste titre dans C. Il en ressort qu'une possibilité dans laquelle c'est le cas que P, même si elle est pertinente dans C, n'a pas à être éliminée pour que 'S sait que P' soit vraie dans C. Or, la possibilité qui est actuellement réalisée pour Smith est une possibilité dans laquelle *il y a* un mouton sur la colline (le mouton dissimulé par le rocher). Une possibilité dans laquelle Smith est en train de voir un rocher dissimulant un mouton n'est donc pas une possibilité d'erreur : étant une possibilité dans laquelle il y a un mouton dissimulé par le rocher, ce n'est pas une

possibilité dans laquelle il n'y a pas de mouton sur la colline. Ce n'est donc pas une possibilité que l'évidence de Smith doit pouvoir éliminer pour que celui-ci se voie attribuer la connaissance qu'il y a un mouton sur la colline.

L'objection de Cohen à l'encontre de l'analyse lewisienne de la connaissance s'effondre, et l'on peut, pour le moment, rester sur l'idée d'une relative efficacité du traitement du problème de Gettier par l'analyse contextualiste de la connaissance de Lewis. Voyons maintenant comment cette dernière est censée permettre de répondre au scepticisme, dans le cadre de cette approche contextualiste que nous qualifions « d'orthodoxe ».

La réponse lewisienne au scepticisme

Dans l'approche contextualiste orthodoxe du paradoxe sceptique, on répond au sceptique en affirmant qu'il est vrai, en contexte ordinaire, de dire que nous savons que nous avons des mains, qu'il est vrai, en contexte philosophique, de dire que nous ne savons pas que nous ne sommes pas des cerveaux dans une cuve, que le principe de clôture de la connaissance sous implication connue est bien correct, mais que ceci n'implique aucune contradiction, dans la mesure où ce dernier est restreint à un contexte de référence. Nous pouvons ainsi dire quelque chose de vrai en contexte ordinaire par 'Je sais que j'ai des mains', mais nous dirions par là quelque chose de faux en contexte philosophique. Le sceptique nous fait admettre sa conclusion grâce à une manipulation du contexte et en profitant de notre ignorance de la relativité contextuelle des phrases de connaissance, alors que sa conclusion ne vaut que dans un contexte philosophique. Une fois le contexte redevenu ordinairement libéral, la conclusion de l'argument sceptique n'a plus d'effet, et nous comptons comme ayant connaissance d'avoir des mains, ainsi que comme ayant connaissance de la plupart des propositions dont nous sommes ordinairement enclins à nous attribuer la connaissance.

Nous avons vu comment Lewis entend, et peut motiver son acceptation d'un principe de clôture épistémique. Rappelons que chez lui, il s'agit d'un principe de clôture sous implication stricte : si S sait que P et P implique strictement Q, alors S sait que Q. Ce principe découle directement de sa conception de la manière dont sont individuées les propositions, par équivalence nécessaire. Bien entendu, puisque les attributions de connaissance sont relatives au contexte, la vérité de ce principe de clôture épistémique doit être relativisée à un contexte : pour tout contexte C, il est vrai dans C que, si S sait que P et si P implique strictement Q, alors S sait que Q.

Ce principe de clôture sous implication (stricte) n'est pas sans poser de problèmes évidents. Le problème le plus évident, et que Lewis lui-même mentionne, est posé par la conception lewisienne de l'individuation des propositions par équivalence nécessaire, qui a pour conséquence, nous l'avons vu, que n'importe quel sujet connaît toutes les propositions qui sont nécessaires, ou en termes plus appropriés, que n'importe quel sujet peut se voir attribuer véridiquement la connaissance de n'importe quelle proposition nécessaire dans n'importe quel contexte. Or, cela implique que toutes les vérités logiques et mathématiques sont connues de tous et partout. Par exemple, un enfant qui, ayant appris à compter jusqu'à deux et ayant compté combien il avait de mains, se voit attribuer la connaissance d'en avoir deux, pourra également se voir attribuer la connaissance que le nombre de ses mains est le plus petit nombre pair, ou le plus petit nombre tel que tout nombre pair est la

somme de ce nombre-là de premiers, et ce alors même qu'il semble tout à fait incongru de lui accorder ne serait-ce que l'idée de ce que c'est qu'un nombre pair, ou de ce que c'est qu'un nombre premier. La conception lewisienne de l'individuation des propositions a aussi pour conséquence que Lois Lane qui, ayant vu Superman voler, peut se voir attribuer la connaissance que Superman vole, pourra également se voir attribuer véridiquement la connaissance que Clark Kent, alias Superman, vole, si l'on admet l'hypothèse que les noms propres désignent bien le même individu dans tous les mondes possibles. En effet, si Superman est identique à Clark Kent dans tous les mondes possibles, alors il lui est identique dans tous les mondes possibles pertinents pour la connaissance. Puisque *a fortiori* Clark Kent vole dans tous les mondes possibles où Superman vole, Clark Kent vole dans tous les mondes possibles qui sont pertinents pour la connaissance que Superman vole.

Lewis répond à cette objection, en disant simplement que S peut connaître une proposition Q, nécessairement équivalente ou strictement impliquée par une autre proposition P que S connaît, mais ne pas reconnaître l'identité de Q et de P, ou l'identité de P et de (P & Q), parce que P, Q, (P & Q), se présentent à lui sous des atours linguistiques différents. Ceci n'empêche en rien, selon lui, que Q soit connue de S (exactement) lorsque P lui est connue. Il ajoute n'être pas intéressé par ces problèmes d'atours linguistiques, se déclarant intéressé à faire de « l'épistémologie modale, pas hyperintensionnelle » (Lewis 1996, p. 423). On pourrait ne pas se contenter de cette réponse et envisager de rendre compte de ce problème d'atours linguistiques à la façon dont Stalnaker (1984, p. 84 sq.) traite un problème similaire (quoique s'agissant de contextes d'attitudes, non plus épistémiques, mais doxastiques). On dirait alors que, pour toute phrase 'P' (notamment susceptible d'être enchâssée dans un contexte d'attitude épistémique), il y a deux types de propositions : la proposition *que P* qui est exprimée par 'P', et la proposition *que la phrase 'P' exprime la proposition que P*. On pourrait ainsi tenter de répondre au problème des atours linguistiques, en disant que l'enfant, qui sait qu'il a deux mains et qui exprime cette connaissance par la phrase 'J'ai deux mains', sait qu'il a le plus petit nombre pair de mains (c'est la même proposition), mais ne sait pas que la phrase 'J'ai deux mains' exprime la proposition qu'il a le plus petit nombre pair de mains. De la même manière, Lois Lane, qui a la connaissance que Superman vole, connaissance qu'elle exprimerait par 'Superman vole', sait également que Clark Kent vole ; mais ce qu'elle ne sait pas est que la phrase 'Superman vole' exprime la proposition que Clark Kent vole. Dans les deux cas, la méconnaissance du sujet (de l'enfant, de Lois Lane) est méconnaissance, non pas de la proposition exprimée par une phrase, mais méconnaissance que cette phrase exprime *cette* proposition. Le problème avec cette réponse est que nous avons la forte impression que ces deux genres de méconnaissance reviennent un petit peu au même. Nous avons en effet la forte impression que quelqu'un qui ne sait pas quelle proposition est exprimée par une phrase ne peut pas connaître, de ce fait même, cette proposition. Pour le dire encore autrement, nous avons cette impression que la méconnaissance du second type de proposition associé à une phrase entraîne la méconnaissance du premier type de proposition. On serait alors tenté de reformuler ainsi l'analyse lewisienne :

Si la phrase 'P' exprime la proposition que P, alors la phrase de connaissance 'S sait que P' est vraie dans un contexte C, si et seulement si (1) l'évidence de S élimine toute possibilité non-P qui n'est pas ignorée à juste titre dans C, et (2) S sait que 'P' exprime la proposition que P,

où ‘savoir’, dans la condition (2), renvoie à une compétence linguistique qui est ou n’est pas possédée par S, et à ce titre, n’est pas relative au contexte. Cette reformulation aurait toutefois pour effet d’aller à l’encontre de l’idée d’une clôture de la connaissance sous implication stricte, et à l’encontre de l’idée que toute proposition nécessaire est connue de tous. Or, ce sont là deux idées auxquelles tient Lewis.

C’est pourquoi il vaut peut-être mieux, pour évacuer le problème des atours linguistiques, rejeter tout simplement ces deux idées ainsi que la conception de l’individuation qui les sous-tend. On pourra considérer s’il faut accepter une version contextualisée d’un principe de clôture épistémique en vue de répondre au scepticisme, c’est de la clôture épistémique classique, sous implication connue, qu’il devra s’agir plus volontiers :

Pour tout contexte C, il est vrai dans C que, si S sait que P et si S sait que P implique (logiquement, matériellement, strictement) que Q, alors S sait que Q.

Ainsi, l’enfant peut savoir qu’il a deux mains mais ne pas savoir qu’il a le plus petit nombre pair de mains, à moins qu’il sache qu’avoir deux mains revient à en avoir le plus petit nombre pair. On peut ne pas être très heureux du fait qu’il faille renoncer à deux idées apparemment importantes pour Lewis. Simplement, bien qu’elles soient philosophiquement importantes, elles ne sont pas philosophiquement importantes *s’agissant de répondre au scepticisme dans une perspective contextualiste orthodoxe*. Dans une telle perspective en effet, l’acceptation d’un principe plus modéré de clôture, comme celui que nous venons de mentionner, fera aussi bien l’affaire que celui de clôture sous implication stricte. En outre, la clôture ainsi pensée est tout à fait compatible avec le reste de l’analyse lewisienne de la connaissance.

Un tel principe et en particulier sa relativisation à un contexte de référence permettent à Lewis de rendre compte de la portée du scepticisme, de ce qu’il y a de correct dans le discours du sceptique, et d’expliquer comment nous tombons quasi-systématiquement dans le piège de son argument. ‘Si S sait que P et sait que P implique Q, alors S sait que Q’ vaut dans tous les contextes. De la sorte, si dans un contexte C, ‘S sait que P’ est vrai, et si, dans ce même contexte, ‘S sait que P implique Q’ est vrai, alors ‘S sait que Q’ est vrai dans ce contexte. Par contre, si le contexte change « à mi-chemin », rien ne va plus :

Dans l’argument sceptique le contexte a changé à mi-chemin, et la valeur sémantique du mot contextuellement dépendant ‘savoir’ a changé avec lui. La prémisse ‘Je sais que j’ai des mains’ était vraie dans son contexte de la vie de tous les jours, où la possibilité de malins génies (*deceiving demons*) était ignorée à juste titre. La mention de cette possibilité a changé le contexte à mi-chemin. La conclusion ‘Je sais que je ne suis pas dépourvu de mains et induit en erreur’ était fausse dans son contexte, parce qu’il s’agissait d’un contexte où la possibilité de malins génies était mentionnée, donc non ignorée, donc non ignorée à juste titre. (Lewis 1996, p. 441-2)

Autrement dit, ‘Je sais que O’ est vraie en contexte ordinaire et en vertu de la clôture épistémique contextualisée, ‘Je sais que non-SK’ est également vraie en contexte ordinaire (pour O une proposition ordinaire, et SK une hypothèse sceptique d’erreur massive). Lorsque le sceptique présente sa possibilité d’erreur massive, celle-ci n’est plus ignorée à juste titre, en vertu de la règle d’Attention. Dans le contexte philosophique instauré par la mention de cette possibilité sceptique non éliminée par évidence, ‘Je sais que non-SK’ est désormais fausse et c’est ‘Je ne sais pas que non-SK’ qui est vraie. Donc, par un principe de

clôture comme celui mentionné plus haut, ‘Je ne sais pas que O’ est vraie dans ce contexte philosophique.

Le sceptique triomphe sur le terrain du contexte philosophique. Il y triomphe très largement de toutes nos prétentions ordinaires à la connaissance. Le contextualiste lewisien peut néanmoins se consoler à l’idée que ce triomphe n’est que provisoire, puisqu’une fois revenue à un contexte ordinaire où la possibilité sceptique est à nouveau ignorée à juste titre, celle-ci n’a plus besoin d’être éliminée par notre évidence pour que nous comptions comme sachant la plupart des choses à la connaissance desquelles nous prétendons d’ordinaire :

Faites de l’épistémologie. Laissez votre imagination s’emballer. Trouvez des possibilités non éliminées d’erreur partout. [...] Vous avez ainsi atterri dans un contexte avec un domaine énormément riche de contre-exemples potentiels aux attributions de connaissance. Dans un contexte aussi extraordinaire, avec un domaine aussi riche, il ne peut jamais arriver (ou alors difficilement) qu’une attribution de connaissance soit vraie. [...] Voilà comment l’épistémologie détruit la connaissance. Mais elle ne le fait que temporairement. Le passe-temps de l’épistémologie ne nous plonge pas pour toujours dans son contexte spécial. Nous pouvons encore ignorer beaucoup de choses à juste titre, savoir beaucoup de choses, et attribuer véridiquement la connaissance à nous-mêmes ou aux autres, le reste du temps. (*op. cit.* p. 434)

Bien entendu, ce qu’il faut entendre par « L’épistémologie détruit la connaissance », c’est que de s’adonner à l’épistémologie détruit la vérité, et donc l’acceptabilité de nos prétentions ordinaires de connaissance, et non pas que l’épistémologie nous fait perdre une connaissance que nous avions auparavant. Seule change la propriété épistémique dénotée par le terme de connaissance, d’un contexte ordinaire à un contexte philosophique. Dans un contexte donné, il dénote la propriété épistémique que possède un sujet lorsqu’il est en position épistémique d’éliminer toutes les alternatives qui sont pertinentes dans ce contexte. La propriété épistémique dénotée par le terme de connaissance ne sera pas la même d’un contexte ordinaire à un contexte philosophique, parce que les ensembles de pertinence n’y seront pas les mêmes. Par contre, la position épistémique du sujet, elle, reste la même, n’est pas affectée par le changement de contexte.

Conclusion

Nous voyons que l’analyse lewisienne a les ressources pour remplir l’une des deux conditions que nous avons identifiées pour une solution satisfaisante au paradoxe sceptique. Elle permet de rendre compte, en faisant appel à la règle d’Attention, de l’acceptabilité relative de nos prétentions à la connaissance ordinaire. En contexte ordinaire, nous ignorons à juste titre les possibilités d’erreur massive soulevées par le sceptique et nous n’avons donc pas à les éliminer pour compter, dans de tels contextes, comme ayant connaissance d’un grand nombre de choses. C’est pourquoi nous jugeons acceptable de nous en attribuer la connaissance dans ces contextes. Par contre, lorsque le sceptique nous amène à considérer de telles possibilités, le contexte n’est plus le même : parce que nous les considérons désormais, nous ne les ignorons plus et elles sont donc pertinentes dans le contexte. Puisque nous ne pouvons pas les éliminer, nous ne comptons plus comme ayant connaissance de toutes les choses que nous prétendions connaître en contexte ordinaire. C’est pourquoi

nous jugeons plus indiqué de nous refuser cette connaissance dans le nouveau contexte, le contexte philosophique.

Reste maintenant à savoir si l'analyse lewisienne est en mesure de rendre compte de l'autre observation cruciale pour une solution satisfaisante du paradoxe sceptique, celle de la non acceptabilité absolue de toute attribution de connaissance anti-sceptique. L'analyse lewisienne est-elle capable d'expliquer pourquoi nous jugeons intuitivement inacceptable de nous attribuer la connaissance de la fausseté d'une hypothèse sceptique d'erreur massive, quel que soit le contexte dans lequel elle est effectuée ? Cette question est d'autant plus pressante que cette analyse va de pair, chez Lewis, comme chez la plupart des contextualistes existants, avec l'acceptation d'un principe de clôture « classique », sous implication connue. Si l'on admet qu'une personne puisse se voir attribuer, dans un contexte ordinaire, la connaissance d'avoir des mains et si la connaissance est close sous implication connue, alors cette même personne doit pouvoir se voir attribuer, dans ce même contexte, la connaissance de n'être pas un cerveau dans une cuve. Alors comment se fait-il que nous soyons si peu enclins à nous attribuer cette connaissance anti-sceptique, et que nous ne puissions pas facilement trouver de contexte dans lequel quelqu'un pourrait prétendre savoir qu'il n'est pas dans une possibilité sceptique d'erreur massive sans que nous jugions inacceptable pour lui de le faire ? Cette question fera l'objet du chapitre 9.

Auparavant, nous voudrions nous pencher sur une autre question, celle du rôle joué par le « contexte du sujet » dans la détermination de l'ensemble des possibilités pertinentes, et plus généralement, dans la mise en place des standards épistémiques censés gouverner dans le « contexte de l'attributeur ». La position de l'orthodoxie contextualiste, dont nous faisons de Lewis le représentant, sur ce point est suffisamment claire : ce rôle est infime, si ce n'est nul, seul le contexte de celui qui attribue la connaissance au sujet compte, pas celui dans lequel le sujet lui-même s'attribuerait la connaissance. C'est selon nous une grande erreur que de penser de la sorte. Nous tâcherons de rendre ce point explicite dans le prochain chapitre, sur la base de considérations tant épistémologiques que linguistiques, et nous serons amenés, pour rectifier l'erreur en question, à proposer et à défendre la prise en compte d'une règle de pertinence contextuelle, la « règle du Sujet » comme nous l'appellerons, qui ne figurait pas dans l'analyse contextualiste orthodoxe de Lewis, mais que nous jugeons à même de nous rendre de fiers services.

Chapitre 8 Contextualisme du sujet ou contextualisme de l'attributeur

Une solution de type contextualiste au scepticisme, en général, repose sur l'hypothèse que les conditions de vérité d'une phrase de connaissance sont variables d'un contexte à un autre. Étant donné un sujet *S* et une proposition *P*, une attribution à *S* de la connaissance que *P* peut être effectuée en première personne, au travers d'une phrase de la forme 'Je sais que *P*' ou équivalente, ou alors être effectuée en troisième personne, au travers d'une phrase de la forme '*S* sait que *P*' ou équivalente. Dans le premier cas, le contexte est un contexte dont le locuteur est le sujet lui-même, et dans le second, le contexte est un contexte dont le locuteur est un attributeur distinct du sujet. On peut donc, en principe, toujours distinguer au moins deux contextes : celui dont le locuteur est le sujet, et celui dont le locuteur est un attributeur distinct du sujet. Convenons d'appeler le premier le « contexte du sujet », et le second le « contexte de l'attributeur ».

Sur la base de cette distinction, certains, comme DeRose (1992, 1999), ont jugé utile de différencier deux sortes de contextualismes : un « contextualisme du sujet », et un « contextualisme de l'attributeur ». Pour un contextualisme du sujet, les standards épistémiques, en regard desquels une phrase de la forme '*S* sait que *P*' sera vraie ou fausse dans un contexte dont le locuteur est un attributeur *A* distinct du sujet *S*, seront ceux qui sont en place dans le contexte de *S*, celui dont le locuteur est *S*. Pour un contextualisme de l'attributeur, les standards épistémiques pertinents pour l'évaluation de '*S* sait que *P*' dans un contexte dont le locuteur est un attributeur *A* distinct du sujet *S*, seront ceux qui sont en place dans *C*, celui dont le locuteur est *A*.

Dans le cadre d'une analyse contextualiste de la connaissance en termes d'alternatives pertinentes, cette différence sera reflétée par une différence dans la manière de concevoir la fonction de pertinence contextuelle. Par exemple, dans la perspective d'un contextualisme du sujet, la pertinence d'une possibilité alternative dans un contexte dont le locuteur est un attributeur quel qu'il soit, sera définie comme étant fonction du contexte dont le locuteur est le sujet sur lequel porte l'attribution. Dans la perspective d'un contextualisme de l'attributeur, la pertinence dans un contexte dont le locuteur est un attributeur quel qu'il soit, sera définie comme étant fonction du contexte en question. Autrement dit, dans le contextualisme du sujet (ci-après *S-contextualisme*), l'ensemble de pertinence sera uniquement relatif au contexte du sujet, et dans le contextualisme de l'attributeur (ci-après *A-contextualisme*), l'ensemble de pertinence sera uniquement relatif au contexte de l'attributeur, et pas du tout relatif au contexte du sujet.

En termes de standards épistémiques cette fois, le *A*-contextualisme dit que les standards épistémiques qui gouvernent une attribution de connaissance, sont fixés par le contexte de l'attributeur, alors que le *S*-contextualisme dit que les standards épistémiques qui gouvernent une attribution de connaissance, sont fixés par le contexte du sujet et « se projettent », pour ainsi dire, dans le contexte de l'attributeur. Le *S*-contextualisme est une théorie de la relativité au sujet, le *A*-contextualisme une théorie de la relativité à l'attributeur. Dans les deux cas pourtant, il s'agit bien d'un contextualisme. Car qu'il s'agisse

de S-contextualisme ou de A-contextualisme, les standards épistémiques sont supposés variables en fonction du contexte dans lequel l'attribution de connaissance est effectuée. Simplement, pour le A-contextualisme, ils seront aussi variables que peuvent l'être certaines caractéristiques du contexte de l'attributeur, celui dans lequel l'attribution est effectuée, alors que pour le S-contextualisme, ils seront seulement aussi variables que peuvent l'être certaines caractéristiques du contexte du sujet, celui dans lequel il s'attribuerait lui-même la connaissance. Cette différence, ainsi que ses implications, deviendra plus claire par la suite.

On peut déjà remarquer que le contextualisme orthodoxe est un contextualisme de l'attributeur, comme en témoigne explicitement le refus d'auteurs comme DeRose ou Lewis, d'attribuer trop, voire la moindre importance aux facteurs liés au sujet connaissant, pour la détermination des standards épistémiques. Voici ce qu'en dit DeRose :

Certains distinguent entre un 'contextualisme du sujet' et un 'contextualisme de l'attributeur', ou utilisent des qualificatifs légèrement différents pour marquer la même distinction. La question fondamentale est ici de décider si les standards variables qu'un sujet doit satisfaire pour compter comme ayant une connaissance sont relatifs au contexte de ce sujet, ou plutôt au contexte de l'attributeur – la personne décrivant le sujet comme connaissant ou méconnaissant. Je voudrais être clair sur le fait que ce que j'appelle 'contextualisme' est une forme de ce que ces gens appellent le 'contextualisme de l'attributeur'. [...] Certains 'contextualistes du sujet' pointent des exemples dans lesquels des caractéristiques des environs du sujet de connaissance supposé [...] ont un impact sur la question de savoir si le sujet sait. [...] D'autres 'contextualistes du sujet' pointent des caractéristiques du contexte *conversationnel* du sujet : quelle importance y a-t-il à ce que les parties en présence dans la discussion dans laquelle le sujet peut être engagé aient raison à propos de ce qui est en question [...] ? Qu'est-ce qui a été dit dans la conversation dans laquelle le sujet peut être engagé ? Dans quelle 'communauté' le sujet opère-t-il, et quels sont les standards épistémiques appropriés aux intentions et buts de cette communauté ? Maintenant, je pense que les caractéristiques conversationnelles que pointent ces contextualistes du sujet sont les sortes de caractéristiques qui affectent la vérité des attributions de connaissance, mais je pense que ce sont ces caractéristiques du contexte de l'attributeur qui sont importantes. (DeRose 1999, p. 190 sq. ; voir aussi DeRose 1992, p. 494-7)

Le parti pris d'un contextualiste orthodoxe comme Lewis en faveur d'un contextualisme de l'attributeur ressort également du texte suivant :

Je dis que S sait que P si et seulement si P vaut dans toute possibilité laissée non éliminée par l'évidence de S –Psst ! –sauf pour ces possibilités que *nous* ignorons à juste titre. 'Nous' signifie : les locuteurs et auditeurs d'un contexte donné ; c'est-à-dire, ceux d'entre nous qui discutent ensemble de la connaissance de S. C'est ce que nous ignorons, pas ce que S lui-même ignore, qui compte s'agissant de décider de ce que nous pouvons dire véridiquement de la connaissance de S. (Lewis 1996, p. 436)

Nous conviendrons donc que l'orthodoxie contextualiste prend le parti d'un contextualisme de l'attributeur, non d'un contextualisme du sujet.

Dans ce chapitre, nous adopterons sur ce point une position différente de l'orthodoxie contextualiste et soutiendrons qu'une approche contextualiste satisfaisante de la connaissance doit garantir que les standards épistémiques en place dans le contexte de l'attributeur seront au moins aussi exigeants que ceux en place dans le contexte du sujet – prenant ainsi en charge ce qu'il peut y avoir de vrai dans le S-contextualisme ; une telle approche ne doit pas exclure pour autant que les standards de l'attributeur puissent être plus exigeants que

ces derniers – ce qui prend en charge ce qu’il peut y avoir de vrai dans le A-contextualisme. Nous soutiendrons ainsi qu’une analyse contextualiste de la connaissance en termes d’alternatives pertinentes doit inclure, dans son critère de pertinence contextuelle, une condition stipulant que toutes les possibilités qui sont pertinentes dans le contexte du sujet le sont également dans le contexte de l’attributeur.

Pour ce faire, nous proposerons deux arguments, l’un d’ordre épistémologique, l’autre d’ordre plus linguistique. Le premier consistera à dire qu’une analyse contextualiste qui, comme celle de Lewis, s’inscrit dans la perspective orthodoxe d’un contextualisme de l’attributeur, doit faire face à une puissante objection, celle par les « indices manqués » (*missed clues*), objection qu’elle n’a pas les ressources de surmonter, mais que l’on peut aisément évacuer dès lors que l’on exige que la pertinence pour le sujet implique la pertinence pour l’attributeur. Le second argument consistera à dire qu’une analyse contextualiste qui, comme nous le proposons, requiert que les « standards de l’attributeur » soient au moins aussi exigeants, voire plus exigeants, que les « standards du sujet », est plus à même que le S-contextualisme ou que le A-contextualisme, de rendre compte de nos pratiques linguistiques ordinaires d’attribution de connaissance, en 1^{ère} comme en 3^{ème} personne. On comprend d’ores et déjà que notre objectif est de montrer qu’il n’y a pas lieu de choisir entre un contextualisme du sujet et un contextualisme de l’attributeur, et de proposer une approche contextualiste susceptible de bénéficier des avantages de l’un comme de l’autre, sans souffrir des inconvénients de l’un ou de l’autre.

Si l’on prend l’analyse de la connaissance proposée par Lewis comme paradigme d’une analyse contextualiste de la connaissance en termes d’alternatives pertinentes, alors ce qui suit peut être considéré comme la base pour une analyse contextualiste :

Une phrase de la forme ‘S sait que P’ est vraie dans une possibilité W relativement à un contexte C, si et seulement si l’évidence dont dispose S dans W élimine toute possibilité W*, dans laquelle non-P, qui est pertinente dans C.

Nous voudrions faire deux remarques terminologiques. Que devons-nous entendre par « une possibilité » ? Pour Lewis, les possibilités qui sont pertinentes pour la connaissance incluent des possibilités *de se et nunc*, c’est-à-dire relatives à la partie du monde où nous nous trouvons au moment présent, dans la mesure où les propositions qui sont susceptibles de nous être connues incluent des propositions qui sont vraies pour certains d’entre nous et à certains moments, et pas nécessairement pour d’autres à d’autres moments. Nous voulons rester métaphysiquement neutre sur la notion de possibilité. Aussi, nous nous contenterons de tirer de la remarque de Lewis l’idée suivante : une possibilité peut être simplement envisagée comme une paire dont le premier constituant est un monde possible, et dont le second terme est un temps. Lorsque nous disons de Holmes qu’il sait que Moriarty est l’auteur du crime, c’est dans un monde donné – celui imaginé par Conan Doyle – que nous entendons dire qu’il sait que Moriarty est l’auteur du crime ; c’est aussi à un temps donné de ce monde-là que nous entendons dire qu’il le sait : avant que Holmes n’arrive sur la scène du crime, après que Holmes a investigué la scène du crime, etc. Cela ne fait qu’insister sur un point somme toute assez banal. Lorsque nous parlerons d’une « possibilité » dans le reste de ce travail, il faudra entendre quelque chose comme une paire monde/temps en regard de laquelle la vérité d’une phrase de connaissance peut être évaluée et nous conviendrons aussi, pour plus de commodité, de parler simplement de « monde » plutôt que de « paire monde/temps ».

Une deuxième remarque concerne la notion d'élimination. Pour Lewis, l'évidence du sujet élimine une possibilité si l'évidence dont il dispose dans cette possibilité diffère de, n'est pas la même que celle dont il dispose actuellement. En extrapolant un peu, on peut concevoir cette notion d'élimination par l'évidence en termes d'une relation d'équivalence. En effet, dire que l'évidence de S dans une possibilité W et l'évidence de S dans une possibilité W* coïncident, revient à dire que W est la même que W* à un certain égard, en l'occurrence en regard de l'évidence de S. Or, *être la même en regard de l'évidence de S* est bien une relation d'équivalence, dans ce cas une relation d'équivalence définie sur un ensemble de possibilités, de paires monde/temps, de manières dont le monde pourrait être. Aussi, une manière, qui nous semble équivalente, de formuler l'élimination par l'évidence, est de dire qu'à une possibilité W, l'évidence E dont dispose un sujet S élimine une possibilité W*, si et seulement si W et W* ne sont pas équivalentes en regard de E.

Cela étant, nous pensons qu'une analyse contextualiste de base, sur le format précédent, doit préciser sur quel critère de pertinence contextuelle elle fonctionne. Selon nous, un tel critère doit au minimum comporter les deux conditions suivantes :

- Si W est l'actualité de S, alors W est pertinente dans C (la règle lewisienne d'Actualité), et :
- Si W n'est pas ignorée dans C, alors W est pertinente dans C (la règle lewisienne d'Attention).

Ces deux conditions ou règles de pertinence sont absolument cruciales pour toute analyse contextualiste de la connaissance. La première garantit que l'analyse en question respecte le principe de véridicité de la connaissance et la seconde garantit l'affectation de la vérité des attributions de connaissance par le contexte.

Nous avons vu également que Lewis ajoute, à cette base d'analyse contextualiste, les deux suivantes :

- Si S croit ou a quelque raison de croire que W est actuellement réalisée, alors W est pertinente dans C (la règle lewisienne de Croyance), et :
- De deux possibilités W, W* qui se ressemblent de manière saillante (ressemblance en regard de l'évidence de S non comprise), si l'une d'elles est pertinente dans C, alors l'autre est pertinente dans C (la règle lewisienne de Ressemblance).

Dans le chapitre suivant, nous verrons que d'une part la règle de Ressemblance n'est d'aucune utilité dans le traitement du paradoxe sceptique et que d'autre part, le bon travail qu'elle effectue sur les cas de style Gettier peut être pris en charge par une autre règle, plus avantageuse du point de vue des services théoriques rendus. Dans le présent chapitre, nous allons voir que nous pouvons proposer une autre règle, capable d'accomplir aussi bien le travail de la règle de Croyance, mais bien plus utile que cette dernière pour rendre compte de la manière dont nous attribuons ou refusons d'ordinaire la connaissance dans certaines situations, ainsi que pour traiter un type particulier d'exemples de style Gettier, qui donne lieu à une puissante objection à l'encontre du contextualisme lewisien.

Indices manqués, règle de Croyance et règle du Sujet

L'objection par les indices manqués

Cette objection est celle « par les indices manqués ». Elle consiste à dire qu'une analyse contextualiste, comme celle offerte par Lewis, ne permet pas de rendre compte de ces exemples dans lesquels l'évidence du sujet élimine bien toutes les possibilités non-P qui sont pertinentes selon le critère de Lewis, mais où nous sommes intuitivement enclins à lui refuser la connaissance de P, et ce parce que le sujet ne parvient pas à apprécier et à tirer parti des indices qu'il y a sous les yeux. L'exemple que donne Schaffer est le suivant :

Le Professeur A est en train de tester l'étudiant S sur ses connaissances en ornithologie. A montre à S un chardonneret et demande, « Chardonneret ou canari ? » A pensait que ce serait une première question facile : les chardonnerets ont des ailes noires alors que les canaris ont des ailes jaunes. S voit que les ailes sont noires (c'est l'indice) mais S n'apprécie pas que les ailes noires indiquent un chardonneret. Aussi S répond-il, « Je ne sais pas. (Schaffer 2001, p. 203)

Intuitivement, nous ne dirions pas de S qu'il sait qu'il s'agit d'un chardonneret, tout simplement parce qu'il n'est pas en mesure d'exploiter l'évidence dont il dispose : il lui manque, dirait-on, la connaissance que son évidence est une évidence en faveur du chardonneret. Le verdict de l'intuition préthéorique sur ce cas est vraiment très forte, et une analyse satisfaisante de la connaissance doit en tenir compte, c'est-à-dire être en mesure de rendre compte de notre refus d'attribuer à S la connaissance en question.

Un tel cas est un contre-exemple à l'analyse contextualiste de Lewis, dans la mesure où toutes les conditions suffisantes qu'elle stipule pour une attribution véridique de connaissance sont satisfaites. Dans cet exemple en effet, toutes les possibilités, dans lesquelles l'oiseau n'est pas un chardonneret et qui ne sont pas ignorées à juste titre dans le contexte de l'interrogation, sont bien éliminées par l'évidence dont dispose S. Dans ce contexte, seules deux possibilités ne sont pas ignorées à juste titre : la possibilité qui est actuellement réalisée, dans laquelle l'oiseau est bien un chardonneret, et la possibilité non ignorée (puisque mentionnée explicitement par le Professeur) que l'oiseau soit un canari. De ces deux possibilités, seule la seconde est une possibilité dans laquelle l'oiseau n'est pas un chardonneret. Elle seule doit donc être éliminée par l'évidence, ici essentiellement visuelle, dont dispose S, qui a devant les yeux un oiseau aux ailes noires. Cette évidence élimine bien la possibilité qu'il s'agisse d'un canari : ce n'est pas la même chose du point de vue de l'évidence que de voir un canari et de voir un chardonneret, et s'il s'agissait d'un canari, l'évidence qu'il aurait alors serait différente de celle qu'il a actuellement ; un chardonneret a les ailes noires, un canari les ailes jaunes. L'évidence de S élimine donc bien la seule, et donc toute possibilité contextuellement pertinente dans laquelle il ne s'agit pas d'un chardonneret. L'analyse de Lewis prédit donc, pour ce cas, que dans le contexte de l'interrogation, S compte comme ayant connaissance qu'il s'agit d'un chardonneret. Ceci va très fortement à l'encontre de l'intuition, sans oublier que S lui-même avoue son ignorance de l'espèce du spécimen qu'on lui présente. On a donc bien, semble-t-il, un puissant contre-exemple à l'analyse contextualiste de Lewis.

D'après Schaffer, il y a deux grandes manières dont un défenseur de cette dernière pourrait chercher à répondre : la première, en cherchant, du côté du critère de pertinence contextuelle, à dire qu'une possibilité que l'évidence de S n'élimine pas est bel et bien perti-

nente, non ignorée à juste titre dans le contexte de l'interrogatoire ; la seconde, en cherchant, du côté de la définition de l'élimination par l'évidence, à dire que la possibilité non ignorée à juste titre dans le contexte que l'oiseau soit un canari, n'est pas éliminée par l'évidence de S.

La première option est, selon Schaffer, sans issue. Une possibilité supplémentaire, qui ne serait pas ignorée à juste titre et ne serait pas éliminée par l'évidence de S, ne pourrait être qu'une possibilité dans laquelle l'évidence de S serait la même que celle qu'il a actuellement. Pour cela, il faudrait que cette possibilité soit une possibilité dans laquelle l'oiseau est un canari ayant des ailes noires, un canari mutant, ou un canari savamment déguisé en chardonneret, ou quelque chose dans le genre. Or, si l'on tient compte uniquement du contexte tel qu'il est décrit dans l'exemple, une telle possibilité n'est pas pertinente. Tout d'abord, elle est ignorée, et donc ignorée à juste titre par la règle d'Attention, pourvu que cela ne contrevienne pas à une autre règle de pertinence. Elle n'est pas non plus la possibilité actuellement réalisée, et donc elle est ignorée à juste titre par la règle d'Actualité, pourvu qu'elle ne contrevienne pas à une autre règle de pertinence. Cependant, elle n'est pas non plus une possibilité pertinente selon la règle de Croyance, puisque, d'une part rien n'est dit, dans l'exemple, des croyances de S à propos des canaris, et que d'autre part, il semble même que S n'ait aucune croyance particulière sur la couleur des ailes des canaris. Enfin, il ne s'agit pas d'une possibilité pertinente en vertu de la règle de Ressemblance. Bien qu'elle ressemble à l'actualité de S d'une manière saillante en regard de l'évidence de S, Lewis précise bien que la règle de Ressemblance n'est pas une règle que l'on peut appliquer en prenant l'évidence du sujet comme mesure de la ressemblance, sans quoi n'importe quelle possibilité sceptique d'erreur massive serait toujours pertinente quel que soit le contexte et nos prétentions ordinaires à la connaissance ne seraient jamais véridiques dans aucun contexte (voir la première section du chapitre précédent).

La seconde option, celle de chercher à faire en sorte que la (seule) possibilité contextuellement pertinente ne soit pas éliminée par l'évidence de S, n'est pas plus viable que la précédente, selon Schaffer. Pour cela, il faudrait modifier la définition lewisienne de l'élimination par l'évidence d'une manière ou d'une autre. Le problème est que, quelle que soit la modification qu'on veuille apporter à cette définition, cette redéfinition de l'élimination devra garantir que la possibilité contextuellement pertinente que l'oiseau soit un canari ne sera pas éliminée par l'évidence de S. Or, cette possibilité est une possibilité dans laquelle l'oiseau a les ailes jaunes (puisque c'est un canari). Donc, la redéfinition envisagée devra garantir que l'évidence de S n'élimine pas une possibilité dans laquelle l'oiseau a les ailes jaunes. Or, puisque d'une part, cette possibilité est une possibilité dans laquelle l'oiseau n'a pas les ailes noires, que d'autre part elle est pertinente dans le contexte, mais qu'enfin elle n'est pas éliminée par l'évidence de S, il devra s'ensuivre que l'on ne pourra pas dire de S qu'il sait que l'oiseau qu'on lui montre a des ailes noires. S a pourtant tout pour savoir que l'oiseau qu'on lui montre a les ailes noires ! Il a l'expérience visuelle d'un oiseau avec des ailes noires, dans des conditions normales pour un fonctionnement perceptif fiable, et si l'expérience visuelle d'un oiseau avec des ailes noires ne permet pas de savoir qu'il a des ailes noires, alors rien ne peut lui permettre de le savoir ! Intuitivement, nous dirons de S qu'il sait que l'oiseau qu'on lui montre a des ailes noires.

Comme le remarque à très juste titre Schaffer, des cas d'indices manqués sont là, un petit peu partout :

Peut-être Sherlock Holmes peut-il tenir compte du moindre indice, mais à nous, pauvres mortels, les indices nous échappent tout le temps. Le détective peut trouver des empreintes mais manquer de les rapporter au criminel ; je peux voir mes alentours mais échouer à reconnaître où je suis ; vous pouvez entendre une mélodie mais manquer d'identifier la chanson. L'indice manqué est comme un hiéroglyphe – on connaît sa forme, mais pas sa signification. (Schaffer 2001, p. 203)

Schaffer pense ainsi avoir mis le doigt sur un problème pour l'analyse lewisienne de la connaissance et avoir miné les deux seules manières apparemment envisageables d'y répondre. L'a-t-il vraiment fait ? A-t-il vraiment réussi à établir que l'on ne peut ni répondre à l'objection des indices manqués en travaillant sur la pertinence, ni y répondre en travaillant sur l'élimination ?

Black (2003) n'est pas de cet avis, pour qui non seulement l'analyse lewisienne, telle quelle, résiste aux cas d'indices manqués, mais en outre permet de rendre compte adéquatement de tous les cas de ce genre. Selon lui, pour commencer, Schaffer n'a pas réussi à établir que l'on ne peut pas répondre à l'objection des indices manqués en travaillant sur la pertinence. Il soutient que l'analyse lewisienne survit à l'exposition aux cas d'indices manqués, en cherchant à montrer qu'il y a bel et bien une possibilité, qui est non éliminée par l'évidence de S, et qui est pourtant pertinente au sens lewisien, et plus particulièrement, pertinente en vertu de la règle prohibitive de Croyance.

Une réponse par la règle de Croyance

Black commence par considérer l'ensemble des croyances que S pourrait avoir sur la différence entre chardonneret et canari. Selon lui, S pourrait croire l'une des trois choses suivantes :

- (A) les chardonnerets ont des ailes noires et les canaris ont des ailes jaunes,
- (B) les chardonnerets ont des ailes jaunes et les canaris ont des ailes noires,
- (C) les chardonnerets comme les canaris peuvent avoir des ailes noires.

Dans l'exemple d'indices manqués de Schaffer, S ne croit pas (A), pas plus d'ailleurs qu'il ne croit (B). La raison en est qu'il est censé échapper totalement à S que la différence de couleur des ailes puisse être un indice sur la voie d'une réponse à la question « Chardonneret ou canari ? ». En particulier, il est censé totalement lui échapper que le fait que l'oiseau ait les ailes noires puisse être un indice tout court. Selon Black, ceci ne peut lui échapper totalement qu'à condition que S croie (C), qu'à condition que S croie que les chardonnerets comme les canaris peuvent avoir des ailes noires.

Or, en vertu de la règle de Croyance, une possibilité que le sujet croit réalisée n'est pas ignorée à juste titre dans le contexte. Aussi, puisque S croit que (C), la possibilité dans laquelle les chardonnerets comme les canaris peuvent avoir des ailes noires est une possibilité pertinente dans le contexte de l'interrogation. Or, ne pas ignorer à juste titre cette possibilité implique de ne pas ignorer à juste titre la possibilité que l'oiseau soit un canari avec des ailes noires. Or, cette possibilité n'étant pas éliminée par l'évidence de S (puisque ce qu'il voit comme oiseau a bien les ailes noires), l'analyse lewisienne prédit bien le résultat attendu : dans le contexte en question, S *ne compte pas* comme ayant connaissance que l'oiseau est un chardonneret. Pour Black, un traitement similaire peut être appliqué à tous les cas envisageables d'indices manqués : pour qu'on ait un cas d'indices manqués, il faut que l'indice

approprié échappe totalement au sujet, ce qui implique que celui-ci ait une croyance qui, en vertu de la règle lewisienne de Croyance, rend pertinente une possibilité que son évidence n'élimine pas.

On peut cependant remarquer plusieurs choses dans la façon qu'à Black de répondre à Schaffer. Tout d'abord, Black commence par dire que si S croit quelque chose dans l'exemple de Schaffer, c'est que les chardonnerets comme les canaris peuvent avoir les ailes noires. Cependant, il n'y a rien dans la question du Professeur qui puisse suggérer à S que c'est du côté de la couleur des ailes qu'il faille chercher l'indice à exploiter. La différence entre un chardonneret et un canari pourrait tenir dans la taille de l'oiseau, dans celle de son bec, dans celle de sa queue ou dans la couleur de celle-ci, etc., et non dans la couleur du plumage. Autrement dit, S pourrait aussi croire bien d'autres choses que (C) : que le chardonneret comme le canari peuvent avoir le bec ou la queue de telle couleur, de telle taille, etc. Dès lors, pourquoi dire de S qu'il croirait (C), plutôt que l'une ou l'autre de ces choses ? Pourquoi ne pas plutôt dire qu'il croit toutes ces choses ? Dire de S, comme le fait Black, qu'il ne peut croire que (C), implique que S tient pour acquis que la différence cruciale entre chardonneret et canari tient dans la couleur des ailes. Dans ce cas, on voit mal comment, tenant ceci pour acquis, il pourrait croire que les chardonnerets comme les canaris peuvent avoir les ailes noires.

La seule manière de s'en sortir, pour Black, est de concéder que (C) n'est qu'une des nombreuses croyances qu'entretient S sur les similitudes et dissimilitudes entre chardonnerets et canaris. Black devra donc dire de S qu'il croit que :

(D) les chardonnerets comme les canaris peuvent avoir le bec de la forme de celui de cet oiseau,

(E) Les chardonnerets comme les canaris peuvent avoir la queue de la couleur de celle de cet oiseau,

et ainsi de suite, pour chacun des aspects de l'oiseau sur lequel, pour autant que S sache (c'est-à-dire très peu), la différence pourrait se faire entre un chardonneret et un canari.

Mais peut-on vraiment dire que S *croit* l'une ou l'autre de ces choses ? Est-il raisonnable de penser que S croit (D) ou qu'il croit (E) ? Peut-on seulement dire qu'il tient pour vrai que (C) ? Tout dépend peut-être de la manière dont on interprète le « peuvent » dans (C), (D), et (E). Il semble toutefois que la manière la plus intuitive de comprendre comment S se rapporte à des propositions comme (C), (D), et (E), est de penser qu'il s'y rapporte comme à autant de possibilités qui sont pour lui laissées ouvertes, des possibilités qu'il n'est pas en position d'exclure. Peut-être même pourrions-nous dire que S n'ignore pas ces possibilités alternatives. Cependant, on se rappellera que la règle d'Attention ne s'applique pas aux possibilités que le sujet lui-même n'ignore pas, mais aux possibilités qui ne sont pas ignorées dans le contexte d'attribution. D'autre part, et surtout, ne pas ignorer une possibilité ne revient pas à la croire réalisée, mais revient à ne pas la présupposer non réalisée. Il semble ainsi étrange de dire que, parce que S croit (C), (D) ou (E), la possibilité d'un canari aux ailes noires, ou au bec de la couleur du bec de l'oiseau, ou à la queue de la couleur de la queue de l'oiseau, est pertinente pour sa connaissance que l'oiseau est un chardonneret. On ne peut pas dire, comme on devrait le faire si l'on suit le raisonnement de Black, que S croit (C), (D), (E). Ce qu'il est clairement plus indiqué de dire, c'est que (C), (D), (E) renvoient à des possibilités laissées ouvertes pour S, des possibilités qu'il n'ignore pas et qu'il n'élimine

pas. Donc, si de telles possibilités sont pertinentes, ce que nous ne nions pas, ce n'est pas en vertu de la règle de Croyance, comme le prétend Black, mais au plus en vertu de la règle d'Attention.

Mais même à supposer que Black ait raison, et que le recours à la règle de Croyance permette à l'analyse lewisienne de résister à l'exemple d'indices manqués proposé par Schaffer, cela ne tend aucunement à indiquer qu'un tel recours peut lui permettre de résister à d'autres exemples d'indices manqués du même genre. On peut en effet trouver des exemples d'indices manqués, auxquels l'analyse lewisienne ne peut échapper par un simple recours à la règle de Croyance. Prenons le cas suivant. Mulot assassine quelqu'un avec un couteau, sur lequel il laisse ses empreintes digitales. L'inspecteur Futé et son équipe inspectent la scène de crime et découvrent les empreintes laissées sur le couteau. À ce stade de l'enquête, Futé n'a encore aucun suspect, et n'importe qui aurait pu commettre le crime. Parce qu'à ce stade de l'enquête, n'importe qui aurait pu commettre le crime, et que les empreintes retrouvées sur l'arme pourraient être celles de n'importe qui, pour autant que Futé le sache, Futé ne peut être autorisé à ignorer aucune possibilité. L'ensemble de pertinence est donc extrêmement vaste, une possibilité par personne en position d'avoir commis le crime. Est-ce que, à ce moment-là de leur investigation, Futé compte comme ayant connaissance que Mulot est le criminel ? Intuitivement, non.

L'analyse lewisienne prédit cependant le résultat contraire, puisque d'une part, l'évidence dont dispose Futé – les empreintes retrouvées sur l'arme – élimine toutes les possibilités pertinentes dans lesquelles quelqu'un d'autre que Mulot a laissé ses empreintes sur l'arme, et puisque d'autre part, la seule possibilité pertinente non éliminée est la possibilité actuellement réalisée dans laquelle ce sont les empreintes de Mulot qui sont sur l'arme. On a ici encore un cas d'indices manqués à l'encontre de l'analyse lewisienne de la connaissance. Black pourra-t-il recourir à la règle de Croyance pour sauver cette dernière, d'une manière analogue à celle dont il entend traiter l'exemple proposé par Schaffer ? Non. Pour cela, il lui faudrait commencer par dire que Futé croit que chacune des autres personnes en mesure de poignarder quelqu'un peut avoir les mêmes empreintes digitales qu'une autre, ce qui est une option à exclure, dans la mesure où Futé est quand même un inspecteur de police suffisamment bien formé et bien rôdé. La manœuvre de Black ne permettrait donc pas d'endiguer la conclusion indésirable : l'analyse de Lewis devrait accorder à Futé, dans le contexte, la connaissance de l'implication de Mulot dans le crime.

En résumé, il semble bien que les cas d'indices manqués posent un problème à l'analyse contextualiste de la connaissance proposée par Lewis, et que celle-ci ne peut aisément se sortir d'affaire. Plus généralement, ce problème se pose à toute analyse contextualiste de la connaissance par les alternatives pertinentes. Il est possible pour une telle analyse de s'appliquer avec succès, moyennant une importante rectification de la notion lewisienne de pertinence contextuelle. La rectification que nous allons proposer est d'ailleurs si importante que nous doutons que l'on puisse encore l'inscrire dans le sillage lewisien. Afin d'amener l'hypothèse contextualiste hétérodoxe qui va nous permettre de disposer de ce problème des indices manqués, voyons d'abord quel diagnostic on peut faire de l'échec à connaître dans les exemples d'indices manqués, et en particulier dans l'exemple de Schaffer.

Vers la règle du Sujet

Dans l'exemple de Schaffer, il semblerait que l'ensemble des possibilités qui, selon le critère lewisien, sont pertinentes dans le contexte de l'interrogatoire, n'inclut pas certaines possibilités qui ne sont pas ignorées par le sujet S, que son évidence n'élimine pas, et dont la non élimination explique pourquoi S lui-même ne s'attribuerait pas la connaissance que l'oiseau est chardonneret (pas plus d'ailleurs que la connaissance que l'oiseau est un canari). Notre diagnostic est que S ne peut se voir attribuer la connaissance en question pour cette même raison, à savoir que S n'ignore pas et considère même sérieusement certaines possibilités d'erreur que son évidence n'élimine pas. Ces possibilités d'erreur non ignorées de S, quelles sont-elles ? Il n'est pas nécessaire de les multiplier. On peut se contenter de mentionner la possibilité que l'oiseau qu'on lui présente soit un canari avec des ailes noires, ou alternativement, la possibilité que les canaris, et donc que ce canari en particulier, aient des ailes noires. Intuitivement, c'est bien une possibilité que nous n'ignorerions pas, sur laquelle nous porterions notre attention, si nous étions dans la même situation que S, non informés que nous serions du fait que les canaris diffèrent des chardonnerets de manière significative par la différence de couleur de leurs ailes. Ce serait bien une possibilité qui serait pour nous laissée totalement ouverte, et en attente d'être éliminée, si nous devions à la place de S nous prononcer sur la question de savoir si l'oiseau qu'on nous présente est un chardonneret ou un canari. Intuitivement, nous ne nous attribuerions pas la connaissance qu'il s'agit d'un chardonneret, parce que nous ne serions pas en mesure d'exclure cette possibilité – puisque notre évidence serait exactement la même si les canaris avaient les ailes noires. Notre hypothèse est que c'est également pour cette raison que dans un contexte d'interrogation, disons dans le contexte dont l'attributeur est le Professeur, nous devrions nous voir refuser la connaissance en question.

Nous pensons que, lorsque le sujet et l'attributeur sont distincts, une possibilité non ignorée par le premier n'est pas ignorée à juste titre par le second. Plus encore, une possibilité non ignorée à juste titre par le sujet n'est pas ignorée à juste titre par l'attributeur. Soient S un sujet, P une proposition, et A un attributeur distinct du sujet. Il y a deux contextes auxquels on peut se référer : celui dont le locuteur est S, et celui dont le locuteur est A. Ceci veut dire qu'il y a deux contextes dans lesquels la valeur de vérité d'une phrase de connaissance portant sur S et P peut être envisagée. Dans le premier, il s'agit de la phrase en 1^{ère} personne 'Je sais que P', dans le second, il s'agit de la phrase en 3^{ème} personne 'S ne sait pas que P'. Ce que nous suggérons est qu'il ne peut pas être plus facile, pour S, de satisfaire les conditions pour que 'S sait que P' soit vraie dans le contexte dont le locuteur est A, que de satisfaire les conditions pour que 'Je sais que P' soit vraie dans le contexte dont le locuteur est S. Autrement dit, notre suggestion est que le standard épistémique qui vaut dans le contexte dont le locuteur est l'attributeur ne peut pas être moins exigeant que celui valant dans le contexte dont le locuteur est le sujet. En d'autres termes encore, ceci revient à proposer une nouvelle règle de pertinence, la « règle du Sujet » :

Règle du Sujet. Si une possibilité W est pertinente dans le contexte dont le locuteur est le sujet S, alors W est pertinente dans le contexte dont le locuteur est l'attributeur A.

Cette règle est, comme la règle de Ressemblance chez Lewis, une métarègle de pertinence, puisqu'elle revient à inclure, dans l'ensemble de pertinence du contexte de l'attributeur, les possibilités qui sont pertinentes, dans le contexte du sujet, en vertu des

autres règles de pertinence que sont celles d'Actualité et d'Attention appliquées à ce second contexte. Nous ne mentionnons que les règles d'Actualité et d'Attention, dans la mesure où l'acceptation de cette nouvelle règle nous permet de nous dispenser d'une règle comme celle lewisienne de Croyance. La règle de Croyance dit qu'une possibilité que le sujet croit, ou devrait croire réalisée, est toujours pertinente dans le contexte de l'attributeur. Or, si un sujet croit, ou a quelque raison de croire, qu'une possibilité est réalisée, on peut supposer, apparemment à raison, que cette possibilité n'est pas ignorée dans le contexte du sujet, qu'elle reste une possibilité ouverte à l'élimination. N'étant pas ignorée dans le contexte du sujet, elle y est pertinente, en vertu de la règle d'Attention, et elle est donc pertinente dans le contexte de l'attributeur, en vertu de notre nouvelle règle. Ainsi, si l'on accepte cette dernière, nous pouvons apparemment nous dispenser de la règle de Croyance.

Cette règle du sujet nous permet de traiter l'exemple de Schaffer. Dans celui-ci, dans le contexte de S, la possibilité que les canaris aient des ailes noires n'est pas ignorée, et elle y est donc pertinente en vertu de la règle d'Attention ; parce qu'elle est pertinente dans le contexte de S, elle l'est également dans le contexte d'interrogation, disons dans celui du Professeur qui évalue les connaissances ornithologiques de S. Pour que 'S sait que l'oiseau est un chardonneret' soit vraie dans ce contexte d'interrogation, l'évidence de S doit donc éliminer la possibilité que les canaris aient les ailes noires. Son évidence n'élimine pas cette possibilité. Donc, il est faux de dire, dans ce contexte d'interrogation, que S sait que l'oiseau est un chardonneret et il y est vrai de dire qu'il ne le sait pas. Mieux encore, la règle du sujet garantit la fausseté d'une attribution de cette connaissance à S dans n'importe quel contexte. En effet, quel que soit le contexte de l'attributeur, le contexte du sujet reste un contexte dans lequel la possibilité que les canaris aient des ailes noires est pertinente. Or, en vertu de la règle du Sujet, les possibilités pertinentes dans le contexte du sujet seront projetées dans le contexte de l'attributeur, quel qu'il soit. Ainsi, la règle du Sujet garantit que, quel que soit le contexte de l'attributeur, il serait faux, dans ce contexte, de dire de S qu'il sait que l'oiseau est un chardonneret.

Il y a plus. Cette règle du Sujet est capable de rendre compte de bien d'autres cas d'indices manqués. Nous n'en donnerons que deux illustrations. Revenons sur l'exemple de notre enquêteur Futé sur la scène du crime. Il y découvre les empreintes du criminel Mulot sur l'arme du crime, mais il n'a encore aucun suspect en vue. Intuitivement, parce que, pour l'enquêteur Futé à ce stade-là de l'enquête, n'importe qui aurait pu commettre le crime et laisser ses empreintes sur l'arme, il serait faux de dire de Futé qu'il sait que Mulot est l'auteur du crime. Comme nous l'avons précédemment mentionné, l'analyse de Lewis prédit au contraire que, dans un contexte approprié, un attributeur pourra dire quelque chose de vrai par 'Futé sait que Mulot est l'auteur du crime'. Supposons par exemple que dans le cadre d'une enquête sur un autre meurtre, où le mode opératoire est très similaire et ayant eu lieu dans le même périmètre que celui sur lequel enquête Futé, Mulot compte parmi les deux seuls suspects, l'autre étant Dupont. L'inspecteur Débrouille est responsable de cette autre enquête. On l'informe des détails et du degré d'avancement de l'enquête de Futé. Il pense tout de suite à Mulot et à Dupont. Dans son contexte, les seules possibilités qui sont pertinentes, au sens lewisien, sont celles actuellement réalisées, dans laquelle Mulot est l'auteur du crime, et celle que Débrouille n'ignore pas, dans laquelle c'est Dupont qui en est l'auteur (admettons qu'aux yeux de Débrouille, aucune possibilité ne ressemble de manière saillante à aucune de ces deux-là). Or, l'évidence dont dispose Futé, les empreintes digitales

de Mulot sur l'arme du crime, élimine bien la possibilité que Dupont soit l'auteur du crime. L'analyse lewisienne donnera donc comme résultat quelque peu incongru que Débrouille dirait quelque chose de vrai par 'Futé sait que Mulot est l'auteur du crime'.

Avec notre règle du Sujet, nous échappons à ce résultat. Dans le contexte dont le locuteur est Futé, il y a un grand nombre de possibilités qui ne sont pas ignorées, qui sont laissées ouvertes à l'élimination, à propos du propriétaire des empreintes. Il y en a au moins une pour chaque personne valide habitant dans ce pays, dans une condition physique suffisamment bonne pour avoir commis le crime, et libre d'aller et venir. Le nombre est trop important pour qu'on les mentionne toutes. C'est à l'évidence acquise au cours de l'enquête qu'il reviendra d'en réduire le nombre. Parce que chacune de ces possibilités n'est pas ignorée dans le contexte de Futé (aucune d'elles n'est présupposée non réalisée par Futé), toutes y sont pertinentes, et toutes sont donc également pertinentes dans n'importe quel contexte dont le locuteur ne serait pas Futé, mais Débrouille par exemple. En vertu de la règle du sujet, Débrouille ne peut ignorer à juste titre aucune des possibilités qui ne sont pas ignorées à juste titre par Futé. Parmi les possibilités dans lesquelles Mulot n'est pas l'auteur du crime et qui sont pertinentes dans le contexte de Futé (dont il ne présuppose pas à juste titre qu'elles ne sont pas réalisées), il y a la possibilité que les empreintes retrouvées sur l'arme soient celles de M. Joufflu, et celle que les empreintes retrouvées sur l'arme soient celles de Mme Grogne. Ce seront toutes deux des possibilités qui, en vertu de la règle du Sujet, seront pertinentes dans n'importe quel autre contexte, dont celui de Débrouille. Or, de disposer, pour toute évidence, des empreintes sur l'arme du crime, n'élimine aucune de ces deux possibilités. Donc, il serait faux pour Débrouille de dire de Futé qu'il sait que Martin est l'auteur du crime, de même qu'il serait faux de le dire dans n'importe quel contexte. Ceci est conforme à l'intuition que nous en avons.

La seconde illustration de la puissance de la règle du Sujet dans le traitement des cas d'indices manqués sera plus courte. Sillas découvre de la boue sur la semelle des bottes en caoutchouc de sa femme. La boue vient du chantier du nouveau centre commercial Got-U, de l'autre côté de la ville, et c'est le seul endroit de la ville, et même du monde, où l'on peut trouver de la boue ayant cet aspect. Sillas n'y connaît rien en boue ni en géologie et il est incapable de dire d'où vient celle collée aux semelles des bottes de sa femme. Nous jugeons intuitivement que l'on ne pourrait en aucune façon attribuer à Sillas la connaissance que la boue vient du chantier du nouveau centre commercial, et ce quel que soit le contexte dont on serait l'attributeur. Notre règle du Sujet garantit ce résultat. Parce que Sillas n'y connaît rien en matière de boue, celle qui se trouve sous les bottes de sa femme pourrait venir de n'importe où, et toute possibilité quant à la provenance de la boue en question est pour lui laissée ouverte, et donc pertinente dans son contexte. Étant pertinente dans son contexte, elle l'est dans n'importe quel autre dont il ne serait pas le locuteur. Or, puisque l'évidence de Sillas, la boue sous les bottes de sa femme, n'élimine aucune possibilité dans laquelle la boue pourrait venir d'ailleurs que du chantier du centre commercial, il n'y a donc aucun contexte dans lequel il serait vrai de dire de Sillas qu'il sait que la boue vient du chantier du centre commercial. Nous avons une manière toute simple de disposer des cas d'indices manqués.

Nous avons ainsi quelque raison de penser qu'une analyse contextualiste de la connaissance en termes d'alternatives pertinentes est satisfaisante, seulement si elle inclut la règle du Sujet parmi les conditions pour la pertinence contextuelle d'une possibilité. La raison

qui nous le fait penser est une raison d'ordre épistémologique : une analyse intégrant la règle du Sujet nous permet d'évacuer l'objection anti-lewisienne par les indices manqués, et de rendre compte de tels cas.

Par l'acceptation de notre règle du Sujet, et de l'idée que les standards épistémiques du contexte de l'attributeur doivent être au moins aussi exigeant que ceux du contexte du sujet, nous prenons nos distances, non pas seulement par rapport à l'analyse contextualiste de Lewis, mais par rapport à l'orthodoxie contextualiste plus généralement, qui semble ne pas en mesurer toute l'importance. Pour DeRose comme pour Lewis, par exemple, la condition d'inclusion des standards du sujet dans les standards de l'attributeur n'est, pour ainsi dire, que facultative. Voici ce qu'en dit DeRose :

Les standards sont fixés par la situation de l'attributeur. Bien sûr, pour certains objectifs, nous pouvons souhaiter évaluer la croyance d'un sujet relativement aux standards fixés par les caractéristiques de son contexte. Mais il n'y a rien dans le contextualisme de l'attributeur qui l'empêche : parmi les nombreux standards que le contexte d'un locuteur peut sélectionner, il y a ceux qui sont pertinents pour le contexte du sujet. (DeRose 1999, p. 191)

Le caractère facultatif, pour les tenants de l'orthodoxie contextualiste, de la prise en compte des standards en place dans le contexte du sujet, ressort clairement de cet extrait. C'est ce qui ressort également du passage suivant que l'on trouve chez Lewis :

Supposons que nous soyons des détectives ; la question cruciale pour notre résolution du crime est de savoir si S *savait* déjà, lorsqu'il a acheté le revolver, qu'il était susceptible d'être la victime d'un chantage. Nous concluons que oui. *Nous* ignorons diverses possibilités éloignées, comme n'importe quel détective entêté devrait le faire. Mais S ne les ignore pas. S est par profession un épistémologue sceptique. Il n'ignore jamais grand-chose de quoi que ce soit. Si c'est ce que nous, nous ignorons, qui compte pour la vérité de notre conclusion, nous pouvons avoir raison de penser que S savait déjà. Mais si c'est ce que S ignore qui compte, alors nous avons tort, parce que S n'a jamais su grand chose de quoi que ce soit. Je dis que nous pouvons avoir raison ; donc que c'est ce que nous, et non S, nous ignorons qui compte.

Mais supposons qu'à la place nous soyons des épistémologues considérant ce que S sait. Si nous sommes bien informés à propos de S [...], alors si S considère une certaine possibilité, nous considérons la considération que S lui porte. Mais considérer la considération que S lui porte, c'est *ipso facto* la considérer nous-mêmes. Dans ce cas, à la différence du cas des détectives, les possibilités que nous ignorons à juste titre doivent figurer parmi les possibilités que S lui-même ignore. Nous pouvons ignorer moins de possibilités que S, mais pas plus. (Lewis 1996, p. 437)

Il ressort de ce passage que pour Lewis, sous la supposition que l'attributeur est bien informé de la situation dans laquelle se trouve le sujet, toute possibilité non ignorée du sujet sera non ignorée de l'attributeur, et donc pertinente dans le contexte de celui-ci. Ceci n'exclut cependant pas qu'un attributeur mal informé, et qui ignorerait plus de possibilités que le sujet lui-même, puisse attribuer véridiquement la connaissance à ce même sujet. Dans notre analyse, que l'attributeur soit bien informé de la situation de S n'est plus une supposition que l'on peut faire ou ne pas faire, c'est une condition *sine qua non* pour n'importe quel attributeur. Ce qui signifie qu'un attributeur n'est pas en position de faire une attribution véridique de connaissance s'il ignore plus de possibilités que le sujet lui-même. Selon nous, il ne doit pas être plus facile, pour un sujet, de compter comme ayant une connaissance dans le contexte d'un attributeur quel qu'il soit, que dans celui du sujet

lui-même. Les standards épistémiques en place dans le contexte de l'attributeur doivent être au moins aussi exigeants que ceux en place dans le contexte du sujet.

Que l'attributeur soit suffisamment bien informé de la position du sujet pour que toute possibilité pertinente dans le contexte de ce dernier soit pertinente dans le sien, n'est pas une simple éventualité, n'est pas purement facultative ; c'est une règle normative fondamentale qui gouverne nos pratiques ordinaires d'attributions et refus de connaissance. Qu'elle les gouverne bien, c'est ce que nous allons maintenant essayer d'établir, en procédant d'abord à une comparaison entre le contextualisme du sujet et le contextualisme de l'attributeur, du point de vue de leur capacité à traiter certains exemples de discours ordinaire sur la connaissance. Cet examen comparatif nous permettra d'établir qu'il n'y a pas, d'un côté, l'option d'un contextualisme de l'attributeur, et de l'autre, celle d'un contextualisme du sujet, mais qu'il n'y a qu'un seul contextualisme qui, s'il est bien compris, s'il incorpore la condition correspondant à notre règle du Sujet, bénéficie de tous les avantages de l'un comme de l'autre, sans en souffrir les inconvénients. Nous proposerons ensuite un dernier argument en faveur de la supériorité de notre approche contextualiste sur celle du contextualiste orthodoxe de l'attributeur, argument fondé sur la considération de cas ordinaires dans lesquels un locuteur revient sur l'une de ses attributions de connaissance précédentes.

Le contextualisme du sujet

Nous commencerons par présenter le contextualisme du sujet un peu plus en détail, au travers des positions de Hawthorne et de Stanley qui en sont les deux principaux représentants à l'heure actuelle, et nous mentionnerons certaines difficultés d'ordre général auxquelles il est confronté. Nous passerons ensuite à la question qui est la plus cruciale, celle de savoir laquelle des deux approches, celle du S-contextualisme ou celle du A-contextualisme, est la plus à même de rendre compte de nos pratiques ordinaires d'attribution et de refus de connaissance. C'est sur cette question, en effet, que la décision est censée devoir se jouer entre les deux formes de contextualisme, et c'est à l'occasion de son examen que nous pourrions proposer notre argument linguistique en faveur d'une analyse incorporant la règle du Sujet.

Une précision terminologique avant de commencer. S-contextualisme et A-contextualisme diffèrent dans leur conception de la façon dont sont déterminés les standards épistémiques. Le A-contextualisme dit que les standards pour la vérité d'une phrase de connaissance sont déterminés par le contexte de l'attributeur. Le S-contextualisme dit que les standards pour la vérité d'une phrase de connaissance sont déterminés par le contexte du sujet, et ne sont que reflétés dans le contexte de l'attributeur. Nous parlons cependant dans les deux cas de contextualisme. Nous avons défini ce dernier de manière très générale, comme la thèse selon laquelle les conditions de vérité d'une phrase de connaissance sont variables d'un contexte à l'autre. Le A-contextualisme semble, des deux labels mentionnés, celui qui semble le plus naturellement convenir à cette thèse. Pour cette raison, certains jugent plus approprié de parler « d'invariantisme » lorsqu'ils en viennent à aborder ce que nous, nous avons convenu d'appeler le « contextualisme du sujet ». On parle parfois « d'invariantisme de la sensibilité au sujet », « d'invariantisme sensitif modéré », « d'invariantisme de la relativité au sujet », ou « d'invariantisme subjectiviste ».

C'est selon nous une manière inexacte de voir les choses. Bien entendu, on peut comprendre le contextualisme comme disant que c'est le contexte de l'attributeur qui fixe les standards de connaissance, et alors on se sentira justifié à ne parler de contextualisme que s'il s'agit de A-contextualisme. Cependant, si l'on reprend la distinction générale de Unger, l'invariantisme diffère du contextualisme en ceci qu'il n'admet pas que les conditions de vérité des phrases de connaissance puissent varier d'un contexte d'énonciation à un autre : les standards pour 'S sait que P' restent les mêmes à travers les contextes. Le S-contextualisme apparaît bien alors comme un contextualisme.

Tout d'abord, c'est bien en fonction de certaines caractéristiques d'un contexte que sont déterminés les standards épistémiques, en l'occurrence le contexte du sujet. Deuxièmement, si le S-contextualisme a raison et que les standards en place dans le contexte du sujet se projettent dans celui de l'attributeur, une différence dans le contexte du sujet fera bien une différence dans le contexte de l'attributeur, s'agissant des conditions et de la valeur de vérité d'une phrase de connaissance. Pour rendre ce point encore plus clair, on pourra dire que pour l'invariantisme (sceptique ou modéré), les conditions de vérité pour 'S sait que P' ne peuvent pas différer d'un contexte d'énonciation à l'autre, parce que seules les conditions d'assertabilité garantie de telles phrases dépendent du contexte d'énonciation ; alors que pour le contextualisme de l'attributeur, les conditions de vérité de telles phrases peuvent différer d'un contexte d'énonciation à l'autre, parce qu'elles dépendent du contexte de l'attributeur, et non du contexte du sujet, comme le prône le contextualisme du sujet. On pourra encore noter que le contextualisme du sujet, tout comme le contextualisme de l'attributeur, est conforme à une prise de position en faveur d'un « pluralisme épistémologique », conformément auquel, pour une même proposition, il peut exister plusieurs standards corrects relativement auxquels un sujet se verra attribuer ou refuser véridiquement la connaissance de cette proposition, alors que l'invariantisme classique (sceptique ou modéré) s'engage en faveur d'un « singularisme épistémologique » selon lequel, pour une proposition donnée, il n'y a qu'un seul et unique standard épistémique qui soit correct (extraordinairement exigeant, ou ordinairement lâche selon le cas).

C'est pourquoi nous avons décidé de nous en tenir à un usage du label « contextualisme », plutôt que de celui « d'invariantisme », pour parler de la théorie de la relativité des standards au contexte du sujet. Chacun est évidemment libre de ne pas nous suivre sur cette question terminologique. On ne perdra ni ne gagnera rien d'important à préférer un label à l'autre dans l'examen qui va suivre.

Cette mise au point ayant été faite, nous pouvons, avant d'en venir à l'évaluation des mérites et limites relatifs des contextualismes du sujet et de l'attributeur, indiquer en quoi peut bien consister le détail d'une analyse de la connaissance dans la perspective du S-contextualisme. L'approche S-contextualiste compte parmi ses plus ardents défenseurs des auteurs comme Hawthorne et Stanley¹³³, dont nous présentons maintenant brièvement les positions. Ceci nous permettra de donner une idée plus claire de ce que peuvent bien être les caractéristiques du contexte du sujet qui sont censées être responsables de la relativité

¹³³ On peut peut-être ajouter Blackson (2004) à cette courte liste de défenseurs du S-contextualisme. Pour des critiques récentes de cette position, voir DeRose (2004, 2005) et Richard (2004).

des attributions de connaissance, et de la manière dont elles sont censées affecter ces dernières.

Deux exemples de contextualisme du sujet : Hawthorne et Stanley

Hawthorne (2004) accepte de manière évidente une forme de S-contextualisme, qu'il appelle, pour sa part, un « invariantisme sensitif modéré » (*moderate sensitive invariantism*), pour le distinguer de ce que l'on a appelé « invariantisme » tout court (sceptique et modéré) d'une part, et d'autre part, du contextualisme de l'attributeur, qu'il appelle « contextualisme » tout court. Dans sa perspective S-contextualiste :

Les sortes de facteurs que le [A-contextualiste] envisage comme contribuant à la dépendance vis-à-vis de l'attributeur – attention, intérêts, enjeux, et ainsi de suite – [portent] sur la vérité des attributions de connaissance dans la seule mesure où il s'agit de l'attention, des intérêts, des enjeux, et ainsi de suite, du sujet » (Hawthorne 2004, p. 157).

Donc, pour que 'S sait que P' soit vraie, certaines conditions sur la position épistémique de S doivent être satisfaites par S, modulo la contribution de certains facteurs pertinents liés au contexte de S (le contexte de la conversation dont S est un participant ou celui d'une réflexion à part soi de la part de S).

Hawthorne isole deux façons dont on peut comprendre l'idée d'une contribution du contexte du sujet à la vérité des attributions de connaissance, l'idée étant, dans l'une et l'autre façon, que l'importance pratique qu'il y a, pour le sujet, d'avoir raison et de ne pas se tromper, est déterminante pour la pertinence d'une alternative. En règle générale, le A-contextualiste opte pour l'une ou l'autre version d'un principe d'élimination pertinente, principe selon lequel, étant donnés un sujet S et une proposition P, si une possibilité non-P est pertinente dans un contexte C d'attribution de connaissance, alors si S n'est pas en position épistémique d'éliminer cette possibilité non-P, alors S ne compte pas dans C comme ayant connaissance que P. Hawthorne propose la contrepartie S-contextualiste de ce principe d'exclusion pertinente, en faisant intervenir une certaine notion de « saillance relative au sujet », et insistant sur le fait qu'il ne s'agit plus simplement d'un principe régissant la variation de la simple valeur sémantique du verbe de connaissance, mais régissant bel et bien la possession, la non possession et la dépossession de la connaissance : « Si S pense que *p*, mais si une certaine contre-possibilité est saillante pour S, alors S ne sait pas que *p* » (*op. cit.* p. 159). Hawthorne caractérise de manière très abstraite une alternative « saillante pour un sujet » comme une hypothèse d'erreur dont il semble au sujet qu'elle pourrait être effective, pour autant qu'il sache. Il s'agit donc d'une possibilité épistémique, c'est-à-dire d'une possibilité qui n'est pas incompatible avec la connaissance du sujet. Quand une alternative non-P est saillante pour un sujet, il semble au sujet que, pour autant qu'il sache, il se pourrait que non-P.

Hawthorne distingue trois façons dont la saillance d'une possibilité d'erreur dans le contexte d'un sujet peut détruire sa connaissance (*op. cit.* p. 169-72). Premièrement, on peut penser que s'il semble à un sujet qu'il se pourrait qu'il se trompe en croyant que P, alors il ne croira pas que P, et si la connaissance nécessite la croyance, alors on comprend que la saillance d'une possibilité non-P puisse détruire la connaissance de P. Deuxièmement, on peut penser que s'il semble au sujet qu'il pourrait se tromper, ceci lui fournit l'évidence d'une possibilité d'erreur de sa part ; si l'évidence d'une possibilité d'erreur pour un sujet

mine la connaissance correspondante, on comprend que la saillance d'une possibilité d'erreur puisse détruire la connaissance. Troisièmement, sans aller jusqu'à dire que la connaissance implique la croyance, on peut penser que le fait qu'il semble au sujet qu'il pourrait se tromper le porte à croire qu'il ne sait pas que P, et penser que de croire que l'on ne sait pas implique que l'on ne sait pas. Évidemment, la valeur de chacune de ces trois explications dépend de l'adoption préalable d'une certaine analyse de la connaissance et de certains principes de logique épistémique faisant le lien entre les notions de croyance, de connaissance et d'évidence. Hawthorne préfère ne pas se prononcer en faveur de l'une d'entre elles, se contentant d'indiquer leur disponibilité théorique.

Hawthorne mentionne également une autre manière dont la connaissance peut être détruite. Il admet que l'anxiété du sujet peut contribuer à rendre certaines hypothèses d'erreur saillantes, et que certaines inférences sont aptes à provoquer une telle anxiété. Quelqu'un qui, sorti de chez lui après avoir fermé le gaz, se met à s'inquiéter de l'avoir fermé ou pas, peut être amené à s'inquiéter d'une éventuelle défaillance de sa mémoire. L'anxiété qu'il se provoque lui-même mine la connaissance qu'il avait d'avoir fermé le gaz avant la prise en compte de la possibilité d'une défaillance de sa mémoire. Selon Hawthorne, l'anxiété provoquée par l'importance d'avoir raison et les enjeux en cas d'erreur peut faire une différence dans la possession, la non possession et la dépossession de la connaissance du sujet.

À côté de la notion de saillance pour un sujet, celle « d'environnement pratique » du sujet est appelé à jouer un rôle dans la vérité des attributions de connaissance (*op. cit.* p. 173-80). La connaissance d'un sujet peut dépendre de l'environnement pratique du sujet, c'est-à-dire des intérêts pratiques qui, pour lui, sont en jeu, de même qu'elle peut dépendre de son contexte de délibération. Relativement aux intérêts pratiques du sujet et aux enjeux auxquels il est confronté, il peut se faire que l'existence d'une très faible chance épistémique que non-P ne fasse pas plus de différence pour la connaissance de P que si cette chance était de zéro. On m'a offert un ticket de loterie. Je vais chez le libraire et je décide d'acheter le *Guide du Trégor* plutôt que le *Guide des Seychelles*, parce que je me dis que je ne pourrais pas m'offrir un voyage dans une contrée exotique. Étant donnés mes intérêts pratiques du moment, je sais que je ne pourrais pas m'offrir la destination exotique, même si j'ai une chance infime de gagner à la loterie.

S'il y a une petite chance épistémique que non-p, on sait que p seulement si l'on est dans un environnement pratique où la différence entre une petite chance épistémique que non-p et une chance épistémique de zéro que non-p n'est pas pertinente du point de vue des affaires courantes. (*op. cit.* p. 178)

La chance que j'ai de gagner à la loterie est de une sur un million, disons, et compte tenu de mon environnement pratique du moment, où la question est de savoir si j'achète l'un ou l'autre guide de voyage, cette infime possibilité ne fait aucune différence par rapport à une situation où je n'aurais absolument aucune chance de gagner à la loterie. Par contre, cela ferait une différence si, au sortir de la librairie, quelqu'un me proposait de me racheter le ticket, même pour une très modique somme, auquel cas mon environnement pratique serait tel que la connaissance de ne pas pouvoir m'offrir une destination exotique me ferait désormais défaut (Nous aurons plus loin l'occasion d'insister sur le caractère suspect de ces « allées et venues » de connaissances).

Beaucoup des idées du S-contextualisme d'Hawthorne¹³⁴ se retrouvent sous une forme sensiblement différente dans celui de Stanley (2003, 2004a, 2004b, 2005a, 2005b, Hornsby et Stanley 2005). La qualification de ce dernier comme un tenant du S-contextualisme découle de son analyse de la connaissance et de l'explicitation qu'il donne de certaines notions figurant dans la formulation de cette analyse. L'analyse de Stanley, qu'il appelle la « théorie de la relativité à l'intérêt » (*interest-relative account of knowledge*), peut être reformulée de la manière suivante :

Une phrase de la forme 'S sait que P' est vraie, si et seulement si :

- (1) P est vraie,
- (2) non-P n'est pas une possibilité épistémique sérieuse aux yeux de S,
- (3) si P est une question pratique sérieuse aux yeux de S, alors non-P a une probabilité objective suffisamment faible, étant donnée l'évidence totale de S, et :
- (4) S croit que P sur la base d'une évidence non inférentielle, ou croit que P sur la base d'une inférence compétente à partir de propositions connues de S.

On voit déjà que cette analyse n'invite pas à un A-contextualisme, car il n'y a rien dans cette clause qui fasse dépendre la sémantique des K-phrases du contexte de l'attributeur, et puisqu'en outre, une question pratique ou une possibilité épistémique est posée comme « sérieuse » *pour un sujet*, et non pour un attributeur.

La probabilité objective d'une alternative est comprise par Stanley comme relative à l'évidence à disposition du sujet, c'est-à-dire à un ensemble de propositions et d'éléments non propositionnels issus de l'expérience, auxquels le sujet a une relation épistémique privilégiée. Étant donnée l'évidence du sujet S en faveur d'une proposition P, il y a un niveau de probabilité *n* que n'importe qui devrait rationnellement assigner à P s'il avait la même évidence que S. Une proposition qui a une probabilité de ce type égale ou supérieure à 50 pour cent, comptera comme une « possibilité épistémique sérieuse » pour le sujet, étant donnée l'évidence dont il dispose. Ensuite, lorsque la proposition P à connaître est une question pratique sérieuse aux yeux du sujet, ce qui compte comme une probabilité suffisamment faible pour non-P est fonction des enjeux, des conséquences qu'il y aurait, pour le sujet, à être dans l'erreur s'il croyait que non-P. Stanley dit qu'une proposition est une « question pratique sérieuse » aux yeux d'un sujet, à condition que ce dernier ne puisse pas rationnellement ignorer certaines alternatives à cette proposition dans sa prise de décision,

¹³⁴ Hawthorne propose une autre façon de comprendre le rôle de l'environnement pratique et délibératif sur la connaissance du sujet : à supposer que P soit vraie, si S est dans un environnement pratique où S doit utiliser P comme prémisse dans une délibération, S sait que P, auquel cas la chance épistémique de non-P est de zéro. Toutefois, comme il l'admet lui-même, il y a ici quelque chose de circulaire puisque l'on devra aussi dire que lorsque la chance épistémique de non-P est supérieure à zéro, S ne sait pas que P et ne peut pas utiliser P comme prémisse dans sa délibération. Pour Hawthorne cependant, ce cercle n'est pas vicieux et il faut apprendre à vivre avec (Hawthorne 2004, p. 178).

bien qu'il précise n'avoir pas de critère bien précis pour décider quelles alternatives peuvent être légitimement ignorées dans une prise de décision¹³⁵.

Comme chez Hawthorne, on trouve chez Stanley l'idée que la pertinence épistémique est partiellement fonction de l'importance pratique pour le sujet. L'importance des facteurs liés au contexte du sujet intervient en effet dans cette conception à au moins deux titres. Premièrement, lorsque P est une question pratique sérieuse, c'est une condition nécessaire de la connaissance que P que l'hypothèse que non-P ait une probabilité objective suffisamment faible, étant donnée l'évidence du sujet. Deuxièmement, ce qui compte comme une probabilité objective suffisamment faible est déterminé par certains éléments relevant du contexte du sujet, en l'occurrence ses intérêts pratiques et ses buts. Ainsi, contrairement au A-contextualisme, c'est le contexte du sujet, plutôt que celui de l'attributeur, qui détermine la force de l'évidence requise à l'encontre d'une alternative, et qui est donc seul susceptible d'être tenu pour responsable d'une variation dans les standards épistémiques.

Des approches de Hawthorne et de Stanley ressort l'utilisation non restreinte de la « descente sémantique ». On passe sans difficulté de '*S sait que P est vraie dans le contexte de S*', à '*S sait que P*' et l'on dit sans problème de S qu'il gagne et qu'il perd la connaissance que P, plutôt que de dire qu'une attribution qui était vraie/fausse à t_1 devient fausse/vraie à t_2 . Contrairement à ce qui se passe avec le contextualisme de l'attributeur, le principe de décitation pour la vérité des phrases de connaissance semble valable : '*S sait que P est vraie dans le contexte de S*', si et seulement si S sait que P. À cela, il y a une raison très simple. Si c'est le contexte du sujet qui détermine les conditions, et donc la valeur de vérité d'une attribution de connaissance dans n'importe quel contexte conversationnel, quel que soit l'attributeur du contexte, alors il semble que l'on puisse dire que c'est le contexte du sujet qui détermine les conditions, et donc la valeur de vérité d'une attribution de connaissance *simpliciter*, pas ses conditions ou sa valeur de vérité *en contexte*. Une manière peut-être plus éclairante de le dire est celle-ci : ce n'est pas seulement que la vérité d'une attribution de connaissance est relative au contexte du sujet, c'est carrément la possession, la non possession, et la dépossession d'une connaissance qui lui est relative. Un sujet peut obtenir une connaissance à un moment t_1 , lorsque certaines possibilités d'erreur ne sont pas pertinentes dans son contexte, et la perdre à un moment t_2 , uniquement parce que ces possibilités y sont devenues pertinentes entre-temps. Alors que l'on peut parler, avec le A-contextualisme, d'une relativité de la vérité des *attributions de connaissance*, on peut directement parler, avec le S-contextualisme, d'une relativité de la *connaissance*. Gardons bien cela à l'esprit pour la suite.

Le S-contextualisme est essentiellement présenté comme une option alternative au A-contextualisme, soit au contextualisme orthodoxe, ce qui, si cette option s'avère bien sérieuse, constitue en soi une objection à ce dernier. À cet effet, les tenants du S-contextualisme se proposent de montrer que leur approche par la relativité au sujet fait

¹³⁵ Il mentionne cependant trois manières dont une possibilité pourrait être légitimement ignorée : si étant donnée l'évidence du sujet, la probabilité objective est relativement faible que cette possibilité soit effective, si le sujet n'a aucune maîtrise sur la réalisation de cette possibilité, et si le fait pour le sujet de savoir que cette possibilité est ou sera réalisée ne résulterait pas dans une amélioration notable dans sa vie, par rapport aux plans d'action qu'il tente déjà de mettre en œuvre. Stanley précise que ce pourrait bien être là des conditions non nécessaires, quoique suffisantes, d'ignorance légitime.

aussi bien, si ce n'est mieux, que celle par la relativité à l'attributeur, s'agissant principalement de rendre compte de nos pratiques linguistiques ordinaires d'attribution et de refus de connaissance. C'est cet argument en faveur du S-contextualisme et à l'encontre du A-contextualisme qui va nous occuper dans la plus grande partie de ce qui va suivre. Bien que le versant plus proprement épistémologique du S-contextualisme n'ait pas encore reçu toute l'attention qu'il mérite certainement, il nous semble toutefois intéressant de mentionner assez rapidement certaines difficultés générales auxquelles doivent inévitablement faire face les théoriciens de la relativité au sujet.

Difficultés générales avec la relativité au sujet

Le contextualisme du sujet dit que les standards épistémiques dépendent de certaines caractéristiques du contexte du sujet, comme son environnement pratique et l'importance pratique qu'il y a, pour lui, à ne pas se tromper. Ces deux éléments sont censés avoir une incidence sur la taille de l'ensemble de pertinence, et notamment, sur ce qui compte comme une question pratique sérieuse (chez Stanley) ou saillante (chez Hawthorne). On se souvient, à ce stade, de la remarque de Dretske selon laquelle de tels « facteurs affectent, non *le fait que oui ou non* quelque chose est connu, mais le fait que oui ou non il est raisonnable de *dire* que vous savez ou de *penser* que vous savez » (1981, p. 367). Sur ce point, Dretske ne semble pas pouvoir être démenti. On a bel et bien l'impression que ces facteurs jouent un rôle dans la détermination des alternatives pertinentes pour la vérité d'une attribution ou d'un refus de connaissance. Cependant, pour le S-contextualisme, ces facteurs seraient pertinents, non pas seulement pour la vérité ou la fausseté d'une attribution de connaissance, mais aussi pour la possession ou pas de connaissance. Or, ceci implique qu'un sujet S peut connaître une proposition P à un certain moment t_1 , et ne plus la connaître à un moment ultérieur t_2 , uniquement parce qu'entre t_1 et t_2 , une alternative est devenue pertinente dans le contexte de S (disons, parce que les intérêts de S ont changé entre t_1 et t_2), bien que P soit toujours le cas à t_2 et indépendamment de toute modification dans la position épistémique de S entre t_1 et t_2 .

Ceci pose un problème évident si l'on tient à l'idée d'un progrès dans l'enquête. On peut en effet voir la connaissance comme le résultat visé par la mise en œuvre d'une enquête, et l'on peut associer à toute enquête un projet épistémique, celui de connaître telle ou telle proposition. Or, pour adapter une remarque de Brower (1998, p. 649), la connaissance résultant d'une enquête se fonde, dans la plupart des cas, sur des connaissances déjà en place. Si les standards épistémiques changent en fonction des intérêts pratiques des sujets et si la connaissance d'une proposition peut aller et venir en fonction du contexte du sujet, un enquêteur ne peut pas, en règle générale, se fonder sur les connaissances qu'il a glanées lorsque son contexte était très différent. Pour le dire autrement, supposons que le sujet S ait pour projet épistémique de savoir si P. Par une déduction compétente, il peut savoir que P à partir de sa connaissance que P_1, P_2, \dots, P_n . Supposons qu'il soit parvenu à savoir que P_1, P_2, \dots, P_n , mais dans des contextes différents pour chacune des P_i , et que dans certains de ces contextes où une P_i était connue, sa connaissance précédente d'une autre proposition se voyait détruite. De telles « allées et venues » dans la connaissance de S l'empêchent ainsi de parvenir à savoir que P par une déduction compétente, puisqu'il ne sera pas autorisé à réunir les divers morceaux de connaissance susceptibles de servir de prémisses à la déduction. En bref, le sujet devra « réévaluer continuellement [sa] connais-

sance dans chaque situation » (*op. cit.* p. 649), ce qui est manifestement un frein au progrès de l'enquête et une menace pour l'uniformité de la vie épistémique.

Le S-contextualisme a aussi cette autre conséquence que, de deux sujets qui se trouvent dans la même position épistémique vis-à-vis d'une même proposition, au même moment, au même endroit, dans les mêmes conditions et le même état de fonctionnement cognitif, l'un peut connaître cette proposition et l'autre non. À supposer que S_1 et S_2 disposent exactement de la même évidence E vis-à-vis de la proposition P , mais qu'une alternative Q à P soit saillante ou soit une question pratique sérieuse dans le contexte de S_2 et pas dans le contexte de S_1 , S_1 peut alors savoir que P sur la base de E et S_2 ne pas savoir que P sur la base de E . Une telle idée ne paraît pas totalement incongrue. Il semble en effet souhaitable qu'une approche de la connaissance permette de rendre compte du fait qu'un sujet intéressé uniquement à se désaltérer puisse s'attribuer correctement la connaissance qu'il y a de l'eau dans le verre qui est devant lui, sur la base de sa reconnaissance de certaines qualités superficielles perceptibles du liquide, alors qu'un autre sujet dont le projet de connaissance s'inscrirait dans le cadre d'une expertise de police scientifique sur un meurtre par empoisonnement, refuserait à raison de s'attribuer la connaissance que le liquide dans le verre est de l'eau, en l'absence d'une analyse de la composition chimique du liquide. Le S-contextualisme semble de prime abord être en mesure de prendre en charge cette exigence, puisqu'il affirme que de deux sujets dans la même position épistémique vis-à-vis d'une même proposition, l'un peut connaître cette proposition et l'autre pas, uniquement en raison d'une différence dans certaines caractéristiques de leur contexte respectif (leurs intérêts et environnements pratiques respectifs, l'importance pour chacun d'avoir raison, etc.).

Le S-contextualisme a cependant pour autre conséquence que l'on peut connaître plus (de propositions) en ignorant plus (d'alternatives à ces propositions). C'est ce qui doit résulter si les intérêts et buts pratiques des sujets déterminent bien la classe des alternatives à éliminer pour posséder la connaissance, idée sur laquelle les tenants du S-contextualisme ont bien à cœur d'insister. Stanley (2004a) remarque par exemple que « des épistémologues réfléchissant au scepticisme à un moment donné ne savent pas à ce moment là qu'il y a un monde extérieur, alors que ceux qui ne se sont jamais souciés du scepticisme savent bel et bien à ce moment là qu'il y a un monde extérieur ». Le problème est évidemment « le philosophe qui s'inquiète d'être [ou pas] un cerveau dans une cuve, etc., peut savoir moins que le niais qui ne s'en inquiète pas » (Hawthorne 2004, p. 167). Hawthorne pense que l'anxiété est un facteur pertinent pour la possession ou non d'une connaissance par un sujet. Supposons qu'une personne se mette à s'interroger sur la fiabilité de sa mémoire quant à savoir s'il a fermé le gaz chez lui. Dans la théorie de la relativité au sujet d'Hawthorne, la possibilité d'une défaillance de sa mémoire devient saillante, en raison de l'anxiété provoquée par les considérations de cette personne, et cela doit suffire à lui détruire la connaissance d'avoir fermé le gaz, connaissance qu'il possédait avant que le doute se soit élevé dans son esprit. Par contre, un « niais », comme l'appelle Hawthorne, qui ne serait pas aussi anxieux, parce qu'il n'aurait pas emprunté de telles considérations, retiendrait sa connaissance d'avoir fermé le gaz (voir notamment Hawthorne 2004, p. 166-8). Ceci vient rehausser les doutes émis, un peu plus haut, quant à la pertinence de l'importance d'avoir raison et des facteurs liés à l'anxiété pour la *possession* de connaissance. Le S-contextualiste, qui pense qu'il s'agit là de facteurs pertinents, semble devoir admettre se trouver face à une difficulté.

L'astuce, pour se sortir d'affaire, est de renvoyer à une difficulté que l'on supposerait similaire pour le A-contextualiste. Ainsi de Stanley, qui pense que le A-contextualiste s'engage en faveur de l'idée que s'il y a un monde extérieur, alors des sujets non philosophes savent que c'est le cas, quand, par contraste, des sujets philosophes ne savent pas que c'est le cas. C'est là se méprendre sur le A-contextualisme qui, lui, est en mesure de contenir la difficulté. D'une part, pour le A-contextualisme, ce ne sont pas les alternatives saillantes pour un sujet que celui-ci doit éliminer, mais celles qui sont pertinentes pour l'attributeur. D'autre part, les alternatives pertinentes dans le contexte de l'attributeur ont une incidence pour la vérité des attributions de connaissance, et non pour la possession de connaissance. Le A-contextualiste ne dira donc pas que le non philosophe ou le « niais » *sait* que le monde extérieur existe ou qu'il a fermé le gaz tandis que le « philosophe » ou la personne anxieuse *ne sait pas* que le monde extérieur existe ou qu'elle a fermé le gaz. Le A-contextualiste dira plutôt que le « niais » ou le non philosophe compte comme sachant que le monde extérieur existe ou qu'il a fermé le gaz, *relativement aux standards en place en contexte ordinaire d'attribution*, tandis que le « philosophe » ou la personne anxieuse ne compte pas comme sachant que le monde extérieur existe ou qu'il a fermé le gaz, *relativement aux standards en place en contexte philosophique ou en contexte moins ordinaire d'attribution*. Du point de vue de l'importance d'avoir raison, une autre façon de le dire est que pour le A-contextualiste, les enjeux pratiques n'affectent pas directement la possession de la connaissance, mais tout au plus la vérité d'une attribution de connaissance.

Donc, le S-contextualisme semble en moins bonne position que le A-contextualisme pour répondre au problème du « savoir plus en ignorant plus ». À moins de suggérer, comme le fait Stanley (2004a), que ce problème incite simplement à préconiser l'évitement d'une certaine branche de l'épistémologie, celle intéressée à répondre au défi sceptique. Toutefois, non seulement cela reviendrait à ôter à la philosophie de la connaissance une grande partie de son intérêt et appellerait une refonte radicale du projet épistémologique, mais surtout, une telle manœuvre n'aurait d'effet que sur la difficulté posée par les considérations philosophiques liées à la connaissance du monde extérieur et ne serait, par contre, d'aucun secours pour répondre à celle posée par la considération d'une connaissance plus ordinaire comme celle d'avoir fermé le gaz.

Ces quelques considérations d'ordre assez général sur le contextualisme du sujet, qui laissent entrevoir certaines difficultés posées par le genre d'analyse de la connaissance auquel il donne lieu, vont maintenant laisser la place à des considérations plus spécifiques, et portant cette fois sur la théorie S-contextualiste des *attributions de connaissance*, et notamment, sur sa supposée capacité à rendre compte, au moins aussi bien, si ce n'est mieux, que celle du A-contextualiste, de nos pratiques linguistiques ordinaires d'attribution et de refus de connaissance.

Relativité au sujet ou relativité à l'attributeur ?

Le principal argument linguistique en faveur du contextualisme, nous l'avons vu, est de dire que le contextualisme permet de rendre compte de manière satisfaisante de notre discours ordinaire sur la connaissance. Ce point est censé être illustré à l'aide de certains exemples, comme celui de l'aéroport de Cohen ou celui de la banque de DeRose, dans lesquels des locuteurs, dans des contextes conversationnels différents, mais ordinaires et non philosophiques, (s') attribuent et/ou (se) refusent une connaissance, d'une manière qui

semble conforme au verdict de l'intuition. L'argument contextualiste par la pratique ordinaire est de dire que l'hypothèse que les conditions de vérité de 'S sait que P' sont variables d'un contexte d'énonciation à l'autre est la plus naturellement et simplement envisageable pour prédire, sur chacun de ces exemples, le résultat intuitivement attendu.

La question est cependant de savoir si cet argument contextualiste est aussi un argument en faveur d'un contextualisme de l'attributeur, s'il s'agit aussi d'un argument visant à établir que *seules* des caractéristiques du *contexte de l'attributeur* – le contexte d'énonciation lorsque l'attributeur est distinct du sujet – contribuent aux conditions de vérité d'une phrase de la forme 'S sait que P'. Pour un contextualiste orthodoxe comme DeRose, la réponse est oui. Elle ne peut cependant l'être sans conteste qu'à condition que le S-contextualisme ne soit pas en mesure de rendre compte, aussi bien que le A-contextualisme, de nos pratiques linguistiques ordinaires d'attribution et de refus de connaissance, sans quoi l'argument pro contextualiste ne saurait être tenu pour un argument pro A-contextualisme.

Cette menace qu'il représente pour le A-contextualisme est exprimée par DeRose. Selon le S-contextualisme, la connaissance peut requérir la satisfaction de standards épistémiques différents selon que c'est à tel ou tel sujet qu'on l'attribue, et selon certains facteurs liés au contexte de ce dernier. « Ces facteurs du contexte du sujet déterminent un ensemble unique de standards selon lesquels le sujet lui-même, ou tout autre locuteur, y compris ceux qui ne sont pas engagés dans une conversation avec le sujet, peut dire véridiquement que le sujet 'sait' » (DeRose 2004, p. 346 sq.). Dans cette perspective, nous explique DeRose (2005) :

Nous n'obtenons pas le résultat sur lequel insiste le [A-contextualiste] : qu'un locuteur puisse véridiquement dire que le sujet 'sait', alors qu'un autre locuteur dans un contexte différent et plus exigeant, puisse dire que le sujet 'ne sait pas', même si les deux locuteurs parlent de la connaissance (ou non connaissance) par le même sujet de la même proposition au même moment. Car lorsque le sujet est confronté à une situation différente, des standards différents gouvernent le fait que lui, ou n'importe qui d'autre, puisse dire véridiquement qu'il 'sait'. Et le tenant du [S-contextualisme] peut prétendre que c'est précisément cela qui transpire dans les [exemples de discours ordinaire sur la connaissance proposés par le A-contextualiste] : des standards différents gouvernent bien les [exemples], mais ils fonctionnent de la manière dont l'entend [le S-contextualisme], plutôt que celle dont l'entend le [A-contextualiste].

La question cruciale qui doit permettre de départager contextualisme de l'attributeur et contextualisme du sujet est celle de savoir si ce dernier n'est pas en mesure de faire aussi bien sinon mieux que le premier, s'agissant de rendre compte de cas ordinaires, non philosophiques, d'attribution et de refus de connaissance. Sur cette question, nous soutiendrons 1° que A-contextualisme et S-contextualisme font globalement aussi bien l'un que l'autre, au sens où les avantages présentés par l'un sur l'autre sont contrebalancés par les inconvénients de l'un par rapport à l'autre ; 2° qu'une approche contextualiste qui incorpore notre règle du sujet est en mesure de rendre compte, de manière satisfaisante, de tous les exemples ordinaires d'attribution et de refus de connaissance qui sont censés servir à départager S-contextualisme et A-contextualisme, profitant des avantages de l'un et de l'autre, mais sans souffrir des inconvénients présentés par l'un ou par l'autre.

Commençons tout d'abord par distinguer les différents types d'exemples de discours ordinaire sur la connaissance susceptibles de servir d'éléments de comparaison entre une approche de la relativité au sujet et une approche de la relativité à l'attributeur. On peut tout d'abord distinguer entre les exemples dans lesquels une attribution ou un refus de connaissance sont effectués en 1^{ère} personne ('Je sais que P', 'Je ne sais pas que P'), et ceux dans lesquels ils sont effectués en 3^{ème} personne ('S sait que P', 'S ne sait pas que P'). Dans les exemples du premier type, le sujet de connaissance et l'attributeur de connaissance sont une seule et même personne. Les exigences des standards en place dans le contexte du sujet sont donc exactement les mêmes que ceux en place dans le contexte de l'attributeur : ils sont lâches ou stricts. Il en va différemment des exemples dans lesquels les phrases de connaissance sont à la 3^{ème} personne. Dans ce cas, en effet, puisque attributeur et sujet ne sont pas la même personne, il peut y avoir une différence entre les standards en place dans le contexte du sujet et ceux en place dans le contexte de l'attributeur. S'il y a une asymétrie entre standards du sujet et standards de l'attributeur, deux cas de figure peuvent se présenter. Dans le premier cas de figure, les standards en place dans le contexte du sujet sont moins exigeants que ceux en place dans le contexte de l'attributeur. Dans le second cas de figure, c'est l'inverse : les standards en place dans le contexte du sujet sont plus exigeants que ceux en place dans le contexte de l'attributeur. Comme nous allons le voir, 1^o S-contextualisme et A-contextualisme font aussi bien l'un que l'autre dans le traitement des exemples d'attribution en 1^{ère} personne, 2^o le S-contextualisme fait mieux que le A-contextualisme dans le traitement des exemples d'attribution en 3^{ème} personne où les standards du sujet sont *moins exigeants* que ceux de l'attributeur, et au contraire 3^o le A-contextualisme fait mieux que le S-contextualisme dans le traitement des exemples d'attribution en 3^{ème} personne où les standards du sujet sont *plus exigeants* que ceux de l'attributeur.

Comparaison sur les exemples d'attribution en 1^{ère} personne

Commençons par trouver un exemple ordinaire d'attribution de connaissance en 1^{ère} personne. On a disposition celui de la banque, proposé par DeRose. Tout d'abord, on a le cas où les standards épistémiques paraissent suffisamment lâches pour être satisfaits par le personnage principal de l'exemple, celui qui s'attribue la connaissance. Appelons ce personnage « DeRose ». Dans ce cas de standards lâches, il n'est pas très important de déposer le chèque avant le lundi, et DeRose a de bonnes raisons, quoique non concluantes, de penser que la banque sera ouverte samedi matin (il y était il y a deux samedi de cela). Dans ce cas, intuitivement, pourvu qu'effectivement la banque soit ouverte, le sujet DeRose compte comme ayant connaissance de l'ouverture de la banque ce samedi matin. Sur ce cas, S-contextualisme et A-contextualisme font des prédictions conformes à ce verdict, même si l'explication de ce qui se passe quant à la mise en place des standards épistémiques diffère.

Le A-contextualiste prédit que 'Je sais que la banque sera ouverte samedi matin' exprimera une proposition vraie énoncée par DeRose, parce que dans le contexte dont il est le locuteur, les standards épistémiques qui sont en place exigent simplement que DeRose soit en position épistémique d'exclure la possibilité que la banque soit fermée le samedi matin, comme de nombreuses banques le sont. Son évidence lui permettant d'exclure cette possibilité (elle était ouverte il y a deux samedis de cela, elle n'est donc pas le genre de banque à fermer le samedi matin), et n'ayant pas à éliminer la possibilité, non soulevée dans la conversation, que la banque ait pu changer ses horaires, DeRose compte comme ayant

connaissance de l'ouverture de la banque ce samedi matin, dans le contexte de la conversation à laquelle il participe.

Le S-contextualisme prédit également que 'Je sais que la banque sera ouverte samedi matin' exprime une proposition vraie dans la bouche de DeRose, également parce qu'il est en position épistémique de satisfaire les standards en place dans le contexte dont il est le locuteur. Dans la théorie de la relativité à l'intérêt de Stanley, par exemple, DeRose compte comme ayant connaissance de l'ouverture de la banque ce samedi matin sur la base de l'évidence dont il dispose, parce que ce n'est pas une question pratique sérieuse pour DeRose que la banque ait changé ses horaires depuis deux semaines : il peut rationnellement ignorer cette possibilité dans sa prise de décision (qu'elle ait ou non changé ses horaires pour le week-end, DeRose pourra de toute façon y déposer son chèque le lundi). A-contextualisme et S-contextualisme semblent donc faire aussi bien l'un que l'autre dans ce cas d'attribution en 1^{ère} personne en contexte de standards lâches.

Qu'en est-il maintenant, dans le cas où l'attribution est toujours effectuée en 1^{ère} personne, mais en contexte de standards stricts ? Dans ce cas, il est extrêmement important, pour des raisons pratiques, que le chèque soit mis en banque le samedi matin. Ayant oublié ce détail, DeRose affirme 'Je sais que la banque sera ouverte samedi matin', en se fondant sur la même évidence que dans le cas précédent, c'est-à-dire son souvenir que la banque était ouverte il y a deux samedis de cela. Sa femme lui rappelle alors l'importance cruciale de mettre le chèque en banque au plus tard ce samedi matin, sous peine de conséquences financières fâcheuses, et elle mentionne la possibilité que la banque ait pu changer ses horaires depuis deux semaines. À la suite de quoi DeRose revient sur sa précédente affirmation et dit 'Ma foi, je ne sais pas si la banque sera ouverte samedi matin'. Intuitivement, il a raison de revenir ainsi sur sa précédente affirmation, et il a raison de dire qu'il ne sait pas si la banque sera ouverte le samedi matin. Ici encore, S-contextualisme et A-contextualisme font des prédictions apparemment similaires et conformes au verdict de l'intuition. Pour le A-contextualisme comme pour le S-contextualisme, DeRose dit quelque chose de vrai quand il se décrit comme ne sachant pas que la banque sera ouverte ce samedi, parce que dans le contexte de DeRose – à la fois sujet et attributeur –, la possibilité que la banque ait changé ses horaires est une possibilité pertinente, dont l'exclusion est exigée par les standards épistémiques en place. C'est une possibilité que DeRose n'est pas en position épistémique d'exclure, étant donné le caractère non concluant de l'évidence dont il dispose. Pour un S-contextualiste comme Stanley, la possibilité que la banque ait changé ses horaires est une question pratique sérieuse, étant donnés les intérêts et les buts du sujet DeRose, une possibilité qu'il ne peut pas rationnellement ignorer dans sa prise de décision (car cela ferait une énorme différence dans la pratique si cette possibilité était avérée), mais une possibilité que son évidence ne lui permet pas d'exclure.

Il y a une raison simple à la concordance des prédictions S-contextualistes et A-contextualistes sur un exemple ordinaire, comme celui de la banque, d'attribution de connaissance en 1^{ère} personne, aussi bien en contexte de standards lâches qu'en contexte de standards stricts. Dans ce genre d'exemples, sujet et attributeur, contexte du sujet et contexte de l'attributeur, standards du sujet et standards de l'attributeur sont les mêmes. C'est pourquoi il ne semble pas qu'une comparaison des deux approches sur un exemple d'attribution en 1^{ère} personne puisse permettre de départager entre les deux.

Cependant, de tels exemples d'attribution en 1^{ère} personne sont précisément mis en avant par le S-contextualisme, en vue d'établir la supériorité de ce dernier sur le A-contextualisme, l'argument étant que, bien que les prédictions par la relativité au sujet et par la relativité à l'attributeur concordent, il n'en va pas de même de l'explication que, respectivement ils fournissent pour asseoir leurs prédictions, celle du S-contextualisme étant plus conforme à l'intuition et à nos pratiques effectives d'attribution de connaissance, que celle du A-contextualisme. Pour comprendre cet argument en faveur du S-contextualisme, on peut noter que tandis que le A-contextualiste considère que DeRose dit quelque chose de vrai en contexte de standards lâches par 'Je sais que la banque sera ouverte samedi matin' et considère qu'il dit quelque chose de vrai en contexte de standards stricts par 'Je ne sais pas que la banque sera ouverte samedi matin', sans qu'il y ait pour autant de contradiction entre les deux assertions, le S-contextualisme considérera que la seconde assertion de DeRose chasse la première. Pour le S-contextualisme, rappelons-le, si 'Je sais que P' est vrai à t_1 et 'Je ne sais pas que P' est vraie à t_2 , c'est tout simplement que le sujet/locuteur possédait une connaissance à t_1 qu'il ne possède plus à t_2 . Pour Stanley (2004a), ce qui se passe dans l'exemple de la banque, c'est *grosso modo* que, après que sa femme lui a rappelé l'importance cruciale qu'il y a de ne pas se tromper sur les horaires de la banque, la possibilité que la banque ait changé ses horaires apparaît à DeRose comme une question pratique sérieuse, qu'il ne peut plus rationnellement ignorer ; plus encore, il lui apparaît qu'il ne pouvait pas rationnellement l'ignorer avant qu'on la mentionne dans la conversation et que sa femme mette en avant l'importance pour eux de ne pas se tromper sur les horaires. Par là même, il lui apparaît qu'il a dit quelque chose de faux via son assertion initiale, qu'il réévalue à la lumière des standards stricts désormais en place. Le S-contextualisme décrira donc la seconde assertion de DeRose comme véridique et comme une correction de la première. Parce qu'il la juge plus conforme à l'intuition et à nos pratiques effectives d'attribution de connaissance, Stanley croit cette explication supérieure à celle du A-contextualisme. Une personne amenée à reconnaître qu'elle ne satisfait pas les standards présentement en place pour connaître que P, et qui prétendait auparavant savoir que P sera, selon Stanley, plus volontiers encline à revenir sur sa précédente auto-attribution pour la corriger, en admettant que celle-ci était fautive – c'est-à-dire en reconnaissant qu'elle ne savait pas précédemment que P –, plutôt qu'à se décrire comme ne sachant pas que p dans le nouveau contexte. On aurait ainsi quelque raison de penser que le S-contextualisme permet de faire mieux que le A-contextualisme dans le traitement d'un exemple d'attribution en 1^{ère} personne comme celui de la banque.

On peut néanmoins s'interroger sur le caractère décisif de cet argument de Stanley. Celui-ci repose sur l'observation qu'un sujet ayant précédemment asserté 'Je sais que P', une fois amené à reconnaître ne pas satisfaire les standards de connaissance désormais en place, est enclin à corriger son assertion initiale par cette autre 'Je ne savais pas que P'. Le S-contextualisme prédirait précisément la fausseté de l'assertion initiale, et donc la vérité de celle qui vient la corriger. Le A-contextualisme prédirait quant à lui la vérité de l'assertion initiale dans le contexte de standards lâches approprié, et la vérité de l'assertion de 'Je ne sais pas que p' dans le nouveau contexte de standards stricts. Il semble cependant que nous serions peu enclins, si nous étions à la place du protagoniste DeRose, à dire que nous *ne savions pas* que la banque serait ouverte le samedi matin. Si DeRose dit 'Je sais que la banque sera ouverte samedi matin', et si sa femme lui répond en faisant valoir quelque possibilité d'erreur et en lui rappelant l'importance des enjeux qu'il y a à ne pas se tromper, il semble

étrange de penser que DeRose puisse finir par dire ‘Bon, finalement, je *ne savais pas* que la banque serait ouverte’ ; on s’attend plutôt à ce qu’il admette qu’il ne savait pas que la banque serait ouverte, *seulement après avoir été vérifier* si la banque sera ouverte.

L’explication est la suivante. Si DeRose finissait par dire ‘Je ne savais pas que la banque serait ouverte’, cela autoriserait à inférer qu’il est désormais en position suffisamment bonne pour asserter que la banque sera ouverte. Étant donné le contexte, une position suffisamment bonne pour pouvoir faire une telle assertion doit être telle qu’elle ne laisse aucune place à l’erreur (les conséquences d’une erreur sur les horaires de la banque seraient désastreuses). Or, sa position épistémique n’a pas changé depuis son assertion initiale ‘Je sais que la banque sera ouverte’, et c’est précisément parce qu’il reconnaît n’être pas en position épistémique d’exclure l’une de ces possibilité d’erreur, que DeRose doit revenir sur son assertion initiale. Donc, s’il revenait sur cette dernière en disant ‘Je ne savais pas que la banque serait ouverte’, il autoriserait par là même à inférer une proposition qu’il reconnaît lui-même être fausse. C’est pourquoi il est peu probable qu’une personne, dans la situation du protagoniste de l’exemple de la banque, finisse par dire ‘Je ne savais pas que la banque serait ouverte’ à la suite d’une simple élévation des standards. Par contre, une fois qu’il aura été vérifier les horaires de la banque, on pourra effectivement s’attendre à ce qu’il admette qu’il ne savait pas, *avant d’avoir été le vérifier*, que la banque serait ouverte.

Ensuite, même si, sur l’exemple de la banque, on admettait avec Stanley que le protagoniste puisse être (de manière peu plausible) enclin à dire et qu’il dise quelque chose de vrai, à un moment t , par ‘Je ne savais pas [au moment t_1 où j’ai dit que je savais que la banque serait ouverte] si la banque serait ouverte’, on devrait également admettre qu’il dirait quelque chose de vrai, à ce même moment t , par ‘Je ne sais pas si la banque sera ouverte’, si, comme dans l’histoire de la banque, on suppose que la position épistémique du protagoniste est restée inchangée entre le moment t_1 de l’assertion initiale ‘Je sais que la banque sera ouverte’ et le moment t . Donc, on ne peut pas, comme le fait pourtant Stanley, reprocher au A-contextualisme de prédire la vérité de ‘Je ne sais pas que la banque sera ouverte’ en contexte de standards stricts, plutôt que de prédire la vérité de ‘Je ne savais pas si la banque serait ouverte’.

On ne peut donc pas conclure, avec Stanley, que le S-contextualisme est supérieur au A-contextualisme du point de vue des prédictions qu’il fait quant à la plausibilité de nos pratiques d’attribution en 1^{ère} personne. Le maximum que l’on puisse accorder au S-contextualiste pour l’instant, c’est de pouvoir produire, tout comme le A-contextualiste, des résultats conformes au verdict de l’intuition. S-contextualisme et A-contextualisme font aussi bien l’un que l’autre dans le traitement d’un exemple ordinaire d’attribution en 1^{ère} personne.

Parce que dans un exemple d’attribution en 1^{ère} personne, le sujet et l’attributeur sont la même personne, un exemple comme celui de la banque ne permet pas de départager entre contextualisme du sujet et de l’attributeur. Ce qu’il nous faut, ce sont des exemples dont le traitement par l’hypothèse S-contextualiste est susceptible d’induire des prédictions significativement différentes de celles induites par un traitement par l’hypothèse A-contextualiste. Pour cela, il convient de considérer des exemples dans lesquels les attributions sont effectuées en troisième personne.

Comparaison sur des exemples d'attribution en 3^{ème} personne en contexte de standards stricts

Un exemple de ce genre, que nous avons déjà considéré, est celui de l'aéroport de Cohen. On peut s'en servir comme d'un exemple dans lequel il y a une asymétrie entre les standards en place dans le contexte du sujet et ceux en place dans le contexte de l'attributeur, l'asymétrie consistant en ceci que les premiers sont moins exigeants que les seconds. L'exemple de l'aéroport, modifié à cet effet, est celui-ci. Smith – le sujet – prétend savoir que l'avion fera une escale à Chicago, pour avoir consulté l'itinéraire de vol. Il est d'une importance cruciale pour Mary et John qu'il y fasse escale, et Mary mentionne la possibilité d'une erreur d'impression de l'itinéraire de vol, ou encore celle d'un changement du plan de vol depuis l'impression de l'itinéraire. Mary et John considèrent alors que Smith ne sait pas vraiment que l'avion fera escale à Chicago, et décident de vérifier auprès de la compagnie aérienne. Intuitivement, il semble correct, dans la situation de Mary et John, de refuser à Smith la connaissance en question.

Le A-contextualisme permet de rendre compte de ce verdict en expliquant que, dans le contexte dont Mary et John sont les attributeurs – celui dans lequel l'importance de ne pas se tromper rend pertinente la possibilité d'une erreur d'impression dans l'itinéraire de vol –, l'évidence à disposition de Smith n'est pas suffisante pour qu'il puisse compter comme ayant connaissance d'une escale de l'avion à Chicago. Smith, le sujet, ne satisfait pas les standards épistémiques en vigueur dans le contexte de Mary et John, les attributeurs, et 'Il ne sait pas que l'avion fera escale à Chicago' est donc vraie dans ce contexte.

Le S-contextualisme, quant à lui, prédit que Smith sait que l'avion s'arrêtera à Chicago sur la base de sa consultation de l'itinéraire de vol, parce que d'une part, les standards épistémiques qu'il doit satisfaire pour connaître, et pour se voir attribuer la connaissance en question, sont fixés par son propre contexte, et parce que d'autre part, l'évidence dont il dispose lui permet de les satisfaire. Stanley considère par exemple que, dans la mesure où la possibilité d'une erreur d'impression de l'itinéraire de vol n'est pas une question pratique sérieuse pour Smith (il n'a pas à la prendre en compte s'agissant de prendre des décisions et relativement à ses propres intérêts et plans d'action), celui-ci n'a pas à être en position épistémique de l'exclure. Dans la mesure où les standards fixés par le contexte du sujet sont censés se projeter dans tous les contextes d'attribution éventuels, le S-contextualisme semble ainsi avoir pour conséquence que Mary dirait quelque chose de vrai en assertant 'Smith sait que l'avion fera escale à Chicago'. Or, cette prédiction va à l'encontre du supposé verdict de l'intuition, ce qui pose une difficulté au traitement de cet exemple par le S-contextualisme¹³⁶.

¹³⁶ Une tentative d'explication de l'acceptabilité intuitive de l'assertion de 'Smith ne sait pas que l'avion fera escale à Chicago' est proposée par Hawthorne (2004, chap. 4, p. 159-60). Il emprunte une stratégie fondée sur la règle de connaissance pour l'assertion, abordée dans l'Annexe 5. En bref, cette règle engage à n'asserter que ce que l'on connaît : seule la connaissance garantit l'assertion. Si tel est le cas, alors pour pouvoir asserter de manière garantie 'Smith sait que l'avion s'arrêtera à Chicago', Mary doit savoir que Smith sait que l'avion s'arrêtera à Chicago, et donc doit savoir tout court que l'avion s'arrêtera à Chicago (en vertu de la véridicité de 'savoir'). Or, si dans le contexte dont il est le sujet, Smith sait que l'avion s'arrêtera à Chicago, ce n'est pas le cas que dans le contexte dont Mary est le sujet, elle sait que l'avion s'arrêtera à Chicago. En effet, conformément à la petite histoire, la possibilité d'une erreur d'impression de l'itinéraire de vol doit être prise en compte par Mary (parce qu'elle est saillante, parce que c'est une question pratique sérieuse) et exclue sur la base de

Cette inquiétude – que le S-contextualisme ait des conséquences contre-intuitives sur les cas d'attributions de connaissance en 3^{ème} personne où les standards du contexte du sujet sont plus lâches que ceux du contexte de l'attributeur – est relayée par une objection très récente que l'on doit à DeRose (2004, 2005 notamment). Son objection repose sur l'examen d'un autre exemple, celui de Thelma et Louise. Dans cet exemple, un crime horrible vient d'être commis et la police suspecte John d'en être l'auteur. Thelma est interrogée au commissariat. Dans la mesure où les enjeux sont très importants dans ce contexte – ne serait-ce que parce qu'il faut éviter d'accabler un innocent – les standards épistémiques en place y sont très élevés, exigeant de Thelma que sa position épistémique soit extrêmement bonne pour pouvoir compter comme ayant connaissance de certaines propositions qui, si elles étaient vraies, seraient accablantes pour John. Thelma est tout à fait consciente de ce fait. C'est pourquoi, interrogée sur la présence de John au bureau le jour du crime, Thelma admet qu'elle ne sait pas que John y était – car conformément aux standards épistémiques en vigueur dans ce contexte, pour compter comme en ayant connaissance, il lui faudrait se souvenir parfaitement l'avoir vu au bureau ce jour-là –, même si elle peut ajouter qu'elle a de bonnes raisons de croire qu'il y était (par exemple, quelqu'un de confiance lui a dit qu'il y était, elle-même a vu son chapeau dans le hall, etc.). Dans ce cas, le A-contextualisme et le S-contextualisme prédiront que la phrase 'Je ne sais pas que John était au bureau' exprimera une proposition vraie énoncée par Thelma, puisque contexte du sujet et contexte de l'attributeur sont ici le même, en l'occurrence le contexte de l'interrogatoire auquel est soumise Thelma.

Mais considérons maintenant une autre version de cette histoire, mettant en jeu cette fois des attributions de connaissance en 3^{ème} personne. Thelma est interrogée par la police, qui suspecte John d'être l'auteur du crime horrible. Le contexte d'interrogatoire fait toujours intervenir des standards épistémiques très élevés, mais cette fois-ci, on lui demande si Louise, qui n'est pas présente, serait susceptible de savoir si John était au bureau le jour du crime. Thelma sait que Louise dispose de la même évidence qu'elle-même de la présence de John au bureau ce jour-là : quelqu'un de confiance le lui a dit et elle a aussi vu le chapeau de John dans le hall. Donc, Louise est dans la même position épistémique que Thelma vis-à-vis de la proposition que John était au bureau ce jour-là. Mais Louise est en train de discuter, au même moment, à la taverne locale, de l'éventuelle présence de John au bureau ce jour-là, dans un contexte conversationnel bien moins exigeant que celui de

son évidence, ce qui n'est pas le cas. Mary ne sait donc pas que l'avion s'arrêtera à Chicago, de sorte que même si elle disait quelque chose de vrai en assertant 'Smith sait que l'avion s'arrêtera à Chicago', elle ne peut pas asserter 'L'avion s'arrêtera à Chicago', pas plus qu'elle ne peut faire l'assertion plus forte 'Smith sait que l'avion s'arrêtera à Chicago' sans violer la règle de connaissance pour l'assertion. Une telle assertion serait vraie mais non garantie. Si une telle manœuvre est disponible pour le S-contextualiste, alors on a un sérieux challenger au traitement contextualiste de l'exemple de l'aéroport, et une remise en cause de l'idée de Cohen selon laquelle le contextualisme serait la seule option sérieuse pour rendre compte d'un tel exemple.

Cependant, comme le remarque très bien Stanley (2004a), que Mary ne puisse pas asserter de manière garantie que Smith sait que l'avion fera escale à Chicago n'implique pas qu'elle puisse asserter de manière garantie que Smith ne sait pas que l'avion fera escale à Chicago. « Qu'une proposition ne soit juste pas assertable ne signifie pas que sa négation soit assertable ; si je n'ai aucune bonne évidence en faveur ou à l'encontre de p, p n'est pas assertable, mais non-p ne l'est pas plus. Donc, l'analyse de Hawthorne n'explique pas pourquoi Mary peut asserter la négation de l'attribution de connaissance à Smith ('Smith ne sait pas vraiment que l'avion s'arrêtera à Chicago') ».

l'interrogatoire de police (par exemple, Louise n'est pas préoccupée par l'implication éventuelle de John dans le moindre crime, mais juste à gagner un pari à deux dollars sur la présence de John, connu pour son absentéisme, au bureau ce jour-là). Thelma est supposée être informée du contexte conversationnel de Louise, contexte dans lequel Louise compte comme ayant connaissance de la présence de John au bureau ce jour-là, étant donnée l'évidence dont elle dispose et la faible exigence des standards épistémiques en vigueur. Cependant, Thelma, dans son contexte d'interrogatoire où elle-même compte comme n'ayant pas connaissance de la présence de John au bureau le jour du crime, ne considérera pas Louise comme en ayant elle-même connaissance, et ce quel que soit le contexte de cette dernière. Au contraire, il semble qu'une attribution de connaissance à Louise par Thelma serait fautive dans le contexte de l'interrogatoire.

C'est précisément ce que prédirait le A-contextualisme : la position épistémique du sujet Louise sera évaluée en regard des standards épistémiques en vigueur dans le contexte de l'attributeur Thelma ; relativement à ces standards qui sont stricts, Louise (pas plus d'ailleurs que Thelma) ne compte comme ayant connaissance de la présence de John au bureau le jour du crime. La prédiction du S-contextualisme sur ce cas irait, au contraire, à l'encontre de l'intuition qu'on en a : la position épistémique de Louise devrait être évaluée par Thelma en regard des standards épistémiques gouvernant les attributions de connaissance dans le contexte du sujet Louise, et non dans celui de l'attributeur, Thelma ; relativement à ces standards qui sont lâches, Louise (de même que Thelma d'ailleurs) compte comme ayant connaissance de la présence de John au bureau ce jour-là. Il semble donc que l'on ait un contre-exemple à l'approche du contextualisme du sujet :

[Le S-contextualisme] ne peut pas traiter le fait évident [...] que des locuteurs appliquent souvent les standards appropriés à leurs propres contextes à des sujets éloignés qui ne sont pas (ou ne sont pas pensés être) dans des contextes gouvernés par des standards similaires, puisque [le S-contextualisme] considère que le contexte du sujet fixe les standards qui gouvernent la description du sujet par n'importe quel locuteur. (DeRose 2004, p. 349)

Il apparaît donc que le A-contextualisme fait mieux que le S-contextualisme dans le traitement d'exemples d'attribution en 3^{ème} personne, comme celui de l'aéroport et celui de Thelma et Louise, dans lesquels les standards en place dans le contexte du sujet sont *moins exigeants* que ceux en place dans le contexte de l'attributeur.

Comparaison sur des exemples d'attribution en 3^{ème} personne en contexte de standards lâches

Qu'en est-il maintenant de cette supériorité du A-contextualisme sur le S-contextualisme, dans des cas d'attribution en 3^{ème} personne où les standards en place dans le contexte du sujet sont *plus exigeants* que ceux en place dans le contexte de l'attributeur ? Reprenons l'exemple de Thelma et Louise, mais faisons cette fois-ci de Thelma le sujet dont la position épistémique est évaluée. Elle est toujours en train d'être interrogée par la police, et elle admet que les enjeux d'avoir raison, sur le fait que John était au bureau le jour du crime, sont suffisamment importants pour ne pas prétendre, à la légère, savoir qu'il y était. Dans son contexte, celui de l'interrogatoire, les standards épistémiques que doit satisfaire Thelma exigent de celle-ci qu'elle ait une évidence concluante de la présence de John au bureau ce jour-là, et quoique bonne, l'évidence dont elle dispose n'est pas concluante. Au bar local, Louise a une discussion sur l'absentéisme cocasse de John, mais les enjeux

d'avoir raison dans le contexte de sa discussion ne sont pas très importants et les standards épistémiques visés par les participants sont par conséquent très peu exigeants. Louise est au courant de la position épistémique de Thelma : elle est informée du fait que Thelma a vu les affaires de John au bureau le jour du jj/mm/aaaa. Quelqu'un demande alors à Louise : 'Thelma sait-elle que John était au bureau le jour du jj/mm/aaaa ?'. Quelle réponse sommes-nous enclins à attendre de la part de Louise ?

Il n'est pas sûr que le verdict de l'intuition soit clair sur ce point, mais il nous semble qu'il pencherait plutôt pour un « non » que pour un « oui ». Ce qui est responsable de ce flou est qu'il n'a pas été indiqué si Louise est informée du contexte conversationnel qui est celui de Thelma. Supposons donc qu'au moment même où elle discute avec ses camarades au bar local, Louise soit tout à fait informée du fait que Thelma se trouve être interrogée par la police sur l'emploi du temps de John, et qu'elle soit donc informée de l'importance des enjeux dans le contexte conversationnel de Thelma. Dans ce cas, il est clair que nous serions enclins à attendre, de la part de Louise, qu'elle dise de Thelma qu'elle ne sait pas si John était au bureau ce jour-là. C'est la réponse que nous sommes enclins à attendre, parce qu'il nous semblerait étrange que Louise, informée du contexte de Thelma et donc des possibilités d'erreur qui y sont pertinentes, et de l'insuffisance de l'évidence de Louise à les éliminer, puisse en venir à attribuer à Thelma la connaissance portant sur l'emploi du temps de John. Intuitivement, les possibilités d'erreur qui sont pertinentes dans le contexte de Thelma sont pertinentes dans le contexte de Louise.

C'est un résultat que permet de garantir le S-contextualisme. Si c'est toujours le contexte du sujet qui donne le ton pour le contexte de tout attributeur éventuel, alors les possibilités d'erreur dont l'élimination est exigée dans le contexte du sujet, Thelma, seront des possibilités dont l'élimination est exigée dans le contexte de l'attributrice, Louise. Puisqu'il existe une possibilité pertinente dans le contexte de Thelma que celle-ci n'est pas en position d'exclure, à savoir la possibilité que John ait laissé ses affaires au bureau la veille du jj/mm/aaaa pour donner le change, cette même possibilité d'erreur est pertinente dans le contexte de Louise. Dans le contexte de Louise, il est incorrect, parce que faux, de dire de Thelma qu'elle sait que John était au bureau ce jour-là. On retrouve donc le résultat intuitivement attendu, et en fait, on le retrouve même si l'on ne suppose pas que Louise est informée du contexte conversationnel dans lequel se trouve Thelma. Dans le S-contextualisme, aucun attributeur n'est autorisé à ignorer une possibilité qui ne l'est pas à juste titre par le sujet.

Ce n'est, par contre, pas le cas que le résultat attendu soit garanti par le A-contextualisme. Pour ce dernier, seul ce qui est pertinent dans le contexte de l'attributeur importe. Il n'est pas nécessaire qu'un attributeur, même informé de la situation conversationnelle du sujet, se réfère à des standards épistémiques dont les exigences incluent celles des standards qui valent pour le sujet. Bien entendu, rien n'empêche que les standards de l'attributeur se calquent sur ceux du sujet. Car :

Il n'y a rien dans le contextualisme qui empêche le contexte du locuteur de sélectionner des standards épistémiques appropriés au contexte du sujet, même si le sujet considéré ne prend aucune part à la conversation – ce qui est une bonne chose, car les locuteurs sélectionnent souvent, de fait, de tels standards lorsque les objectifs conversationnels l'exigent. (DeRose 2004, p. 349)

Malgré tout :

La variance dans les standards déterminant si nous nous comptons ou pas comme ayant connaissance affecte aussi le fait que nous comptons d'autres sujets non présents lors de nos conversations, et les standards déterminant si nous nous comptons ou pas comme ayant connaissance ne déterminent pas toujours si d'autres personnes peuvent véridiquement nous compter comme 'ayant connaissance', puisque, comme leur contexte l'exige, ils nous appliqueront souvent des standards assez différents. (DeRose 2004, p. 350)

On voit bien que pour DeRose, il peut y avoir des cas dans lesquels, même si l'attributeur est bien informé du contexte du sujet auquel il entend attribuer ou refuser la connaissance, l'inclusion des exigences des standards du sujet dans celle des siens est purement facultative. Il n'exclut pas que Louise puisse dire quelque chose de vrai dans son contexte de standards lâches par 'Louise sait que John était au bureau ce jour-là', même si elle est bien informée du contexte de standards stricts dans lequel se trouve Louise. Ceci va à l'encontre de ce que nous sommes enclins à attendre dans un tel cas : intuitivement, Louise n'a pas le choix et doit prendre en compte les possibilités pertinentes dans le contexte de Thelma, pour pouvoir dire véridiquement, dans son propre contexte, de celle-ci qu'elle sait. Le S-contextualisme semble donc bien avoir le dessus sur le A-contextualisme dans le traitement d'un exemple comme ce dernier, dans lequel les standards en place dans le contexte du sujet sont plus exigeants que ceux en place dans le contexte de l'attributeur.

Au-delà de l'opposition sujet/attributeur

Résumons. Le S-contextualisme et le A-contextualisme font aussi bien l'un que l'autre dans le traitement de cas d'attribution de connaissance en 1^{ère} personne, aussi bien en contexte de standards lâches qu'en contexte de standards stricts. Le A-contextualisme fait cependant mieux que le S-contextualisme dans le traitement de cas d'attribution de connaissance en 3^{ème} personne où les standards du sujet sont moins exigeants que ceux de l'attributeur. Tandis que le S-contextualisme fait mieux que le A-contextualisme sur les cas d'attribution de connaissance en 3^{ème} personne où les standards du sujet sont plus exigeants que ceux de l'attributeur. Donc, on peut dire que S-contextualisme et A-contextualisme sont globalement équivalents, s'agissant de rendre compte de cas ordinaires de discours sur la connaissance. Cela étant, on ne peut pas dire que l'un l'emporte sur l'autre sur ce point. Ce n'est pas que les deux font bien et qu'ils font aussi bien l'un que l'autre. Plutôt, ils font aussi bien l'un que l'autre, au sens où il y a entre les deux une symétrie entre avantages et inconvénients : lorsque l'un fait bien, l'autre fait mal.

Nous prétendons que ceci plaide pour une approche qui se situe au-delà de la distinction entre contextualisme du sujet et contextualisme de l'attributeur, pour une approche dans laquelle il n'y a pas à choisir entre les deux, c'est-à-dire dans une approche contextualiste qui incorpore une condition correspondant à notre règle du Sujet : lorsque le sujet et l'attributeur sont distincts, les standards qui sont en place dans le contexte de l'attributeur doivent être au moins aussi exigeants, et éventuellement plus exigeants, que ceux en place dans le contexte du sujet ; toute possibilité qui est pertinente dans le contexte du sujet est pertinente dans le contexte de l'attributeur, mais pas réciproquement. Parce que cette condition impose la prise en compte des standards en place dans le contexte du sujet pour la détermination des standards dans le contexte de l'attributeur, quel que soit cet attributeur, notre approche n'est pas un A-contextualisme : il n'y a pas que le contexte de

l'attributeur qui compte, mais aussi celui du sujet, et de manière cruciale. Parce que cette condition n'est pas réciproque (tout ce qui est pertinent dans le contexte de l'attributeur ne l'est pas nécessairement dans celui du sujet), notre approche n'est pas un S-contextualisme : il n'y a pas que le contexte du sujet qui compte de manière cruciale, il y a aussi celui de l'attributeur.

Dans une approche comme celle que nous proposons, dans une analyse contextualiste par les alternatives pertinentes incorporant la règle du Sujet, nous pouvons bénéficier des avantages respectifs des contextualismes du sujet et de l'attributeur sans en souffrir les inconvénients respectifs. Dans cette approche, lorsque A est un attributeur distinct du sujet S, une possibilité W est pertinente dans le contexte de A, si W est la possibilité actuellement réalisée dans laquelle se trouve S, ou si W est une possibilité que A n'ignore pas dans son contexte, ou si W est une possibilité pertinente dans le contexte de S. Nous ne disons pas pour l'instant que ces conditions constituent un critère exact de pertinence contextuelle, mais juste qu'elles suffisent pour rendre compte, dans notre approche, aussi bien et mieux encore que les contextualismes du sujet et de l'attributeur, du discours ordinaire sur la connaissance.

Premièrement, là où l'un et l'autre font bien, notre approche fait aussi bien. Dans un cas d'attribution en 1^{ère} personne comme celui de la banque, sujet et attributeur étant la même personne, cela est évident. Deuxièmement, là où l'un ou l'autre fait mal, notre approche fait aussi bien que celle des deux qui fait bien. D'une part, dans le traitement d'un cas d'attribution en 3^{ème} personne où les standards du sujet sont *moins exigeants* que ceux de l'attributeur, comme celui de l'aéroport, notre approche fait aussi bien que celle qui fait bien, en l'occurrence, le A-contextualisme. Dans le contexte de Mary et John, pour qui il est important que l'avion s'arrête à Chicago, la possibilité que les plans de vol publiés dans le journal du matin ne soient pas les bons n'est pas ignorée, et elle y est donc pertinente en vertu de la règle d'Attention. Parce que l'évidence de Smith (sa consultation du journal du matin) n'élimine pas cette possibilité, il est faux, dans le contexte de Mary et John, de dire de Smith qu'il sait que l'avion s'arrêtera à Chicago. Ceci explique pourquoi nous sommes enclins à penser que c'est à raison que Mary et John lui refusent cette connaissance.

D'autre part, dans le traitement d'un cas d'attribution en 3^{ème} personne où les standards du sujet sont *plus exigeants* que ceux de l'attributeur, comme la seconde version de l'histoire de Thelma et Louise, notre approche fait aussi bien que celle qui fait bien, en l'occurrence, le S-contextualisme cette fois. Dans le contexte de Thelma, qui est celui d'un interrogatoire de police portant sur l'emploi du temps de John, la possibilité que John n'ait pas été au bureau le jour du crime mais y ait laissé ses affaires la veille pour donner le change, est une possibilité qui n'est pas ignorée, et qui y est donc pertinente en vertu de la règle d'Attention. Parce qu'elle est pertinente dans le contexte du sujet Thelma, elle l'est également, en vertu de la règle du sujet, dans le contexte de n'importe quel attributeur, y compris dans celui de Louise, contexte qui est celui d'une discussion décontractée au bar local. Parce que l'évidence de Thelma, soit le fait d'avoir vu les affaires de John au bureau, n'élimine pas cette possibilité, il est faux, dans le contexte de Louise, de dire de Thelma qu'elle sait que John était au bureau le fameux jour. Ceci explique pourquoi nous sommes enclins à penser que c'est à tort que Louise attribuerait à Thelma la connaissance en question.

Ainsi, du contextualisme du sujet et du contextualisme de l'attributeur ou orthodoxe, notre approche contextualiste, dans laquelle la règle du Sujet est une condition de pertinence, ne garde que le meilleur.

Règle du sujet et réévaluation épistémique

L'approche que nous proposons est supérieure à celles du contextualisme du sujet et du contextualisme de l'attributeur, s'agissant de rendre compte de cas ordinaires de discours sur la connaissance. Elle fait bien là où l'une et l'autre font bien, et elle fait bien là où l'une ou l'autre fait mal. Il y a mieux encore. Notre approche fait bien, quand les deux autres font mal, dans le traitement d'un autre genre de cas tirés de nos pratiques linguistiques ordinaires. Il y a des situations dans lesquelles nous sommes amenés à réévaluer, à un moment donné, une phrase de connaissance que nous avons énoncée à un moment antérieur.

Parmi ces situations, les plus intéressantes sont celles que l'on peut appeler des cas de « réévaluation asymétrique ». Ce sont des cas dans lesquels un locuteur L qui se refuse à lui-même et qui refuse à un sujet S la connaissance d'une proposition P à un temps t_1 , continue à se la refuser à lui-même à un temps t_2 , auquel il consent cependant à l'attribuer à S (d'où une asymétrie dans la réévaluation épistémique). L'exemple qui suit est un cas de ce genre :

Votre compagne Karina et vous êtes invités à un dîner par vos amis Paul et Virginie. Pour l'occasion, vous comptez apporter une crème glacée faite maison. Comme vous n'avez pas vous-mêmes de congélateur, vous la leur apportez sous une forme encore liquide. Il est donc important, pour que votre projet ne tombe pas à l'eau, que Paul et Virginie possèdent un congélateur. Vous n'en avez pas la moindre idée, cependant. Vous demandez alors à Karina si elle sait si Paul et Virginie ont bien un congélateur. Elle vous répond que oui. Parce qu'il est crucial qu'ils en aient bien un, vous demandez à Karina ce qui lui fait répondre oui. Elle vous dit qu'elle se souvient en avoir vu un chez eux à une précédente occasion. Cependant, un congélateur n'est pas le genre de choses dont vous-mêmes vous souviendriez à coup sûr. Vous considérez donc la possibilité que le souvenir de Karina ne soit pas fiable. C'est une possibilité que ni vous, ni elle n'êtes en mesure d'éliminer. Dans ce contexte et à ce moment – appelons-le le moment t_1 – si l'on vous interrogeait alors sur ce que vous et votre compagne savez, vous diriez d'une part que vous ne savez pas si Paul et Virginie ont un congélateur, et d'autre part que Karina ne sait pas non plus ce qu'il en est. Supposons maintenant que vous vous rendiez chez Paul et Virginie, et que vous puissiez constater qu'ils possèdent bien un congélateur. Il est clair que les possibilités de doute que vous aviez en vue à t_1 sont désormais exclues. Au cours du dîner, vous trouvez intéressant de faire part des doutes que vous aviez à t_1 quant à la possession d'un congélateur par Paul et Virginie. « Ah bon ! Vous ne saviez pas que nous avons un congélateur ? », dit Paul. Vous précisez alors, à t_2 : « Et bien Karina le savait, qui s'en souvenait, mais pas moi qui, au contraire, en doutait ».

Intuitivement, c'est bien une description correcte de la situation qu'apporte là votre précision. Vous ne pourriez pas continuer à refuser à Karina la connaissance en question

sous prétexte que son souvenir aurait pu ne pas être fiable. Par contre, vous pourriez encore vous refuser, à vous, cette même connaissance, puisque finalement, à t_1 , la possibilité d'un manque de fiabilité du souvenir de Karina vous faisait douter que Paul et Virginie possédaient un congélateur. On a donc quelque chose d'intéressant. Alors qu'à t_1 , vous étiez enclins à vous refuser la connaissance en question et à la refuser à Karina parce que vous n'ignoriez pas une certaine possibilité d'erreur, à t_2 par contre, vous êtes enclins cette fois à dire que Karina avait bien connaissance à t_1 que Paul et Virginie avaient un congélateur, mais à dire que vous-mêmes n'en aviez pas connaissance à t_1 .

Ni le A-contextualisme, ni le S-contextualisme n'est en mesure de rendre compte de ce résultat. Dans le A-contextualisme, les alternatives pertinentes dans le contexte du sujet n'ont pas à être pertinentes dans celui de l'attributeur. Du coup, sur le cas précédent, le A-contextualisme dirait que ce sont les seules alternatives qui ne sont pas ignorées dans le contexte de votre conversation à t_2 que vous et Karina auriez du être en mesure d'exclure à t_1 ; mais puisque la possibilité d'une erreur dans le souvenir de Karina a été effectivement exclue à t_2 , après que vous avez constaté que Paul et Virginie avaient bien un congélateur chez eux, c'est une possibilité que vous pouvez à juste titre ignorer, puisque vous la savez non réalisée. Or, si vous l'ignorez à juste titre dans le contexte de votre conversation à t_2 , vous devriez pouvoir dire que vous comme Karina saviez à t_1 qu'ils avaient un congélateur, elle parce qu'elle s'en souvenait de manière fiable, et vous parce qu'elle vous avait dit s'en souvenir. Ceci va malheureusement à l'encontre de la description que vous seriez effectivement enclins à donner à t_2 de votre propre position épistémique à t_1 : à t_2 , vous diriez plutôt que, vous ne saviez pas à t_1 que Paul et Virginie avaient un congélateur, parce que vous n'étiez pas alors dans une position épistémique suffisamment bonne pour exclure la possibilité que le souvenir de Karina n'ait pas correspondu avec ce qui était effectivement le cas.

Dans le S-contextualisme, cette fois, ce sont les seules alternatives qui sont pertinentes dans le contexte du sujet qui sont pertinentes dans celui de tout attributeur éventuel. Du coup, le S-contextualisme dirait que toutes les alternatives qui n'étaient pas ignorées dans le contexte de votre conversation chez vous à t_1 sont toujours pertinentes dans le contexte de votre conversation à t_2 chez Paul et Virginie. Vous ne pouvez donc pas à t_2 , pas plus que vous le pouviez à t_1 , ignorer à juste titre la possibilité d'un manque de fiabilité du souvenir qu'avait Karina d'avoir vu un congélateur chez Paul et Virginie. Ceci semble d'autant plus étrange que, dans ce cas, vous devriez dire à t_2 que ni vous ni Karina ne saviez à t_1 qu'ils avaient un congélateur, parce que votre évidence d'alors n'éliminait pas la possibilité d'erreur en question. Ceci va à l'encontre, cette fois, de la description que vous seriez effectivement enclins à donner à t_2 de la position épistémique de Karina à t_1 : à t_2 , vous diriez plutôt qu'à t_1 , Karina savait bel et bien que Paul et Virginie possédaient un congélateur, parce qu'étant donné son souvenir, elle était dans une position épistémique suffisamment bonne pour exclure la seule alternative qui était alors à éliminer, soit la possibilité qu'ils n'en aient pas possédé un. A-contextualisme et S-contextualisme sont donc impuissants à rendre compte adéquatement de ce cas, somme toute bien ordinaire, dans lequel un locuteur, à un moment donné, dans un certain contexte, revient sur une phrase de connaissance qu'il a énoncée à un moment antérieur dans un autre contexte.

Si l'on opte, par contre, pour notre approche contextualiste dans laquelle intervient la règle du Sujet, on peut aisément en rendre compte. Avant cela, il importe d'apporter une

précision supplémentaire touchant à la règle du Sujet. Telle que nous l'avons jusqu'à lors formulée, cette règle nous dit qu'une possibilité pertinente dans le contexte du sujet est pertinente dans le contexte de n'importe quel attributeur. Si l'on considère que le contextualisme dit que les conditions de vérité d'une phrase de connaissance sont susceptibles de différer d'un contexte d'énonciation à l'autre, ceci inclut bien entendu la possibilité qu'un locuteur A puisse dire quelque chose de vrai par 'S sait que P' à un moment t tandis qu'au même moment t , un locuteur B distinct de A dira quelque chose de vrai par 'S ne sait pas que P'. Cela inclut aussi la possibilité qu'un locuteur A puisse dire quelque chose de vrai par 'Je sais que P' à un moment t_1 tandis que ce même locuteur dira quelque chose de faux par 'Je sais que P' à un moment t_2 . Dans un tel cas, le locuteur est le même à t_2 qu'à t_1 , mais ce qui a changé, et qui induit la différence dans les conditions sémantiques de 'Je sais que P', ce sont certaines caractéristiques de son contexte. En un mot, à t_1 et à t_2 , le contexte dont A est le locuteur n'est pas le même. Il est donc important d'apporter à notre règle du Sujet la précision suivante :

Si W est une possibilité pertinente, dans le contexte dont le sujet S est le locuteur à un moment t , pour l'évaluation de sa position épistémique à t , alors W est une possibilité pertinente dans le contexte dont un attributeur A, possiblement distinct de S, est le locuteur à un moment t' , possiblement distinct de t , pour l'évaluation de la position épistémique de S à t .

De la sorte, les deux cas de figure sont couverts : celui où le contexte diffère d'un point de vue synchronique – les contextes sont différents parce que, bien que le moment y soit le même, les locuteurs y sont différents –, et celui où le contexte diffère d'un point de vue diachronique – les contextes sont différents parce que, bien que le locuteur y soit le même, les moments y sont différents.

Ceci étant dit, notre traitement du cas précédent est aisé. Lorsque vous êtes chez vous à t_1 , vous dites quelque chose de vrai par 'Je ne sais pas s'ils ont un congélateur' et par 'Karina ne sait pas s'ils ont un congélateur', parce que dans le contexte dont vous êtes le locuteur, il y a une possibilité d'erreur – que le souvenir de Karina ne soit pas fiable – qui n'est pas ignorée et est donc pertinente, mais que ni l'évidence de Karina (son souvenir d'avoir vu un congélateur chez Paul et Virginie) ni la vôtre (le témoignage de Karina d'en avoir vu un) n'élimine à t_1 . Lorsque vous êtes chez Paul et Virginie à t_2 , après avoir constaté que c'était bien le cas qu'ils avaient un congélateur, vous dites quelque chose de vrai par 'Je ne savais pas [à t_1] si vous aviez un congélateur', et vous dites quelque chose de vrai par 'Karina savait [à t_1] que vous en aviez un'.

D'une part en effet, à t_2 , vous êtes par rapport au sujet que vous étiez à t_1 un attributeur, et en vertu de la règle du Sujet, parce que la possibilité d'un manque de fiabilité du souvenir de Karina était pertinente (car non ignorée) dans votre contexte de sujet à t_1 , elle est également pertinente dans le contexte dont vous êtes l'attributeur à t_2 , pour l'évaluation de votre position épistémique à t_1 ; mais puisque cette possibilité n'était pas éliminée par votre évidence – le témoignage de Karina – à t_1 , vous ne comptez pas dans votre contexte à t_2 comme ayant eu connaissance à t_1 que Paul et Virginie avaient un congélateur.

D'autre part, à t_2 , vous êtes par rapport au sujet qu'était Karina à t_1 un attributeur. Or, puisque à t_1 , la seule possibilité d'erreur non ignorée par Karina et donc pertinente dans son contexte de sujet, était que Paul et Virginie n'aient pas eu chez eux un congélateur qu'elle se

souviendrait y avoir vu, c'est la seule possibilité que la règle du Sujet rend pertinente dans votre contexte à t_2 , pour l'évaluation de la position épistémique de Karina à t_1 (la possibilité d'un manque de fiabilité de son souvenir d'avoir vu un congélateur ayant été éliminée à t_2). Puisque la seule possibilité pertinente dans votre contexte à t_2 était bien éliminée par l'évidence de Karina à t_1 , elle compte bien, dans ce contexte à t_2 , comme ayant eu connaissance à t_1 que Paul et Virginie possédaient un congélateur.

On obtient donc, dans notre analyse contextualiste incorporant la règle du Sujet, exactement les résultats attendus, contrairement au S-contextualisme et au A-contextualisme.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons soutenu que la distinction entre un contextualisme de la relativité au sujet et un contextualisme de la relativité à l'attributeur n'était pas de mise, qu'il n'y avait pas à décider entre les deux, car aucun des deux ne remplit une condition fondamentale pour une approche contextualiste satisfaisante. Une approche contextualiste satisfaisante doit garantir que les standards épistémiques en place dans le contexte de l'attributeur seront au moins aussi exigeants que ceux en place dans le contexte du sujet, sans pour autant exclure qu'ils puissent être plus exigeants que ces derniers. Dans les termes d'une analyse contextualiste par les alternatives pertinentes, ceci s'obtient en ajoutant, aux deux règles de pertinence déjà présentes d'Actualité et d'Attention, notre règle du Sujet à l'effet que toute possibilité qui est pertinente dans le contexte du sujet est pertinente dans celui de l'attributeur.

Nous avons proposé trois arguments en faveur de l'acceptation d'une telle règle. La première motivation que nous avons invoquée pour accepter cette nouvelle règle était d'ordre proprement épistémologique : son incorporation nous permet d'évacuer une objection qui semblait jusqu'à lors miner toute tentative d'analyse contextualiste de la connaissance par les alternatives pertinentes, et notamment celle orthodoxe de Lewis, à savoir l'objection par les indices manqués de Schaffer. La seconde motivation que nous avons invoquée était déjà plus d'ordre linguistique. Elle consistait à dire que, dès lors que l'on admet la règle du Sujet, on dispose d'une analyse de la connaissance capable de bénéficier de tous les avantages des contextualismes du sujet et de l'attributeur réunis, sans en souffrir les inconvénients respectifs, s'agissant de coller au plus près au verdict de l'intuition dans le traitement des différents types de cas ordinaires d'attributions de connaissance dans lesquels les standards épistémiques pertinents pour le sujet et ceux pertinents pour l'attributeur diffèrent. Là où l'approche de la relativité au sujet et celle de la relativité à l'attributeur font globalement aussi bien l'une que l'autre, notre approche fait mieux que l'une et l'autre réunies. La troisième motivation invoquée en faveur de notre règle du sujet était qu'elle nous permet de traiter adéquatement, contrairement à ce que permettent de faire les deux autres approches, les cas de réévaluation asymétrique des attributions de connaissance : elle permet d'expliquer pourquoi, dans certains cas, un locuteur L qui se refuse et refuse à un sujet S la connaissance d'une proposition P à un temps t_1 , continuera à se refuser cette connaissance mais l'attribuera à S à un temps t_2 .

On a donc, semble-t-il, tout à gagner à voir au-delà de la distinction entre contextualisme de l'attributeur et contextualisme du sujet, et à ne parler que d'une seule approche contextualiste, une approche qui incorpore une condition comme notre règle du Sujet.

Parce que le contextualisme orthodoxe est un contextualisme de l'attributeur, l'incorporation de la règle du Sujet à une analyse contextualiste, est un autre point par rapport auquel nous nous écartons de l'orthodoxie contextualiste. Dans le prochain chapitre, nous plaiderons en faveur de l'incorporation d'une règle de pertinence supplémentaire, à ajouter à celles d'Actualité, d'Attention et du Sujet, et nous tâcherons, comme nous l'avons fait ici, de montrer en quoi les services théoriques que peut nous rendre l'analyse ainsi obtenue constituent un avantage décisif sur une analyse contextualiste orthodoxe comme celle de Lewis.

Chapitre 9 Connaissance anti-sceptique et accomplissement épistémique

Introduction

Pas de connaissance sans « accomplissement épistémique ». C'est la thèse qui sera défendue dans ce chapitre. Dans le cadre d'une analyse contextualiste de la connaissance en termes d'élimination, cette thèse revient à dire que, relativement à un contexte C, la phrase 'S sait que P' ne peut être vraie qu'à condition que certaines possibilités non-P au moins soient éliminées par l'évidence de S. L'acceptation de cette thèse constitue un trait supplémentaire distinguant notre approche de celle du contextualisme orthodoxe, dans laquelle, comme nous allons le voir, 'S sait que P' peut être vraie dans un contexte, sans qu'aucune possibilité non-P soit éliminée par l'évidence de S, mais uniquement parce qu'aucune possibilité non-P n'est pertinente dans le contexte.

Pour répondre au scepticisme, en effet, le contextualisme orthodoxe accepte une version contextualisée d'un principe de clôture épistémique classique, sous implication (logique, matérielle, stricte) connue, en vertu duquel, étant donné un contexte C, 'Si S sait que P et S sait que P implique Q, alors S sait que Q' est vrai dans C. L'acceptation de ce principe lui permet de répondre au scepticisme, en disant que dans un contexte ordinaire, non philosophique, où 'S sait qu'il a des mains' est vrai, 'S sait qu'il n'est pas un cerveau dans une cuve' l'est également. Cependant, par hypothèse, aucune espèce d'évidence dont pourrait disposer S ne pourrait éliminer la possibilité qu'il soit un cerveau dans une cuve. C'est pourquoi le contextualisme orthodoxe doit autoriser que, pour une hypothèse sceptique SK, 'S sait que non-SK' puisse être vraie dans un contexte uniquement en vertu du fait qu'aucune possibilité SK n'y est pertinente.

Il se pose cependant un problème évident avec cette manière orthodoxe de procéder, car nous sommes intuitivement enclins à juger que quelqu'un dirait quelque chose d'incorrect, et même faux, s'il prétendait savoir que non-SK, et il nous est difficile de songer à un contexte conversationnel dans lequel une personne pourrait prétendre acceptablement à une telle connaissance anti-sceptique. Le diagnostic le plus naturel de cet état de fait est que ce quelqu'un n'est pas, ou ne peut pas être en position épistémique suffisamment bonne pour pouvoir prétendre véridiquement à cette connaissance anti-sceptique. Ce diagnostic peut être reformulé aussi bien en disant que nul ne peut prétendre véridiquement à la connaissance anti-sceptique, dans quelque contexte que ce soit, parce que toute l'évidence dont il dispose ne lui permet pas d'exclure l'alternative sceptique correspondante.

Pour répondre à cette difficulté, celui qui accepte une approche contextualiste peut adopter deux attitudes différentes. La première consiste à admettre qu'il n'y a effectivement aucun contexte dans lequel quelqu'un peut prétendre savoir qu'une hypothèse sceptique est fausse, mais à maintenir qu'il peut y avoir des contextes dans lesquels ce quelqu'un compte comme en ayant connaissance. Ceci revient à dire qu'il peut y avoir des contextes dans lesquels la phrase 'Je sais que non-SK' est vraie, pour autant que le locuteur du contexte ne

l'énonce pas. Pour prendre un raccourci, on peut dire que cette attitude revient à s'engager en faveur de la possibilité d'une connaissance anti-sceptique, mais d'une connaissance anti-sceptique ineffable. C'est l'attitude orthodoxe en matière de réponse contextualiste au scepticisme. Celui qui l'adopte doit impérativement répondre à deux questions : pourquoi une phrase de connaissance qui est vraie dans un contexte ne pourrait-elle pas y être énoncée de manière acceptable ? Comment un sujet pourrait-il bien compter comme ayant une connaissance anti-sceptique alors qu'il n'est pas ou ne peut pas être en position épistémique d'exclure l'alternative sceptique correspondante ? Nous verrons que le contextualisme orthodoxe peut disposer assez facilement de la première question, mais très difficilement de la seconde.

La seconde attitude, hétérodoxe cette fois, que l'on peut adopter en tant que contextualiste sur cette question de la connaissance anti-sceptique, est d'admettre qu'il n'y a effectivement aucun contexte dans lequel quelqu'un peut prétendre savoir qu'une hypothèse sceptique est fausse, la raison à cela étant tout simplement qu'il ne peut y avoir aucun contexte, pas même ordinaire, dans lequel quelqu'un compte comme en ayant connaissance. Autrement dit, nul ne peut énoncer acceptablement la phrase 'Je sais que non-SK', parce que quel que soit le contexte dont il est le locuteur, ce qu'il dirait par là y serait tout bonnement faux. Cette attitude hétérodoxe revient à s'engager à l'encontre de la possibilité d'une connaissance anti-sceptique, et c'est celle dont nous allons tâcher, dans ce chapitre, de motiver l'adoption.

Nous commencerons par revenir un peu plus en détail sur le problème posé par l'engagement du contextualisme orthodoxe en faveur de la « possibilité d'une connaissance anti-sceptique » et sur certaines des solutions qui lui ont été apportées, avant de passer à la discussion de la solution de référence, celle de Lewis, dont nous essaierons de faire ressortir le caractère éminemment problématique. Nous proposerons ensuite une nouvelle règle à incorporer à notre critère de pertinence contextuelle, et nous ferons valoir, comme une première motivation en faveur de son acceptation, sa capacité à traiter efficacement le problème de la connaissance anti-sceptique auquel est confronté le contextualisme orthodoxe, ainsi que d'autres problèmes épistémologiques majeurs, comme celui de Gettier et celui de la loterie.

L'engagement contextualiste en faveur de la connaissance anti-sceptique

Les réponses contextualistes orthodoxes au scepticisme tiennent pour vrai un principe de clôture épistémique classique, et tiennent pour vrai qu'en regard des standards épistémiques en place en contexte ordinaire, non philosophique, nous comptons comme ayant connaissance d'un grand nombre de propositions ordinaires. Il semble donc que de telles réponses doivent également tenir pour vrai que, dans ces contextes ordinaires, nous comptons comme ayant connaissance de la fausseté d'hypothèses sceptiques d'erreur massive. La possibilité d'une connaissance anti-sceptique en contexte ordinaire est en tous cas un résultat endossé explicitement par bon nombre de contextualistes. Stine, Cohen, DeRose, Lewis,

Neta, Rieber, et bien d'autres, sont de ceux-là¹³⁷. L'engagement en faveur de la possibilité d'une connaissance anti-sceptique peut donc être tenu comme une caractéristique supplémentaire de l'orthodoxie contextualiste.

La difficulté évidente avec cet engagement est la suivante. Notre position épistémique est telle qu'elle n'exclut pas qu'une possibilité sceptique d'erreur massive, comme celle d'être des cerveaux dans une cuve, soit réalisée, ou en d'autres termes, notre évidence est incapable d'éliminer une telle possibilité. C'est quelque chose que nous admettrons sans peine et que le contextualisme orthodoxe admet tout à fait. Cela fait partie intégrante de sa réponse au scepticisme que de concéder au sceptique que notre évidence n'élimine pas la possibilité que nous soyons des cerveaux dans une cuve. Toutefois, puisque sa réponse implique également qu'en contexte ordinaire, non philosophique, nous comptons comme ayant connaissance que les possibilités sceptiques en question ne sont pas réalisées, le contextualisme orthodoxe s'engage en faveur de l'idée qu'en contexte ordinaire, nous comptons comme ayant connaissance de n'être pas des cerveaux dans une cuve, même si notre évidence n'élimine pas la possibilité que nous en soyons. Autrement dit, sa réponse implique la possibilité de savoir qu'une hypothèse sceptique est fautive en l'absence de toute évidence (possible) à cet effet, c'est-à-dire en l'absence de toute évidence à l'encontre de cette hypothèse. Ceci vaut aussi bien pour notre connaissance de n'être pas des cerveaux dans une cuve que pour celle que l'animal n'est pas une mule déguisée en zèbre, ou celle que nous ne gagnerons pas à la loterie au tirage de ce soir. Cependant, que nous ne sommes pas des cerveaux dans une cuve, que l'animal dans la cage n'est pas une mule savamment déguisée en zèbre, que nous ne gagnerons pas à la loterie, si ce sont là des vérités, sont des vérités contingentes. Pourrions-nous en avoir connaissance en l'absence de toute évidence appropriée ? Il semble assez raisonnable de penser que, d'une proposition contingente, à moins de disposer de *quelque* évidence en sa faveur, nous ne pouvons pas savoir qu'elle est vraie. Autrement dit, il semble raisonnable de penser qu'une vérité contingente ne peut pas nous être connue *a priori* (dans un sens large d'*a priori* comme non empirique). Est-ce vraiment le cas ? Ne peut-on pas admettre la possibilité d'une connaissance *a priori* pour certaines vérités contingentes, dont relèverait la proposition que nous ne sommes pas dans une hypothèse sceptique bien formulée ?

On peut se rapporter sur ce point à la distinction d'Evans (1985) et Hawthorne (2002b), que nous exposons plus en détail dans l'Annexe 2, entre d'une part, les propositions « superficiellement contingentes » dont la vérité est garantie sémantiquement (« Si l'inventeur du zip est F, alors Julius est F », 'si quelque chose est le seul et unique F, alors le F actuel est F') et qui peuvent en ce sens être connues *a priori* – sans consultation de l'évidence –, et d'autre part, les propositions qui sont « profondément contingentes », dont la vérité n'est pas garantie sémantiquement, et qui ne peuvent donc pas être connues *a priori* dans ce sens – sans le secours de l'évidence. La question est donc de savoir si la négation d'une hypothèse sceptique est une proposition superficiellement ou profondément contin-

¹³⁷ Heller (1999a) affirme bien la possibilité d'une connaissance anti-sceptique en contexte ordinaire, mais il se différencie des autres contextualistes en ceci qu'il refuse la clôture épistémique classique. Notre position, si elle nous fait prendre des distances par rapport à celle de l'orthodoxie contextualiste, ne nous fait cependant pas nous rapprocher de Heller. Car nous ne soutiendrons pas seulement le rejet de la clôture épistémique classique, nous rejetterons aussi la possibilité d'une connaissance anti-sceptique.

gente. S'il s'agit de contingence superficielle, alors d'en attribuer la connaissance *a priori* à un sujet ne devra plus poser de difficulté particulière. Or, s'il est une vérité *profondément* contingente dans le sens d'Evans/Hawthorne, c'est bien celle de n'être pas dans telle ou telle possibilité sceptique.

Qu'une possibilité sceptique SK ne soit pas réalisée n'est vraisemblablement pas une vérité superficiellement contingente qui serait garantie pour quiconque serait sémantiquement compétent vis-à-vis de « non-SK ». Au contraire, la proposition que nous ne sommes pas dans telle ou telle possibilité sceptique semble bien satisfaire la condition de contingence profonde : pour un sujet S, de comprendre une phrase comme 'Je ne suis pas un cerveau dans une cuve' ou 'l'animal n'est pas une mule savamment déguisée en zèbre' ou 'cette chose sur mon canapé n'est pas une réplique mécanique parfaite de ma femme', ne lui offre aucune garantie sémantique de l'existence d'un état de choses actuel correspondant qui la rende vraie, c'est-à-dire ne suffit pas pour faire reconnaître à S que c'est actuellement le cas qu'il n'est pas un cerveau dans une cuve, que l'animal n'est pas une mule savamment déguisée en zèbre, que la chose sur le canapé n'est pas une réplique mécanique parfaite de sa femme¹³⁸. Evans jugeait absurde que l'on puisse avoir une connaissance *a priori* de vérités profondément contingentes¹³⁹. En tous cas, s'agissant de ces vérités profondément contingentes consistant dans la négation d'hypothèses sceptiques, il semble que l'on peut à juste titre douter de la possibilité d'en avoir une connaissance qui serait *a priori*, et ce indépendamment de toute considération en rapport avec le contexte. Cependant, si ce n'est *a priori* que nous pouvons savoir n'être pas dans une possibilité sceptique et si par hypothèse nous n'avons ou ne pouvons avoir aucune évidence de n'être pas dans une telle possibilité, comment pouvons-nous compter, dans quelque contexte que ce soit, comme ayant connaissance de n'y être pas ? En un mot, celui qui accepte une réponse au scepticisme dans le cadre d'un contextualisme orthodoxe, nous doit une explication de la possibilité d'une connaissance anti-sceptique *a priori* en faveur de laquelle il s'engage. Comme nous allons le voir, il n'est pas en mesure de nous la fournir.

¹³⁸ Il pourra paraître à certains que c'est précisément une implication anti-sceptique de « l'externalisme du contenu », tel qu'on le trouve chez Putnam (1981), que le fait qu'un locuteur d'une phrase mentionnant l'hypothèse des cerveaux dans une cuve soit compétent, garantit sémantiquement qu'il n'est pas lui-même un tel cerveau encuvé (s'il en était un, il ne pourrait pas référer comme il le fait à un cerveau, à une cuve, etc., et en bref, ne pourrait pas même entretenir l'hypothèse des cerveaux dans une cuve). Ce serait cependant se méprendre sur la notion ici employée de garantie sémantique, qui implique la reconnaissance par la personne qui comprend une phrase, de l'existence effective d'un état de choses qui la rend vraie, c'est-à-dire la reconnaissance par cette personne de la vérité de la proposition exprimée par cette phrase dans le monde actuel. L'implication anti-sceptique de l'externalisme du contenu ne requiert pas une telle reconnaissance : elle ne dit pas que la personne X qui comprend la phrase 'non-SK' reconnaît par là même qu'elle exprime la proposition vraie que non-SK, mais pour ainsi dire que X ne comprendrait pas cette phrase si la proposition en question était fautive – ce qui tend à montrer que X n'est pas un cerveau dans une cuve, mais pas qu'il est en position de reconnaître qu'il n'en est pas un. Sur l'externalisme du contenu, et un éventuel usage anti-sceptique que l'on pourrait en faire, en le combinant à la thèse de « l'accès privilégié au contenu », on se reportera à la note 150 du chapitre 10.

¹³⁹ Hawthorne (2002b) s'interroge sur le verdict d'Evans, en proposant un certain nombre d'exemples qui seraient susceptibles d'infirmer ce dernier. À l'issue de sa discussion, son propre verdict est que « les candidates au titre de connaissance *a priori* profondément contingente sont, selon toute vraisemblance, décidément obscures ». (Hawthorne 2002b, p. 269)

Dans ce qui suit, l'exemple de connaissance anti-sceptique auquel nous nous référons le plus souvent sera celui de la connaissance de la fausseté de l'hypothèse sceptique d'erreur massive du cerveau dans une cuve ; mais notre propos devra valoir *mutatis mutandis* pour la connaissance de la fausseté d'alternatives plus ciblées, d'alternatives à la connaissance de propositions ordinaires particulières, comme celle touchant aux mules déguisées. Également, afin de ne pas alourdir inutilement notre propos, nous nous permettrons, lorsque cela ne nuit pas à la compréhension, de parler de la connaissance non pas dans le métalangage, mais dans le langage-objet ; nous dirons par exemple « la possibilité d'une connaissance anti-sceptique » plutôt que « la possibilité de la vérité de la phrase 'Je sais que non-SK' en contexte ordinaire ».

Avant de procéder, il importe de mettre en relief un point de détail qui a son importance. Le tenant d'un contextualisme orthodoxe pourrait chercher à nous prendre de vitesse en soulevant la question suivante : est-ce seulement le cas que nous n'avons aucune évidence susceptible de supporter notre connaissance de n'être pas dans un scénario sceptique d'erreur massive ? Autrement dit, la question de la possibilité d'une connaissance anti-sceptique *a priori* se pose-t-elle vraiment ?

Une connaissance par absence de contre-évidence ?

Il semble bien que nous ne puissions bénéficier d'aucune évidence concluante à l'effet que nous ne sommes pas des cerveaux démembrés dans une cuve, dans la mesure où la totalité de notre évidence, de nos croyances, de nos expériences perceptives, de nos souvenirs, serait exactement la même si nous étions des cerveaux dans une cuve. Malgré cela, ne pourrait-on pas envisager que d'une certaine manière, nous disposions bel et bien d'une évidence susceptible de supporter notre connaissance de n'être pas des cerveaux dans une cuve ? Dans ce cas, le contextualiste orthodoxe, comme d'ailleurs tout théoricien de la connaissance intéressé à défendre la possibilité d'une connaissance anti-sceptique, n'aurait plus à admettre l'incapacité dans laquelle nous sommes d'éliminer la possibilité sceptique sur la base de notre évidence, et le problème de la connaissance anti-sceptique *a priori* ne se poserait plus : nous compterions, en contexte ordinaire, comme sachant que les possibilités sceptiques ne sont pas réalisées, et la connaissance en question serait *a posteriori*, attribuée en regard d'une évidence formidable dont nous disposerions.

Cohen (1999) suggère comment faire valoir une telle manœuvre, en mettant en avant le genre d'évidence suivant :

Mon expérience n'a jamais été sujette à des incongruités radicales inexplicables comme celles qui pourraient advenir si le dispositif de la cuve souffrait d'un échec de puissance ou fonctionnait mal d'une manière ou d'une autre. Le maître de la cuve ne m'est jamais « apparu », etc. Assurément, le fait que rien de cela ne se soit passé compte à l'encontre de l'alternative que je suis un cerveau dans une cuve. Donc, j'ai quelque évidence à l'encontre de cette alternative après tout. (Cohen 1999, p. 68)

Mais si j'ai bien quelque évidence de n'être pas un cerveau encuvé, alors il n'est pas exclu que je puisse également aller jusqu'à savoir que je ne suis pas un cerveau encuvé sur la base d'une telle évidence. En un mot, l'hypothèse du cerveau dans la cuve ne suffit pas à garantir que nous ne puissions pas avoir d'évidence à son encontre.

Cette réflexion conduit Cohen à renforcer explicitement l'hypothèse du cerveau dans la cuve :

Donc, considérons l'alternative que je suis un cerveau dans une cuve *et que je n'aurai jamais d'évidence d'en être un*. Appelons ceci l'hypothèse « des cerveaux-dans-une-cuve* ». Le fait que des incongruités radicales, etc., ne sont jamais apparues n'est pas une évidence quelle qu'elle soit à l'encontre de l'hypothèse des cerveaux-dans-une-cuve*. (*op. cit.* p. 68)

Il est certain que dans la version qu'en donne Cohen, il est tout à fait exclu que nous puissions avoir la moindre évidence de n'être pas un cerveau démembré dans une cuve, puisque l'impossibilité de disposer d'une telle évidence est explicite dans la formulation de l'hypothèse des cerveaux-dans-une-cuve*. Ceci ne saurait nuire à la force de l'hypothèse sceptique, bien entendu.

Simplement, la remarque de Cohen, prétendument à l'origine de sa version du scénario du cerveau dans la cuve, n'est pas fondée. Sa remarque est essentiellement celle-ci : nous disposons d'évidence à l'effet que nous ne sommes pas des cerveaux encuvés, puisque la totalité de notre évidence ne nous offre aucun indice qui, si nous étions des cerveaux encuvés, serait susceptible de nous révéler que nous en sommes – aucun phénomène étrange n'intervient au sein de notre expérience, phénomène qui serait lié à une défaillance quelconque du dispositif constitutif de l'hypothèse des cerveaux dans une cuve. Ceci revient à considérer l'absence de toute évidence contraire au fait de n'être pas un cerveau dans une cuve, comme une évidence à part entière de ne pas être cerveau dans une cuve. On peut néanmoins se demander si, en règle générale, l'absence d'évidence que non-P peut raisonnablement compter comme une évidence en faveur de P, propre à conférer à la croyance que P, le statut de connaissance (pour Cohen, la connaissance n'est qu'une croyance vraie justifiée à un certain degré contextuellement variable ; cf. Cohen 1999, 2000).

Par exemple, supposons que A n'ait jamais été vacciné contre la varicelle, que celle-ci ne se soit, jusqu'à lors, jamais manifestée chez lui dans l'un quelconque de ses symptômes typiques (boutons, zona), et qu'aucune analyse médicale susceptible d'indiquer la présence de l'infection herpétique n'ait été effectuée sur A. A n'a donc aucune évidence à l'effet qu'il serait porteur de la varicelle. Peut-on considérer pour autant qu'il dispose d'une évidence de n'en être pas porteur ? Dans le même sens, peut-on considérer l'absence d'évidence à l'encontre de l'existence d'une intelligence extra-terrestre comme une évidence qu'il existe une intelligence extra-terrestre ? De manière plus générale, peut-on considérer que de n'avoir pas d'évidence que non-P revient à avoir une évidence que P ? S'il n'est pas tout à fait évident que la réponse soit négative, il n'est pas du tout évident qu'elle soit positive.

Il y a par ailleurs toutes les raisons de penser que l'absence d'évidence que non-P ne constitue pas une évidence que P, propre à supporter la croyance correspondante et à la qualifier, éventuellement, au titre de connaissance. La personne A n'a jamais présenté aucun des symptômes de la varicelle, et aucune analyse n'a été pratiquée qui eût été susceptible de révéler la présence de l'infection herpétique chez A. Disons-nous que de tels faits *supportent* la croyance éventuelle de A de n'être pas porteur de la varicelle ? Pourra-t-il lui-même légitimement citer cette « évidence » comme une évidence sur laquelle se fonderait sa « connaissance » de n'en être pas porteur ? Vraisemblablement pas. Aucune des recherches sur une éventuelle intelligence extra-terrestre n'a jusqu'à lors fourni la moindre évidence de l'existence d'une intelligence extra-terrestre ; cela constitue-t-il une évidence de l'inexistence

d'une vie extra-terrestre ? Vraisemblablement pas. Nous n'avons aucune évidence quelle qu'elle soit à l'effet que la tour de Pise ne s'est pas effondrée pendant la nuit. Cela supporte-t-il, ne serait-ce que partiellement, notre éventuelle croyance du matin dans un effondrement de la tour de Pise durant la nuit ? Vraisemblablement pas. Supposons par ailleurs que de n'avoir pas d'évidence du contraire constitue effectivement une évidence. Dans ce cas, un sujet empiriquement coupé du monde extérieur aurait autant, voire plus d'évidence sur ce qui est en train de se passer dans le monde, que quelqu'un qui n'en serait pas empiriquement coupé. Ce n'est pas une histoire très vraisemblable.

En un mot, il n'est pas vraisemblable que de n'avoir pas d'évidence que non-P (ou que P) puisse compter comme une évidence que P (ou que non-P). L'absence de toute évidence du contraire ne constitue pas une évidence à part entière. Dès lors, il n'y a pas lieu de se soucier de ceux qui répondraient au scepticisme des cerveaux dans la cuve en faisant valoir l'absence d'une contre-évidence au fait de ne pas être un cerveau dans une cuve. Il n'y a pas, par conséquent, à chercher, comme le fait Cohen, à trouver une meilleure formulation à l'hypothèse sceptique du cerveau dans la cuve sous prétexte que, dans sa version originale, celle-ci autoriserait que nous sachions que nous ne sommes pas des cerveaux dans des cuves du seul fait de n'avoir pas d'évidence du contraire. Afin de nous prémunir contre cette éventuelle réponse anti-sceptique que l'absence d'évidence d'être dans une possibilité sceptique nous permet de savoir que ce n'est pas le cas, nous garderons simplement à l'esprit que, lorsqu'une hypothèse sceptique d'erreur massive est bien formulée, elle est telle que, étant donnée la position dans laquelle nous sommes, nous ne pouvons avoir (ou ne pourrions jamais avoir) aucune évidence appropriée, de quelque sorte que ce soit, tant en sa faveur qu'à son encontre.

Il apparaît ainsi clairement que si nous pouvons savoir que nous ne sommes pas dans une possibilité sceptique d'erreur massive, et en particulier que nous ne sommes pas des cerveaux encuvés, ce n'est pas sur la base d'une évidence, de quelque sorte que ce soit, que nous le savons. Toute notre évidence ne suffit pas, à elle seule, à supporter notre éventuelle connaissance de ne pas être des cerveaux dans une cuve. On retombe alors sur le problème de la connaissance anti-sceptique *a priori* : comment pouvons-nous savoir que nous ne sommes pas dans une possibilité sceptique d'erreur massive en l'absence de toute évidence à cet effet, c'est-à-dire si toute notre évidence ne nous permet pas d'éliminer une telle possibilité ? Réponse possible : si cette possibilité n'est pas une alternative pertinente. C'est ce type de réponse de la part du contextualisme orthodoxe, telle qu'elle se dessine chez Stine et chez Lewis par exemple, que nous allons maintenant aborder, soit la réponse que, dans un contexte, un sujet compte comme ayant connaissance de la fausseté de toute alternative (et en particulier de toute alternative sceptique) qui est non pertinente dans ce contexte.

Stine : une connaissance par la non pertinence contextuelle des alternatives sceptiques

C'est chez Gail Stine (1976) que, pour la première fois, on trouve ce genre de réponse à la question d'expliquer la possibilité d'une connaissance anti-sceptique. Selon elle, les alternatives qui sont contextuellement non pertinentes nous sont *ipso facto* connues comme étant fausses. Voici ce qu'elle dit :

Ma conception est que la position des alternatives pertinentes devrait être conçue comme ayant deux parties :

(1) En regard d'un grand nombre de propositions, établir une affirmation de connaissance, c'est être capable de la supporter en opposition à un nombre limité d'alternatives, i.e. seulement celles qui sont pertinentes dans le contexte.

(2) En regard d'un grand nombre de propositions – en particulier celles qui sont telles que leurs négations ne sont pas des alternatives pertinentes dans le contexte en question – nous savons simplement qu'elles sont vraies et n'avons pas besoin d'évidence, dans le sens normal, qu'elles, plutôt que leurs négations, sont vraies. (Stine 1976, p. 259)

Plus spécifiquement, Stine considère qu'une alternative est pertinente « seulement s'il y a quelque raison de penser qu'elle est vraie » (*op. cit.* p. 252). « Avoir quelque raison de penser qu'une alternative est vraie » signifie chez Stine avoir quelque évidence suffisante en faveur de cette alternative, où ce qui compte comme une évidence « suffisante » est susceptible de varier en fonction du contexte. Dans des contextes où nous comptons comme ayant une évidence suffisante pour penser qu'une alternative à une proposition est vraie, cette alternative est pertinente, et doit donc être éliminée par le sujet pour que celui-ci puisse connaître cette proposition. Or, dans les contextes ordinaires, nous n'avons pas une évidence suffisante pour penser qu'une possibilité sceptique d'erreur massive est réalisée. C'est pourquoi, selon Stine, une alternative comme celle d'être victime d'un Malin Génie n'est pas pertinente dans la plupart des contextes. Or, selon elle, si une alternative doit être éliminée lorsqu'elle est contextuellement pertinente pour que nous puissions avoir connaissance, c'est aussi le cas qu'une alternative qui n'est pas contextuellement pertinente est *ipso facto* connue comme étant fausse, sans que le sujet ait à l'éliminer. « Si la négation d'une proposition n'est pas une alternative pertinente, alors j'en ai connaissance – évidemment, sans avoir besoin de fournir d'évidence » (*op. cit.* p. 258). Si une alternative n'est pas contextuellement pertinente, alors on sait qu'elle est fausse. Ceci implique que nous pouvons savoir que nous ne sommes pas victimes d'un Malin Génie ou des cerveaux dans une cuve en contexte ordinaire.

Stine applique le même diagnostic à l'exemple du zèbre de Dretske. Pour Dretske, nous ne pouvons pas savoir que les animaux ne sont pas des mules savamment déguisées en zèbres, parce que nous ne disposons pas d'évidence à cet effet : l'évidence dont nous disposons nous permet uniquement de savoir que ce sont là des zèbres. Selon Stine, notre absence d'évidence ne doit pas nous empêcher de savoir que l'hypothèse des mules déguisées est vraie. Parce qu'en contexte ordinaire, la possibilité que les animaux soient des mules savamment déguisées en zèbres ne constitue pas une alternative pertinente. Pour cette raison, nous pouvons savoir qu'il ne s'agit pas de mules déguisées, même si nous ne disposons d'aucune évidence à cet effet. C'est la façon dont Stine entend préserver le principe de clôture de la connaissance de l'attaque par les contre-exemples de Dretske (voir notre chapitre 3). Stine pense pouvoir ainsi rendre compte de la possibilité d'une connaissance anti-sceptique, en disant que les alternatives sceptiques, dans la mesure où elles ne sont pas pertinentes dans la plupart des contextes ordinaires, n'ont pas besoin d'être éliminées pour que nous sachions, dans ces contextes, qu'elles sont fausses.

Mais il y a un certain nombre d'objections que l'on peut faire à Stine. Tout d'abord, on peut insister, comme le fait Cohen (1988), sur le fait que la connaissance apparaît généralement comme en partie fonction de l'évidence dont dispose le sujet. Dès lors, il paraît étrange d'affirmer que nous pouvons connaître certaines vérités sans aucune évidence à cet effet, du moins s'agissant des vérités qui, dans notre vocabulaire, sont « profondément

contingentes ». Stine répondrait que nous serions induits à tort, « par le fait de penser que de nombreuses affirmations de connaissance requièrent une évidence de la part du connaissant, à penser que toutes les affirmations de connaissance requièrent une évidence » (Stine 1976, p. 257). Il n'empêche que le fait que les animaux ne soient pas des mules déguisées correspond à une vérité profondément contingente, et en outre, à une vérité en faveur de laquelle il nous est possible de disposer d'une évidence sur la base de laquelle nous pourrions nous en attribuer la connaissance (il nous est logiquement, physiquement, et techniquement possible de rentrer dans la cage et de gratter le poil des bêtes ou de leur faire un prélèvement d'ADN pour nous assurer qu'il ne s'agit pas de mules déguisées en zèbres). Stine répondrait certainement en disant qu'il est effectivement « inapproprié » de nous attribuer une connaissance en l'absence d'une évidence suffisante, mais qu'il ne reste pas moins véridique, dans certains cas, de le faire (*op. cit.* p. 258, pour ses considérations sur la pragmatique gricéenne).

Une autre objection, plus conséquente, porte sur le critère proposé par Stine pour distinguer entre alternatives pertinentes et non pertinentes : une alternative est pertinente « seulement s'il y a quelque raison de penser qu'elle est vraie », c'est-à-dire quelque évidence suffisante en sa faveur. Le problème est qu'elle soutient également qu'une alternative qui n'est pas pertinente dans un contexte y est connue comme étant fausse même en l'absence d'évidence suffisante. Ceci implique que nous sachions que nous ne sommes pas dans une possibilité sceptique d'erreur massive, *quel que soit le contexte*. En effet, lorsqu'une hypothèse sceptique est bien formulée, elle inclut la clause qu'il nous est impossible d'avoir la moindre évidence (et donc d'évidence suffisante) tant en sa faveur qu'à son encontre. De la sorte, il nous est impossible d'avoir une évidence suffisante, quel que soit le contexte, pour penser que nous sommes victimes d'un Malin Génie.

Autrement dit, cette alternative sceptique n'est pertinente dans aucun contexte, et peut donc, dans n'importe quel contexte, être connue comme étant fausse, et ce y compris dans un contexte philosophique dans lequel la possibilité du Malin Génie est explicitement considérée. Ceci va directement à l'encontre de la solution de type contextualiste au scepticisme qui, rappelons-le, donne partiellement raison au sceptique, en accordant qu'en contextes philosophiques, nous ne comptons pas comme ayant connaissance de la fausseté des hypothèses sceptiques et qu'il serait faux de nous y attribuer une telle connaissance anti-sceptique. La manière dont Stine cherche à fonder son engagement en faveur de la possibilité d'une connaissance anti-sceptique, sur la base de la théorie des alternatives pertinentes, et en particulier du critère de pertinence qu'elle propose, a des conséquences contraires à l'esprit d'une réponse contextualiste au scepticisme. D'ailleurs, elle a des conséquences qui vont à l'encontre de la phénoménologie de notre rapport au scepticisme : en contexte de conversation philosophique sur la connaissance, lorsque l'on nous met en présence des doutes sceptiques, nous sommes assez enclins à admettre que nous ne savons que les possibilités sceptiques mentionnées ne sont pas le cas.

Stine ne parvient donc pas à fonder l'engagement du contextualisme orthodoxe en faveur de la possibilité d'une connaissance anti-sceptique, parce qu'elle ne parvient pas à fonder celle d'une connaissance sans élimination. On peut penser que ce qui lui manque est un critère un peu plus satisfaisant de pertinence contextuelle, en vertu duquel les alternatives à éliminer seraient distinguées de manière systématique des alternatives n'ayant pas à être éliminées, et où la pertinence ne serait plus conçue en termes d'évidence contextuellement

suffisante pour penser qu'une alternative est vraie, mais directement comme une fonction du contexte. L'analyse contextualiste proposée par Lewis semble, à première vue, plus à même de s'acquitter de cette tâche.

Lewis : une connaissance par ignorance à juste titre

Rappelons en quoi consiste l'analyse contextualiste de Lewis. Elle consiste à dire qu'un sujet S compte comme ayant connaissance d'une proposition P dans un contexte C, si et seulement si P est vraie dans toute possibilité W que nous, attributeurs de connaissance possiblement distincts de S, n'ignorons pas à juste titre, et que l'évidence de S n'élimine pas, c'est-à-dire dans laquelle la totalité de l'expérience perceptive et des souvenirs de S est exactement la même.

Ce qu'elle nous dit, c'est que connaître requiert une évidence à l'encontre de certaines possibilités d'erreur. Par exemple, en contextes ordinaires, pour que je sache que ma voiture ne m'a pas été volée, il me suffira de la retrouver garée à l'emplacement même où je l'ai plus tôt laissée. Bien sûr, l'évidence que je peux avoir à ce moment là n'élimine pas la possibilité que ma voiture m'ait été volée puis remise à sa place par un voleur un peu trop scrupuleux. Une telle possibilité n'est cependant pas une possibilité qui requiert d'être éliminée en contextes ordinaires. Car dans de tels contextes, la possibilité que ma voiture ne soit pas à son emplacement est celle qui doit être éliminée en priorité. De voir ma voiture à l'endroit même où je me souviens l'avoir garée fera très bien l'affaire.

Mais l'élimination n'est pas la seule façon dont nous pouvons parvenir, selon Lewis, à la connaissance. Comme il le remarque, si connaître requiert l'exclusion de toutes les alternatives contextuellement pertinentes à ce qui est connu, ce réquisit est aussi bien satisfait lorsque aucune alternative ne se trouve être pertinente dans le contexte, c'est-à-dire lorsque toute alternative y est ignorée à juste titre. En d'autres termes, l'analyse de Lewis autorise la possibilité d'une « connaissance par ignorance à juste titre » (*by proper ignoring*) :

Connaissance par ignorance à juste titre. Un sujet S sait que P, si toute possibilité dans laquelle non-P est ignorée à juste titre.

Lewis insiste bien sur l'idée que « la connaissance uniquement [...] par ignorance est une connaissance » (Lewis 1996, p. 438). La question est alors de savoir si la connaissance anti-sceptique peut être considérée comme une connaissance par ignorance, relativement à un contexte ordinaire, c'est-à-dire si l'on peut considérer les possibilités sceptiques d'erreur massive comme des possibilités non pertinentes en contexte ordinaire.

Nous avons vu qu'afin de déterminer quelles possibilités ne sont pas ignorées à juste titre, Lewis fournit un ensemble de « règles de pertinence ». Puisque nous sommes intéressés ici à savoir si les possibilités sceptiques peuvent n'être pas pertinentes dans certains contextes, nous ne nous attacherons qu'à la considération des quatre règles « prohibitives » qu'il propose, celles qui nous disent quelles possibilités ne sont pas ignorées à juste titre. Si aucune de ces règles n'interdit à une possibilité d'être ignorée dans un contexte, alors cette possibilité n'y sera pas pertinente et pourra y être ignorée à juste titre. Ce sont, pour mémoire, les quatre règles de :

Actualité. La possibilité qui est actuellement réalisée pour le sujet n'est jamais ignorée à juste titre,

Attention. Une possibilité qui n'est pas ignorée tout court n'est pas ignorée à juste titre,

Croyance. Une possibilité que le sujet croit ou devrait croire réalisée n'est jamais ignorée à juste titre,

Ressemblance. De deux possibilités qui se ressemblent de manière saillante, si l'une n'est pas ignorée à juste titre – en vertu des trois règles précédentes –, alors l'autre ne l'est pas non plus.

Ainsi, il suffit qu'une possibilité soit ignorée en accord avec les trois premières règles pour que nous la sachions n'être pas réalisée, et ce en l'absence de toute évidence appropriée à cet effet, et dans ce sens, de manière purement *a priori*.

Lewis suggère comment nous pouvons appliquer cette notion de connaissance par pure ignorance à la question de la connaissance anti-sceptique. Il nous dit que certaines possibilités d'erreur ne peuvent jamais être éliminées, mais peuvent seulement être ignorées à juste titre. Selon lui, ceci est vrai, en contextes ordinaires, non philosophiques, des possibilités sceptiques d'erreur massive :

En général, lorsque S sait que P, certaines possibilités dans lesquelles non-P sont éliminées par l'évidence de S, et d'autres sont ignorées à juste titre. Il y en a qui peuvent être éliminées mais ne peuvent pas être ignorées à juste titre. [...] Et il y a d'autres possibilités qui ne peuvent jamais être éliminées, mais peuvent être ignorées à juste titre. Par exemple, la possibilité que Possum [le chat] soit sur le bureau mais ait été rendu invisible par un démon manipulateur, tombe normalement sous cette classe (quoique pas lorsque j'y prête attention dans le contexte spécial de l'épistémologie). (Lewis 1996, p. 438)

Bien sûr, la possibilité actuellement réalisée et une possibilité sceptique comme celle du cerveau dans la cuve seront toujours semblables en regard de l'évidence, c'est-à-dire en ceci que l'évidence ne les élimine pas. Lewis précise cependant que l'on ne peut pas utiliser les règles d'Actualité et de Ressemblance à l'effet de rendre pertinente une possibilité W, sous prétexte que cette possibilité W et la possibilité qui est celle actuellement réalisée pour le sujet se ressemblent en regard de leur évidence. Il attire notre attention sur un tel mésusage de ces règles en ces termes :

Nous devons appliquer la règle de Ressemblance avec soin. L'actualité est une possibilité non éliminée par l'évidence du sujet. Toute autre possibilité W qui est semblablement non éliminée par l'évidence du sujet ressemble à l'actualité d'une manière saillante : à savoir, en regard de l'évidence du sujet. Ce sera le cas même si W est à d'autres égards très dissemblable de l'actualité [...]. Nous ne nous permettrons pas d'appliquer les règles d'Actualité et de Ressemblance pour conclure qu'une telle W est une alternative pertinente. (Lewis 1996, p. 430)

En particulier, on ne peut pas tenir pour pertinente la possibilité sceptique des cerveaux dans une cuve, sous prétexte qu'en regard de notre évidence, elle ressemble à la possibilité qui, pour nous, est actuellement réalisée – celle dans laquelle nous sommes. Il s'agit là d'une exception à la règle de Ressemblance, que Lewis reconnaît volontiers comme *ad hoc* (*op. cit.* p. 430), mais sans laquelle nous ne pourrions jamais rien savoir, quel que soit le contexte.

Résultat : dans la plupart des contextes ordinaires où nous ignorons la possibilité du cerveau dans la cuve, où nous ne croyons pas et où nous n'avons pas de raison de croire que nous puissions être des cerveaux encuvés, nous savons que nous ne sommes pas des

cerveaux encuvés. Nous le savons en l'absence de toute évidence empirique à l'encontre de cette possibilité sceptique, et en ce sens, nous le savons *a priori*. Une manœuvre semblable peut être appliquée pour garantir la possibilité de la connaissance que l'animal dans la cage n'est pas une mule déguisée, dans le cas du zèbre. Dans un contexte où nous savons que l'animal dans la cage est un zèbre, la possibilité qu'il s'agisse d'une mule déguisée en zèbre est ignorée à juste titre, et nous est donc connue comme n'étant pas réalisée, bien que l'évidence dont nous disposons ne nous permette pas de l'exclure.

Lewis semble ainsi disposer d'une explication de la possibilité d'une connaissance anti-sceptique en contexte ordinaire, par son hypothèse d'une connaissance par ignorance à juste titre. Cependant, si dans de tels contextes, nous comptons comme ayant connaissance de la fausseté d'alternatives sceptiques à ce que nous connaissons, comment se fait-il qu'il nous semble plus correct, quel que soit le contexte, de nous refuser la connaissance de n'être pas des cerveaux dans une cuve, ou de nous refuser la connaissance que l'animal dans la cage n'est pas une mule déguisée ? Ces connaissances, ce ne sont pas des connaissances auxquelles nous serions prêts à prétendre dans quelque contexte que ce soit, semble-t-il. Autrement dit, si nous avons connaissance de la fausseté d'hypothèses sceptiques, comment en expliquer le caractère ineffable ?

C'est une question dont Lewis est en mesure de disposer facilement, grâce à sa règle d'Attention. Dans un contexte ordinaire où je sais que j'ai des mains, que l'animal est un zèbre, je sais que je ne suis pas un cerveau dans une cuve, que l'animal n'est pas une mule déguisée, parce que et aussi longtemps que de telles possibilités sont ignorées à juste titre dans le contexte en question. Si je venais à prétendre savoir que ces possibilités ne sont pas réalisées, je ne les ignorerais plus, et donc ne les ignorerais plus à juste titre. Le contexte ne serait plus le même, et il me faudrait alors être en position d'exclure ces possibilités désormais pertinentes pour savoir qu'elles sont fausses dans le nouveau contexte. La connaissance par ignorance à juste titre est bien une connaissance, mais :

C'est une sorte particulièrement instable de connaissance [...]. Le simple fait de mentionner un cas particulier de cette connaissance, à voix haute ou à part soi, est une manière de prendre en considération la possibilité jusqu'à lors ignorée, et par là même, une manière de faire qu'elle ne soit plus ignorée, et par là même une manière de créer un contexte dans lequel il n'est plus vrai d'attribuer la connaissance en question, à vous-mêmes ou à d'autres (Lewis 1996, p. 438)¹⁴⁰.

La question de l'ineffabilité de la connaissance anti-sceptique n'est donc pas un problème pour le tenant d'un contextualisme orthodoxe. Ce qui pose problème, comme nous allons maintenant le voir, c'est le statut pour ainsi dire « *a priori* » qu'il doit attribuer à cette connaissance anti-sceptique, si celle-ci doit être une connaissance par ignorance à juste titre.

Contextualisme et connaissance *a priori* contingente

Une raison puissante pour refuser la possibilité d'une connaissance anti-sceptique telle que nous l'explique un contextualisme orthodoxe à la Lewis, est que l'idée même d'une connaissance par ignorance à juste titre, sur laquelle repose cette explication, a la consé-

¹⁴⁰ On notera qu'une explication semblable de l'ineffabilité de la connaissance anti-sceptique se trouve chez DeRose, faisant cette fois appel à la « règle de sensibilité » proposée par ce dernier. Voir l'Annexe 5.

quence extrêmement fâcheuse que nous pouvons avoir une connaissance *a priori*, par simple ignorance à juste titre, de vérités contingentes, beaucoup plus banales que la négation d'hypothèses d'erreur massive, et pour lesquelles il est, de manière évidente, absurde de penser qu'elles puissent nous être connues *a priori*.

Hawthorne (2002a) a adressé à Lewis une objection qui semble de prime abord aller dans ce sens, puisqu'il cherche également à établir que l'analyse de ce dernier autorise que l'on puisse dire d'une personne qu'elle a connaissance de choses dont intuitivement nous refuserions de lui attribuer la connaissance. Il n'est cependant pas du tout évident que son objection soit décisive à l'encontre de l'analyse lewisienne. Elle s'appuie sur la solution que cette dernière est censée apporter au paradoxe de la loterie.

Nous avons vu, au chapitre 7, comment Lewis entendait rendre compte de l'exemple de la loterie. Selon lui, nous ne comptons pas comme ayant connaissance que notre ticket sera perdant, parce que toute possibilité dans laquelle nous disposons d'un ticket gagnant est une possibilité qui ressemble de manière saillante à celle qui actuellement réalisée, mais une possibilité que notre évidence n'élimine pas. L'exemple de la loterie donne lieu cependant à un paradoxe, dont voici une version. Je n'ai pas beaucoup d'argent, du moins pas assez pour m'offrir des vacances aux Bahamas l'été prochain. Or, si je sais que je n'aurais pas les moyens de m'offrir des vacances aux Bahamas l'été prochain, alors je dois également savoir que je ne gagnerai pas à la loterie au tirage de ce soir, puisque le cas échéant, j'aurais bel et bien les moyens de m'offrir les Bahamas. Donc, si je ne sais pas que je ne gagnerai pas ce soir à la loterie, alors je ne sais pas que je n'aurais pas les moyens de m'offrir les Bahamas. Or, ma méconnaissance du fait que je ne gagnerai pas à la loterie ce soir est ce qui ressort de l'exemple de la loterie. Par conséquent, je crois à tort savoir que je n'aurais pas les moyens d'aller aux Bahamas l'été prochain. Cela reviendrait, pour peu que l'on généralise le cas, à nier que l'on puisse avoir quelque connaissance de ce qui sera le cas dans un avenir plus ou moins proche, contrairement à ce que nous pensons d'ordinaire. Car d'ordinaire, nous pensons pouvoir savoir ce qu'il adviendra dans le futur, dans une certaine mesure du moins. En particulier, nous pensons savoir que nous n'irons pas aux Bahamas l'été prochain par manque de moyens.

Appliquée à cette version du paradoxe de la loterie, la solution de Lewis serait de dire la chose suivante. Dans un contexte où la possibilité que je puisse gagner au tirage de ce soir, la ressemblance entre les innombrables possibilités associées aux innombrables tickets de loterie vendus et la possibilité actuellement réalisée est saillante. La règle de Ressemblance rend alors contextuellement pertinente chacune d'entre elles. Dans ce contexte, je compte comme ayant connaissance que je ne gagnerai pas au tirage de ce soir, puisque mon évidence n'élimine pas toutes ces possibilités. Dans ce même contexte et en vertu de la clôture, je compte aussi comme n'ayant pas connaissance de ne pouvoir m'offrir des vacances aux Bahamas l'été prochain. Par contre, dans un contexte où le peu de moyens dont je dispose actuellement pour m'offrir ces vacances est pris en considération, la possibilité de gagner au tirage de ce soir n'est pas une possibilité pertinente, sa ressemblance avec la possibilité actuellement réalisée n'étant plus aussi saillante. Dans ce contexte, je compte comme ayant connaissance de ne pouvoir m'offrir les vacances aux Bahamas par manque de moyens, puisque l'évidence dont je dispose – qui inclut notamment le souvenir de ma situation financière actuelle – élimine toutes les possibilités qui sont pertinentes. Dans ce même contexte et en vertu de la clôture, je compte bien comme ayant connaissance de

n'être pas gagnant au tirage de ce soir¹⁴¹. Ainsi, dans la solution de Lewis, pour savoir en contexte ordinaire que nous ne gagnerons pas à la loterie, aucune évidence n'est requise ; dans ce contexte, nous le savons pour ainsi dire *a priori*, par une ignorance à juste titre de la possibilité que nous puissions gagner à la loterie¹⁴².

Selon Hawthorne, cette manière de répondre au paradoxe de la loterie est éminemment problématique. Il nous invite à considérer le cas suivant (Hawthorne 2002a, p. 246-7). Supposons qu'à une loterie, 5 001 tickets soient vendus. Parmi les acheteurs, 5 000 d'entre eux sont des amis de Ben ; le joueur restant, John, n'est pas quant à lui un ami de Ben. John s'avère être celui dont le ticket sera le gagnant au tirage du soir. Les 5 000 autres joueurs, les amis de Ben, sont des « perdants », au sens où étant données leur situation financière, leur manière immodérée de dépenser le peu d'argent qu'ils parviennent à gagner, etc., il y a très peu de chances que l'un d'entre eux devienne un jour quelqu'un de riche. Supposons que Ben sache tout cela, qu'il sache en outre que chacun de ses 5 000 amis a acheté un ticket de loterie sur les 5 001 tickets vendus au total, et qu'il sache encore que John est celui qui a acheté le 5001^{ème} ticket. Cela étant, un tiers attributeur, Arthur, dont on supposera qu'il est aussi bien informé que Ben et qu'il ignore donc, et ignore même à juste titre, toute possibilité dans laquelle l'un des 5 000 amis de Ben gagnera à la loterie, en vient à dire de Ben qu'il sait que Bill, l'un des 5 000 amis de Ben, ne deviendra jamais riche.

L'analyse lewisienne prédit qu'Arthur dira par là quelque chose de vrai, dans le contexte où il effectue cette attribution de connaissance à Ben. Elle ferait également la même prédiction si Arthur en venait à dire de Ben qu'il sait que Harry, un autre des 5 000 amis de Ben, ne deviendra jamais riche. Il en sera de même pour chacun des 4 998 autres amis de Ben : l'analyse lewisienne prédira que Arthur dit quelque chose de vrai dans son contexte lorsqu'il dit de Ben qu'il sait que cet ami ne deviendra jamais riche. De la sorte, 'Ben sait qu'aucun des ses 5 000 amis ne deviendra riche un jour' est vrai dans le contexte dont l'attributeur Arthur est le locuteur. Or, puisque le principe de clôture épistémique est censé valoir dans n'importe quel contexte, on aura également ceci que, d'une part, 'Ben sait

¹⁴¹ Sa solution au paradoxe de la loterie est résumée dans les lignes suivantes :

Ayez pitié du pauvre Bill ! Il dépense toutes ses économies au poker, dans les courses, et à la loterie. [...] Nous savons qu'il ne deviendra jamais riche. Mais s'il gagne à la loterie (s'il gagne gros), alors il sera riche. [...] Donc, par la clôture, si nous savons qu'il ne sera jamais riche, nous savons qu'il perdra. Mais lorsque nous avons discuté ce cas précédemment, nous en avons conclu que nous ne pouvons pas savoir qu'il perdra. [...] Mais il y a une faille : la ressemblance devait être saillante. La saillance, de même que l'ignorance, peut varier d'un contexte à l'autre. Avant, lorsque j'expliquais comment la règle de Ressemblance s'appliquait aux loteries, je considérais que la ressemblance entre les nombreuses possibilités associées aux nombreux tickets était suffisamment saillante. Mais cette fois, comme nous étions occupés à prendre le pauvre Bill en pitié en raison de ses habitudes et non pour sa chance, la ressemblance des nombreuses possibilités n'était plus aussi saillante. A ce stade, la possibilité que Bill gagne était ignorée à juste titre ; donc il était alors vrai de dire que nous savions qu'il ne serait jamais riche. [...] Il était vrai en premier lieu que nous savions que Bill ne serait jamais riche. Et à ce stade, il était également vrai que nous savions qu'il perdrait. [...] Plus tard, après le changement de contexte, il n'était plus vrai que nous savions qu'il perdrait. Et à ce stade, il n'était plus vrai non plus que nous savions qu'il ne serait jamais riche. (Lewis 1996, p. 443-4)

¹⁴² Pour d'autres solutions contextualistes au paradoxe de la loterie, voir Cohen (1998, 2005) et DeRose (1996b). Pour une discussion détaillée de ces solutions, voir Hawthorne (2004, chapitre 2).

qu'aucun de ses 5 000 amis ne gagnera à la loterie' est vraie dans le contexte dont Arthur est le locuteur, et d'autre part et par suite, on aura ceci que 'Ben sait que John – celui des 5 001 joueurs qui ne fait pas partie de ses 5 000 amis – gagnera à la loterie' est vraie dans ce même contexte. Ce sera le cas aussi longtemps que le contexte en question ne change pas, aussi longtemps, par exemple, que Ben ignore à juste titre toute possibilité dans laquelle l'un de ses 5 000 amis, plutôt que John, gagnera à la loterie (ceci implique notamment que si 'Ben sait que John gagnera à la loterie' est vraie dans le contexte dont Arthur est le locuteur, ce n'est pas une phrase qu'Arthur énoncerait véridiquement, car le cas échéant, toute possibilité dans laquelle l'un des amis de Ben gagne à la loterie devrait être éliminée, et le contexte d'Arthur aurait donc changé). Ce que pense Hawthorne, c'est que le résultat précédent est clairement problématique pour l'analyse de Lewis, dans la mesure où nous ne voudrions jamais autoriser de contexte dans lequel il pourrait être vrai de Ben qu'il sait par avance qui gagnera à la loterie.

Il n'est cependant pas certain que le verdict d'Hawthorne soit partagé par tout le monde. Au fond, si Ben est informé du fait que sur les 5 001 tickets vendus, 5 000 ont été vendus à ses amis en même temps qu'il est informé du fait que John est celui qui a acheté le ticket restant, alors si l'on admet dès le départ, comme le fait Hawthorne, qu'il est dans une position épistémique suffisamment bonne pour être décrit par Arthur comme sachant qu'aucun de ses amis n'a le ticket gagnant, on voit mal pourquoi on considérerait qu'il n'est pas dans une position épistémique suffisamment bonne pour être décrit par Arthur comme sachant que John est celui qui a le ticket gagnant. Le contexte d'Arthur est supposé être le même dans lequel il évalue la position épistémique de Ben en regard de la proposition qu'aucun de ses amis n'a le ticket gagnant et dans lequel il évalue la position épistémique de Ben en regard de la proposition que John est celui qui a le ticket gagnant. Puisque c'est le même contexte, ce doit être le même standard de connaissance qu'Arthur a en vue lorsqu'il évalue la position épistémique de Ben en regard de ces deux propositions. De sorte que l'on pourra toujours rétorquer à Hawthorne que si c'est selon le même standard de connaissance que l'on dit que Ben sait qu'aucun de ses amis n'a le ticket gagnant et que l'on dit que John a le ticket gagnant, alors c'est simplement que Ben sait que John a le ticket gagnant selon ce même standard de connaissance qui est suffisamment lâche pour pouvoir dire qu'il sait que ses amis n'ont pas le ticket gagnant.

L'objection d'Hawthorne n'a donc rien de décisif à l'encontre de l'analyse de Lewis. L'exemple compliqué sur lequel il repose ne tend aucunement à indiquer que cette dernière aurait pour conséquence de compter un sujet comme ayant connaissance de choses dont nous serions cependant peu enclins à lui attribuer la connaissance. L'exemple beaucoup plus simple que nous allons examiner, lui, indique clairement que l'analyse de Lewis aboutit à une telle conséquence contre-intuitive.

Toutes les vérités contingentes ne peuvent pas nous être connues *a priori*. Du moins, il y a des « vérités ordinairement contingentes », comme on pourrait les appeler, que nous ne pouvons manifestement pas connaître en l'absence d'une évidence appropriée (que nous avons des mains, que Grand Maman a de la moustache, etc.), autrement que par élimination¹⁴³. Le problème est que la notion lewisienne de connaissance par ignorance prédit que,

¹⁴³ Dire le contraire serait absurde, puisque certaines personnes n'ont pas de mains, ou n'ont pas de Grand Maman moustachue, et ne peuvent donc pas savoir du tout qu'elles ont des mains ou une grand-mère mous-

dans certains cas, même des vérités ordinairement contingentes de ce genre-là peuvent nous être connues par pure ignorance à juste titre, et non par élimination.

Par exemple, nous pourrions savoir ce qu'une personne, dont nous ne soupçonnons pas même l'existence, a pris au déjeuner. Considérons le cas suivant.

M. Untel a mangé des huîtres au déjeuner, mais je ne connais pas M. Untel, pas même de nom ; je ne suis même pas au courant de son existence et je ne connais personne qui le connaisse. Il vit à un bout de la terre, et moi à l'autre. Alors évidemment, je n'ai pas la moindre évidence quant à ce qu'il peut bien avoir dans son assiette. À vrai dire, je m'en moque.

Intuitivement, que M. Untel a mangé des huîtres au déjeuner est une vérité que je ne peux pas connaître en l'absence d'une évidence empirique appropriée. Or, puisque je ne dispose pas de la moindre évidence concernant M. Untel, dont j'ignore même l'existence, je ne peux pas vraisemblablement savoir ce qu'il a pris au déjeuner. L'analyse de Lewis prédit au contraire que je devrais le savoir, et ce de manière purement *a priori*.

En effet, conformément aux règles de pertinence, dans les circonstances de l'exemple, j'ignorerai à juste titre toute possibilité que M. Untel ait pu ne pas manger d'huîtres. D'une part :

(1) La possibilité qui est actuellement réalisée n'est pas une possibilité dans laquelle M. Untel n'a pas mangé d'huîtres, puisque précisément, c'est actuellement le cas qu'il a mangé des huîtres (donc, règle d'Actualité).

D'autre part :

(2) J'ignore *simpliciter* toute possibilité que M. Untel ait pu ne pas manger d'huîtres, puisque je ne suis même pas au courant de l'existence de M. Untel (donc, règle d'Attention).

tachue. C'est également vrai d'autres propositions contingentes, plus particulièrement celles qui ont trait au monde extérieur. À moins, bien sûr, que nous admettions quelque mécanisme merveilleux comme une « harmonie épistémique pré-établie », telle que ceux qui ont des mains savent a priori qu'ils en ont, et ceux qui n'en ont pas savent a priori qu'ils n'en ont pas ; de manière semblable pour ceux qui ont une grand-mère moustachue, de même que pour toutes ces autres choses que nous ne considérons décidables que sur la base de quelque évidence empirique appropriée.

Mais d'une part, un tel mécanisme, s'il existe, est occulte. D'autre part, si l'harmonie épistémique pré-établie en question devait valoir pour toutes les propositions contingentes, un principe « d'omniscience factuelle » vaudrait également, selon lequel toute vérité contingente nous serait connue. En le combinant à un principe de véridicité pour la connaissance contingente – toute proposition contingente connue est vraie –, nous obtiendrions ceci qu'une proposition contingente P est connue si et seulement si c'est le cas que P. Il est cependant hautement contre-intuitif de prétendre à la connaissance de toutes les vérités contingentes, que ce soit a priori ou a posteriori, et quel que soit le contexte. Enfin, l'explication radicale en termes d'harmonie épistémique pré-établie, même si elle est beaucoup plus simple d'un point de vue théorique, ne serait pas seulement à première vue peu plausible et contre-intuitive, mais rendrait également inutile toute distinction entre des vérités a priori et a posteriori.

Donc, toute vérité contingente ne peut pas nous être connue a priori. Du moins, nous ne pouvons pas connaître a priori ce que nous appelons, dans le corps du texte, des « vérités ordinairement contingentes », à la connaissance desquelles nous ne prétendrions pas à moins de le faire sur la base de quelque évidence appropriée (voir aussi notre Annexe 2). Nous pensons que c'est au moins là un point que tout le monde sera prêt à nous concéder.

Enfin :

(3) Je ne crois pas et je n'ai pas de raison de croire que M. Untel ait pu ne pas manger d'huîtres, puisque d'une part j'ignore jusqu'à son existence, et que d'autre part je ne dispose d'aucune espèce d'évidence qui me justifierait à croire qu'il ait pu ne pas manger d'huîtres (donc, règle de Croyance).

Et compte tenu de l'exception à la règle de Ressemblance sur laquelle insiste Lewis, on ne peut pas utiliser les règles d'Actualité et de Ressemblance pour rendre pertinente une possibilité dans laquelle M. Untel n'a pas mangé d'huîtres, même si cette possibilité ressemble à celle actuellement réalisée en regard de mon évidence, ou en l'occurrence, en regard de mon manque d'évidence à propos de M. Untel.

Donc, conformément aux règles de pertinence, j'ignore à juste titre toute possibilité qu'il ait pu ne pas manger d'huîtres au déjeuner. Par conséquent, en vertu de la notion de connaissance par ignorance, je devrais savoir que M. Untel a mangé des huîtres au déjeuner, et je devrais le savoir *a priori*, par ignorance, en l'absence de toute évidence appropriée.

Un défenseur de l'analyse de Lewis pourrait chercher à répondre à cette objection en disant la chose suivante. La règle d'Actualité stipule que l'actualité du sujet n'est jamais ignorée à juste titre ; or, dans mon actualité – celle décrite dans la petite histoire –, c'est le cas que M. Untel a pris des huîtres au déjeuner ; c'est toutefois une possibilité que – dans les circonstances de la petite histoire – j'ignore *tout court* ; donc, de toute manière, en conformité avec l'analyse de Lewis, je ne sais pas que M. Untel a pris des huîtres au déjeuner. Évidemment, si cette réponse est concluante, l'objection précédente est court-circuitée. Nous doutons cependant que ce soit là une réponse que l'on puisse tirer de l'analyse de Lewis. Soit. Supposons que ce soit le cas. Modifions juste un tout petit peu la petite histoire :

Cette fois, on y inclut l'information suivante : M. Untel est le frère du gendre de M. Personne, M. Personne étant la personne qui a inventé le dispositif permettant de contrôler la quatrième roue des caddies de supermarché, la « roue folle », celle qui va systématiquement dans la mauvaise direction, comme par sa volonté propre. Compte tenu de l'utilité indéniable de l'invention de M. Personne, tout le monde a entendu parler de M. Personne, moi y compris. Par contre, je ne sais pas si M. Personne a un gendre, et je sais encore moins que M. Untel est le frère du gendre de M. Personne. Je ne connais pas M. Untel, et je ne connais personne qui le connaisse. Je ne soupçonne même pas l'existence de M. Untel. Il vit à l'autre bout du globe, et je n'ai aucune information et aucune évidence à propos de M. Untel.

Mais un beau jour, j'en viens soudainement à considérer, comme une pure possibilité et sans y accorder plus de crédit, la possibilité que M. Personne ait un gendre et que son gendre ait un frère. J'en viens par là même à considérer l'existence possible du frère du gendre de M. Personne. J'en viens également à considérer la possibilité que l'homme en question ait pu commander des huîtres pour le déjeuner.

La question est celle-ci : est-ce que je sais que M. Untel – dont l'existence possible m'était jusqu'à lors ignorée mais que je considère désormais au travers de la description 'le frère du

gendre de M. Personne' – a eu des huîtres au déjeuner ? Intuitivement, non, dans la mesure où je n'ai pas la moindre évidence concernant M. Untel/le frère du gendre de M. Untel, et concernant ce qu'il a eu au déjeuner.

Cependant, une fois encore, l'analyse de Lewis prédit un résultat contre-intuitif. Dans le contexte de ma propre pensée, j'ignore à juste titre toute possibilité dans laquelle M. Untel n'a pas pris d'huîtres : j'ignore une telle possibilité, et je ne crois pas et n'ai pas de raison de croire qu'il n'a pas pris d'huîtres au déjeuner. En outre, je n'ignore pas cette fois, puisque je la considère, la seule possibilité qui ne peut pas être ignorée à juste titre, en l'occurrence celle qui est actuellement réalisée dans laquelle M. Untel a pris des huîtres au déjeuner. Enfin, puisque M. Untel a eu des huîtres dans la seule (et donc dans toute) possibilité que je n'ignore pas à juste titre, en vertu de la définition de la connaissance par ignorance à juste titre, la conclusion à tirer est que, dans ce contexte, je sais que M. Untel/le frère du gendre de M. Personne a eu des huîtres au déjeuner. Ici encore, nous obtenons un résultat contre-intuitif. Ce résultat est d'autant plus contre-intuitif que je suis supposé savoir ce qu'a pris M. Untel au déjeuner sans avoir eu à éliminer la moindre contre-possibilité, et ainsi à savoir ce qu'il a pris au déjeuner de manière purement *a priori*, par simple ignorance.

L'idée contextualiste d'une connaissance par ignorance semble ainsi avoir pour conséquence de nous accorder, dans certains contextes, une connaissance par ignorance, et *a priori*, de vérités ordinairement contingentes, pour lesquelles il est pourtant contre-intuitif de penser qu'elles soient connaissables autrement que par élimination, et sans consultation de tout ou partie de notre expérience. Il n'est pas difficile d'envisager bien d'autres cas similaires à celui de M. Untel, portant sur d'autres propositions ordinairement contingentes. Par exemple, nous pouvons élaborer des contextes pour une connaissance par ignorance de propositions contingentes portant sur le comportement d'un tout nouveau virus non encore détecté, ou sur la vie de la fourmi solitaire habitant au sommet de la Tour Eiffel, ou sur l'état de conservation de l'épave non encore découverte d'une barque de sauvetage du navire de La Pérouse, etc. En raison de cette difficulté, nous pensons que l'on ne peut pas raisonner la possibilité d'une connaissance anti-sceptique *a priori* en l'interprétant comme une sorte de connaissance par ignorance à la manière de Lewis.

Interpréter la connaissance anti-sceptique comme une connaissance lewisienne par ignorance à juste titre aboutit à accorder la connaissance *a priori* de vérités ordinairement contingentes qui, intuitivement, ne peuvent pas nous être connues en l'absence d'une évidence appropriée. Pour cette raison, nous croyons qu'au-delà de la possibilité de la connaissance anti-sceptique, ce dont on peut douter, c'est de l'idée même que l'on puisse parler de « connaissance », s'agissant d'une connaissance « bon marché », dont les standards seraient au moins aussi libéraux que ceux de la connaissance lewisienne par ignorance.

On peut même aller plus loin. Ce dont on peut douter, et ce dont nous doutons, c'est de l'idée même qu'une connaissance anti-sceptique soit jamais atteignable, et ce indépendamment de toute considération d'ordre contextuel. Autrement dit, nous pensons, contrairement à l'orthodoxie contextualiste sur le sujet, qu'il n'y a aucun contexte dans lequel la phrase 'Je sais que non-SK' est vraie, qu'elle y soit énoncée ou pas, et ce même dans un contexte ordinaire dans lequel la phrase 'Je sais que O' est vraie. La raison à cela est qu'une application véridique du concept de connaissance, quelque soit le standard contextuellement pertinent pour son application, requiert de la part du sujet un « accomplissement épis-

témique » (*epistemic achievement*), c'est-à-dire qu'il accomplisse quelque chose avec son évidence, quelque chose qui le qualifie pour la connaissance.

La règle d'Accomplissement

Pour mieux comprendre ce que nous voulons dire quand nous disons qu'il ne peut y avoir de connaissance sans accomplissement épistémique, nous pouvons nous aider d'une analogie, celle du logiciel antivirus configuré pour ignorer certains fichiers. Lorsque nous lançons un logiciel antivirus sur notre ordinateur, c'est dans le but de savoir si ce dernier est infecté par un virus. Sur certains des logiciels sur le marché, nous avons accès à une fonction « Ignorer », qui nous permet de décider quels fichiers ou types de fichiers nous souhaitons ne pas voir analysés par le logiciel (par exemple, les fichiers dont nous pensons qu'il ne risquent pas d'avoir été infectés et qu'il prendrait trop de temps à analyser). Maintenant, on peut considérer que la connaissance est une manière de nous repérer dans l'espace des mondes possibles, de déterminer si notre actualité est une possibilité P ou non-P par exemple. Détecter notre actualité dans un ensemble de possibilités, c'est alors un peu comme détecter un fichier virusé dans un ensemble des fichiers, pour un logiciel antivirus, ignorer une possibilité, c'est un peu comme ne pas inclure un fichier parmi les fichiers à analyser, et éliminer une possibilité, c'est un peu comme exclure un fichier analysé comme non virusé.

Dès lors, penser que l'on pourrait savoir, par pure ignorance de toute possibilité non-P, que notre actualité est une possibilité dans laquelle P, reviendrait à conclure qu'il n'y a aucun virus dans notre ordinateur sur la base des résultats d'une analyse par le logiciel, que l'on aurait configuré de manière à ignorer tous les fichiers présents sur l'ordinateur (à supposer que cette fonctionnalité soit disponible jusqu'à ce point). De la même manière qu'il serait absurde de conclure des résultats d'une telle analyse antivirale qu'il n'y a aucun fichier virusé sur notre ordinateur, il est absurde, selon nous, de considérer que nous pourrions savoir que P (que notre actualité est une possibilité dans laquelle c'est le cas que P) par simple ignorance de toutes les possibilités non-P, ou alors, c'est dans un sens de 'savoir' bien différent de celui que nous avons d'ordinaire en vue lorsque nous disons que nous savons. Pour pouvoir conclure qu'il n'y a pas de virus sur notre ordinateur, il faut que notre logiciel accomplisse un certain travail, en l'occurrence éliminer effectivement la possibilité de menaces virales dans des fichiers ; de la même façon, pour pouvoir connaître une proposition ordinaire, il nous faut accomplir un certain travail épistémique, en l'occurrence éliminer effectivement des possibilités dans lesquelles cette proposition est fautive. C'est cela que nous voulons dire lorsque nous disons que toute connaissance ordinaire requiert un « accomplissement épistémique ».

Le problème avec la réponse contextualiste orthodoxe au scepticisme est qu'il revient à postuler une forme de connaissance sans accomplissement épistémique. C'est la connaissance par ignorance de Lewis. Selon nous, si quelque chose correspond à la notion lewisienne d'une connaissance par ignorance, ou plus généralement à l'idée d'une connaissance sans accomplissement épistémique, ce n'est pas, à proprement parler, de connaissance dont il s'agit.

Pour rendre ce point plus clair, on peut le reformuler en termes d'alternatives contextuellement pertinentes. Dans une analyse contextualiste de la connaissance formulée en termes d'alternatives pertinentes, 'S sait que P' est vraie dans un contexte C, si et seulement

si P vaut dans toute possibilité qui est pertinente dans C et que l'évidence de S n'élimine pas. Si l'on n'impose pas certaines restrictions sur l'ensemble de pertinence contextuelle, i.e. sur l'ensemble des possibilités qui dans C sont pertinentes, on conclura à raison de la clause précédente que 'S sait que P' peut être vraie si aucune possibilité non-P n'est pertinente dans C. Pourquoi ? Parce qu'alors les seules possibilités pertinentes dans C que S n'élimine pas seront des possibilités dans lesquelles P vaut. C'est la conclusion qu'en tire Lewis. Nous venons de voir que cette conclusion amène des conséquences extrêmement fâcheuses. Pour les éviter, il suffit d'empêcher qu'il puisse n'y avoir que des possibilités dans lesquelles P est vraie qui soient pertinentes dans C, et en particulier, que la seule possibilité qui soit pertinente dans C soit la possibilité actuellement réalisée du sujet et dans laquelle P vaut. Ce faisant, nous parviendrons à empêcher la génération du résultat absurde de la possibilité d'une connaissance *a priori*, sans accomplissement épistémique de la part du sujet, de vérités ordinairement contingentes. Pour ce faire, il suffit de requérir que pour tout contexte C, si 'S sait que P' doit pouvoir être vraie dans C, l'ensemble de pertinence dans C doit inclure au moins quelque possibilité non-P.

Il y a deux façons d'incorporer cette condition dans une analyse contextualiste de la connaissance en termes d'alternatives pertinentes. Ou bien en faisant en sorte que pour quelque règle de pertinence contextuelle, son application délivre systématiquement comme résultat l'inclusion d'une alternative à ce qui est connu dans l'ensemble de pertinence contextuelle, ou bien en imposant de manière générale sur l'ensemble de pertinence contextuelle la condition d'inclure toujours au moins une alternative à ce qui est supposé connu, qu'importe la règle en vertu de laquelle elle s'y trouve incluse. D'une manière ou d'une autre, le résultat général que l'on devra obtenir sera que la phrase 'S sait que P' est vraie dans C, si et seulement si P vaut dans toute possibilité non-P non éliminée par S et pertinente dans C, attendu qu'au moins une possibilité non-P est pertinente dans C. Autrement dit, nul ne peut compter comme ayant connaissance que P dans un contexte C, à moins qu'il soit en position d'exclure au moins quelque possibilité non-P.

N'importe quelles possibilités non-P ? Non, des possibilités non-P bien déterminées. Pour qu'il y ait accomplissement épistémique de la part du sujet, il suffit que son évidence élimine les possibilités non-P qui sont les plus proches de son monde actuel. Nous ne voulons pas nous engager dans un débat sur la meilleure manière de comprendre la proximité entre mondes. Nous n'avons pas besoin pour l'occasion d'une notion subtile de proximité, mais pouvons nous rabattre sur celle dont nous avons déjà fait usage dans des chapitres précédents. À supposer que le monde actuel soit un monde dans lequel P est vraie, ce que nous voulons entendre par « les possibilités non-P les plus proches du monde actuel », ce sont tout simplement les possibilités qui ne diffèrent de l'actualité que par ceci qu'il n'y est pas le cas que P, toutes choses étant égales par ailleurs. Si nous usons du pluriel et parlons « des possibilités qui ne diffèrent de l'actualité que par ceci que non-P », c'est parce que dans bien des cas, il n'y aura pas une, mais plusieurs possibilités ne différant de l'actualité que par la valeur de vérité d'une certaine proposition.

Par exemple, si dans le monde actuel, où je ne peux pas boire plus de 4 verres de bière sans tomber malade, c'est le cas que j'ai bu moins d'un verre de bière, l'ensemble des mondes les plus proches où ce n'est pas le cas que j'ai bu moins d'un verre de bière ne sera pas un singleton : il comprendra le monde qui ne diffère du monde actuel que par ceci que j'y ai bu deux verres de bière, celui qui n'en diffère que par ceci que j'y ai bu trois verres de bière,

celui qui n'en diffère que par ceci que j'y ai bu trois verres et demi de bière, ..., mais ne comprendra aucun monde dans lequel je bois plus de 4 verres de bière (de tels mondes diffèreraient de l'actuel par beaucoup plus que le fait que je n'y bois pas moins d'un verre de bière, comme par exemple par mon degré de résistance à l'alcool). De la même manière, si dans le monde actuel, le thermomètre indique chez un patient une température corporelle de 39°, les mondes qui ne diffèrent de l'actuel que par ceci que le patient n'y a pas une température corporelle de 39° seront les mondes qui ne diffèrent de l'actuel que par ceci que le patient y a une température corporelle comprise, disons, entre 36 et 42°, si le patient compte parmi les organismes les plus heureusement dotés pour survivre à l'hypothermie et à l'hyperthermie. Notre critère de proximité entre mondes est donc très simple à comprendre, facile à manier, et son application délivre comme résultat un ensemble de mondes bien déterminé, ou du moins, suffisamment bien déterminé pour les besoins de notre propos.

Ceci étant dit, pour garantir que 'S sait que P' ne puisse être vraie dans aucun contexte à moins de relever d'un accomplissement épistémique, il suffit donc d'augmenter l'analyse contextualiste de la connaissance à laquelle nous sommes parvenus au chapitre précédent par l'addition d'une nouvelle règle de pertinence contextuelle, à savoir la « règle d'Accomplissement ». Si *P* est la proposition dont on se demande dans *C* s'il est vrai de *S* qu'il la connaît, alors si *P* est vraie à l'actualité de *S*, alors :

(Accomplissement) Si *W* est l'une des possibilités non-*P* les plus proches de l'actualité de *S* – i.e. si *W* ne diffère de l'actualité de *S* que par ceci que *P* n'y est pas le cas –, alors *W* est pertinente dans *C*.

Pas de connaissance sans accomplissement épistémique. C'est ce que nous disons. Ceci revient à dire que nul ne peut compter dans quelque contexte que ce soit comme connaissant une proposition s'il n'élimine pas toutes les possibilités d'erreur qui y sont pertinentes, et en particulier s'il n'élimine pas ces possibilités d'erreur qui y sont pertinentes en vertu de la règle d'Accomplissement. On remarquera que cette règle d'Accomplissement prend en charge le critère dretskien de l'alternative pertinente (*Q* est une alternative pertinente pour la connaissance de *P* si et seulement si *Q* pourrait être le cas si *P* n'était pas le cas, i.e. si et seulement si parmi les mondes non-*P* les plus proches, il existe un monde *Q*).

Parce qu'elle n'est pas incorporée aux analyses offertes par le contextualisme orthodoxe, l'acceptation d'une condition correspondant à cette règle d'Accomplissement est un trait supplémentaire en regard duquel notre approche prend ses distances par rapport à l'orthodoxie contextualiste. Le reste de ce chapitre est essentiellement consacré à motiver l'acceptation de cette condition, la condition d'accomplissement épistémique.

Le problème de la connaissance *a priori* contingente par la règle d'Accomplissement

La première motivation que nous mentionnerons en faveur de l'acceptation de cette condition est qu'elle nous permet d'évacuer la difficulté majeure précédemment indiquée à laquelle est confrontée l'analyse contextualiste orthodoxe de Lewis, à savoir le problème de l'engagement du contextualisme orthodoxe en faveur de la possibilité d'une connaissance *a priori* de vérités ordinairement contingentes. Pour mémoire, une analyse comme celle de Lewis a pour résultat que 'Je sais que M. Untel a mangé des huîtres au déjeuner' peut être vraie dans le contexte dont je suis le locuteur, dans un cas où M. Untel a bien mangé des

huîtres au déjeuner et où j'ignore à juste titre toute possibilité dans laquelle il en est autrement, comme dans le cas où je n'ai aucune espèce d'information à propos de M. Untel dont j'ignore jusqu'à l'existence. Cette connaissance par pure ignorance, parce qu'elle est obtenue sans que je n'aie eu à éliminer la moindre possibilité d'erreur, est en ce sens *a priori*. Le problème est que personne de sensé n'admettra que quelqu'un, dans ma position, pourrait savoir ce que je suis censé savoir à propos de M. Untel, et ce indépendamment de toute considération touchant au contexte. Ceci montre, selon nous, que la connaissance ne va pas sans accomplissement épistémique, qu'il ne peut y avoir de connaissance sans élimination, du moins s'agissant de vérités ordinairement contingentes.

Notre analyse contextualiste hétérodoxe de la connaissance, qui incorpore la règle d'Accomplissement dans son critère de pertinence contextuelle, permet en effet de nous garantir contre la génération d'un résultat aussi contre-intuitif que celui du contextualisme orthodoxe de Lewis. Dans notre analyse en effet, 'Je sais que M. Untel a mangé des huîtres au déjeuner' ne peut être vraie qu'à condition que l'évidence du locuteur élimine toute possibilité pertinente dans le contexte dont il est le locuteur, attendu que les possibilités qui ne diffèrent de son actualité que par ceci que M. Untel n'y a pas mangé d'huîtres au déjeuner sont toutes des possibilités pertinentes dans le contexte en question, parmi lesquelles la possibilité qu'il ait mangé des escargots, un steak tartare, et ainsi de suite, une possibilité par aliment. Or, si le locuteur/sujet n'a aucune espèce d'information ou d'évidence à propos de M. Untel, quelle que soit la possibilité pertinente par la règle d'accomplissement, si cette possibilité était réalisée, cela ne ferait aucune différence dans la totalité de son évidence. Ainsi, des alternatives pertinentes (par la règle d'Accomplissement), dans le contexte, pour sa connaissance que M. Untel n'a pas mangé d'huîtres, ne sont pas éliminées par l'évidence du locuteur/sujet. Par conséquent, dans le contexte en question, le locuteur/sujet ne compte pas comme sachant que M. Untel a mangé des huîtres au déjeuner. Notre analyse génère un résultat semblable quel que soit le contexte de référence, et quelle que soit la proposition ordinairement contingente pour laquelle le sujet est censé ne disposer d'aucune espèce d'évidence. Notre analyse permet donc de rendre compte du verdict de l'intuition préthéorique – que nul ne peut savoir ce pour quoi il n'a aucune espèce d'évidence – à propos de ce genre de cas. Elle n'est pas confrontée, comme le contextualisme orthodoxe, au problème de la connaissance *a priori* de vérités ordinairement contingentes. Ce problème, c'est notre règle d'Accomplissement qui nous permet de l'évacuer.

Le problème de Gettier par la règle d'Accomplissement

Une seconde motivation en faveur de la règle d'Accomplissement est qu'elle nous permet de rendre compte facilement des principaux types d'exemples sur lesquels sont susceptibles de reposer des objections de style Gettier. Rappelons tout d'abord qu'une objection de style Gettier à l'encontre d'une analyse vériconditionnelle de la connaissance consiste à fournir un exemple dans lequel toutes les conditions qui, dans cette analyse, sont supposées conjointement suffisantes pour la vérité de 'S sait que P', sont satisfaites par le sujet S, auquel nous serions pourtant intuitivement enclins à refuser la connaissance de la proposition P. Dans le premier chapitre, nous avons présenté différents exemples de ce genre, ayant pu être employés en vue d'invalider diverses propositions d'analyse pour la connaissance. Dans cette section, nous voudrions établir au moins un point : que notre analyse contextualiste hétérodoxe de la connaissance est « Gettier-explicative » en regard de

ces exemples, c'est-à-dire qu'elle permet de rendre compte, pour chacun d'eux, de la raison pour laquelle nous sommes intuitivement enclins à refuser au sujet considéré la connaissance de la proposition concernée.

Nous verrons que notre critère de pertinence contextuelle permet à notre analyse de disposer des exemples de style Gettier, sans avoir à s'en remettre à une règle de pertinence contextuelle aussi problématique que celle de Ressemblance (pour mémoire : si deux possibilités se ressemblent de manière saillante, alors si l'une est pertinente, l'autre l'est aussi). Dans l'analyse contextualiste orthodoxe de Lewis, c'est cette règle de Ressemblance qui, combinée à celle d'Actualité, est censée permettre de solutionner le problème de Gettier. Nous avons vu qu'elle ne devait pas s'appliquer dans un cas où c'est en regard de l'évidence à disposition du sujet que deux possibilités se ressemblent de manière saillante, sans quoi on ne pourrait pas empêcher le sceptique d'avoir raison tout le temps. Ceci rendait l'acceptation de cette exception à la règle de Ressemblance purement *ad hoc*.

Notre propre analyse n'incorpore pas la règle de Ressemblance. On a pu voir que les deux règles de pertinence contextuelle qu'elle stipule mais qui n'apparaissent pas dans l'analyse de Lewis semblent, chacune, totalement justifiées dans leur acceptation, et ce de manière relativement indépendante du projet de répondre au scepticisme. On pourra donc également concevoir cette section comme fournissant un argument supplémentaire en faveur de notre analyse contextualiste hétérodoxe de la connaissance : elle permet de solutionner le problème de Gettier sans faire appel, comme l'analyse de Lewis, à une règle de pertinence dont l'application souffrirait quelque exception purement *ad hoc*, mais en faisant appel uniquement à des règles de pertinence dont l'acceptation est justifiée de manière antécédente et indépendante.

Nous nous apercevons que les principaux types d'exemples de style Gettier, que nous avons présentés dans le chapitre 3, peuvent être aisément traités grâce à la règle d'Accomplissement, règle qui permet à notre analyse de bénéficier d'un avantage que l'on trouvait déjà dans celle de Dretske : celui de refléter au mieux l'intuition que lorsqu'il est vrai de dire d'un sujet qu'il connaît une proposition, son évidence ne doit pas facilement pouvoir l'induire en erreur. C'est la clé de tous les exemples de style Gettier.

Les exemples de style Gettier du premier type sont :

Les exemples dans lesquels l'acceptation par S que P se fonde inférentiellement sur une information erronée.

Les exemples proposés par Gettier lui-même sont de ceux-là. Dans son premier exemple, Smith croit de manière justifiée la conjonction fautive que Jones aura le poste et a dix pièces en poche, et via une inférence valide à partir de cette croyance, il en arrive à croire que celui qui aura le poste a dix pièces en poche, et il se trouve, par chance, que c'est Smith qui obtient le poste et qu'il a dix pièces en poche, faisant de la proposition que celui qui aura le poste a dix pièces en poche une proposition vraie. Dans le second exemple, Smith croit de manière justifiée la proposition que Jones possède une Ford, et via une inférence sur la base de cette croyance, il en arrive à croire la disjonction que Jones possède une Ford ou Brown (à propos de qui Smith n'a aucune espèce d'évidence quant à l'endroit où il se trouve) est à Barcelone, et il se trouve que, par chance, Jones ne possède pas de Ford mais que Brown est à Barcelone, rendant ainsi vraie la disjonction. Ces deux exemples sont manifestement des cas pour lesquels nous serions intuitivement enclins à refuser à Smith la

connaissance. Notre analyse contextualiste hétérodoxe nous permet de rendre compte aisément de cette inclination.

Pour que Smith puisse, dans un contexte, compter comme sachant que celui qui aura le poste a dix pièces en poche (/que Jones possède une Ford ou Brown est à Barcelone), l'évidence dont il dispose doit éliminer toutes les alternatives qui, dans ce contexte, sont pertinentes pour la connaissance que celui qui aura le poste a dix pièces en poche (/que Jones possède une Ford ou Brown est à Barcelone). Par la règle d'Accomplissement, les possibilités qui ne diffèrent de l'actualité de Smith que par ceci que ce n'y est pas le cas que celui qui aura le poste a dix pièces en poche (/que ce n'y est pas le cas que Jones possède une Ford ou Brown est à Barcelone), sont des possibilités pertinentes dans le contexte. Or, parmi ces possibilités, il y aura la possibilité dans laquelle ni Smith ni Jones mais quelqu'un d'autre remporte le poste, puisque dans l'actualité, Smith et Jones ont bien dix pièces en poche (/la possibilité que Brown ne soit pas à Barcelone, puisque dans l'actualité, Jones ne possède pas de Ford mais Brown est à Barcelone). C'est là une possibilité que l'évidence à disposition de Smith n'élimine pas, puisque l'évidence qu'il y aurait ne différerait pas de celle qu'il a actuellement/puisqu'il n'aurait aucune espèce d'évidence à propos de Brown. Ainsi, quel que soit le contexte, Smith ne peut pas compter dans ce contexte comme ayant connaissance que celui qui aura le poste a dix pièces en poche/que Jones possède une Ford ou Brown est à Barcelone. On rend ainsi compte aisément de notre inclination intuitive à refuser à Smith la connaissance dans les deux exemples de Gettier.

Les exemples du second type sont :

Les exemples dans lesquels l'acceptation par S que P se fonde sur une information erronée, quoique de manière non inférentielle.

L'exemple du mouton de Chisholm est un de ceux-là. Dans cet exemple, le sujet croit qu'il y a un mouton dans le champ sur la base de son expérience visuelle de ce qu'il identifie à tort comme un mouton, alors qu'il s'agit en réalité d'un chien, mais il y a quand même un mouton, qu'il ne voit pas, dans une autre partie du champ, rendant ainsi vraie la proposition qu'il y a un mouton dans le champ. Intuitivement, nous dirions qu'il ne sait pas qu'il y a un mouton dans le champ, indépendamment de toute considération liée au contexte dans lequel sa position épistémique est évaluée. Dans notre analyse, c'est la règle d'Accomplissement qui nous permet, une fois encore, de rendre compte de cette intuition.

Pour que le sujet puisse compter, dans un contexte, comme ayant connaissance qu'il y a un mouton dans le champ, son évidence doit éliminer toute possibilité contextuellement pertinente dans laquelle il n'y a pas de mouton dans le champ, et pertinente notamment en vertu de la règle d'Accomplissement. Quel que soit le contexte, parmi les possibilités qui ne diffèrent de l'actualité du sujet que par ceci qu'il n'y a pas de mouton dans le champ, le chien qu'il prenait pour un mouton dans son actualité est toujours présent au même endroit et au même moment. Or, son évidence à propos de l'animal dans le champ est exactement la même, dans cette possibilité, que celle qui, dans son actualité, lui fait prendre le chien pour un mouton. Il y a donc une possibilité pertinente que, quel que soit le contexte, l'évidence du sujet dans son actualité n'élimine pas, et le sujet ne compte donc pas, dans ce contexte, comme ayant connaissance qu'il y a un mouton dans le champ. Ce qui explique pourquoi nous sommes intuitivement enclins à lui refuser la connaissance en question.

Pour tous les cas de ce genre, notre analyse donnera un résultat conforme au verdict de l'intuition préthéorique. Pour tout cas dans lequel un sujet en arrive à former une croyance vraie sur la base d'une information erronée, la règle d'Accomplissement ira toujours chercher une possibilité parmi celles qui ne diffèrent de l'actualité du sujet que par ceci que sa croyance y est fautive mais formée sur la base de la même information. De cette manière, quel que soit le contexte, une possibilité non éliminée par le sujet sera toujours pertinente. Sur un tel cas, notre analyse délivrera toujours le résultat qu'il est faux, dans n'importe quel contexte où le cas est pris en compte, de dire du sujet qu'il sait. Ce sera également le cas des exemples de style Gettier du genre suivant :

Les exemples dans lesquels l'acceptation par S que P se fonde sur une information véridique, mais obtenue par des moyens non fiables

Un exemple de style Gettier de ce genre est celui, bien connu, de la montre de Russell. Il est huit heures et le sujet en arrive à croire qu'il est huit heures sur la base de sa lecture d'une montre, dont il n'est pas au courant qu'elle s'est arrêtée il y a exactement 24 heures de cela. Un exemple apparenté au précédent est celui de la Ford, dans la version qu'en donne Clark. Dans cet exemple, le sujet en arrive à croire la proposition vraie que Jones possède une Ford, sur la base du témoignage de Brown à cet effet, ce dernier n'ayant en réalité aucune espèce d'information à propos de Jones et ayant simplement inventé ce dont il fait mine de porter témoignage au sujet.

Sur tous les cas de ce genre, notre analyse délivre un résultat qui rejoint le verdict de l'intuition préthéorique, et là encore, grâce à notre règle d'Accomplissement. Par la règle d'Accomplissement, les possibilités qui ne diffèrent de l'actualité du sujet que par la valeur de vérité d'une certaine proposition sont toujours, dans tous les contextes, des possibilités pertinentes pour une attribution véridique, à ce sujet, de la connaissance de cette proposition (en l'occurrence, ce sont d'une part les possibilités dans lesquelles il n'est pas huit heures mais où la montre indique quand même les huit heures, et d'autre part celles dans lesquelles Jones ne possède pas de Ford mais où Brown assure quand même qu'il en possède une). Parce que l'évidence du sujet (l'indication de la montre, le témoignage de Brown) dans (certaines de) ces possibilités est exactement la même que l'évidence dont il dispose dans son actualité, ces possibilités, qui sont pourtant pertinentes dans n'importe quel contexte où son cas est pris en compte, ne sont pas éliminées. Le sujet ne comptera donc jamais, dans aucun contexte, comme ayant connaissance de la proposition considérée (qu'il est huit heures, que Jones possède une Ford).

L'explication sera assez semblable pour les exemples de la sorte suivante :

Exemples dans lesquels l'acceptation par S que P se fonde sur une information véridique obtenue par des moyens fiables, mais est minée par une information véridique dont S ne dispose pas.

Un exemple célèbre de cette sorte est celui des granges de Goldman. Henry en arrive à croire la proposition vraie qu'il a une grange devant lui, sur la base de l'expérience visuelle qu'il a, depuis la route, d'un édifice qu'il identifie à raison comme une grange, mais il n'est pas au courant que les façades de granges pullulent et que les granges authentiques se font rares dans la région qu'il traverse en voiture.

Notre inclination intuitive à refuser la connaissance au sujet dans ce genre de cas, s'explique, dans notre analyse, une fois encore grâce à la règle d'Accomplissement. Si c'est

le cas dans l'actualité du sujet Henry qu'il y a une grange devant lui, alors en vertu de la règle d'Accomplissement, quel que soit le contexte, toute possibilité qui ne diffère de l'actualité de S que par ceci qu'il n'y a pas une grange devant lui est pertinente pour la vérité de 'Henry sait qu'il y a une grange devant lui' et doit donc être éliminée par l'évidence dont dispose actuellement Henry. Parmi ces possibilités, il y a celle dans laquelle ce n'est pas une grange mais une façade de grange devant lui et de la même manière que dans son actualité, Henry ne dispose pas, dans cette possibilité, de l'information qu'il y a des façades de granges dans la région. Son évidence qui lui fait croire qu'il voit une grange y serait donc également la même. N'éliminant pas cette possibilité, Henry ne compte pas comme sachant qu'il y a une grange devant lui, et ce quel que soit le contexte. Ce qui explique notre inclination à lui refuser cette connaissance.

C'est une explication similaire que fournit notre analyse à propos du type suivant d'exemples de style Gettier :

Exemples dans lesquels l'acceptation par S que P se fonde sur une information véridique obtenue par des moyens fiables, mais est minée par une information erronée dont S ne dispose pas.

Un exemple de cette sorte est celui de la lettre, proposé par Harman, dans lequel Norman est à Rome, et Mary en arrive à croire qu'il est à Rome, sur la base du témoignage véridique de la secrétaire de Norman quant aux intentions de ce dernier de passer l'été à Rome ; mais Mary n'a pas pris connaissance d'une lettre, écrite de la main de Norman, envoyée par l'un de ses comparses depuis San Francisco en vue de faire croire à Mary que Norman est à San Francisco, et nichée dans une pile de dossiers sur le bureau de Mary. Un autre exemple du même genre, également proposé par Harman, est celui de l'assassinat. Un leader politique vient d'être assassiné, et Jill en vient à croire que c'est le cas, sur la base de sa lecture d'un article du journal qui rapporte l'événement ; mais elle n'a pas regardé les journaux télévisés des grandes chaînes nationales qui, elles, ont relayé l'information erronée que la tentative d'assassinat sur le leader avait échoué. Dans ces deux exemples, on est enclin à refuser au sujet la connaissance considérée, ce que notre analyse explique comme suit.

Si c'est le cas dans l'actualité du sujet Mary (/Jill) que Norman est à Rome (/que le leader politique a été assassiné), alors en vertu de la règle d'Accomplissement, quel que soit le contexte, toute possibilité parmi celles qui ne diffèrent de son actualité que par ceci que Norman n'est pas à Rome (/que le leader n'a pas été assassiné), est pertinente pour la vérité de 'Mary sait que Norman est à Rome' (/de 'Jill sait que le leader a été assassiné') et doit donc être éliminée par l'évidence dont dispose actuellement Mary (/Jill). Ces possibilités sont des possibilités dans lesquelles Norman a quand même informé sa secrétaire de ses intentions de passer l'été à Rome (/dans lesquelles un reporter délivre quand même, dans le journal du matin, l'information que le leader a été assassiné). Dans ces possibilités, l'évidence à disposition de Mary (/Jill) est la même que dans son actualité – Mary appelle la secrétaire de Norman (/Jill lit l'article du journal du matin) – et son évidence n'élimine donc pas ces possibilités pourtant pertinentes. Par conséquent, Mary (/Jill) ne compte pas comme ayant connaissance de la proposition que Norman est à Rome (/que le leader a été assassiné). Ce qui explique pourquoi nous serions intuitivement enclins à lui en refuser la connaissance, indépendamment de toute considération liée au contexte.

Il est un dernier type d'exemples que l'on peut assimiler à un exemple de style Gettier, mais que la littérature épistémologique a l'habitude de considérer séparément. C'est l'exemple de la loterie, que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer à plusieurs reprises. Le problème qu'il pose est celui d'expliquer pourquoi, avant que le tirage de la loterie ait lieu, nous sommes enclins à dire que nous ne savons pas que le ticket que nous possédons est un ticket perdant, même si c'est bien au final un ticket perdant, et même si nous disposons de la plus haute justification envisageable pour croire que c'est le cas (en l'occurrence notre connaissance de la probabilité ridicule que notre ticket soit le gagnant). Notre règle d'Accomplissement nous permet d'en rendre compte. Si nul ne peut légitimement prétendre, dans quelque contexte que ce soit, savoir qu'il possède un ticket perdant, avant que le tirage de la loterie ait lieu, c'est parce que pour pouvoir y prétendre dans un contexte, il nous faut être en mesure d'exclure, entre autres, ces possibilités qui ne diffèrent de notre actualité que par ceci que nous n'y possédons pas un ticket perdant, mais le ticket gagnant. Ces possibilités sont des possibilités dans lesquelles notre évidence (en l'occurrence notre connaissance de la probabilité quasi nulle d'avoir le ticket gagnant) est la même que celle dont nous disposons actuellement ; ce sont des possibilités pertinentes qui sont équivalentes en regard de notre évidence, des possibilités que celle-ci n'élimine donc pas. Nous dirions par conséquent quelque chose de faux dans n'importe quel contexte, si nous prétendions savoir, avant que le tirage ait lieu, que nous ne gagnerons pas à la loterie. Ce qui explique pourquoi nous jugeons illégitime pour qui que ce soit, dans quelque contexte que ce soit, de prétendre à une telle connaissance.

Parce que notre règle d'accomplissement est capable de rendre compte de nos jugements préthéoriques sur chacun des différents types d'exemples de style Gettier (et assimilés) que nous avons abordés, il nous semble que nous disposons là d'une motivation suffisamment puissante en faveur de son acceptation. Peut-être notre typologie des exemples de style Gettier n'est-elle pas aussi exhaustive qu'il le faudrait, et peut-être trouvera-t-on des exemples que l'on pourrait considérer comme des cas de style Gettier mais qui ne sont d'aucun des types que nous avons identifiés. Tout ce que nous disons, c'est que notre analyse augmentée par la règle d'accomplissement semble capable de traiter les principaux types d'exemples de style Gettier, ce qui, compte tenu du caractère extraordinaire de tels exemples de méconnaissance, tend à suggérer qu'elle s'appliquerait aussi à n'importe quel exemple plus ordinaire de méconnaissance, et donc à suggérer qu'elle n'est pas trop large. Ceci constitue donc une importante motivation supplémentaire en faveur de la règle d'Accomplissement.

Le problème de la connaissance anti-sceptique par la règle d'Accomplissement

Si ce que nous venons de dire suffit bien à motiver l'acceptation de notre règle d'Accomplissement, son intérêt majeur reste sa capacité à rendre compte d'une observation cruciale dont nous avons vu qu'elle pose un problème considérable au contextualisme orthodoxe. Celui-ci s'engage en faveur de la possibilité d'une connaissance anti-sceptique en contexte ordinaire. Dans un contexte ordinaire, nous comptons comme ayant connaissance de n'être pas des cerveaux dans une cuve. L'observation qui lui pose problème est celle de l'inacceptabilité absolue de toute prétention à une connaissance anti-sceptique. Nous sommes intuitivement enclins à juger inacceptable ou illégitime pour quelqu'un de prétendre

savoir qu'une hypothèse sceptique bien formulée d'erreur massive est fautive, de savoir qu'il n'est pas un cerveau dans une cuve, et ce quel que soit le contexte dans lequel il prétend le savoir. Pour ne pas contredire cette observation, le contextualiste orthodoxe est obligé d'assimiler la connaissance anti-sceptique dont il nous affuble à une forme de connaissance bas de gamme, comme la connaissance par ignorance chez Lewis, une forme de connaissance si instable que si nous venions à la proclamer, elle s'en trouverait instantanément détruite.

Notre thèse de la connaissance comme accomplissement nous permet de nous garder de recourir à ce genre de rustine théorique pour rendre compte de l'illégitimité apparente qu'il y a à prétendre à la connaissance anti-sceptique. Cette dernière, qui donne du fil à retordre au contextualiste orthodoxe, peut être aisément expliquée à la lumière de cette thèse telle qu'on la trouve incorporée dans une analyse contextualiste de base en termes d'alternatives pertinentes au travers de la règle d'Accomplissement. Notre explication est tout simplement celle-ci. Si nous jugeons intuitivement que nul ne peut prétendre *acceptablement* à la connaissance anti-sceptique dans quelque contexte que ce soit, c'est parce que nous jugeons que nul ne peut y prétendre *véridiquement* dans quelque contexte que ce soit. Si nul ne peut prétendre véridiquement à la connaissance anti-sceptique, dans quelque contexte que ce soit, c'est parce que quel que soit le contexte, la possibilité sceptique que SK est une alternative pertinente non éliminée pour la vérité d'une attribution de connaissance anti-sceptique que non-SK.

En effet, les conditions de vérité de 'Je sais que non-SK', où SK est une hypothèse sceptique bien formulée d'erreur massive, sont, dans notre analyse, partiellement données par :

Dans un contexte C, la phrase 'Nous savons que non-SK' est vraie à un monde $W_{@}$, seulement si l'évidence dont nous disposons à $W_{@}$ élimine tout W ne différant de $W_{@}$ que par ceci que SK y est le cas.

Or, une possibilité dans laquelle SK est le cas est, par hypothèse, non éliminée par toute l'évidence dont nous pourrions disposer, de sorte que quel que soit le contexte dont nous pourrions être le locuteur, la phrase d'attribution de connaissance anti-sceptique en question y serait fautive. Il n'y a aucun contexte dans lequel nous pouvons compter comme ayant connaissance de n'être pas des cerveaux dans une cuve.

Quelque soit le contexte, il y est faux que nous sachions que nous ne sommes pas dans une possibilité sceptique, et c'est pour cette raison que, quel que soit le contexte, nous jugeons illégitime de nous y attribuer cette connaissance anti-sceptique. C'est l'explication toute simple que l'incorporation de notre règle d'accomplissement à une analyse contextualiste de la connaissance en termes d'alternatives pertinentes nous permet de donner de l'illégitimité manifeste qu'il y a à prétendre à une connaissance anti-sceptique. C'est ici un point supplémentaire en regard duquel nous prenons nos distances par rapport à l'orthodoxie contextualiste.

Conclusion

Résumons. Dans ce chapitre, nous avons vu que, pour rendre compatible son engagement en faveur de la possibilité d'une connaissance anti-sceptique (en contexte ordinaire)

avec l'observation de l'inacceptabilité absolue de toute prétention à la connaissance anti-sceptique, le contextualisme orthodoxe était amené à distinguer entre une forme de connaissance avec accomplissement épistémique ou par élimination, et une forme de connaissance sans accomplissement épistémique ou par ignorance. Nous avons vu également que de poser ainsi quelque chose comme une connaissance sans accomplissement épistémique a des conséquences fâcheuses. Premièrement, l'idée d'une connaissance sans accomplissement épistémique ne colle pas avec ce que l'on entend d'ordinaire par « connaissance » ; deuxièmement, admettre la possibilité d'une telle connaissance par ignorance conduit à nous accorder une connaissance purement *a priori* de vérités ordinairement contingentes dont il est cependant contre-intuitif de penser qu'elle puisse jamais nous être accordée, si ce n'est sur la base d'une évidence appropriée dont nous disposerions.

Pour éviter un tel résultat, nous avons choisi de prendre une fois encore nos distances par rapport à l'orthodoxie contextualiste, pour nous en tenir à l'idée qu'il ne saurait y avoir de connaissance sans accomplissement épistémique, à l'idée que toute connaissance requiert une élimination. Si tel est le cas, alors il n'y a pas de connaissance purement *a priori* de vérités ordinairement contingentes qui tienne. Ce réquisit est intégré dans notre analyse contextualiste de la connaissance en modifiant notre critère de pertinence contextuelle par l'addition, aux règles d'actualité, d'Attention et du Sujet, d'une règle d'Accomplissement, à l'effet que les possibilités qui ne diffèrent de l'actualité du sujet que par la valeur de vérité d'une proposition sont des possibilités pertinentes pour une attribution véridique à ce sujet de la connaissance de cette proposition. Cette règle rend toujours pertinente, pour la connaissance de la fausseté d'une alternative sceptique, la possibilité qu'elle soit réalisée. Son intégration à notre analyse contextualiste de la connaissance a par là même pour conséquence qu'il n'y a jamais aucun contexte dans lequel nous pouvons compter comme ayant connaissance de la fausseté d'une alternative sceptique, pas même un contexte dans lequel nous comptons pourtant comme ayant connaissance de propositions ordinaires incompatible avec cette alternative. La règle d'Accomplissement présente ainsi l'avantage que nous pouvons expliquer grâce à elle, de la manière la plus simple possible, quoique d'une manière contextualiste non orthodoxe, pourquoi il semble intuitivement incorrect de prétendre à la connaissance anti-sceptique, quel que soit le contexte dans lequel nous y prétendons. Un autre avantage de cette règle est qu'elle nous permet de disposer facilement des principaux types d'exemples susceptibles de fonder une objection de style Gettier (exemple de la loterie inclus).

Par contre, cette règle d'Accomplissement présente ce que d'aucuns pourraient considérer comme un inconvénient pour une solution de type contextualiste au paradoxe sceptique, à savoir le fait qu'elle est incompatible avec un principe de clôture classique, du type *Si S sait que P et sait que P implique Q, alors S sait que Q*. Puisque nous défendons une solution contextualiste, nous disons que nous pouvons compter comme ayant connaissance d'avoir des mains dans certains contextes, ordinaires. Cependant, si nous pouvons compter comme ayant connaissance d'avoir des mains dans un contexte ordinaire mais ne compter dans aucun contexte comme ayant connaissance de n'être pas des cerveaux dans une cuve, alors il n'y a pas de clôture épistémique classique qui tienne, pourrait-on nous dire.

Notre réponse à cette inquiétude est celle-ci. Si l'on ne peut pas abandonner l'idée qu'une version au moins de la clôture épistémique est correcte, on peut tout à fait refuser la version de la clôture épistémique classique, sous implication connue, au profit d'une autre

forme de clôture. C'est ce que nous soutiendrons dans le prochain chapitre, à savoir que nous pouvons substituer à la notion de clôture épistémique classique une notion théoriquement plus avantageuse de clôture, notion que suggère notre règle d'Accomplissement, et dont nous verrons qu'elle est à même de nous rendre un certain nombre de services théoriques non négligeables.

Chapitre 10 La clôture de la connaissance sous implication pertinente

Introduction

L'idée commune d'une extensibilité déductive de la connaissance ne revient pas à dire que nous savons ou devons savoir tout ce qui suit de ce que nous savons. Elle ne revient pas même à dire que nous pouvons savoir tout ce qui suit de ce que nous savons. Elle autorise que la connaissance puisse être close dans certains cas, sous certaines implications, elle l'oblige à être close dans d'autres cas, elle lui permet d'être ouverte dans d'autres cas encore, et elle l'oblige à être ouverte dans certains cas supplémentaires. Qui niera que dans certains cas, un sujet se verra attribuer la connaissance de ce qu'il sait découler de ce qu'il sait, alors que dans d'autres, il se la verra refuser ?

On peut distinguer deux grands cas de figure. On a d'abord les cas où l'attributeur semble ne pas pouvoir s'appuyer sur un principe de clôture de la connaissance ; ce sont des cas où :

Cas 1. L'attributeur attribuerait volontiers au sujet la connaissance de P, de l'implication de Q par P, mais lui refuserait la connaissance de Q.

L'exemple du zèbre de Drestke est un cas de ce type. Compte tenu des circonstances de l'exemple, un sujet qui a l'expérience du zèbre dans la cage se verrait volontiers attribuer la connaissance qu'il s'agit là d'un zèbre. Cependant, un sujet qui n'a pour toute évidence que son expérience visuelle de l'animal à rayures dans la cage marquée « Zèbre » ne se verrait pas attribuer la connaissance qu'il ne s'agit pas d'une mule savamment déguisée en zèbre, et l'on irait même jusqu'à lui refuser cette connaissance, et ce quelque soit le contexte dans lequel sa position épistémique est prise en compte. Dans un cas comme celui-ci, il semble raisonnable pour l'attributeur de ne pas raisonner comme si la connaissance du sujet était close.

On a ensuite des cas où au contraire, il semble on ne peut plus raisonnable pour l'attributeur de raisonner comme si la connaissance du sujet était close. Ce sont des cas où :

CAS 2. L'attributeur attribuerait au sujet la connaissance de P, de l'implication de Q par P, et lui attribuerait la connaissance de Q.

Reprenons notre sujet qui a l'expérience visuelle de l'animal à rayures dans la cage. Celui-ci se verrait volontiers, avons-nous dit, attribuer la connaissance qu'il s'agit là d'un zèbre, du moins dans un contexte ordinaire, mais par contre, il se verrait refuser la connaissance qu'il ne s'agit pas d'une mule déguisée en zèbre, et ce quel que soit le contexte d'attribution. Par contre, dans le contexte ordinaire où il se verrait attribuer la connaissance que l'animal est un zèbre sur la base de son expérience perceptive d'un équidé à rayures noires et blanche dans une cage marquée « Zèbres », il se verrait également attribuer la connaissance que ce n'est pas une mule *tout court*, ou encore la connaissance que ce n'est pas un orang-outang, que ce n'est pas un tigre, ni un éléphant, etc. Pour un attributeur en contexte ordinaire, il

semble raisonnable de penser que si cette personne sait que l'animal est un zèbre, alors il sait que ce n'est pas une mule *tout court*, ni un orang-outang, ni un tigre, ni un éléphant, etc.

L'exemple de la bière est un autre cas de ce type. Un sujet, dont les capacités d'appréhension perceptive des quantités sont normales et qui a gardé le compte de la quantité de bière qu'il a ingurgitée, se verrait volontiers attribuer la connaissance qu'il a bu moins d'un verre de bière. Il pourrait cependant n'être pas intéressé à déduire de cette connaissance qu'il a bu moins de 54 verres de bière, et il ne s'attribuerait pas lui-même la connaissance d'en avoir bu moins de 54 verres (même s'il ne s'en refuserait pas la connaissance). Un attributeur, dans un certain contexte, pourrait quant à lui être intéressé à lui en attribuer la connaissance. Il semble d'ailleurs assez raisonnable pour un attributeur en contexte ordinaire de considérer que si le sujet sait qu'il a bu moins d'un verre de bière, alors il sait qu'il en a bu moins de 54 verres.

Nous avons vu qu'une analyse invariantiste qui refuse le principe de clôture épistémique classique, comme l'analyse de Dretske, pouvait rendre compte facilement des cas du premier type, mais difficilement des cas du second type. Nous avons aussi vu qu'une analyse contextualiste acceptant un principe de clôture épistémique classique, comme l'analyse de Lewis, pouvait difficilement rendre compte des cas du premier type, alors que nous voyons bien qu'elle n'aura aucune difficulté à rendre compte des cas du second type. Une motivation supplémentaire en faveur de la règle d'Accomplissement, que nous avons proposé d'intégrer dans une analyse de base contextualiste, est qu'elle nous suggère une manière extrêmement simple, naturelle et uniforme, de rendre compte aussi bien du premier que du second type de cas.

Plus précisément, la règle d'Accomplissement suggère une version d'un principe alternatif de clôture pour la connaissance, dont nous soutiendrons qu'il est non seulement capable de rendre compte des cas où la connaissance semble ouverte sous implication connue, comme l'exemple du zèbre de Dretske, mais aussi capable de rendre compte des cas où la connaissance est manifestement close sous *certaines* implications, comme dans l'exemple de la bière. Plus encore, ce principe que nous proposerons de substituer à la clôture épistémique classique nous permettra d'expliquer pourquoi certains arguments pourtant valides, comme la « preuve » du monde extérieur de Moore, nous apparaissent si peu probants, d'évacuer certains problèmes d'omniscience liés à l'acceptation de la clôture classique, et d'apporter une solution à une énigme posée par Kripke concernant cette dernière.

Autour de l'implication pertinente

L'approche logique de l'implication pertinente

La connaissance semble close sous certaines implications et pas d'autres. Elle semble close sous l'implication de la proposition que l'animal est un zèbre à la proposition que l'animal n'est pas une mule, que ce n'est pas un orang-outang, ni un tigre, ni un éléphant, etc., mais elle ne semble pas l'être de l'implication que l'animal est un zèbre à la proposition qu'il ne s'agit pas d'une mule savamment déguisée en zèbre. Il semble ainsi y avoir un ensemble de conséquences d'une proposition jusqu'auxquelles pénètre la connaissance lorsque cette proposition est connue. C'est l'enseignement le plus important de Dretske. Qu'est-ce qui fait qu'elle pénètre jusqu'à certaines conséquences et pas d'autres ?

Une réponse immédiate est celle-ci : parce que certaines conséquences sont « pertinentes » étant donné le contexte et d'autres ne le sont pas. Ici, c'est apparemment à une autre notion de « pertinence » que celle jusqu'ici mentionnée que l'on a affaire, non une notion de pertinence pour des alternatives, mais une notion de pertinence comme « à propos ». Une autre manière de le dire serait donc que la connaissance n'est close que sous certaines implications et pas d'autres, parce que certaines sont « à propos » et que d'autres ne le sont pas. Intuitivement, dans un contexte ordinaire où l'on vient d'attribuer à quelqu'un la connaissance que l'animal dans la cage est un zèbre, il ne serait pas à propos de se demander s'il sait que ce n'est pas une mule déguisée. Ce pourrait être à propos, par contre, de se le demander si l'on était dans un contexte un petit peu moins ordinaire. Comment rendre compte de cette idée intuitive qu'il y a des implications dont il est plus « pertinent » ou « à propos » d'attribuer la connaissance que d'autres dans un contexte ? En un mot, qu'est-ce que cela veut dire qu'une implication d'une proposition Q par une proposition P est « pertinente » ? Notre analyse permet de répondre aisément à cette question, en rattachant ce qui apparaissait alors comme détaché, la notion commune d'une implication « pertinente » parce « qu'à propos » et celle plus théorique « d'alternative pertinente ». Nous souhaitons proposer un principe de clôture qui se fonde sur une notion épistémologiquement intéressante d'implication pertinente *pour la connaissance*, à substituer à un principe de clôture plus classique dont nous avons dit que nous le jugions erroné.

Avant de répondre à la question de savoir ce qu'est une implication pertinente pour la connaissance, disons quand même qu'il existe déjà plusieurs manières dont on pourrait essayer de comprendre l'idée d'une « implication pertinente ». La première, et la plus connue, consiste à aborder la question d'un point de vue logique. Le point de départ des approches logiques de la pertinence est simple. Puisque l'implication matérielle de la logique standard et l'implication stricte ne sont pas toujours ce que l'on tiendrait communément pour des implications « pertinentes », comme en témoignent les problèmes et paradoxes posés par ces implications, et en particulier celui du *Ex falso quodlibet*¹⁴⁴, trouvons une logique plus à même de refléter l'idée commune que l'on se fait d'une implication pertinente. Si l'on jette un œil sur les paradoxes en question, on s'aperçoit que les conditionnels qui y sont impliqués ne sont pas « pertinents » selon l'idée commune que l'on s'en fait et que pour certains de ces conditionnels, leurs antécédent et conséquent n'ont « rien à voir » ou sont « sans rapport » l'un avec l'autre. D'où l'idée qu'une implication est pertinente seulement si son antécédent et son conséquent ont à voir ou ont un rapport l'un avec l'autre, s'ils sont pertinents l'un par rapport à l'autre. Ce que l'on appelle une « logique de la pertinence » cherche à rendre compte de cette idée, en proposant un conditionnel tel que, lorsqu'une formule de la forme *Si P, alors Q* est valide (où le '*si ... alors ...*' renvoie au conditionnel dont il s'agit de rendre compte), l'antécédent P et le conséquent Q ont quelque sous-formule en commun.

Il existe plusieurs approches différentes de la logique de la pertinence, dont on trouvera un exemple dans l'Annexe 6. Quelle que soit cependant celle que l'on préfère, on peut douter de son utilité pour traiter les problèmes qui nous intéressent. Ces approches sont

¹⁴⁴ Pour un bref aperçu des problèmes posés par les implications matérielle et stricte, se reporter à l'Annexe 3. Une introduction extrêmement claire à tous ces problèmes et aux approches logiques non classiques destinés à les résoudre se trouve chez Priest (2001).

des approches logiques, dont l'objet est de déterminer des normes du raisonnement, alors que les problèmes qui nous intéressent sont des problèmes épistémologiques, touchant aux normes de la connaissance. Bien entendu, un logicien de la pertinence n'est pas forcément intéressé à faire de l'épistémologie. Néanmoins, nous sommes, nous, intéressés à savoir si un lien peut être fait entre logique de la pertinence et épistémologie, puisque la logique de la pertinence propose une certaine notion d'implication pertinente et que nous nous demandons comment définir une notion satisfaisante d'une implication pertinente *pour la connaissance*. Or, dans un cas, il s'agit d'une notion logique de la pertinence, et dans l'autre d'une notion épistémique. Le lien entre les deux, et donc l'intérêt épistémologique d'une logique de la pertinence, n'est pas évident.

Le lien entre les deux pourrait éventuellement se faire en disant que les agents épistémiques raisonnent selon les lois de telle ou telle logique de la pertinence, et en supposant que tout raisonnement qui préserve la vérité dans cette logique préserve également la connaissance. Même si cela reviendrait à empêcher que les agents épistémiques soient omniscients en regard de la logique classique, cela reviendrait à dire qu'ils sont quand même omniscients, mais cette fois en regard de la logique de la pertinence considérée. Le point que nous voulons mettre en relief est celui-ci. L'approche qui consiste à partir d'une logique et à considérer que les raisonnements qui préservent la vérité dans cette logique préservent également la connaissance de l'agent qui les emprunte, ne peut aboutir qu'à troquer une forme d'omniscience pour une autre. C'est un point sur lequel nous aurons l'occasion de revenir en fin de chapitre.

Une autre critique à l'encontre de la logique de la pertinence est celle-ci. Quelle que soit l'approche de la logique de la pertinence que l'on a en vue, celle-ci suppose qu'une bonne forme d'argument doit avoir deux caractéristiques : préserver la vérité, et être pertinente. Toute forme d'argument ayant la première caractéristique n'a pas forcément la seconde, comme le *Ex falso quodlibet*. L'une des critiques les plus intéressantes adressées à la logique de la pertinence vient de Lewis (1988a), pour qui il ne saurait y avoir de préservation de la vérité sans pertinence, pour qui si la prémisse d'un argument en implique la conclusion, elle l'implique de manière pertinente.

Pour résumer la manière dont il entend établir ce point, on peut présenter les choses comme suit. Lewis commence par définir une notion « d'à propos » (*aboutness*) en disant qu'une proposition P est à propos d'une question (*subject matter*) M, si deux mondes exactement semblables en regard de M seront toujours des mondes où P a la même valeur de vérité. Par exemple, la proposition *Frimousse est sur le canapé du salon* est à propos de *l'endroit où se trouve Frimousse*, car étant donnés deux mondes où Frimousse se trouve exactement au même endroit, ou bien Frimousse est sur le canapé dans ces deux mondes ou bien il n'est sur le canapé dans aucun des deux.

Une proposition peut être à propos d'un grand nombre de questions, susceptibles d'avoir entre elles différents rapports mérologiques dont celui « d'inclusion », défini comme suit. Lorsque toutes les fois où deux mondes sont exactement semblables en regard d'une question M, ils le sont aussi en regard d'une question N, la question M inclut la question N. Par exemple, à chaque fois que deux mondes sont exactement semblables en regard de *l'endroit où se trouve Frimousse*, ils sont exactement semblables en regard de *l'endroit du salon de M. Untel où se trouve Frimousse*. Pour cette raison, la question de *l'endroit où se trouve Frimousse* inclut celle de *l'endroit du salon de M. Untel où se trouve Frimousse*. On

peut alors donner, comme condition suffisante pour la pertinence entre deux propositions, l'inclusion des questions de l'une par les questions de l'autre. En d'autres termes, deux propositions P, Q seront pertinentes l'une par rapport à l'autre, si toute question qui est un propos de Q est un propos de P. Or, une proposition P implique une autre Q si et seulement si tout monde P est un monde Q. On remarque ainsi aisément que lorsque P implique Q, P et Q sont pertinentes l'une par rapport à l'autre. Pour Lewis, deux propositions peuvent également être pertinentes l'une par rapport à l'autre si leurs propos respectifs se tiennent dans une relation (définie méréologiquement) d'identité, de recoupement, ou de connexion entre leur propos respectif (Lewis 1988a, p. 118).

Maintenant, d'une part, pour qu'une forme d'argument préserve la vérité, dans chacune de ses instances, sa prémisse doit impliquer sa conclusion (dans la logique que l'on considère). D'autre part, pour qu'elle soit pertinente, sa prémisse et sa conclusion doivent être pertinentes l'une par rapport à l'autre. Puisqu'il suffit que P implique Q pour que P et Q soient pertinentes l'une par rapport à l'autre, on en conclut que lorsqu'une forme d'argument préserve la vérité, elle est *ipso facto* pertinente. Il ne saurait donc y avoir de forme d'argument qui soit « mauvaise » au sens des logiciens de la pertinence, c'est-à-dire de forme d'argument qui préserve la vérité sans pour autant être pertinente. En particulier, raisonner en *Ex falso quodlibet*, ce n'est pas commettre une erreur par manque de pertinence (*a fallacy of relevance*).

Cet argument à l'encontre de la logique de la pertinence est intéressant à plus d'un titre. D'une part, la notion de pertinence entre propositions qu'utilise Lewis semble assez intuitivement fondée, puisque intuitivement, si deux propositions ne portent sur rien de commun, elles ne sont pas pertinentes l'une par rapport à l'autre. D'autre part, la notion d'à propos qui sert à définir la relation de pertinence entre propositions ne semble pas seulement refléter adéquatement ce que nous voulons dire lorsque nous disons que ceci est à propos de cela, mais semble en outre présenter un intérêt épistémologique remarquable. Car si toute proposition est à propos de quelque chose (d'une question), alors on peut supposer que toute connaissance propositionnelle est connaissance à propos de quelque chose. En effet, lorsque nous disons que nous savons quelque chose, il semble bien que nous disons alors que nous savons quelque chose à propos de quelque chose et pas d'autre chose. Cette observation présente un intérêt épistémologique important, car elle pourrait suggérer la possibilité théorique d'une dissolution de la distinction entre connaissance *que* et connaissance *de*. Si savoir que P est toujours savoir que P à propos de M, alors la distinction en question n'a plus de raison d'être, notamment si l'on prend les choses de la manière suivante : ma connaissance *que* P est connaissance à propos, au sens où elle est connaissance que P à propos *de quelque X*, et ma connaissance *de X* est connaissance à propos, au sens où elle est connaissance *de quelque proposition* à propos de X¹⁴⁵.

¹⁴⁵ Une analyse de la connaissance à propos, comme celle que nous ne faisons ici que suggérer, peut facilement être prise en charge dans une perspective contextualiste. Il suffit pour cela de maintenir que toute connaissance propositionnelle est connaissance à propos de quelque chose, de dire que son propos est celui de la proposition dont elle est connaissance, mais un propos restreint en fonction de certains facteurs relevant du contexte de l'attributeur de connaissance. Par exemple, une suggestion sommaire serait que, lorsque P est à propos de M, ce qu'un sujet S est dit savoir dans un contexte C par 'S sait que P' correspond à une cellule dans la partition, opérée par la relation de M-équivalence, sur l'ensemble des possibilités non ignorées dans C. Si une question peut être représentée comme une partition d'un ensemble de mondes, où chaque cellule cor-

Le seul problème avec l'approche de la pertinence de Lewis est cependant, et comme on l'aura compris, que sa notion de pertinence ne nous sera pas d'une grande utilité pour penser celle à la recherche de laquelle nous sommes, la notion de pertinence *pour la connaissance*. Dans son analyse de la connaissance, Lewis soutient que la connaissance est close sous implication nécessaire, et si l'on se réfère à la définition qu'il donne d'une implication pertinente, ceci a pour conséquence que toutes les fois où une proposition P impliquera nécessairement une proposition Q, cette implication sera pertinente. Or, la notion d'implication pertinente que nous recherchons doit nous permettre de d'entrevoir une option alternative à l'adoption de principes de clôture épistémique trop forts que nous jugeons contre-intuitifs, dont celui de clôture sous implication nécessaire. La notion lewisienne de pertinence ne fera donc pas notre affaire.

Passons maintenant à la manière dont nous envisageons de comprendre l'idée d'une « implication pertinente », une manière qui fera notre affaire puisqu'elle peut être rattachée à la notion de pertinence pour une alternative. Cette notion d'implication pertinente repose sur l'incorporation de la règle d'Accomplissement à une analyse contextualiste en termes d'alternatives pertinentes. De la sorte, on pourra dire que la pertinence d'une implication est fonction de l'ensemble des alternatives contextuellement pertinentes.

La notion d'implication pertinente relativement à un monde

Pour amener cette notion d'implication pertinente, considérons un monde W quelconque. Il y a un ensemble de propositions qui sont susceptibles d'être vraies à ce monde. La question est celle-ci : étant donné un contexte C et un sujet S, est-ce que l'on doit considérer qu'il y a un seul ensemble de pertinence dans C pour la vérité de 'S sait que P' à W, un ensemble qui serait le même pour toute proposition P susceptible d'être vraie à W ; ou doit-on plutôt considérer que l'ensemble de pertinence dans C est susceptible de différer selon la proposition considérée, de sorte qu'il ne sera pas nécessairement le même pour la vérité à W de 'S sait que P' et pour celle de 'S sait que Q', où P et Q sont des propositions différentes susceptibles d'être vraies à W ? La première option est celle d'un contextualisme orthodoxe à la Lewis. La seconde est celle, moins orthodoxe, que nous adoptons.

Dans un contextualisme orthodoxe comme celui de Lewis, le critère de pertinence est tel que pour tout contexte, quelles que soient les propositions P, Q susceptibles d'être vraies, l'ensemble des alternatives qui sont pertinentes dans ce contexte pour une attribution véridique à un sujet de la connaissance que P doit être le même que l'ensemble des alternatives qui sont pertinentes dans ce même contexte pour une attribution véridique à ce sujet de la connaissance que Q. La raison en est que, étant donné un contexte, l'application des règles de pertinence contextuelle offertes par Lewis produit le même ensemble de pertinence, quelle que soit la proposition dont on évalue la connaissance par un sujet dans le contexte. Dans l'exemple du zèbre, on voit clairement que, étant donné un contexte, les règles lewisiennes de pertinence y rendent pertinentes les mêmes possibilités pour la vérité

respond à une réponse possible à cette question, alors on voit tout de suite comment on peut comprendre le rapport qui semble naturellement se présenter entre connaissance et capacité à répondre correctement à des questions. C'est une suggestion qui mériterait d'être explorée un peu plus en détail, ce que nous ne nous permettrons pas de faire ici.

de ‘S sait que l’animal est un zèbre’ et pour la vérité de ‘S sait que l’animal n’est pas une mule déguisée’ :

- Par la règle d’Actualité, l’actualité est une possibilité pertinente dans le contexte, aussi bien pour la vérité de ‘S sait que l’animal est un zèbre’ que pour la vérité de ‘S sait que ce n’est pas une mule déguisée’ ;
- Par la règle d’Attention, puisque ‘S sait que c’est un zèbre’ et ‘S sait que ce n’est pas une mule’ sont localisées dans le même contexte, les possibilités qui ne sont pas ignorées dans le contexte où ‘S sait que c’est un zèbre’ est localisée sont *ipso facto* pertinentes pour la vérité de ‘S sait que ce n’est pas une mule déguisée’ dans ce contexte ;
- Par la règle de Croyance, les possibilités que le sujet ne croit pas ou n’a pas de raison de croire être réalisées sont pertinentes dans le contexte pour la vérité de ‘S sait que c’est un zèbre’, et puisque S est le même sujet dans ‘S sait que c’est un zèbre’ et ‘S sait que ce n’est pas une mule déguisée’, les possibilités en question sont pertinentes dans le contexte pour la vérité de ‘S sait que ce n’est pas une mule déguisée’.
- Enfin, la règle de Ressemblance ne peut pas s’appliquer au contexte dans lequel ‘S sait que l’animal est un zèbre’ est vraie, afin d’y rendre pertinente, pour la vérité de ‘S sait que l’animal n’est pas une mule déguisée’, une possibilité où il s’agit d’une mule déguisée, sous le seul prétexte que l’évidence de S y serait la même que dans son actualité.

On voit donc que l’ensemble de pertinence, en regard duquel la phrase ‘S sait que l’animal est un zèbre’ est évaluée dans un contexte, est exactement le même que celui en regard duquel la phrase ‘S sait que non Mule déguisée’ est évaluée dans ce même contexte. Ceci garantit que ‘Si S sait que l’animal est un zèbre, alors S sait que ce n’est pas une mule déguisée’ sera vraie relativement à n’importe quel monde et dans n’importe quel contexte.

On voit là clairement comment le critère lewisien de pertinence va dans le sens de l’acceptation d’un principe de clôture épistémique classique, en n’autorisant pas, étant donnée une implication de Q par P, qu’à un même contexte puissent être associés des ensembles de pertinence différents pour la vérité de ‘S sait que P’ et pour la vérité de ‘S sait que Q’. C’est ce qu’autorise au contraire notre analyse contextualiste de la connaissance. Dans celle-ci, on ne peut plus simplement parler de « possibilité pertinente dans un contexte », mais on doit désormais préciser qu’elle est « pertinente dans un contexte pour la vérité de ‘S sait que P’ », ou « pour la vérité de ‘S sait que Q’, etc. Dans notre analyse, il n’y a plus un ensemble de pertinence contextuelle qui serait le même pour ‘S sait que P’ et pour ‘S sait que Q’, de même que pour toute autre phrase de connaissance. Désormais, en fonction de la proposition dont il est attribué ou refusé la connaissance à un sujet dans un contexte, l’ensemble de pertinence associé à ce même contexte pourra différer.

En effet, notre critère de pertinence, consistant dans les règles d’Actualité, d’Attention, du Sujet, et d’Accomplissement, est tel que pour certain contexte C et monde W, on peut trouver des propositions P, Q telles que l’ensemble de pertinence dans C pour la vérité de ‘S sait que P’ à W sera différent de l’ensemble de pertinence dans C pour la vérité de ‘S sait que Q’ à W. Ce ne sont pas les règles d’Actualité, d’Attention, ou du Sujet qui permettent d’induire cette différence, mais la règle d’Accomplissement, qui garantit que pour toute proposition P, les possibilités qui ne diffèrent de l’actualité d’un sujet S que par ceci que non-P seront des possibilités contextuellement pertinentes pour une attribution véridique à

S de la connaissance que P, et ce quel que soit le contexte. Par les règles d'Actualité, d'Attention et du Sujet, il est garanti que, pour tout contexte C, l'intersection de l'ensemble de pertinence pour une phrase 'S sait que P' évaluée à un monde et de l'ensemble de pertinence pour une phrase 'S sait que Q' évaluée à ce même monde, sera non vide. Elles garantissent que ces deux ensembles de possibilités partageront un même sous-ensemble de possibilités. Par la règle d'Accomplissement maintenant, pour tout contexte C, l'ensemble de pertinence pour la vérité de 'S sait que P' à un monde inclura l'ensemble des possibilités qui ne diffèrent de ce monde que par ceci que non-P, et l'ensemble de pertinence pour la vérité de 'S sait que Q' à ce même monde inclura, en vertu de la même règle, l'ensemble des possibilités qui ne diffèrent de ce monde que par ceci que non-Q.

Or, dans de nombreux cas, pour certaines propositions P, Q, l'ensemble des possibilités non-P les plus proches ne coïncidera pas avec l'ensemble des mondes non-Q les plus proches. Cela est vrai, en particulier, lorsque P et Q sont telles que P implique Q, ce qui a pour effet que le principe de clôture épistémique classique n'est pas valide dans notre analyse contextualiste de la connaissance. Ce principe est valide si la phrase 'Si S sait que P implique Q, alors si S sait que P, alors S sait que Q' est vraie à n'importe quel monde dans n'importe quel contexte. Or, il n'est pas difficile d'en fournir des contre-modèles dans notre analyse. Un contre-modèle exemplaire nous est, une fois de plus, fourni par l'exemple du zèbre.

Supposons que la phrase 'Nous savons que si l'animal est un zèbre, alors ce n'est pas une mule déguisée' soit vraie dans un contexte ordinaire. Ce n'est pas un problème de partir de cette supposition, puisqu'il semble s'imposer comme une vérité conceptuelle que si l'animal est un zèbre, alors ce n'est pas une mule déguisée. Sous cette supposition, par la règle d'Accomplissement, l'évidence dont nous disposons actuellement élimine tous les mondes qui ne diffèrent du nôtre que par ceci que l'animal y est à la fois un zèbre et une mule déguisée. Admettons en outre que la phrase 'Nous savons que l'animal est un zèbre' soit vraie dans le même contexte ordinaire. Dans ce cas, par la règle d'Accomplissement, l'évidence dont nous disposons actuellement élimine tous les mondes qui ne diffèrent du nôtre que par ceci que l'animal n'y est pas un zèbre. Ceci n'a rien de problématique si l'on prend comme évidence notre expérience visuelle de l'équidé à rayures dans la cage marquée « Zèbre ».

Maintenant, l'ensemble des mondes qui ne diffèrent du nôtre que par ceci que l'animal n'y est pas un zèbre comprendra les mondes qui ne diffèrent du nôtre que par ceci que l'animal dans la cage est une mule tout court, ou un orang-outang, ou un tigre, ou une éléphant, ..., et ainsi de suite, un monde pour chacune des espèces que l'on peut trouver dans les cages du zoo municipal dans notre monde. Or, l'évidence dont nous disposons dans chacun de ces mondes diffère de celle dont nous disposons actuellement. Notre évidence les élimine. Donc, les phrases 'Nous savons que si l'animal est un zèbre, alors il ne s'agit pas d'une mule déguisée' et 'Nous savons que l'animal est un zèbre' sont toutes les deux vraies dans le contexte ordinaire de référence.

Pour autant, la phrase 'Nous savons que l'animal n'est pas une mule déguisée' y sera, quant à elle, fausse. Le contraire impliquerait que l'évidence dont nous disposons actuellement, notre expérience perceptive d'un équidé à rayures dans la cage marquée « Zèbres », élimine tous les mondes qui ne diffèrent du nôtre que par ceci que l'animal y est une mule savamment déguisée en zèbre, ce qui n'est pas le cas. Ce n'est pas le cas, car précisément,

cela seul par quoi de tels mondes diffèrent du nôtre est que l'animal dans la cage y est une mule savamment déguisée en zèbre. Notre évidence, elle, n'y diffère pas. Il y a donc bien des alternatives qui sont pertinentes dans le contexte ordinaire de référence mais que notre évidence actuelle n'élimine pas. Donc, dans ce contexte, où il est pourtant vrai que nous savons que l'animal est un zèbre et où il est vrai que nous savons que s'il est un zèbre, alors il n'est pas une mule déguisée, il est cependant faux que nous savons qu'il n'est pas une mule déguisée.

On a bien là un cas dans lequel, étant données deux propositions P, Q telles que P implique Q, 'S sait que P implique Q' est vraie relativement à un monde dans un contexte, 'S sait que P' est vraie relativement à ce même monde dans ce même contexte, mais 'S sait que Q' est fautive relativement à ce monde dans ce contexte. Le principe de clôture épistémique classique n'est donc pas validé dans notre analyse contextualiste de la connaissance. Dans celle-ci, il peut y avoir quelques contextes et mondes en regard desquels la phrase 'Si S sait que P implique Q, alors si S sait que P, alors S sait que Q' est fautive.

Cela implique-t-il que, dans notre analyse, il ne peut y avoir aucune espèce d'implication sous laquelle la connaissance sera toujours considérée comme close, close à n'importe quel monde dans n'importe quel contexte ? La réponse est non. Une phrase de la forme 'Si S sait que P, alors S sait que Q' peut être vraie dans n'importe quel monde dans n'importe quel contexte pour certaines propositions P, Q, lorsque l'implication de Q par P satisfait une certaine condition bien déterminée, une condition indépendante du fait que cette implication soit connue ou pas de S. C'est la condition de « pertinence ». Elle peut être amenée de la manière suivante.

On remarquera aisément que dans notre analyse, par la règle d'Accomplissement, 'Si S sait que P, alors S sait que Q' est vraie à un monde W (relativement à un contexte C), seulement si la condition suivante est satisfaite :

Si l'évidence de S à W élimine tous les mondes qui ne diffèrent de W que par ceci que non-P, alors l'évidence de S à W élimine tous les mondes qui ne diffèrent de W que par ceci que non-Q.

Or, on observe aisément que cette condition n'est pas satisfaite si son antécédent est vrai mais son conséquent faux, c'est-à-dire s'il existe un monde, parmi ceux qui ne diffèrent de W que par ceci que non-Q, que l'évidence de S n'élimine pas. On observera facilement par ailleurs qu'elle est systématiquement satisfaite si l'ensemble des mondes qui ne diffèrent de W que par ceci que non-P inclut strictement celui des mondes qui ne diffèrent de W que par ceci que non-Q. Dans ce cas en effet, il ne peut y avoir de monde, parmi ceux qui ne diffèrent de W que par ceci que non-Q, qui ne soit pas éliminé par l'évidence de S, dès lors que tous les mondes qui ne diffèrent de W que par ceci que non-P sont éliminés par l'évidence de S.

Ainsi, étant donné un monde W, des propositions P, Q, nous dirons que l'implication de Q par P est *pertinente relativement à W*, ou que P implique Q *de manière pertinente relativement à W*, si et seulement si la condition suivante est satisfaite par P, Q :

Inclusion proximale. L'ensemble des mondes qui ne diffèrent de W que par ceci que non-P inclut strictement l'ensemble des mondes qui ne diffèrent de W que par ceci que non-Q.

Pourquoi préciser « pertinente relativement à W » ? Parce que selon que W est tel ou tel monde, une même implication pourra satisfaire ou ne pas satisfaire la condition précédente. Par exemple, l'implication de la proposition que l'animal n'est pas une mule déguisée par la proposition qu'il s'agit d'un zèbre n'est pas pertinente à notre monde actuel, parce que l'ensemble des mondes qui ne diffère du nôtre que par ceci que l'animal n'y est pas un zèbre n'inclut pas l'ensemble des mondes qui ne diffèrent du nôtre que par ceci que l'animal y est une mule déguisée. Par contre, relativement à un monde dans lequel les autorités du zoo municipal conviennent régulièrement de savamment déguiser certains spécimens d'une espèce en spécimens d'une autre, et en particulier certaines mules en zèbres, l'ensemble des mondes qui ne diffèrent de celui-là que par ceci que l'animal n'y est pas un zèbre inclura celui des mondes qui n'en diffèrent que par ceci que l'animal y est une mule déguisée en zèbre. Relativement à ce monde, la proposition que l'animal est un zèbre impliquera de manière pertinente la proposition que ce n'est pas une mule déguisée en zèbre.

Notre notion contextualiste d'une alternative pertinente englobe, par la règle d'Accomplissement, la notion invariantiste dretskenne d'une alternative pertinente, et aboutit donc à des résultats partiellement similaires. À notre avis, l'analyse dretskenne voit juste lorsqu'elle exige, pour la connaissance d'une proposition, l'exclusion de toutes les possibilités qui ne diffèrent du monde du sujet que par ceci que cette proposition y est fausse. Nous prenons toutefois nos distances par rapport à elle sur deux points. Premièrement, nous ne réduisons pas les alternatives pertinentes pour la connaissance d'une proposition aux seules alternatives qui pourraient être vraies si cette proposition était fausse, mais faisons de celles-ci un sous-ensemble de l'ensemble des alternatives qui sont pertinentes dans le contexte. Deuxièmement, notre idée est d'user de la règle d'Accomplissement de manière positive, pour définir une notion d'implication pertinente et formuler sur la base de celle-ci un principe acceptable de clôture, alors que la notion contrefactuelle d'une alternative pertinente n'aboutissait, chez Dretske, qu'à un refus de la clôture épistémique classique.

Car on voit clairement que si notre analyse conduit à refuser la clôture épistémique classique, elle n'en valide pas moins un certain principe de clôture pour la connaissance, un principe de « clôture de la connaissance sous implication pertinente », puisque :

Clôture sous implication pertinente. Pour tout monde W, pour tout contexte C, si P implique Q de manière pertinente relativement à W, alors la phrase 'Si S sait que P, alors S sait que Q' est vraie à W dans C.

Si ce principe vaut dans notre analyse, alors un principe de clôture de la connaissance sous implication connue y vaut également *ipso facto* et de manière triviale, mais à condition que l'implication connue en question soit pertinente. Autrement dit, si le principe précédent est correct, alors *a fortiori* :

Clôture sous implication pertinente connue. Pour tout monde W, pour tout contexte C, si P implique Q de manière pertinente relativement à W, alors la phrase 'Si S sait que P et S sait que P implique Q, alors S sait que Q' est vraie à W dans C.

Pour rendre compte d'un exemple comme celui du zèbre, ce second principe semble surnuméraire, car pour qu'à un monde, la connaissance de P implique la connaissance de Q, il suffit que P implique Q de manière pertinente relativement à ce monde, et cela

n'ajoute rien que le sujet sache que P implique Q. Nous verrons cependant un peu plus loin qu'il y a des raisons de penser que le principe de clôture sous implication pertinente connue est peut-être plus indiqué que celui de clôture sous implication pertinente *simpliciter*.

Explication de notre rapport apparent à la clôture et à l'ouverture de la connaissance

Nous disons que le principe de clôture sous implication connue, qui va de pair avec une analyse contextualiste orthodoxe de la connaissance, est erroné, et que le principe de clôture sous implication pertinente (connue ou pas) qui découle de notre analyse contextualiste hétérodoxe de la connaissance lui est préférable. La première motivation pour le penser est que ce dernier nous permet de rendre compte de notre rapport apparent à la clôture de la connaissance. D'une part, il explique ce genre de cas où la connaissance échoue apparemment à être close sous implication (connue) et d'autre part, il explique ce genre de cas où, au contraire, la connaissance réussit apparemment à l'être. Autrement dit, notre principe permet de dire, en conformité avec le verdict de l'intuition, quelles sont les implications d'une proposition supposée connue dont on peut dire qu'elles nous sont connues, et quelles sont celles qui ne le sont pas. Nous pourrions chercher à illustrer ce point à l'aide d'une multitude de cas, mais nous allons nous concentrer sur deux de ces cas en particulier, que nous avons déjà cité à plusieurs reprises, le cas du zèbre, et le cas de la bière.

Commençons par le cas du zèbre. Ce dont il faut rendre compte est la chose suivante. Apparemment, si l'on peut dire, dans un contexte, à propos d'un sujet au monde actuel, et étant donnée l'expérience visuelle dont il y dispose d'un équidé à rayures dans la cage, qu'il sait que celui-ci est un zèbre, alors on peut raisonnablement dire de lui, dans ce même contexte, qu'à ce monde, il sait que ce n'est pas une mule tout court, que ce n'est pas un tigre, ni un orang-outang, ni un éléphant ni un crocodile et ainsi de suite, pour chacune des espèces, autres que le zèbre, dont on peut trouver des spécimens dans le zoo municipal au monde actuel. Par contre, on ne peut pas raisonnablement dire, quel que soit le contexte dans lequel on le dit, qu'à ce même monde, il sait que ce n'est pas une mule savamment déguisée en zèbre. Comment se fait-il que la connaissance semble close sous l'implication de la proposition que l'animal est un zèbre à la proposition que ce n'est pas une mule, ni un orang-outang, ni un tigre, ni un éléphant, alors qu'elle ne semble pas close sous l'implication de cette même proposition à la proposition que ce n'est pas une mule savamment déguisée en zèbre ? Parce que la connaissance est effectivement close sous la première implication, mais pas sous la seconde, celle-là étant pertinente relativement au monde actuel, celle-ci ne l'étant pas.

La première implication est pertinente au monde actuel, parce que, comme nous l'avons déjà suggéré, cette implication satisfait la condition d'inclusion proximale. Les mondes qui ne diffèrent de l'actuel que par ceci que l'animal dans la cage n'y est pas un zèbre incluent les mondes qui ne diffèrent de l'actuel que par ceci que l'animal en question y est une mule, y est un orang-outang, y est un tigre, un éléphant, etc. Pour le dire autrement, si ce n'était actuellement un zèbre, ce pourrait être une mule, un orang-outang, un tigre, un éléphant, etc. Donc, la proposition que l'animal est un zèbre implique bien la proposition que ce n'est pas une mule, ou un orang-outang, ou un tigre, ou un éléphant, etc., de manière pertinente relativement au monde actuel. En vertu de notre principe de clôture

sous implication pertinente, parce qu'elle est pertinente relativement à ce monde, la connaissance est close sous l'implication en question. Dès lors, si l'on dit quelque chose de vrai lorsque l'on dit du sujet qu'il sait que l'animal est un zèbre, on dira également quelque chose de vrai lorsque l'on dit qu'il sait que ce n'est pas une mule, ou un orang-outang, ou un tigre, ou un éléphant, et ainsi de suite pour chacune des espèces que l'on peut trouver dans les cages du zoo municipal dans le monde actuel.

Ce n'est pas le cas cependant, de l'implication de la proposition que l'animal est un zèbre à la proposition qu'il ne s'agit pas d'une mule savamment déguisée en zèbre. Pour qu'elle soit pertinente relativement au monde actuel, que nous supposons être celui du sujet, il faudrait, en vertu de notre définition d'une implication pertinente, que les mondes qui ne diffèrent de l'actuel que par ceci que l'animal y est une mule savamment déguisée en zèbre soient inclus dans l'ensemble des mondes qui ne diffèrent de l'actuel que par ceci que l'animal n'y est pas un zèbre. Ce n'est cependant pas le cas. Les mondes qui ne diffèrent de l'actuel que par ceci que l'animal y est une mule déguisée ne sont pas des mondes parmi ceux qui ne diffèrent de l'actuel que par ceci que ce n'y est pas un zèbre. Parmi ces derniers, on a des mondes dans lesquels l'animal est une mule, un tigre, un orang-outang, un éléphant, etc., mais pas de mondes dans lesquels il s'agit d'une mule savamment déguisée en zèbre. La condition d'inclusion proximale n'est pas satisfaite par l'implication du zèbre à la mule déguisée. Celle-ci n'est donc pas pertinente relativement au monde actuel. Par conséquent, en vertu de notre principe de clôture sous implication pertinente, la connaissance du sujet n'est pas close sous cette implication du zèbre à la mule. Autrement dit, ce ne sera pas le cas que si l'on dit quelque chose de vrai lorsque l'on dit du sujet qu'il sait que l'animal est un zèbre, alors on dira quelque chose de vrai lorsque l'on dit qu'il sait que ce n'est pas une mule savamment déguisée en zèbre.

Notre principe de clôture sous implication pertinente nous permet ainsi d'expliquer pourquoi d'une part, il nous semble raisonnable d'attribuer au sujet la connaissance que ce n'est pas une mule, que ce n'est pas un orang-outang, ni un tigre, ni un éléphant, etc., lorsqu'il nous semble vrai de lui attribuer la connaissance que c'est un zèbre, et il nous permet d'expliquer pourquoi, d'autre part, il nous semble qu'il serait déraisonnable de lui attribuer la connaissance que ce n'est pas une mule déguisée en zèbre, même lorsqu'il nous semble vrai de lui attribuer la connaissance que c'est un zèbre. Notre principe de clôture sous implication pertinente parvient donc à rendre compte de la clôture apparente dans un cas et de l'ouverture apparente dans l'autre.

Qu'en est-il maintenant de l'exemple de la bière ? Ce qu'il faut expliquer est la chose suivante. Apparemment, si l'on peut raisonnablement dire, dans un contexte, à propos d'un sujet au monde actuel et étant donné le souvenir qu'il y a d'avoir bu moins d'un verre de bière, qu'il sait qu'il a bu moins d'un verre de bière, alors on peut raisonnablement dire, dans ce même contexte, qu'à ce même monde, il sait qu'il n'en a pas bu moins d'un verre, qu'il n'en a pas bu deux verres, ni trois, ni quatre, et ainsi de suite pour autant de quantités de bière que ce sujet peut ingurgiter étant donnée sa constitution et étant donnée la quantité de bière à sa disposition au monde actuel. Par contre, on ne peut pas raisonnablement dire, dans quelque contexte que ce soit, qu'à ce monde, il sait la chose suivante : que ce n'est pas le cas qu'il a bu plus de deux verres de bière et n'en garde, pour une raison quelconque, que le souvenir d'en avoir bu moins d'un verre. Pourquoi la connaissance du sujet

semble-t-elle close dans un cas mais pas dans l'autre ? Parce que les implications sont pertinentes dans le premier cas, tandis que l'implication n'est pas pertinente dans l'autre.

Dans le premier cas, les implications sont pertinentes au monde actuel, parce que les mondes qui ne diffèrent de l'actuel que par ceci que le sujet – appelons-le S – y a bu un verre de bière ou plus incluent les mondes qui ne diffèrent de l'actuel que par ceci que S y a bu deux verres de bière, ceux qui n'en diffèrent que par ceci qu'il y a bu trois verres, ou trois verres et demi, ou quatre, etc., ainsi que les mondes qui ne diffèrent de l'actuel que par ceci que S n'y a pas bu de bière. Si ce n'était actuellement le cas qu'il avait bu moins d'un verre, il aurait pu en boire deux, trois, trois et demi, ..., ou aucun. Les implications correspondantes sont donc bien pertinentes relativement à notre monde et par conséquent, la connaissance de S est bien close sous chacune d'elles. Dès lors, si l'on dit quelque chose de vrai lorsque l'on dit du sujet S qu'il sait qu'il a bu moins d'un verre de bière, on dira également quelque chose de vrai en disant qu'il sait qu'il n'en a pas bu deux, qu'il n'en a pas bu trois, trois et demi, ..., qu'il n'en a pas bu aucun.

Par contre, pour que *avoir bu moins d'un verre de bière* implique de *n'en avoir pas bu deux en ayant un souvenir d'en avoir bu moins d'un* de manière pertinente relativement à notre monde, il faudrait que les mondes qui ne diffèrent du nôtre que par ceci que S a bu deux verres mais a un souvenir d'en avoir bu moins d'un soient des mondes qui ne diffèrent de l'actuel que par ceci qu'il y a bu un verre ou plus. Cependant, parmi ces derniers, aucun n'est un monde dans lequel il en a bu deux et a un souvenir d'en avoir bu moins d'un. C'est pourquoi, la condition d'inclusion proximale n'étant pas remplie, l'implication de 'S sait qu'il a bu moins d'un verre' à 'S sait qu'il ne fait pas qu'avoir un souvenir d'avoir bu moins d'un verre alors qu'il en a bu deux' n'est pas pertinente à notre monde. C'est pourquoi également la connaissance de S n'est pas close sous cette implication. On pourra dire quelque chose de vrai en disant de S qu'il sait qu'il a bu moins d'un verre, et quelque chose de faux si l'on dit qu'il sait qu'il ne fait pas qu'avoir un souvenir d'en avoir bu moins d'un alors qu'il en a bu deux. Cela explique pourquoi il nous semble raisonnable de lui attribuer la première connaissance mais pas la deuxième. Une fois de plus, on a une explication, par la clôture sous implication pertinente, de l'apparente clôture de la connaissance sous une certaine implication et pas une autre.

En expliquant notre rapport à l'ouverture et à la clôture de la connaissance sous certaines implications et pas d'autres, notre principe de clôture de la connaissance sous implication pertinente nous rend un premier service. Il peut nous en rendre d'autres, comme par exemple les deux suivants. Il nous permet d'expliquer le caractère non probant de certains arguments philosophiques, comme par exemple la « Preuve de Moore », qui consiste, rappelons-le, à dire que l'on peut connaître la vérité d'une proposition « générale » comme celle à l'effet qu'il existe un monde d'objets physiques extérieurs, *en vertu de* la connaissance que l'on a d'une proposition « particulière » comme celle à l'effet qu'il y a là des mains. Il nous permet également de surmonter certains problèmes d'omniscience auxquels est confrontée l'acceptation de principes affiliés à celui de clôture épistémique classique, de principes qui impliquent ce dernier, comme celui de clôture sous implication stricte.

Implication pertinente, circularité épistémique et omniscience

Preuve de Moore et implication pertinente

Commençons par le premier service. Nous avons vu, au chapitre 4, qu'il y avait quelque chose d'assez étrange à prétendre savoir qu'il existe un monde extérieur sous prétexte que l'on sait qu'il y a là des mains, alors même que la proposition qu'il y a là des mains implique bien qu'il existe un monde d'objets physiques extérieurs. C'est ce qui nous fait considérer la Preuve de Moore comme non probante. Comment l'expliquer ? Pour Wright et Davies, il fallait rendre compte de la preuve de Moore comme d'un cas de circularité épistémique et d'échec de transmission épistémique, mais nous avons vu que leur diagnostic était fondé sur une distinction indésirable entre deux genre de connaissances, l'une garantie par justification, l'autre garantie par autorisation. L'explication que nous en offre notre principe de clôture sous implication pertinente est beaucoup plus simple. Elle consiste à faire valoir le fait que l'implication de l'existence du monde par la présence de mains, bien que nécessaire, n'est pas pertinente, et donc, que l'on ne peut pas dire véridiquement d'un sujet, ou de soi-même, qu'il/que l'on sait qu'il existe un monde pour savoir qu'il y a là des mains.

En vertu de notre principe, la phrase 'Si je sais qu'il y a là des mains, alors je sais qu'il existe un monde extérieur' ne peut être vraie à notre monde actuel dans un contexte, qu'à condition que la présence de mains implique l'existence du monde extérieur de manière pertinente relativement à notre monde actuel. Cette condition n'est elle-même satisfaite que si l'ensemble des mondes qui ne diffèrent du nôtre que par l'absence de mains inclut celui des mondes qui ne diffèrent de nôtre que par l'inexistence du monde extérieur. Cette condition d'inclusion proximale n'est cependant pas satisfaite. Pas seulement parce qu'une partie des mondes qui ne diffèrent du nôtre que par l'inexistence du monde extérieur tombe en dehors de l'ensemble des mondes qui ne diffèrent du nôtre que par l'absence de mains. C'est surtout parce que les deux n'ont aucune partie commune. L'ensemble des mondes qui ne diffèrent du nôtre que par l'absence de mains comprend des mondes dans lesquels il y a là des moignons plutôt que des mains, des mains artificielles plutôt que des mains, des mondes où nous sommes simplement manchots, et éventuellement des mondes où, par une malformation congénitale, nous avons quelque autre organe à la place de nos mains, etc. Tous sont des mondes où nous avons ou avons eu un corps ou une partie d'un corps, donc des mondes dans lesquels il existe un monde d'objets physiques extérieurs.

Pour cette raison, il n'y a pas de monde qui ne diffère du nôtre que par l'absence de mains qui soit un monde qui ne diffère du nôtre que par l'inexistence d'un monde extérieur. L'intersection des deux ensembles de mondes est vide, il y a exclusion entre les deux, donc pas d'inclusion. Parce que la condition d'inclusion proximale n'est pas satisfaite, l'implication de l'existence du monde par la présence de mains n'est pas pertinente relativement monde actuel. Par conséquent, la phrase 'Si je sais qu'il y a là des mains, alors je sais qu'il existe un monde extérieur' n'est pas vraie au monde actuel, et ce quel que soit le contexte. Pour cette raison, parce qu'elle se fonde sur une implication qui n'est pas pertinente relativement à notre monde, la « preuve » de Moore ne nous permet pas de pouvoir

en connaître la conclusion lorsque nous en connaissons les prémisses. C'est pourquoi elle n'est pas probante, du moins pas dans notre monde¹⁴⁶.

On peut le voir d'une autre manière encore. Si les mondes qui ne diffèrent du nôtre que par notre absence de mains n'incluent pas les mondes qui ne diffèrent du nôtre que par l'inexistence du monde extérieur, et si par ailleurs aucune des règles de pertinence, celle d'Actualité, d'Attention, du Sujet et d'Accomplissement, ne rend pertinent, dans le contexte, un monde dans lequel il n'existe pas de monde extérieur, alors il n'y aura aucun monde dans lequel il n'existe pas de monde extérieur que notre évidence devra éliminer pour que nous puissions compter, dans ce contexte, comme ayant connaissance de l'existence d'un monde extérieur. Or, puisqu'il n'y a pas de connaissance sans élimination, puisque le concept de connaissance est celui d'un accomplissement épistémique, nous ne pouvons pas dire que nous savons qu'il existe un monde extérieur sous le seul prétexte que nous savons qu'il y a là des mains. Nous avons là une explication toute simple de ce qui ne va pas avec un argument comme la preuve de Moore. Pour l'obtenir, nous n'avons pas eu à recourir à la moindre distinction entre une sorte de connaissance justifiée et une sorte de connaissance autorisée, comme c'était le cas chez Wright et Davies. Notre principe de clôture de la connaissance sous implication pertinente suffit.

Implication pertinente et paradoxe de McKinsey

La preuve de Moore n'est pas le seul argument philosophique à nous laisser avec une impression d'étrangeté. L'argument que McKinsey met en avant pour établir l'incompatibilité entre la thèse de l'externalisme du contenu et celle de l'accès privilégié au contenu en est un autre.

La connaissance que nous avons de notre esprit nous semble dans un certain sens indépendante et dans un certain sens privilégiée par rapport à la connaissance que nous avons du monde extérieur. Cette idée est le plus souvent formulée, en particulier à la suite de McKinsey (1991, 2002a, 2002b, 2003) et de ses commentateurs (p.ex. Brown 1995, Boghossian 1997), à l'aide d'une notion large de connaissance *a priori* comme connaissance tout simplement non empirique, où l'expérience est essentiellement envisagée comme un

¹⁴⁶ Bien entendu, il peut en être autrement si l'on se demande si 'Si je sais qu'il y a là des mains, alors je sais qu'il existe un monde extérieur' est vraie à un monde W très différent de notre monde actuel. Supposons que W soit un monde où le dualisme corps/esprit est vrai et où un Malin Génie fait alterner l'existence et l'inexistence d'un monde d'objets physiques extérieurs à l'esprit en faisant cependant en sorte que la totalité de mon expérience perceptive, de mes souvenirs et de mes croyances ne soit pas affectée par cette alternance extra mentale. Dans ce cas, les mondes qui ne diffèrent de W que par ceci que les mains associées à mon esprit, lorsque le monde extérieur existe, n'y sont pas associées inclut bien les mondes qui ne diffèrent de W que par ceci qu'il n'y existe pas de monde extérieur. Car les mondes qui ne diffèrent de W que par ceci qu'il n'y existe pas de monde extérieur sont des mondes où le Malin Génie a induit une phase d'inexistence pour ce dernier. Or, ces mondes forment une partie propre de l'ensemble des mondes qui ne diffèrent de W que par ceci que je n'y ai pas de mains (associées à mon esprit), ensemble qui comprend en outre des mondes où ce ne sont pas des mains que j'ai, mais des moignons, des mains artificielles, où je suis manchot, etc. Donc, relativement à un monde « clignotant » comme W, l'implication de l'existence du monde extérieur par la présence de mains est pertinente, et la phrase 'Si je sais qu'il y a là des mains, alors je sais qu'il existe un monde extérieur' est vraie à ce monde W. Autrement dit, la « preuve » de Moore peut bien être probante, mais pas au monde actuel, seulement dans un monde extrêmement bizarre comme un monde « clignotant ».

moyen privilégié de notre connaissance de notre environnement extérieur. C'est la thèse selon laquelle :

Accès privilégié au contenu. À chaque fois qu'un sujet entretient ou exprime une pensée au travers d'une phrase, il peut savoir *a priori* qu'il entretient ou exprime cette pensée au travers de cette phrase, en l'absence de toute évidence empirique à cet effet, et sans avoir à consulter l'état de son environnement¹⁴⁷.

C'est là une idée plausible à première vue, d'autant qu'il est assez commun de considérer que nous pouvons, à la différence d'autrui, avoir connaissance de ce que nous sommes en train de penser à un moment donné, ou de la pensée que nous exprimons par l'un de nos énoncés, sans avoir pour cela à procéder à la moindre enquête sur notre environnement, sans avoir, pour ainsi dire, à consulter ce qui se passe dans le monde extérieur, et donc le savoir *a priori*.

La thèse fondamentale de l'externalisme du contenu, quant à elle, dit que ce que nous pensons, et ce qui fait que nos pensées sont telles ou telles pensées, dépend au moins en partie, de manière cruciale, de certains facteurs externes liés à notre environnement. On peut la formuler, de manière très générale, comme la thèse selon laquelle :

Externalisme du contenu. Lorsqu'un sujet entretient (ou exprime) une pensée au travers d'une phrase, l'état de son environnement est tel qu'une certaine condition contingente sur celui-ci réalisée, condition telle que, si elle n'était pas réalisée, le sujet ne pourrait pas entretenir (ou exprimer) cette pensée au travers de cette phrase.

On distingue communément deux versions de l'externalisme du contenu : un externalisme « naturel » ou « physique », et un externalisme « social ». L'externalisme social dit que les contenus de nos pensées ou de nos énoncés sont partiellement individués par des éléments sociaux, tels que les conventions linguistiques et conceptuelles en vigueur dans la communauté à laquelle nous appartenons. Pour prendre un exemple de Burge (1979), la phrase 'Je souffre d'arthrite à la hanche', énoncée par un même locuteur, n'exprimera pas la même pensée si celui-ci appartient à une communauté comme la nôtre, où le terme ou concept d'arthrite s'applique exclusivement à une maladie inflammatoire des articulations, et s'il appartient à une communauté où 'arthrite' s'applique à une maladie des articulations et des os. L'externalisme « naturel » dit, quant à lui, que ce que nous pensons ou disons est partiellement déterminé par la réalisation de certaines conditions sur notre environnement physique. Ainsi, et pour prendre un exemple classique (McGinn 1989, Putnam 1975), la

¹⁴⁷ Dans cette formulation, les deux expressions « entretenir la pensée que P au travers d'une phrase » et « exprimer la proposition que P au travers d'une phrase » pourraient apparaître redondantes, surtout si l'on pense qu'un énoncé d'une phrase ne peut pas avoir P comme contenu à moins que le locuteur ait l'intention de communiquer que P par cet énoncé. Car il est plausible de penser qu'avoir l'intention de communiquer que P implique d'être dans un certain état mental ayant P comme contenu, et donc d'entretenir la pensée que P, dans un sens assez large de « pensée » pour couvrir un panel suffisamment vaste d'attitudes propositionnelles. Dans le chapitre 6, nous avons abordé la thèse du contenu fondé sur l'intention et n'avons pas l'intention d'y revenir. Pour les besoins de la présentation du paradoxe de McKinsey, nous utiliserons pour plus de sûreté les deux expressions, « entretenir une pensée au travers d'une phrase », « exprimer une proposition au travers d'une phrase ».

phrase 'L'eau mouille', énoncée par un même individu, n'exprimera pas la même pensée sur Terre, où son environnement contient la substance H₂O, et sur Terre Jumelle, où son environnement ne contient pas la substance H₂O, mais où le liquide répandu et dominant est de composition chimique XYZ (attendu qu'il n'y a par ailleurs aucune différence de surface que l'on puisse détecter entre l'eau et l'eau jumelle)¹⁴⁸. Cette thèse de l'externalisme naturel est considérée, par ceux qui l'admettent, comme une vérité conceptuelle connue *a priori* par réflexion philosophique (sur la base d'expériences de pensées comme celle de la Terre Jumelle)¹⁴⁹.

Une question qui se pose est celle de savoir si externalisme et accès privilégié au contenu sont bien compatibles. Il est courant dans la littérature sur le sujet d'appeler « compatibiliste » celui qui répond à cette question par un « oui », et « incompatibiliste » celui qui y répond par un « non ». La réponse « compatibiliste » pose un problème classique, connu sous le nom de « l'argument » ou « paradoxe de McKinsey », ou encore sous le nom de « problème de la conséquence » (Davies 2000, Hohwy 2002).

Ce problème, dont on doit la formulation originale à McKinsey (1991), est le suivant. Si l'accès privilégié et l'externalisme du contenu étaient tous les deux vrais, alors nous pourrions savoir que certaines propositions (contingentes) sont vraies à propos de notre environnement extérieur de manière purement *a priori*. En effet, d'une part, nous pourrions savoir *a priori* que nous entretenons (de manière occurrente, à un moment t) la pensée que l'eau mouille par l'accès privilégié que nous avons à nos propres contenus mentaux et indé-

¹⁴⁸ L'externalisme du contenu défendu par Putnam (1975) est un externalisme quant au contenu sémantique, ou « externalisme sémantique ». En tant que tel, il ne dit rien sur la dépendance du contenu mental, des pensées que nous entretenons et des concepts que nous exerçons, vis-à-vis de facteurs environnementaux, mais simplement sur la dépendance environnementale du contenu sémantique des termes et phrases que nous employons, de leur dénotation et de leur signification. C'est à McGinn (1976, 1989) que l'on doit d'avoir proposé de mettre à profit les expériences de pensées de Putnam, comme celle de la Terre Jumelle, pour étendre la portée de l'externalisme au contenu de certains de nos concepts et pensées, en l'occurrence nos concepts d'espèces naturelles et nos pensées impliquant l'exercice de concepts d'espèces naturelles.

Dans McGinn (1989), le même auteur insiste sur la restriction de la validité de l'externalisme du contenu aux seuls concepts d'espèces naturelles qui sont ce qu'il appelle « atomiques ». Un concept F d'espèce naturelle est atomique lorsque l'on ne peut pas posséder ce concept à moins d'avoir été en interaction causale avec des instances de F, ce qui implique que le concept F a une extension dans l'environnement. Un concept d'espèce naturelle est moléculaire lorsque son exercice implique celui de quelque concept atomique d'espèce naturelle. À cet égard, le concept d'eau/H₂O est un concept atomique, de sorte qu'il nous est impossible d'entretenir une pensée à propos de l'eau/H₂O s'il n'existe pas d'eau dans notre environnement et sans que nous ayons été en interaction causale avec de l'eau. Que l'eau/H₂O est un concept atomique et non moléculaire est manifesté par le fait qu'un scientifique pourrait tout à fait posséder le concept de H₂O même si dans son monde, les atomes d'hydrogène et les atomes d'oxygène étaient bien présents mais trop rares pour qu'ils se soient jamais rencontrés, et pour qu'il se soit jamais formé une molécule d'eau. Comme l'ont remarqué McLaughlin et Tye (1998), dans la mesure où l'on ne peut pas savoir que l'eau est une espèce naturelle *a priori*, on ne peut pas savoir que le concept d'eau est un concept d'espèce naturelle *a priori*. Autrement dit, l'externalisme des concepts d'espèces naturelles de McGinn est incompatible avec la thèse de l'accès privilégié au contenu. Ce n'est cependant pas l'argument « incompatibiliste » qui va ici nous intéresser.

¹⁴⁹ C'est à cette version « naturelle » de l'externalisme que l'on se réfère la plupart du temps et qui est de loin la plus discutée dans la littérature sur le sujet. Notons par ailleurs que, bien que les deux versions de l'externalisme du contenu soient généralement considérées comme conciliables, on peut se demander, comme le font des auteurs comme Rudd (1997) ou Esfeld (2002), si l'externalisme naturel et l'externalisme social ne sont pas en réalité incompatibles. Nous laissons de côté cette question de la compatibilité entre ces deux versions de l'externalisme.

pendamment de toute enquête empirique, et d'autre part, en vertu de l'externalisme du contenu, c'est une vérité conceptuelle également connaissable *a priori* que si nous entretenons (de manière occurrente, à un moment *t*) la pensée que l'eau mouille, alors il existe de l'eau dans notre environnement. Or :

Si tel est le cas – dixit McKinsey –, alors [nous pouvons] simplement déduire [qu'il existe de l'eau] à partir de quelque chose que [nous connaissons] *a priori*, et [nous pouvons] ainsi connaître *a priori* [la proposition même qu'il existe de l'eau]. Mais cette conséquence est simplement absurde, puisque par supposition, [qu'il existe de l'eau] est une proposition empirique que nul n'est susceptible de connaître *a priori*. (McKinsey, 2003, p. 98)

McKinsey en conclut que le compatibilisme est erroné. Ou bien nous ne pouvons pas savoir *a priori* que nous entretenons la pensée que l'eau mouille, ou bien nous ne pouvons pas savoir *a priori* que si nous entretenons la pensée que l'eau mouille, alors l'eau existe¹⁵⁰. C'est le paradoxe de McKinsey.

¹⁵⁰ Voir également Brown (1995, 2003), Boghossian (1997), etc. Pour Wright (2000, 2003) et Davies (1998, 2000, 2003), ce genre d'argument ne fait qu'exemplifier une violation d'un principe de transmission de la garantie épistémique, dont nous avons eu l'occasion de dire quelques mots au chapitre 4. Pour d'autres, au contraire, si le compatibilisme a pour conséquence que chacun peut connaître *a priori* l'état de son environnement (physique ou social), alors il constitue une forme de réponse avantageuse au scepticisme quant au monde extérieur (Miller (1997), Sawyer (1998), Warfield (1998) ou encore DeRose (2000a)). D'une part, si l'accès privilégié au contenu est correct, alors nous pouvons savoir *a priori* que nous sommes en train d'entretenir la pensée que l'eau mouille au travers de la phrase 'L'eau mouille'. D'autre part, si l'externalisme est correct, alors nous pouvons aussi savoir *a priori* qu'un cerveau dans une cuve ne peut pas entretenir la pensée que l'eau mouille au travers d'une phrase comme 'L'eau mouille'. Par exemple, dans un externalisme naturel à la Putnam (1981), si un cerveau dans une cuve entretient une pensée à travers la phrase « l'eau mouille », sa pensée porte sur cela qui joue un rôle causal analogue à celui joué par l'eau dans l'exercice, par un penseur non encuvé, du concept non cuvien d'eau. On peut penser, avec Tymoczko (1989, p. 201-3) et Brueckner (2003a, p. 218), qu'un tel rôle causal n'est pas joué par l'eau dans l'environnement cuvien, mais par le programme informatique qui détermine l'ensemble des croyances, expériences et souvenirs du cerveau dans la cuve, en exhibant tel ou tel comportement ou série de comportements – disons, le programme <eau.exe>. Ainsi, puisque nous pouvons nous savoir *a priori* entretenir la pensée que l'eau mouille et savoir *a priori* que le cas échéant, nous ne sommes pas des cerveaux encuvés, nous pouvons savoir *a priori* n'être pas des cerveaux encuvés.

Le problème le plus évident avec cette démarche est que la connaissance anti-sceptique qui est censée en découler est une connaissance réservée à une élite, celle des philosophes compatibilistes qui sont « informés » de la vérité de l'accès privilégié et de l'externalisme du contenu. Il est clair que le profane n'emprunte jamais le genre de réflexions censées nous amener à reconnaître ces « vérités » philosophiques, comme les expériences Terre-jumelliennes. Plus généralement, à supposer que l'on produise un argument décisif et probant à l'effet que nous ne sommes pas des cerveaux encuvés, nous pourrions non seulement savoir que nous n'en sommes pas, mais aussi que telle ou telle autre personne n'en est pas un. Or, si cette personne n'a jamais raisonné à travers l'argument en question jusqu'à la conclusion qu'elle n'est pas un cerveau dans une cuve, ou n'a même jamais songé à cette possibilité sceptique, on aboutit à ce résultat un peu étrange que nous saurions alors que cette personne n'est pas un cerveau dans une cuve sans qu'elle-même le sache. Pire encore si l'on admet la clôture sous implication connue, puisque alors cela aboutirait à la conséquence que nous pourrions savoir que cette personne a des mains alors qu'elle ne le sait pas vraiment elle-même. Cette conséquence d'un élitisme philosophique est l'une des plus indésirables de ce genre de réponses au scepticisme qui entendent établir la possibilité d'une connaissance anti-sceptique sur la base de quelque argument philosophique. Nous ne disons pas qu'une théorie philosophique de la connaissance ne pourrait pas parvenir à établir que nous savons, tous autant que nous sommes, philosophes ou profanes, que nous ne sommes pas dans une possibilité sceptique, mais simplement qu'une approche qui prétendrait fournir un argument philosophique établissant que nous ne sommes pas dans une telle possibilité, et sur la base duquel nous serions, philosophes, censés pouvoir acquérir la connaissance de cette vérité.

Notre principe de clôture sous implication pertinente nous permet d'évacuer ce paradoxe, en rendant compte du caractère incongru qu'il y a à penser que l'on puisse savoir *a priori* que certaines conditions contingentes sur notre environnement physique sont réalisées en vertu de la connaissance *a priori* que nous pouvons avoir de notre propre esprit, et sans toucher ni à l'accès privilégié, ni à l'externalisme du contenu. Il suffit de considérer à quelles conditions notre principe de clôture sous implication pertinente autoriserait que nous sachions que si nous entretenons la pensée que l'eau mouille, alors nous pouvons savoir qu'il existe de l'eau dans notre environnement.

Il l'autoriserait à condition que l'entretien de la pensée que l'eau mouille implique l'existence de l'eau dans notre environnement de manière pertinente relativement à notre monde. Cette condition ne sera satisfaite que si les mondes qui ne diffèrent du nôtre que par ceci qu'il n'existe pas d'eau dans notre environnement soient inclus parmi les mondes qui ne diffèrent du nôtre que par ceci que nous n'y entretenons pas la pensée que l'eau mouille. Or, il apparaît clairement que cette condition n'est pas satisfaite. Puisque c'est actuellement le cas qu'il existe de l'eau dans notre environnement, un monde qui ne diffère du nôtre que par ceci que nous n'y entretenons pas la pensée que l'eau mouille sera un monde dans lequel il existe de l'eau et dans lequel nous ne sommes simplement pas en train de penser que l'eau mouille, mais autre chose (que l'eau est en train de bouillir par exemple), ou à autre chose que l'eau (au mercure du thermomètre par exemple). Puisque ces mondes sont des mondes où il y a bien de l'eau dans notre environnement, il ne peut donc y avoir aucun monde, parmi ceux qui ne diffèrent du nôtre que par ceci qu'il n'y existe pas d'eau, qui soient des mondes qui ne diffèrent du nôtre que par ceci que nous n'y entretenons pas la pensée que l'eau mouille. La condition d'inclusion proximale pour la pertinence d'une implication n'est pas satisfaite. L'implication de l'existence de l'eau par l'entretien d'une pensée sur l'eau n'est pas pertinente relativement à notre monde. Notre connaissance n'est donc pas close sous cette implication. C'est pourquoi nous ne pourrions prétendre atteindre la moindre connaissance de l'existence de l'eau dans notre environnement sur la base de notre connaissance de notre entretien d'une pensée sur l'eau. L'argument de McKinsey n'est simplement pas probant, et ne saurait donc servir pour une démonstration par l'absurde de l'incompatibilité entre accès privilégié et externalisme du contenu.

Nous ne sommes pas en train de dire que nous devons accepter aussi bien la thèse de l'accès privilégié au contenu que celle de l'externalisme du contenu. Il n'y a pas de conclusion compatibiliste à tirer de ce que nous venons de dire. Nous disons juste que si notre principe de clôture sous implication pertinente est correct, alors on ne peut plus présenter le problème de McKinsey comme une objection au compatibilisme et comme un argument en faveur de l'incompatibilisme. Ce n'est pas là-dessus que l'on peut trancher la question du rapport entre accès privilégié et externalisme du contenu. Le paradoxe est simplement évacué.

Clôture sous implication nécessaire vs pertinente

L'autre grand service que peut nous rendre notre principe de clôture sous implication pertinente est celui de traiter les cas manifestes de non clôture qui posent des difficultés à ceux qui acceptent, comme Lewis, un principe de clôture plus fort que celui de clôture épistémique classique, comme celui de clôture sous implication nécessaire. Un problème évident, que nous avons déjà mentionné, avec ce dernier, est que son acceptation nous engage

à accorder aux agents épistémiques une forme d'omniscience dont ils sont manifestement dépourvus.

Un exemple de cette omniscience, inspiré de Stalnaker (1984, p. 88), est que si l'on veut bien attribuer au roi GUILLAUME III d'Angleterre d'avoir su, en 1700, qu'il pouvait éviter une *guerre* avec la France, on ne voudra pas facilement lui attribuer pour autant d'avoir su, en 1700, qu'il pouvait éviter une *guerre nucléaire* avec la France. Pourtant, tous les mondes où une guerre est évitée sont des mondes où une guerre nucléaire est évitée. Il nous semble que la plupart des gens ne s'autoriseront pas à dire de GUILLAUME III qu'en 1700, il savait qu'il pouvait éviter une guerre nucléaire, ne serait-ce que parce qu'il ne lui serait même jamais venu, en 1700, d'articuler une telle croyance, du moins, ce n'est vraisemblablement pas une croyance que nous lui attribuerions. Stalnaker, quant à lui, nous dit n'être « pas sûr qu'il serait littéralement incorrect de dire que GUILLAUME III [...] avait [cette croyance]. [...] Si [cette proposition] n'était pas crue, [elle était] au moins tacitement présupposée, et donc [une proposition] acceptée dans un certain sens » (*ibid.*). Il nous semble qu'il n'y a aucun sens immédiatement accessible dans lequel on pourrait dire que GUILLAUME III, en 1700, acceptait la proposition de pouvoir éviter une guerre nucléaire avec la France, et il nous semble qu'il n'y a aucun sens immédiatement accessible dans lequel on pourrait dire de GUILLAUME III qu'en 1700, il savait qu'il pouvait éviter une guerre nucléaire avec la France. C'est pourtant ce à quoi nous engage l'acceptation d'un principe de clôture de la connaissance sous implication stricte comme celui de Lewis. C'est un engagement que l'on ne trouvera pas dans notre analyse, notre principe de clôture sous implication pertinente empêchant la génération du résultat en question.

Admettons en effet que nous soyons dans un contexte où il est vrai de dire de GUILLAUME III qu'en 1700 (à notre monde actuel), il savait qu'il éviterait une guerre avec la France. La manière dont il le sait n'est pas importante. Disons simplement qu'il dispose d'une grande quantité d'informations provenant de différentes sources à propos du roi de France de l'époque, de ses intérêts, de l'état de ses armées, de l'état de ses finances, etc. Toute l'évidence dont il dispose à ce propos élimine, parmi les possibilités pertinentes dans le contexte, toutes les possibilités qui ne diffèrent de notre monde en 1700 par ceci que Guillaume n'y évitera pas une guerre avec la France (ce sont celles où la France n'est pas disposée à négocier, où les armées françaises ne feraient qu'une bouchée des anglaises avec une perte matérielle et humaine des plus minimes, etc.). Admettons-le. Pouvons-nous admettre pour autant la vérité, dans notre monde en 1700 et dans le contexte de référence, de la phrase 'Si Guillaume sait qu'il peut éviter une guerre, alors Guillaume sait qu'il peut éviter une guerre nucléaire' ?

Pour que ce soit le cas, il faudrait que l'implication nécessaire de l'évitement de la guerre à l'évitement de la guerre nucléaire soit pertinente relativement à notre monde tel qu'il était en 1700. Autrement dit, il faudrait que l'ensemble des mondes qui ne diffèrent du nôtre en 1700 que par ceci que la guerre ne peut y être évitée incluse l'ensemble des mondes qui ne diffèrent du nôtre en 1700 que par ceci que la guerre nucléaire y est inévitable. Cette condition n'est cependant pas satisfaite. Les mondes qui ne diffèrent du nôtre en 1700 que par ceci que la guerre y est inévitable sont des mondes où les stratégies et ressources des armées des deux camps sont des stratégies et ressources qui étaient effectivement exploitables en l'an 1700 dans notre monde, et en l'an 1700 dans notre monde, l'arme nucléaire n'était pas disponible. Un monde où, en l'an 1700, la technologie nécessaire pour

la fission de l'atome est disponible et maîtrisée est un monde bien distant du nôtre, différant de celui-ci, en 1700, par beaucoup plus que le simple fait que la guerre puisse y être évitée. Le premier des mondes avec guerre nucléaire en 1700 est beaucoup plus distant dans l'espace logique que n'importe lequel des mondes avec guerre en 1700 parmi ceux qui sont les plus proches. Il n'y a pas de monde, parmi ceux qui ne diffèrent du nôtre que par ceci qu'une guerre nucléaire est inévitable en 1700, qui soit un monde parmi ceux qui ne diffèrent du nôtre que par ceci qu'une guerre est inévitable en 1700. L'intersection de ces deux ensembles de mondes est vide, donc la condition d'inclusion proximale n'est pas satisfaite, et par conséquent, l'implication de l'évitement possible d'une guerre en 1700 à l'évitement possible d'une guerre nucléaire en 1700 n'est pas pertinente relativement à notre monde.

La conséquence est directe. Dans notre analyse, la phrase 'Si Guillaume sait qu'une guerre peut être évitée, alors il sait qu'une guerre nucléaire peut être évitée' n'est pas vraie en l'an 1700 de notre monde, et ce quel que soit le contexte dans lequel on pourrait l'énoncer. Ce qui explique pourquoi il nous semble incorrect d'attribuer à Guillaume, en 1700, la connaissance de l'évitement possible d'une guerre nucléaire avec la France, et ce quel que soit le contexte d'attribution, même s'il semble par ailleurs correct de lui attribuer la connaissance de l'évitement possible d'une guerre avec la France à la même époque, au moins dans certains contextes d'attribution. Le problème qui se pose à celui qui opte pour un principe de clôture sous implication nécessaire ne se pose pas si, comme nous suggérons de le faire, on opte pour un principe de clôture sous implication pertinente.

Vers la clôture sous implication pertinente connue.

Nous avons dit que le principe de clôture sous implication pertinente *connue* pouvait n'être pas superflu dans certains cas, bien qu'il découle assez trivialement de l'acceptation de celui de clôture sous implication pertinente *simpliciter*. Nous allons cependant considérer un exemple de problème d'omniscience que l'on ne peut pas traiter uniquement avec le second principe, mais dont le premier nous permet de disposer sans difficulté. Ceci constituera une raison pour penser que le principe de clôture sous implication pertinente *connue* doit être préféré à celui de clôture sous implication pertinente *simpliciter*.

Le problème en question, que nous avons déjà mentionné, est que si l'on veut bien attribuer à un petit enfant, qui vient d'apprendre à compter jusqu'à deux et qui est capable de dire sans se tromper combien il a de mains, la connaissance qu'il a deux mains, on ne voudra pas lui attribuer pour autant la connaissance que le nombre de ses mains est le plus petit nombre pair. Pourtant, il est nécessaire que s'il a deux mains, alors il a le plus petit nombre pair de mains. On a beau, comme Lewis, prétexter de n'être pas intéressé par l'épistémologie hyperintensionnelle mais seulement modale, il n'empêche que l'on voudrait bien se passer de ce genre de conséquence. Il est cependant impossible d'y couper si nous nous contentons du principe de clôture sous implication pertinente *simpliciter*.

Nous voulons éviter qu'une phrase comme 'Si l'enfant sait qu'il a deux mains, alors il sait qu'il a le plus petit nombre pair de mains' puisse être vraie dans quelque contexte que ce soit. Pour qu'elle le soit, selon notre analyse, il faudrait que l'implication d'avoir le plus petit nombre pair de mains par le fait d'avoir deux mains soit pertinente relativement au monde de l'enfant, que nous supposons être le nôtre. Il faudrait que l'ensemble des mondes qui ne diffèrent du nôtre que par ceci que l'enfant n'y a pas deux mains incluse celui

des mondes qui ne diffèrent du nôtre que par ceci qu'il n'y a pas le plus petit nombre pair de mains. Or, avoir deux mains équivaut nécessairement à avoir le plus petit nombre pair de mains, les deux ensembles en questions devront être égaux. L'implication en question devrait donc être pertinente, non pas seulement relativement à notre monde, mais à n'importe quel monde, de sorte que par le principe de clôture sous implication pertinente *simpliciter*, la phrase 'Si l'enfant sait qu'il a deux mains, alors il sait qu'il a le plus petit nombre pair de mains' devrait être vraie à n'importe quel monde dans n'importe quel contexte. Nous ne pouvons pas éviter ce que nous voulons éviter si l'on se repose uniquement sur le principe de clôture sous implication pertinente *simpliciter*. Il n'y a là rien de très grave cependant, car du principe de clôture sous implication pertinente suit naturellement celui de clôture sous implication pertinente connue, qui, lui, fera très bien l'affaire. Ce principe, rappelons-le, dit que pour tout monde W , tout contexte C , si P implique Q de manière pertinente relativement à W , alors la phrase 'Si S sait que P et S sait que P implique Q , alors S sait que Q ' est vraie à W dans C . Ce principe ne vaut pas uniquement lorsque l'implication est matérielle, mais également lorsqu'elle est stricte.

Conformément à ce principe, si l'implication d'avoir le plus petit nombre pair de mains par le fait d'avoir deux mains est pertinente relativement à un monde, alors, pour que la phrase 'Si l'enfant sait qu'il a deux mains, alors il sait qu'il a le plus petit nombre pair de mains' soit vraie à ce monde dans un contexte, il suffit que 'L'enfant sait que d'avoir deux mains implique d'en avoir le plus petit nombre pair' soit vraie à ce monde dans ce contexte. L'implication est bien pertinente et l'est relativement à n'importe quel monde comme nous l'avons vu. Or, si à un monde, étant donné un contexte, la phrase 'L'enfant sait qu'avoir des mains implique d'en avoir le plus petit nombre pair' n'est pas vraie, alors cette implication aura beau être pertinente relativement à ce monde, nous ne serons pas autorisés à en conclure que si l'enfant sait qu'il a deux mains, alors il sait qu'il en a le plus petit nombre pair. En vertu du principe de clôture sous implication pertinente connue, nous ne serons pas autorisés à poser la vérité de 'Si l'enfant sait qu'il a deux mains, alors il sait qu'il en a le plus petit nombre pair', à quelque monde et dans quelque contexte que ce soit, même si l'implication en question est pertinente relativement à ce monde, à moins que 'S sait que s'il a deux mains, alors il en a le plus petit nombre pair' soit vraie à ce monde dans ce contexte. Du coup, le problème d'omniscience est évacué. Un enfant venant tout juste d'apprendre à compter, s'il peut parvenir sans problème à compter combien il a de mains, n'en sera pas pour autant en mesure de raisonner jusqu'à l'implication nécessaire du fait d'avoir deux mains au fait d'en avoir le plus petit nombre pair, et ne sera pas par là même en mesure de savoir que cette implication vaut. N'étant pas en mesure de le savoir, il n'y a rien qui nous autorise à dire qu'il sait qu'il a le plus petit nombre pair de mains quand bien même lui attribuerions-nous volontiers la connaissance d'avoir deux mains.

Une remarque que l'on pourra nous faire est que le contextualisme orthodoxe peut tout aussi bien utiliser la même manœuvre, et que d'ailleurs, il n'y a guère que Lewis qui aille jusqu'à accepter un principe de clôture sous implication nécessaire. Les autres tenants de l'orthodoxie contextualiste se contentent d'un principe de clôture plus classique, sous implication connue, et ceux-là disposent d'une réponse tout à fait semblable à celle que nous venons de donner au problème de l'enfant. Nous l'admettons. Nous avons cependant soutenu qu'un principe de clôture sous implication connue n'était pas en mesure de venir à bout de contre-exemples manifestes comme celui du zèbre, alors qu'un principe de clôture

sous implication pertinente était en mesure de rendre compte de tels exemples, de même que de rendre compte du caractère manifestement non probant d'arguments philosophiques qui préservent et exploitent la clôture épistémique classique. Nous avons simplement voulu indiquer, en examinant le cas de l'enfant, que notre principe de clôture sous implication pertinente, s'il peut nous rendre les services en questions dans sa version « *simpliciter* », doit être de préférence adopté dans sa version « connue ». Dans sa version « connue », il peut nous rendre tous les services qu'il nous rend dans sa version « *simpliciter* », mais également un service qu'il ne nous rend pas dans cette dernière. Tout ce que le principe de clôture sous implication pertinente prend en charge, celui de clôture sous implication pertinente connue le prend en charge, la réciproque n'étant pas vraie.

Dans ce qui va suivre, nous voudrions proposer un argument plus positif en faveur de l'acceptation du principe de clôture sous implication pertinente connue. On peut le résumer comme suit. Ce principe nous permet de solutionner un problème, que nous appellerons « l'énigme de Kripke pour la clôture épistémique classique », sans avoir à nous engager en faveur d'une distinction inutile entre deux formes de connaissance, comme celles que nous suggèrent de faire certaines approches majeures de cette énigme. Par exemple, pour la résoudre, un contextualiste orthodoxe comme Lewis est obligé de distinguer entre une connaissance par élimination et une connaissance par ignorance, et des auteurs comme Sorensen et Hawthorne, proposent, dans une perspective compatible avec un invarianisme, de distinguer entre une forme de connaissance « robuste » (*robust knowledge*) et une forme de connaissance « médiocre » (*junk knowledge*).

Connaissance robuste, connaissance médiocre, et énigme de Kripke

Connaissance robuste vs médiocre

Une connaissance qui n'est pas susceptible de nous servir à en acquérir de nouvelles est-elle encore une connaissance ? Nous sommes enclins à penser que non, car comme Sorensen, nous pensons que c'est une vérité générale que « l'objet normal de l'acquisition de connaissances est d'acquérir plus de connaissances encore par voie d'inférence » (Sorensen 2002, p. 556). Une « connaissance » qui ne se conformerait pas à ce principe ne serait pas, selon nous, une connaissance du tout, du moins, ce ne serait pas une connaissance dans le sens ordinaire de 'connaissance' qui nous intéresse. À notre avis, un tel principe peut nous servir à démarquer la connaissance (ordinaire) de ce qui n'en est pas. Selon Sorensen (1988, 2002) au contraire, le principe en question ne doit pas servir à démarquer la connaissance (ordinaire) de ce qui n'en est pas, mais à démarquer deux types de connaissance, une connaissance qu'il qualifie de « robuste », et une connaissance qu'il qualifie de « médiocre » (*junk*, littéralement, « de piètre qualité », « de pacotille »). La première peut servir à savoir plus, la seconde ne peut servir à rien de tel. Pour Sorensen, comme pour Hawthorne (2004, chap.) qui la reprend à son compte, cette distinction est censée permettre d'expliquer l'apparent échec de la connaissance à être close dans certains cas, des cas dans lesquels, on le comprend d'avance, de la connaissance médiocre est impliquée. Commençons par exposer cette distinction un peu plus en détail.

Sorensen l'introduit principalement en prenant des exemples de connaissance de disjonctions. Comme exemple de connaissance robuste, il mentionne la connaissance que

nous pouvons avoir de la disjonction suivante : *mes fusibles ont sauté ou il y a eu une panne générale de courant dans le quartier*. Sur la base de cette connaissance, si je venais à apprendre qu'il n'y a pas eu de panne générale de courant – par exemple si j'apprenais que mes voisins ont toujours leur lumière allumée –, je pourrais en inférer que mes fusibles ont sauté, et ainsi savoir, sur la base de cette inférence, que mes fusibles ont sauté. Cependant, étant donnée la connaissance que j'ai que mes fusibles ont sauté, il m'est possible d'inférer, et ainsi de connaître la disjonction suivante : *mes fusibles ont sauté ou tous mes appareils électriques sont tombés en panne simultanément*. S'il m'est possible de le savoir par inférence (par simple application de la règle d'introduction pour la disjonction), ce n'est cependant pas le genre d'inférence qu'il me viendrait à l'esprit d'opérer.

Je connais cette proposition frelatée, même s'il ne me viendrait pas de l'utiliser pour opérer le type normal d'inférences. Par exemple, si je venais à obtenir quelque évidence surprenante que mes fusibles n'ont pas sauté, alors je n'inférerais pas que tous mes appareils électriques sont tombés en panne simultanément. J'abandonnerais plutôt la proposition frelatée. (Sorensen 2002, p. 556)

La connaissance de la seconde disjonction, contrairement à la première, constitue une connaissance médiocre.

Un autre exemple mentionné par Sorensen (2002, p. 556) est inspiré d'un des deux exemples de Gettier. Supposons que Smith en vienne à savoir que Jones possède une Ford. Il pourrait alors en inférer, et ainsi connaître, la proposition *Jones possède une Ford ou Brown est à Barcelone*, alors même qu'il n'a aucune espèce de raison de penser que Brown puisse être à Barcelone. Si Smith venait à obtenir quelque évidence susceptible de miner sa connaissance initiale que Jones possède une Ford, il n'utiliserait pas sa connaissance de la disjonction précédente pour en inférer que Brown est à Barcelone. Ici encore, la disjonction constitue une connaissance médiocre. Par opposition, l'exemple suivant de connaissance disjonctive, proposé par Hawthorne, est un exemple de connaissance disjonctive robuste :

Si vous me dites que vous irez soit à Paris soit à Rome cet été, ma connaissance de cette disjonction n'est pas fondée sur ma connaissance de l'une ou l'autre de ces options [...]. Aussi, si j'apprends plus tard que vous avez décidé de ne pas aller à Paris, j'en conclurai que vous irez à Rome. (Hawthorne 2004, p. 71 sq.)

Une première chose qui ressort de ces exemples est que si la connaissance disjonctive robuste peut être utilisée pour obtenir de nouvelles connaissances par inférence, la connaissance médiocre ne peut pas, quant à elle, être utilisée de la sorte. Une seconde chose est que dans un cas de connaissance disjonctive médiocre, la connaissance de la disjonction est fondée uniquement sur la connaissance de l'un des disjoints, alors que dans un cas de connaissance disjonctive robuste, ce n'est pas le cas. Je sais que *vous irez soit à Paris soit à Rome*, parce que vous me l'avez dit et parce que je sais que vous étiez véridique en me le disant, non parce que je sais que vous irez à Paris (ou à Rome). Là où vous irez est justement ce qui reste à savoir. Je sais que soit mes fusibles ont sauté soit il y a une panne générale, sur la base de mon expérience des pannes de courant et d'un peu de raisonnement, non parce que je sais que mes fusibles ont sauté (ou qu'il y a une panne générale de courant). La raison du non fonctionnement de mes appareils électriques est ce qui reste à savoir.

Une troisième chose est que dans un cas de connaissance disjonctive médiocre, il peut y avoir une évidence à l'encontre de l'un des disjoints, une évidence susceptible de détruire la connaissance initiale que l'on avait de l'autre et sur laquelle se fondait justement la

connaissance de la disjonction. Parce que la connaissance disjonctive médiocre se fondait uniquement sur la connaissance de l'un des disjoints, elle se voit elle-même détruite lorsque la connaissance initiale du disjoint en question est détruite. Lorsque Smith obtient une évidence qui le porte à croire que Jones ne possède pas de Ford, anéantissant ainsi sa connaissance initiale que Jones possède une Ford par la destruction de la croyance de Smith à cet effet, la connaissance de la disjonction *Jones possède une Ford ou Brown est à Barcelone* est elle-même détruite. Elle ne se fondait en effet que sur la connaissance du premier disjoint, connaissance que l'évidence nouvellement acquise est venue détruire. Au contraire, la connaissance disjonctive robuste résiste à la destruction de la connaissance de l'un des disjoints. Si je venais à disposer de quelque évidence qui me ferait croire que mes fusibles n'ont pas sauté, cela ne viendrait pas miner ma connaissance de la disjonction *mes fusibles ont sauté ou il y a une panne générale de courant*. De même, si je venais à apprendre que vous avez décidé de ne pas aller à Paris cet été, la connaissance que j'ai de la disjonction *vous irez à Paris ou vous irez à Rome* ne serait pas, de ce fait, à mettre à la corbeille. Au contraire, elle me permettrait d'inférer que vous irez à Rome.

Ce qui vaut pour la connaissance de disjonctions vaut logiquement pour la connaissance d'implications (matérielles). Pour reprendre les exemples précédents, la connaissance que j'ai de l'implication *si vous n'allez pas à Paris, alors vous irez à Rome*, et celle que j'ai de l'implication *s'il n'y a pas de panne générale de courant, alors mes fusibles ont sauté*, sont des cas de connaissance conditionnelle robuste. Si je venais à disposer d'une raison pour penser que vous avez décidé de ne pas aller à Paris, la connaissance que j'ai de l'implication correspondante ne serait pas détruite et me permettrait au contraire d'inférer que vous irez à Rome. Si je venais à avoir une évidence qu'il n'y a pas de panne générale de courant, je continuerais à savoir que s'il n'y a pas de panne de courant, mes fusibles ont sauté, et j'en inférerais que mes fusibles ont sauté. Par contre, considérons le cas suivant. Si, de la connaissance que j'ai que mes fusibles ont sauté, j'infère la disjonction que *mes fusibles ont sauté ou tous mes appareils électriques sont tombés simultanément en panne*, et si j'accepte cette disjonction sur la base de cette inférence valide, je devrai aussi accepter l'implication matérielle équivalente *Si mes fusibles n'ont pas sauté, alors tous mes appareils électriques sont tombés simultanément en panne*. Cependant, si je venais à disposer de quelque évidence pour croire, que contrairement à ce que je pensais jusqu'à lors savoir, mes fusibles n'ont pas sauté, je n'en inférerais pas que tous mes appareils électriques sont tombés en panne simultanément. De même, supposons qu'ayant vu Jones conduire une Ford, j'en arrive à savoir qu'il possède une Ford, que j'en infère la disjonction que *Jones possède une Ford ou Brown est à Barcelone*, et que j'accepte cette disjonction sur la base de cette inférence, alors je devrai aussi accepter l'implication équivalente *si Jones ne possède pas de Ford, alors Brown est à Barcelone*. Il n'empêche que si Smith venait à disposer de quelque évidence le portant à croire que, contrairement à ce qu'il pensait jusqu'à lors savoir, Jones ne possède pas de Ford, il n'en conclurait pas que Brown est à Barcelone. La connaissance que j'ai de l'implication *Si mes fusibles n'ont pas sauté, alors tous mes appareils électriques sont tombés en panne simultanément*, et celle que Smith a de l'implication *si Jones ne possède pas de Ford, alors Brown est à Barcelone*, sont des cas de connaissance conditionnelle médiocre.

L'énigme de Kripke pour la clôture épistémique.

Restons sur la connaissance conditionnelle médiocre. S sait « médiocrement » que Q est impliquée par P, lorsque S n'inférerait pas que Q s'il venait à acquérir quelque évidence

en faveur de P, lorsqu'il ne serait pas disposé à opérer un *modus ponens* sur la base de sa connaissance que P. Quel est l'intérêt de disposer d'une telle notion de connaissance conditionnelle médiocre ?

Selon Sorensen et Hawthorne, son intérêt est qu'elle permet de résoudre un certain type d'énigme lié à l'acceptation de la clôture de la connaissance. Parce que le type d'énigme en question est généralement attribué à Kripke, nous parlerons de « l'énigme de Kripke pour la clôture épistémique classique » (pour la distinguer de « l'énigme de Kripke pour les attributions de croyance »). On en trouve un exemple on ne peut plus parlant chez Malcolm. Selon Malcolm, si je sais qu'il y a une bouteille d'encre sur le bureau, alors « il n'y a rien qui pourrait arriver ultérieurement que je considérerais comme une évidence à l'effet qu'il n'y a pas de bouteille d'encre ici maintenant. Aucune expérience ou investigation future ne pourrait me prouver que je suis dans l'erreur » (Malcolm 1963, p. 67-8). Un autre exemple proposé par Sorensen de ce même type de raisonnement énigmatique est celui-ci : « Si je sais que j'ai donné la somme correcte à la caissière, je sais que si la caissière objecte que je ne lui ai pas donné la somme correcte, alors l'objection de la caissière est erronée » (Sorensen 2002, p. 557). Dans les deux exemples, on obtient un résultat paradoxal qui nous confinerait dans une attitude dogmatique. On peut formuler plus généralement le type d'énigme en question de la manière suivante. Je sais que si P est vraie, alors toute évidence éventuelle que je pourrais avoir à l'encontre de P serait trompeuse et donc, en vertu de la clôture épistémique classique, si je sais que P, alors je sais que toute évidence éventuelle à l'effet que non-P serait trompeuse, ce qui me justifie à ne prêter aucune espèce d'attention à toute évidence éventuelle suggérant que je pourrais avoir tort. Bien entendu, c'est sa morale éminemment dogmatique qui rend ce genre de raisonnement « énigmatique » si l'on accepte la clôture épistémique classique. La résolution de l'énigme semble appeler naturellement un rejet de cette dernière.

Une manière de résoudre cette énigme sans pour autant renoncer à la clôture épistémique classique est celle que l'on peut envisager dans le cadre d'une approche contextualiste orthodoxe comme celle de Lewis :

P implique que toute évidence à l'encontre de P est trompeuse. Donc, par la clôture, toutes les fois où vous savez que P, vous savez que toute évidence à l'encontre de P est trompeuse. Et si vous savez que cette évidence est trompeuse, vous devriez ne lui porter aucune attention. Toutes les fois où nous savons [...], nous ne devrions prêter attention à aucune évidence tendant à suggérer que nous avons tort. Mais ceci est absurde [...]. Une fois encore, je diagnostique un changement de contexte. En premier lieu, il était stipulé que S savait, d'où il suivait que S ignorait à juste titre toute possibilité d'erreur. Mais dans la suite de l'histoire, il s'avère qu'il y a une évidence disponible pointant quelque possibilité d'erreur particulière. Alors, par la règle d'Attention, cette possibilité n'est plus ignorée à juste titre, soit par S lui-même ou par nous qui racontons l'histoire de S. L'arrivée de cette évidence détruit la connaissance de S, et par là même détruit l'autorisation de S à ignorer cette évidence sous peine d'être induit en erreur. (Lewis 1996, p. 442)

Ce que dit Lewis est très clair. On ne peut pas rejeter le principe de clôture classique sous prétexte qu'il résulterait de son acceptation que si nous savons quelque chose, nous pouvons ignorer toute évidence suggérant que ce quelque chose n'est pas le cas. Dans un contexte où 'Je sais que P' est vraie, 'Je sais que toute évidence éventuelle future à l'effet que non-P serait trompeuse' est également vraie. Par contre, dans un contexte où mon évidence m'aiguille sur une possibilité non-P, celle-ci n'est pas ignorée et y est donc perti-

nente. Parce qu'elle est non éliminée par mon évidence, il est désormais faux que je sais que P, dans le contexte nouvellement instauré.

Ce que nous avons dit du caractère problématique qu'il y a, pour le contextualiste orthodoxe, à accepter la clôture épistémique classique, s'applique ici encore. Le problème est que nous jugeons manifestement faux de penser qu'un sujet pourrait savoir que toute évidence future dont il pourrait disposer à l'encontre de ce qu'il sait serait trompeuse, et ce quel que soit le contexte dans lequel on pourrait le penser. Ensuite, dire que, dans un contexte où un sujet S compte comme ayant connaissance que P, il compte également comme ayant connaissance que toute évidence éventuelle future que non-P serait trompeuse, revient à affubler S d'une connaissance pour laquelle il n'a aucune évidence – quel genre d'évidence pourrions-nous bien avoir que toute évidence à l'encontre d'une proposition nous induirait en erreur ? – et revient donc à s'engager en faveur de la possibilité d'une connaissance ultra-dogmatique sans accomplissement épistémique. Nous avons déjà indiqué les raisons qui nous amènent à mettre en question une telle possibilité.

Une autre manière, non contextualiste cette fois, de résoudre l'énigme de Kripke pour la clôture, est de s'en remettre à la distinction de Sorensen et Hawthorne entre connaissance robuste et connaissance médiocre. Ma connaissance du conditionnel respectivement impliqué dans les exemples de raisonnement qui donnent lieu à cette énigme – *s'il y a une bouteille d'encre sur la table, alors toute évidence du contraire est erronée, si j'ai donné la somme correcte à la caissière, son objection à l'effet du contraire est erronée, si P est vraie, toute évidence éventuelle future à l'effet que non-P serait trompeuse* – constitue une connaissance médiocre. Si quelque évidence future à l'effet que non-P venait à se présenter, elle viendrait détruire la connaissance initiale sur laquelle je fondais inférentiellement ma connaissance du conditionnel, et partant, viendrait miner ma connaissance du conditionnel lui-même. Dans l'exemple de la caissière de Sorensen :

Si la caissière objecte effectivement, alors ma connaissance de 'j'ai donné la somme correcte' est minée. Cette connaissance était ma seule base pour inférer que 'Si la caissière objecte, alors son objection est erronée'. Donc, une fois que j'ai perdu la connaissance de mon calcul correct, je perds aussi la connaissance du conditionnel. (Sorensen 2002, p. 557)

Dans l'exemple de la bouteille d'encre de Malcolm, si je venais à avoir quelque évidence suggérant qu'il n'y a pas de bouteille d'encre sur le bureau, je cesserais de croire, et donc de savoir qu'il y a là une bouteille d'encre. Je n'aurais plus, par là même, cette base qui m'avait permis d'inférer ma connaissance du conditionnel S'il y a là une bouteille d'encre, alors toute évidence du contraire sera erronée. Il semble donc que l'on dispose, grâce à la notion de connaissance médiocre, d'une solution à l'énigme kripkéenne pour la clôture. Puisque le contextualisme orthodoxe nous semble incapable de la résoudre, cela veut-il dire que nous devons admettre la distinction entre connaissance robuste et connaissance médiocre et de cette façon, conserver la clôture classique ?

Voyons d'abord comment l'approche de Sorensen/Hawthorne entend la conserver. Il y a deux types de connaissance : robuste et médiocre. Étant donnée une disjonction (ou un conditionnel), celle-ci peut faire l'objet d'une connaissance robuste si elle est susceptible de servir de prémisses dans une inférence par laquelle nous étendrions notre base de connaissance, ou faire l'objet d'une connaissance médiocre dans le cas contraire. On pourrait alors en conclure que la connaissance n'est pas close déductivement. Toutefois, « la connaissance

comme totalité pourrait être close déductivement même si des espèces saillantes de connaissance ne le sont pas » (Sorensen 2002, p. 556). Autrement dit, que la connaissance médiocre ne soit pas close n'implique pas que la connaissance en général n'est pas close et en particulier, n'implique pas que la connaissance robuste n'est pas close. Nous ne sommes pas autorisés à raisonner de la prémisse que la connaissance médiocre n'est pas close à la conclusion qu'aucune connaissance ne l'est. Si nous pensons que c'est le cas, c'est que nous confondons connaissance robuste et connaissance médiocre, au sens où nous manquerons d'opérer la distinction. N'opérant pas cette distinction, un échec de la clôture de la connaissance dans un cas particulier nous apparaît comme une invalidation de la clôture de la connaissance en général.

On est en droit d'attendre de celui qui accepte cette distinction qu'il explique ce qui fait la différence entre connaissance robuste et connaissance médiocre. Qu'est-ce qui fait qu'une proposition (une disjonction, un conditionnel matériel) fera l'objet d'une connaissance médiocre, non susceptible d'être utilisée pour une extension inférentielle de notre base de connaissances, alors qu'une autre fera l'objet d'une connaissance robuste ? Ni Sorensen ni Hawthorne ne semblent intéressés à fournir une telle explication. En cherchant bien, on obtient un semblant d'explication, mais juste un semblant. Dans un exemple de « connaissance » disjonctive médiocre (*mes fusibles ont sauté ou tous mes appareils électriques sont simultanément tombés en panne, Jones possède une Ford ou Brown est à Barcelone*), la connaissance médiocre que l'on a de la disjonction est fondée uniquement sur une inférence à partir d'une connaissance ou d'une évidence que l'on a en faveur de l'un des disjoints (que mes fusibles ont sauté, que Jones possède une Ford), de sorte que la destruction de cette connaissance du disjoint reviendrait à détruire le seul fondement pour la connaissance de la disjonction, et de ce fait reviendrait à détruire cette dernière. Grâce à la connaissance robuste, on peut en savoir plus ; mais l'utilisation de la connaissance médiocre nous fait en savoir moins.

Cela est censé expliquer pourquoi la connaissance médiocre d'une disjonction ne peut pas servir de prémisse dans un argument probant à l'effet que l'un des disjoints est vrai. Ce n'est cependant pas là une caractérisation satisfaisante de ce que pourrait bien être quelque chose comme une connaissance médiocre. Pourquoi la « connaissance médiocre » est-elle détruite par l'acquisition d'une nouvelle évidence, alors que la « connaissance robuste » est, quant à elle, préservée et peut servir au progrès de l'enquête ? Sorensen et Hawthorne ne fournissent qu'une description de ce qui se passe lorsque l'on cherche à utiliser la « connaissance » médiocre ou la connaissance robuste. Dans un cas, on a une destruction, dans l'autre, un progrès des connaissances. On est en droit d'attendre un peu plus, notamment une caractérisation plus nette des deux notions, sur la base de laquelle on pourra comprendre ce qui, dans la « connaissance robuste », permet le progrès des connaissances et ce qui, dans la « connaissance médiocre », provoque le recul des connaissances.

À notre avis, il n'y a à proprement parler de connaissance que « robuste » au sens de Sorensen/Hawthorne. Ce que ces derniers identifient comme des cas de « connaissances médiocres », précisément parce qu'ils ne servent pas au progrès des connaissances, ne peuvent pas compter, selon nous, comme des connaissances à part entière, au sens ordinaire, commun, du terme. Notre pari consiste à dire que si l'on opte pour notre approche contextualiste hétérodoxe de la connaissance et en particulier pour notre principe de clôture de la connaissance sous implication pertinente connue, alors on peut solutionner l'énigme de

Kripke et rendre compte des exemples qui sont censés illustrer la distinction robuste/médiocre, sans pour cela nous engager à admettre qu'il existe quoi que ce soit comme une connaissance médiocre.

L'énigme de Kripke par l'implication pertinente connue.

Commençons par l'énigme de Kripke pour la clôture, en la considérant d'abord dans sa version de la contre-évidence trompeuse. Si le principe de clôture sous implication nécessaire ou sous implication connue est correct, il en découle que *si S sait que P, alors il sait que toute évidence future qu'il pourrait obtenir à l'effet que non-P serait trompeuse*. Ce résultat est indésirable. Dans notre analyse, nous nous en passons fort aisément, car notre principe de clôture sous implication pertinente ne permet pas de le générer. Pour pouvoir générer un tel résultat dans notre analyse, il faudrait que ce soit là une implication pertinente relativement au monde de S que *si c'est le cas que P, alors toute évidence future que S pourrait obtenir à l'effet que non-P serait trompeuse*. Ce n'est cependant pas une condition que satisfait l'implication en question, et ce quel que soit le monde de S. Pourquoi ?

Pour qu'elle la satisfasse relativement au monde de S, quel qu'il soit, il faudrait que l'ensemble des mondes qui ne diffèrent du monde de S que par ceci que *ce n'y est pas le cas que toute évidence future que S pourrait y avoir à l'effet que non-P serait trompeuse* soit strictement inclus dans l'ensemble des mondes qui ne diffèrent du monde de S que par ceci que *P n'y est pas le cas*. On remarque toutefois que cette condition d'inclusion proximale n'est pas satisfaite, quel que soit le monde de S. En effet, on peut commencer par remarquer une chose, à savoir que :

(μ) Quel que soit le monde de S, l'ensemble des mondes qui ne diffèrent de celui-ci que par ceci que toute évidence future que S pourrait y avoir à l'effet que non-P ne serait pas trompeuse devront être des mondes dans lesquels *il y a bien quelque évidence future que S pourrait avoir à l'effet que non-P et qui ne serait pas trompeuse*.

Or, ou bien le monde de S est effectivement un monde dans lequel il y a quelque évidence future que S pourrait avoir à l'effet que non-P, ou bien c'est un monde dans lequel il n'y a rien de tel. Si un monde doit différer minimalement de celui de S, il ne devra pas en différer quant à la disponibilité ou indisponibilité d'une évidence future à l'effet que non-P.

Considérons donc la première option et supposons que le monde de S soit un monde dans lequel il y a quelque évidence future que S pourrait avoir à l'effet que non-P. Le cas échéant, l'ensemble des mondes qui ne diffèrent de ce monde que par ceci que ce n'y est pas le cas que P seront des mondes dans lesquels il y a quelque évidence future que S pourrait y avoir à l'effet que non-P et qui ne serait pas trompeuse. Or, étant donné (μ) et dans la mesure où il est question de différence minimale, on aura ceci que l'ensemble des mondes qui ne diffèrent du monde de S que par ceci que toute évidence future que S pourrait avoir à l'effet que non-P ne serait pas trompeuse, *est égal* à l'ensemble des mondes qui ne diffèrent du monde de S que par ceci que ce n'y est pas le cas que P. Donc, le premier n'est pas strictement inclus dans le second.

Considérons ensuite la seconde option et supposons cette fois que le monde de S soit un monde dans lequel il n'y a aucune évidence future que S pourrait avoir à l'effet que non-P. Dans ce cas, l'ensemble des mondes qui ne diffèrent du monde de S que par ceci que ce

n'y est pas le cas que P seront des mondes dans lesquels c'est le cas que non-P mais dans lesquels il n'y a aucune évidence future que S pourrait avoir à l'effet que non-P. Or, étant donné (μ), on aura ceci que l'ensemble des mondes qui ne diffèrent du monde de S que par ceci que toute évidence future que S pourrait avoir à l'effet que non-P ne serait pas trompeuse, ne sera pas inclus strictement dans l'ensemble des mondes qui ne diffère du monde de S que par ceci que ce n'y est pas le cas que P, mais bien au contraire, les deux ensembles seront disjoints.

Ainsi, quel que soit le monde que l'on suppose être celui de S, la condition d'inclusion proximale, pour la pertinence de l'implication de *C'est le cas que P* à *Toute évidence future que S pourrait avoir à l'effet que non-P serait trompeuse*, n'est pas satisfaite. Cette implication n'étant pas pertinente, on ne pourra donc jamais dire quelque chose de vrai, à quelque monde que ce soit, dans quelque contexte que ce soit, en disant de S que s'il sait que P, alors il sait que toute évidence future qu'il pourrait avoir à l'encontre de P serait trompeuse. Le résultat indésirable de l'acceptation de la clôture classique, mis en lumière par l'énigme de Kripke, est donc évacué par l'acceptation de notre principe de clôture sous implication pertinente connue.

Un traitement similaire vaut également pour l'exemple de la caissière. Tout monde dans lequel toute objection de la caissière serait erronée sera un monde dans lequel la caissière objecte à S de ne pas lui avoir donné la somme suffisante et dans lequel S ne lui a effectivement pas donné la somme suffisante. Or, d'une part, à supposer que le monde de S soit un monde dans lequel la caissière lui objecte effectivement de ne pas lui avoir donné la somme suffisante, les mondes qui ne diffèrent du monde de S que par ceci que S ne lui a pas donné la somme suffisante seront des mondes dans lesquels la caissière objecte à S de ne pas lui avoir donné la somme suffisante et dans lesquels S ne lui a pas donné la somme suffisante. L'ensemble de ces mondes sera donc égal à, et donc n'inclura strictement pas l'ensemble des mondes qui ne diffèrent du monde de S que par ceci que toute objection de la caissière serait erronée. D'autre part, à supposer que le monde de S soit un monde dans lequel la caissière ne lui objecte pas de ne pas lui avoir donné la somme suffisante, les mondes qui cette fois ne diffèrent du monde de S que par ceci que S ne lui a pas donné la somme suffisante seront des mondes où la caissière ne lui fait aucune objection. Cet ensemble de mondes n'aura donc pas de partie commune avec l'ensemble des mondes qui ne diffèrent du monde de S que par ceci que tout objection de la caissière serait erronée, et donc ne l'inclura strictement pas. Ainsi, quel que soit supposé être le monde de S, l'implication de *S a donné la somme exacte* à *Toute objection de la caissière à l'effet du contraire serait erronée* n'est pas pertinente relativement à ce monde. Ce qui explique pourquoi nous jugeons inacceptable de dire que si S sait qu'il a donné la somme suffisante à la caissière, alors il sait que toute objection de cette dernière à l'effet du contraire serait erronée : il n'y a pas de monde ni de contexte en regard desquels il serait vrai de dire une chose pareille.

Sur ce cas, comme sur celui de la contre-évidence trompeuse, notre principe de clôture sous implication pertinente connue nous permet d'évacuer le problème, sans pour cela avoir à distinguer entre deux formes de connaissance, une connaissance par élimination *versus* par ignorance, ou une connaissance robuste *versus* médiocre, tout en conservant un principe de clôture épistémique, celui de clôture sous implication pertinente connue. Notre solution semble donc présenter, sur celle de Lewis et celle de Sorensen/Hawthorne, un avantage du point de vue de l'économie théorique.

Robustesse et médiocrité par l'implication pertinente

À vrai dire, il nous semble que la distinction entre connaissance robuste et connaissance médiocre n'a pas lieu d'être, et nous proposons d'opérer ce que Sorensen et Hawthorne considéreraient sans doute comme une autre manière de confusion. Nous proposons de dire qu'il n'y a de connaissance que celle répondant à la définition de la connaissance robuste. Selon nous, le principe selon lequel la connaissance doit nous permettre d'acquérir toujours plus de connaissances exprime une vérité fondamentale sur notre concept ordinaire de connaissance. L'une des finalités de l'acquisition de connaissances est bien l'acquisition de nouvelles connaissances par voie inférentielle. La connaissance authentique doit pour ainsi dire « servir » à quelque chose, en l'occurrence, à savoir toujours plus. Parce que précisément, nous souscrivons totalement à ce principe du « savoir pour savoir plus encore », ce que nous voudrions considérer comme une connaissance ne devra pas manquer de le satisfaire. Il n'y a pas d'un côté la connaissance robuste de bonne qualité et de l'autre la connaissance médiocre de piètre qualité. Il y a la connaissance *tout court*, dont l'une des principales finalités est de nous en faire acquérir toujours plus.

Cela nous semble conforme à la conception commune de ce qui compte comme une connaissance. Personne n'attribuera jamais à quelqu'un d'autre la connaissance de disjonctions comme Jones possède une Ford ou Brown est à Barcelone, comme Mes fusibles ont sauté ou tous mes appareils électriques sont tombés simultanément en panne, ou comme J'ai donné la somme exacte à la caissière ou son objection à l'effet du contraire n'est pas erronée, sur la base du seul fait que l'on pourrait à raison attribuer la connaissance de leur premier disjunctif respectif. De même, personne n'attribuera jamais la connaissance des conditionnels correspondant à ces disjonctions sur la base du seul fait que la connaissance de leur antécédent respectif puisse être attribuée à raison. Nous n'appliquerons jamais le terme de connaissance en regard de telles propositions. L'opération, par Sorensen et Hawthorne, d'une distinction entre connaissance robuste et « connaissance » médiocre va, selon nous, à l'encontre de ce qui précède, à l'encontre de nos pratiques effectives d'attribution de connaissance.

Nous pensons que notre notion d'implication pertinente relative à un monde est en mesure de rendre compte des phénomènes que sont censés prendre en charge la distinction en question. Elle nous permet d'expliquer pourquoi certaines connaissances peuvent nous permettre d'en acquérir de nouvelles, alors que certaines autres supposées « connaissances » ne nous le permettent pas. Les premières sont supposées être closes, les secondes non. Nous estimons que s'il doit y avoir de la connaissance, il ne peut s'agir que d'une connaissance « robuste » au sens de ces deux auteurs. Une connaissance incapable de nous servir à en acquérir de nouvelles, une « connaissance médiocre », n'est pas une connaissance du tout. Cela revient à dire, dans un cas de connaissance conditionnelle, qu'une implication est soit connaissable soit inconnaissable, et comme nous allons l'illustrer, qu'une implication est connaissable à proprement parler seulement si elle est pertinente relativement au monde du sujet épistémique considéré.

Prenons le cas de la disjonction *mes fusibles ont sauté ou tous mes appareils électriques sont tombés en panne simultanément*. Aucun de mes appareils électriques ne fonctionne et en voyant de la lumière chez mon voisin, j'en arrive à savoir (selon les standards lâches des contextes ordinaires), en éliminant la possibilité d'une panne générale de courant dans le quartier, que ce sont mes fusibles qui ont sautés. Supposons que j'en infère, comme il est permis, la véri-

té de la disjonction en question. Disons-nous que cette disjonction, dont la vérité a été inférée de manière compétente à partir d'une proposition que je connais, constitue elle-même une « connaissance » ? Nous ne dirons pas qu'elle peut faire l'objet d'une connaissance, même d'une connaissance médiocre. Elle ne peut pas faire l'objet d'une connaissance, parce que ce n'est pas le cas que si nous pouvons connaître la fausseté du premier disjunctif, alors nous pouvons connaître la vérité du second. Cela peut se voir par le fait que l'implication correspondante *si mes fusibles n'ont pas sauté, alors tous mes appareils électriques sont tombés en panne* n'est pas une implication pertinente relativement au monde actuel. Pour qu'elle le soit, il faudrait que les mondes qui ne diffèrent de l'actuel que par ceci que nos fusibles ont sauté inclussent strictement les mondes qui ne diffèrent de l'actuel que par ceci que tous nos appareils électriques ne sont pas tombés simultanément en panne. Or, ces derniers comprendront des mondes dans lesquels nos fusibles ont sauté certes, mais aussi des mondes dans lesquels il y a eu une panne générale de courant dans le quartier. Par contre, les mondes qui ne diffèrent de l'actuel que par ceci que nos fusibles y ont sauté ne comprendront aucun monde dans lequel il y a eu une panne générale de courant dans le quartier. Un monde dans lequel il y a eu une panne générale de courant au moment précis où nos fusibles ont sauté n'est pas un monde impossible. C'est juste un monde qui diffère de l'actuel par beaucoup plus que par ceci que nos fusibles y ont sauté.

Puisque la condition d'inclusion proximale n'est pas satisfaite, l'implication *si mes fusibles n'ont pas sauté, alors tous mes appareils électriques sont tombés en panne* n'est pas pertinente relativement au monde actuel. Or, la pertinence d'une implication d'une proposition Q par une proposition P est une condition *sine qua non*, dans notre analyse, pour que la connaissance de P puisse entraîner la connaissance de Q à un monde (dans un contexte). Aussi, puisque de la connaissance que nos fusibles n'ont pas sauté, la connaissance que tous nos appareils électriques sont tombés en panne simultanément ne suit pas dans notre monde, et puisque nous maintenons qu'une connaissance qui ne peut servir à étendre nos connaissances n'est pas une connaissance, on en conclut que l'implication *si mes fusibles n'ont pas sauté, alors tous mes appareils électriques sont tombés en panne* ne peut pas faire l'objet d'une connaissance, du moins pas au sens ordinaire, commun, de 'connaissance'. Pour la même raison, la disjonction correspondante *mes fusibles ont sauté ou tous mes appareils électriques sont tombés en panne simultanément* ne peut pas faire l'objet d'une connaissance authentique (Une semblable explication est valable pour la disjonction *Jones possède une Ford ou Brown est à Barcelone*).

Par contre, prenons le cas cette autre disjonction *il y a une panne générale de courant dans le quartier ou mes fusibles ont sauté*. Si aucun de mes appareils électriques ne fonctionne et si je vois de la lumière chez le voisin, je pourrai me voir raisonnablement attribuer la connaissance qu'il n'y a pas de panne générale de courant dans le quartier, du moins dans certains contextes des plus ordinaires. De là, je pourrais en inférer, à l'aide de la disjonction en question, que ce sont mes fusibles qui ont sauté. Contrairement au cas précédent, nous ne verrons aucun inconvénient à considérer que cette disjonction fait l'objet d'une authentique connaissance de ma part au monde actuel, dans la mesure où elle peut bel et bien me servir à étendre mes connaissances. Pour le voir, il suffit de considérer l'implication correspondant à la disjonction en question, soit l'implication *s'il n'y a pas de panne générale de courant dans le quartier, alors mes fusibles ont sauté*. Les mondes qui ne diffèrent de l'actuel que par ceci qu'il y a une panne générale de courant dans le quartier incluent strictement ces mondes qui ne diffèrent de l'actuel que par ceci que mes fusibles n'y ont pas sauté (Un monde dans lequel

mes fusibles ont sauté alors qu'il y a eu une panne générale de courant devrait être un monde dans lequel je continue à avoir de l'électricité chez moi même s'il n'y en a plus dans le quartier. Un tel monde diffère beaucoup plus de l'actuel que par ceci que mes fusibles y ont sauté). L'implication *s'il n'y a pas de panne générale de courant dans le quartier, alors mes fusibles ont sauté* est pertinente au monde actuel. Notre principe de clôture sous implication pertinente assure ensuite que, étant donnée ma connaissance de l'implication en question, ma connaissance de son antécédent entraîne celle de son conséquent. On a ainsi une explication fort simple du caractère « robuste » de la connaissance que nous pouvons avoir de cette implication, et de la disjonction *s'il y a une panne générale de courant dans le quartier ou mes fusibles ont sauté* correspondante (une semblable explication est valable pour la disjonction *vous irez à Rome ou vous irez à Paris*).

Notre notion d'implication pertinente et notre principe de clôture sous implication pertinente connue nous permettent donc de prendre en charge aisément ce qu'était censée prendre en charge la distinction entre connaissance robuste et connaissance médiocre, sans avoir pour cela à opérer de distinction de ce genre ou d'un autre, et sans avoir ainsi à nous commettre à accorder le statut de « connaissance » à des choses qui, ne satisfaisant pas le principe selon lequel la connaissance doit nous servir à connaître plus encore, n'en sont intuitivement pas. Nous n'avons pas pour cela abandonné l'idée d'une clôture de la connaissance. Nous avons simplement plaidé pour la substitution à des principes de clôture selon nous inadéquats, sous implication connue, sous implication nécessaire, d'un principe qui nous semble plus approprié pour rendre compte de cette intuition de sens commun selon laquelle nous pouvons étendre déductivement notre base de connaissances certes, mais pas n'importe comment.

Normes logiques et normes épistémologiques

Avant de conclure ce chapitre, nous voudrions apporter une précision. La logique classique, disons propositionnelle, nous autorise à inférer de nombreuses choses à partir d'autres choses. Cependant, parmi toutes celles qu'elle nous permet d'inférer, il en est aussi que nous n'inférerions pas ou qui, si nous en venions à les inférer, ne se verraient pas accorder le statut de connaissance, la raison étant qu'elles ne seraient pas « pertinentes ». Devons-nous en conclure que la logique classique est à mettre entre parenthèses si l'on veut faire de l'épistémologie? Devons-nous en conclure que celui intéressé à faire de l'épistémologie doit chercher du côté d'une logique moins classique pour en faire la logique à laquelle obéit l'agent épistémique réel non omniscient? Ce n'est pas ce que nous suggérons.

Ce que nous suggérons, c'est de bien distinguer les plans logique et épistémologique. Une proposition est une chose, la connaissance de cette proposition en est une autre. Le plan logique est celui de ce que nous pouvons inférer validement. Le plan épistémologique est celui de ce que nous pouvons acquérir comme connaissance. Lorsque l'on est intéressé par le plan épistémologique, on doit se rendre compte que celui-ci impose certaines contraintes proprement épistémologiques sur le plan logique, s'agissant de ce que nous pouvons ou pas acquérir comme connaissance par voie d'inférence valide. Pour rendre compte de l'extensibilité déductive des connaissances et donc du raisonnement sur la connaissance de l'agent épistémique réel, nous n'avons pas nécessairement à considérer que celui-ci raisonne en conformité avec les lois d'une logique non classique. En particulier, il

n'est pas nécessaire que nous affaiblissions ses capacités logiques par rapport à la logique classique¹⁵¹.

Nous pouvons tout simplement considérer que raisonner (déductivement) de manière correcte et compétente pour un agent épistémique réel, c'est bel et bien raisonner en conformité avec les lois de la logique classique. Toutefois, pour être en mesure d'acquérir une authentique connaissance par un tel raisonnement, l'agent doit se courber devant une autre normativité que la normativité logique, une normativité qui impose des contraintes qui lui sont propres, des contraintes proprement épistémologiques. Or, la principale contrainte épistémologique est celle de la pertinence au sens où nous l'avons définie plus haut, c'est-à-dire dans un sens dont l'importance est proprement épistémologique. Il est sans doute possible d'incorporer cette contrainte à une logique épistémique destinée à saisir le raisonnement sur la connaissance d'agents réels, non idéalisés. Mais cela relève d'un autre genre d'interrogation.

Conclusion.

Dans ce chapitre, nous avons proposé une notion « d'implication pertinente », dont nous avons vu qu'elle pouvait nous servir à formuler une version avantageusement restreinte du principe de clôture épistémique classique. C'est notre principe de clôture de la connaissance sous implication pertinente connue, où une implication pertinente l'est toujours relativement à un monde. Plus précisément, elle est pertinente relativement à un monde lorsque l'ensemble des mondes qui ne diffèrent de ce monde que par ceci l'antécédent y est faux inclut celui des mondes qui ne diffèrent de ce monde que par ceci que le conséquent y est faux. Ce principe nous rend un grand nombre de services.

Tout d'abord, il colle au verdict de l'intuition sur les cas de clôture/ouverture manifestes de la connaissance : il nous permet de dire, en conformité avec l'intuition, quelles sont les implications d'une proposition, dont nous attribuons la connaissance à un sujet, dont nous sommes prêts à lui attribuer la connaissance, et quelles n'en sont pas. Deuxièmement, il nous permet d'expliquer pourquoi la Preuve qu'il y a un monde extérieur de Moore et l'argument qui sert de base à l'objection de McKinsey à l'encontre du compatibilisme (entre accès privilégié et externalisme du contenu) nous apparaissent si peu probants, sans pour cela avoir à poser une forme de connaissance dénuée d'accomplissement épistémique, comme la connaissance par autorisation chez Wright et Davies. Ensuite, il nous permet d'évacuer certains problèmes liés à l'engagement en faveur de certaines formes inacceptables d'omniscience découlant de l'acceptation d'un principe de clôture épistémique classique comme celui de clôture sous implication stricte. Enfin, il nous permet de solutionner aisément l'énigme de Kripke pour la clôture, et d'expliquer pourquoi certaines propositions

¹⁵¹ La stratégie d'affaiblissement du raisonnement de l'agent à laquelle nous faisons référence consiste à ne pas considérer, comme dans la logique épistémique standard, que les agents réels raisonnent selon la logique classique ou standard, dont la notion de conséquence logique est jugée trop forte, mais à supposer qu'ils raisonnent au contraire selon quelque logique non standard, en regard de laquelle ils sont par contre supposés omniscients, comme p.ex. (quelque variante de) une logique de la pertinence (p.ex. Levesque 1984 ; Fagin, Halpern & Vardi 1990) ou une logique du raisonnement par défaut (Meyer & van der Hoeck 1998). Pour avoir un aperçu des approches des problèmes d'omniscience en logique épistémique ayant recours à des logiques non standard, on pourra consulter la section 9.3. et les 'Notes' du chapitre 9 de Fagin et al. (1995).

peuvent manifestement servir à l'extension déductive de notre base de connaissances alors que d'autres ne le peuvent manifestement pas, sans pour cela avoir à poser une distinction problématique entre une forme de connaissance robuste et une forme de connaissance médiocre à la manière de Sorensen et Hawthorne. Nous avons ainsi quelques raisons de penser qu'un principe de clôture sous implication pertinente connue doit être préféré à un principe de clôture épistémique plus classique. Dans la conclusion de ce travail, nous verrons comment il intervient de manière cruciale dans notre proposition d'une solution contextualiste hétérodoxe au paradoxe sceptique.

Conclusion : une approche contextualiste hétérodoxe au paradoxe sceptique

Au fil des chapitres, on a pu voir se dessiner les contours d'une approche contextualiste hétérodoxe de la connaissance et des attributions de connaissance. Dans ce chapitre de conclusion, nous allons indiquer comment une telle approche peut être mise à profit en vue de fonder une solution satisfaisante au problème posé par le paradoxe sceptique.

Pour mémoire, le paradoxe sceptique est le suivant. Nos intuitions préthéoriques sur la connaissance nous portent à accepter chacune des phrases suivantes :

Paradoxe 1. Nous ne savons pas que non-SK, pour toute hypothèse sceptique SK,

Paradoxe 2. Si nous savons que O, alors nous savons que non-SK, pour toute proposition ordinaire O et toute hypothèse sceptique SK, que nous savons être telles que O implique non-SK,

Paradoxe 3. Nous savons que O, pour quelque proposition ordinaire O.

Ces trois phrases semblent cependant former une triade inconsistante, puisque si l'on prend la première et la seconde composante du paradoxe sceptique, on peut construire l'argument sceptique suivant à l'encontre de la troisième :

Sceptique 1. Nous ne savons pas que non-SK, pour toute hypothèse sceptique bien formulée SK, or :

Sceptique 2. Si nous ne savons pas que non-SK, alors nous ne savons pas que O, pour toute proposition ordinaire O dont nous savons qu'elle implique non-SK ; donc :

Sceptique C. Nous ne savons pas que O, pour toute proposition ordinaire O dont nous savons que O implique non-SK.

Lorsque nous sommes confrontés pour la première fois au scepticisme, nous éprouvons une sorte de perplexité. Elle trouve son origine dans le conflit qu'il semble y avoir entre l'inclination que nous avons, lorsque nous ne sommes pas occupés à considérer des possibilités sceptiques d'erreur massive, à nous attribuer la connaissance d'un grand nombre de choses, et le caractère irrésistible de la conclusion de l'argument sceptique à l'effet que nous ne savons rien, une fois que nous en avons accepté les prémisses.

Nous sommes partis du principe qu'une proposition de solution au paradoxe sceptique, pour être satisfaisante, doit ainsi absolument tenir et rendre compte de l'observation de l'acceptabilité « relative » de nos prétentions à la connaissance ordinaire : nous jugeons acceptable de nous attribuer la connaissance d'un grand nombre de choses en contexte ordinaire – par exemple d'avoir des mains –, mais déjà moins acceptable de nous l'attribuer en contexte philosophique. Autrement dit, il s'agit d'expliquer pourquoi (Paradoxe 3) nous semble vraie dans certains contextes et pas dans d'autres.

Une autre contrainte sur une solution satisfaisante au paradoxe sceptique s'est dégagée au fur et à mesure de nos investigations. Il est absolument crucial de rendre compte de l'observation de l'inacceptabilité « absolue » de toute prétention à la connaissance anti-sceptique : nous jugeons, de prime abord, plutôt inacceptable de nous attribuer la connaissance de la fausseté d'une hypothèse sceptique bien formulée comme celle des cerveaux dans la cuve, et ce indépendamment de toute considération liée au contexte. Il ne semble y avoir aucune espèce de contexte dans lequel nous pourrions facilement et légitimement prétendre à une telle connaissance anti-sceptique.

Pour commencer, nous avons cherché à montrer qu'une approche contextualiste était préférable à une approche invariantiste du paradoxe sceptique. Dans une approche contextualiste, les conditions de vérité d'une attribution de connaissance sont variables en fonction du contexte dans lequel elle est effectuée. Une phrase de connaissance de la forme 'S sait que P' est vraie (à un monde, un temps) relativement à un contexte, à condition que (à ce monde, ce temps) S soit en position de satisfaire un standard épistémique qui est au moins partiellement fonction de ce contexte et dont les exigences sont plus ou moins faciles à satisfaire selon le contexte. Dans une approche invariantiste au contraire, les conditions de vérité d'une attribution de connaissance sont contextuellement invariables. Une phrase de connaissance de la forme 'S sait que P' est vraie (à un monde, un temps), à condition que (à ce monde, ce temps) S soit en position épistémique de satisfaire un standard épistémique qui est le même quel que soit le contexte, soit ordinairement lâche, soit extraordinairement élevé. L'approche invariantiste la plus spectaculaire est celle proposée par un sceptique comme Unger, pour qui les standards épistémiques imposent des exigences si importantes qu'un sujet ne pourra presque jamais les satisfaire, comme l'exigence que le sujet soit en position d'exclure toutes les possibilités logiques d'erreur. Pour un invariantiste modéré comme Dretske par contre, les standards d'attribution de connaissance ne seront jamais aussi conservateurs, exigeant seulement du sujet qu'il soit en position d'exclure les seules possibilités d'erreur qui sont pertinentes compte tenu des circonstances actuelles dans lesquelles il se trouve.

L'une des principales motivations que nous avons invoquée pour préférer une approche contextualiste à une approche invariantiste des attributions de connaissance était que la première permet de rendre compte plus aisément que la seconde de l'observation de l'acceptabilité relative de nos prétentions à la connaissance ordinaire. Selon le contextualiste, ce phénomène est interprété comme un phénomène sémantique. Si une phrase d'attribution de connaissance ordinaire est jugée acceptable lorsqu'elle est énoncée en contexte ordinaire, c'est parce que dans ce contexte, elle exprime une proposition vraie. Si elle est jugée moins acceptable en contexte philosophique, c'est parce qu'elle y exprime une proposition fautive. Selon l'invariantiste, qu'il soit sceptique ou modéré, l'acceptabilité relative de nos prétentions à la connaissance ordinaire ne peut être expliquée que pragmatiquement, par l'hypothèse selon laquelle ce ne sont pas les conditions de vérité mais les conditions d'assertion garantie des attributions de connaissance qui diffèrent d'un contexte ordinaire à un contexte philosophique. Pour l'invariantisme modéré, une attribution de connaissance ordinaire, même si elle exprime une proposition fautive, peut être jugée acceptable lorsqu'elle est effectuée dans un contexte ordinaire, parce qu'elle y implique pragmatiquement une proposition vraie –par exemple la proposition que le sujet est en position d'exclure les possibilités d'erreur qui sont saillantes dans le contexte. De manière semblable,

elle peut, même si elle exprime une proposition vraie, être jugée acceptable lorsqu'elle est effectuée en contexte philosophique, parce qu'elle y implique pragmatiquement une proposition fautive – par exemple la proposition fautive que le sujet est en position d'exclure absolument toutes les possibilités logiques d'erreur. C'est ce que dira l'invariantiste sceptique. Nous avons soutenu que ni le sceptique, ni le modéré ne disposent, du moins pour le moment, d'une explication pragmatique plausible de l'acceptabilité relative des attributions de connaissance ordinaire, tandis que l'hypothèse sémantique contextualiste permet d'en rendre compte aisément et directement, en accord avec une méthodologie du langage ordinaire dont les principes nous semblent de bon sens et des plus sains. C'est l'une des raisons principales pour lesquelles nous avons pris parti pour une solution de type contextualiste au paradoxe sceptique.

Une telle solution part du principe que nous pouvons véridiquement prétendre à la connaissance ordinaire dans la plupart des contextes, lorsque ceux-ci ne sont pas des contextes philosophiques, mais elle n'admet pas qu'il puisse y avoir un contexte dans lequel nous pourrions à la fois prétendre à raison à la connaissance ordinaire, admettre à raison l'impossibilité d'une connaissance ordinaire sans connaissance anti-sceptique, et admettre à raison notre méconnaissance anti-sceptique. Il n'y a pas de contexte dans lequel chacune des composantes du paradoxe sceptique exprime une proposition vraie. Sur cette base commune, les approches contextualistes du paradoxe sceptique peuvent ensuite différer.

L'approche contextualiste *orthodoxe* du paradoxe sceptique, telle qu'elle ressort des travaux d'auteurs comme Cohen, DeRose et Lewis entre autres, se caractérise notamment par son affirmation de la possibilité d'une connaissance anti-sceptique et par sa conservation du principe de clôture épistémique classique. Elle affirme que nous avons raison, en contexte philosophique, d'admettre l'impossibilité dans laquelle nous sommes d'exclure des hypothèses sceptiques d'erreur massive mais que par contre, nous comptons bel et bien, en contexte ordinaire, comme ayant une telle connaissance anti-sceptique. Dans un contexte philosophique, 'Je ne sais pas que je ne suis pas un cerveau dans une cuve' exprime une proposition vraie – la proposition que je ne suis pas en position d'exclure la possibilité d'en être un. Cette même phrase exprimera cependant une proposition fautive dans un contexte ordinaire où ce sera au contraire la phrase 'Je sais que je ne suis pas un cerveau dans une cuve' qui exprimera une proposition vraie. Un tel engagement en faveur de la possibilité d'une connaissance anti-sceptique en contexte ordinaire présente l'avantage supposé de conserver le principe de clôture de la connaissance sous implication connue, sur lequel repose la seconde composante du paradoxe sceptique. Dans tout contexte dans lequel il est vrai que je sais que j'ai des mains, il est également vrai que je sais que je ne suis pas un cerveau dans une cuve. On n'a donc pas affaire à un échec de la connaissance à être close dans ce cas. La clôture est seulement restreinte à un contexte de référence.

Le problème est que l'affirmation de la possibilité d'une connaissance anti-sceptique, même atténuée par la relativisation à un contexte approprié, semble aller à l'encontre de l'observation de l'inacceptabilité absolue de toute prétention à la connaissance anti-sceptique. Quel que soit le contexte dans lequel quelqu'un serait susceptible de dire qu'il sait n'être pas un cerveau dans une cuve, nous jugerions cette prétention quelque peu illégitime et infondée. Pour évacuer ce problème, le tenant d'une solution contextualiste orthodoxe se voit dans l'obligation d'opérer une distinction entre deux formes de connaissance, l'une avec et l'autre sans accomplissement épistémique. Chez Lewis, c'est la distinction

entre connaissance par élimination et connaissance par ignorance. Cependant, l'idée d'une connaissance sans accomplissement épistémique, d'une connaissance qui ne serait pas fondée sur une évidence appropriée, ne coïncide pas avec ce que l'on entend ordinairement par « connaissance ». Nous avons également montré que d'admettre la possibilité d'une connaissance sans accomplissement épistémique, par simple ignorance, conduit au résultat éminemment problématique de nous accorder une connaissance purement *a priori* de vérités ordinairement contingentes, une connaissance dont il est extrêmement contre-intuitif de penser qu'elle puisse jamais nous être accordée si ce n'est sur la base d'une évidence appropriée. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles nous pensons que s'il doit y avoir une solution satisfaisante de type contextualiste au paradoxe sceptique, ce n'est pas du côté de l'orthodoxie contextualiste qu'il nous faut la chercher. Les enseignements que nous pouvons tirer des trois derniers chapitres semblent pouvoir nous en indiquer la direction.

Nous sommes partis de l'idée que la connaissance devait être définie en termes d'exclusion d'un ensemble de possibilités pertinentes dans un contexte et de l'idée que ce qui compte comme une possibilité pertinente dans un contexte était déterminé *au minimum* par deux règles : celle d'Actualité – la possibilité qui est celle dans laquelle se trouve le sujet dont nous décrivons la connaissance est toujours pertinente dans notre contexte – et celle d'Attention – une possibilité que nous n'ignorons pas est toujours pertinente dans notre contexte. Nous avons ces deux règles en commun avec l'analyse contextualiste proposée par Lewis. Nous avons cependant soutenu que l'on pouvait tirer parti de l'ajout de deux nouvelles règles à ce critère minimal de pertinence contextuelle, deux règles dont l'incorporation nous fait prendre nos distances avec l'orthodoxie contextualiste. Ce sont les règles du Sujet et d'Accomplissement.

La règle du Sujet est une sorte de métarègle de pertinence contextuelle. Elle nous dit que toute possibilité qui, en vertu des autres règles, est pertinente dans le contexte *du sujet* auquel on attribue la connaissance, est pertinente dans le contexte de l'attributeur qui attribue la connaissance au sujet. Autrement dit, les standards épistémiques en place dans le contexte de l'attributeur doivent être au moins aussi exigeants et donc au moins aussi variables que ceux en place dans le contexte du sujet, ce qui n'exclut pas qu'ils puissent l'être plus. Alors que les principaux représentants de l'orthodoxie contextualiste sous-estiment – et c'est peu dire – cette suggestion, nous en faisons une condition absolument cruciale pour une analyse contextualiste satisfaisante de la connaissance. L'incorporation de cette règle du Sujet nous a permis en effet d'évacuer l'objection par les indices manqués de Schaffer, objection sur laquelle semblait jusqu'à lors devoir buter toute tentative d'analyse contextualiste en termes d'alternatives pertinentes, comme celle de Lewis. Ensuite, elle nous a permis de rendre compte, en conformité avec le verdict de l'intuition, de différents types d'exemples dans lesquels les standards épistémiques en place dans le contexte du sujet diffèrent de ceux en place dans celui de l'attributeur. En outre, elle nous a permis de rendre compte adéquatement de ce qui se passe dans certains cas de « réévaluation asymétrique », dans lesquels une personne, qui se refuse une connaissance et la refuse à une autre à un certain moment, continue à se la refuser à un moment ultérieur auquel il est pourtant prêt à l'attribuer à cette autre personne.

La règle d'Accomplissement, quant à elle, nous dit que lorsque nous nous demandons si un sujet connaît une proposition, les possibilités qui ne diffèrent de l'actualité de ce dernier que par ceci que cette proposition y est fautive sont toujours des possibilités pertinentes

dans notre contexte. Elle a pour conséquence que pour pouvoir attribuer véridiquement la connaissance à une personne, l'évidence dont elle dispose devra éliminer quelque possibilité d'erreur. Nous ne pourrions pas dire d'un sujet qu'il connaît une proposition P à moins qu'il soit en position d'exclure au moins une possibilité non-P, en l'occurrence la possibilité qui ne diffère du monde de S que par ceci que non-P. Parce qu'elle exclut la possibilité d'une connaissance sans accomplissement épistémique ou par simple ignorance, elle nous permet d'éviter le problème de la connaissance *a priori* de vérités ordinairement contingentes dont nous avons rappelé qu'il minait la solution contextualiste orthodoxe au scepticisme. Ensuite, elle est plus conforme à la notion ordinaire, commune, préthéorique, de connaissance. En outre, elle nous permet de traiter aisément les principaux types d'exemples de style Gettier que nous avons répertoriés, ainsi que l'exemple de la loterie.

Cette règle d'Accomplissement prend en charge le critère dretsken pour la pertinence d'une alternative. Nous pensons que Dretske a en effet souligné un élément tout à fait essentiel. Les possibilités qui pourraient ou auraient pu être réalisées s'il n'était pas ou n'avait pas été actuellement le cas que P sont toujours des possibilités pertinentes pour pouvoir dire d'une personne qu'elle sait que P. Notre approche se distingue cependant de celle de Dretske à deux égards au moins. Tout d'abord, Dretske ne considère comme pertinentes que ces possibilités alternatives qui ne diffèrent de l'actualité du sujet que de manière minimale, ce qui fait de son approche une approche invariantiste. Au contraire, nous pensons que le contexte dans lequel nous attribuons la connaissance à un sujet contribue à déterminer la taille de l'ensemble des possibilités qu'il devra éliminer pour que notre attribution soit véridique. Notre approche est une approche contextualiste.

Ensuite, l'approche de Dretske vise à répondre au scepticisme par un refus du principe de clôture épistémique classique, mais elle ne propose rien à la place. Or, il nous semble s'agir là d'une démarche assez radicale. Il ne suffit pas de dire que la connaissance ne pénètre pas jusqu'à chacune des implications connues d'une proposition que nous connaissons. Il faut aussi tenir et rendre compte du fait que la connaissance semble bel et bien close dans certains cas, sous certaines implications, et de l'idée commune selon laquelle nous pouvons bien étendre notre connaissance par voie d'inférence déductive. La prise en compte dans notre analyse de la règle d'Accomplissement nous a certes suggéré d'abandonner la clôture épistémique classique. Elle nous a aussi suggéré de le faire au profit d'un principe de clôture épistémique alternatif. C'est celui de clôture de la connaissance sous implication pertinente connue, dans lequel la pertinence d'une implication est toujours pertinence relativement à un monde, en l'occurrence celui du sujet dont on évalue la position épistémique : une implication est pertinente relativement à un monde, lorsque l'ensemble des possibilités qui ne diffèrent de l'actualité du sujet que par ceci que l'antécédent y est faux inclut strictement l'ensemble des possibilités qui ne diffèrent de l'actualité du sujet que par ceci que le conséquent y est faux. Notre principe affirme que nous ne pouvons dire, dans quelque contexte que ce soit, qu'un sujet S connaît une proposition qu'il sait être impliquée par une autre dont il a connaissance, qu'à condition que l'implication de Q par P soit pertinente relativement au monde de S. Cela revient à considérer, pour ainsi dire, que la connaissance d'un sujet S est close sous une implication connue de Q par P seulement si le conditionnel contrefactuel 'Si ce n'était pas le cas que P, alors ce ne serait pas le cas que Q' est vrai au monde de S – où le conditionnel est interprété par nous plus volontiers en termes de diffé-

rence minimale qu'en termes de similarité globale et dans une lecture somme toute intuitive de la différence minimale.

Notre défense de ce principe tenait essentiellement en quatre points, tournant autour de la même idée : notre principe permet de refléter la manière dont, et dans quelles limites nous pouvons étendre inférentiellement nos connaissances. Il permet de rendre compte du verdict de l'intuition non seulement dans les cas où la connaissance nous apparaît intuitivement ouverte, mais aussi dans les cas où elle nous apparaît intuitivement close sous une certaine implication. Ensuite, il nous permet d'expliquer pourquoi certains arguments philosophiques – comme la Preuve qu'il y a un monde extérieur de Moore ou comme celui qui sert de base au paradoxe de McKinsey à propos du rapport entre accès privilégié et externalisme du contenu – nous paraissent en définitive si peu probants. De plus, il nous permet d'évacuer certaines formes inacceptables d'omniscience auxquelles nous engage l'acceptation de principes de clôture épistémiques manifestement trop forts comme celui de clôture sous implication nécessaire adopté par Lewis. Enfin, il nous permet d'apporter une solution à l'énigme de Kripke pour la clôture épistémique et d'expliquer pourquoi certaines implications peuvent nous servir à étendre nos connaissances et d'autres pas, sans avoir à recourir pour cela à une distinction comme de Sorensen/Hawthorne entre une forme de connaissance « robuste » et une forme de connaissance « médiocre ».

Nous avons donc à notre disposition une analyse vériconditionnelle de la connaissance que l'on peut formuler ainsi :

Une phrase de la forme 'S sait que P' est vraie à un monde $W_{@}$ dans un contexte C, si et seulement si l'évidence dont dispose S à $W_{@}$ élimine toute possibilité non-P qui est pertinente dans C en regard de P en vertu des règles suivantes :

(Actualité) La possibilité $W_{@}$ est pertinente dans C en regard de P,

(Attention) Toute possibilité qui n'est pas ignorée dans C y est pertinente en regard de P,

(Sujet) Toute possibilité qui est pertinente en regard de P dans le contexte C^* dont S est le locuteur, est une possibilité qui est pertinente dans C en regard de P,

(Accomplissement) Les possibilités qui ne diffèrent de $W_{@}$ que par ceci que non-P sont pertinentes dans C en regard de P.

Nous avons également à notre disposition le principe de clôture qui va avec cette analyse et que l'on peut formuler comme suit :

Une phrase de la forme 'Si S sait que P et S sait que P implique Q, alors S sait que Q' est vraie à un monde W (dans un contexte C), si et seulement si P implique Q de manière pertinente relativement à W, c'est-à-dire si et seulement si l'ensemble des possibilités qui ne diffèrent de W que par ceci que non-P inclut strictement l'ensemble des possibilités qui ne diffèrent de W que par ceci que non-Q.

On voit aisément comment cette analyse et ce principe nous permettent de fonder une approche contextualiste qui certes prend ses distances par rapport à l'orthodoxie contextua-

liste mais dont nous allons voir qu'elle est, de ce fait, plus à même de satisfaire le double critère avancé plus haut pour une solution satisfaisante au paradoxe sceptique.

Tout d'abord, l'approche que suggère notre analyse de la connaissance se distingue de celle du contextualisme orthodoxe en ceci qu'elle affirme que la première composante du paradoxe sceptique est vraie dans tout contexte, philosophique ou ordinaire. Dans tout contexte, la phrase 'Nous ne savons pas que non-SK' est vraie. C'est la règle d'Accomplissement qui permet de fonder cette affirmation. Si une connaissance anti-sceptique devait être possible, il devrait s'agir, par définition, d'une connaissance sans accomplissement épistémique, une connaissance qui ne requiert pas d'élimination par l'évidence. Notre règle d'Accomplissement interdit une telle possibilité. Elle nous dit en effet que les possibilités qui ne diffèrent de l'actualité du sujet que par la valeur de vérité d'une proposition sont des possibilités pertinentes pour une attribution véridique à ce sujet de la connaissance de cette proposition. Considérons l'hypothèse sceptique des cerveaux dans la cuve. Pour que, dans un contexte, nous puissions compter comme ayant connaissance de sa fausseté, il faudrait que l'évidence dont nous disposons élimine toute possibilité pertinente dans laquelle nous ne sommes pas des cerveaux dans une cuve. Or, la règle d'Accomplissement garantit que l'ensemble de ces possibilités ne sera pas vide. Parmi celles-ci, on trouvera les possibilités qui ne diffèrent de notre actualité que par ceci que nous y sommes des cerveaux dans une cuve. Or, notre évidence n'élimine pas une telle possibilité dans laquelle, par hypothèse, notre évidence ne différera pas de celle dont nous disposons actuellement. Donc, quel que soit le contexte, nous n'y comptons pas comme ayant connaissance de n'être pas des cerveaux dans une cuve. Ainsi, contrairement au contextualisme orthodoxe, nous affirmons *l'impossibilité* d'une connaissance anti-sceptique.

Le principe de clôture sous implication pertinente connue distingue encore notre approche de celle du contextualisme orthodoxe en ceci qu'elle affirme que la seconde composante du paradoxe sceptique est fausse dans tout contexte, qu'il soit ordinaire ou philosophique. Dans tout contexte, la phrase 'Si nous savons que O implique non-SK, alors si nous savons que O, alors nous savons que non-SK' est fausse. Notre principe de clôture nous dit en effet que la connaissance n'est close sous une implication que si elle est pertinente relativement au monde en regard duquel la position épistémique du sujet est évaluée par l'attributeur du contexte. Or, considérons la proposition ordinaire que nous avons des mains et à nouveau l'hypothèse sceptique des cerveaux dans la cuve. En vertu du principe en question, pour que nous puissions compter comme ayant connaissance de n'être pas des cerveaux dans une cuve dans un contexte où nous comptons déjà comme ayant connaissance d'avoir des mains, il faudrait qu'avoir des mains implique de n'être pas un cerveau dans une cuve de manière pertinente relativement à notre monde. Pour que ce soit le cas, il faudrait que l'ensemble des mondes qui ne diffèrent du nôtre que par ceci que nous y sommes des cerveaux dans une cuve soit strictement inclus dans l'ensemble des mondes qui ne diffèrent du nôtre que par ceci que nous n'y avons pas de mains. Or, cette condition n'est pas satisfaite.

Notre actualité est en effet une possibilité dans laquelle nous avons effectivement des mains et dans laquelle ceux qui n'ont pas de mains ne sont pas des cerveaux dans une cuve, mais des cerveaux dans des corps auxquels il manque des mains et qui ont autre chose à la place, des moignons, des crochets, des mains artificielles, etc. Dire que notre actualité est une telle possibilité n'est pas quelque chose que le sceptique pourra nous reprocher. Le

sceptique ne dit pas que nous n'avons pas de mains et son argument ne vise pas à établir que nous n'en avons pas, mais simplement à établir que nous ne savons pas et ne pouvons pas savoir que nous en avons. Il ne nie pas que notre actualité soit une possibilité tout à fait ordinaire, non sceptique, mais fait simplement valoir que pour autant que nous sachions, compte tenu de l'évidence dont nous disposons, notre actualité pourrait être une possibilité bien différente, une possibilité sceptique. Le sceptique nous dit juste que nous ne savons pas que nous avons des mains ou que le monde est actuellement tel ou tel, pas que nous n'avons pas de mains ni que le monde est autrement que ce qu'il est actuellement.

Cela étant dit, on remarque que les mondes qui ne diffèrent du nôtre que par ceci que nous n'y avons pas de mains n'incluent aucun monde dans lequel nous sommes des cerveaux dans une cuve. Dans les mondes qui ne diffèrent du nôtre que par ceci que nous y sommes des cerveaux dans une cuve, nous n'avons pas de mains certes, mais nous n'avons pas non plus de moignons, de crochets, de mains artificielles, etc. Aucun de ces mondes cuviens n'est un monde qui ne diffère du nôtre que par ceci que nous n'y avons pas de mains. Ils diffèrent du nôtre par beaucoup plus que cela, comme par exemple par le fait que des savants y disposent de la technologie idoine et y sont assez fous pour encaver des cerveaux. Donc, même si avoir des mains implique bien nécessairement de n'être pas des cerveaux dans une cuve, cette implication n'est pas pertinente relativement à notre monde. Par conséquent, il n'y a aucun contexte dans lequel notre connaissance pourrait être close sous cette implication. Ainsi, contrairement au contextualisme orthodoxe, nous affirmons la possibilité d'une connaissance ordinaire sans connaissance anti-sceptique.

L'affirmation de la possibilité d'une connaissance ordinaire n'est pas un point par lequel nous prenons nos distances par rapport à l'orthodoxie contextualiste. On doit attendre de toute solution contextualiste au paradoxe sceptique qu'elle garantisse que la troisième composante du paradoxe sceptique peut être vraie en contexte ordinaire et fautive en contexte philosophique. Un tel résultat est aisément obtenu dans notre analyse. Considérons à nouveau la proposition ordinaire que nous avons des mains. Selon notre analyse de la connaissance, il y aura une base de possibilités qui, d'un contexte à un autre, ordinaire ou philosophique, resteront pertinentes pour pouvoir nous attribuer véridiquement la connaissance d'avoir des mains. Ce sont les possibilités rendues pertinentes par la règle d'Accomplissement, en l'occurrence celles qui ne diffèrent de notre actualité que par ceci que nous n'y avons pas des mains. Or, ces dernières n'incluent aucune possibilité dans le genre de celles mises en avant par le sceptique, aucune possibilité d'erreur massive comme celle des cerveaux dans la cuve. Ce sont toutes des possibilités dans lesquelles nous sommes des cerveaux non coupés du reste du corps qui va avec, dépourvus de mains certes mais ayant autre chose à la place comme des mains artificielles, des moignons, des crochets, etc. et éventuellement dépourvus de bras. Ces possibilités déterminées par la règle d'Accomplissement seront des possibilités pertinentes dans n'importe quel contexte, ordinaire ou philosophique. Bien entendu, notre actualité étant ce qu'elle est et dans la mesure où nous sommes à la fois sujets et attributeurs dans le contexte, ce n'est ni la règle du sujet, ni celle d'Actualité qui fera la différence d'un contexte à l'autre dans la taille de l'ensemble de pertinence. Ce sera la règle d'Attention.

À supposer que nous soyons dans un contexte ordinaire où nous ignorons toutes les possibilités en dehors de celles rendues pertinentes par la règle d'Accomplissement, seules ces dernières devront être éliminées par notre évidence pour que nous puissions prétendre

véridiquement à la connaissance d'avoir des mains. Dans un tel cas, la règle d'Attention n'ajoute rien au travail effectué par celle d'Accomplissement. Les possibilités rendues pertinentes par l'une et par l'autre coïncideront. Or, aucune de ces possibilités ne sera exactement semblable à notre actualité en regard de l'évidence dont nous disposons. Avoir nos mains et être né sans, cela fait une différence du point de vue de notre expérience visuelle. Avoir nos mains et avoir des mains artificielles, même parfaitement imitées, cela fait une différence du point de vue de notre expérience sensori-motrice et kinesthésique. Avoir toujours nos mains et les avoir perdues dans un accident, cela fait une différence du point de vue de nos souvenirs du bon vieux temps. Etc. Autrement dit, notre évidence éliminerait toutes les possibilités qui sont pertinentes dans ce contexte en regard de la proposition que nous avons des mains, et nous compterions comme ayant connaissance d'en avoir.

À supposer par contre que nous soyons dans un contexte philosophique où nous n'ignorons pas une possibilité d'erreur massive comme celle des cerveaux dans la cuve, la règle d'Attention viendrait ajouter cette dernière à la base des possibilités déjà rendues pertinentes par la règle d'Accomplissement. Notre évidence devra alors éliminer cette possibilité supplémentaire pour que nous puissions prétendre véridiquement, dans ce contexte, à la connaissance d'avoir des mains. Or, par hypothèse, toute notre évidence ne l'élimine pas. Dans un tel contexte philosophique, nous ne compterions donc pas comme ayant connaissance d'avoir des mains. Notre analyse de la connaissance prédit donc que nous dirions quelque chose de faux par la phrase 'Nous savons que nous avons des mains' si nous le disons dans un contexte philosophique, mais que nous dirions quelque chose de vrai par cette même phrase dans certains contextes ordinaires au moins.

Si l'on se rapporte à notre critère pour une solution satisfaisante au paradoxe sceptique, on s'aperçoit qu'il est satisfait par notre analyse contextualiste hétérodoxe de la connaissance. Elle nous permet de rendre compte de l'observation de l'acceptabilité relative de nos prétentions à la connaissance ordinaire et de rendre compte de l'observation de l'inacceptabilité absolue de toute prétention à la connaissance anti-sceptique. D'une part, si nous jugeons peu acceptable pour quelqu'un de s'attribuer la connaissance de la fausseté d'hypothèses sceptiques bien formulées quel que soit son contexte d'attribution, c'est tout simplement parce qu'il n'y a aucun contexte dans lequel il pourrait s'attribuer véridiquement une telle connaissance. D'autre part, si nous jugeons tout à fait acceptable pour quelqu'un de s'attribuer la connaissance de la vérité de propositions ordinaires dans certains contextes et inacceptable de se l'attribuer en contexte philosophique, c'est tout simplement parce qu'en contexte ordinaire, cette personne peut se l'attribuer de manière véridique tandis qu'en contexte philosophique, elle ne pourrait pas le faire. Il semble ainsi que nous disposons d'une solution satisfaisante au paradoxe sceptique, ainsi que d'une réponse à l'argument sceptique.

Notre réponse au scepticisme est contextualiste, parce que nous disons qu'un invariantiste sceptique a tort de penser que la conclusion de l'argument sceptique est vraie dans n'importe quel contexte : elle est vraie en contexte philosophique mais pas en contexte ordinaire. Notre réponse contextualiste au scepticisme est hétérodoxe, parce que le contextualisme orthodoxe a tort de penser que les prémisses de l'argument sceptique sont toutes les deux vraies en contexte philosophique et uniquement en contexte philosophique : la première prémisse est vraie dans tout contexte, ordinaire ou philosophique, et la seconde prémisse n'est vraie dans aucun contexte, ni ordinaire ni philosophique.

Il nous reste encore un dernier point à aborder, afin que notre approche du scepticisme soit complète. Si celle-ci est correcte, alors il ne devrait y avoir aucune tension entre notre inclination à nous attribuer la connaissance d'un grand nombre de choses en contexte ordinaire et le caractère irrésistible de la conclusion de l'argument sceptique à l'effet que nous ne savons aucune de ces choses. Comment dès lors expliquer la perplexité dans laquelle nous laisse la confrontation avec le scepticisme ?

La réponse la plus naturelle à cette question, si l'on est contextualiste, est de dire que le fait que nous soyons prêts à nous attribuer la connaissance d'un grand nombre de choses d'une part, et le fait que nous soyons amenés à admettre que nous ne savons peut-être aucune de ces choses d'autre part, nous apparaissent effectivement incompatibles entre eux, même si en réalité ils ne le sont pas. Nous nous trompons simplement sur le contenu des expressions de connaissance au travers desquelles nous pensons notre position épistémique et dont nous ignorons ordinairement la sensibilité contextuelle.

Nous avons vu qu'une telle réponse posait problème dans le cadre de l'orthodoxie contextualiste. Nous nous sommes interrogés sur le mécanisme linguistique par lequel le terme de connaissance induisait la sensibilité contextuelle des phrases dans lesquelles il intervient et nous avons envisagé les deux options orthodoxes majeures, celle de l'indexicalité classique – comprise sur la base de la distinction de Kaplan entre caractère et contenu et celle de la relativité implicite – comprise sur le modèle des constituants inarticulés de Perry. Ces deux options devaient faire face à une objection de Schiffer, l'objection par la théorie de l'erreur : un locuteur ordinairement compétent ne peut pas ignorer la sensibilité contextuelle des expressions qu'il utilise dans les cas de référence en matière d'indexicalité classique (comme 'Je') et de relativité implicite (comme 'Il pleut'). Nous avons admis le caractère décisif de cette objection à l'encontre des deux hypothèses contextualistes orthodoxes, mais pas à l'encontre de l'hypothèse contextualiste en général. Nous avons soutenu qu'une théorie contextualiste des phrases de connaissance devait répondre à la question du mécanisme sémantique de manière non orthodoxe, par une hypothèse comme celle de la relativité cachée.

Dans cette hypothèse, la sensibilité contextuelle des expressions de connaissance ne nous est pas connue de la même manière que l'indexicalité classique ou la relativité implicite d'autres expressions du langage peuvent nous être connues. Alors que la connaissance de la sensibilité contextuelle de ces dernières est constitutive de notre maîtrise linguistique de telles expressions, la connaissance de la sensibilité contextuelle des expressions de connaissance relève d'une découverte philosophique dont nous fait part le contextualisme. Leur sensibilité contextuelle a pour principal précédent l'exemple d'une phrase comme 'C'est l'hiver'. On peut en rendre compte dans un modèle de constituant inarticulé à la Perry. Il suffit de dire que certains constituants du contenu peuvent non seulement être inarticulés mais aussi être « cachés », au sens où la compétence dans l'usage d'expressions ayant ce contenu n'implique pas qu'un locuteur compétent soit informé de la présence de ces constituants. De même que nous pouvions exprimer une proposition vraie par un usage de 'C'est l'hiver' avant que d'avoir été informés du fait que l'hémisphère de référence dans notre contexte d'usage entrainait dans les conditions de vérité d'une telle phrase, de même nous pouvons exprimer une proposition vraie par un usage de 'Je sais que P' même si nous ne sommes pas informés que le standard épistémique de référence dans notre contexte entre dans les conditions de vérité d'une telle phrase. Une telle information n'est pas cons-

titutive de notre maîtrise linguistique de ces expressions mais fait l'objet d'une authentique découverte. De la même manière que notre instituteur nous a appris la relativité des saisons à un hémisphère, relativité qui a fait l'objet d'une découverte empirique, de la même manière, le philosophe contextualiste nous apprend la relativité de la connaissance à un standard contextuellement pertinent, relativité qui fait l'objet d'une découverte philosophique.

Nous avons soutenu que, comprise sur le modèle de la relativité cachée, une phrase de connaissance peut tout à fait être énoncée de manière compétente par un locuteur, même s'il n'est pas informé de la sensibilité contextuelle des phrases de ce type. Lorsque c'est le cas, non seulement celui-ci n'a pas d'accès cognitif au contenu de ses propres énoncés de connaissance mais en outre, il n'a pas nécessairement d'accès cognitif à l'identité, à la différence ou la compatibilité entre le contenu de divers énoncés de connaissance. L'objection de Schiffer par la théorie de l'erreur est levée et l'on a ainsi tout ce qu'il faut, sémantiquement parlant, pour expliquer l'apparence d'incompatibilité qui nous rend si perplexes face à l'argument sceptique. La relativité contextuelle cachée des phrases de connaissance nous échappe d'ordinaire. C'est pourquoi, bien que 'Je sais que j'ai des mains' exprime en contexte ordinaire une proposition vraie et compatible avec la proposition vraie exprimée en contexte philosophique par la conclusion de l'argument sceptique 'Je ne sais pas que j'ai des mains', cette compatibilité peut nous échapper. D'où notre perplexité toute naturelle face à l'argument sceptique.

Cette perplexité est exactement ce à quoi l'on doit s'attendre si le contextualisme a raison. Car s'il a raison, on ne doit pas s'attendre à ce que chacun puisse aisément s'en rendre compte indépendamment de toute investigation philosophique de sa part sur la connaissance et le discours sur la connaissance. A notre avis, si l'hypothèse contextualiste est vraie, son véritable statut doit être précisément celui d'une découverte proprement philosophique. Car il doit y avoir des découvertes proprement philosophiques. S'il en allait autrement, s'il ne s'agissait que de réveiller des « vérités » qui sommeillent en nous depuis toujours, la philosophie ne serait que d'un intérêt limité. Le scepticisme, quant à lui, ne fait qu'exploiter, au travers des arguments qu'il nous invite à considérer, cette vérité philosophique de la relativité contextuelle des standards épistémiques et ce faisant, il nous donne l'occasion de la découvrir.

Annexes

Annexe 1. Un exemple de scepticisme quant à la justification : l'argument de la régression à l'infini

Si l'on pense que la connaissance implique la justification, alors (tout argument proposé en faveur de) le scepticisme quant à la justification est indirectement (un argument en faveur de) un scepticisme quant à la connaissance. Pour illustrer ce point sur le rapport entre scepticisme quant à la connaissance et scepticisme quant à la justification, on peut considérer l'un des arguments sceptiques qui, avec celui qui nous intéresse, l'argument « par l'ignorance » ou « par la clôture épistémique », est l'un des plus célèbres et des plus étudiés, à savoir l'argument « par la régression à l'infini », encore connu sous le nom de « Trilemme d'Agrippa ».

Cet argument sceptique est en tant que tel un argument en faveur du scepticisme quant à la justification. Il peut toutefois aisément être formulé de manière à valoir comme un argument en faveur du scepticisme quant à la connaissance, en partant du principe que la connaissance est une forme de croyance justifiée. Ce principe étant supposé en place, on peut produire un argument de la régression à l'infini pour la connaissance, qui s'appuie sur des considérations liées à la structure de la justification épistémique. En nous inspirant de Williams (1999, p. 139), on peut alors formuler l'argument en question de la manière suivante. À supposer que j'asserte une proposition P quelconque et que je crois connaître que c'est le cas que P, vous êtes en droit de me demander *comment* je le sais, autrement dit, ce qui me permet de dire ou me justifie à croire que c'est le cas que P. Je vous produirai alors quelque raison que je considérerai comme suffisamment « bonne » pour croire que P (« l'évidence », le « bon sens », l'expérience, la logique, etc.) en faisant une nouvelle assertion Q₁. Votre question peut alors être renouvelée : qu'est-ce qui me permet de dire ou me justifie à croire que Q₁ ? Je pourrai, pour y répondre, faire l'assertion supplémentaire que Q₂, qui à son tour pourra demander une justification, et ainsi de suite. Car si l'exigence de justification peut toujours être renouvelée de la sorte, il n'en reste pas moins que dans la pratique, nous finissons toujours par mettre un terme à nos tentatives de fournir une justification. Comme le remarque Williams (*ibid.*), le sceptique peut alors nous reprocher d'être simplement à court d'idées. C'est pourquoi, s'il faut bien que la régression de la justification s'arrête quelque part, encore faut-il savoir comment il convient d'y mettre un terme et où l'arrêter.

Il semble que l'on ait le choix entre trois grandes options dès lors que nous nous engageons dans une tentative de justification d'une croyance ou assertion de référence, selon que l'on accepte ou non l'idée d'une régression à l'infini : (1) Ou bien on continue à proposer une justification pour chaque nouvelle assertion et alors on s'engage dans une régression à l'infini, (2) ou bien on refuse à une certaine étape de justifier une assertion, et alors on fait une assertion dogmatique, (3) ou bien on justifie, à une certaine étape, une assertion par une assertion déjà précédemment effectuée, et alors on raisonne en cercle. Aucune de ces options n'est, à première vue, très attractive. La conclusion que l'on pourrait en tirer est que le concept de justification est vide. C'est le « Trilemme d'Agrippa » dont Sextus Empiricus nous donne l'une des premières versions connues (*Esquisses Pyrrhoniennes* I, 164-9).

Il est tentant, et d'ailleurs courant dans la littérature, d'assimiler la position sceptique à la première option, celle de la régression. C'est une manière inexacte de voir les choses. Il ressort clairement des écrits de Sextus Empiricus, que pour le sceptique (pyrrhonien en l'occurrence), aucune des trois options mentionnées n'est plus tenable qu'une autre. Pour le sceptique, d'une part, chaque assertion censée justifier une assertion de référence doit elle-même être justifiée, ce qui signifie qu'il ne peut y avoir de justification sur la base de pures assomptions dogmatiques et que l'on ne peut pas raisonnablement souscrire à l'option (2). D'autre part, pour le sceptique, le raisonnement en cercle, impliquant qu'une affirmation puisse se justifier indirectement elle-même, est clairement le lieu d'une erreur de raisonnement qui consiste à considérer une seule et même assertion à la fois comme prémisses et comme conclusions, ce qui rend l'option (3) également inacceptable (plus d'un point de vue dialectique que logique sans doute, puisque l'inférence de P à partir de P est évidemment valide). L'option (1) n'est pas plus tenable que les deux autres pour le sceptique, l'idée n'étant pas seulement que chaque justification en appelle une autre, mais « qu'aucune assertion n'est en

définitive justifiée à un quelconque degré, à moins, *per impossibile*, de parcourir auparavant une série infinie de justifications préalables » (Williams *idem*). C'est pourquoi il importe de distinguer cette option de la régression de la position sceptique. Peu d'auteurs contemporains acceptent cette option de la régression. On peut considérer que « l'infinisme » de Klein (1998, 1999, 2003) en est une version.

On range dans la seconde option ce que l'on appelle en philosophie de la connaissance contemporaine le « fondationnalisme » qui, *grosso modo* affirme qu'une assertion ou une croyance que P peut être justifiée de deux façons : (i) elle peut être une croyance « fondationnelle » et ne reposer elle-même sur aucune autre croyance, ou (ii) elle peut, en tant que croyance « dérivée », être justifiée sur la base d'une croyance « fondationnelle ». Typiquement, ce qui fait le caractère « fondationnel » ou « basique » d'une croyance sera son caractère « évident », « indubitable », ou « auto-justifiant ». C'est le cas du *cogito* chez le rationaliste cartésien, mais aussi de l'appel à l'évidence sensible chez les empiristes (je ne peux pas me tromper sur le fait que j'ai telle ou telle sensation, bien que je puisse me tromper sur son contenu). On a alors affaire à une conception internaliste de la justification. On trouve cependant des auteurs qui accordent le statut de croyance fondationnelle à des croyances ayant une justification ou garantie externe, comme la fiabilité du processus de formation de croyance. Ce sont des auteurs comme Chisholm (1981), Armstrong (1973) ou Goldman (1979) par exemple. Quelle que soit sa position sur la nature de la justification épistémique, le fondationnaliste cherchera à tourner la menace de la régression à son avantage, par un argument dans le genre du suivant. Si toute croyance justifiée ne pouvait l'être que, et pouvait l'être toujours par inférence à partir d'une autre croyance justifiée, il y aurait une régression à l'infini ; or, dans la mesure où il ne peut y avoir une telle régression, il doit y avoir des croyances qui ne sont pas justifiées par référence à quelque croyance justifiée additionnelle. Ces croyances sont donc non inférentiellement justifiées, elles sont fondationnelles au sens où elles servent de support de justification pour toute autre croyance. Pour le fondationnaliste, seule cette option peut nous permettre d'échapper à la conclusion sceptique selon laquelle aucune croyance n'est jamais justifiée.

La troisième option est associée à ce que l'on appelle le « cohérentisme », qui soutient qu'une croyance ou assertion est justifiée lorsqu'elle est cohérente avec tout ou partie du système de croyances du sujet. Comme le fondationnalisme, le cohérentisme conçoit la justification comme une relation entre des croyances. Cependant, il ne conçoit pas cette dernière comme une relation hiérarchique mais comme « une relation horizontale de cohérence entre les croyances » (Engel 2000, p. 72). Une croyance donnée n'est justifiée qu'en tant qu'elle relève d'un système cohérent de croyances dans un sens à spécifier de « cohérente » (suffit-il qu'une croyance ne contredise pas d'autres croyances pour être justifiée, ou alors des conditions plus positives doivent-elles être satisfaites concernant le rapport de justification entre croyances, comme une confirmation ou corroboration, etc. ?). La justification peut être comprise dans un sens faible si l'on pense que seule une partie propre de l'ensemble des croyances intervient dans la justification d'une croyance donnée, ou dans un sens fort si cette justification prend en compte l'ensemble des croyances du sujet. Elle peut être envisagée dans un rôle positif ou négatif selon que l'on pense qu'elle requiert de bonnes raisons pour accepter une croyance ou que l'on pense qu'elle se contente d'une absence de raisons de croire le contraire. Ici encore, la menace de la régression à l'infini est tournée à l'avantage du cohérentisme, cette fois par un raisonnement comme le suivant. On ne peut pas accepter la régression à l'infini, mais on ne peut pas non plus accepter l'idée d'une justification ultime de nos croyances sous peine d'être accusé d'arrêter arbitrairement la régression ; on doit donc admettre une conception circulaire de la justification, selon laquelle une croyance donnée ne peut être justifiée que par son inscription dans un système cohérent de croyances. C'est une position que l'on trouve défendue, dans la littérature contemporaine, par Bonjour (1985). Une bonne introduction aux mérites et limites relatifs du cohérentisme et du fondationnalisme en tant que manières de concevoir la structure inférentielle de la justification est dans Fumerton (1995).

Chacune des trois options non sceptiques (fondationnaliste, cohérentiste et infinitiste) admettent que la notion de justification épistémique a un sens et qu'elle a une structure inférentielle. Le sceptique admet que si la justification épistémique a un sens, alors elle doit avoir une structure inférentielle, et de l'élimination des trois options non sceptiques quant à cette structure, il tire comme

conclusion que la justification n'est qu'une illusion, qu'il s'agit d'un concept vide. Le caractère insatisfaisant des options non sceptiques du Trilemme constitue l'argument sceptique de la régression à l'encontre de la justification.

Or, si l'on suppose que la connaissance implique la justification, la conclusion indirecte qu'un sceptique quant à la connaissance peut tirer de cet argument par la régression est que nous n'avons jamais qu'une illusion de connaissance. La connaissance est un concept aussi vide que peut l'être celui de justification.

Il est à noter également que certains auteurs se rattachent à une position qu'ils qualifient eux-mêmes de « contextualiste » et dont ils pensent qu'elle est à même de répondre à l'argument sceptique par la régression. Pour distinguer ce genre de réponse du « contextualisme sémantique » (Pritchard 2002c) ou « conversationnel » (Brendel & Jäger 2005) qui est celui dont il est question dans le corps de ce travail, on parle parfois de « contextualisme inférentiel » (Pritchard 2002c). Il s'agit en effet d'une position quant à la structure de la justification et de la connaissance, et non quant aux conditions de vérité pour une attribution véridique de connaissance. Pour se faire une idée plus précise de cette forme de contextualisme, on pourra se reporter à Annis (1978), Airaksinen (1982), Barke (2005), Brady (1998), Grundman (2005), Henderson (1994), Hofmann (2005), Williams (1991, 2005).

Annexe 2. Connaissance ordinaire et vérités ordinairement contingentes

La notion de « connaissance ordinaire » que nous présentons, dans le chapitre 1, de manière assez brève, peut être un peu mieux cernée si l'on s'intéresse au genre de vérités qui sont susceptibles d'en faire l'objet. De ce point de vue, la « connaissance ordinaire » relève de ce genre de connaissance qui a trait à ce que nous appellerons des « vérités ordinairement contingentes ». Pour comprendre ce point, procédons par étapes.

Lorsqu'un sujet connaît une proposition, cette proposition ne peut pas manquer d'être vraie. Parmi la totalité des propositions vraies, on opère communément une distinction métaphysique entre les propositions qui sont vraies ou fausses de manière nécessaire, et celles qui ne le sont que de manière contingente. La valeur de vérité des premières est la même dans tous les mondes possibles, celle des secondes n'est pas constante à travers tous les mondes possibles. Une proposition contingente, lorsqu'elle est vraie, est possiblement fausse (elle est fausse dans quelque monde possible distinct du monde actuel). Une proposition nécessaire, lorsqu'elle est vraie, est impossiblement fausse (elle est vraie dans tous les mondes possibles). Les vérités logiques et mathématiques sont typiquement considérées comme relevant de cette classe de propositions. Ce que nous appelons la « connaissance ordinaire » porte uniquement sur des vérités contingentes, mais pas n'importe lesquelles. Elle porte plus spécifiquement sur des vérités qui sont « profondément contingentes ». Pour comprendre de quoi il s'agit, on peut partir d'une autre distinction commune, épistémologique cette fois, celle entre connaissance *a posteriori* et connaissance *a priori*, entre connaissance issue de l'expérience et connaissance indépendante de l'expérience. Il existe une littérature plus qu'abondante sur la distinction *a priori/a posteriori* en philosophie de la connaissance, et loin de nous l'idée de l'aborder dans le détail, ce qui nous mènerait trop loin de notre sujet (un état des lieux récent des débats auxquels cette distinction donne lieu se trouve dans Boghossian & Peacocke 2000). Pour notre propos du moment, nous nous contenterons de faire, sur cette distinction, la remarque suivante.

Ce serait aller bien vite que de penser que la distinction *a priori/a posteriori* coïncide exactement avec celle entre vérités nécessaires et vérités contingentes, et de penser que les premières peuvent faire l'objet d'une connaissance *a priori*, alors que les secondes ne peuvent nous être connues qu'*a posteriori*. Dans une telle perspective, une proposition vraie ne pourrait pas être à la fois contingente et connaissable *a priori*. Il semble pourtant qu'il y ait des cas de vérités contingentes pouvant faire l'objet d'une connaissance *a priori*. Un exemple bien connu est celui de la proposition que le mètre étalon conservé à Paris fait un mètre de long. Cette proposition semble être contingente, puisqu'il semble que nous puissions envisager des mondes possibles dans lesquels elle serait fausse, par exemple des mondes dans lesquels le mètre étalon ne fait pas un mètre de long mais plus (sous l'effet de la chaleur notamment). Pourtant, dans la mesure où c'est le mètre étalon qui définit la longueur du mètre, il semble également que l'on puisse connaître cette proposition de manière purement *a priori*. Un autre exemple tentant de proposition *a priori* contingente est celui d'une proposition dans le genre de celle exprimée par la phrase « Si quelque chose est le seul et unique F, alors le F actuel est F ». Hormis ces deux genres d'exemples que l'on peut trouver chez Kripke (1980), d'autres ont pu être proposés comme des exemples de propositions contingentes *a priori*, parmi lesquelles « Je suis ici maintenant » (Kaplan 1989), ou « J'existe » (Kitcher 2000).

On peut envisager, en tous cas de manière non déraisonnable, que certaines vérités contingentes au moins puissent être connues *a priori*. Cependant, on ne peut pas vraisemblablement généraliser ce résultat et affirmer, de n'importe quelle proposition contingente, qu'elle nous soit connaissable *a priori*. Il conviendrait donc de distinguer entre deux façons dont une proposition vraie pourrait être contingente, l'une qui n'autoriserait pas que nous puissions en connaître la vérité de manière *a priori*, l'autre qui autoriserait une telle possibilité. Une telle distinction a été suggérée par Evans (1985), et reprise récemment par Hawthorne (2002b), à savoir celle entre vérités « superficiellement contingentes » et vérités « profondément contingentes ». Evans et Hawthorne caractéri-

sent ces deux types de contingences, *grosso modo*, de la manière suivante. Une proposition vraie est « superficiellement contingente », quand, par le simple fait de comprendre l'énoncé qui l'exprime, une personne reconnaît, ou du moins est en position de reconnaître, qu'elle est possiblement fausse, et sait à quelles conditions elle est actuellement vraie. Une proposition vraie, quant à elle, est « profondément contingente », lorsque le fait pour quelqu'un de comprendre la phrase qui l'exprime ne suffit pas à garantir qu'elle soit actuellement vraie et à lui faire reconnaître que c'est le cas. Cette distinction est certainement loin de couvrir tous les cas de vérités contingentes, et appelle des modifications et des améliorations. Elle se révèle néanmoins utile, en l'état, pour amener à cerner un peu mieux ce que nous entendons par « connaissance ordinaire ».

Evans admet la possibilité d'une connaissance *a priori* superficiellement contingente. Il semble qu'une telle possibilité soit en effet illustrée dans un cas comme le suivant, fort bien connu par ailleurs. La référence de 'Julius' étant supposée fixée par la description définie 'l'inventeur du zip', la phrase 'Si l'inventeur du zip est chauve, alors Julius est chauve', ou la phrase 'Si quelqu'un est seul à avoir inventé le zip, alors Julius a inventé le zip' expriment des propositions dont la vérité est connaissable *a priori*, sans consultation de l'expérience. Ces propositions sont des propositions contingentes, et plus particulièrement des propositions superficiellement contingentes. Quiconque comprend ces phrases, et donc est sémantiquement compétent dans son usage du nom propre 'Julius', reconnaît qu'elles sont possiblement fausses. En l'occurrence, elles sont fausses dans un monde où l'inventeur du zip n'est pas Julius. Un tel locuteur sait à quelles conditions ces phrases sont actuellement vraies. Il sait que la première exprime une proposition vraie au monde actuel si la phrase 'Si l'inventeur du zip est chauve, alors l'inventeur du zip est chauve' y est vraie. Il sait que la seconde exprime une proposition vraie au monde actuel si la phrase 'Si quelqu'un est seul à avoir inventé le zip, alors l'unique inventeur du zip a inventé le zip' y est vraie¹⁵². Donc, il semble que l'on puisse admettre, avec Evans et Hawthorne, qu'une vérité contingente peut faire l'objet d'une connaissance *a priori*, pourvu qu'il s'agisse d'une vérité superficiellement contingente. Dans un tel cas, en effet, la vérité de la proposition en question n'est pas établie par la consultation de l'expérience, ou par une quelconque investigation empirique de ce qu'il y a dans l'environnement. Sa vérité est garantie par la simple compétence sémantique vis-à-vis de la phrase qui l'exprime, et c'est en ce sens qu'elle peut être connue *a priori*¹⁵³.

Par contre, que nous avons des mains, ou que notre exemplaire des *Contes du chat perché* se trouve sur la commode, ne constituent pas des propositions dont la vérité nous est garantie sémantiquement. Une personne comprenant les phrases qui les expriment ne peut pas, sur la base de cette seule compréhension, reconnaître l'existence effective d'états de choses appropriés qui les rendent vraies. Ce sont des vérités profondément contingentes. Evans juge absurde de penser que l'on pourrait en avoir une connaissance *a priori*, celles-ci ne pouvant, selon lui, être connues qu'*a posteriori*. Le verdict d'Evans semble correct, en tous cas, si l'on considère la proposition d'avoir des mains, ou d'avoir son exemplaire des *Contes du chat perché* sur la commode. Il importe cependant d'y mettre un petit bémol. Car refuser la possibilité d'une connaissance *a priori* profondément contingente, sous prétexte que nous n'avons aucune garantie sémantique de la vérité d'une proposition profondément contingente, reviendrait à suggérer une réduction de l'ensemble des propositions connaissables *a priori* à l'ensemble de celles dont la vérité est garantie sémantiquement. Or, dans la mesure où il est reconnu, par ceux qui admettent la distinction entre vérités *a priori* et vérités *a posteriori*, que les vérités logiques et mathématiques sont des exemples de vérités nécessaires, il n'est pas certain qu'une telle réduction soit souhaitable. C'est en effet une question controversée que celle de savoir

¹⁵² C'est par un exemple dans le genre de ces deux phrase qu'Hawthorne introduit la notion de proposition superficiellement contingente (cf. Hawthorne 2002b, p. 247).

¹⁵³ Cette approche d'Evans, s'il elle lui est affiliée, ne doit pas être confondue avec celle, critiquée par Quine (1936), selon laquelle les propositions *a priori* seraient vraies uniquement en vertu de leur signification. Il y a plusieurs approches « sémantiques » envisageables de la notion d'*a priori* qui ne sont pas aussi manifestement « brutales » que celle de Quine (voir par exemple les articles de Field, de Railton, et de Yablo, dans Boghossian et Peacocke 2000), et l'approche d'Evans en est une.

si la saisie de la signification d'un énoncé logique ou mathématique est suffisante – et l'on pourrait même se demander si elle est nécessaire – pour en garantir la vérité. Il n'est donc pas si évident que l'on doive exclure la possibilité d'une connaissance *a priori* profondément contingente, même si l'on a quelques raisons de penser qu'il serait souhaitable de le faire. Par contre, il est clair que, si l'on admet une telle possibilité, on doit toutefois l'exclure pour une classe importante, peut-être la plus importante, de propositions profondément contingentes, des propositions dont la vérité n'est pas garantie sémantiquement par la seule compréhension que l'on peut avoir des phrases qui les expriment, et qui, de manière manifeste, ne peuvent pas nous être connues *a priori*.

Parmi ces vérités profondément contingentes, on peut en effet encore distinguer celles pour lesquelles il peut exister quelque évidence appropriée sur la base de laquelle nous pourrions nous en attribuer la connaissance, de celles pour lesquelles il ne peut y avoir aucune évidence appropriée disponible sur la base de laquelle nous pourrions nous en attribuer la connaissance. On peut douter de l'existence possible d'une quelconque vérité de cette dernière espèce. Nous aurions cependant tort de la rejeter d'emblée. Considérons par exemple la proposition qu'il existe des êtres dont nous ne pouvons pas savoir qu'ils existent. Supposons que cette proposition soit vraie. Il s'agirait alors d'une vérité contingente (possiblement fausse), profondément contingente (comprendre une phrase qui l'exprimerait ne suffirait pas à nous en garantir la vérité), mais pour laquelle il ne peut y avoir aucune espèce d'évidence sur la base de laquelle nous pourrions nous en attribuer la connaissance. Par hypothèse, si cette proposition est vraie, nous ne pouvons pas savoir, d'un seul de ces êtres, qu'il existe, et l'on voit mal comment, dans ce cas, nous pourrions nous attribuer sans contradiction la connaissance de leur existence (je sais qu'il existe des êtres dont je ne peux pas savoir qu'ils existent). Considérons encore la proposition que nous sommes des F qui ne peuvent pas disposer de la moindre évidence d'être des F, où F est une propriété qui ne nous est pas constitutive mais purement accidentelle. Supposons que cette proposition soit vraie. Dans ce cas, il s'agit ici encore d'une vérité contingente (il y a quelque monde possible où nous sommes des F et où nous pouvons disposer de quelque évidence d'être des F), d'une vérité profondément contingente (non garantie sémantiquement), mais d'une vérité manifestement inconnaissable sans une évidence appropriée.

Par contraste avec les vérités profondément contingentes de ce type, les vérités profondément contingentes en faveur desquelles nous pouvons avoir quelque évidence appropriée sont celles qui nous viennent en premier lieu à l'esprit lorsqu'il est question de vérités contingentes. Toutes les vérités contingentes portant sur le monde qui nous entoure semblent relever de cette espèce. Il y a un arbre dans la cour, et je le vois distinctement. Qu'il y a un arbre dans la cour est une vérité dont il pourrait arriver que quelqu'un m'attribue la connaissance à la lumière de l'évidence dont je dispose, en l'occurrence mon expérience visuelle d'un arbre dans la cour. Que M. Untel était à son bureau le jeudi 28 à 13h45, que la température du réservoir de fuel du Boeing 747 à destination de Waikiki est montée sans inconvénient au-delà du seuil critique, etc., sont également des propositions profondément contingentes en faveur desquelles nous sommes susceptibles de disposer d'une évidence appropriée. Nous pourrions qualifier ces vérités de « vérités ordinairement contingentes ». C'est sur elles que porte la « connaissance ordinaire », celle qui nous intéresse dans ce travail, que l'on peut donc caractériser, en plus des précisions que nous apportons déjà dans le chapitre 1, comme ce genre de connaissance portant sur des propositions vraies qui sont possiblement fausses, dont la vérité n'est pas garantie sémantiquement, mais uniquement sur la base d'une évidence appropriée dont nous pouvons disposer (au travers de nos « outils » épistémiques standards, perception, souvenir, inférence, témoignage d'autrui, etc.).

Annexe 3. À propos de l'implication stricte

Cette brève présentation de la notion d'implication stricte est inspirée à la fois de Girle (2003) et de Priest (2001). La notion d'implication stricte a été introduite en vue de traiter certaines difficultés posées par l'interprétation en termes d'implication matérielle des conditionnels du langage naturel, des expressions de la forme 'Si ..., alors ...', ou équivalentes. On distingue deux grandes sortes de conditionnels, les « indicatifs » de la forme 'Si P est le cas, alors Q est/sera le cas', et les « subjunctifs » (ou « contrefactuels ») de la forme 'Si P était/avait été le cas, Q serait/aurait été le cas'. L'éventualité d'une interprétation de tous les conditionnels (indicatifs et subjunctifs) en termes d'implication matérielle se révèle problématique, dès lors que l'on considère que si elle est correcte, alors deux conditionnels, l'un indicatif, l'autre subjunctif, dont les antécédents exprimeraient la même proposition et dont les conséquents exprimeraient la même proposition, devraient exprimer des implications matérielles ayant la même valeur de vérité, et en particulier, les deux phrases suivantes devraient naturellement avoir la même valeur de vérité :

- (a) Si Oswald n'a pas tué Kennedy, alors quelqu'un d'autre l'a fait
- (b) Si Oswald n'avait pas tué Kennedy, quelqu'un d'autre l'aurait fait

Cependant, (a) et (b) ne semblent pas recevoir naturellement la même valeur de vérité, puisque (a) est vrai, mais que (b) est faux si le Rapport Warren est dans le vrai et si l'assassinat de Kennedy est le fait d'un homme isolé.

En outre, si l'interprétation de tous les conditionnels comme matériels est correcte, alors pour tout conditionnel de la forme 'Si P, alors Q', sa négation 'Ce n'est pas le cas que si P, alors Q' équivaut à « P et non-Q ». Donc, une phrase subjunctive de la forme 'Ce n'est pas le cas que si P était/avait été le cas, Q serait/aurait été le cas' doit exprimer la même chose que la phrase conjonctive 'P est/a été le cas et Q n'est pas/n'a pas été le cas'. De sorte que les deux phrases suivantes devraient se voir assigner la même valeur de vérité :

- (c) Ce n'est pas le cas que si l'Allemagne avait envahi la Grande Bretagne, elle aurait gagné la guerre,
- (d) L'Allemagne a envahi la Grande Bretagne et elle n'a pas gagné la guerre.

Or, (c) et (d) n'expriment apparemment pas la même chose, ne serait-ce que parce que (c) pourrait bien être vrai, mais que (d) est manifestement faux.

On peut tout simplement répondre en concédant que l'implication matérielle ne saisit pas bien la signification des conditionnels subjunctifs, mais maintenir qu'elle n'en saisit pas moins bien celle des conditionnels indicatifs. L'interprétation des conditionnels indicatifs en termes d'implication matérielle pose néanmoins problème. Si elle est correcte, alors tout conditionnel indicatif de la forme 'Si P, alors Q' doit exprimer une proposition qui est fausse, si et seulement si la proposition exprimée par 'P' est vraie mais celle exprimée par 'Q' fausse. Or, d'une part, il semble incorrect d'énoncer 'Si David Lewis est mort, alors la Corée du Nord donne sur la Mer de Chine', même si l'antécédent et le conséquent expriment bien tous deux des propositions vraies. D'autre part, il semble incorrect d'énoncer 'Si la Corée du Sud donne sur la Méditerranée, alors la Corée du Nord donne sur la Mer jaune', même si l'antécédent exprime une proposition fausse et le conséquent une proposition vraie. Enfin, il semble incorrect d'énoncer 'Si David Lewis est encore en vie, alors la Corée du Sud donne sur la Méditerranée', même si l'antécédent et le conséquent expriment tous deux des propositions fausses.

Pour finir, si l'interprétation des conditionnels indicatifs par l'implication matérielle est correcte, alors un argument en langage naturel incluant des conditionnels indicatifs doit être jugé correct si sa traduction à l'aide de conditionnels matériels est un argument valide, un argument dont la conclusion est impliquée logiquement par les prémisses. Or, les deux règles d'inférences suivantes sont valides dans la logique des propositions :

- (e) de *non-(Si A, alors B)*, inférer *A*,
- (f) de *Si P, alors Q*, inférer *Si (P & R), alors Q*.

Donc, si l'interprétation des conditionnels indicatifs en termes d'implication matérielle est correcte, alors les deux arguments suivants en langage naturel doivent pouvoir être adéquatement traduits par (e*) et (f*) respectivement, et être jugés corrects :

(e*) Ce n'est pas le cas que si Allah existe, alors les prières des infidèles seront exaucées.
Donc, Allah existe.

(f*) Si je suis bien la recette, vous vous régalez. Donc, si je suis bien la recette et si j'ajoute un demi kilo de sel, vous vous régalez.

Ces deux arguments en langage naturel ne seront cependant pas jugés acceptables de manière évidente, et sont d'ailleurs inacceptables de manière plus évidente.

Pour traiter les problèmes posés par l'interprétation des conditionnels en termes d'implication matérielle, une option, qui est celle de C.I. Lewis (1960), est de proposer une interprétation alternative des conditionnels, mais qui est encore censée valoir indistinctement pour les conditionnels indicatifs et les conditionnels subjonctifs. Sa suggestion est d'interpréter un conditionnel de la forme 'Si P, alors Q' comme 'Il est impossible que P et non-Q'. Dans cette perspective, la négation de 'Si P, alors Q' équivaut à 'Il est possible que P et non-Q'. De sorte que désormais, la phrase subjonctive 'Ce n'est pas le cas que si l'Allemagne avait envahi la Grande Bretagne, elle aurait gagné la guerre' est interprétée 'Il est possible que l'Allemagne ait envahi la Grande Bretagne et n'ait pas gagné la guerre'. Dans ce cas, les deux phrases se voient assigner la même valeur de vérité. Dire que tous les conditionnels de la forme 'Si P, alors Q' peuvent être interprétés comme 'Il est impossible que P et non-Q', c'est dire que tous les conditionnels peuvent être interprétés, non plus simplement en termes d'implication matérielle, mais en termes d'implication matérielle nécessaire, que l'on appelle assez souvent « implication stricte » : P implique strictement Q, si et seulement si nécessairement, P implique matériellement Q.

Une phrase qui exprime une implication stricte est communément appelée un « conditionnel strict ». Lewis a proposé plusieurs systèmes d'axiomes pour représenter le comportement logique de l'implication stricte. Dans ces systèmes de logique modale, les notions correspondantes de nécessité et d'implication stricte ne sont pas interprétées. Grâce à la sémantique des mondes possibles, on peut interpréter l'implication stricte comme une implication matérielle vraie dans tous les mondes possibles : P implique strictement Q, si et seulement si P implique matériellement Q dans tous les mondes possibles.

Maintenant, il y a autant de notions de l'implication stricte qu'il y a de logiques des modalités (logique, physique, métaphysique, épistémique, déontique, etc.). Une authentique notion d'implication stricte doit tout de même autoriser le raisonnement suivant en *modus ponens* :

De P et de P implique strictement Q, inférer Q.

Or, seule une extension de **T** autorise un tel raisonnement, ne serait-ce que parce que pour que le *modus ponens* pour l'implication stricte soit valide, la nécessité doit impliquer la vérité : $L(P) \rightarrow P$.

Néanmoins, quelle que soit la logique modale dans laquelle on veut comprendre l'implication stricte, elle délivre un ensemble commun de résultats problématiques, si l'on entend interpréter tous les conditionnels comme des conditionnels stricts. Par exemple, supposons que l'on interprète tous les conditionnels comme des conditionnels stricts. Alors, dans toute extension de la logique modale minimale **K**, l'inférence suivante est valide :

De $L(Q)$, inférer $L(P \rightarrow Q)$

Le problème est que si cette inférence est valide dans **K**, alors **K** et donc toute extension de **K**, dont **T**, valide également

$L(P \rightarrow T)$,

où P est une proposition particulière quelconque et T une tautologie. Or, si l'implication stricte est une interprétation fidèle du conditionnel indicatif, alors en vertu de ce qui précède, 'Si Rennes est en France, alors $2 + 2 = 4$ ' (où l'antécédent est vrai et où le conséquent est une vérité logique) devrait être jugé acceptable, ce qui n'est intuitivement pas le cas.

Un tel paradoxe semble indiquer que l'on ne peut pas prétendre interpréter tous les conditionnels en termes d'implication stricte. C'est pourquoi certains ont pensé que les conditionnels méritaient à eux seuls une investigation logique, indépendamment de l'investigation des modalités. Ce qui a donné naissance, sous l'impulsion des travaux de Stalnaker (1968) et de Lewis (1973), à la « logique des conditionnels », dont l'objectif reste plus ou moins de produire un traitement logique unifié pour toutes les sortes de conditionnels du langage naturel. Nous abordons rapidement l'approche de Stalnaker/Lewis au chapitre 3.

Annexe 4. La réponse de Nozick au scepticisme

Nozick (1981) est, avec Dretske, l'un des grands représentants d'une réponse de type invariantiste modérée au scepticisme. Comme Dretske, il entend répondre à ce dernier par un rejet de la clôture épistémique classique et propose à cet effet un argument de type « théorique », fondé sur une analyse externaliste de la connaissance dans laquelle la relation de garantie entre croyance et vérité est une relation modale exprimée à l'aide d'un conditionnel subjonctif. Chez Nozick, ce qui est requis pour faire d'une croyance vraie une connaissance est que le sujet « traque » la vérité lorsqu'il a cette croyance, requis satisfait lorsque les deux conditions suivantes de sensibilité et de réceptivité sont satisfaites par la croyance du sujet :

(Sensitivité) Si P n'était pas le cas, S ne croirait pas que P

(Réceptivité) Si P était le cas, S croirait que P,

où les conditionnels subjonctifs impliqués sont interprétés, à l'aide d'une notion intuitive de proximité entre mondes, comme étant vrais à un monde $W@$ si, respectivement :

(Sensitivité*) S ne croit pas que P dans les mondes non-P les plus proches de $W@$,

(Réceptivité*) S croit que P dans les mondes P les plus proches de $W@$.

On notera que la non contraposition des conditionnels subjonctifs (voir notre chapitre 3) entraîne la non équivalence entre la condition nozickienne de sensibilité et celle de « sécurité » (*safety*) défendue par Sosa (1996, 1999, 2002, 2003, 2004) et par Luper (1984, 1987a, 1987c, 2003a) dans le cadre de ce que Sosa (2002) appelle la « théorie de la traque cartésienne » :

(Sécurité) Si S croyait que P, P serait vraie.

Nozick observe que lorsque nous croyons quelque chose, nous le croyons toujours d'une certaine manière et pas forcément d'une autre, sur la base de certaines raisons et pas forcément d'autres. Il rend compte de cette observation en disant plus généralement que lorsque nous formons une croyance particulière, nous utilisons une certaine méthode (ou combinaison de méthodes) de formation de croyance et pas une autre, nous croyons d'une certaine manière et pas forcément d'une autre, sur la base de certaines raisons et pas forcément d'autres, Nozick suggère qu'une phrase de la forme 'S sait que P' est elliptique pour une phrase de la forme 'S sait que P via M', où M est une méthode (ou combinaison de méthodes) de formation de croyance (*op. cit.* p. 26). Le sujet S sait que P *via la méthode M*, si et seulement si sa croyance vraie que P via M est telle que :

(Sensitivité M) Si P n'était pas vraie et si S devait utiliser M pour former sa croyance quant à P, S ne croirait pas que P via M, et :

(Réceptivité M) Si P était vraie et si S devait utiliser M pour former sa croyance quant à P, S croirait que P via M.

L'intégration de la notion de méthode est un point qui rapproche l'analyse de Nozick de celle de Dretske. Un autre point qui les rapproche est que l'analyse nozickienne peut être formulée comme une analyse des alternatives pertinentes, une alternative Q à la connaissance que P étant pertinente pour Nozick lorsque Q serait le cas si P n'était pas le cas, et non pertinente lorsque Q ne serait pas le cas si P n'était pas le cas. Un troisième point est, bien entendu, que la réponse de Nozick au scepticisme passe, comme chez Dretske, par un rejet de la clôture épistémique classique (rejet qui entraîne dans son sillage celui de la clôture sous des règles d'inférence valides spécifiques, comme celle d'instanciation universelle – de *Pour tout x, P(x)*, inférer *P(a)*, pour une valeur de *a* arbitraire – ou celle d'élimination pour la conjonction – de *P & Q*, inférer *P* (ou *Q*). Cf. *op. cit.* p. 65-7).

Le raisonnement sur lequel se fonde l'argument nozickien à l'encontre de la clôture classique repose, comme chez Dretske (voir chapitres 3 et 4), sur un principe de division. Si la connaissance est close sous implication connue, alors toutes ses conditions nécessaires doivent l'être également ; or, la sensibilité et la réceptivité sont des conditions nécessaires pour la connaissance qui ne sont pas closes sous implication connue ; donc, la connaissance n'est pas close. En particulier, parce que la condition de sensibilité – si P n'était pas le cas, S ne croirait pas que P – n'est pas close, la connaissance n'est pas close non plus (cf. *op. cit.* p. 48 sqq.). Cela peut se voir directement sur

l'implication qui intervient dans l'argument sceptique des cerveaux dans la cuve, en l'occurrence l'implication de *Nous avons des mains* à *Nous ne sommes pas des cerveaux dans une cuve*.

Notre croyance d'avoir des mains satisfait bien la condition de sensibilité, puisque si nous n'en avons pas, nous ne croirions pas en avoir : dans les mondes les plus proches dans lesquels nous n'avons pas de mains (où nous en avons été amputé, où nous sommes nés sans, etc.), nous ne croirions pas que nous en avons (parce que nous n'y verrions pas, ne sentirions pas, etc., des mains). Par contre, notre croyance de n'être pas des cerveaux dans une cuve n'est pas sensible, puisque si nous étions des cerveaux dans une cuve, nous croirions quand même ne pas en être : dans le monde cuvien le plus proche, nous croyons que nous ne sommes pas dans un monde cuvien, car la totalité de notre évidence y est la même que celle sur laquelle se fonde, dans notre monde actuel, notre croyance de n'être pas des cerveaux dans une cuve. Donc, nous pouvons savoir que nous avons des mains, mais pas que nous ne sommes pas des cerveaux dans une cuve. Le sceptique a raison de nous refuser la possibilité d'une connaissance anti-sceptique, mais il a tort de nous refuser la possibilité d'une connaissance ordinaire.

Cet argument anti-clôture et cette manière de répondre au scepticisme reposent, comme chez Dretske, sur deux choses : la légitimité d'un raisonnement par division sur une analyse de la connaissance, et sur la prétention à fournir une analyse satisfaisante pour la connaissance. Ce que nous disons de l'erreur du raisonnement par division dans le chapitre 4 s'applique *mutatis mutandis* au raisonnement par division de Nozick. De même, en raison des rapprochements que l'on peut faire entre l'analyse de Dretske et celle de Nozick, les objections que nous faisons à la première s'appliquent aussi *mutatis mutandis* à la seconde, notamment l'objection par l'étroitesse quant aux cas de connaissance inférentielle, en particulier inductive, qui est mise en avant par bon nombre de critiques à Nozick, dont Sosa et Vogel.

Pour Vogel (1987, p. 206) par exemple, je serais prêt à m'attribuer la connaissance que les cubes de glace dans le verre que j'ai laissé au soleil il y a plusieurs heures ont depuis lors fondu, même si je n'y ai pas jeté un œil depuis. Pourtant, l'analyse nozickienne prédira que c'est là quelque chose que je ne peux pas savoir, puisque s'ils n'avaient pas fondu, toute mon évidence eût été la même que celle dont je dispose et qui m'amène à former la croyance que les cubes de glace ont fondu, à savoir la totalité de mes expériences passées de la glace, de la chaleur, etc. L'exemple suivant de Sosa (1999) va dans le même sens. Je laisse tomber depuis la fenêtre de mon appartement haut perché un sac-poubelle. Intuitivement, je sais que le sac atteindra très bientôt le sol devant l'immeuble. Pourtant, si quelque obstacle faisait à mon insu obstruction à sa chute, « je prédirais quand même que le sac atteindrait bientôt le sol. Ma croyance semble par là même n'être pas sensible » (Sosa 1999, p. 145). Donc, l'analyse nozickienne dira que je ne sais pas, au moment où je le lâche, que le sac poubelle atteindra le sol dans peu de temps. Comme le note Vogel (1987, p. 204 sq.), l'analyse de Nozick conduit à une forme de scepticisme humien. Nozick admet volontiers que nous pouvons savoir que la Terre continuera à tourner sur son axe dans les 24 heures à venir, parce que notre croyance vraie à cet effet est à la fois sensible et réceptive. Cependant, il se voit obligé de s'engager en faveur de cette conséquence assez étrange que bien que nous puissions savoir qu'elle continuera de tourner sur elle-même durant les prochaines 24 heures, nous ne savons pas que la Terre ne cessera pas soudainement de le faire. Si la Terre devait cesser de tourner sur elle-même dans les prochaines 24 heures, nous croirions quand même qu'elle ne cessera pas de le faire, étant donnée toute l'évidence dont nous disposons actuellement. Nous pouvons donc savoir que la Terre continuera de tourner sans savoir qu'elle ne cessera pas soudainement de le faire.

Annexe 5. La réponse de DeRose au scepticisme

DeRose (1995) estime que la condition nozickienne de la sensibilité permet de saisir une intuition fondamentale sur notre concept ordinaire de connaissance, puisqu'elle permet de rendre compte du fait que nous ne sommes pas prêts à nous attribuer la connaissance d'une proposition lorsque nous estimons que nous entretiendrons quand même la croyance correspondante si celle-ci était fautive. C'est pourquoi il incorpore la sensibilité, à titre de composante essentielle de sa propre analyse : la croyance de S que P à un monde est sensible si et seulement si S ne croirait pas que P si P n'était pas le cas, i.e. si et seulement si S ne croit pas que P dans les mondes non-P les plus proches où S utilise la même méthode de formation de croyances que dans le sien. Contrairement à Nozick, DeRose pense aussi qu'une analyse de la connaissance par la sensibilité doit être une analyse contextualiste, et non invariantiste de la connaissance. Par exemple, pour Nozick, la supposition que le monde le plus proche dans lequel je n'avais pas de mains était un monde dans lequel j'en avais eu mais les avais perdues dans un accident, allait de soi. Pour DeRose au contraire, une telle supposition reste arbitraire si l'on ne précise pas comment est déterminée la limite entre ce qui compte comme un monde proche et ce qui ne compte pas comme tel. La précision qu'il apporte est que ce qui compte ou pas comme un monde proche est déterminé par le standard épistémique en place dans le contexte de l'attributeur de connaissance.

Pour le comprendre, il faut avoir en tête que deux composantes sont impliquées dans une attribution véridique de connaissance : la force de la position épistémique d'un sujet en regard d'une proposition, et un standard représentant une exigence sur la force de la position épistémique du sujet en regard de cette proposition. Lorsque la force de la position épistémique du sujet coïncide avec la force requise par le standard, le sujet compte alors comme ayant connaissance de la proposition en regard du standard en question. DeRose suggère de se représenter la force de la position épistémique d'un sujet en regard d'une proposition en termes de la capacité de la croyance du sujet à traquer la vérité de cette proposition sur une certaine distance sur l'espace logique, c'est-à-dire à travers un certain ensemble de mondes possibles (voir DeRose 1995, p. 34). On peut dès lors se représenter l'exigence d'un standard comme la donnée d'une certaine distance sur l'espace logique, d'une « sphère de mondes épistémiquement pertinents », centrée sur le monde actuel, sur l'étendue de laquelle la croyance du sujet doit traquer la vérité de la proposition pour que celui-ci puisse compter comme ayant connaissance de cette proposition.

Ensuite, parce que DeRose est contextualiste, il considère les standards épistémiques, et donc l'étendue de la sphère de pertinence, comme variables en fonction de certains facteurs liés au contexte conversationnel de celui qui attribue la connaissance au sujet. DeRose (1992, p. 492) indique en particulier trois facteurs jouant dans la détermination du degré d'exigence du standard épistémique, et donc de la taille de la « sphère de pertinence » : l'importance d'avoir raison, la mention d'une possibilité d'erreur dans la conversation, et la prise en compte à part soi d'une possibilité d'erreur. Ces trois facteurs tendent à élever les standards en place dans le contexte conversationnel, c'est-à-dire à rendre la sphère de pertinence plus inclusive. Pour expliquer cette « ascension épistémique » (Pritchard 2001b), DeRose nous dit qu'elle est gouvernée par une sorte de règle conversationnelle à l'effet que :

Lorsqu'il est asserté qu'un sujet S connaît (ou ne connaît pas) une proposition P, les standards de connaissance (les standards déterminant de quelle force sa position épistémique doit être pour compter comme ayant connaissance) tendent à être élevés, si nécessaire, à un niveau tel qu'il requiert de la croyance de S dans cette P particulière qu'elle soit sensible pour que celle-ci compte comme une connaissance (DeRose 1995, p. 36).

En termes de sphère de pertinence épistémique, cette règle conversationnelle sera formulée :

Lorsqu'il est asserté que S sait (ou ne sait pas) que P, alors, si nécessaire, la sphère des mondes épistémiquement pertinents est élargie de manière à inclure les mondes les plus proches où P est fautive (DeRose 1995, p. 37).

DeRose appelle cette règle conversationnelle la « Règle de Sensitivité ». Elle permet selon lui de rendre compte adéquatement de notre rapport au scepticisme, de la manière suivante.

D'une part, lorsque nous nous attribuons la connaissance d'avoir des mains, en vertu de la règle de sensibilité, les standards épistémiques sont élevés si nécessaire au point de requérir que notre croyance vraie d'avoir des mains soit sensitive, c'est-à-dire au point de requérir que nous ne croyions pas avoir des mains dans les mondes les plus proches auxquels nous n'en avons pas. Parce que notre croyance remplit bien cette exigence, nous comptons comme ayant connaissance d'avoir des mains relativement aux standards lâches en place dans le contexte ordinaire instauré par notre attribution de connaissance. En outre, parce que ni le monde actuel auquel notre croyance est vraie, ni les mondes relevant de la sphère de pertinence contextuelle ne sont des mondes dans lesquels nous sommes des cerveaux encuvés, notre croyance de n'en être pas traque la vérité sur toute l'étendue de la sphère de pertinence du contexte ordinaire instauré. Ainsi, dans un contexte dans lequel nous comptons comme ayant connaissance d'avoir des mains, nous comptons également comme ayant connaissance de n'être pas des cerveaux dans une cuve.

D'autre part, lorsque nous nous refusons la connaissance de n'être pas des cerveaux dans une cuve, en vertu de la règle de sensibilité, les standards épistémiques sont élevés au point de requérir que notre croyance vraie de n'en être pas soit sensitive, c'est-à-dire au point de requérir que nous ne croyions pas n'en être pas dans les mondes les plus proches dans lesquels nous en sommes. Or, parce que le monde cuvien le plus proche est un monde dans lequel nous croyons quand même n'être pas encuvés, ce réquisit n'est pas satisfait. Notre croyance de n'être pas des cerveaux dans une cuve ne compte pas comme une connaissance selon les standards stricts mis en place dans le contexte par l'exploitation de la règle de sensibilité. C'est ainsi véridiquement que, dans ce contexte, nous nous refusons la connaissance de n'être pas encuvés. C'est aussi véridiquement que nous nous refusons, dans ce même contexte, la connaissance d'avoir des mains. La sphère de pertinence contextuelle incluant désormais des mondes cuviens, elle inclut ipso facto des mondes dans lesquels nous n'avons pas de mains mais croyons quand même en avoir. Notre croyance échoue à traquer la vérité de la proposition que nous avons des mains sur toute l'étendue de la sphère de pertinence, et ne constitue donc pas une connaissance en regard des standards en place dans le contexte.

En bref, la réponse de DeRose au scepticisme est de dire que nous comptons comme ayant connaissance d'avoir des mains selon les standards en place en contexte ordinaire et selon ces mêmes standards, nous comptons également comme ayant connaissance de n'être pas des cerveaux dans une cuve, tandis que nous comptons comme n'ayant pas connaissance de n'être pas des cerveaux dans une cuve selon les standards en place en contexte philosophique et selon ces mêmes standards, nous comptons également comme n'ayant pas connaissance d'avoir des mains. La clôture épistémique classique est préservée, puisque notre connaissance est close, à l'intérieur d'un même contexte, sous l'implication de Nous avons des mains à Nous ne sommes pas des cerveaux dans une cuve. On a donc affaire à une solution contextualiste orthodoxe au scepticisme.

Récemment, DeRose (2002) a proposé de combiner sa théorie contextualiste de la connaissance avec une « théorie épistémique de l'assertion », en vue de rendre compte du phénomène de l'acceptabilité contextuellement variable de l'assertion, c'est-à-dire du fait que lorsque nous jugeons acceptable (/inacceptable) de dire que l'on sait que P dans un contexte, nous jugeons également acceptable (/inacceptable) de dire que P dans ce contexte. DeRose pense pouvoir expliquer ce phénomène à l'aide d'une version contextualiste d'une théorie épistémique de l'assertion dans la lignée de celle que présente Williamson (2000, chapitre 11). Ce dernier soutient que seule la connaissance garantit l'assertion – sous la « règle de connaissance » N'asserter que ce que l'on sait.

L'un des arguments qu'il avance en faveur de cette règle est sa capacité à expliquer le caractère paradoxal d'assertions impliquées dans les versions « épistémiques » du paradoxe de Moore, comme l'assertion de 'Les chiens aboient mais je ne sais pas qu'ils aboient', qui est paradoxale bien que non logiquement contradictoire, puisque ce pourrait très bien être vrai que les chiens aboient sans que celui qui fait cette assertion le sache. Si la règle de connaissance est correcte, une assertion de 'P mais je ne sais pas que P' n'est garantie que si celui qui la fait sait que P et sait qu'il ne sait pas que P. Or, il ne peut savoir qu'il ne sait pas que P que s'il ne sait pas que P, ce qui contredit le premier

conjoint. Sa capacité à rendre compte de ce genre de paradoxe, ainsi que d'autres qui lui sont affiliés (comme l'assertion de 'P mais il est possible que P') est la raison sur laquelle insiste DeRose (2002) pour accepter une théorie épistémique de l'assertion, même s'il préfère à la version qu'en donne Williamson celle qu'en donnent des auteurs comme Unger (1975, chapitre 6) et Slote (1979), version dans laquelle lorsque l'on affirme que P, on se représente soi-même comme sachant que P.

Pour expliquer le phénomène d'acceptabilité contextuellement variable de l'assertion, DeRose propose d'encadrer la théorie épistémique de l'assertion dans un dispositif contextualiste, de manière à obtenir une théorie épistémique contextualisée de l'assertion, dans laquelle une personne est garantie à affirmer que P seulement si elle compte comme ayant connaissance que P selon les standards épistémiques en place dans le contexte de son assertion. Si le contextualisme est correct, alors les standards épistémiques en place varient en fonction du contexte, de sorte que les conditions pour affirmer de manière garantie que P seront elles-mêmes aussi contextuellement variables que celles pour une attribution véridique de connaissance que P.

Une objection qui a pu être faite à l'encontre de l'adoption par DeRose d'une théorie contextualiste de l'assertion consiste à observer que celle-ci est incompatible avec la réponse qu'il apporte par ailleurs (DeRose 2000) à une objection anti-contextualiste dans le genre de celle de Yourgrau (1983). Ce dernier remarque en effet que le contextualisme semble engager à dire que, si un locuteur S à un moment t_1 affirme savoir que l'animal dans la cage est un zèbre et s'il est amené à un moment t_2 à concéder ne pas savoir que ce n'est pas une mule déguisée, alors, pour décrire correctement sa situation après t_2 , il devrait dire quelque chose comme :

(1) Lorsque j'ai dit savoir que c'était un zèbre, je le savais, mais maintenant, je ne le sais plus, ce qui semble quelque peu incongru à dire. Pour expliquer cette incongruité, DeRose nie simplement que (1) décrive correctement la situation de S, et pense que, étant donnée la vérité du contextualisme, S devrait plutôt dire quelque chose comme :

(2) Lorsque j'ai dit savoir que c'était un zèbre, je disais alors quelque chose de vrai, mais si je devais dire la même chose maintenant, je dirais là quelque chose de faux.

Or, si la théorie épistémique contextualisée de l'assertion est vraie, le premier conjoint de (2) – 'lorsque j'ai dit savoir que c'était un zèbre, je disais alors quelque chose de vrai' – ne peut être asserté de manière garantie qu'à condition que dans le contexte où S affirme (2), il compte comme ayant connaissance de la vérité de ce premier conjoint. En raison du caractère factif du verbe 'savoir', la vérité du premier conjoint implique la vérité de 'C'est un zèbre'. Donc, affirmer (2) revient à affirmer :

(3) C'est un zèbre, mais si je devais dire « Je sais que c'est un zèbre », je dirais par là quelque chose de faux,

ce qui, pour quelqu'un comme Weber (2004), est une conséquence suffisamment pragmatiquement absurde pour jeter le discrédit sur l'idée de combiner contextualisme et théorie épistémique de l'assertion. Weber a cependant tort de tirer cette conclusion, puisque étant donnée la vérité du contextualisme, la lecture exacte de (2) devrait être :

(4) Lorsque j'ai dit savoir que c'était un zèbre, je disais par là quelque chose de vrai selon les standards lâches en place dans le contexte d'alors, mais si je devais dire la même chose maintenant, je dirais par là quelque chose de faux selon les standards plus stricts désormais en place dans le contexte.

Une assertion de (4) devrait alors donner comme résultat, étant donnée la théorie épistémique de l'assertion, que S serait garanti à affirmer, non plus (3), mais :

(5) C'est un zèbre, mais si je devais dire savoir que c'est un zèbre, je dirais là quelque chose de faux selon les standards stricts maintenant en place dans le contexte,

assertion qui n'a plus rien d'incongru.

La version de contextualisme orthodoxe de DeRose pose cependant certains problèmes authentiques. Par exemple, on peut se demander, avec Cohen (1999, p. 72 sq.), si l'analyse de la connaissance de DeRose est bien compatible avec la préservation du principe de clôture épistémi-

que classique ; ou encore se demander, avec Feldman, si la règle « conversationnelle » de sensibilité n'est pas systématiquement contredite par nos pratiques courantes d'attribution et de refus de connaissance (Feldman 1999, p. 100 sq.), ou si elle permet bien de rendre compte des implications qu'il y a à concéder au sceptique l'impossibilité dans laquelle nous sommes de ne pas savoir que nous ne sommes pas dans une hypothèse d'erreur massive (Feldman 1999, p. 101 sq.). D'autres objections spécifiquement centrées sur le détail du contextualisme de DeRose se trouvent ici et là dans la littérature chez des auteurs parmi lesquels Pritchard (2001b, 2002b, 2002d, 2005) figure en bonne place. Les objections que nous faisons, dans les chapitres 8-10, à l'encontre de l'analyse lewisienne, que nous prenons comme exemple paradigmatique de l'approche contextualiste orthodoxe, sont suffisamment générales pour s'appliquer, mutatis mutandis, à l'approche de DeRose.

À noter également que DeRose n'est pas le seul à proposer une réponse au scepticisme fondée sur une analyse contextualiste de la connaissance en termes de sensibilité ou de traque. On en trouve une version similaire chez Heller (1999a, 1999b) notamment, pour qui la croyance de S que P est une connaissance si et seulement si S ne croit que P dans aucun des mondes non-p sélectionnés par le contexte d'attribution. Nous ne mettons pas Heller parmi les représentants de l'orthodoxie contextualiste dans la mesure où il refuse la clôture épistémique classique.

Annexe 6. Un exemple d'approche logique de la pertinence

La présentation qui suit d'un certain genre d'approche de la logique de la pertinence s'inspire de celle qu'en donne Priest (2001, chapitres 8 à 10). Dans ce genre d'approche, une logique de la pertinence consiste dans une extension à la fois syntaxique et sémantique de la logique dite « de l'implication du premier degré » (*first degree entailment*, ci-après *FDE*). La logique *FDE* est une logique dont le langage est identique à celui de la logique propositionnelle classique, mais dont la sémantique est telle que toute formule peut être vraie, fausse, vraie et fausse, ou ni vraie ni fausse. Plusieurs sémantiques sont susceptibles de garantir ce résultat.

La plus simple est une sémantique « relationnelle », dans laquelle une interprétation pour le langage de *FDE* est conçue comme une relation qui vaut entre les formules de ce langage et des valeurs de vérité (une sémantique équivalente pour *FDE* est la sémantique parfois dite « de Routley », proposée par Routley & Routley 1972 ; pour des détails philosophiquement intéressants sur les sémantiques pour *FDE*, voir Priest 2000 et Priest 2001). Chaque formule peut être reliée par cette interprétation soit au Vrai, soit au Faux, soit à chacune des deux valeurs, soit à aucune des deux, en vertu de règles parallèles à celles qui, en logique standard définissent récursivement la notion de satisfaction. Par exemple, si R désigne la relation en question, on aura la clause $R(p \leftrightarrow q, Vrai)$ si et seulement si $R(p, Vrai)$ et $R(q, Faux)$ pour la conjonction, la clause $R(\neg p, Vrai)$ si et seulement si $R(p, Faux)$ pour la négation. Les notions de validité et de conséquence (sémantiques) sont définies, elles aussi, de manière parallèle à celles qui en sont les contreparties en logique classique : p est sémantiquement valide si et seulement si toute interprétation R relie p au Vrai ; p implique sémantiquement q si et seulement si toute interprétation R qui relie p au Vrai relie q au Vrai. Désormais, puisqu'une interprétation peut relier une formule au Vrai, ne pas la relier au Vrai, la relier au Faux, ou ne pas la relier au Faux, la vérité de la négation d'une formule n'équivaut plus à la fausseté de la formule.

De fil en aiguille, ceci a pour résultat que tout ce qui compte comme une implication sémantique dans la logique classique ne compte pas nécessairement comme tel dans *FDE*. Par exemple, l'implication sémantique de $(q \vee \neg q)$ par p , et l'implication de q par $(p \& \neg p)$ – illustre *Ex falso quodlibet*, paradigme de l'implication « non pertinente » – ne valent pas ; l'implication sémantique de q par $\{p, (\neg p \vee q)\}$ – soit le syllogisme disjonctif, – et par conséquent l'implication sémantique de q par $\{p, p \rightarrow q\}$ – soit le *modus ponens* pour le conditionnel matériel – ne valent pas non plus. Les formes d'arguments qu'elles sont susceptibles de fonder ne sont pas valides dans *FDE*.

Pour obtenir une logique de la pertinence, on étend syntaxiquement le langage de *FDE* par l'introduction d'un nouveau connecteur binaire \rightarrow_r pour représenter le conditionnel grâce auquel on pense pouvoir rendre compte de la notion commune d'une implication ou d'un raisonnement pertinents. On étend parallèlement la sémantique relationnelle de *FDE* de manière à pouvoir prendre en charge ce connecteur, en y incorporant un ensemble de mondes possibles « logiquement impossibles ». Une telle extension s'effectue en considérant une interprétation comme un triplet constitué d'un ensemble de mondes W , d'un sous-ensemble W^* de W de mondes « normaux », la différence de W par W^* étant l'ensemble des mondes « non normaux », et d'une relation R qui, pour chaque monde (normal ou non), relie des formules à des valeurs de vérité, et qui, pour chaque monde non normal, relie des formules du type $(p \rightarrow_r q)$ à des valeurs de vérité. On remarque que le fait que pour un monde non normal, R relie des formules $(p \rightarrow_r q)$ à des valeurs de vérité a pour résultat que la valeur de vérité de telles formules n'est pas déterminée compositionnellement, ou récursivement, à partir de celles de leur antécédent p et de leur conséquent q , mais directement par R . On considère, pour ainsi dire, un conditionnel de cette forme comme une formule atomique du langage, qui se voit, pour chaque monde non normal, prendre une valeur de vérité arbitraire, n'importe laquelle, selon l'interprétation.

Dans la logique ainsi obtenue, une formule de la forme ' $p \rightarrow_r q$ ' n'est pas valide à moins que son antécédent p et son conséquent q aient en commun quelque sous-formule. On a donc affaire à une logique de la pertinence, appelée N_4 par Priest (2001) ('N' valant pour 'non normal'). Parce

qu'à un monde non normal, les lois de la logique classique sont pour ainsi dire mises en échec, \mathbf{N}_4 ne valide pas la formule $\neg(p \rightarrow_r p) \rightarrow (q \rightarrow_r q)$. À de tels mondes, le *modus ponens* pour \rightarrow_r peut ne pas valoir (si c'est un monde pour lequel R relie p et $(p \rightarrow_r q)$ au Vrai, mais pas q). Parce qu'elle ne valide pas certains principes intuitivement valides de raisonnement impliquant un conditionnel, \mathbf{N}_4 peut paraître trop faible.

Pour obtenir des logiques de la pertinence plus fortes, on modifie la sémantique précédente en faisant de la relation R, dans une interprétation, une relation non plus binaire, mais ternaire définie sur l'ensemble des mondes, et telle qu'à un monde non normal w, $p \rightarrow_r q$ sera vraie si, lorsque pour tous mondes x, y reliés à w par R, si p est vraie à x, alors q est vraie à y (cette sorte de sémantique pour une logique de la pertinence a été développée par Routley & Meyer 1973). La logique de la pertinence obtenue, considérée comme basique, est souvent appelée **B**. Elle valide le *modus ponens* pour \rightarrow_r ainsi qu'une inférence comme celles de $\{p \rightarrow_r q, q \rightarrow_r r\}$ à $(p \rightarrow_r r)$, et de $(p \rightarrow_r \neg q)$ à $(q \rightarrow_r \neg p)$. Par contre, aucune des formules suivantes, contrairement à ce qu'on attendrait d'une logique collant à l'intuition commune de ce qu'est la pertinence dans un raisonnement, n'est valide : $(p \rightarrow_r \neg q) \rightarrow (q \rightarrow_r \neg p)$, $(p \rightarrow_r q) \rightarrow_r ((q \rightarrow_r r) \rightarrow_r (p \rightarrow_r r))$, $(p \rightarrow_r q) \rightarrow_r ((r \rightarrow_r p) \rightarrow_r (r \rightarrow_r q))$.

C'est pourquoi on s'oriente plus volontiers vers des logiques de la pertinence qui sont des extensions de **B**, obtenues par imposition de contraintes spécifiques sur la relation ternaire R. La plus importante des extensions de **B**, qui entre autres valide les formules non validées par **B**, est une logique connue sous le nom de **R**. Pour une présentation avec un éclairage philosophique sur ce genre d'approche de la logique de la pertinence, voir Priest (2001, chapitre 10).

Bibliographie

- Airaksinen, T. (1982), « Contextualism, A New Theory of Justification », *Philosophia* **12**, 37-50.
- Annis, D. (1978), « A Contextualist Theory of Epistemic Justification », *American Philosophical Quarterly* **15**, 213-19.
- Almeder, R. (1998), *Harmless Naturalism : The Limits of Science and the Nature of Philosophy*, Open Court, Chicago et LaSalle.
- Alston, W. (1989), *Epistemic Justification*, Cornell University Press, Ithaca.
- Armstrong, D. M. (1973), *Belief, Truth, and Knowledge*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Audi, R. (1988), *Belief, Justification and Knowledge*, Wadsworth, Belmont.
- Audi, R. (1991), « Justification, Deductive Closure, and Reasons to Believe », *Dialogue* **30**, 77-84.
- Audi, R. (1995), « Deductive Closure, Defeasibility and Scepticism : A Reply to Feldman », *Philosophical Quarterly* **45**, 494-99.
- Austin, J. (1946), « Other Minds », *Proceedings of the Aristotelian Society, Supplementary Volume* **20**, 148-87. Repris dans Bernecker et Dretske (2000), 339-46.
- Ayer, A. J. (1956), *The Problem of Knowledge*, Macmillan, Londres.
- Bach, K. (2000), « Quantification, Qualification, and Context : A Reply to Stanley and Szabò », *Mind and Language* **15**, 262-83.
- Bach, K. (2005), « The Emperor's New 'Knows' », à paraître dans Preyer, G. et Peter, G. (2005), *Contextualism in Philosophy : On Epistemology, Language and Truth*, Oxford University Press, Oxford.
- Barke, A. (2005), « Epistemic Contextualism », in Brendel et Jäger (2005), 211-31.
- Bar-On, D. (1990), « Justifying Beliefs : The Dream Hypothesis and Gratuitous Entities », in Roth et Ross (1990), 141-6.
- Bennett, J. (1974), « Counterfactuals and Possible Worlds », *Canadian Journal of Philosophy* **4**, 381-402.
- Bernecker, S. et Dretske, F. (2000), *Knowledge : Readings in Contemporary Epistemology*, Oxford University Press, New York.
- Black, T. (2002a), « A Moorean Response to Brain-in-a-Vat Scepticism », *Australasian Journal of Philosophy* **80**, 148-163.

- Black, T. (2002b), « Relevant Alternatives and the Shifting Standards for Knowledge », *Southwest Philosophy Review* **18**, 23-32.
- Black, T. (2003), « The Relevant Alternatives Theory and Missed Clues », *Australasian Journal of Philosophy* **81**, 96-106. <<http://www.csun.edu/~tab2595/RATaMC.pdf>> (consulté le 26/05/2004).
- Black, T. (à paraître), « Contingent A Priori Knowledge, Closure, and the Structure of Reasons », à paraître dans *Erkenntnis*. Disponible sur : <http://www.csun.edu/~tab2595/CAPK_C_SR.pdf> (consulté le 13/08/2004).
- Blackson, T. (2004), « An Invalid Argument for Contextualism », *Philosophy and Phenomenological Research* **68**, 344-5.
- Bogdan, R. (1985), « Cognition and Epistemic Closure », *American Philosophical Quarterly* **22**, 55-63.
- Boghossian, P. (1997), « What the Externalist Can Know A Priori », *Proceedings of the Aristotelian Society* **97**, 161-75. Repris dans Wright, Smith et Macdonald (1998), 271-84.
- Boghossian, P. et Peacocke, C. (2000), *New Essays on the A Priori*, Oxford University Press, Oxford.
- Bonjour, L. (1985), *The Structure of Empirical Knowledge*, Harvard University Press, Cambridge.
- Bonjour, L. (1999), « The Dialectic of Foundationalism and Coherentism », in Greco et Sosa (1999).
- Brady, M. (1998), « Can Epistemic Contextualism Avoid the Regress Problem? », *The Southern Journal of Philosophy* **36**, 317-28.
- Brendel, E. et Jäger, C. (2005a), « Contextualist Approaches to Epistemology : Problems and Prospects », in Brendel et Jäger (2005b), 1-30.
- Brendel, E. et Jäger, C. (2005b), *Contextualisms in Epistemology*, Springer, Dordrecht.
- Brower, B. (1998), « Contextualism, Epistemological », in *Routledge Encyclopedia of Philosophy*, Routledge, Londres, 646-650.
- Brown, J. (1995), « The Incompatibility of Anti-individualism and Privileged Access », *Analysis* **55**, 149-56.
- Brown, J. (2003), « The Reductio Argument and Transmission of Warrant », in Nuccetelli (2003), 117-30.
- Brueckner, A. (1985), « Skepticism and Epistemic Closure », *Philosophical Topics* **13**, 89-117.
- Brueckner, A. (1991), « Unfair to Nozick », *Analysis*, **51**, 61-4.
- Brueckner, A. (1994), « The Structure of the Skeptical Argument », *Philosophy and Phenomenological Research* **54**, 827-35.
- Brueckner, A. (2003a), « Trees, Computer Program Features and Skeptical Hypotheses », in Luper (2003), 217-26.

- Brueckner, A. (2003b), « Two Transcendental Arguments Concerning Self-Knowledge », in Nuccetelli (2003), 185-200.
- Carnap, R. (1947), *Meaning and Necessity*, University of Chicago Press, Chicago. Traduction française de Rivenc, F. et de Rouilhan, P. (1997), Gallimard, Paris.
- Castañeda, H.-N. (1980) « The Theory of Questions, Epistemic Powers, and the Indexical Theory of Knowledge », in French *et al.* (1980), 193-237.
- Chellas, B. (1975), « Basic Conditional Logic », *Journal of Philosophical Logic* **4**, 133-53.
- Chisholm, R. (1981), « A Version of Foundationalism », in Chisholm, R. (1981), *The Foundations of Knowing*, University of Minnesota Press, Minneapolis.
- Chisholm, R. (1989), *The Theory of Knowledge*, 3^{ème} ed., Prentice Hall, Englewood Cliffs.
- Church, A. (1954), « Intensional Isomorphism and The Identity of Belief », *Philosophical Studies* **5**, 65-73.
- Clark, M. (1963), « Knowledge and Grounds: A Comment on Mr. Gettier's Paper », *Analysis* **24**, 46-8. Repris dans Huemer (2002), 447-9.
- Coady, C. (1973), « Testimony and Observation », *American Philosophical Quarterly* **10**, 149-55.
- Coady, C. (1992), *Testimony : A Philosophical Study*, Clarendon Press, Oxford.
- Cohen, S. (1988), « How to be a Fallibilist », *Philosophical Perspectives* **2**, *Epistemology*, 91-123.
- Cohen, S. (1990), « Skepticism and Everyday Knowledge Attributions », in Roth et Ross (1990), 161-9.
- Cohen, S. (1992), « Relevant Alternatives », in Dancy et Sosa (1992).
- Cohen, S. (1998), « Contextualist Solutions to Epistemological Problems : Skepticism, Gettier, and the Lottery », *Australasian Journal of Philosophy* **76**, 289-306.
- Cohen, S. (1999), « Contextualism, Skepticism, and the Structure of Reasons », *Philosophical Perspectives* **13**, 57-89.
- Cohen, S. (2000), « Contextualism and Skepticism », in Sosa et Villanueva (2000), 94-107.
- Cohen, S. (2002), « Basic Knowledge and the Problem of Easy Knowledge », *Philosophy and Phenomenological Research* **65**, 309-29.
- Cohen, S. (2004), « Contextualism and Unhappy-Face Solutions : Reply to Schiffer », *Philosophical Studies* **119**, pp. 185-97.
- Condoravdi, C. et Gawron, J. (1995), « The Context Dependency of Implicit Arguments », in Kanazawa, M., Pinon, C. et de Swart, H. (1995), *Quantifiers, Deduction and Context*, CSLI, Stanford, 1-32.
- Craig, E. (1989), « Nozick and the Sceptic: The Thumbnail Version », *Analysis* **49**, 161-2.
- Craig, E. (1990), *Knowledge and the State of Nature : An Essay in Conceptual Synthesis*, Clarendon Press, Oxford.

- Cross, C. (2001), « The Paradox of the Knower without Epistemic Closure », *Mind* **110**, 319-33.
- Crimmins, M. (1992), *Talk About Beliefs*, The MIT Press, Cambridge.
- Crimmins, M. et Perry, J. (1989), « The Prince and the Phone Booth : Reporting Puzzling Beliefs », *The Journal of Philosophy* **86**, 685-711.
- Dancy, J. et Sosa, E. (1992), *A Companion to Epistemology*, Blackwell, Oxford.
- Davidson, D. (1967), « Truth and Meaning », *Synthese* **17**, 304-23.
- Davies, M. (1998), « Externalism, Architecturalism, and Epistemic Warrant », in Wright, Smith et McDonald (1998), 321-61.
- Davies, M. (2000), « Externalism and Armchair Knowledge », in Boghossian et Peacocke (2000), 384-414.
- Davies, M. (2003), « The Problem of Armchair Knowledge », in Nuttcelli (2003), 23-55.
- Davis, W. (1998), *Implicature : Intention, Convention, and Principle in the Failure of Gricean Theory*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Dennett, D. (1991), *Consciousness Explained*, Little, Brown and Company, Boston.
- DeRose, K. (1991), « Epistemic Possibilities », *The Philosophical Review* **100**, 581-605.
- DeRose, K. (1992), « Contextualism and Knowledge Attributions », *Philosophy and Phenomenological Research* **52**, 913-929. Repris dans Huemer (2002), 491-505.
- DeRose, K. (1995), « Solving the Skeptical Problem », *The Philosophical Review* **104**, 1-52.
- DeRose, K. (1996a), « Relevant Alternatives and the Content of Knowledge Attributions, " *Philosophy and Phenomenological Research* **56**, 193-197.
- DeRose, K. (1996b), « Knowledge, Assertion and Loteries », *Australasian Journal of Philosophy* **74**, 568-80.
- DeRose, K. (1999), « Contextualism : An Explanation and Defense », in Greco et Sosa (1999), 187-205.
- DeRose, K. (2000a), « How Can We Know That We're Not Brains in Vats ? », *The Southern Journal of Philosophy* **38**, Spindel Conference Supplement, 121-148.
- DeRose, K. (2000b), « Now You Know It, Now You Don't », in *Proceedings of the Twentieth World Congress of Philosophy* **5**, Philosophy Documentation Center, Bowling Green, 91-106.
- DeRose, K. (2002), « Assertion, Knowledge, and Context », *Philosophical Review* **111**, 167-203.
- DeRose, K. (2004), « The Problem with Subject-Sensitive Invariantism », *Philosophy and Phenomenological Research* **68**, 346-350.
- DeRose, K. (2005), « The Ordinary Language Basis for Contextualism and the New Invariantism », *The Philosophical Quarterly* **55**, 172-198. Pré-publication disponible sur : < <http://pantheon.yale.edu/%7Ekd47/OLB.pdf>>.

- DeRose, K. et Warfield, T. (1999), *Skepticism : A Contemporary Reader*, Oxford University Press, New York.
- Descartes, R. (1641), *Meditationes de Prima philosophia*. Traduction de M. Beysade sous le titre *Méditations métaphysiques*, Paris, Le Livre de Poche, 1990.
- Dretske, F. (1970), « Epistemic Operators », *The Journal of Philosophy* **67**, 1007-23.
- Dretske, F. (1971), « Conclusive Reasons », *Australasian Journal of Philosophy* **49**, 1-22.
- Dretske, F. (1972), « Contrastive Statements », *The Philosophical Review*, 411-37.
- Dretske, F. (1981a), « The Pragmatic Dimension of Knowledge », *Philosophical Studies* **40**, 363-78.
- Dretske, F. (1981b), *Knowledge and the Flux of Information*, The MIT Press, Cambridge.
- Dretske, F. (2003), « Skepticism : What Perception Teaches », in Luper (2003), 105-18.
- Dretske, F. (2005), « Externalism and Modeste Contextualism », in Brendel et Jäger (2005), 31-44.
- Engel, P. (2000a), « Philosophie de la connaissance », in Engel, P. (2000), *Précis de philosophie analytique*, PUF, Paris.
- Engel, P. (2000b), *Believing and Accepting*, Kluwer, Dordrecht.
- Esfeld, M. (2002), « Externalism about Content : Its Social and Its Physical Roots », *Filosoficky Casopis* **50**, 387-400.
- Evans, G. (2002), « Reference and Contingency », in *Collected Papers*, Oxford University Press, Oxford, 178-213.
- Fagin, R., Halpern, J., Vardi, M. (1990), « A Non Standard Approach to the Logical Omniscience Problem », in Parikh, R. (1990), *Theoretical Aspects of Reasoning about Knowledge : Proceedings of the Third Conference*, Morgan Kaufmann, San Francisco, 41-55.
- Fagin, R., Halpern, J., Moses, Y., Vardi, M. (1995), *Reasoning about Knowledge*, The MIT Press, Cambridge.
- Feldman, R. (1974), « An Alleged Defect in Gettier Counter-examples », *Australasian Journal of Philosophy* **52**, 68-9.
- Feldman, R. (1995), « In Defense of Closure », *The Philosophical Quarterly* **45**, 487-94.
- Feldman, R. (1999), « Contextualism and Skepticism », *Philosophical Perspectives* **13**, *Epistemology*, 91-114.
- Feldman, R. (2001), « Skeptical Problems, Contextualist Solutions », *Philosophical Studies* **103**, 61-85.
- Feldman, R. & Conee, E. (1985), « Evidentialism », *Philosophical Studies* **48**, 15-34.
- Feldman, R. & Conee, E. (2004), *Evidentialism : Essays in Epistemology*, Oxford University Press, Oxford.

- Fine, K. (1975), « Critical Notice : *Counterfactuals* », *Mind* **84**, 451-8.
- Frances, B. (1999), « Contradictory Belief and Epistemic Closure Principles », *Mind and Language* **14**, 203-26.
- Frege, G. (1918-1919), « Der Gedanke », traduit sous le titre « La pensée » par Imbert, C. dans Frege, G. (1971), *Écrits logiques et philosophiques*, Seuil, Paris.
- French, P., Uehling, T., et Wettstein, H (1980), *Midwest Studies in Philosophy, Volume 5: Studies in Epistemology*, University of Minnesota Press, Minneapolis.
- Fogelin, R. (1994), *Pyrrhonian Reflections on Knowledge and Justification*, Princeton University Press, Princeton.
- Fumerton, R. (1995), *Metaepistemology and Skepticism*, Rowman and Littlefield, Lanham.
- Gabbay, D. et Guenther, F. (1984), *Handbook of Philosophical Logic, volume II : Extensions of Classical Logic*, Kluwer, Dordrecht.
- Gamut, L. (1991), *Logic, Language and Meaning, Volume 1 : Introduction to Logic*, University of Chicago Press, Chicago.
- Gascoigne, N. (2002), *Scepticism*, McGill-Queen's University Press, Ithaca.
- Gazdar, G. (1979), *Pragmatics : Implicature, Presupposition and Logical Form*, Academic Press, New York.
- Gettier, E. (1963) "Is Justified True Belief Knowledge?", *Analysis*, 23: 121-3. Repris dans Huemer (2002), 444-6.
- Girle, R. (2003), *Possible Worlds*, McGill-Queen's University Press, Montréal et Kingston.
- Goldman, A. (1967), « A Causal Theory of Knowing », *The Journal of Philosophy* **64**, 357-72. Repris dans Huemer (2002), 450-63.
- Goldman, A. (1976), « Discrimination and Perceptual Knowledge », *The Journal of Philosophy* **73**, 771-91.
- Goldman, A. (1979), « What Is Justified Belief ? », in Pappas (1979).
- Goldman, A. (1986), *Epistemology and Cognition*, Harvard University Press, Cambridge.
- Greco, J. et Sosa, E. (1999), *The Blackwell Guide to Epistemology*, Blackwell Publishers, Malden.
- Green, R. (2001), « A Rejection of the Epistemic Closure Principle », *Southwest Philosophy Review* **17**.
- Grice, P. (1979), « Logique et conversation », *Communications* **30**, 57-72.
- Grice, P. (1989a), « Common Sense and Skepticism », in Grice (1989), 147-53.
- Grice, P. (1989b), « Presupposition and Conversational Implicature », in Grice (1989), 269-82.
- Grice, P. (1989), *Studies in the way of Words*, Harvard University Press, Cambridge.

- Grundmann, T. (2005) «Inferential Contextualism, Epistemological Realism and Scepticism : Comments on Williams », in Brendel et Jäger (2005), 203-31.
- Hale, B. (2000), « Transmission and Closure : Some Comments on ‘Cogency and Question-Begging : Some Reflections on McKinsey’s Paradox and Punam’s Proof’ », *Philosophical Issues* **10**, 172-90.
- Hales, S. (1995), « Epistemic Closure Principles », *The Southern Journal of Philosophy* **33**, 185-201.
- Hambourger, R. (1987), « Justified Assertion and the Relativity of Knowledge », *Philosophical Studies* **51**, 241-69.
- Harman, G. (1973), *Thought*, Princeton University Press, Princeton.
- Harman, G. (1980), « Reasoning and Evidence One Does Not Possess », in French *et al.* (1980), 163-82.
- Harper, W., Stalnaker, R. et Pearce, G. (1981), *Ifs*, Reidel, Dordrecht.
- Hawthorne, J. (2000), « Implicit Belief and A Priori Knowledge », *The Southern Journal of Philosophy* **38**, 191-210.
- Hawthorne, J. (2002a), « Lewis, the Loterie and the Preface », *Analysis* **62**, 242-51.
- Hawthorne, J. (2002b), « Deeply Contingent *A priori* Knowledge », *Philosophy and Phenomenological Research* **64**, 247-69.
- Hawthorne, J. (2004), *Knowledge and Lotteries*, Oxford University Press, Oxford.
- Hawthorne, J. (2005), « The Case for Closure », in Sosa, E. et Steup, M. (2005), *Contemporary Debates in Epistemology*, Blackwell Publishers, Cambridge.
- Heim, I. (1983), « On the Projection Problem for Presuppositions », in Barlow, M, Flickinger, D. et Wescoat, M. (1983), *Second Annual West Coast Conference on Formal Linguistics*, Stanford University, 114-25.
- Heller, M. (1989), « Relevant Alternatives », *Philosophical Studies* **55**, 23-40.
- Heller, M. (1999a), « Relevant Alternatives and Closure », *Australasian Journal of Philosophy* **77**, 196-208.
- Heller, M. (1999b), « The Proper Role for Contextualism in an Anti-luck Epistemology », *Philosophical Perspectives* **13**, 115-29.
- Henderson, D. (1994), « Epistemic Competence and Contextualist Epistemology : Why Contextualism Is Not Just the Poor Person’s Coherentism », *The Journal of Philosophy* **91**, 627-49.
- Hintikka, J. (1962), *Knowledge and Belief, An Introduction to the Logic of the Two Notions*, Cornell University Press, Ithaca.
- Hofmann, F. (2005), « Why Epistemic Contextualism Does Not Provide an Adequate Account of Knowledge : Comments on Barke », in Brendel et Jäger (2005), 233-40.

- Hofweber, T. (1999), « Contextualism and the Meaning-Intention Problem », in Korta, Sosa et Arrazola (1999), *Cognition, Agency and Rationality : Proceedings of the Fifth International Colloquium on Cognitive Science*, Kluwer, Dordrecht.
- Hohwy, J. (2002), « Privileged Self-Knowledge and Externalism : A Contextualist Approach », *Pacific Philosophical Quarterly* **83**, 235-52.
- Hooker, M. (1973), « In Defense of the Principle for Deducibility of Justification », *Philosophical Studies* **24**, 402-6.
- Horn, L. (1997), « Presupposition and Implicature », in Lappin, S. (1997), *The Handbook of Contemporary Semantic Theory*, Blackwell Publishers, Malden.
- Huemer, M. (2002), *Epistemology, Contemporary Readings*, Routledge, Londres.
- Hughes, G. et Cresswell, M. (1968), *An Introduction to Modal Logic*, Methuen, Londres.
- Hume, D. (1748), *An Enquiry concerning human understanding*, traduction française de M. Beysade sous le titre *Enquête sur l'entendement humain*, Paris, Flammarion, 1983.
- Jacobson, S. (2001), « Contextualism and Global Doubts about the World », *Synthese* **129**, 381-404.
- Johnsen, B. (1987), « Relevant Alternatives and Demon Skepticism », *The Journal of Philosophy*, 643-53.
- Johnsen, B. (2001), « Contextualist's Swords, Skeptical Plowshares », *Philosophy and Phenomenological Research* **62**, 385-406.
- Kamp, H. (1971), « Formal Properties of 'now' », *Theoria* **31**, 227-73.
- Kaplan, D. (1989), « Demonstratives », in Almog, ., Perry, J. et Wettstein, H. (1989), *Themes from Kaplan*, Oxford University Press, Oxford.
- Kitcher, P. (2000), « A Priori Knowledge Revisited », in Boghossian et Peacocke (2000), 65-91.
- Klein, P. (1971), « A Proposed Definition of Knowledge », *Journal of Philosophy* **67**, 471-82.
- Klein, P. (1981), *Certainty : A Refutation of Scepticism*, University of Minnesota Press, Minneapolis.
- Klein, P. (1995), « Skepticism and Closure : Why the Evil Genius Argument Fails », *Philosophical Topics* **23**, 213-36.
- Klein, P. (1998), « Foundationalism and the Infinite Regress of Reasons », *Philosophy and Phenomenological Research* **58**, 919-925.
- Klein, P. (1999), « Human Knowledge and the Infinite Regress of Reasons », *Philosophical Perspectives* **13**, 297-325.
- Klein, P. (2000), « Contextualism and the Real Nature of Academic Skepticism », *Philosophical Issues* **10**, 108-16.
- Klein, P. (2002), « Skepticism », in Moser (2002), 336-62.

- Klein, P. (2003), « How a Pyrrhonian Skeptic Might Respond to Academic Skepticism », in Luper (2003), 75-94.
- Kompa, N. (2002), « The Context-Sensitivity of Knowledge Ascriptions », *Grazer Philosophische Studien* **64**, 1-18.
- Kuhn, Y. (1962), *The Structure of Scientific Revolutions*, University of Chicago Press, Chicago. Traduction française de Meyer, L. (1983), *La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion, Paris.
- Lee, B. (2000), « The Knower Paradox Revisited », *Philosophical Studies* **98**, 221-31.
- Leezenberg, M. (1994), « Indexicals », in Ascher, R. et Simpson, J. (1994), *The Encyclopedia of Language and Linguistics, Volume 3*, Pergamon Press, Oxford, 1648-51.
- Lehrer, K. (1971), « Why Not Skepticism? », *Philosophical Forum* **2**, 283-98
- Lehrer, K. (2000), *Theory of Knowledge*, 2^{ème} ed., Westview Press, Boulder.
- Lehrer, K. & Paxson, T. (1969), « Knowledge: Undefeated Justified True Belief », *The Journal of Philosophy* **66**, 225-37. Repris dans Huemer (2002), 464-74.
- Lemmon, E. (1959), « Is There Only One Correct System of Modal Logic ? », *Aristotelician Society Supplementary Volume* **33**, 23-40.
- Levesque, H. (1984), « A Logic of Implicit and Explicit Belief », in *Proceedings of the National Conference on Artificial Intelligence (AAAI'84)*, 198-202.
- Levi, I. (1991), *The Fixation of Belief and its Undoing, Changing Beliefs Through Inquiry*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Levinson, S. (1983), *Pragmatics*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Lewis, C. I. (1960) *A Survey of Symbolic Logic*, 2^{ème} éd., Dover Publications, New York.
- Lewis, D. (1968), « Counterpart Theory and Quantified Modal Logic », *Journal of Philosophy*, 65: 113-26. Repris dans Lewis (1983), 26-46.
- Lewis, D. (1973), *Counterfactuals*, Basil Blackwell, Oxford.
- Lewis, D. (1979), « Scorekeeping in a Language Game », *Journal of Philosophical Logic* **8**, 339-59. Repris dans Lewis (1983), 233-49.
- Lewis, D. (1980), « Index, context, and content », in Kanger, S. & Öhman, S. (1980) *Philosophy and Grammar*, Reidel, Dordrecht. Repris dans Lewis (1998), 21-44.
- Lewis, D. (1983a), « Postscripts to 'General Semantics' », in Lewis (1983), 230-2.
- Lewis, D. K. (1983b) « Individuation by acquaintance and by stipulation », *The Philosophical Review* **92**, 3-32, in Lewis (1999): 373-402.
- Lewis, D. K. (1988a) « Relevant implication », *Theoria* **54**, 161-74, in Lewis (1998): 111-24.
- Lewis, D. K. (1988b) « Statements partly about observation », *Philosophical Papers* **17**, 1-31, in Lewis (1998): 125-55.

- Lewis, D. (1983), *Philosophical Papers, Volume I*, Oxford University Press, New York.
- Lewis, D. (1986), « Postscripts to 'Counterfactual Dependence and Time's Arrow' », in Lewis, D. (1986), *Philosophical Papers, Volume II*, Oxford University Press, New York, 52-66.
- Lewis, D. (1996), « Elusive Knowledge », *The Australasian Journal of Philosophy* **74**, 549-67, in Lewis (1999), 418-45.
- Lewis, D. (1998), *Papers in philosophical logic*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Lewis, D. (1999), *Papers in metaphysics and epistemology*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Luper, S. (1984), « The Epistemic Predicament : Knowledge, Nozickian Tracking, and Skepticism », *Australasian Journal of Philosophy* **62**, 26-48.
- Luper, S. (1987a), *The Possibility of Knowledge : Nozick and his Critics*, Rowman and Littlefield, Totowa.
- Luper, S. (1987b), « The Possibility of Skepticism », in Luper (1987a).
- Luper, S. (1987c), « The Causal Indicator Analysis of Knowledge », *Philosophy and Phenomenological Research* **47**, 563-87.
- Luper, S. (2003a), « Indiscernability Skepticism », in Luper (2003), 183-2.
- Luper, S. (2003), *The Sceptics : Contemporary Essays*, Ashgate Publishing Limited, Aldershot.
- McFarlane, J. (2005), « The Assessment Sensitivity of Knowledge Attributions », à paraître dans Szabo, T. et Hawthorne, J. (2005), *Oxford Studies in Epistemology*, Oxford University Press, Oxford. Disponible sur : <http://philosophy.berkeley.edu/macfarlane/relknow.pdf>.
- McLaughlin, B. (1991), *Dretske and His Critics*, Blackwell, Cambridge.
- Maitzen, S. (1998), « The Knower Paradox and Epistemic Closure », *Synthese* **114**, 337-54.
- Malcolm, N. (1963), *Knowledge and Certainty*, Prentice-Hall, Englewood-Cliffs.
- McGinn, C. (1976), « A Priori and A Posteriori Knowledge », *Proceedings of the Aristotelian Society* **76**, 195-208.
- McGinn, C. (1989), *Mental Content*, Basil Blackwell.
- McKinsey, M. (1991), « Anti-individualism and Privileged Access », *Analysis* **51**, 9-16.
- McKinsey, M. (2002a), « Forms of Externalism and Privileged Access », *Philosophical Perspectives* **16**, 199-224.
- McKinsey, M. (2002b), « On Knowing Our Own Minds », *Philosophical Quarterly* **52**, 197-16.
- McKinsey, M. (2003), « Transmission of Warrant and Closure of Apriority », in Nuccetelli (2003), 97-115.

- Meyer, J.-J. CH. et van der Hoek, W. (1998), « Modal Logics for Representing Incoherent Knowledge », in Gabbay, D. et Smets, P. (1998), *Handbook of Defeasible Reasoning and Uncertainty Management Systems, Volume 2*, Kluwer, Dordrecht, 37-75.
- Miller, R. (1997), « Externalist Self-Knowledge and the Scope of the *A priori* », *Analysis* **57**, 67-75.
- Moore, G. E. (1939), « Proof of an external world », *Proceedings of the British Academy* **25**, 273-300. Traduction française dans Armengaud, F. (1985), *G.E. Moore et la genèse de la philosophie analytique*, Klincksieck, Paris.
- Moore, G. E. (1953), *Some Main Problems of Philosophy*, Collier Books, New York.
- Moser, P. (1989), *Knowledge and Evidence*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Moser, P. (1990), « Two Roads to Skepticism », in Roth et Ross (1999), 127-39.
- Moser, P. (2002), *The Oxford Handbook of Epistemology*, Oxford University Press, New York.
- Moser, P. et van der Nat, A. (2002), *Human Knowledge: Classical and Contemporary Approaches*, 3^{ème} ed., Oxford University Press, Oxford.
- Nef, F. (1997), *L'objet quelconque*, Vrin, Paris.
- Nef, F. (2004), *Qu'est-ce que la métaphysique ?*, Gallimard, Paris.
- Neta, R. (2002), « S knows that P », *Noûs* **36**, 663 – 681.
- Neta, R. (2003a), « Contextualism and the Problem of the External World », *Philosophy and Phenomenological Research* **66**, 1-31.
- Neta, R. (2003b), « Skepticism, Contextualism, and Semantic Self-Knowledge », *Philosophy and Phenomenological Research* **67**, 396-411.
- Neta, R. (2004), « Perceptual Evidence and the New Dogmatism », *Philosophical Studies* **119**, 199-214.
- Nunberg, G. (1992), « Two Kinds of Indexicality », in Barker, C. et Dowrty, D. (1992), *Proceedings of the Second Conference on Semantics ad Linguistic Theory*, Ohio State University, 283-301.
- Nutecelli, S. (2003), *New Essays on Semantic Externalism and Self-Knowledge*, The MIT Press, Cambridge.
- Nute, D. (1984), « Conditional Logic », in Gabbay et Guentner (1984), chapitre 8.
- Nozick, R. (1981), *Philosophical Explanations*, The Belknap Press of Harvard University Press, Cambridge. Partie 3 (182-209, 211-68, 280-83) reprise partiellement dans Luper (1987a), 19-115.
- Oakley, I. (2001), « A Skeptic's Reply to Lewisian Contextualism », *Canadian Journal of Philosophy* **31**, 309-32.
- Pappas, G. (1979), *Justification and Knowledge*, Reidel Publishing Company, Dordrecht.

- Partee, B. (2004), « Comments on Jason Stanley's 'On the Case for Contextualism' », *Philosophical Studies* **119**, 147-59.
- Peirce, C. S. (1932-1958), *Collected Papers of Charles Sanders Peirce*, Harvard University Press, Cambridge.
- Perry, J. (1986), « Thought Without Representation », *Supplementary Proceedings of the Aristotelian Society* **60**, 263-83, in Perry (1993).
- Perry, J. (1993), *The Problem of the Essential Indexical*, Oxford University Press. Traduction française de Dokic, J. et Preisig, F. sous le titre *Problèmes d'indexicalité*, Éditions CSLI, Stanford et Paris, 1999.
- Perry, J. (1997), « Indexicals and Demonstratives ». In Robert Hale and Crispin Wright (1997), *Companion to the Philosophy of Language*, Blackwell, Oxford.
- Perry, J. (1998), « Contexts and Unarticulated Constituents », in *Proceedings of the 1995 CSLI-Armsterdam Logic, Language and Computation Conference*, CSLI Publications, Stanford.
- Platon, *Ménon*, traduction, introduction et notes de M. Canto-Sperber, 1996, Flammarion, Paris.
- Platon, *Théétète*, traduction, introduction et notes par M. Narcy, 1994, Flammarion, Paris.
- Pollock, J. (1986), *Contemporary Theories of Knowledge*, Rowman and Littlefield, Totowa.
- Powers, L. (1978), « Knowledge by Deduction », *The Philosophical Review* **87**, 337-71.
- Prades, J. (2000), « Skepticism, Contextualism and Closure », in Sosa et Villanueva (2000).
- Priest, G. (2001), *An Introduction to Non-Classical Logic*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Pritchard, D. (2000), « Closure and Context », *Australasian Journal of Philosophy* **78**, 275-80.
- Pritchard, D. (2001a), « Scepticism and Dreaming », *Philosophia* **28**, 373-90.
- Pritchard, D. (2001b), « Contextualism, Scepticism, and the Problem of Epistemic Descent », *Dialectica* **55**, 327-49.
- Pritchard, D. (2002a), « McKinsey Paradoxes, Radical Scepticism, and the Transmission of Knowledge across Known Entailments », *Synthese* **130**, 279-302.
- Pritchard, D. (2002b), « Two Forms of Epistemological Contextualism », *Grazer Philosophische Studien* **64**, 19-55.
- Pritchard, D. (2002c), « Recent Work on Radical Skepticism », *American Philosophical Quarterly* **39**, 215-57.
- Pritchard, D. (2002d), « Resurrecting the Moorean Response to Scepticism », *International Journal of Philosophical Studies* **10**, 283-307.
- Pritchard, D. (2002e), « Radical Scepticism, Epistemological Externalism and Closure », *Theoria* **69**, 129-61.
- Pritchard, D. (2004a), « The Epistemology of Testimony », *Philosophical Issues* **14**, 326-48.

- Pritchard, D. (2004b), « Testimony », in Duff, R., Farmer, L., Marshall, S. et Tadros, V. (2004), *The Trial on Trial: Truth and Due Process*, Hart.
- Pritchard, D. (2004c), « Some Recent Work in Epistemology », *The Philosophical Quarterly* **64**, 605-13.
- Pritchard, D. (2005), « Neo-Mooreanism versus Contextualism », *Grazer Philosophische Studien* **67**, 20-43.
- Pryor, J. (2001), « Highlights of Recent Epistemology », *British Journal for the Philosophy of Science* **52**, 95-124.
- Pryor, J. (2004), « Comments on Sosa's 'Relevant Alternatives, Contextualism Included' », *Philosophical Issues* **119**, 67-72.
- Putnam, H. (1975), « The Meaning of 'Meaning' », in *Philosophical Papers Volume 2 : Mind, Language, and Reality*, Cambridge University Press, 215-71.
- Putnam, H. (1981), *Reason, Truth, and History*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Putnam, H. (1992), *Renewing Philosophy*, Harvard University Press, Cambridge.
- Quine, W. V. O. (1936), « Truth by Convention », in Quine, W. V. O. (1966), *The Ways of Paradox and Other Essays*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Quine, W. V. O. (1951), « Two Dogmas of Empiricism », *The Philosophical Review* **60**, 20-43. Traduction française sous le titre « Les deux dogmes de l'empirisme » in Jacob, P. (1980), *De Vienne à Cambridge. L'héritage du positivisme logique de 1950 à nos jours*, Gallimard, Paris.
- Quine, W. V. O. (1959), *Methods of Logic*, 3^{ème} ed., Holt, Rinehart et Winston, New York. Traduction française de Clavelin, M. sous le titre, *Méthodes de logique*, Armand Colin, Paris, 1972.
- Radford, C. (1966), « Knowledge – By Examples », *Analysis* **27**, 1-11.
- Reichenbach, H. (1947), *Elements of Symbolic Logic*, MacMillan, New York.
- Reimer, M. (1996), « What Do Belief Ascribers Really Mean? A Reply to Stephen Schiffer », *Pacific Philosophical Quarterly* **77**, 404-23.
- Richard, M. (1990), *Propositional Attitudes: An Essay on Thoughts and How We Ascribe Them*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Richard, M. (2004), « Contextualism and Relativism », *Philosophical Studies* **119**, 215-242
- Rieber, S. (1998), « Skepticism and Contrastive Explanation », *Noûs* **32**, 189 -204.
- Roth, M. et Ross, G. (1990), *Doubting: Contemporary Perspectives on Skepticism*, Kluwer, Dordrecht.
- Routley, R. et Routley, V. (1972), « The Semantics of Entailment », *Noûs* **6**, 335-95.
- Rushing, R. (1999), « The Horizon of Litterature : Epistemic Closure in Calvino's *I nostri antenati* », *Forum Italicum* **33**.

- Russell, B. (1912), *Problems of Philosophy*, traduction française de Rivenc, F. sous le titre *Problèmes de philosophie*, Payot, Paris.
- Russell, B. (1914), *On Knowledge of the External World*, traduction de Devaux, P. sous le titre *La méthode scientifique en philosophie*, Payot, Paris.
- Russell, B. (1940), *An Inquiry into Meaning and Truth*, Allen et Unwin, Londres. Traduction française de Devaux, P. sous le titre *Signification et vérité*, Flammarion, Paris, 1969.
- Russell, B. (1948), *Human Knowledge : Its Scope and Limits*, Allen and Unwin, Londres.
- Rudd, A. (1997), « Two Types of Externalism », *Philosophical Quarterly* **47**, 501-7.
- Rysiew, P. (2001), « The Context-Sensitivity of Knowledge Attributions », *Noûs* **35**, 477-514.
- Sadock, J. (1978), « On testing for conversational implicature », in Peter Cole (1978), *Syntax and Semantics, Volume 9*, Academic Press, New York, 281-297.
- Sainsbury, M. (2000), « Comments on Crispin Wright's 'Cogency and Question-Begging : Some Reflections on McKinsey' Paradox and Putnam's Proof' », *Philosophical Issues* **10**, 191-200.
- Salmon, N. (1986), *Frege's Puzzle*, The MIT Press, Cambridge.
- Sartwell, C. (1991), « Knowledge is Merely True Belief », *American Philosophical Quarterly* **28**, 157-65.
- Sartwell, C. (1992), « Why Knowledge is Merely True Belief », *The Journal of Philosophy* **89**, 67-80.
- Saunders, J. (1972), « Thalberg's Challenge to Justification via Deduction », *Philosophical Studies* **23**, 358-64.
- Sawyer, S. (1998), « Privileged Access to the World », *Australasian Journal of Philosophy* **76**, 523-33.
- Schaffer, J. (2001), « Knowledge, relevant alternatives and missed clues », *Analysis* **61**, 202-8.
- Schaffer, J. (2004a), « From Contextualism to Contrastivism », *Philosophical Studies* **119**, 73-103.
- Schaffer, J. (2004b), « Skepticism, Contextualism, and Discrimination », *Philosophy and Phenomenological Research* **69**, 138-55. Disponible sur : <<http://people.umass.edu/schaffer/papers/Skepticism.pdf>> (consulté le : 05/10/2003)
- Schiffer, S. (1992), « Belief Ascription », *Journal of Philosophy* **89**, 492-521.
- Schiffer, S. (1996a), « Contextualist Solutions to Scepticism », in *Proceedings of the Aristotelian Society* **96**, 317-33.
- Schiffer, S. (1996b), « The Hidden-Indexical Theory's Logical Form Problem : A Rejoinder », *Analysis* **56**, 92-7.

- Schiffer, S. (2004), « Skepticism and the Vagaries of Justified Belief », *Philosophical Studies* **119**, 161-84.
- Schotch, P. (2000), « Skepticism and Epistemic Logic », *Studia Logica* **66**, 187-98.
- Slote, M. (1979), « Assertion and Belief », in Dancy, J. (1979), *Papers on Language and Logic*, Keele University Library, Keele.
- Shope, R. K. (1983), *The Analysis of Knowing*, Princeton University Press, Princeton.
- Soames, S. (2002), *Beyond Rigidity : The Unfinished Semantic Agenda of Naming and Necessity*, Oxford University Press, Oxford.
- Sorensen, R. (1988), « Dogmatism, Junk Knowledge, and Conditionals », *Philosophical Quarterly* **38**, 433-54.
- Sorensen, R. (2002), « Formal Problems About Knowledge », in Moser (2002), 539-95.
- Sosa, E. (1979), « Epistemic Presupposition », in Pappas (1979), 79-92.
- Sosa, E. (1996), « Postscripts to 'Proper Functionalism and Virtue Epistemology' », in Kvanvig, J. (1996), *Warrant in Contemporary Epistemology*, Rowman et Littlefield, Lanham, 271-280.
- Sosa, E. (1999), « How to Defeat Opposition to Moore », *Philosophical perspectives* **13**, 141-53.
- Sosa, E. (2002), « Tracking, Competence, and Knowledge », in Moser (2002), 264-86.
- Sosa, E. (2003), « Neither Contextualism nor Skepticism », in Luper (2003), 165-82.
- Sosa, E. (2004), « Relevant Alternatives, Contextualism Included », *Philosophical Studies* **119**, 35-65.
- Sosa, E. et Villanueva, E. (2000), *Skepticism : Philosophical Issues Volume 10*, Basil Blackwell, Boston.
- Sperber, D. et Wilson, D. (1989), *La Pertinence : Communication et cognition*, Editions de minuit, Paris.
- Stalnaker, R. (1968), « A Theory of Conditionals », in Harper, Stalnaker, et Pearce (1981), 41-55.
- Stalnaker, R. (1972), « Pragmatics », in Davidson, D. et Harman, G. (1972), *Semantics of Natural Language*, Reidel, Dordrecht, 380-97.
- Stalnaker, R. (1973), « Presuppositions », *Journal of Philosophical Logic* **2**, 447-457.
- Stalnaker, R. (1978), « Assertion », in Cole (1978), 315-32.
- Stalnaker, R. (1984), *Inquiry*, The MIT Press, Cambridge.
- Stalnaker, R. (1999), *Context and Content*, Oxford University Press, Oxford.
- Stalnaker, R. (2004), « Comments on 'From Contextualism to Contrastivism' », *Philosophical Studies* **119**, 105-117.
- Stanley, J. (2000), « Context and Logical Form », *Linguistics and Philosophy* **23**, 491-434.

- Stanley, J. (2003), « Context, Interest-Relativity, and the Sorites », *Analysis* **63**, 269-80.
- Stanley, J. (2004a), « Context, Interest-relativity, and Knowledge », à paraître. Disponible sur : <<http://www-personal.umich.edu/~jasoncs/Epistemology.pdf>> (consulté le : 20/03/2004).
- Stanley, J. (2004b), « On the Linguistic Basis for Contextualism », *Philosophical Studies* **119**, 119-146
- Stanley, J. (2005a), « Fallibilism and concessive knowledge attributions », *Analysis* **65**, 126-31.
- Stanley, J. (2005b), *Knowledge and Practical Interests*, à paraître chez Oxford University Press (date prévue : octobre 2005).
- Hornsby, J. et Stanley, J. (2005), « Semantic Knowledge and Practical Knowledge », à paraître. Disponible sur : <<http://www.rci.rutgers.edu/~jasoncs/practical.pdf>> (consulté le 04/07/2005).
- Stanley, J. et Williamson, T. (2001), « Knowing How », *Journal of Philosophy* **98**, 411-44.
- Stine, G. (1971), « Dretske on Knowing the Logical Consequences », *The Journal of Philosophy* **68**, 296-9.
- Stine, G. (1976), « Skepticism, Relevant Alternatives, and Deductive Closure », *Philosophical Studies* **29**, 249-61.
- Strawson, P. (1952), *Introduction to Logical Theory*, Methuen, Londres.
- Strawson, P. (1985), *Skepticism and Naturalism : Some varieties*, Methuen, Londres.
- Stroll, A. (1994), *Moore and Wittgenstein on Certainty*, Oxford University Press, Oxford.
- Stroud, B. (1984), *The Significance of Philosophical Scepticism*, Oxford University Press, Oxford.
- Stroud, B. (1989), « Understanding Human Knowledge in General », in Clay, M. et Lehrer, K. (1989), *Knowledge and Skepticism*, Westview Press, Boulder, 31-50.
- Suarez, A. (2000), « On Wright's Diagnosis of McKinsey's Argument », *Philosophical Issues* **10**, 164-71.
- Swinburne, R. (2001), *Epistemic Justification*, Clarendon Press, Oxford.
- Thalberg, I. (1969), « In Defense of Justified True Belief », *Journal of Philosophy* **66**, 794-803.
- Thalberg, I. (1974), « Is Justification Transmissible Through Deduction ? », *Philosophical Studies* **25**, 347-56.
- Tiercelin, C. (2005), *Le Doute en question*, Editions de l'éclat, Paris.
- Tooley, M. (2003), « The Stalnaker-Lewis Approach to Counterfactuals », *Journal of Philosophy* **100**, 321-27.
- Tymoczko, T. (1989), « In Defense of Putnam's Brains », *Philosophical Studies* **57**, 281-97.

- Tymoczko, T. (1999), « Brains Don't Lie :They Don't Even Make Mistakes », in Roth et Ross (1990), 195-213.
- Unger, P. (1971), « A Defense of Skepticism », *The Philosophical Review* **80**, 198 – 219. Repris dans Bernecker et Dretske (2000), 324-38.
- Unger, P. (1975), *Ignorance : A Case for Skepticism*, Clarendon Press, Oxford.
- Unger, P. (1984), *Philosophical Relativity*, Basil Blackwell, Oxford. Repris partiellement dans DeRose et Warfield (1999), 243-71.
- Unger, P. (1986), « The Cone Model of Knowledge », *Philosophical Topics* **14**, 125-178.
- Unger, P. (1995), « Contextual Analysis in Ethics », *Philosophy and Phenomenological Research* **55**, 1-26.
- Vallée, R. (2003), « Context-Sensitivity Beyond Indexicality », *Dialogue* **42**, 79-106.
- Vogel, J. (1987), « Tracking, Closure and Inductive Knowledge », in Luper (1987a), 197-215.
- Vogel, J. (1990), « Are There Counterexamples to the Closure Principle ? », in Roth et Ross (1990), 13-28.
- Vogel, J. (1999), « The New Relevant Alternatives Theory », *Philosophical Perspectives* **13**, 155-80.
- Warfield, T. (1998), « *A Priori* Knowledge of the World : Knowoing the World by Knowing our Minds », *Philosophical Studies* **60**, 76-90.
- Warfield, T. (2004), « When Epistemic Closure Does and Does Not Fail : A Lesson from the History of EPistemology », *Analysis* **64**, 35-41.
- Weber, M. (2004), « Contextualism and Semantic Ascent », *The Southern Journal of Philosophy*,
- Weingartner, P. (1994), « A Note on Jaakko Hintikka's 'Knowledge and Belief' », in Haller, R. (1994-5), *Investigating Hintikka, Grazer Philosophische Studien* **49**, Rodopi, Amsterdam et Atlanta.
- White, A.R. (1982), *The Nature of Knowledge*, Rowman and Littlefield, Totowa.
- White, J. (1991), « Knowledge and Deductive Closure », *Synthese* **86**, 409-23.
- Williams, M. (1991), *Unnatural Doubts : Epistemological Realism and the Basis of Scepticism*, Blackwell, Oxford.
- Williams, M. (1999), « Scepticism », in Greco et Sosa (1999).
- Williams, M. (2005), « Knowledge, Reflection and Sceptical Hypotheses », in Brendel et Jäger (2005), 173-201.
- Williamson, T. (2000), *Knowledge and its Limits*, Oxford University Press, Oxford.
- Wittgenstein, L. (1986), *Tractatus Logico-Philosophicus*, suivi de *Investigations philosophiques*, Gallimard, Paris.

- Wittgenstein, L. (1965), *De la certitude*, traduction française de J. Fauve, Gallimard, Paris.
- Wright, C. (1985), « Facts and Certainty », *Proceedings of the British Academy* **71**, 429-72.
- Wright, C. (1991), « Scepticism and Dreaming : Imploding the Demon », *Mind* **397**, 87-116.
- Wright, C. (2000), « Cogency and Question-Begging : Some Reflections on McKinsey's Paradox and Putnam's Proof », *Philosophical Issues* **10**, 140-63.
- Wright, C. (2003), « Some Reflections on the Acquisition of Warrant by Inference », in Nuccetelli (2003), 57-77.
- Wright, C., Smith, B., et McDonald, C. (1998), *Knowing Our Own Minds*, Oxford University Press, Oxford.
- Yalçın, Ü. (1992), « Skeptical Arguments From Underdetermination », *Philosophical Studies* **68**, 1-34.
- Yourgrau, P. (1983), « Knowledge and Relevant Alternatives », *Synthese* **55**, 175-90.

Résumé

Le contextualisme est l'une des approches de la connaissance et des attributions de connaissance les plus discutées à l'heure actuelle. La motivation majeure communément invoquée en sa faveur est sa supposée capacité à fournir une solution satisfaisante au paradoxe sceptique, en proposant de concevoir les conditions de vérité des phrases de connaissance comme variables en fonction du contexte. Si sa visée prioritaire est d'ordre épistémologique, cette conception n'en a donc pas moins d'importantes implications pour la philosophie du langage. Dans ce travail, nous examinons un certain nombre des principales objections, tant d'ordre linguistique qu'épistémologique, adressées à l'encontre de la forme dominante de contextualisme. Nous nous proposons de défendre une approche alternative du paradoxe sceptique, qui diffère de l'orthodoxie contextualiste sur plusieurs questions, dont celles de l'indexicalité du terme de connaissance, de l'analyse de la connaissance ordinaire, de la connaissance anti-sceptique, de l'importance du contexte du sujet, de l'accomplissement épistémique, et de la clôture et l'extensibilité déductive de la connaissance.